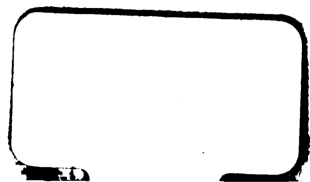

J.B. RO... FILS
Lib...
RUE SAIN... ...CENT,
MONT...L.



1882.

ALMANACH
DES
Ames du Purgatoire,
OU
ANNUAIRE
DE
L'ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE
ET
DE LA CONVERSION DES INFIDELES,
RENFERMANT
UN TABLEAU D'INDULGENCES PLENIERES
ET UN
CALENDRIER FRANCISCAIN.

GEMENTIBUS ACCELERA.

Lorsqu'il arrive que quelqu'âme obtient la liberté par le secours de tes prières, je ressens la même joie que si c'était moi-même que l'on eût fait sortir de la captivité. Aussi je ne manquerai pas de t'en récompenser, quand il en sera temps, et d'agir en cela ainsi qu'il convient à ma puissance et à ma bonté souveraine. Paroles de N.-S. à Ste. Gertrude.

Interrogée sur ce qu'elle désirait plus spécialement, l'âme demanda la faveur de dix messes et de plusieurs chemins de la croix.—Une apparition à la Sr. Marie Séraphine du Sacré Cœur.

Trouvant la mort trop lente à venir, elle s'écriait : "O douce mort, qui osé dire que tu étais amère et triste ; il n'y a point d'allégresse comparable à celle que tu apportes. O mon Jésus, quelle injuste calomnie de traiter la mort d'amère, puisqu'elle est la porte par laquelle on entre pour aller jouir de vous ! (Paroles de Catherine de Jésus, morte en odeur de sainteté.)

Publié au profit des Ames du Purgatoire, et à vendre chez les principaux Libraires, à Montréal, (Canada.)

Prix, 5 Cents.

ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE.

L'œuvre des Ames du Purgatoire se compose d'une Association du Chemin de la Croix et d'une Association de Messes.

L'Association du Chemin de la Croix a pour but de procurer le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire par les grandes indulgences attachées à la contemplation des souffrances de Notre Seigneur dans le pieux exercice du chemin de la croix; et à cette fin, les associés s'engagent à faire le chemin de la croix une fois par semaine pour les pauvres âmes souffrantes, et plus spécialement pour celles qu'il plaira davantage à Dieu de soulager. A la fin du chemin de la croix, l'on ajoute l'invocation: "Saintes âmes du purgatoire, reposez en paix et priez pour nous." Les associés choisissent autant que possible, un jour de la semaine pour leur chemin de la croix, et ils font inscrire leur nom et le jour désigné dans les régistres de la société.

L'Association de Messes a pour but le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire par la vertu admirable du saint sacrifice de la messe, et elle consiste à payer chaque mois au trésorier la rétribution d'une messe (25 cts. par mois ou $3 par an,) qui est dite selon l'intention de chaque associé, ayant de plus en vue celles qui sont les plus agréables à Dieu.

Conversion des infidèles. Les messes ainsi recueillies sont distribuées aux missionnaires franciscains de la Terre-Sainte et des contrées infidèles; et les associés, tout en soulageant leurs parents et amis dans le purgatoire, contribuent ainsi d'une manière très efficace à répandre la connaissance de la vraie foi et à procurer la conversion des infidèles.

Avantage mutuel. Tout membre applique de droit chaque année un de ses chemins de la croix et une de ses messes au soulagement des associés défunts, et spécialement de ceux décédés dans le courant de l'année.

Il n'y a aucun péché, pas même véniel, si l'on ne peut remplir régulièrement ses engagements, mais ce sont autant de grâces dont on se prive.

On peut faire partie de l'une ou de l'autre association, ou de toutes les deux. On est libre de payer les messes de suite pour six mois, ou pour toute l'année.

L'œuvre des Ames du Purgatoire est régie par un Bureau de direction, et les envois aux missionnaires se font tous les quinze jours.

NOUS bénissons la présente "Union de Prières," et NOUS accordons 40 jours d'Indulgences aux personnes qui feront pieusement cette aspiration: *Saintes Ames du Purgatoire, reposez en paix, et priez pour nous.*

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

Contribution d'une piastre. Dans le but d'encourager un plus grand nombre à profiter des nombreux avantages que présente l'œuvre des Ames du Purgatoire, les directeurs ont résolu d'admettre comme associée toute personne qui paierait une piastre par année, lorsqu'elle serait incapable d'en payer trois, ainsi que les personnes qui, ne pouvant s'astreindre à faire un chemin de la croix par semaine, s'engageraient à en faire au moins un par mois.

Les directeurs ont également résolu que l'on pourrait s'associer pour la vie, en versant une somme de $25, une fois payée.

On peut aussi associer les défunts, soit pour un an, en versant la souscription annuelle qui est renouvelable à volonté, soit à perpétuité, en payant la somme de $25.

AVANTAGES.

1. Par un rescrit du 25 juillet 1875, le Souverain Pontife Pie IX a accordé spécialement à notre association plusieurs indulgences plénières qui sont toutes applicables aux âmes du purgatoire. Voir le tableau.

2. Le 5 avril 1877, nous avons obtenu des lettres d'affiliation à l'Archiconfrérie pour le soulagement des morts, établie à Rome; ce qui nous donne droit, en sus des autres privilèges, à de nombreuses indulgences pour les morts. Voir le tableau.

3. Par un autre rescrit du 5 août 1877, le St-Père a accordé l'insigne faveur de l'autel privilégié à toutes nos messes, partout où elles seront célébrées.

4. Les associés font trois bonnes œuvres à la fois, car tout en soulageant les morts et contribuant efficacement à la conversion des infidèles, ils font encore une véritable aumône à l'Ordre mendiant de St-François, participant par là même à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres franciscains, et ayant part aux messes qui se célèbrent tous les jours dans les principaux sanctuaires de l'Ordre et dans la Terre-Sainte.

5. Après leur mort, les associés ont spécialement le bénéfice d'une Messe et d'un Chemin de la Croix, *chaque année*, de la part des autres associés, par le fait que chaque associé applique de droit une de ses messes et un de ses chemins de la croix, par an, au soulagement des associés défunts. On comprend de suite l'immense résultat de ce secours mutuel.

6. Les associés participent, à leur mort, à une indulgence plénière que le Souverain Pontife a accordée une fois par an pour les associés défunts, et que, suivant les règles de la charité, chaque associé doit faire son possible de gagner pour eux.

7. Toute personne qui meurt associée à l'œuvre a droit à tous ses fruits à perpétuité.

8. Les associés ont part dans toutes les messes et chemins de la

croix de l'œuvre ; et tout en soulageant les morts et contribuant à propager notre sainte foi, ils acquièrent pour eux de grands mérites, et obtiennent des grâces abondantes de salut.

REMARQUES.

A.—Les indulgences mentionnées dans notre tableau sont des indulgences plénières applicables aux âmes du purgatoire.

B.—La confession et la communion sont nécessaires pour toutes ces indulgences, à l'exception de la cession du lundi, du Chemin de la Croix et de la récitation des six *Pater*, *Ave* et *Gloria* du Scapulaire bleu.

C.—L'indication de la confrérie ou prière, veut dire que ceux qui appartiennent à telle confrérie ou ont fait telle prière, ont droit à telles indulgences du jour.

D.—Les lettres v et p (visite et prière), ajoutées à la confrérie ou prière qui porte l'indulgence, veulent dire qu'à la confession et à la communion, il faut ajouter une visite à l'église, et y prier pour le Pape.

E.—Quand la lettre p est seule, il faut seulement prier pour le Pape ; ce qui peut se faire ailleurs qu'à l'église.

F.—Quand les lettres v et p ou p seule sont omises, alors la confession et la communion sont seules nécessaires sans prières additionnelles.

G.—On entend aussi par église toutes chapelles ou oratoires publics où les fidèles ont libre accès.

H.—Pour qu'il y ait visite, il faut réellement entrer et sortir de l'église ; ce qui est surtout essentiel quand on veut gagner, le même jour, plusieurs indulgences qui requièrent la visite. Seulement le vestibule n'étant pas l'église, on peut se contenter de sortir jusque-là, et entrer de nouveau dans l'église pour constituer une nouvelle visite. La visite peut toujours se faire depuis le lever au coucher du soleil le jour où l'indulgence est appliquée.

J.—Il y a visite, si l'on fait la communion dans une église ou oratoire où le public est librement admis, et il n'est pas nécessaire de renouveler cette visite, si l'on y prie pour le Souverain Pontife.

K.—La confession d'une fois par semaine est suffisante pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle ; la communion, cependant, est requise chaque fois.

L.—La même communion peut servir pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent le même jour, si l'on remplit les autres conditions.

M.—Les prières que l'on récite pour le Pape sont généralement cinq *Pater* et *Ave*. On peut cependant réciter toute autre prière équivalente, aucune n'étant prescrite spécialemeut ; il faut seulement penser alors qu'on prie selon les intentions du Souverain-

Pontife, sans qu'il soit nécessaire de se rappeler toutes les fins particulières.

N.—C'est une erreur de croire qu'une seule visite et une seule prière pour le Pape suffisent pour gagner toutes les indulgences qui peuvent se rencontrer le même jour; il faut une visite distincte avec prière pour chaque indulgence qui demande la visite.

O.—Toutes les personnes qui ont fait la cession appliquent de droit toutes leurs indulgences aux âmes du purgatoire.

P.—On doit se rappeler que, pour gagner une indulgence plénière, il faut être en état de grâce, ne conservant aucune affection au péché, *même véniel*, et avec l'intention de la gagner, en remplir exactement les conditions. (Il est bon d'offrir à Dieu chaque matin toutes les indulgences que l'on peut gagner dans la journée.)

R.—Il est louable aussi d'essayer de gagner à chaque communion autant d'indulgences plénières que l'on peut. L'on n'est jamais sûr d'en avoir gagné une seule dans sa plénitude; toutefois on peut dire avec certitude que chacune d'elles gagnée même incomplètement, en devenant une indulgence partielle très abondante, nous attire de grandes faveurs du Ciel. D'ailleurs on peut toujours les offrir conditionnellement en tout ou en partie pour le soulagement des pauvres âmes du purgatoire.

S.—Les lettres T. O. veulent dire Tiers-Ordre de (St François), et toutes les indulgences qui viennent après ces deux lettres sont particulières au Tiers-Ordre.

T.—Les noms des saints portés sur la colonne des indulgences après les lettres T. O. appartiennent au calendrier franciscain.

Donnez toutes vos messes pour les âmes du Purgatoire; vous en retirerez un double profit, car rien ne vous empêche d'y joindre en même temps toutes les autres intentions qu'il vous plaira. Vous dites! "O mon Dieu, je vous offre cette messe pour les âmes souffrantes qui vous sont si chères," mais vous pouvez ajouter: "et aussi pour obtenir la conversion d'un ami, le succès dans une entreprise, la santé, la patience dans les épreuves de la vie., etc." En vérité, ce serait une louable coutume de toujours y ajouter les autres grâces dont on a besoin. Dieu est assez puissant pour toutes accorder; et c'est le meilleur moyen de les obtenir, car il n'est pas croyable, dit un pieux auteur, combien la miséricorde que l'on exerce envers ces âmes, donne de vertu à l'oraison et aux bonnes œuvres pour obtenir tout ce que l'on demande.

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES TRÉSORS DE GRACES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX SAINTES AMES DU PURGATOIRE!

Montréal, 12 Janvier 1875. † IG., EV. DE MONTREAL.

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE **JANVIER.**

Voir aussi (*page* 18) *celles que l'on peut gagner chaque mois.*

1—1er Dim. de St. Joseph. (4) Archiconfrérie. (1) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T. O. Indulgence plénière v. & p. Absolution générale.)

6—1er vendredi du mois. p. (3) Assistance au prône. (5) Objets bénits. p. (6) Confrérie de la Bonne mort. v. & p. (7) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. Ind plén. v. & p. et Abs. gén.)

8—2e Dim. de St. Joseph. (4)

14—(T. O. B. Bernard de Corléon, Conf. v & p.)

15—3e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Nom de Jésus. v. & p.

16—(T. O. St. Bérard et ses Comp., Proto-Martyrs. v. & p.)

22—4e Dim. de St. Joseph. (4)

23—Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Cordon de St. Jos. v. & p. (2) (T. O. (+) Epousa. v. & p. (10)

25—Archiconfrérie. (1)

28—(T. O. † B. Mathieu d'Agrigente, Ev. Conf. v. & p. (10)

29—5e Dim. de St. Joseph. (4)

30—(T. O. Ste. HyacintheMariscotti. v. & p.)

31—(T. O. Be. Louise Albertoni, Ve. v. & p.)

---

(1) Archiconfrérie du St. et Imm. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. " C'est une œuvre merveilleuse, remplie de prodiges de grâce et de conversion, " et qui plaît infiniment à la Mère de Miséricorde. Il faut dire un *Ave Maria* par jour, avec l'invocation : *Refugium peccatorum, ora pro nobis* ; ce qui n'est pas nécessaire toutefois pour avoir droit aux Indulgences.

(2) " Ce cordon est le symbole de la pureté, et la pureté est la vertu que " N. S. aime d'un amour de prédilection. " On le porte sous le vêtement comme une ceinture. Réciter chaque jour sept *Gloria Patri* en l'honneur de St. Joseph.

(3) N. S. a fait espérer à la Vén. Marguerite Marie la grâce de la pénitence finale pour ceux qui feraient à cette intention et pour honorer son divin cœur, une neuvaine de communions à chaque premier vendredi du mois pendant neuf mois de suite. Il y a indulgence plenière pour les associés du S.-Cœur. Voir le No. 12

(4) C'est la salutaire dévotion des 7 Dimanches consacrés à ce glorieux Patriarche. Elle a pour but d'honorer les 7 douleurs et les 7 allégresses de St Joseph pendant sept Dimanches consécutifs, en récitant chaque fois le prière, " O très chaste Epoux de Marie," etc., etc. Ceux qui ne savent pas lire, ou qui n'ont point cette prière, peuvent gagner les indulgences en récitant sept *Pater*, *Ave* et *Gloria*.

(5) Il suffit d'assister au prône du jour.

(6) Il suffit de les porter sur soi ou de les garder en lieux convenables, en récitant au moins une fois par semaine, soit le chapelet, soit la couronne de N.-S ou de la Ste. Vierge, ou en assistant à la messe, etc., etc.

(7) Elle a pour but de préparer mutuellement à bien mourir. Il n'y a aucune obligation à remplir.

(7) Pour ceux qui récitent chaque jour, pour réparer les outrages faits à la Mère de Dieu, le matin le " *Salve Regina* " et le soir le " *Sub tuum* " en y ajoutant chaque fois les versets : *Dignare me laudare te, Virgo Sacrata*

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE FEVRIER.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

1—(T. O. B. André de Ségni, C. v. & p.)
2—(T. O. Purification. Abs. gén. & Ind. pl. v. & p.)
3—1er vend. du mois. p. (3) (T. O. St. Jos. de Léonisse, C. v. & p.)
5—6e Dim. de St. Joseph. (4) Litanies de la Ste. Vierge, v. & p. (14) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Sacré Cœur de Jésus. v. & p. (12) Scapulaire du Mont-Carmel. v. & p. (13) Scapulaire bleu. p. (14) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie. (1) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6(Apostolat de la prière. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. St. Pierre-Baptiste et ses Comp., MM. v. & p.)
11—(T. O. Be. Viridiane, V. v. & p.)
12—7e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. bleu. p. (14)
13—(T. O. Be. Angèle de Foligno, Ve. v. & p.)
16—(T. O. + Be. Philippe Maréri, V. v. & p. (10)
19—1er Dim. de St. Jos. (4) (T. O. St. Conrad de Plais :, C. v. & p.)
23—(T. O. Ste. Marguerite de Cortone, Pte. v. & p.)
25—Scap. bleu. p.
26—2e Dim. de St. Joseph. (4)
27—(T. O. + Be. Antoinette de Florence, V. v. & p.)
28—(T. O. Be. Jeanne de Valois, Reine de Erance, v. & p.)

Da mihi virtutem contra hostes tuos... Benedictus Deus in Sanctis suis Amen.

(9) Le Rosaire est le merveilleux instrument de la destruction du péché du recouvrement de la grâce et de la gloire de Dieu. " Les associés doivent le réciter au moins une fois par semaine.

(10) Les indulgences du T. O. marquées d'une croix peuvent être gagnées un autre jour.

(11) Pour ceux qui les récitent tous les jours, " Cette prière réunit les titres, les éloges et les noms les plus glorieux qu'on puisse donner à la mère de Dieu. "

(12) " Elle a pour but de rendre amour pour amour au Cœur de Jésus, " le dédommageant ainsi de la froideur des hommes. Inscrire son nom " sur le livre de la Confrérie du S. Cœur, c'est l'inscrire sur le *livre de vie*." Il faut réciter chaque jour un *Pater, Ave* et *Credo* (ceux de la prière du matin suffisent,) avec l'invocation : " O doux Cœur de Jesus ! faites que je vous aime toujours plus. "

(13) Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels." Paroles de la Ste. Vierge à St. Simon Stock. Pour avoir part à ce privilége, comme pour gagner les indulgences attachées au Scapulaire, il suffit d'appartenir à la Confrérie, et de porter le Scapulaire avec piété.

(14) Ou Scapulaire de l'Immaculée Conception : pour " honorer ce glorieux privilège de Marie. " On n'est tenu à aucunes prières spécialement elles sont laissées à la piété de chacun.

(15) " Cette association est une source nouvelle de bénédictions, même temporelles pour les familles, car la confiance en sa puissante protection ne fut jamais confondue. " Chaqne associé choisit un jour dans l'année pour l'honorer plus spécialement.

(16) Cette dévotion est intimement liée à celle du Sacré-Cœur, et en

INDULGENCES PLENIÈRES DURANT LE MOIS DE MARS.

Voir aussi (*page* 18) *celles qui l'on peut gagner chaque mois.*

3—1er vend. du mois. p. (3)

4—Scap. Bleu. p. (14)

5—3e Dim. de St. Joseph. (14) (T. O. St. Jean Joseph de la Croix, C. v. & p.)

6—(T. O. Ste. Colette de Corbie, V. v. & p.)

9—(T. O. † Ste. Françoise Romaine, Ve. v. & p. (10)

11—Scap. Bleu. p. (14) (T. O. Ste. Cath. de Bologne, V. v. & p.)

12—4e Dim. de St. Joseph. (4)

13—Conf. du S. Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16)

16—T. O. B. Pierre de Sienne, C. v. & p.

18—Scap. Bleu. p. (14)

19—5e Dim. de St. Joseph. (4) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. du M. Carmel, v. & p. (13) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Scap. Bleu. p. (14) Culte perp. de St. Jos v. & p. (15) Archiconfrérie (1) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. St. Joseph, époux de la Ste. V., Abs. gén. et ind. pl. v. & p.)

22—(T. O. † St. Bienvenu d'Ancône, Ev. v. & p.) (10).

25—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Reg. et Sub tuum. p. (8) Prop. de la foi (ou octave) v. église paroissiale & p. (20) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. M. Carmel, v. & p. (13) Scap. Bleu. p. (14) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie (1) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Culte per. de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (1) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Jos. v. & p. (2) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Œuvre des Ames du Purg. v. & p. (72) (T. O. Abs. gén. et ind. pl.)

26—6e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. Bleu. p. (14)

29—(T. O. Be. Pauline Gambara-Costa, Ve. v. & p.)

31—Scap. Bleu. p. (14) Salves R. et subtuum. p. (8) Rosaire v & p. (9) archiconfrérie. (1)

---

réalité "elle en est le fruit naturel." Son but est d'unir tous les cœurs au S. Cœur de Jésus, Pour en faire partie, il suffit de faire inscrire son nom sur le régistre tenu à cet effet, et d'offrir, au moins une fois par jour, les œuvres de la journée suivant les intentions du S. Cœur de Jésus.

(17) C'est une heure que l'on consacre tous les jeudis à remercier N. S. de l'institution de l'Eucharistie.

(18) L'indulgence pl. peut se gagner en communiant soit le Jeudi st. ou le jour de Pâques.

(19) Tous les fidèles ont droit à l'indulgence de ce jour.

(20) "C'est une œuvre admirable ; elle est devenue une des plus douces consolations de l'Eglise dans ces derniers temps." Il faut réciter un *Pater* et un *Ave* chaque jour, avec l'invocation : "St. François-Xavier, priez pour nous," et payer un sou par semaine.

(21) Pour les tertiaires qui, s'étant confessés et ayant communié, renouvellent leur profession.

(22) "La Ste. Vierge a témoigné mille fois combien ces associations lui

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS **d'AVRIL.**

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

1—Scap. bleu p. (14)

2—7e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Abs. gén.)

3—(T. O. Abs. gén.) S. Benoit de S. Philadelphe, C. v. & p.

4—(T. O. Abs. gén.) S. Isidore, E. D. v. & p.

5—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.)

6—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposoires. p. (18) Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat. v. & p. (16) Heure Sainte (17) (T. O. Abs. gén. † Be. Jeanne de Signa. V. v. & p. (10)

7—Scap. bleu. p. (14) V. des Reposoires p. (18 (T. O. Abs. gén.)

8—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.

9—1er Dim. de St. Joseph. (4) Stations de Rome. v. & p. (25) Assistance au Prône. (5) Rosaire v. & p. (9) (19) Objets bénis. p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Apostolat. v. & p. (16) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Scap. bleu. p. (14) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (T. O. Abs. gén.

15—(T. O. B. Lucchesius de Poggibonzi, C. v. & p.

16—2e Dim. de S. Joseph. (4) Anniv. de la Profession de St. François., v. & p. (21)

19—)T. O. † B. Gilles d'Assise. v. & p. (10)

23—3e Dim. de St. Joseph. (4)

24—(T. O. St. Fidèle de Sigmaringue, M. v. & p.)

28—(T. O. St. Paul de la Croix. v. & p.)

30—4e Dim. de S. Joseph. (4 Culte perp. de St. Joseph. v. & p. (15) Cordon de St. Joseph. v. & p. (3) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) T. O. Patronage de St. Joseph. v. & p.)

étaient agréables, par la protection souvent miraculeuse dont elle les a couvertes, et le vrai congréganiste de Marie ne périra jamais."

(23) " O très doux Jésus ! ne soyez point mon Juge, mais mon Sauveur." Pour ceux qui la réciteront tous les jours de l'année.

(24) "Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous ; que votre grâce soit avec moi ; vous êtes bénie entre toutes les femmes et bénie soit Ste. Anne, votre Mère, de laquelle vous êtes née sans tâche et sans péché. O Vierge Marie, vous avez donné le jour à J.-C. le fils de Dieu vivant Ainsi soit-il." Pour ceux qni l'ont dite au moins dix fois par mois

(25) " C'étaient des pélérinages et des prières que les chrétiens faisaient autrefois auprès des tombeaux des Apôtres et des Martyrs." Et afin d'encourager cette pieuse coutume, les Souverains Pontifes y ont attaché, à certains jours de l'année, diverses indulgences que peuvent gagner ceux qui appartiennent au Scap. bleu, à la Conf. du Rosaire, à la Congrégation de Notre Dame, à la Conf. de la Bonne Mort, à la Conf. du Sacré-Cœur, au Scap. du Mont-Carmel, à l'Apostolat et au T.-O. de St François.

(26) Pour gagner les nombreuses indulgences du Chemin de la Croix comme pour toutes les autres, il faut être en état de grâce. Il faut de plus se lever à chaque Station. et *aller de l'une à l'autre* pour imiter le pélérinage de la Terre Sainte, méditant en même temps sur la Passion de N. S J.-C. Les personnes qui se contentent de se lever et de se remettre à genoux à la même place, ou font quelques prières sans penser à la Passion de J.-C., ne gagnent pas les indulgences. Il faut suivre les stations, et faire

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE MAI.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

1—Œuvre des Ames du Purg. v. & p. (72)

3—Prop. de la foi. v. ég. par. et p. (20) Scap. bleu. p. (14)

5—1er vendredi du mois. p. (3)

7—5e Dim. de St. Joseph. p. (4)

11—(T. O. B. Benoit d'Urbin., v. & p.)

13—(T. O. St. Pierre Régalat, C. v. & p.

14—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. + B. Gérard de Villa Magna, C. v. & p. (10)

17—(T. O. St. Paschal Baylon, C. v. & p.)

18—Scap. bleu, p. (14) Cong. de la Ste Vierge, v. & p. (22) Rosaire, v. & p. (9) Conf. de la B. Mort, v. & p. (7) Objets bénits, p. (6) Apostolat, v. & p. (16) Cordon de St. Joseph, v. & p. (2) Stations de Rome, v. & p. (25) (T. O. Abs. gén. et ind. pl. v. & p.)

19—(T. O. St. Félix de Cantalice, C. v. & p.)

20—(T. O. St. Bernardin de Sienne, C. v. & p.)

21—7e Dim. de St. Joseph. (4)

24—Rosaire v. & p. (9) Salve Reg. et Sub tuum, p. (8) T. O. B. Crispin de Viterbe, C. v. & p.)

25—(T. O. Translation du Séraphique St. François, v. & p.)

28—1er Dim. de St. Joseph. (4) Assistance au Prône (4) Conf. de la B. Mort v. & p. (7) Scap. bleu p. (14) Rosaire v. & p. (9) (19) Objets bébits p. (6) Cordon de St. Joseph v. & p. (2) (T. O. abs. gén. et ind. pl. v. & p. St. Ferdinand, roi de Castille, C., v. & p.)

29—(T. O. Be. Humiliane de Florence, Ve. v. & p.)

30—(T. O. + St. Jean de Prado, M., v. & p. (10)

31—(T. O. Ste. Angèle de Merici, V., v. & p.)

---

au moins un pas chaque fois. Lorsqu'il y a concours, ou pour cause d'infirmité, il est permis de rester à la même place, faisant toutefois quelque mouvement à chaque station. **Nota Bene.**— Le Chemin de la Croix peut aussi se faire debout en marchant, (ce qui est une parfaite imitation de N, S. marchant au Calvaire,) allant d'une station à l'autre, et méditant sur la Passion de notre Divin Sauveur. Ceci peut surtout se pratiquer, lorsqu'il n'est pas possible de se mettre à genoux convenablement dans les allées.

(27) Il consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Il faut de plus avoir communié ce jour-là.

(28) En l'honneur de la Ste. Trinité et de la Vierge Immaculée, et pour les besoins de l'Eglise. Cette indulgence est admirable. Elle comprend " toutes les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'Eglise de la Portioncule à Assise, l'Eglise de St Jacques de Compostelle, et les Lieux-Saints." Elle ne peut être gagnée que par ceux qui porte le Scapulaire bleu.

(29) " O! bon et très doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contem-

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE JUIN.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

2—1er vendredi du mois. p. (3) (T. O. Be. Baptiste Varani de Camerino, Ve. v. & p.)

4—2e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. bleu. p. (14) Rosaire. v. & p. (9) (19) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

8—Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Heure sainte. (17) Rosaire. v. & p. (9) (19) Conf. de la B. Mort. v. & p. (17) Objets bénits. p. (6) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

11—3e Dim. de St. Joseph (4)

13—(T. O. St. Antoine de Padoue, C. v. & p.)

16—Confrérie du S. Cœur. p. (12) Apostolat. p. (16) (T. O. Abs gén. et Ind. pl. v. & p.)

18—4e Dim. de St. Joseph. (4)

19—(T. O. Be. Micheline de Pesaro, Ve. v. & p.)

21—50e Ann. de Pie IX comme Tertiaire. Abs. gén. et bénéd. papale.

25—5e Dim. de St. Joseph. (4) Archiconfrérie. (1) Objets bénits. p. (6) Scap. bleu. (14)

27—(T. O. + C. Bienvenu de Gubbio, C. v. & p. (10)

29—Assistance au Prône. (5) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. bleu. p. (14) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. St. Pierre et St. Paul. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

---

ple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà le saint Roi David prononçait de vous, O aimable Jésus! *ils ont percée mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*" Cette prière doit être récitée devant une image de Jésus crucifié, le crucifix de l'autel, par exemple. Il faut y ajouter 5 *Pater* et 5 *Ave* pour le Pape.

(30) C'est la valeur satisfactoire de nos œuvres que nous cédons aux âmes souffrantes, ainsi que les suffrages qui nous seront appliqués après notre mort. L'Eglise l'appelle "Acte héroïque de charité envers les Ames du Purgatoire," ce qui nous donne une haute idée de sa valeur.

(31) Tous les mercredis de l'année. Voir le No 13.

)32) Le premier dimanche de chaque mois. Voir le No 14.

(33) Tous les vendredis, ou dimanches, si légitimement empêchés le vendredi. Il faut de plus méditer pendant quelque temps sur la Passion de N. S. Il s'appelle aussi Scapulaire de la Passion. Aucune prière n'est exigée : il suffit de le porter. N. S. a promis une grande "augmentation "de foi, d'espérance et de charité tous les vendredis à ceux qui porteraient "ces précieuses livrées de sa passion."

(34) Tous les lundis, en entendant la messe pour les Ames du Purgatoire. La communion n'est pas nécessaire. Voir le No 30.

(35) Le jour de l'assemblée. Voir le No 22

(36) "Saint, Saint, Saint, le Seigneur, Dieu des armées : la terre est "remplie de votre gloire : Gloire au Père, Gloire au Fils, Gloire au Saint "Esprit." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(37) Pour remercier la Ste Trinité des grâces accordées à Marie, spécia-

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE **JUILLET.**

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

2—6e Dim. de St. Joseph (4) Salve Reg., et Sub tuum, p. (8) Scap. M. Carmel, v. & p. (13) Cordon de St. Joseph, v. & p. (2) Rosaire, v. & p. (9) (T. O. Visitation de la très-sainte Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. et p.)

7—1er vend. du mois. p. (3) (T. O. B. Laurent de Brindes, C. v. & p.)

8—(T. O. Ste. Elizabeth, reine de Portugal, Ve. v. & p.)

9—7e Dim. de St. Joseph (4) (T. O. Ste Véronique Giuliani, V. v. & p.)

10—(T. O. St. Nicolas et comp. MM. v. & p.)

14—(T. O. St. Bonaventure, Ev. et D. v. & p.)

15—(T. O. + Be. Angéline de Marsciano, Ve. v. & p. (10)

16—1er Dim. de St. Joseph (4) Scap. M. Carmel ou Oct. p. (13) Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) (T. O. Canonisation de St. François, v. & p.)

20—O très doux Jésus! etc., ou dans l'Oct. v. & p. (23)

22—Archiconfrérie. (1)

23—2e Dim. de St. Joseph. (4)

24—(T. O. St. François Solano, C. v. & p.)

26—Je vous salue, etc. v. & p. (24) Scap. M. Carmel, v. & p. (13)

27—(T. O. † Ste. Cunégonde, Reine de Portugal, V. v. & p. (10)

30—3e Dim. de St. Joseph. (4)

---

lement dans sa glorieuse Assomption. A ceux qui les réciteront tous les jours du mois le matin, le midi et le soir.

(38) Pour obtenir une bonne mort. 1. "Nous offrons à la Très-Ste. Trinité les mérites de J.-C. en actions de grâces du très précieux sang que " Jésus a répandu pour nous dans le jardin ; et par ses mérites, nous supplions la divine Majesté de nous pardonner nos péchés." *Pater, Ave, Gloria.* " 2. Nous offrons à la Très-Ste. Trinité les mérites de J.-C. en " actions de grâces de la très précieuse mort qu'il a endurée pour nous " sur la croix : et par ses mérites, nous supplions la Divine Majesté de " nous remettre les peines dûes à nos péchés." *Pater, Ave, Gloria.* 3. "Nous " offrons à la Très-Ste. Trinité les mérites de J.C. en actions de grâces de " la charité ineffable avec laquelle il est descendue des cieux en terre, " pour s'y revêtir de notre humanité, pour souffrir et mourir pour nous en " croix ; et par ses mérites, nous supplions la Divine Majesté de conduire " nos âmes à la gloire céleste après notre mort." *Pater, Ave, Gloria.* Pour " ceux qui les feront chaque jour du mois.

(39) " Dieu soit béni. Béni soit son Saint Nom. Béni soit Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme. Béni soit le nom de Jésus. Béni soit Jésus au très St. Sacrement de l'autel. Bénie soit l'incomparable Mère de Dieu, la T. Ste Vierge Marie. Bénie soit sa sainte et Immaculée Conception. Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère. Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses saints. " Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois en réparation des blasphèmes.

(40) Pour ceux qui réciteront l'un ou l'autre tous les jours du mois.

(41) " Ame de Jésus, sanctifiez-moi. Corps de Jésus, sauvez-moi. Sang de Jésus, enivrez-moi. Eau du Côté de Jésus, purifiez-moi. Passion de

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS D'AOUT.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois

2—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Dédicace de N. D. des Anges ou de la Portioncule. Abs. gén. et Ind. pl. à chaque visite et prière pour le Pape. (71)

4—1er vend. du mois. p. (3) (T. O. Solennité de St. Dominique, Patriarche de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ind. des Stations de Rome, v. & p.

5—Salve R. et Subtuum, p. (8) Rosaire, v. & p. (9)

6—4e Dim. de St. Joseph. (4)

12—(T. O. Ste. Claire d'Assise. V. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

13—5e Dim. de St. Jos. (4) (T. O. ✝ B. P. de Mogliano, C. v. & p). (10)

14—(T. O. ✝ B. Sanctès de Montefeltro, C. v. & p.) (10)

15—(T. O. Assomption de la Très-Ste. Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

16—(T. O. St. Roch de Montpellier, C. v. & p.)

17—(T. O. Be. Claire de Montefalco, Ve. v. & p.)

19—(T. O. St. Louis, Ev. et C. v. & p.)

20—6e Dim. de St. Joseph. (4) Litanies de la Ste. V. v. & p.) (11) Salve R., et Sub tuum., p. (8) Prop. de la Foi ou Oct. v. ég. par, v. & p. (20) Conf. du S. Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) Congrég. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) (19) Archiconfrérie. (1) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Culte perp. de St. Joseph v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Œuvre des Ames du Purg. v. & p. (72)

25—(T. O. St. Louis, roi de France. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

27—7e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

Jésus, fortifiez-moi. O Bon Jésus, exaucez-moi. Cachez-moi dans vos plaies Ne permettez pas que je me sépare de vous. Défendez-moi contre le malin esprit. Appelez-moi à l'heure de ma mort. Et commandez que je vienne à vous, afin que je vous bénisse avec vos Elus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(42) " Loué et remercié soit à tout moment le très-saint et divin Sacrement." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(43) " Mon aimable Jésus, pour vous témoigner ma reconnaissance, et en réparation de mes infidélités, je vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à vous, et je me propose avec vo re grâce de ne plus vous offenser," Cette offrande doit se faire en présence d'une image du Sacré-Cœur de Jésus. Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois,

(44) Pour honorer le grand Mystère de l'Incarnation. A ceux qui le récitent à genoux et au son de la cloche, chaque jour du mois, soit le matin, le midi ou le soir ; debout le samedi soir et tout le Dimanche. En temps pascal, le *Regina cœli* remplace *l'Angelus* pour ceux qui le savent.

(45) Deux Dimanches par mois à son choix pour ceux qui la récitent comme au No. 8.

(46) " Doux cœur de Marie, soyez mon salut." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE **SEPTEMBRE**.

Voir aussi (*page* 18) *celles que l'on peut gagner chaque mois.*

1—1er vend. du mois p. (3) (T. O. Be. Isabelle de France, sœur de St. Louis, Ve. v. & p.)

3—1er Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. † BB. Jean et Pierre, MM. v. & p. (10)

4—(Ste. Rose de Viterbe, V. v. & p.)

8—Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. Nativité de la Ste. Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p. † Ste. Séraphine Sforza, Ve. v. & p. (10)

10—2e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. bleu. p. (14) Litanies de la Ste. V. v. & p. (11) Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) Apostolat. v. & p. (16) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. M.-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) Cong. de la Ste. V. v. & p. (22) Archiconfrérie. (1) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Culte perp. de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6)

11—(T. O. B. Bernard d'Offide, C. v. & p.)

17—3e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Reg., et Sub tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9) (T. O. Fête des Stigm. de St. François. v. & p.)

18—(T. O. St. Joseph de Copertino, C. v. & p.)

24—4e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina et Sub tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

25—(T. O. St. Pacifique du St. Séverin, C. v. & p.)

26—(T. O. Be. Lucie de Calatagirone, Ve. v. & p.)

29—Scap. M.-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72)

---

(47) " Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, qu'il ne fut jamais ouï qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, je cours à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O mère du Verbe, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer. " Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(48) " Ange de Dieu qui êtes mon gardien par un bienfait de la charité divine, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il. " Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(49) On récite à genoux, (à moins d'infirmité,) pour les agonissants ; les trois *Pater*, en mémoire de la Passion et de l'agonie de Notre-Seigneur, et les trois *Ave*, en mémoire des douleurs de Marie au pied de la croix, pendant l'agonie de son divin Fils. Pour ceux qui les disent tous les jours du mois. Dévotion aimable et bien efficace qui, tout en compâtissant aux souffrances de Jésus et aux douleurs de Marie, nous rappelle chaque jour combien les choses du monde sont petites à ce moment suprême.

(50) " Donnez-nous la paix, Seigneur, dans les jours de notre vie, car il n'est personne qui combatte pour nous, sinon vous, qui êtes notre Dieu, " " Que la paix règne sur toi, ô Jérusalem ! Et l'Abondance dans tes tours. " " Prions. O ! Dieu, de qui procédent les justes désirs, les sages conseils, et les œuvres saintes, donnez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs, étant soumis à vos commandements, et

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS D'OCTOBRE.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

1—5e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Reg., et Sub tuum. p. (8) Rosaire. v. & p. (9) Scap. M.-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) (T. O. + Be. Louise de Savoie. Ve. v. & p. (10)

4—(T. O. Solennité de St. François. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

5—(T. O. Commémoration des Frères et des Sœurs défunts des Trois Ordres. v. & p.)

6—1er vendredi du mois. (3) (T. O. Ste. Marie Françoise des cinq plaies, Ve. v. & p.)

8—6e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Reg., et Sub tuum. p. (8) v. & p. (9) (T. O. + Ste. Brigitte, Reine de Suède, Ve. v. & p. (10)

12—(T. O. St. Séraphin de Montegranaro. v. &. p.)

13—(T. O. St. Daniel et Comp. MM. v. & p.)

15—7e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Reg., et Sub tuum. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

16—Scap. M.-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14)

19—(T. O. St. Pierre d'Alcantara, C. v. & p.)

20—(T. O. St. Elzéar, Comte d'Arian, C. v. & p.)

22—1er Dim. de St. Joseph. (4) Salve Reg. et Subtuum. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

23—(T. O. St. Jean de Capistran, C. v. & p.)

26—(T. O. B. Bonaventure de Potenza, C. v. & p.)

27—(T. O. St. Ives de Bretagne, C. v. & p.)

29—2e Dim. de St. Joseph (4)

30—(T. O. B. Ange d'Acri, C. v. & p.)

---

délivrés de la crainte de nos ennemis, nous ayons par votre protection des jours tranquilles. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. " Pour ceux qui la récitent tous les jours.

(51) " Ils (les 24 vieillards) avaient des coupes d'or pleines de parfums qui sont les oraisons des saints. " *St Jean.* " Aussi qu'y a-t-il de plus excellent qne l'oraison. " *St. Augustin.* " Et j'ose promettre le ciel à ceux qui feront, chaque jour un quart d'heure d'oraison. " *Ste- Thérèse.* Pour ceux ceux quf, chaque jour, feront au moins un quart d'heure de méditation ou oraison mentale.

(52) Pour ceux qui les auront récités tous les jours du mois.

(53) " O très-miséricordieux Jésus, plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre saint Cœur, et par les douleurs de votre Mère Immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et qui, aujourd'hui même, doivent mourir. Ainsi soit-il. Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants." En honorant le cœur agonisant de Jésus, on prie pour ceux qui sont alors en agonie et qui mourront dans cette journée. Pour ceux qui la récitent pendant tout le mois, trois fois par jour, à des moments différents.

(54) Deux jours de chaque mois, au choix des associés. Voir le No. 20

(55) Le troisième dimanche de chaque mois, en assistant à la procession. — " Elle a pour but d'honorer Notre Seigneur Jésus Christ dans le sacrement de son amour et de réparer les outrages qu'il y reçoit de l'ingratitude des hommes." Il n'y a aucune prière requise spécialement.

INDULGENCES PLENIERES DURANT LE MOIS DE **NOVEMBRE.**

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

1—Salve Reg. et Sub tuum, p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. bleu. p. (14) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Œuvre des Ames du Purg. v. & p. (72) (T. O. Fête de la Toussaint. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

2—Œuvre des âmes du Pur. v. & p. (72) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16)

3— 1er vend. du mois. p. (3)

5—3e Dim. de St. Joseph. (4)

12—4e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Didace d'Alcala, C. v. & p.)

14—(T. O. B. Gabriel Ferreti, C. v. & p.)

16—(T. O. † Ste. Agnès d'Assise, V. v. & p. (10)

17—(T. O. † Be. Salomé, Princesse de Pologne, Ve. v. & p. (10)

19—5e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Ste. Elizabeth, Ve. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

21—Salve Reg., et Sub tuum, p. (8) Rosaire v. & p. (9) Scap. M.-Carmel. v. & p. (13) (T. O. Présentation de la T.-S. Vierge au temple. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

25—(T. O. Ste. Catherine, V. M. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

26— 6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Léonard de Port Maurice, C. v. & p.)

28—(T. O. St. Jacques de la Marche, C. v. & p.)

29—(T. O. Fête de tous les saints des trois Ordres. Rénovation de la Profession. v. &. p.)

---

(56) Le 1er vendredi et le 1er dimanche de chaque mois, et un autre jour, à son choix. Voir aussi le No. 12.

(57) Deux jours à son choix dans le mois. Voir aussi les Nos. 14 et 32.

(58) Le dernier dimanche de chaque mois à ceux qui récitent ensemble le chapelet au moins trois fois par semaine.

(59) Le 1er dimanche de chaque mois.

(60) Deux fois par mois au choix des associés.

(61) Un jour par mois ; (de plus, les jours de grand'messe et services célébrés pour les défunts.)

(62) Le 1er vendredi et le 1er dimanche. et un autre jour de chaque mois aux associés qui auront récité chaque jour du mois le *Pater*, *Ave* et *Credo*, avec l'aspiration : "Cœur aimable de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus." Egalement un autre vendredi et un autre jour du mois, mais avec visite et prière pour le Pape. Voir aussi les Nos. 3 et 16.

(63) Il suffit de faire, pendant trois jours, quelque prière, en l'honneur de la Ste Trinité et communier le dernier jour.

"(64) Que la très-juste, la très.haute et très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses." Pour ceux qui auront récité cette petite prière tous les jours de l'année.

(65) On fait un jour quelconque pendant l'année une heure de méditation et prières pour honorer Notre-Dame des Douleurs.

(66) Le jour où l'on fait la commemoration des associés défunts.

(67) Une fois l'année pendant les 40 heures ; une autre fois l'année pendant les exercices d'une retraite et un autre jour de l'année, à son choix.

INDULGENCES PLENIÈRES, DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE.

Voir aussi (page 18) celles que l'on peut gagner chaque mois.

1—1er vend. du mois p. (4) (T. O. St. Josaphat Ev. M. v. & p.

3—7e Dim. de St. Joseph. (4)

5—Prop. de la Foi. ou oct. v, ég. par et p.

8—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Reg., et Sub tuum, p. (8) Conf. du S.-Cœur, v. & p. (12) Scap. M. Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Œuvre des âmes du Purg. v & p. (72) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Conf. de Rosaire, v. & p. (9) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) (19) Archiconfrérie. (1) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7). Culte perp. de St. Joseph. v. & p. (15 Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) (T. O. Solennité de l'Imm. Conception de la T.-Ste. Vierge, Patronne des trois Ordres de St. François. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.

9—(T. O. + Be. Elisabeth de Waldsech appelée la Bonne. Ve. v. & p.) (10)

10—1er Dim. de St. Joseph. (4)

12—(T. O. Invention du corps du Séraphique St. François, v. & p.)

14—(T. O. Be. Delphine, Ve. v. & p.)

17—2e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. + Be. Marguerite Colonna. V. v. & p. (10)

18—Salve Reg., et Sub. tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

24—3e Dim. de St. Josedh. (4)

25—Assistance au prone. (5) Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat v. & p. (16) Scap. bleu p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Rosaire. v. & p. (9) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. Nativité de N. S. J.-C. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

27—Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Archiconfrérie. (1) Apostolat. v. & p. (16) Objets bénits. p. (6)

---

(68) Un jour à son choix pour ceux qui le récitent tous les jours de l'année.

(69) Le jour anniversaire de leur baptême, pour ceux qui ont récité chaque jour l'*Ave Maria* pour la conversion des pécheurs.

(70) Le jour choisi pour les pratiques du culte perpétuel. Voir le No. 15.

(71) Cette indulgence extraordinaire que St François a obtenue de Jésus—Christ même, et qui fut confirmée par les Souverains Pontifes, peut être gagnée par tous les fidèles, en visitant Notre-Dame des Anges, à Montréal, affiliée à Notre-Dame des Anges, à Assise, ou toute église franciscaine: (et cela, autant de fois qu'ils la visitent) y priant chaque fois pour le Pape.

72. L'œuvre des âmes du Purgatoire renferme une Association du Chemin de la Croix et une Association de Messes. On peut appartenir à l'un e ou à l'autre, ou à toutes les deux.

73. La communion réparatrice a été proposée comme un souvenir du Jubilé de 1875. Des grâces précieuses et abondantes y sont attachées. Il suffit de donner son nom, et de faire la sainte communion, soit une fois par semaine, ou une fois par mois.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

QUE L'ON PEUT GAGNER

CHAQUE FOIS.—Le Chemin de la Croix, (26)
Repas de charité, p. (27) Six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, (28)
UNE FOIS PAR JOUR.—O ! Bon et très-doux Jésus, p. (29) Cession v. & p, (30)
UNE FOIS PAR SEMAINE.—Scap. Mont-Carmel, v. ég. par. & p, (31)
Scap. Rouge, p. (33) Cession v. & p. (34)
Cong. de la Ste. Vierge, v. & p. (35) Communion réparatrice, v. & p. (73)
UNE FOIS PAR MOIS.—Saint, Saint, Saint, v. & p. (36), Scap. bleu, p. (32
3 *Gloria Patri*, (37 Trois offrandes à la Ste Trinité, p. (38)
Louange au St nom de Dieu. v. & p. (39)
Veni Creator .... *Veni Sancte Spiritus* .... p. (40)
Anima Christi . etc. v. & p. (41). Loué et remercié, p. (42)
Mon Aimable Jésus, p. (43) *L'Angelus* p. (44)
Salve Regina, etc., et *Sub tuum*, p. (45)
Doux cœur de Marie, etc., v. & p. (46) Souv.-vous, etc v. & p. (47)
Ange de Dieu, etc., v. & p, (48) 3 *Pater* et *Ave*, p. (49)
Donnez-nous la paix, etc., v. & p. (50)
Méditation ou oraison mentale, p. (51(
Acte de Foi, d'Espérance et de Charité, p. (52)
O ! très-miséricordieux Jésus, etc., v. & p. (53).
Prop. de la Foi, v. ég ; par ; & p. (54)
Conf. du St. Sacrement, v. & p. (55) Conf. du S.-Cœur, p (56)
Scap. Bleu v. & p. (57) Chapelet, v. & p. (58)
Conf, du Rosaire, v. & p. (59) Archiconfrérie, v. & p. (60)
Uniou de prière, p. (61) Apostolat, p. (62)
UNE FOIS PAR AN.—Triduo en l'honneur de la T.-Ste Trinité, v. & p. (63)
Conformité à la volonté de Dieu, p. (64)
Notre-Dame de Compassion, (65) Prop. de la Foi, v. ég. par & p. (66)
Scap. Bleu. p (67) Chapelet, (68) Archiconfrérie, (69)
Culte perpétuel de St. Joseph, v. & p. (70)
Œuvres des âmes du Purg. v. & p. (72).
A L'HEURE DE LA MORT.—Pour ceux qui auront souvent récité le " *Salve Regina* et *Sub tuum*. " (8)
Pour ceux qui auront souvent récité la prière " Ange de Dieu " (48)
Pour ceux qui auront souvent récité les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, (52)
Pour ceux qui auront souvent fait l'acte de conformité à la volontè de Dieu. (64).
Pour les associés du St. Sacrement, (50)
Pour les associos du Sacré-Cœur, invoquant alors le St N. de Jésus (12
Pour les associés du Rosaire. (9)
Pour ceux qui appartiennent à la Congrégation de la Ste Vierge. (22)
Pour les associés de l'Archiconfrérie, en invoquant le N. de Jésus,(1).
Pour les associés de la Bonne Mort. (7)
Pour les associés du culte perpétuel de St. Joseph. (15)
Pour ceux qui portent le Scap. Rouge, (33)
Pour ceux qui portent le Scap. Mont-Carmel. (13)
Pour ceux qui portent le Scap, Bleu, (14)
Pour ceux qui portent des objets bénits, (16)
Pour ceux pui portent le cordon de St. Josbph, (2)
Pour les associées des âmes du Purgatoire, (72)
Pour les associés de la Communion réparatrice, (73)

JANVIER (*Consacré à l'Enfant Jésus.*)

LUNE. { P. L. le 4, à 6h. 4m. du mat. | N. L. le 19, à 11h. 40m. du mat.
D. Q. le 12, à 10h. 53m. du mat. | P. Q. le 26, à 2h. 50m. du mat.

1 DIM.—CIRCONCISION *de N.-S. J.-C.* "Huit jours après sa naissance, l'enfant fut circoncis, et on le nomma JESUS, comme l'ange l'avait nommé."

2 LUN. — *Octave de St. Etienne.* (*S. Macaire d'Egypte, solitaire.* Il faut, disait-il, qu'un solitaire s'applique au jeûne, comme s'il était assuré d'avoir cent ans à vivre ; mais il doit au contraire réprimer ses passions, oublier les injures, résister à la tristesse et supporter les douleurs, comme s'il devait mourir le jour même.)

3 MAR.—*Octave de St. Jean.* (*Ste. Julienne, vierge et martyre.* Etant miraculeusement guérie de ses blessures, elle aperçut soudain un démon enchaîné à ses pieds. Cet infâme monstre se pleignit de ce qu'après avoir triomphé de tant d'hommes, il se voyait vaincu par une jeune fille.)

4 MER.—*Octave des SS. Innocens.* (*Les Frères Faustin et Jovite, martyrs.* L'empereur Adrien les fit conduire au temple où se trouvait la statue d'une fausse divinité qui était richement parée, et avait la tête entourée de plusieurs rayons d'or; mais Faustin et Jovite ayant invoqué le nom du vrai Dieu, la statue fut incontinent couverte de suie, et les rayons de sa tête parurent comme des charbons éteints.

5 JEU.—*Vigile.* (*S. Simon stylite.* Il passa 37 années de sa vie sur une colonne au milieu des plus grandes austérités, et exposé à toutes les intempéries des saisons.)

6 VEN.—EPIPHANIE, *ou adoration des Mages.* "Nous avons vu son étoile dans l'Orient, et nous sommes venus l'adorer."

7 SAM.—*Octave.* (*S. Lucien d'Antioche, martyr.* Son corps, jeté à la mer, y fut conservé par le Créateur des eaux pendant quatorze jours, c'est-à-dire, autant de temps qu'on lui fit souffrir le martyre. Un de ses disciples, averti en songe, se rendit sur le rivage, où un dauphin le rapporta sur son dos. La main qui avait purgé les stes. Ecritures des erreurs qui s'y étaient glissées, seule y manquait ; mais peu après la mer l'apporta sur ses ondes, et elle se réunit d'elle-même au corps du saint.)

8 DIM.—1er. *Après l'Epiphanie.* (*S. Appollinaire l'apologiste, évêque.* Il fut un des plus illustres prélats du deuxième siècle. Il se distingua par ses écrits contre les héritiques, et plus encore par sa très-remarquable apologie de la religion chrétienne qu'il adressa à Marc-Aurèle à l'occasion de la grande victoire qu'il remporta par les prières de la légion chrétienne qui était dans son armée, et que cet empereur nomma depuis "légion fulminante.")

9 LUN.—*De l'Octave.* (*S. Julien et Ste. Basilisse, martyrs.* Ayant fait vœu de chasteté dans le mariage, ils entendirent soudain un chœur d'anges qui chantait: "Tu as vaincu, O Julien, tu as vaincu ;" tandis qu'un autre chœur redisait: "Sois bénie, O Basilisse, tu t'es rendue digne de la vie éternelle.")

10 MAR.—*De l'Octave.* (*S. Guillaume, archevêque de Bourges.* A sa mort on aperçut sur le palais épiscopal une étoile si brillante que sa clarté pouvait le disputer avec celle du soleil.)

11 MER.—*De l'Octave.* (*S. Théodose le Cénobiarque.* La première leçon qu'il donna à ses moines fut d'avoir sans cesse devant les yeux l'image de la mort, moyen le plus efficace de rester vertueux.)

12 JEU.—*De l'Octave.* S(. *Arcade, martyr.* Savez-vous, dit Arcade à son juge, ce que c'est qu'un serviteur de Dieu? C'est un homme qui ne se laisse ni affaiblir par l'amour de la vie ni ébranler par la crainte de la mort, car J.-C. est sa vie, et la mort est un gain pour lui.)

JANVIER.—(*Continuation.*)

13 VEN.—*Octave de l'Epiphanie.* (*Ste. Véronique de Milan, religieuse augustine.* Elle se décourageait de ce qu'elle ne savait pas lire, mais un jour la Ste. Vierge lui dit, pour la consoler: " Il suffit que tu connaisses trois lettres. La 1re. est la pureté de cœur; la 2e. de ne murmurer jamais; la 3e. d'avoir chaque jour, un temps marqué pour méditer sur la passion de J.-C.) "

14 SAM.—*S. Hilaire, évêque de Poitiers et docteur de l'Eglise.* La prière a été un thème favori dans ses écrits. Il l'appelle un cri de l'âme; il dit qu'elle est la plus noble occupation de l'homme sur la terre, et que ne pas prier est une malédiction du ciel.

15 DIM.—2e. *Après l'Epiphanie. S. Nom de Jésus.* Le nom de Jésus est un miel à la bouche, une mélodie à l'oreille, un chant d'allégresse au cœur. —St. Bernard.

16 LUN.—*S. Marcel, Pape, martyr.* Le tyran Maxence le fit fouetter avec rigueur, puis il le condamna à demeurer dans une étable pour y panser les bêtes de somme.

17 MAR.—*S. Antoine, Père des Solitaires.* Après avoir passé les nuits en prières, il se plaignait le matin, de ce que le soleil, par sa lumière, lui enlevait la véritable lumière.

18 MER.—*Chaire de St. Pierre à Rome.* L'an 44 de N.-S. Pierre, par une inspiration divine, établit son siége apostolique à Rome qui, étant la maîtresse du monde, devait être aussi l'organe de la vérité.

19 JEU.—*S. Canut, roi de Danemark, martyr.* Au milieu de la gloire de ses triomphes, il mit son diadème royal aux pieds de J.-C. crucifié, et se consacra, lui et son royaume, au Roi des rois.

20 VEN.—*SS. Fabien, pape, et Sébastien, capitaine des gardes prétoriennes, martyrs.* L'Empereur Dioclétien ordonna que Sébastien fut attaché à un poteau, et percé de flèches par les soldats de sa garde, ce qui fut cruellement exécuté.

21 SAM.—*Ste. Agnès, vierge et martyre.* S. Augustin observe que le nom d'Agnès signifie chasteté en grec et agneau en latin; et elle put dire avec raison à ses persécuteurs: " Vous pouvez souiller vos épées dans mon sang, mais vous ne pourrez jamais attenter à la pureté de mon corps qui est consacré à J.-C."

22 DIM.—3e *Après l'Epiphanie. Du dimanche.* (*S. Jean l'aumonier, patriarche d'Alexandrie.* En arrivant à Alexandrie, il se fit faire une liste de ceux qu'il appelait ses maîtres, c.-à-d. les pauvres, et on rapporte que ses magasins se remplissaient miraculeusement à mesure qu'il les vidait pour leurs besoins.)

23 LUN.—*Epousailles de la Be. Vierge Marie.* O Marie et Joseph, pair sans pair, lys sacrés d'incomparable beauté entre lesquels le Bien-Aimé se repait, et repait tous ses amants.—S. Frs. de Sales.

24 MAR.—*S. Timothée, évêque d'Ephèse et martyr.* S. Paul l'appelle un homme de Dieu, et il déclare que personne ne lui fut plus uni d'esprit et d'affection que Timothée.

25 MER.—*Conversion de S. Paul.* " Allez, dit le Seigneur à Ananie, c'est un vase d'élection, et un homme que j'ai choisi pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois, et devant les enfants d'Israël. "

26 JEU.—*S. Polycarpe, évêque de Smyrne, martyr.* En entrant dans l'amphithéâtre, il entendit une voix qui lui criait du haut du ciel: " Polycarpe, sois ferme. " Et le vénérable vieillard de 86 ans consomma glorieusement son sacrifice.

27 VEN.—*S. Jean Chrysostôme, patriarche de Constantinople et docteur de l'Eglise.* Lorsqu'il fut ordonné prêtre, on vit une colombe venir se reposer sur sa tête.

JANVIER.—(*Continuation.*)

28 SAM.—*S. Paul, 1er. ermite.* Il vécut dans le désert jusqu'à l'âge de 113 ans, connu de Dieu seul. Un corbeau lui apportait chaque jour la moitié d'un pain.

29 DIM.—4e *Après l'Epiphanie. S. François de Sales, évêque de Genève, docteur de l'Eglise.* Sa douceur était admirable, et il disait qu'à l'exemple de N.-S., il n'y avait rien à craindre à pratiquer cette belle vertu.

30 LUN.—*Ste. Martine, vierge et martyre.* Amenée dans l'amphithéâtre, on détacha un lion furieux pour la dévorer ; mais cet animal farouche, au lieu de lui faire aucun mal, se coucha à ses pieds comme un petit chien, et lécha ses plaies.

31 MAR.—*S. Pierre Nolasque, fondateur de l'Ordre de la Merci.* Gouverneur du fils du roi d'Aragon, il persuada à plusieurs gentilshommes de la cour de se joindre à lui, afin de travailler à la rédemption des captifs ; ce qui fut si agréable à la Mère de toute miséricorde, qu'elle lui apparut pour lui enjoindre de fonder un Ordre sous le nom de N.-D. de la Merci.

FEVRIER (*Consacré à la Ste. Famille.*)

LUNE.	P. L. le 3, à 1h. 3m. du mat.	N. L. le 17, à 9h. 55m. du soir.
	D. Q. le 11, à 3h. 39m. du mat.	P. Q. le 24, à 4h. 36m. du soir.

1 MER. — *S. Ignace, patriarche d'Antioche, martyr.* " Souffrez, écrivait Ignace aux fidèles qui priaient pour sa délivrance, souffrez que je sois la pâture des bêtes. Je suis le froment de Dieu, et je serai moulu par la dent des lions pour devenir un pain tout pur de J.-C. "

2 JEU.—*Présentation de N.-S. au temple, et Purification de la Ste. Vierge.* Allons à l'église comme Siméon va au temple, par le mouvement de l'Esprit de Dieu, pour y reconnaître J.-C., notre pontife et notre victime.

3 VEN—*S. Vincent, diacre, et S. Anastase, moine, martyrs.* Le prix de ma couronne et la gloire de mon combat dépendent des excès de ta cruauté, disait Vincent au tyran Dacien.

4 SAM.— *S. André Corsini, religieux carme et évêque de Fiésoli.* André, fuyant pour ne pas être nommé évêque, entendit une voix qui lui dit : " Ne crains pas, André, je serai ton gardien, et Marie sera en toutes choses ton aide et ta protection. "

5 DIM.—*Septuagésime.* (*Solennité de la Purification*). " Après votre enfantement, vous êtes demeurée vierge toute pure. Mère de Dieu, intercédez pour nous. "

6 LUN.—*S. Tite, évêque, disciple de S. Paul.* Que ceux qui croient en Dieu, aient soin d'être les premiers à pratiquer les bonnes œuvres. ST. PAUL A TITE.

7 MAR.—*Prière de N.-S.* N.-S. nous a donné l'exemple de la prière pour nous en montrer la nécessité. D'ailleurs il a dit : " demandez et vous recevrez. " Dieu est tout-puissant, et il peut nous accorder tout ce dont nous avons besoin, mais il veut que nous le lui demandions.

8 MER.—*S. Jean de Matha, fondateur de l'Ordre de la Ste. Trinité.* Un jour, pendant qu'il s'entretenait dans la solitude avec l'ermite Félix, (St. Félix de Valois) ils aperçurent un cerf qui venait à eux, portant au milieu de son bois une croix rouge et bleue ; et cette croix devint le symbole du nouvel Ordre.

9 JEU.—*S. Raymond de Pennafort, religieux dominicain.* Voulant s'éloigner de la cour qui se trouvait alors dans l'île de Majorque, et ne trouvant point d'embarcation, il étendit son manteau sur la mer, en releva l'extrémité qu'il attacha à son bâton sous forme de voile, et fit soixante lieues en

FEVRIER—(*Continuation.*)

six heures sur ce navire d'une nouvelle espèce. Arrivé à Barcelone, les portes du couvent s'ouvrirent d'elles-mêmes pour le recevoir.

10 VEN.—*Ste. Scholastique, vierge, abbesse.* Elle était sœur de S. Benoit. Un jour, Benoit priant dans son monastère, et levant les yeux, vit l'âme de sa sœur s'élever au ciel sous la forme d'une colombe. Scholastique venait en effet de mourir.

11 SAM.—*Ste. Geneviève, vierge.* C'était une petite bergère. Docile à la grâce, elle devint une grande sainte. Elle est la patronne de Paris.)

12 DIM.—*Sexagésime.* C'est la préparation au saint temps du carême. L'Eglise retranche de ses offices tous les chants de joie, et présente aux fidèles les vérités les plus propres à les porter à la pénitence et à la pratique des bonnes œuvres.

13 LUN.—*Les martyrs Japonais.* Ils étaient vingt-trois, tous enfants de S. François, qui, avec trois autres compagnons, eurent le bonheur de souffrir le martyre de la croix, en évangélisant le Japon dans le 16e siècle. Ils ne cessèrent de proclamer la foi du Christ du haut de cette véritable chaire de vérité.

14 MAR.—*De la Passion de N.-S.* Il a souffert pour nous jusqu'à la mort et à la mort de la croix. Honorons ses souffrances par l'amertume salutaire que produit dans le cœur la haine du péché qui l'a attaché à la croix.

15 MER.—*Ste. Agathe, vierge, martyre.* Le tyran la fit rouler sur des têts de pots cassés et des charbons ardents. mais elle resta inébranlable.

16 JEU.—*S. Romuald, fondateur de l'ordre des Camaldules.* Son occupation favorite était la lecture de la vie des saints dont il tâchait d'imiter les vertus.

17 VEN.—*S. Ildefonse, archevêque de Talède.* Il naquit le jour de la fête de l'Immaculée Conception, et fut toujours un grand serviteur de Marie. Il combattit courageusement et glorieusement contre Helvidius et Nestorius qui niaient la virginité de la mère de Dieu, et on rapporte que la Vierge apparut un jour à ce zélé défenseur de sa gloire.

18 SAM.—*S. Siméon, évêque de Jérusalem.* Il était cousin germain de N.-S. et fut un de ses disciples assidus. Il eut le bonheur de mourir sur une croix comme le Sauveur du monde, étant âgé de 120 ans.

19 DIM.—*Quinquagésime.* Ce sont les Dimanches qui se rapportent au temps du carême et leur servent de préparation. L'Eglise demande des fidèles un esprit d'humilité et de mortification, afin de mieux compâtir aux souffrances de leur Sauveur.

20 LUN.—*De la Férie.* (*St. Eucher, évêque d'Orléans.* Méditant sur ces paroles de S. Paul " que la sagesse de ceux qui aiment les plaisirs et les richesses de la terre, n'est autre chose que folie devant Dieu, " il abandonna le monde, et se consacra au Seigneur.)

21 MAR.—*De la Férie.* (*S. Pépin, duc de Brabant.* Il était maire du palais, charge qui lui donnait des prérogatives royales. Il rappelait souvent à son souverain cette parole de l'Ecriture que " le trône d'un roi qui rend justice aux pauvres ne sera jamais ébranlé.) "

22 MER.—*Les Cendres.* " Souviens-toi, ô homme, que tu n'es que poussière, " et que tu retourneras en poussière."

23 JEU.—*Vigile. St. Pierre Damien, Cardinal, évêque d'Ostie.* Il lavait tous les jours, les pieds à douze pauvres qu'il choisissait dans la multitude, et faisait dresser des tables en sa maison pour leur donner à manger.

24 VEN.—*S. Mathias, apôtre.* Il eut le bonheur d'être choisi pour remplacer Judas parmi les apôtres, et mourut martyr après trente-trois ans d'apostolat.

25 SAM.—*La sainte Couronne d'Epines.* On trouve sur les bords de la mer

FEVRIER.—(*Continuation.*)

Rouge un jonc marin portant de longues et solides épines. Ce sont les branches de ce jonc que les cruels soldats qui flagellèrent notre divin Sauveur, entrelacèrent pour en tresser une couronne qu'ils lui mirent sur la tête, en l'enfonçant à l'aide de bâtons. Elle s'enfonça et pénétra dans le crâne, en produisant d'atroces souffrances. Cette couronne d'épines, dit un écrivain sacré, est le symbole de nos crimes.

26 DIM.—*1er du carême.* L'exemple de Moïse, d'Elie, et surtout de N. S. qui avaient jeûné pendant quarante jours, porta l'Eglise à consacrer ce même nombre de jours à la pénitence pour servir de préparation à la grande fête de la résurection du Sauveur des hommes.

27 LUN.—*La chaire de S. Pierre à Antioche.* Antioche était la capitale de l'Orient, et ce fut en cette ville que les fidèles y reçurent le nom de Chrétiens. St Pierre y exerça l'épiscopat pendant sept années.

28 MAR.—*Ste. Marguerite de Cortone, pénitente.* Nuit et jour elle pleura les égarements de sa jeunesse; et voulant réparer le scandale causé par ses désordres, elle se rendit un jour la corde au cou, à l'église de sa paroisse, pour y protester hautement de sa grande douleur d'avoir offensé Dieu. Elle a vécu pendant 23 ans comme un parfait modèle de pénitence.

MARS. (*Consacré à St. Joseph.*)

LUNE.		
	P. L. le 4, à 7h. 45m. du soir.	N. L. le 19, à 7h. 23m. du mat.
	D. Q. le 12, à 4h. 33m. du soir.	P. Q. le 26, à 8h. 38m. du mat.

1 MER.—*Jeûne des quatre temps. De la Férie.* Ce jeûne à été institué pour sanctifier les quatre saisons de l'année, et attirer sur les fidèles la miséricorde et la bénédiction de Dieu par la pénitence.

2 JEU.—*De la Férie.* (*Les martyrs de la Lombardie.* C'était de pauvres paysans qui avaient été faits captifs, et à qui les païens voulaient faire manger des viandes offertes aux idoles. St. Grégoire dit qu'ils avaient mérité de souffrir le martyre par une vie pleine d'abnégations, et une grande patience dans les épreuves.)

3 VEN.—*Jeûne des quatre-temps. Ste. Lance et Clous.* Saluons-les et baisons-les avec respect, parcequ'ils ont servi d'instruments à notre salut, car ces sentiments d'adoration et d'amour ont pour objet celui qui a bien voulu mourir pour nous rendre la liberté et la vie.

4 SAM.—*Jeûne des quatre-temps.* (*S. Casimir, prince de Pologne.* Sous ses riches habits, il portait la haire et le cilice; et au lieu de se reposer dans un lit recouvert de pourpre, il couchait sur la terre nue. Souvent, au milieu de la nuit, il allait se prosterner à la porte des églises pour y adorer l'humanité sainte du Fils de Dieu.)

5 DIM.—2me *du carême.* (*S. Phocas, jardinier, martyr.* Il était d'Antioche et cultivait un jardin dont le produit le faisait vivre, lui et sa famille. Le tyran, ayant donné l'ordre de le prendre, les soldats, sans le connaître, s'addressèrent à lui pour les mettre sur les traces d'un certain Phocas qu'il cherchaient. Phocas, sans se troubler, leur promit de le leur faire voir le lendemain, et leur offrit, en attendant, l'hospitalité de sa maison; puis il passa la nuit en prières. Le lendemain matin, il creusa lui-même sa fosse, et allant au-devant de ses hôtes: "c'est moi qui suis Phocas, leur dit-il, prenez-moi, et faites-moi mourir." Les archers ne pouvaient revenir de leur étonnement et de leur admiration, en le voyant désirer la mort. Comment d'ailleurs verser le sang d'un homme si vénérable, d'un hôte si généreux? Cependant, sur les sollicitations de Phocas qui craignait de perdre la couronne du martyre, ils lui tranchèrent enfin la tête.)

MARS.—(*Continuation*).

6 LUN.—*De la Férie*. (*Ste. Colette, réformatrice des Clarisses ou Ordre de Ste. Claire*. Dieu lui fit voir avec tant d'évidence la rigueur des peines de l'enfer qu'en étant tout épouvantée, elle se tenait aux barreaux de fer de sa fenêtre, comme si elle eut appréhendé de tomber dans ces abimes.)

7 MAR.—*S. Thomas d'Aquin, docteur*. On l'appelle l'ange de l'école par la profondeur de sa doctrine qui causa de l'admiration aux esprits les plus élevés. Un jour, il entendit une voix partant de son crucifix qui lui dit: "Thomas, tu as écrit excellemment sur moi, quelle récompense veux-tu que je te donne?" Pas d'autre que vous-même, Seigneur, répondit Thomas.

8 MER.—*S. Jean de Dieu, fondateur des religieux hospitaliers*. Les humiliations faisaient ses délices, et un jour qu'une femme le traita d'hypocrite, et le chargea d'invectives, il lui donna en secret de l'argent, afin qu'elle répéta sur la place du marché tout ce qu'elle lui avait dit auparavant.

9 JEU.—*Ste. Françoise, veuve romaine*. Elle disait qu'une femme mariée doit laisser Dieu dans ses dévotions pour le retrouver dans les devoirs de sa famille; et un jour qu'elle fut appelée jusqu'à quatre fois au moment où elle commençait le même verset d'un psaume, la cinquième fois, quand elle revint, elle trouva ce verset écrit en lettres d'or.

10 VEN.—*Le S. Suaire*. "Simon Pierre, étant arrivé, entra dans le sépulcre, "et il vit les linges, et le suaire qu'on avait mis sur la tête de Jésus n'é-"tait pas avec les linges, mais il était plié dans un endroit à part." Ce sont les paroles de St. Jean; elles marquent tout le respect que les anges avaient eu pour cet objet vénérable.

11 SAM.—*Les 40 martyrs de Sébaste*. Ils étaient soldats de l'empire romain et appartenaient à la légion fulminante. Ils furent exposés sur un étang glacé pendant toute une nuit, et ils moururent glorieusement, en disant qu'une nuit leur valait une éternité.

12 DIM.—3e *du carême*. (*S. Pierre, martyr*. Il était chambellan de l'empereur Dioclétien. S'étant plaint du tourment qu'il faisait souffrir aux martyrs, Pierre fut arrêté sur-le-champ, et cruellement battu de verges, puis on répandit du vinaigre et du sel sur ses plaies; enfin on le rôtit à petit feu sur un gril, qui lui ouvrit les portes de la gloire.)

13 LUN.—*S. Grégoire le grand, pape et docteur de l'Eglise*. Il renonça à la place de 1er magistrat de Rome à laquelle l'empereur l'avait élevé, pour se faire moine, et "Rome qui avait vu cet opulent patricien traverser ses rues "avec des habits de soie, étincelants de pierreries, le vit avec bien plus "d'admiration, couvert d'un grossier vêtement, servir les mendiants, men-"diant lui-même, dans son palais devenu monastère et hôpital."—MONTALEMBERT.

14 MAR.—*De la Férie*. (*Ste. Mathilde, impératrice d'Allemagne*. Agenouillée avec ses enfants au pied du lit où l'empereur, son époux, venait d'expirer, elle leur dit que, s'ils avaient droit de monter sur le trône de l'empire, ils devaient aussi se souvenir qu'ils descendraient un jour dans un tombeau.)

15 MER.—*De la Férie*. (*Ste. Euphrasie, vierge*. Issue d'une famille noble et riche, parente même de l'empereur Théodose, elle eut le courage de tout abandonner pour s'enfermer dans un cloître. S'il arrivait qu'elle fut tentée, elle allait de suite le dire à l'abbesse, et cette humiliation avait l'effet de chasser le démon.)

16 JEU.—*De la Férie*. (*S. Abraham, ermite*. Forcé de se marier pour plaire à ses parents, il s'enfuit dans le désert le jour même de ses noces, et y vécut pendant cinquante années dans la plus austère pénitence.)

17. VEN—*S. Patrice, évêque, apôtre de l'Irlande*. On dit qu'un ange vint lui apporter la nouvelle de sa mort, lui apparaissant au milieu d'un buisson ardent qui brûlait sans se consumer.

MARS.—(*Continuation.*)

18 SAM.—*L'archange Gabriel.* Il eut la gloire d'être le messager céleste qui annonça le salut au monde par la venue du Sauveur. Nous lui devons d'autant plus de respect et de vénération que le Tout-Puissant a reposé en lui plus de confiance.

19 DIM.—*St. Joseph, patriarche de l'Eglise universelle.* " O Joseph, époux très-aimé de la mère du Bien-Aimé, combien de fois vous avez porté l'amour du ciel et de la terre entre vos bras, tandis qu'embrasé des doux baisers du divin enfant, votre âme fondait d'aise, lorsqu'il prononçait tendrement à vos oreilles que vous étiez son père bien-aimé. "—S. FRS. DE SALES.

20 LUN.—*Les cinq plaies de Notre Seigneur.* A peine la lance du soldat a-t-elle percé le cœur de Jésus, en formant la cinquième plaie sur le corps du Sauveur, qu'il en jaillit une lumière nouvelle. Dès ce moment on a reconnu la divinité de J.-C., et on a poussé un cri de douleur. Telle fut la vertu des plaies de Jésus.

21 MAR.—*S. Benoit, patriarche des moines d'Occident.* S. Grégoire assure que le nom de Benoit (qui veut dire béni) lui fut imposé pour marquer mystérieusement les bénédictions célestes dont il devait être comblé. Ce grand saint parut en effet comme une lumière céleste au milieu des ténèbres qui couvraient alors la terre, lorsque le monde, dit Montalembert, était à reconquérir une seconde fois.

22 MER.—*De la Férie.* (*S. Basile, d'Ancyre, prêtre, martyr.* Julien l'apostat fut son tyran et son juge, et il commanda que chaque jour on lui enleva la peau du corps en sept endroits différents jusqu'à ce qu'il ne lui en resta plus.)

23. JEU.—*De la Férie. S. Turibe, archevêque de Lima.* Après avoir exercé pendant cinq ans la charge de premier juge de Grenade dont Philippe II l'avait revêtu, il se voua au service de Dieu, et alla évangéliser le Pérou où son zèle accomplit des prodiges de toutes sortes.

24 VEN.—*Le précieux Sang de Notre Seigneur.* Le sang de Jésus, versé sur le calvaire, est le fondement et la première prédication de l'évangile. C'est le baptême de sang des hommes qui, en les ramenant à la véritable croyance, a éclairé leur esprit et amolli leur cœur. Le sang de Jésus est la source d'où découle la vie éternelle.

25 SAM.—*L'Annonciation de la B. V. M. et l'incarnation du Verbe.* Un rejeton sortira de la tige de Jessé, et de sa racine s'élèvera une fleur sur laquelle l'esprit du Seigneur se reposera. ISAÏE, 12.

26 DIM.—*Dimanche de la Passion.* Le mystère de la Passion est un mystère d'amour qui, en demandant toute notre reconnaissance, exige en retour un tribut de douce compassion et de juste tendresse. L'on croit que ce fut en ce jour que les Pharisiens conclurent de faire mourir J.-C., et c'est pour cela que l'Eglise prend le deuil en ce jour, en voilant ses autels, et toutes ses prières marquent sa douleur et son affliction.

27 LUN.—*De la Férie.* (*St. Jean d'Egypte, solitaire.* Il fut remarquable par son esprit de prophétie et ses nombreux miracles. Il ne mangeait qu'après le soleil couché, et jamais rien de cuit, pas même de pain. Il vécut ainsi jusqu'à l'âge de 90 ans.)

28 MAR.—*De la Férie.* (*S. Spé, abbé.* Dieu l'éprouva, en le rendant aveugle pendant 40 ans. La même main qui lui avait ôté la vue la lui rendit, mais pour quinze jours seulement. Il expira, en chantant des hymnes à la gloire de Dieu, et les religieux virent son âme s'envoler sous la forme d'une colombe qui perça le toit de l'oratoire.)

29 MER.—*De la Férie.* (*S. Eustase, abbé.* C'est à l'école des saints qu'on apprend la sainteté. Outre Ste. Fare et Ste. Salaberge qu'il mena dans

MARS.—(*Continuation*.)

le chemin de la vertu, il eut pour disciples S. Agile, S. Agnoald, S. Aycher, S. Omer, S. Romarin, S. Aimé et d'illustres personnages qui furent distingués dans l'Eglise.)

30 JEU.—*De la Férie.* (*St. Jean Climaque, abbé du mont Sinaï.* La contemplation des choses célestes et les louanges du Seigneur faisaient toutes ses délices, et il disait que c'est dans l'imitation de ces adorables fonctions des anges, que consiste l'essence de la vie monastique.)

31 VEN.—*Notre Dame de Pitié.* Toute la vie de Marie a été une vie de souffrance. Depuis le moment de sa conception jusqu'à l'incarnation du Sauveur, ce fut pour elle une vie d'attente et de soupirs continuels après le Messie. Depuis cette époque jusqu'à l'Ascension de N.-S., elle vécut dans la douleur et l'angoisse, participant aux souffrances de son divin Fils. Depuis l'Ascension jusqu'à sa mort, elle vécut d'une vie de langueur, soupirant sans cesse après la présence de son Bien-Aimé.

AVRIL (*Consacré à Jésus crucifié.*)

LUNE. { P. L. le 3, à 0h. 52m. du soir. | N. L. le 17, à 4h. 43m. du soir.
D. Q. le 11, à 1h. 35m. du mat. | P. Q. le 25, à 2h. 1m. du mat.

1 SAM.—*De la férie* (*S. Hugues, évêque de Grenoble.* Il reprenait ceux qui rapportaient des nouvelles devant lui, en disant: " Cette vie nous est donnée " pour pleurer et faire pénitence, et non pour de vains discours.")

2 *Dimanche des Rameaux* ou *Pâques fleuries*, ainsi appelé à cause de l'usage où l'on était autrefois de porter à la procession des bouquets de fleurs au bout de petites baguettes. On honore aujourd'hui l'entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem.

3 *Lundi Saint* :—La désolation du Sauveur a été telle que son cœur semblait se briser. Il avait dit: " mon âme est triste jusqu'à la mort," et son agonie avait été si grande qu'il en avait eu une sueur de sang par tous les membres.

4 *Mardi Saint* :—Mon cœur s'est préparé à toutes sortes d'opprobres et de misères... J'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec moi, mais nul ne l'a fait: que quelqu'un me consolât, mais je n'ai trouvé personne. Ps. 68.

5 *Mercredi Saint* :—Il a été mis au rang des scélérats. Isaïe. Il est saisi au milieu de ses disciples, et livré à la brutalité des soldats et de la plus vile populace. — S. Mathieu. — Il passe pour un imposteur qui a trompé le peuple par des prestiges, et il est condamné comme un séditieux. — S. Marc.

6 Jeudi Saint.— C'est un homme de douleur qui a éprouvé la souffrance... et nous l'avons pris pour un lépreux que Dieu frappe et humilie. Il est sans beauté et sans éclat: nous l'avons vu, et nous l'avons méconnu... —Isaïe.

7 Vendredi Saint.—Il a été percé de plaies pour nos iniquités, et il a été brisé pour nos crimes... Il a été mené à la mort sans résistance comme une brebis qu'on va égorger... Et il meurt pour notre salut.

8 Samedi Saint .—Vous avez été mis à mort, et par votre sang, vous nous avez rachetés. Apoc.. Méditons aujourd'hui ces paroles de N.-S. " Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Betsaïde, car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits en Tyr et Sidon, ils eussent fait pénitence dans le sac et la cendre. — S. Luc.

9 DIM.—Paques. L'Eglise appelle par excellence ce jour " le jour que le Seigneur a fait." " Il est en effet un jour de merveilles, le plus grand de tous les jours par la résurrection du Sauveur, et le premier de tous les sabbats de la loi nouvelle, car il est le jour de la Pâque chrétienne. L'Eglise, après le prophète-roi, semble ne pouvoir trop le répéter aujourd'hui,

ainsi que pendant les jours de l'octave ; et elle chante sans cesse et avec reconnaissance : "Oui, c'est bien là le jour que le Seigneur a fait."

10 LUN.—*De l'octave.* (*Ste. Mectilde, vierge, abbesse.* Lorsqu'il lui échappait de dire une parole inutile à l'une de ses sœurs, elle éclatait en sanglots, et s'imposait des jeûnes et pénitences en réparation de cette faute.)

11 MAR.—*De l'octave.* (*S Jean Calybite.* A l'âge de 12 ans, il s'enfuit secrètement de la maison de son père, homme opulent de Constantinople, pour s'enfermer dans le cloitre. Après six ans de grandes austérités, il revint chez ses parents ; mais couvert des haillons d'un mendiant avec qui il changea d'habits en chemin, il ne fut pas reconnu. On eut pitié de sa misère et de son jeune âge, et on lui permit de se bâtir une petite loge dans la cour même du palais où, au milieu des combats de l'amour de Dieu et de ses parents, exposé aux rebuts de tout le monde, nourri des restes qu'on lui apportait de la table de son père, il demeura jusqu'à sa mort.)

12 MER.—*De l'octave.* (*S. Zénon, évêque de Vérone.* Il sut si bien faire comprendre le mérite de la charité à ses ouailles que l'on pouvait dire qu'il n'y avait pas de pauvres parmi eux, et il les félicitait des profits qu'ils accumulaient ainsi dans le ciel, en plaçant leur argent à de si gros intérêts, tout en subjuguant par là l'avarice, et n'exitant l'envie de personne.)

13 JEU.—*De l'octave.* (*S. Justin le philosophe, martyr.* Il avait vainement parcouru toutes les philosophies de l'antiquité pour y trouver la vérité. Un jour qu'il méditait, en se promenant sur le bord de la mer, il vit venir à lui un vieillard vénérable qui lui dit : "La vérité que vous cherchez est chez les chrétiens." Justin étudia aussitôt le christianisme, y trouva la lumière qu'il cherchait, et devint un vaillant défenseur de la religion pour laquelle il eut la gloire de verser son sang.)

14. VEN.—*De l'octave.* (*SS. Tiburce, Valérien et Maxime, martyrs.* Valérien, jeune romain d'illustre naissance, fut converti, le jour même de ses noces, par son épouse Ste. Cécile. Valérien, à son tour, convertit son frère Tiburce ; et Maxime, un des premiers officiers de Rome, qui devait être leur bourreau, fut amené au christianisme par l'exemple des deux nobles frères ; et au lieu de les faire mourir, il mourut avec eux)

15 SAM.—*De l'octave.* (*S. Pierre Gonzalès,* connu sous le nom de S. Elme. Un jour qu'il se promenait avec grand luxe dans la ville, son cheval fit un faux pas et le jeta dans la boue, ce qui excita la risée de la foule qui le suivit avec des huées. Gonzalès piqué s'écria, en rentrant chez lui. "Puis-" que le monde se moque de moi, je me moque de lui à mon tour." Eclairé par l'esprit de Dieu, il alla s'enfermer chez les Dominicains de Palencia, et devint un des plus grands saints de l'Espagne.)

16 *Dimanche de la Quasimodo.* Il est ainsi appelé des premières paroles de l'introït : Quasi modo. C'est proprement le dernier jour de la fête de Pâques, qui durait autrefois pendant huit jours.

17 LUN.—*S. François de Paule, fondateur de l'Ordre des Mineurs.* Sa vie fut si admirable qu'elle lui attira beaucoup de disciples, en sorte qu'il résolut de bâtir un monastère pour les recevoir. Un architecte mystérieux présida à la construction de ce bâtiment qui s'éleva comme par enchantement ; tout venant, se préparant, se rangeant de soi-même. On avertit le saint qu'un four à chaux, entr'ouvert par la violence du feu, va s'ébouler ; il y accourt, entre dedans, reste au milieu des flammes jusqu'à ce qu'il ait bouché toutes les fentes, et sort intact, après avoir réparé ce qui menaçait ruine.

18 MAR.—*S. Isidore, archevêque de Séville, docteur de l'Eglise.* Il était du

sang royal d'Espagne, et frère de S. Léandre, de S. Fulgence et de Ste. Florentine, c.-à-d. saint, dans une famille de saints. Il fut, par son rare savoir et son mérite éminent, l'oracle de plusieurs Conciles. Il présida, entr'autres en 633, le fameux concile de Tolède.

19 MER.—*S. Vincent Ferrier.* Il disait souvent : "Il faut rester uni à Dieu, et l'invoquer surtout dans l'étude." Il tirait du crucifix les grandes lumières et l'onction admirable dont il était doué. Il avait le don des langues ; et lorsqu'il prêchait, le langage dont il se servait, devenait intelligible à tous ceux qui l'entendaient, qu'ils fussent espagnols, français, italiens, allemands, anglais, grecs ou barbares.

20 JEU.—*S. Léon le grand, pape.* Il fit un traité sur l'incarnation du Verbe, le mit sur le tombeau de S. Pierre, et, dans un jeûne de quarante jours, il le supplia d'effacer ou de corriger, ce qui pourrait être douteux, afin d'en faire une règle pour l'église. Puis ouvrant le traité, il le trouva raturé et corrigé ; et le Prince des apôtres lui apparaissant, il lui dit : "Je l'ai lu, je l'ai corrigé."

21 VEN.—*S. Anselme, archevêque de Cantorbéry.* Le Pape Urbain II avait une si haute opinion de son savoir et de sa sainteté que, dans le concile qu'il convoqua en 1098, pour ramener les Grecs à l'union catholique, il s'écria : "Anselme notre père et notre maître, où êtes-vous ?" et il le fit asseoir à côté de lui et lui dit que Dieu l'avait choisi pour défendre l'église contre ses ennemis, ce qu'Anselme fit en effet avec tant d'onction, de science et de lumière que l'assemblée lança sur-le-champ un anathème contre ceux qui niaient que l'Esprit Saint procédât du Père et du Fils.

22 SAM.—*SS. Soter et Caïus, papes, martyrs.* S. Caïus était parent de l'empereur Dioclétien, ce qui n'empêcha pas le tyran de déclarer une guerre cruelle aux chrétiens. La persécution fut si violente qu'ils étaient obligés de se cacher dans les cavernes et les sépulcres pour trouver parmi les morts une vie que les vivants voulaient leur ôter.

23 DIM.—*La Ste. Famille, Jésus, Marie et Joseph.* Elle est le modèle le plus parfait de la famille chrétienne. Jésus a été le fils le plus obéissant, Marie a été la mère la plus tendre et l'épouse la plus soumise, et Joseph a été ce serviteur fidèle et rempli de prudence que Dieu a donné à Marie pour gardien de sa virginité et à Jésus pour être son père nourricicr.

24 LUN.—*S. Fidèle, capucin, martyr.* C'était un avocat de haute réputation, mais encore de plus grande vertu. Par son zèle à défendre les intérêts des opprimés, il mérita le surnom d'avocat des pauvres. Les menées d'un collègue, aux fins de retarder un procès pour cause de lucre, le dégouta de la profession. Il renonça au monde et entra dans l'ordre de S. François.

25 MAR.—*S. Marc évangéliste, martyr.* Il écrivit son évangile à Rome dans un voyage qu'il y fit avec St. Pierre, qui, plus tard, le consacra évêque et l'envoya à Alexandrie. Les conversions qu'il y fit, furent si merveilleuses que les païens, outragés dans leur culte, lui firent souffrir de cruels tourments, et le trainèrent en prison où N. S. lui apparut et lui dit : "Marc, "mon évangéliste, la paix soit avec vous."

26 MER.—*SS. Clet et Marcellin, papes, martyrs.* Dans la cruelle persécution de Dioclétien, Marcellin épouvanté offrit de l'encens aux dieux. Touché aussitôt d'une douleur mortelle pour sa lâcheté, comme autrefois Pierre après avoir renié son maître, Marcellin va trouver l'empereur, le reprend de sa cruauté, lui reproche sa chute et proteste qu'il est prêt à réparer son odieuse perfidie ; et le tyran, irrité de sa hardiesse, lui fait trancher la tête sur-le-champ.

27 JEU.—*S. Herménégilde, roi, martyr.* Il répondit avec une noble franchise au roi, son père, qui voulait le ramener à l'arianisme : "Je conserverai

AVRIL.—(*Continuation.*)

"jusqu'au dernier soupir le respect et la tendresse que je vous ai voués, "mais je dois préférer mon salut aux grandeurs de la terre, et je compte "pour rien la couronne que je porte."

28 VEN.—*S. Paul de la Croix, fondateur des Passionnistes.* Paul, encore enfant, aimait beaucoup à entendre le récit de la vie des saints anachorètes, mais la Passion du Sauveur le touchait encore davantage. Il en honorait le souvenir tous les vendredis, en ne mangeant qu'un peu de pain, et il prenait un breuvage composé de fiel et de vinaigre. Obéissant à une inspiration du ciel, il fonda, en 1720, la congrégation des Passionnistes pour honorer davantage ce grand mystère d'amour. Paul n'avait alors que 26 ans, et il ajouta à son nom celui de la croix. Le sujet habituel de ses discours était la Passion du Sauveur, et la force de sa parole était si efficace qu'il convertissait les grands comme les petits. Après de nombreux travaux, il vint se reposer à Rome, où il donna sa dernière mission, et y mourut en 1775.

29 SAM—*S. Pierre de Vérone.* Il entra chez les Dominicains à l'âge de 15 ans, et se distingua bientôt par son humilité profonde, son esprit de recueillement et la mortification de tous ses sens. Il fut plus tard horriblement calomnié, mais il souffrit ces affronts avec joie, heureux de souffrir pour Jésus, ce que Jésus avait souffert pour lui.

39 DIM.—*Patronage de S. Joseph.* L'Eglise, par la présente fête, célèbre tour-à-tour les grandeurs de Joseph comme père nourricier de Jésus, sa gloire comme époux de la Ste. Vierge, et sa puissance et son amour comme protecteur des fidèles. Cette fête fut instituée en 1847 par le vénéré Pontife Pie IX.

MAI [*Consacré à Marie.*)

LUNE.		
	P. L. le 3, à 3h. 36m. du mat.	N. L. le 17, à 2h. 38m. du mat.
	D. Q. le 10, à 7h. 40m. du mat.	P. Q. le 34, à 7h. 46m. du soir.

1 LUN.—*SS. Jacques le Mineur et Philippe, apôtres.* S. Pierre, de son autorité et par l'avis des autres apôtres, établit St. Jacques, évêque de Jérusalem. S. Jérôme dit qu'il fut désigné à eette charge par J. C. même Il eut ainsi la gloire d'être le premier des évêques, et de gouverner la première des églises, celle qui a été la mère de toutes les autres.

2 MAR.—*S. Athanase, patriarche d'Alexandrie et docteur de l'Eglise.* Il n'était encore que diacre, lorsqu'il fut appelé à défendre dans le concile général de Nicée la divinité de J.-C. que niait l'hérésiarque Arius. Il le fit victorieusement et fut l'admiration des Pères du concile composé de 318 évêques.

3 MER.—*L'invention de la Sainte Croix.* Constantin, sur le point de livrer bataille au tyran Maxime, vit au ciel une croix sur laquelle était écrit ces mots : "Tu vaincras par ce signe." Et, en effet, il remporta une célèbre victoire. Ce prestige nouveau de la croix et la reconnaissance pour une aide aussi merveilleuse, inspirèrent à Ste. Hélène, mère de Constantin, d'aller elle-même à Jérusalem pour y chercher le bois sacré de la rédemption qui avait été enterré, et qu'elle trouva en effet.

4 JEU.—*Ste. Monique, veuve.* Une des gloires de Monique sera toujours d'avoir été la mère d'Augustin, aussi grand par son génie que par sa sainteté. Elle le convertit par ses prières et ses larmes, comme elle avait converti auparavant son mari par sa douceur et son dévouement sans bornes, ce qui la rend le modèle des épouses et des mères.

5 VEN.—*St. Pie V, Pape,* Ce saint Pontife aimait surtout à prier pour les

MAI.—(*Continuation.*)

morts, et il a avoué qu'il avait reçu de merveilleux secours de cette dévotion dans les plus grands périls ....Au milieu des souffrances de sa dernière maladie, il jetait souvent les yeux sur son crucifix, en disant : " Seigneur, augmentez la peine, mais augmentez aussi la patience."

6 SAM.—*Le martyre de S. Jean devant la Porte Latine.* Il était le dernier survivant des apôtres, et gouvernait les églises d'Asie, lorsque, durant la deuxième persécution, à l'âge de 90 ans, il fut pris et envoyé prisonnier à Rome où Domitien le condamna à être jeté dans une chaudière d'huile bouillante hors la porte latine. Mais celui qui avait fait de la fournaise de Babylone un lieu de délices, changea l'huile incondescente en un bain rafraîchissant, et Jean en sortit sauf et intact.

7 DIM.—*S. Stanislas, évêque de Cracovie, martyr.* Son père et sa mère appartenait aux plus illustres familles de la Pologne. Après trente années de prières et de supplications, ils obtinrent du ciel un fils, Stanislas, qu'ils consacrèrent au Seigneur dès le berceau. Il devint dans la suite un modèle de sainteté. Accusé de s'être emparé d'un domaine sans en avoir payé le prix, il comparut en personne devant le tribunal du roi, amenant comme témoin, en présence de l'audience épouvantée, le gentilhomme même qui lui avait vendu la terre et qui était mort depuis trois ans, mais qu'il avait résuscité par ses prières pour cette fin.

8 LUN.—*L'apparition de S. Michel Archange.* Ecrions-nous avec le glorieux Archange Michel : " Qui peut être comparé à Dieu ?" Et comme lui, combattons vaillamment les combats du Seigneur. Il a toujours été reconnu par les Juifs comme le défenseur de la Synagogue, et l'Église chrétienne, convaicue de la puissante intercession de ce prince céleste par ses fréquentes et merveilleuses apparitions, l'a aussi choisi pour son spécial protecteur.

9 MAR.—*S. Grégoire de Nazianze, évêque de Constantinople et docteur de l'Eglise.* Son père, qui était évêque de Nazianze, étant fort vieux, le sacra évêque, et fit de son fils son coadjuteur. La doctrine de S. Grégoire est si relevée, que les SS. Pères lui ont donné le titre de théologien, et S. Jérôme s'est toujours regardé très-honoré d'avoir été son disciple.

10 MER.—*S. Antonin, archevêque de Florence.* On le nommait Antonin, diminutif d'Antoine, par rapport à sa courte stature. Son plus grand divertissement dans sa jeunesse était de lire la vie des saints, ce qui lui apprit de bonne heure à imiter leurs vertus, et il marcha en effet à grands pas sur leurs traces.

11 JEU.—*S. François Hyéronimo de la Compagnie de Jésus.* Il exerça l'apostolat le plus fructueux dans la ville de Naples et les environs. Il a été surtout un ardent promoteur de la sainte communion, et souvent l'on a vu s'approcher à la sainte table jusqu'à 15 et même 20 mille et plus communiants à la fois.

12 VEN.—*SS. Nérée, Achillée, Domitille et Pancrace, martyrs.* Domitille était la petite nièce de l'empereur Domitien. Sur l'avis de Nérée et Achillée, ses précepteurs, elle consacra sa virginité au Seigneur. Aurélien son fiancé, outré de dépit, la traduisit comme chrétienne, et elle fut condamnée à être brûlée vive dans sa propre maison à laquelle on mit le feu. On la trouva, le lendemain, prosternée le visage contre terre, le feu lui ayant ôté la vie sans la brûler, ni même toucher un seul cheveux de sa tête.

13 SAM.—*Ste. Catherine de Sienne, vierge.* Elle est une des plus grandes saintes que l'Eglise honore. J. C. lui imprima ses stigmates sacrés, mais elle obtint qu'ils demeurassent cachés au monde. Sa science des choses divines était si sublime, que quelques Docteurs, en ayant pris ombrage, se rendirent auprès d'elle pour la confondre par leur science apprise, mais ils

MAI.—(*Continuation.*)

s'en retournèrent tout confus, et émerveillés des grâces que Dieu avait opérées en elles.

14 DIM.—*Du Dimanche.* (*S. Léandre, archevêque de Séville.* Il fut l'ami de St. Grégoire le Grand, et passa pour l'un des hommes les plus éloquents de son siècle. Dans la règle monastique qu'il composa pour sa sœur, il dit qu'il regarde les biens de la terre comme des mouches qui ne font que nous importuner, et que rien de ce qui est sous le soleil, n'est digne de l'homme.)

15 LUN.—*Des Rogations.* *S. Isidore le laboureur.* Les rogations ont été instituées au Vme siècle par Mamert, archevêque de Vienne, qui les célébrait dans son diocèse par des jeûnes et des prières. Ellesdevinrent bientôt d'un usage universel dans l'Eglise, et on doit les regarder comme des jours consacrés à la prière, aux bonnes œuvres et à la pénitence.

16 MAR.—*Des Rogations.* *S. Ubald, évêque de Gubio.* Lorsque Frédéric Barberousse, dans son incursion en Italie, répandit partout la terreur et le deuil, Ubald, craignant pour son troupeau, alla au-devant du cruel empereur, l'adoucit par ses paroles et sauva ainsi son peuple d'une ruine certaine.

17 MER.—*Des Rogations.* *S. Jean Népomucène.* Il a été martyr du secret de la confession. Vinceslas, empereur d'Allemagne, devenu jaloux de sa femme, commanda à Jean, qui était le confesseur de l'impératrice, de lui révéler ce qu'elle lui avait dit au saint tribunal. Jean refusa ; et après lui avoir fait souffrir de cruelles tortures, on le précipita dans la Moldau. Aussitôt, une lumière céleste parut sur la rivière au-dessus du corps flottant du saint, et à mesure qu'il descendait le cours de l'eau, de nouvelles clartés, comme autant de flambeaux, le suivaient et précédaient, comme dans une pompe funèbre.

18 JEU.—*Ascension de N. S. J. C.* " Ils le virent s'élever en haut, jusqu'à ce " qu'une nuée l'ayant couvert, ils le perdirent de vue." Actes.

19 VEN.—*S. Pierre Célestin, pape.* Il était le fils d'un laboureur. Son éminente sainteté le fit choisir pour remplacer Nicolas IV, mais cinq mois après son élection, il abdiqua le souverain Pontificat pour se retirer dans la solitude. Il est le fondateur de l'ordre des Célestins.

20 SAM.—*S. Bernardin de Sienne, franciscain.* Il a été un vrai disciple de S. François et un des hommes les plus éloquents de son temps. Il fit des prodiges de conversion par sa parole brûlante de l'amour divin qui embrâsait tous les cœurs. Il disait que pour être éloquent, il suffisait d'aimer Dieu.

21 DIM.—*S. Paschal Baylon.* Il était berger avant d'embrasser l'état religieux. Un jour qu'il gardait des troupeaux, il entendit une cloche, lui indiquant qu'on élévait la Sainte-Hostie pendant la messe. S'étant prosterné pour l'adorer, elle apparut tout à coup devant lui, soutenue par la main des Anges.

22 LUN.—*S. Venant, martyr.* Ses bourreaux, tombant de lassitude et n'en pouvant plus de soif, Venant, touché de pitié, fit le signe de la croix sur une pierre, et il en jaillit une source d'eau vive pour les rafraîchir Cette pierre sur laquelle le Saint s'était mis à genoux, en a toujours porté les empreintes depuis et elle se voit encore à Camerino, en Italie.

23 MAR.—*De l'Octave.* (*Ste. Julie, vierge, martyre.* Elle était d'une famille noble de Carthage, et fut vendue comme esclave à un marchant païen de Syrie.)

24 MER.—*N.-D. de Bon Secours.* Elle est l'étoile de la mer, le secours des chrétiens et le refuge des pécheurs, c'est-à-dire, elle nous protège sur les eaux, nous aide sur la terre et nous fait entrer au ciel.

25 JEU.—*Octave de l'Ascension.* (*S. Vincent, de Lérins, prêtre.* Il était officier dans l'armée, mais voyant tous les dangers auxquels l'exposait la vie

MAI.—(*Continuation.*)

des camps, et considérant que le temps nous échappe pour ne plus revenir jamais malgré nos remords et nos pleurs, il se hâta de chercher un refuge dans la solitude pour y trouver les choses qui ne passent point. Il s'est rendu célèbre par ses écrits contre les hérétiques, et l'on a dit de son livre qu'il n'y avait point d'ouvrage de controverse qui renfermât tant de choses en si peu de mots.)

26 VEN.—*S. Philippe de Néri, fondateur de la Congrégation de l'Oratoire.* O mon Dieu! disait-il souvent, vous qui êtes infiniment aimable, pourquoi ne nous avez-vous donné qu'un seul cœur pour vous aimer, et encore si étroit et si tiède?

27 SAM.—*Jeûne. Vigile.* (S. Jean, pape, martyr. Il se rendit auprès de l'empereur Justin, à Constantinople pour lui demander protection contre les empiètements en Italie de l'arien Théodoric, roi des Goths. A son retour, il fut pris et enfermé à Ravenne dans un noir cachot dont l'infection, jointe aux mauvais traitements, mit bientôt fin à ses jours.)

28 DIM.—*La Pentecôte, ou jour cinquantième après Pâques.* Tout à coup les disciples virent paraître comme des langues de feu qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux, et ils furent remplis du St. Esprit, et changés en hommes nouveaux. Prosternons-nous, et adorons cet esprit sanctificateur spécialement à l'heure de tierce, c'est-à-dire, neuf heures du matin qui est l'heure à laquelle il est descendu sur les Apôtres, en lui demandant qu'il fasse aussi de nous d'autres hommes.

29 LUN.—*De l'Octave.*—(*S. Maximin, évêque de Trèves.* Lorsque S. Agrice était sur le siège de Trèves, il fut averti par un ange de prendre Maximin pour son successeur. S. Jérome dit qu'il a été un généreux défenseur de la vérité et un des plus courageux évêques de l'Eglise. Dans un voyage qu'il fit à Rome, un ours, sortant des bois, dévora l'âne qui portait ses bagages, mais Maximin lui commanda de les porter lui-même, ce que, par un miracle éclatant, il fit durant tout le chemin.)

30 MAR.— *De l'Octave.* (*S. Ferdinand, roi de Castile.* Il fut remarquable par le succès de ses armes contre les Maures comme par ses éminentes vertus. Après la prise de Séville, qui était la ville la plus importante et la mieux fortifiée de l'Espagne, étant entourée d'un double rang de hautes et épaisses murailles et protégée par 166 tours, Axataf, chef des Maures, jetant un dernier regard sur la ville, dit, en versant des larmes: "Il n'y a qu'un saint qui, ayant mis le ciel dans ses intérêts, pût s'emparer d'une ville aussi forte avec une si petite armée.)

31 MER.—*Jeûne des Quatre temps. De l'Octave.* (*Ste. Pétronille, vierge.* Elle était fille de S. Pierre, le prince des apôtres et de Ste. Perpétue. Pétronille, ayant été frappée de paralysie, S. Pierre qui faisait un grand nombre de miracles, ne voulut pas cependant la guérir, parce qu'il savait que la maladie purifiait son âme. Il lui commanda un jour de se lever et de servir la compagnie, mais elle se remit au lit tout aussitôt, et son mal la reprit. Lorsque la maladie l'eût entièrement purifiée, Dieu lui rendit l'usage de ses membres et son entière santé.)

JUIN. (*Consacré au Sacré Cœur.*)

LUNE.	P. L. le 1, à 3h. 39m. du soir.	N. L. le 15, à 1h. 38m. du soir.
	D. Q. le 8, à 0h. 15m. du soir.	P. Q. le 23, à 1h. 7m. du soir.

1 JEU.—*De l'Octave.* (*S. Pamphile, prêtre, martyr.* Sa profonde érudition l'avait fait élever aux premières charges de l'Etat, mais dès qu'il apprit à connaître le vrai Dieu, il ne s'appliqua qu'à la pratique de la vertu et

JUIN.—(*Continuation.*)

l'étude des Saintes Ecritures ; et on vit ce noble magistrat et ce maître accompli dans toutes les sciences, s'asseoir avec empressement sur les bancs de l'école catéchistique. Elevé au sacerdoce, sa vie austère et séparée du monde lui valut la grâce du martyre.)

2 VEN.—*Jeûne des quatre temps. De l'Octave.* (*S. Pothin, évêque, Ste. Blandine et leurs companions, martyrs.* Ils étaient quarante-huit. Pothin, malgré son grand âge de 90 ans combattit vaillamment, et remporta la palme du martyre. Blandine était une esclave chrétienne. Sa faiblesse faisait craindre pour sa constance. Au milieu de ses tortures, elle se trouvait soudainement guérie chaque fois qu'elle prononçait ces mots : *Je suis chrétienne*. Attachée à un poteau au milieu de l'amphithéâtre pour y être dévorée par les bêtes, les lions et les tigres oubliant leur férocité, viennent se coucher à ses pieds. On l'expose, enfermée dans un rets comme une bête prise à la chasse, à la fureur d'un taureau indompté qui la tourne et retourne avec ses cornes par toute la place, mais elle n'en souffre aucun mal. On est enfin obligé de lui trancher la tête.)

3 SAM.—*Jeûne des quatre temps. De l'Octave.* (*Ste. Clotilde, reine de France.* Le vaillant Clovis, son époux qui était encore païen, se prépare à la guerre : " Vous allez combattre, lui dit-elle, si vous voulez vaincre, invoquez le Dieu des chrétiens, il s'appelle le Dieu des armées. Si vous le priez avec foi il vous donnera la victoire." Au fort de la mêlée, lorsque la bataille semble perdue, Clovis se souvient du Dieu de Clotilde, il l'invoque, met l'ennemi en fuite et se fait chrétien.)

4 DIM.—FETE DE LA STE TRINITE. Cette fête a été instituée dans le 14[e] siècle par le pape Jean XXII pour honorer plus spécialement le grand et ineffable mystère de la Très-Sainte Trinité. Honorons-le, dit S. Bernard, sans le discuter ; et en y croyant, nous aurons part à la vie éternelle.

5 LUN.—*Du Dimanche. S. Boniface, martyr.* Après plusieurs années d'une vie fort relâchée, Boniface, voyant un jour des chrétiens torturés pour la foi, s'écria, touché de la grâce : " Le Dieu des chrétiens est grand, je vous conjure, serviteurs de J. C., de prier, afin que je vous suive dans le combat," et il conquit à son tour la palme du martyre.

6 MAR.—*S. Norbert, archevêque de Magdebourg, fondateur de l'Ordre des Prémontrés.* Il était parent de l'empereur Henri. Son esprit, ses richesses, sa bonne mine, son humeur enjouée lui firent rencontrer de terribles éceuils. Occupé seulement d'ambition, ne cherchant que les plaisirs et les honneurs, les pensées de la vie future ne lui semblaient que songes et fables, lorsque se promenant un jour à cheval dans la campagne, il survient un orage terrible, et la foudre, éclatant aux pieds de sa monture, creuse la terre à une profondeur de plusieurs pieds. Norbert tombe à la renverse sans connaissance ; et après plus d'une heure, sortant d'une profonde léthargie, il se relève changé et pénitent, et s'écrie : Seigneur, faites de moi ce qu'il vous plaira.

7 MER.—*S. Grégoire* VII, *pape.* C'était un grand génie. Son éloquence était puissante, et ses lettres sont admirables. Il était l'ennemi le plus intolérant de la simonie et du libertinage. Présidant un concile à Lyon, convoqué pour déposer les simoniaques, il commande à un évêque, accusé de simonie, de répéter ces mots : *Gloire soit au Père, au Fils et au St Esprit.*" mais l'évêque, quelqu'effort qu'il fit, ne put jamais prononcer le nom du St. Esprit.

8 JEU.—FETE DIEU OU FETE DU ST. SACREMENT. Cette fête ne fut instituée que dans les commencements du 14[e] siècle, et le concile de Trente approuva expressément qu'on portât la Ste. Eucharistie avec pompe par les rues et places publiques, comme un triomphe de la vérité sur le mensonge.

JUIN.—(*Continuation.*)

9 VEN.—*De l'Octave.* (*S. Colomban, abbé.* Il fut un des apôtres de l'Irlande, ainsi que de l'Ecosse. Il était d'une douceur et d'une charité qui lui gagnaient tous les cœurs. Les miracles et le don de prophétie qu'il possédait, lui avaient donné un tel empire sur tous que non-seulement le peuple, mais le roi lui-même ne faisait rien sans son consentement.)

10 SAM.—*De l'Octave.* (*S. Médard, évêque de Noyon, et S. Godard, archevêque de Rouen.* Ils étaient frères jumeaux. Nés le même jour, le même jour ils furent baptisés, le même jour ils furent ordonnés prêtres, le même jour ils furent sacrés évêques, le même jour ils moururent pour aller le même jour jouir de la félicité éternelle. Un jour Médard apaisa un grand différend entre des paysans concernant le bornage de leurs héritages. Mettant le pied sur un caillou en terre, il leur assure que c'est là la vraie borne; et pour les convaincre, il y imprime le vestige de son pied comme sur de la cire molle.)

11 DIM.—*S. Barnabé, apôtre.* Il fut appelé avec S. Paul à porter la lumière de l'évangile aux gentils. Prêchant un jour J.-C. devant les Juifs, ils se jetèrent sur lui, le trainèrent hors de la ville et le lapidèrent comme blasphémateur. On rapporte que voulant brûler son corps, afin qu'il ne reçût pas les honneurs de la sépulture, les flammes ne voulurent pas le toucher, et lecorps demeura intact.)

12 LUN.—*S. Jean de S. Fagondez, ermite de l'Ordre de S. Augustin.* On l'appelait le saint homme, ce qui l'affligea tellement qu'il contrefit l'insensé pour se déconsidérer. La contemplation des choses célestes lui faisait souvent passer les nuits dans les douceurs de l'extase; et N.-S. lui donna des connaissances très-sublimes sur le divin sacrement de l'autel. Il parlait si angéliquement de la pureté qu'il donnait à tous une sainte envie d'être chaste.

13 MAR.—*S. Antoine de Padoue, de l'Ordre des Frères-Mineurs.* Il était de Lisbonne, en Portugal. Apprenant que le chapitre général de son Ordre allait se tenir à Assise, et que S. François s'y trouvait, il y accourut pour voir celui dont la réputation l'avait attiré dans ce nouvel Ordre. Pour se détacher davantage des choses de la terre, il ne voulut plus retourner dans son pays. Appelé à prêcher à Padoue, il y fit des conversions si merveilleuses, et son nom y devint si populaire, qu'on l'a identifié avec cette ville, et il n'est connu que sous le nom de S. Antoine de Padoue.

14 MER.—*S. Basile, évêque de Césarée et docteur de l'Eglise.* Après avoir étudié pendant dix ans dans les académies d'Athènes, où il se rendit fort habile dans les arts et les sciences, il plaida quelque temps au barreau de Césarée; mais sa sœur, Ste. Macaire, craignant pour lui l'orgueil et l'ambition, lui persuada de quitter cette profession pour s'adonner à l'étude de la véritable sagesse qui est la connaissance de Dieu et de soi-même. Il embrassa la vie religieuse, et devint une des lumières de l'Eglise.

15 JEU.—*Octave de la Fête-Dieu.* (*SS. Vite et compagnons, martyrs.* Vite n'était qu'un enfant de 12 ans dont le père était idolâtre. Traduit devant les tribunaux, il répond au juge qu'il ne désobéit à l'empereur et à son père que pour obéir à Dieu. A cette réponse, le juge fait signe aux bourreaux de le tourmenter, mais leurs mains se dessèchent avant de pouvoir le toucher.)

16 VEN.—*Sacré Cœur de Jésus.* S. Thomas dit que le cœur de Jésus est le témoin de son immense charité pour les hommes, le cœur de la grâce et du salut. C'est, dit S. Bernardin de Sienne, une fournaise du plus ardent amour. La dévotion au Sacré-Cœur est un tribut d'amour et une expiation à ce divin cœur. Tous les hommes sont appelés à y prendre part.

17 SAM.—*Ste. Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines.* Angèle, à peine âgée

de dix ans, dit à sa petite sœur : " Nous sommes les enfants des saints, et nous n'avons point d'autre patrie que le ciel : nous devons donc tourner toutes nos affections vers Celui qui y habite." Angèle, avec de tels sentiments, s'avance à grands pas dans le chemin de la perfection ; elle immole toutes ses affections à celui qu'elle aime, et sa vie devient un jeûne continuel. Un jour elle aperçoit dans le ciel une echelle semblable à celle de Jacob ; un nombre infini de vierges y montaient deux à deux, la tête ornée de riches couronnes, et elle entendit une voix qui lui dit : " Angèle, prenez courage, vous établirez dans Brescia une compagnie de vierges semblables à celles-ci." Vingt ans après, le 15 novembre 1535, elle fonda en effet un institut pour la visite des prisons et des hôpitaux, et l'instruction des jeunes filles ; et elle prit pour patronne Ste. Ursule qui, dans une extase, lui était apparue dans tout l'éclat de la gloire céleste. Ce fut là l'origine des Ursulines, répandues aujourd'hui dans tout le monde.

18 DIM.—*Du dimanche.* (*SS. Marc et Marcellin, martyrs.* Ils étaient frères jumeaux et chevaliers romains. Le géolier, s'étant converti, leur offrit la liberté, mais ils n'eurent garde de refuser la couronne qui leur était proposée. Après trente jours d'attente, le tyran les fit clouer à un poteau où ils demeurèrent pendant un jour et une nuit, chantant les louanges du Tout-Puissant. Le lendemain, les bourreaux, les trouvant pleins de vie, les percèrent à coups de lance.)

19 LUN.—*Ste. Julienne de Falconieri, vierge.* Elle appartenait à l'illustre famille du même nom. Ses austérités furent presqu'incroyables. Ce fut pour elle une extrême douleur, dans sa dernière maladie, de ne pouvoir, à cause de ses vomissements fréquents, recevoir la sainte Eucharistie. A sa prière cependant, un prêtre lui apporta la sainte hostie, et l'approcha de sa poitrine ; mais, ô prodige ! elle s'échappa de ses doigts, et disparut ; et Julienne expira de bonheur et d'amour entre les bras de son divin Sauveur. On trouva sur son côté gauche l'empreinte miraculeuse qu'y avait laissée la divine Eucharistie, en pénétrant dans le cœur de Julienne.

20 MAR.—*S. François de Carracciolo, fondateur des Clercs Réguliers.* Visitant un jour la sainte maison de Lorette, il obtint des gardiens d'y passer la nuit en prières. Lorsqu'il implorait la protection de la Reine du ciel pour son Ordre, son ancien compagnon, mort depuis plusieurs années, lui apparut, et l'assura de la protection de la Ste. Vierge. Il ajouta qu'il était dans le séjour de la gloire, et qu'il l'y suivrait bientôt. En effet François mourut peu de temps après.

21 MER.—*St. Louis de Gonzague.* Toute sa vie fut une prière continuelle, et il appelait la méditation le plus court chemin pour arriver à la perfection. Entré dans le noviciat des Jésuites, il en devint bientôt le modèle, et tout fils de prince qu'il était, il était ravi quand on l'envoyait demander l'aumône dans les rues de Rome, mal vêtu et la besace sur le dos. Il avait reçu du ciel le don de chasteté qu'il conservait en toute occasion avec un soin extrême.

22 JEU.—*S. Jean-François Régis, de la Compagnie de Jésus.* Une maladie très grave détermina sa vocation religieuse. A l'âge de vingt-deux ans, il établit la confrérie du St. Sacrement, pour ramener parmi les fidèles le culte de la divine Eucharistie. Elle s'est depuis répandue par tout le monde. Il était le modèle des prédicateurs, comme il était celui des professeurs. On comptait souvent à ses catéchismes plus de cinq mille auditeurs. Ses sermons étaient sans art, mais animés d'un feu divin qui enflammait tous les cœurs.

23 VEN.—*S. Georges, martyr.* Le monde entier a toujours eu une dévotion extraordinaire pour cet illustre martyr de J. C. On l'honore comme le pa-

JUIN.—(*Continuation.*)

tron des gens de guerre, et quoique la profession des armes soit regardée comme fort licentieuse et remplie de dangers, on trouve cependant dans le martyrologe autant de saints de cette profession que de toute autre.

24 SAM.—*St. Jean-Baptiste, le précurseur du Messie.* " Et toi, petit enfant, tu seras appelé le Prophète du Très-Haut, car tu marcheras devant la face du Seigneur pour apprendre la science du salut à son peuple, et lui préparer les voies. " Paroles prophétiques de Zacharie.

25 DIM.—*St. Guillaume, ermite, fondateur de la Congrégation de Monte Virgine.* Le roi de Naples fut si édifié de sa conversation tout angélique qu'il fit bâtir une maison de son Ordre à Salerne, vis-à-vis de son palais, afin de l'avoir plus souvent auprès de lui. Averti du moment de sa mort, Guillaume se fit porter à l'église; et couché sur la terre nue, il exhorta les religieux à la persévérance, les pria de l'enterrer avec l'habit dont il était vêtu, puis rendit à Dieu son âme bienheureuse.

26 LUN.—*SS. Jean et Paul, martyrs.* Ils étaient frères, et faisaient partie de l'armée. Térentien, capitaine des gardes de l'empereur, vient un jour les trouver dans leur maison, et leur commande d'adorer une petite idole de Jupiter qu'il avait apportée avec lui. Sur leur refus, Térentien fit faire une fosse dans leur jardin; et, à la troisième heure de la nuit, il leur fit couper la tête en sa présence, et les fit enterrer secrètement dans la fosse qu'il leur avait creusée. Cependant le fils du cruel Térentien devient possédé d'un horrible démon, et le fier capitaine des gardes vient humblement s'agenouiller sur la fosse même des martyrs Jean et Paul pour demander la guérison de son enfant. L'ayant obtenue, il se convertit avec toute sa famille, et il a rapporté lui-même le récit que nous venons de faire.

27 MAR.—*De l'Octave.* (*S. Ladislas, roi de Hongrie.* La vie qu'il menait dans son palais était très austère. La vanité et les plaisirs n'avaient aucune part dans ses actions ni dans son temps, car tous ses moments étaient consacrés à Dieu et à ses sujets. Il avait un grand désir de mourir martyr pour la foi, en allant à la délivrance du tombeau de J.-C. à Jérusalem; et ce fut pour lui une joie indicible, lorsque les princes croisés lui offrirent le commandement de trois cent mille hommes qui s'étaient levés à la voix de Pierre l'Ermite, mais Dieu l'appela à lui, avant qu'il pût accomplir son noble dessein.)

28 MER.—*Vigile. Jeûne.* (*S. Léon II, pape.* Il n'occupa le trône pontifical que pendant un an et sept mois. Il réforma le chant grégorien, et composa de nouvelles hymnes que l'Eglise a conservées jusqu'à ce jour. Sa grande piété portait tout le monde à la vertu.

29 JEU.—*S. Pierre et S. Paul, Apôtres.* Croyons avec la promptitude de Pierre à qui André dit: "J'ai trouvé le Christ promis par les prophètes," et Pierre se donne tout entier au divin Agneau. Levons-nous avec Paul terrassé sur le chemin de Damas, et disons avec lui dans la même sincérité d'âme: " Seigneur, que vous plaît-il que je fasse?"

30 VEN.—*Commémoration de S. Paul.* Etant dans les fers, J.-C. lui apparaît, et lui dit: " Ayez bon courage, Paul, parce que, comme vous avez porté témoignage de moi dans Jérusalem, il faut que vous le fassiez dans Rome. "

JUILLET. (*Consacré au Précieux Sang.*)

LUNE.	P. L. le 1, à 1h. 14m. du mat. D. Q. le 7, à 4h. 57m. du soir. N. L. le 15, à 2h. 7m. du mat.	N. L. le 23, à 5h. 23m. du mat. P. Q. le 30, à 9h. 7m. du mat.

1 SAM.—*Octave de S. Jean-Baptiste.* (*S. Thibault, ermite.* Il était fils d'Arnould, comte de Champagne. A peine âgé de vingt ans, il part avec un jeune

gentilhomme de ses amis sous prétexte de faire un voyage; mais arrivés près de l'abbaye de Reims, ils renvoient tous deux leurs chevaux et leur bagage, et, changeant leurs riches habits contre ceux de deux pauvres pèlerins qu'ils rencontrent, ils s'enfoncent dans la solitude où, au milieu de grandes austérités, ne vivant que d'herbes et de racines, il parvint à une grande sainteté.)

2 DIM.—*La Visitation de la Ste. Vierge.* Elle rend visite à sa cousine Elizabeth qui, étant remplie du St. Esprit, lui dit, en la voyant: "Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni; et d'où me vient cet honneur que la mère de mon Seigneur me rende visite? car dès le moment que votre voix m'a frappé l'oreille, mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.

3 LUN.—*Le Précieux Sang.* La dévotion au précieux Sang inspire l'amour du sacrifice, et le sacrifice est le signe d'une âme spirituelle. La nature repousse le sacrifice, mais on ne peut devenir saint, sans souffrir et sans détruire en nous l'amour propre. Un des fruits de cette dévotion est de nous donner une grande confiance en Dieu.

4 MAR.—*De l'Octave.* (*S. Martial, apôtre et premier évêque de Limoges.* Il était hébreux d'origine, et il eût le bonheur, lorsqu'il était enfant, de voir et d'entendre le Sauveur du monde. On rapporte qu'il servit à table, lorsque N.-S. mangea pour la dernière fois l'agneau pascal avec ses apôtres. Il fut baptisé par S. Pierre qui le choisit avec Austriclinien pour porter la connaissance de l'Evangile dans les Gaules, mais Austriclinien meurt en voyage; et Martial désolé retourne à Pierre qui le console, et lui donne son bâton pour le mettre sur le corps du mort, ce que Martial fit avec tant de foi que son compagnon ressuscita plein de santé, et continua son voyage.)

5 MER.—*S. Michel des saints, trinitaire déchaussé.*—A l'âge de six ans, enflammé du désir d'imiter les saints, il va se cacher dans une caverne pour s'y livrer à la contemplation. A douze ans il entre chez les Trinitaires, et s'y fait bientôt remarquer par ses grandes vertus et son esprit de prière. Il était tellement occupé du ciel qu'il tombait presqu'en extase, en en parlant, et il demandait sans cesse à Dieu de lui donner un cœur nouveau qui brûlât des plus pures flammes de son amour. Il mourut à l'âge de 33 ans, supérieur du monastère Valladolid.

6 JEU.—*Octave de SS. Pierre et Paul.* (*S. Sisoy, anachorète.* Il est devenu un des plus grands modèles de la vie solitaire après S. Antoine. Un homme venant un jour avec son enfant pour recevoir sa bénédiction, l'enfant meurt en chemin. Le père, plein de chagrin, le prend dans ses bras, se rend ainsi jusqu'à la cellule du solitaire, et se jette à terre avec son enfant pour lui demander le secours de ses prières. Puis il sort, laissant l'enfant aux pieds du vénérable vieillard qui, ne sachant pas qu'il était mort, lui dit: "Levez-vous, mon fils, et suivez votre père." Aussitôt l'enfant se lève, et va retrouver son père qui, vivement touché de cette merveille, vint remercier le saint solitaire qui lui fit défense d'en parler.)

7 VEN.—*SS. Cyrille et Méthode, évêques.* Ils étaient frères, et furent élevés tous les deux au pontificat. Après avoir évangélisé la Moravie et l'Esclavonie, ils vinrent à Rome, où Cyrille mourut, tandis que Méthode alla continuer ses travaux apostholiques dans la Dalmatie, la Pologne et la Russie.

8 SAM.—*Ste. Elisabeth, reine de Portugal.* Elle fit fleurir sur le trône les vertus du cloître; et, comme une autre Esther, elle pouvait dire que les grandeurs de la terre n'avaient pas trouvé place dans son cœur. Elle faisait une très rigoureuse pénitence, de peur que son corps, étant trop bien nourri, son esprit ne fut pas aussi propre à la contemplation. Un jour qu'elle

JUILLET.—(*Continuation.*)

lavait les pieds aux pauvres, il se trouva une femme qui avait au pied un ulcère repoussant, mais la reine pansa l'ulcère infect et le baisa, et il se trouva guéri.

9 DIM.—*S. Zénon et ses compagnons, martyrs.* Ils étaient dix mille deux cent trois qui tous ensemble souffrirent le martyre à Rome, et tous ensemble montèrent au ciel pour y jouir de la bienheureuse éternité.

10 LUN.—*Ste. Félicité et ses sept fils, martyrs.* Félicité était une illustre romaine, restée veuve avec sept enfants. Elle demandait tous les jours d'en faire des citoyens du ciel, plutôt que des hommes distingués dans le monde. Arrêtée comme chrétienne avec ses sept fils, le juge la conjura d'avoir au moins pitié d'eux. Pour toute réponse, elle leur dit : *Regardez le ciel, c'est là que notre divin Rédempteur nous attend avec ses saints. Soyez fidèles.* Et ils demeurèrent tous inébranlables. Félicité s'envola au ciel au milieu de sa petite troupe triomphante, ayant remporté, dit S. Grégoire le Grand, non-seulement une couronne pour elle-même, mais une autre pour chacun de ses enfants.

11 MAR.—*Ste. Madeleine de Pazzi, vierge.* Dans les transports du feu divin qui l'embrâsait, on l'entendait s'écrier : " *O Amour ! l'Amour n'est pas aimé ; il n'est pas même connu de ses créatures.* " Et elle invitait les anges, les hommes, les astres, les oiseaux, les bêtes sauvages, les plantes, les grains de sable, les gouttes d'eau et tout l'ensemble de la création à se transformer en langues pour louer, bénir, exalter l'immensité du divin Amour.

12 MER.—*S. Jean Gualbert, abbé.* Résolu de tirer vengeance de l'assassinat de son frère, il rencontre un jour son meurtrier ; et il était déjà prêt à le percer de son épée, lorsque celui-ci se jette à genoux et lui demande grâce par la passion du Sauveur que l'on célébrait ce jour-là même, (vendredi-saint). Jean, touché de remords pour ses pensées de vengeance, et se rappelant que son Dieu avait pardonné à ses ennemis, Jean pardonne aussi ; et, continuant son chemin, il s'arrête à l'église du monastère voisin, et s'agenouillant au pied du crucifix, il demande avec larmes le pardon de sa faute ; et il voit avec admiration le crucifix, s'inclinant vers lui comme pour le remercier du pardon qu'il avait accordé pour son amour. Jean en fut si frappé, que, touché de la grâce, il entra sur le champ dans le monastère, et ne voulut plus en sortir.

13 JEU.—*S. Anaclet, pape, martyr.* Il régla que toutes les ordinations des ecclésiastiques se feraient en public, et défendit aux prêtres et à tous ceux qui étaient admis dans les ordres sacrés de porter de longs cheveux, et de laisser croître leur barbe. Il bâtit sur le tombeau de S. Pierre une église qui resta debout au milieu de toutes les persécutions.

14 VEN.—*S. Bonaventure, cardinal-évêque et docteur de l'Eglise.* On l'appelle le docteur séraphique. Il n'avait que trente-cinq ans, lorsqu'il fut élu général de tout l'Ordre franciscain. L'humilité était sa grande vertu, et lorsque Grégoire X, voulant reconnaître son grand mérite, lui envoya le chapeau de cardinal, les deux nonces qui en étaient les porteurs, le trouvèrent occupé à laver la vaisselle. Le grand S. Thomas d'Aquin le pria un jour de lui dire où il puisait l'onction toute divine que l'on trouvait dans ses écrits. Bonaventure lui montrant son crucifix : " Voilà, dit-il, le grand livre où j'apprends tout ce que j'enseigne. " Il répondit encore à un frère qui lui disait qu'il était facile pour ceux qui avaient de grands talents de louer et servir Dieu, mais nous autres ignorants, ajoutait-il, que pouvons-nous faire pour lui plaire ? " Vous pouvez aimer Dieu, lui répondit le saint, et c'est par là seul qu'on lui est véritablement agréable. "

15 SAM.—*S. Henri II, empereur.* Couronné empereur à Rome par Benoit VIII, il confirma au S. Siège la donation faite auparavant par plusieurs empe-

JUILLET.—(*Continuation.*)

reurs de la souveraineté de Rome et de l'exarchat de Ravenne. Il était un prince très vaillant, et son insigne piété ne fit que rehausser l'éclat de ses armes. Résolu de châtier la ville de Troie qui avait maltraité ses officiers, les coupables, connaissant sa clémence, assemblent tous les petits enfants qui, par leurs prières et leurs larmes, désarment en effet le prince irrité.

16 DIM.—*Notre Dame du Mont Carmel.* Le Carmel est une montagne de la Palestine, gracieuse dans sa forme et riche par sa fertilité. Lorsque l'Epoux des Cantiques veut relever les grâces de son épouse, il compare sa tête à la cime verdoyante et fleurie du Carmel, et le prophète Isaïe, parlant de l'éclat et de la majesté du Messie, nous le représente comme revêtu des couleurs et des beautés du Carmel. C'est de cette montagne mystique, que l'on vit poindre la nuée mystérieuse qui, sous la forme d'un pied d'homme, s'éleva frèle et petite au-dessus de la mer, et apporta une heureuse fertilité aux campagnes déséchées. C'est là que les prophètes Elie et Elisée établirent leur demeure, en en faisant un lieu de prières pour les *enfants des prophètes*, ce qui ferait croire que la vie érémitique a pris son origine sur cette montagne sainte. On a donné à Marie le nom de N. D. du Carmel, parce qu'elle a été figurée dans toutes les beautés et symboles de cette montagne célébrée à l'envi par les prophètes, et elle en est vraiment la Dame et Souveraine.

17 LUN.—*S. Alexis, reclus.* Il a été le modèle du plus généreux mépris du monde. Fils unique d'un riche sénateur de Rome, il part en secret le jour même de ses noces pour aller en pèlerinage dans les lieux les plus célèbres de l'Orient. Après dix-sept ans d'une vie pénitente, il revient à Rome, et s'adressant à son père qui ne le reconnaît point, il lui demande un petit coin dans sa maison, et lui promet en retour la grâce de revoir ceux de sa famille qui seraient absents. A ces mots, le sénateur, se souvenant de son fils, se hâte de lui accorder sa demande. On lui donne un petit réduit sous un escalier où il vécut encore pendant dix-sept années dans un parfait dénûment. Après sa mort, on trouva un papier qu'il tenait serré à la main, et qu'il ne voulut remettre que sur l'ordre du pape même. Quelle ne fut pas la surprise de tous, et surtout de ses parents, d'y retrouver leur fils qui, par son mépris des biens de la terre, s'était acquis un héritage éternel dans le ciel.

18 MAR.—*S. Camille de Lellis, fondateur des Clercs servant les malades.* Il avait embrassé la profession des armes, et sa passion pour le jeu faillit le perdre. Il joua tout ce qu'il avait, jusqu'à son arquebuse et son manteau, et fut réduit à se louer comme aide-maçon chez les Capucins de Siponto. Un jour, le père gardien le reprend de ses fautes; et, lorsqu'il revenait d'accomplir un message, Camille, effrayé en songeant aux paroles du père, est éclairé tout à coup d'une lumière intérieure. Il saute à bas de son cheval, se met à genoux au milieu du chemin, et versant d'abondantes larmes, il promet à Dieu de faire une sincère pénitence. Il prit l'habit religieux le jour même, et se dévoua avec un zèle admirable au service des malades.

19 MER.—*S. Vincent de Paul, fondateur des Lazaristes.* Il était le fils d'un pauvre paysan. Quand on songe aux grandes œuvres qu'il a accomplies, il semble presque incroyable qu'elles aient pu être opérées par un seul homme qui d'ailleurs ne tirait aucun avantage de la naissance, de la fortune ou de ces brillantes qualités qui enchaînent la multitude. Il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu au milieu de ses occupations si multipliées; et, on le voyait souvent, levant les yeux au ciel, faire un signe de croix sur sa poitrine avec un acte d'amour de Dieu.

20 JEU.—*S. Jérôme Emiliani, fondateur des Somasques.* Issu d'une famille

noble de Vénise, il entra à quinze ans dans l'armée qui fut pour lui une école de dissolution. Fait prisonnier à Castel Nuovo, il s'attend à tout moment qu'on va le tirer de son cachot pour le faire mourir, lorsque, se rappelant soudain sa vie passée, il fond en larmes et conjure la Mère de la divine miséricorde d'avoir pitié de lui. Cette divine Vierge lui apparait en effet, le délivre miraculeusement, et Jérôme vient suspendre ses chaînes dans un temple qui lui est consacré; puis il retourne à Venise pour s'y livrer à la prière et à l'exercice de toutes les vertus.

21 VEN.—*Ste. Marguerite, reine d'Ecosse.* Au milieu des mets succulents dont la table du roi était chargée, Marguerite gardait une grande sobriété. Comme elle ne mangeait que pour conserver la vie que Dieu lui avait donnée, elle ne regardait ni la délicatesse ni la variété des plats qu'on lui servait, et elle se levait presque toujours de la table aussi affamée qu'elle s'y était assise. Elle donna d'admirables leçons de vertu à ses enfants, et fit un saint de son époux.

22 SAM.—*Ste. Marie-Madeleine, pénitente.* Elle a été une grande pécheresse, mais elle est devenue une admirable pénitente. N.-S. lui-même a dit en parlant de Madeleine: "Il lui a été pardonné beaucoup, parce qu'elle a beaucoup aimé." Son amour lui a mérité d'entendre aussi le Sauveur du monde dire, lorsqu'elle était à ses genoux: "Marie a choisi la meilleure part, et elle ne lui sera pas ôtée." Son amour l'a portée encore au pied de la croix, et elle eut le bonheur d'avoir part au dernier regard de Jésus sur la terre.

23 DIM.—*S. Apollinaire, évêque de Ravennes, martyr.* Disciple de S. Pierre, il fut envoyé à Ravennes pour y porter la lumière de l'Evangile, et il en fut nommé évêque. Ayant été pris par les païens, il subit toute espèce d'outrages et de tourments, et fut remis enfin à Vespasien qui le condamna à l'exil.

24 LUN.—*Vigile de S. Jacques.* (*Ste. Christine, vierge, martyre.* Elle n'avait que dix ans, lorsqu'elle souffrit le martyre par la cruauté de son propre père qui était le gouverneur de Tyr, sa ville natale. Par un mouvement du S. Esprit, qui l'avait éclairée de la lumière de la vraie foi, elle avait enlevé toutes les idoles d'or et d'argent que son père adorait dans sa maison; ce qui le rendit si furieux qu'il la livra lui-même sur le champ entre les mains des bourreaux qui lui firent souffrir d'atroces tourments, déchirant son petit corps avec des griffes de fer qui mettaient les os à découvert: Mais à chaque supplice, un ange du Dieu tout-puissant qu'elle adorait, venait la guérir de ses plaies, et lui donnait de nouvelles forces pour souffrir encore.)

25 MAR.—*S. Jacques le Majeur, apôtre.* Il était frère de S. Jean l'évangéliste et cousin de N. S. Pêcheur par profession, il laissa sur un signe de N. S. sa barque et ses filets, le suivit et ne le quitta plus. Par une faveur toute particulière, il fut témoin avec S. Pierre et S. Jean de la glorieuse transfiguration de N. S. sur le mont Thabor, et de sa douloureuse agonie au jardin des Olives. Il est le premier des apôtres qui souffrit le martyre. Ce fut dans la onzième année après l'Ascension de Jésus-Christ.

26 MER.—*Ste. Anne, mère de la Ste. Vierge.* Sa plus grande gloire dans tous les siècles sera d'avoir été la mère de la Mère de Dieu; et après Marie, elle est la plus noble des femmes. Elle a été un vaisseau de grâces pour conserver dans Marie la fleur de la virginité.

27 JEU.—*De l'Octave.* (*S. Pantaléon, martyr.* Il était médecin de l'empereur Maximien, et il fut un des plus illustres martyrs de J.-C. Se promenant un jour dans la campagne, il aperçoit un enfant mort et une vipère qui était auprès de lui. Touché de pitié, et se rappelant la puissance du

JUILLET.—(*Continuation.*)

Dieu des chrétiens, il l'invoque et dit avec foi à l'enfant: " Mort, au nom de J.-C., lève-toi." Puis il maudit la vipère, en ajoutant: " Et toi, mauvaise bête, reçois le mal que tu as fait. " Aussitôt l'enfant revient à la vie, et la vipère meurt. Pantaléon, frappé de ce double miracle, se fait chrétien, et bientôt après, il scelle de son sang la profession de foi qu'il vient de faire. Les médecins l'honorent comme leur patron après S. Luc.)

28 VEN.—*SS. Nazaire et Celse, martyrs, S. Victor, pape, martyr, et S. Innocent 1er., pape.* S. Nazaire fut baptisé par le pape S. Lin, successeur de S. Pierre. Condamné avec Celse, jeune homme qu'il avait converti, à être jetés dans l'eau, ils marchent sur les ondes comme sur la terre ferme.. Le pape Victor ordonna que Pâques serait célébré le dimanche suivant le quatorzième jour de la lune de Mars, ce qui a toujours été suivi depuis; tandis qu'Innocent 1er. décréta que les évêques seuls pourraient administrer le sacrement de confirmation.

29 SAM.—*Ste. Marthe, vierge.* Elle était sœur de Marie Madeleine, et elle est le modèle de la vie active, comme Marie Madeleine représente la vie contemplative. La vie la plus parfaite, selon S. Thomas, est celle qui est mêlée des deux. Marthe fut une des saintes femmes qui se tenaient aux pieds de Jésus crucifié. Après la mort de N.-S., elle s'en alla dans les Gaules, et on rapporte qu'étant sur les bords du Rhone où se trouvait un horrible dragon qui ravageait tout le pays et dévorait même les hommes, elle alla au-devant de lui; et par le signe de la croix, lui fit perdre sa férocité, le lia et l'amena comme un chien au milieu de la ville où le peuple le tua à coups de pierres et de lances.

30 DIM.—*Du Dimanche. Solennité de Ste Anne.* (*Ste. Julitte, martyre.* C'était une dame de qualité de la ville de Césarée. Un homme inique voulant s'emparer de ses biens qui étaient considérables, elle en appela aux tribunaux; mais le juge, apprenant qu'elle était chrétienne, lui répondit qu'avant de lui faire justice, il fallait qu'elle sacrifiât aux idoles. " A Dieu ne plaise, s'écrie Julitte, que je sacrifie l'héritage du ciel pour quelques arpents de terre." Le juge irrité la condamna à être brulée vive, mais les flammes du bûcher forment une voûte autour d'elle, et laissent son corps intact, quoique son âme se fût envolée au ciel. S. Basile affirme qu'au lieu même où son corps fut enterré, il jaillit une fontaine d'eau vive qui guérissait les malades.)

31 LUN.—*S. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus.* Officier dans l'armée espagnole, il est blessé et fait prisonnier au siège de Pampelune. Pendant qu'il guérit ses blessures, il amuse ses loisirs par la lecture de la vie des Saints qui fut la cause de sa conversion et l'origine de toutes les grandes œuvres qu'il a opérées. Enflammé de l'amour de Dieu et dévoré du zèle de sa gloire, Ignace sent aussitôt le besoin de travailler au salut des âmes, et il s'écrie: " Ce n'est pas assez que je serve Dieu, tous les cœurs doivent l'aimer, et toutes les bouches doivent le glorifier " et il réalise le vœu de son cœur, en établissant à la plus grande gloire de Dieu la Compagnie de Jésus.

AOUT. (*Consacré au Cœur Immaculé de Marie.*)

LUNE.		
	P. L. le 5, à 11h. 18m. du soir.	N. L. le 21, à 8h. 0m. du soir.
	D. Q. le 13, à 4h. 15m. du soir.	P. Q. le 28, à 4h. 24m. du soir.

1 MAR.—*S. Pierre, ès-liens.* Hérode ayant fait mettre Pierre en prison à Jérusalem, un Ange descendit du ciel pendant la nuit, et entrant dans son cachot, lui dit: "Levez-vous promptement et suivez-moi." Les chaines tom-

AOUT.—(*Contiunation.*)

bèrent aussitôt d'elles-mêmes, et les portes s'ouvrant à la parole de l'ange, ils sortirent, et Pierre se trouva délivré. Plus tard Pierre fut encore mis dans les chaînes à Rome par Néron, avant de souffrir le martyre. Les chaînes de Pierre conservées à Jérusalem ayant été apportées à Rome par l'impératrice Eudoxie, Sixte III voulut, de son côté, montrer celles qui étaient restées à Rome; et par un prodige insigne, en les approchant, elles s'unirent d'elles-mêmes, en sorte qu'elles ne parurent plus qu'une seule chaîne forgée par le même ouvrier. Ce miracle donna lieu à la fête de ce jour.

2 MER.—*Octave de Ste.Anne.* (*S. Pantène, père de l'Eglise.* Sicilien de naissance, il était par profession philosophe stoïcien. Ayant fait connaissance avec les chrétiens, il trouva tant d'innocence et de sainteté dans leur religion qu'il l'embrassa avec empressement. Ayant été mis à la tête de l'école d'Alexandrie, il en fit la première école du monde par ses savantes leçons où il s'appliquait à reproduire les beautés des chants des prophètes et des écrits des apôtres. Son éloquence était si douce et insinuante que S. Clément d'Alexandrie l'appelle l'abeille sicilienne.)

3 JEU.—*Invention du corps de S. Etienne, premier diacre, martyr.* Gamaliel, docteur de la loi, avait donné la sépulture à Etienne, après qu'il eût été lapidé par les Juifs; mais le lieu où son corps avait été mis, était tombé dans l'oubli. Ce ne fut que 400 ans après que, par révélation divine où Gamaliel lui-même apparut à un saint prêtre du nom de Lucien, on fit la découverte de ses précieuses reliques. A l'ouverture du tombeau d'où il s'exhala en même temps une odeur si délicieuse qu'on n'en avait jamais respiré de plus suave, il se fit un grand tremblement de terre. La multitude présente était innombrable, et il s'opéra sur le lieu même 73 guérisons. Ce fut à l'occasion de cette découverte miraculeuse que la présente fête fut instituée.

4 VEN.—*S. Dominique, fondateur des Frères Prêcheurs.* Il appartenait à une illustre famille de la vieille Castille. Conversant sans cesse avec Dieu, ses entretiens avec les hommes, même les plus saints, étaient toujours courts. Un jour une pauvre femme lui demande avec larmes une aumône pour racheter son frère, esclave chez les Maures; mais Dominique qui, à peine âgé de 20 ans, s'était déjà dépouillé de tout pour les pauvres, lui dit dans un élan d'admirable charité: "Je n'ai ni or ni argent, mais je suis capable de travailler; offrez-moi en échange pour votre frère, et je prendrai sa place." Sublime dévouement qui fut le prélude, et des plus nobles sacrifices de Dominique, et des plus grandes faveurs du ciel. Il institua l'admirable dévotion du rosaire; et en 1215, fonda l'Ordre des Frères-Prêcheurs, devenu si célèbre depuis.

5 SAM.—*Notre-Dame des Neiges.* Il y avait à Rome, dans le IVe siècle, un pieux patricien qui, n'ayant point d'enfants, voulut, de concert avec sa femme, donner tous ses biens à la Ste. Vierge. Il priait pour savoir quel serait le meilleur moyen de la glorifier, lorsqu'ils virent tous deux en songe, dans la nuit du 5 Août, la Ste.Vierge qui leur apparait, et leur dit de bâtir une église sur le mont Esquilin, à l'endroit qui serait couvert de neige. Le lendemain ils s'empressèrent de communiquer la chose au pape qui, lui aussi, avait eu un songe semblable. Le pontife, voyant un prodige dans ces manifestations, se rend avec le clergé et le peuple à l'endroit indiqué qui, malgré les grandes chaleurs de la saison, se trouvait effectivement couvert de neige. On y bâtit de suite l'église qui est connue aujourd'hui sous le nom de Ste. Marie-Majeure

6 DIM.—*La Transfiguration de N. S.* Ce fut sur la montagne du Thabor qui s'élève, verdoyante et majestueuse, dans une vaste plaine au milieu de la Galilée, que le Seigneur voulut manifester sa gloire. Il y fut transfiguré de-

vant Pierre, Jacques et Jean dans la deuxième année de sa prédication ; son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements parurent tout éclatants de lumière. Une nuée lumineuse les couvrit, et ils entendirent une voix qui disait ; " Celui-ci est mon fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le." Les apôtres, saisis de frayeur, tombèrent le visage contre terre. N. S. fut ainsi transfiguré pendant qu'il priait, pour nous apprendre que c'est par la prière que nous recevons les manifestations du ciel.

7 LUN.—*S. Cajetan, fondateur des Théatins ou Clercs Réguliers.* Il fut le réformateur du clergé qui s'était laissé entrainer à de grands relâchements, fonda un institut qui fut un parfait modèle de réforme, et fit renaître la véritable pauvreté des apôtres. Non-seulement ils ne pouvaient posséder des biens-fonds ni jouir de revenus annuels, mais leur règle leur défendait de demander même le nécessaire, se reposant en tout sur la Providence dans le cas d'extrême nécessité. Ils pouvaient, cependant, faire connaitre leur détresse par le glas de la cloche du monastère. Leur premier général fut Jean Pierre Caraffa qui, plus tard, devint pape sous le nom de Paul IV, et Cajetan fut son successeur.

8 MAR.—(*SS. Cyriaque et ses compagnons, martyrs.* Cyriaque était un diacre de Rome qui, jeté dans un cachot pendant la persécution de Dioclétien, en fut tiré pour délivrer la fille même de l'empereur qui était possédée du démon. Dioclétien, par reconnaissance, en lui donnant la liberté, lui donna une maison dans Rome, où il vécut en toute sûreté jusqu'au départ de l'empereur qui allait visiter les provinces de son empire. Il fut alors pris une seconde fois avec ses compagnons, et ils furent décapités tous ensemble en dehors des murs de la ville.

9 MER.—*Vigile. S. Alphonse de Liguori, évêque, docteur de l'Eglise et fondateur des Rédemptoristes.* C'était un avocat célèbre de Naples. Plaidant un jour devant les tribunaux, après un plaidoyer savamment préparé, son adversaire, pour toute réponse, lui dit, en plaisantant, qu'il n'avait oublié qu'une particule. En effet ce simple petit mot négatif détruisait tout son argument, et il perdait sa cause. Alphonse, confus, sort de l'audience en disant : " Monde trompeur, je te connais, tu ne me tromperas plus." Il quitte la profession de la loi, détache son épée et va la suspendre à l'autel de N.D. de la Merci ; puis il se dévoue au culte de Marie dont il proclame les gloires avec excellence, et devient l'un des plus grands saints du siècle dernier.

10. JEU.—*S. Laurent, diacre, martyr.* Le pape S. Sixte avait formé Laurent à la vertu, et s'en était fait un disciple selon le cœur de Dieu. Ayant été pris, le saint vieillard était conduit au supplice, lorsque Laurent, tout éploré, le rencontrant sur la voie du martyre, lui dit avec une plainte amoureuse jaillissant de son cœur qui ambitionnait aussi de verser son sang pour son Dieu : " Où allez-vous, mon père, sans votre fils ? Prêtre saint, où allez-vous sans votre ministre ? En quoi vous ai-je donc déplu ? " Mais le noble vieillard lui répondit : " Je ne vous abandonne pas, mon fils, un plus grand combat vous est réservé : dans trois jours, vous me suivrez. " Le jour même en effet, Laurent est jeté dans un noir cachot, et le lendemain de farouches exécuteurs l'étendent sur un gril tout rouge ; mais soudain une lumière céleste l'environne, et son corps a demi brulé exhale une odeur des plus douces ; puis il dit avec une tranquillité qui étonne ses bourreaux : " J'ai été assez longtemps sur ce côté, faites moi retourner pour rôtir l'autre. "

11 VEN.—*Ste. Philomène, vierge, martyre.* Ce fut en 1802, pendant les fouilles que l'on faisait à Rome, chaque année, dans les lieux consacrés à la sé-

AOUT.—(*Continuation.*)

pulture des martyrs, que l'on trouva les reliques de Ste. Philomène, ensevelies depuis près de 15 siècles, et ignorées du monde entier. A peine la pierre sépucrale a-t-elle été enlevée, que les restes précieux de la sainte martyre apparurent, et tout à côté un vase de verre dont les parois étaient couvertes de sang desséché. Pendant que l'on s'occupait à détacher du vase le sang qui y était collé, et que l'on en réunissait avec soin les plus petites parcelles dans une urne de cristal, les personnes qui étaient présentes, parmi lesquelles se trouvaicnt des hommes d'un esprit fort cultivé, s'étonnèreut, en voyant tout à coup étinceler à leurs yeux l'urne sur laquelle leurs regards étaient attachés. Les parcelles sacrées, en tombant du vase dans l'urne, se transformaient en divers corps précieux et brillants, et c'était une transformation permanente. Les uns présentaient la couleur de l'or, les autres, l'éclat des diamants, des rubis et d'autres pierres précieuses. Ce prodige excite encore aujourd'hui l'admiration de ceux qui vont vénérer cette précieuse relique. Philomène était une princesse grecque. L'empereur Dioclétien la demanda en mariage, mais elle préféra la couronne immortelle du martyre aux richesses périssables de la terre. Elle a opéré tant de miracles qu'elle a été surnommée la thomaturge du XIVe siècle.

12 SAM.—*Ste. Claire, vierge, abbesse.* A l'âge de 18 ans, belle, riche, noble, lorsque l'avenir le plus séduisant l'attend dans le monde, et que les plus brillants partis se pressent à l'envi pour avoir sa main, elle abandonne tout, et vient, dans la Portioncule même, se jeter aux pieds de S. François qui lui coupe les cheveux, et la revêt de l'habit de la pauvreté et de la pénitence. Ce fut là, en l'an 1212, l'origine des religieuses de S. François, connues aussi sous le nom des pauvres Dames dont Claire fut la première abbesse, et qui furent aussi appelées Clarisses de son nom. Sa vie fut admirable de pauvreté, d'humilité et d'austérités ; et sur le point de mourir, N.-S. lui apparut, suivi d'une troupe de vierges, couronnées de fleurs dont la beauté et le parfum étaient incomparables.

13 DIM.—*Du Dimanche.* (*Ste. Radegonde, reine de France.* Du consentement de Clotaire, son mari, elle se retira à Poitiers où elle fonda un grand monastère de filles. Elle l'enrichit d'un nombre cousidérable de reliques, et entr'autres, d'un morceau de la vraie croix que l'empereur de Constantinople lui envoya, et à l'occasion de laquelle Fortunatus, plus tard, évêque de Poitiers, composa l'hymne *Vexilla regis prodeunt.* Elle était une savante, et lisait les Pères de l'Eglise en grec et en latin. Elle dit, dans ses règles, que ceux qui désirent sincèrement servir le Seigneur, doivent s'appliquer avec ardeur à la prière, demandant tous les jours à Dieu, qu'il lui plaise de leur faire connaître sa volonté, et méditer l'écriture sainte qui est une mine inépuisable.)

14 LUN.—*Vigile.* (*S. Eusèbe, prêtre, martyr.* Eusèbe était un noble vieillard qui, dans une grande abnégation de soi-même, avait blanchi dans les travaux du Seigneur. Traduit devant les tribunaux comme chrétien, le juge est frappé de son air vénérable ; ses réponses pleines de douceur, et quelque chose de surnaturel dans son attitude lui en imposent tellement qu'il ne peut le condamner, et il le renvoie à l'Empereur lui-même pour prononcer la sentence. Maximien est également frappé de son noble maintien où il semble voir quelque chose de divin. Comme un autre Pilate, il use de subterfuge, et dit à ceux qui l'entouraient : " Quel mal y a-t-il que cet homme adore le Dieu dont il parle, de préférence aux autres Dieux," et il le renvoie à un autre juge. Eusèbe est enfin condamné, et comme il remerciait le Seigneur Jésus de cette inestimable faveur, on entendit une voix qui disait : " Eusèbe, si tu n'avais pas été trouvé digne de souffrir, tu n'aurais pas été admis dans la cour du Roi. ")

AOUT.—(*Continuation.*)

15 MAR.—*L'Assomption de la Ste. Vierge.* "Qu'elle est celle qui s'élève glorieuse et triomphante, appuyée sur son bien-aimé ?" Marie monte au ciel au milieu des réjouissances des anges qui en louent le Seigneur. "Elle arrive à l'empire éternel, où le Roi des rois est assis sur un trône parsemé d'étoiles."

16 MER.—*S. Roch, confesseur.* Sa naissance fut merveilleuse. Il vint au monde avec une croix rouge sur l'estomac ; et dès la mamelle, il pratiqua l'abstinence, ne buvant le mercredi et le vendredi qu'une fois le jour. A l'âge de 20 ans, devenu possesseur d'une grande fortune, il la distribuo aussitôt aux pauvres, et va à pied en pélérinage à Rome. Sur son chemin, apprenant que la peste faisait de grands ravages dans une ville de l'Italie, il y court, se loge à l'hopital, soigne les pestiférés et les guérit tous avec le signe de la croix. Le fléau se propage et s'étend à d'autres villes, et il guérit également par le signe de la croix tous ceux qui sont atteints du mal. Lui-même enfin tombe malade, et afin de n'être pas à charge à personne, il se traine comme il peut jusque dans la forêt voisine. Là, il est nourri par un chien qui, chaque jour, lui apporte un petit pain, et qui se couche ensuite à ses pieds et lêche ses plaies. Il est enfin guéri miraculeusement.

17 JEU.—*Octave de S. Laurent.* (*S. Mammès, martyr.* Il naquit en prison où son père et sa mère avaient été enfermés comme chrétiens. Né dans le martyre, il sembla avoir tiré de sa naissance une inclination pour le martyre. Son zèle pour la foi le fit arrêter, lorsqu'il n'était encore qu'écolier, et il répondit en fils de martyrs à toutes les promesses séduisantes comme aux menaces qu'on lui faisait. Cruellement fouetté, on le presse de dire seulement qu'il sacrifiera, mais il répond : "Je n'ai garde de dire ce que je ne veux pas faire." Le tyran, honteux d'être vaincu par un enfant, ordonne de le jeter à la mer avec une boule de plomb au cou, mais un ange du Seigneur le délivre, et le conduit sur la montagne de Césarée où il passa quarante jours sans boire ni manger. Les bêtes les plus farouches s'apprivoisaient à sa voix, et on le voyait entre les ours, les tigres et les lions comme au milieu d'une troupe de chevreuils et d'agneaux. Pris de nouveau, il est jeté dans une fournaise ardente que l'on ouvre après trois jours, et l'on est dans le plus grand étonnement de le voir sortir plein de vie et de santé. Enfin le tyran confus ordonne de le percer avec une fourche, ce qui lui procura la récompense qu'il ambitionnait avant tout.)

18 VEN.—*S. Hyacinthe, dominicain.* Il descendait de l'illustre famille des Oldrovans, de Pologne, et il reçut à Rome l'habit des mains même de S. Dominique. Revenu dans son pays, il y fit des prodiges de conversions, autant par son exemple que par sa parole, car l'exemple édifiant d'un homme de prière et d'un esprit mortifié est le sermon le plus persuasif. Il couchait sur la terre nue, et ses jeûnes étaient continuels. Ses miracles furent sans nombre. Arrivé sur les bords de la Vistule, dont les eaux étaient gonflées, et ne trouvant point de batelier pour le traverser, il fit le signe de la croix, et marcha sur les ondes comme sur la terre ferme. Après avoir évangélisé la Pologne, la Russie, la Tartarie, la Volinie, la Padolie, la Lithuanie et presque tout le nord, il revient à 72 ans mourir dans son pays natal le jour de la glorieuse Assomption de Marie qui, en l'avertissant de sa mort prochaine, lui avait apparu dans une beauté et une grâce ravissantes.

19 SAM.—*De l'Octave.* (*S. Louis, frère mineur et évêque de Toulouse.* Il était fils du roi de Naples et petit-neveu de S. Louis. Après une maladie dangereuse dont il recouvra miraculeusement, il prit l'habit des Frères-Mineurs. Le Pape voulut lui-même l'ordonner prêtre, mais il refusa, ne voulant pas qu'on lui fit plus d'honneur qu'aux autres. Nommé évêque de Toulouse, il ne gouverna son diocèse que quelques années, mais avec des fruits consid'

rables. Il y répandit une si agréable odeur de sainteté que plusieurs prirent la résolution d'embrasser l'étroit sentier de la vertu. Après sa mort, lorsque l'on portait son corps en terre, des rayons de lumière apparaissaient autour du cercueil, et les cierges que le vent éteignait, se rallumaient d'eux-mêmes.)

20 DIM.—*S. Joachim, père de la Ste. Vierge.* (*Solemnité de l'Assomption*). Il était de Nazareth, et son nom signifie en hébreu préparation au Seigneur, par un divin pronostic qu'il préparerait un jour un sanctuaire vivant au Verbe de Dieu. Il était de la lignée royale, et comptait parmi ses ancêtres des prophètes et des patriarches. Ste. Brigitte dit, par révélation, que Joachim et Anne vivaient en la famille de Jacob comme deux astres brillants, embrâsés de l'amour de Dieu ; et que leur chasteté conjugale fut si pure qu'ils méritèrent d'être les aïeux du Verbe divin.

21 LUN.—*Ste. Jeanne de Chantal, veuve et abbesse.* Mariée au baron de Chantal, elle demeura veuve à vingt-huit ans. Entrevoyant cependant, dans sa grande affliction, la liberté de se consacrer plus entièrement à Dieu, elle s'écrie avec le prophète : " Seigneur, vous avez brisé mes liens, et je vous offre un sacrifice de louanges. " A mesure qu'elle s'élevait au-dessus des embarras du monde, elle voyait plus clair dans les choses de Dieu, et y découvrait de nouveaux charmes. Par les avis de S. François de Sales, elle quitte enfin le monde, et devient la première abbesse de l'Ordre de la Visitation, fondé par ce grand saint en 1610.

22 MAR.—*Octave de l'Assomption.* (*S. Hypolite et S. Symphorien, martyrs.* Les païens promenaient un jour en triomphe l'image de Cybèle, qu'ils appelaient la mère des dieux, lorsque Symphorien, jeune homme de noble famille, se trouvant sur son passage, détourna les yeux, et témoigna l'horreur qu'il avait d'une telle superstition. Il fut pris aussitôt, et comme il refusa de sacrifier, il fut condamné à mort. Sa mère, apprenant sa condamnation, court au devant de lui, comme on le menait au supplice, et lui crie de dessus les remparts : " Mon fils, mon fils Symphorien, souviens-toi de la vie éternelle ; jette les yeux vers le ciel. La vie que tu perds, ne t'est pas ôtée, elle est seulement changée en une nouvelle. " Ces nobles paroles donnent un nouveau courage au martyr qui verse généreusement jusqu'à la dernière goutte de son sang pour son Dieu.)

23 MER.—*Vigile.* (*S. Philippe Béniti, de l'Ordre des Servites.* Entendant un jour la messe dans la petite chapelle de l'Ordre des Servites qui venait d'être fondée, il fut extrêmement frappé des paroles qu'on lisait dans l'épitre du jour, où le St. Esprit enjoint au diacre Philippe " de s'approcher et d'entrer dans le chariot. " Se nommant lui-même Philippe, il crut que ces paroles lui étaient adressées directement. Après quelques jours de réflexion, il entra effectivement chez les Servites, mais par pénitence, il ne voulut être reçu que comme frère laïque, quoiqu'il fut fort savant. Longtemps après deux Dominicains, voyageant avec lui, reconnurent ses grands talents, et trahïrent son humlité. Il fut élevé au sacerdoce, et lorsqu'il célébra sa première messe, on entendit à l'élévation des voix célestes qui chantaient alternativement Sanctus, Sanctus, Sanctus. Il devint plus tard le cinquième Général de l'Ordre.)

24 JEU.—*S. Barthelemi, apôtre.* Il alla sur l'inspiration du S. Esprit évangéliser les Indes, et se rendit jusque dans la Grande Arménie. Ayant délivré la fille du roi qui était possédée par le malin esprit, le roi et un grand nombre de son peuple se convertirent à Jésus-Christ. Les prêtres des idoles devenus furieux trouvèrent le moyen de se saisir de Barthélemy, et lui firent enlever la peau de dessus le corps, puis lui coupèrent la tête. Ainsi finit la glorieuse mission de Barthélemy, l'Apôtre du Seigneur.

AOUT.—(*Continuation.*)

25 VEN.—*S. Louis, roi de France.* Il fut un grand roi, un héros et un saint. Lorsqu'il était encore enfant, sa mère Blanche de Castile, aussi recommandable par ses brillantes qualités de reine que par ses vertus de femme chrétienne, lui répétait souvent: "Mon fils, je t'aime autant qu'une mère peut aimer, mais j'aimerais mieux te voir mourir à mes pieds que de te savoir coupable d'un péché mortel." Ce fut l'origine de la grandeur de Louis, comme roi et comme saint. Il a avoué depuis, lui-même, qu'il ne passait pas un seul jour sans penser à ces paroles de sa mère, et qu'elles l'incitaient toujours à faire mieux. Il est un des plus valeureux capitaines qui se soient embarqués pour la conquête des Saints Lieux, et les croisades ont tiré de sa vaillance, de son désintéressemeent et de son éminente vertu plus d'un épisode digne d'une si belle cause. Il mourut dans la seconde croisade.

26 SAM.—*S. Bernard, abbé, docteur de l'Eglise.* On l'appelait l'oracle de l'univers, l'Elie de la loi de grâce. Sa parole était si emflammée de l'amour de Dieu qu'il embrasait tous les cœurs. Souvent des seigneurs qui venaient à Clairvaux par curiosité, y restaient et prenaient l'habit. Henri, fils de Louis VI, s'enrola ainsi sous sa bannière, et André, un de ses officiers, s'en plaignant amèrement et même avec injure, Bernard, pour toute réponse, lui dit qu'il ferait de même. En effet André revint sur ses pas le lendemain, et pressé de remords, demande humblement à être reçu. On y a vu jusqu'à 600 novices à la fois, et Bernard fut obligé de fonder 160 monastères. Il a été la lumière de l'Eglise et le bras droit du S. Siège. Il a fait un si grand nombre de miracles qu'on l'a appelé le thaumaturge de l'Occident.

27 DIM.—*Le saint Cœur de Marie.* Après le Sacré cœur de Jésus, l'Eglise nous fait honorer le cœur très-pur de Marie. L'âme de cette bienheureuse Vierge conçue sans tâche refléta sur tout son corps la pure lumière de l'innocence, et elle ne perdit jamais la plénitude de la grâce. Son cœur, demeuré immaculé comme son âme, et ne trouvant aucun obstacle à sa pureté, s'embrâsa des divines ardeurs, et comme celui de Jésus, il fut une fournaise d'amour.

28 LUN.—*S. Augustin, docteur de l'Eglise.* Le nom seul d'Augustin est un éloge. Il sut unir à une grande érudition un profond amour de Dieu. Ses Confessions sont admirables d'humilité et de tendresse pour la grande miséricorde de son Créateur, et il s'écrie souvent: *Trop tard vous ai-je connue, O Beauté si ancienne et toujours nouvelle! trop tard vous ai-je aimée!* Et sa pénitence devint un acte de sublime amour. Il est appelé le maître de la théologie, le bouclier de la foi, la colonne inébranlable de la vérité.

29 MAR.—*La décollation de S. Jean Baptiste.* Ayant repris Hérode de ses débauches, Jean fut chargé de chaines et envoyé en prison, et dans un festin, le roi donna ordre de lui couper la tête pour plaire aux complices de ses désordres. On a ignoré pendant longtemps où l'on avait déposé cette précieuse relique, et ce ne fut que quatre cents ans après, qu'on en fit la découverte. Plusieurs siècles plus tard, elle fut apportée à Constantinople où le grand Théodose, recevant ce dépôt sacré, et l'enveloppant de sa pourpre royale, la porta entre ses bras dans une procession solennelle le 29 Août jusqu'au lieu de sa destination. L'Eglise fait mémoire aujourd'hui de cette translation mémorable avec celle de la décollation.

30 MER.—*Ste. Rose de Lima, religieuse du Tiers-Ordre de S. Dominique.* Elle naquit au Pérou, et fut la premiere sainte canonisée de l'Amérique. L'amour de la croix à l'exemple de Ste. Catherine de Sienne, fit toujours ses délices. Elle s'imposa d'incomparables souffrances, et fut très ingénieuse à en trouver toujours de nouvelles. Le démon y ajouta sa part de peines

AOUT.—(*Continuation.*)

et en lui faisant subir d'effrayantes tentations, il la tourmenta pendant quinze ans chaque jour l'espace d'une heure et demie avec un tel excès qu'elle souffrait en quelque sorte les mêmes peines que les âmes endurent en Purgatoire.

31 JEU.—*S. Raymond Nonnat, de l'Ordre de la Merci.* N'ayant plus d'argent pour délivrer les chrétiens de l'esclavage, il se livre lui-même comme esclave, et on ne peut dire les cruautés et les outrages que les barbares lui firent souffrir. Le Pacha, furieux d'apprendre qu'il travaille à convertir les Musulmans, le fait fouetter par tous les carrefours de la ville, ordonne de lui percer les lèvres avec un fer rouge, puis lui ferme la bouche avec un cadenas dont il garde la clef. On le jette ainsi dans un noir cachot où il demeure enfermé pendant huit mois. Lorsque l'on apporte sa rançon, il sort de sa prison avec chagrin, en repandant une grande abondance de larmes, disant que Dieu ne l'avait pas jugé digne de répandre son sang pour lui. De retour en Espagne, le pape le fit cardinal. Il fut si peu touché de l'honneur involontaire qu'il recevait, qu'il ne voulut jamais changer d'habit ni quitter sa pauvre cellule.

SEPTEMBRE (*Consacré à N.-D. des Sept Douleurs.*)

LUNE.		
	D. Q. le 4, à 8h. 32m. du mat.	P. Q. le 20, à 8h. 33m. du mat.
	N. L. le 12, à 8h. 4m. du mat.	P. L. le 27, à 0h. 15m. du mat.

1 VEN.—*S. Joseph Calazanz, fondateur des pauvres Clers Réguliers.* Pendant une peste qui dépeupla la ville de Rome, il transportait sur ses épaules les cadavres de ceux qui avaient succombé, et il leur donnait lui-même la sépulture. Ayant fondé l'Ordre des pauvres Clers Réguliers, il s'appliqua surtout à l'instruction des enfants. Il persévéra pendant 52 ans dans cette œuvre de patience et d'humilité, et ce dévouement mérita que Dieu le glorifiât par de nombreux miracles. Un jour, la bienheureuse Vierge lui apparut, tenant dans ses bras l'enfant Jésus qui bénit les écoliers pendant qu'ils faisaient la prière.

2 SAM.—*S. Etienne, roi et apôtre de la Hongrie.* Il fut un prince aussi vaillant qu'il fut fervent chrétien. Il établit la religion catholique dans son royaume et publia à cet effet des lois qui resteront comme un monument de sa grande piété. Il n'alla jamais à la guerre sans remporter la victoire, parce qu'il mettait toute sa confiance dans le Dieu des armées. Cependant il avait toujours horreur de verser le sang humain, et il implorait, en gémissant. la miséricorde du Seigneur pour ramener la paix sans effusion de sang. Un jour l'empereur d'Allemagne envahit sans cause son royaume à la tête d'une armée formidable, et Etienne, malgré ses soupirs et ses larmes, est obligé de prendre les armes pour se défendre; mais à peine est-il arrivé en face de l'ennemi, que, sans raison apparente, l'empereur lève tout-à-coup le siège, et s'enfuit à la hâte comme s'il avait été défait.

3 DIM.—*Du dimanche.* (*S. Siméon Stylite le jeune.* Etant encore enfant, il servait dans une grande innocence un ermite qui vivait dans les déserts de la Syrie, lorsqu'un jour ayant rencontré un léopard, il lui mit une corde au cou et l'amena à son maître. Le saint ermite fut effrayé. mais il conçut en même temps une haute idée de la perfection de cet enfant qui avait un tel pouvoir sur les bêtes sauvages. Il lui conseilla de se livrer à la prière, et sur ses avis, Siméon se bâtit une colonne sur laquelle il passa 68 ans dans la contemplation des choses divines. Il devint renommé par ses miracles, et il y avait toujours un grand concours de peuple qui accourait de toutes parts pour le voir et être guéri.)

SEPTEMBRE.—(*Continuation.*)

4 LUN.—*De la Férie.* (*SS. Marcel et Valérien, martyrs.* Leur vie admirable d'innocence et remplie de bonnes œuvres fut une digne préparation au martyre. Toute chose devenait pour eux une occasion de mérite et ils arrivèrent ainsi à la pratique des plus héroïques vertus. Arrêté comme chrétien dans la persécution d'Antonin le Pieux, Marcel est enterré vivant jusqu'à la ceinture, et il expire après trois jours de grandes souffrances. Quant à Valérien, on lui coupa la tête après lui avoir déchiré tout le corps avec des ongles de fer.)

5 MAR.—*S. Laurent Justiniani, patriarche de Vénise.* Dans sa 19me année, il eut un songe dans lequel il vit une femme plus belle que le jour, qui lui dit: " Je suis la sagesse de Dieu ; pourquoi cherches-tu le repos en dehors do moi? Seule, je puis te donner le bonheur. choisis-moi pour ton épouse, et tu posséderas ce trésor inestimable. " Ce discours enflamma Laurent d'une sainte ardeur, et il quitta tout à l'instant pour se mettre à la recherche de la divine sagesse. Il entra dans un ordre mendiant, et quoiqu'il fût d'une des premières familles du pays, il allait avec allégresse à la quête la besace sur le dos par les rues les plus populeuses de la ville. Il passait quelquefois par le palais où il était né, et criait de la rue: *La charité pour l'amour de Dieu.* Sa mère, entendant sa voix, accourait toute hors d'elle même pour le voir, et faisait remplir son sac. Nommé évêque et patriarche de Vénise, il disait que la vertu était le seul ornement d'un évêque, et qu'il n'avait pas besoin d'aucun éclat pour soutenir sa dignité.

6 MER.—*De la Férie.* (*Ste. Reine. vierge et martyre.* Son père idolâtre était un des premiers seigneurs du pays. Apprenant que sa fille avait été baptisée par sa nourrice, il la chassa de sa maison. Reine se réfugia chez sa nourrice qui l'employa à garder ses troupeaux. Elle y passait ses jours dans la prière et la lecture de la vie des martyrs. Le récit de leurs combats et de leurs victoires l'enflammait tellement qu'elle voulait répandre son sang pour la gloire de son céleste époux. Elle est arrêtée en effet dans la persécution de Dèce. Le tyran commande de lui arracher les ongles et de lui déchirer toute la peau avec des peignes de fer, cruel tourment qui faisait horreur aux bourreaux eux-mêmes. Envoyée en prison, elle est ravie en extase, et voit une grande croix qui touchait de la terre au ciel, et au sommet de laquelle était une colombe d'une blancheur admirable qui lui dit: " Je te salue, vierge prudente, tes vertus héroïques t'ont rendue agréable à Dieu et aux anges. Tu t'es préparée par ta virginité et ta patience une couronne immortelle. " Et pour preuve qu'elle n'était pas sous l'effet d'une illusion, elle se trouva guérie sur le champ.)

JEU.—*Du St. Sacrement.* (*S. Cloud, solitaire.* Il était petit fils du grand Clovis. Il échappa, comme par miracle au massacre de la famille royale par Clotaire qui voulait s'emparer du trône. La mort tragique de son père et de ses frères l'effraya, en lui faisant voir la vanité des choses de la terre. Il se retira dans la solitude pour ne penser qu'aux choses éternelles, et devint si humble, si modeste, si détaché du monde qu'il faisait l'admiration de tous. Croissant dans le mépris de la terre à mesure qu'il croissait en grâce et en lumière, mais craignant quelques mouvements d'orgueil, il voulut se soustraire aux louanges en se cachant dans un lieu appelé Nogent à quelques lieues de Paris, et qui depuis fut nommé S. Cloud. Il y bâtit un monastère où il mourut en 560.)

8 VEN.—*La nativité de la Ste. Vierge.* Elle naquit sans tache et immaculée, et fut dès sa naissance l'objet de l'amour et des complaisances du Père éternel, qui l'aima, parce qu'elle était toute pleine de grâces, de sagesse et de vertu; et il lui dit: "Levez-vous, ma bien-aimée, ma toute belle, et venez. " Recevons-la aussi avec amour et reconnaissance, puisqu'elle

vient à nous parée de tant de grâces et de beauté, et avec le cantique des cantiques écrions-nous avec admiration : *Quelle est celle-ci qui se lève comme une aurore naissante, elle est belle comme la lune, et brillante comme le soleil.*

9 SAM —*Le bienheureux Pierre Claver, apôtre des nègres.* Il appartenait à l'une des plus nobles familles d'Espagne. Ses parents s'affligeaient de la stérilité de leur union, et ils joignaient leurs plus ferventes prières à Dieu pour avoir un fils. Un jour, dona Anna, dans un élan de pieuse confiance, dit avec candeur à son époux : Si vous le vouliez, je promettrais à Dieu de lui consacrer le fils qu'il nous donnerait... peut-être alors nous exaucerait-il ? — Si Dieu nous accorde un fils, chère Anna, répondit le pieux don Pedro, il sera à lui avant d'ètre à nous ; s'il l'appelle à son service, je l'en bénirai." Telle fut l'origine de l'éminente sainteté de Pierre ; et combien de parents trouveraient des saints dans leurs enfants, s'ils les consacraient avec vérité au Seigneur. Pierre est tout brûlant d'amour et de zèle pour la gloire de Dieu, et après beaucoup d'instances, il obtient qu'on l'envoie évangéliser les nègres à Carthagène, dans la Nouvelle-Grenade. Il y exerce un apostolat merveilleux, et étendu sur son lit de mort, il avoue, avec un embarras plein d'humilité, à un frère qui le presse, *qu'il avait baptisé plus de trois cent mille nègres.* Il avait prédit qu'il mourrait le jour de la Nativité de la Ste Vierge, et le 7 septembre, veille de la fête, il tombe sans mouvement. Le peuple, apprenant qu'il va mourir, envahit le collège, et malgré tout ce que l'on put faire, on pénètre jusqu'à sa chambre, au milieu des larmes et des sanglots ; les pauvres nègres criant, pleurant, priant. et se désolant surtout de ce que le *bon père des nègres s'en allait au bon Dieu et ne les emmenait pas.* Il mourut en effet le 8 septembre, à deux heures du matin, et son corps exhala aussitôt l'odeur d'un si pur parfum qu'il imprégnait jusqu'à l'âme.

10 DIM.—*Le saint nom de Marie.* Cette fête fut instituée par le pape Innocent XI, en mémoire de l'insigne victoire que les chrétiens remportèrent sur les Turcs en 1683 par la protection singulière de Marie. Le nom de Marie resplendit d'un lustre nouveau à cette nouvelle marque de sa grande puissance. Mais s'il est un principe de force, et spécialement le secours des chrétiens, il est aussi un océan d'amour. " On ne prononce jamais votre nom, dit S. Bernard, que vous n'embrâsiez les cœur d'un saint amour, et que vous n'inspiriez des sentiments de joie en l'âme de ceux qui vous chérissent."

11 LUN.—*S. Nicolas de Talentino, de l'Ordre de S. Augustin.* Il entra dans le cloître à l'âge d'onze ans. Après quelques années, il devint si exemplaire que les supérieurs le faisaient passer d'un couvent à l'autre pour édifier les religieux. Il eut de rudes combats à soutenir contre le démon qui lui faisait souffrir de grands tourments. Une nuit, il éteignit jusqu'à trois fois sa lampe, en la jetant par terre et la mettant en pièces à chaque fois. Nicolas cependant en ramassait tranquillement les morceaux, et les joignait si bien ensemble qu'elle ne paraissait pas avoir été cassée, puis la rallumait, en soufflant dessus. Pendant la dernière année de sa vie, une étoile vint un jour se reposer sur l'autel où il disait la messe, et depuis ce temps, elle l'accompagnait de l'oratoire à sa cellule, et de sa cellule à l'oratoire. Plus tard des anges descendaient chaque nuit dans sa chambre pour le réjouir de leur mélodie, et Nicolas, ne se contenant plus de joie, appelait la mort avec pleurs et gémissements.

12 MAR.—*De l'Octave. (S. Guidon, pauvre d'Andreleck.* Ses parents étaient très pauvres, mais il l'élevèrent saintement, et lui répétaient souvent cette parole de Tobie : " Nous serons assez riches, si nous craignons Dieu." A

SEPTEMBRE.—(*Continuation.*)

mesure qu'il grandissait, il se réjouissait de son état de pauvreté que N.-S. s'était choisi pour lui-même, et il exhortait les autres pauvres à profiter du trésor que Dieu leur donnait. Il redoutait surtout la condamnation du riche par N.-S., condamnation qui ne regarde pas seulement celui qui a tout pour le satisfaire, mais même celui qui s'afflige d'en être privé, comme dit S. Augustin. Il partageait son morceau de pain avec un autre plus pauvre que lui, et souvent il le lui donnait en entier et s'en passait lui-même. Le jour de sa mort, sa chambre fut remplie d'une lumière céleste.)

13 MER.—*Octave.* (*S. Aimé, abbé.* S'étant fait religieux, il sortit un jour secrètement du monastère, et se retira dans le creux d'un rocher, espérant d'y vivre inconnu de tous et connu de Dieu seul. On le trouva cependant, mais sur ses instances, l'abbé l'y laissa en paix, après avoir chargé un de ses moines de lui porter du pain et de l'eau tous les trois jours. Une fois, le démon lui enleva son pain et renversa l'eau ; mais Aimé en loua le Seigneur en disant : "Je vous rends grâce de ce que vous voulez que je prolonge mon jeûne, et qu'au lieu de trois jours, il dure six jours." Les moines voulurent lui bâtir une cellule, mais les pièces de bois se trouvèrent trop courtes ; sur la prière qu'Aimé fit au ciel, elles s'allongèrent miraculeusement. Il disait que l'uniformité de la vie religieuse ne doit pas être une vaine routine des mêmes exercices, mais l'avancement continuel dans la ferveur et la pureté de cœur.)

14 JEU.—*L'Exaltation de la Ste. Croix.* Chosroès, ayant pris Jérusalem, en enlève la vraie croix, et l'emporte dans la Perse avec ses autres dépouilles ; mais Héraclius, empereur de Constantinople, part quelque temps après avec une armée formidable pour aller à sa délivrance. Il marcha, sous la protection divine, de victoire en victoire, et reconquit le bois sacré qui lui fut remis dans le même état qu'il avait été enlevé quatorze ans auparavant. Héraclius en rendit de solennelles actions de grâce avec toute son armée, et l'ayant ramenée à Jérusalem, il la chargea sur ses propres èpaules pour la porter sur le Calvaire. Arrivé au pied de la sainte montagne, il demeura immobile, et ne put faire un pas de plus. Frappé de cette merveille, et songeant à l'état humilié où se trouvait le Sauveur, quand il portait sa croix, il enlève ses vêtements d'or et de pourpre, et les remplace par un habit de pénitent ; puis il peut continuer sa marche jusque sur le Calvaire où il dépose le bois du salut. C'est en mémoire de cette glorieuse exaltation de la croix que fut instituée la présente fête.

15 VEN.—*Octave de la Nativité.* (*Ste Catherine de Gênes, veuve.* A peine agée de huit ans, son cœur éprouvait de grandes tendresses pour les souffrances de Jésus crucifié. Ces heureuses dispositions ne firent que s'accroître avec l'age ; la passion de N.-S. faisait toutes ses délices et toute sa peine à la fois, et elle aurait voulu servir son Dieu à l'ombre du cloître dans la méditation de ce grand mystere ; mais par obéissance à ses parents, elle entra dans l'état du mariage où la providence lui ménagea les plus rudes épreuves. Son mari qui était comme elle des premières familles de Gênes devint dissipé, et perdit par le jeu sa grande fortune et même la dot princiere qu'elle lui apporta en se mariant. Catherine, toujours résignée à la volonté de Dieu, unissant toujours toutes ses croix à celles de son Sauveur, humble, patiente, aimant toujours son mari quand même, acquérait par là des mérites presqu'infinis ; et comme un autre Job dans sa détresse, elle finit par lasser la colère du Seigneur. Elle convertit son mari qui mourut en prédestiné ; et pour elle, elle acquit un si grand amour de Dieu qu'elle semblait un séraphin sur la terre.)

16 SAM.—*S. Corneille, pape, et S. Cyprien, évêque de Carthage, martyrs.* Vers

le milieu du 3e siecle, sous le pontificat de Corneille, s'éleva dans l'Eglise le premier schisme, et parut le premier antipape sous le nom de Novatien. Corneille les condamna dans un Synode d'évêques... Cyprien était un philosophe payen de Carthage qui, pendant longtemps, avait flatté les erreurs du peuple. Converti au christianisme, sa piété sincère jointe à sa grande érudition le fit bientôt élever sur le siège épiscopal à Carthage même. Mais à peine l'édit de la persécution fut-il publié que les payens par dépit de ce qu'il les avait abandonnés s'écrient tous d'une voix : *Cyprien aux lions, Cyprien aux bêtes.* Cependant il resta libre encore, et ne fut arrêté que dans la persécution de Valérien. Lorsqu'il fut condamné à mort, les chrétiens s'écrièrent d'une voix unanime : *Allons tous avec lui au martyre.*

17 DIM.—*Notre-Dame des sept douleurs.* La vie de Marie sur la terre a été une vie de douleurs continuelles, et elle les a ressenties avec d'autant plus d'intensité que son âme, étant plus parfaite, lui en donnait une perception et un sentiment plus complets. S. Bernardin de Sienne va jusqu'à dire que " la douleur de la Vierge fut si grande que si on la partageait entre toutes les créatures capables de souffrir, il n'y en aurait pas une seule qui n'en mourut subitement;" et c'est pour cela qu'elle a mérité d'être appelée la Reine des martyrs.

18 LUN.—*S. Joseph de Cupertino, de l'Ordre des Frères Mineurs.* Il vint au monde dans une étable comme N.-S., et toute sa vie fut empreinte du cachet des deux grandes vertus qui avaient marqué sa naissance, la pauvreté et l'humilité. Il était si souvent ravi en extase, et les choses de la terre étaient pour lui de si peu de valeur, qu'on le jugeait incapable d'aucun emploi, et il fut plusieurs fois renvoyé des cuovents où il avait obtenu son admission. On finit cependant par reconnaître son grand mérite, et il fut élevé au sacerdoce. Ses miracles étaient sans nombre, si bien qu'il n'y avait plus un seul malade dans le pays d'alentour. Ses extases et ses prophéties étaient presque continuelles. Entrant un jour dans la chapelle vers trois heures du matin pour y dire la messe, il demanda au servant des parements de mort, parce que, dit-il, le pape vient de mourir à Rome ; ce que l'événement confirma bientôt.

MAR.—*SS. Janvier, évêque, et ses compagnons, martyrs.* Janvier, avec les diacres Procule et Festus, et le lévite Socius, ainsi que quelques nobles citoyens sont conduits dans l'amphithéâtre pour y être dévorés par les bêtes féroces. Les saints martyrs firent le signe de la croix, puis les yeux et les mains élevés au ciel, ils chantaient les louanges de Dieu, et attendaient avec intrépidité le moment de la mort. On lâche les bêtes qui s'élancent avec furie sur leurs proies, mais arrivées près d'elles, elles deviennent douces comme des agneaux, et se couchent à leurs pieds. Le tyran irrité les condamna à avoir la tête tranchée ; mais Janvier demande au Seigneur d'ôter la vue au tyran qui était cause qu'un si grand nombre était privé de la vraie lumière, et le tyran Timothée devient aveugle sur le champ. Timothée fait rappeler Janvier, et lui dit : " Janvier, qui adorez le Dieu tout-puissant, priez pour moi qu'il me rende la vue qu'il m'a otée. " Janvier, pour montrer la puissance du vrai Dieu, le prie encore ; et Timothée recouvre la vue, ce qui fut cause de la conversion de cinq mille personnes. La tête de S. Janvier se conserve encore à Naples, ainsi qu'un peu de son sang qui avait été ramassé dans une fiole. Toutes les fois qu'on approche la fiole de la tête, le sang se liquéfie et bouillonne comme s'il venait d'être répandu. Celui qui écrit ces lignes en a été lui-même le témoin. Cette merveille existe depuis près de 1500 ans.

20 MER.—*Les quatre temps.* (*S. Eustache, sa femme et ses enfants, martyrs.* Il

s'appelait Placide avant d'avoir reçu le baptême. Un jour chassant dans la campagne de Rome, il aperçut un cerf plus grand et plus beau que les autres, portant au milieu de ses branches l'image de J. C. crucifié. Placide s'arrête stupéfait, et entend une voix qui lui dit, comme autrefois à Paul : " Placide, Placide, pourquoi me persécutes-tu ? " Placide se prosterne le visage contre terre, et longtemps après se releve converti. Il se fait baptiser avec sa femme et ses enfants, et prend le nom d'Eustache. C'est alors que la main de Dieu se plut à l'éprouver, et comme un autre Job, il perdit tous ses biens, et sa femme et ses enfants. Il fut réduit à se mettre au service d'un laboureur. Après quatorze ans d'épreuves, il retrouva sa femme et ses enfants qui lui avaient été enlevés, et qu'il croyait morts ; et le bon Dieu lui rendit plus de richesses qu'il n'en avait auparavant. Arrêtés comme chrétiens, ils sont enfermés dans un taureau de bronze embrasé où ils rendirent leurs âmes à J.-C., plus par l'ardeur de la charité que par la violence du feu, car leurs corps y furent trouvés parfaitement frais et intacts.

21 JEU.—*S. Mathieu, apôtre et évangéliste.* Il était à son bureau employé à prélever des droits impériaux, lorsque le Sauveur, passant par là, lui dit : "Suivez-moi." Mathieu, frappé d'une lumière divine, et comprenant aussitôt que la seule chose essentielle est de suivre J.-C., quitte tout sur le champ et suit le Sauveur. De ce moment, il devint son fervent disciple. Il écrivit son évangile après l'ascension de N.-S., mais avant d'aller enseigner aux nations.

22 VEN.—*Les quatre temps. S. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence.* Il comparait le religieux oisif à un soldat sans armes, exposé à l'attaque de ses ennemis, et il disait que c'était un fort mauvais signe dans un prêtre, lorsqu'on le voit tous les jours s'approcher des saints autels sans qu'il en devienne ni meilleur ni plus mortifié. Il prêchait avec tant d'onction et d'effet que la célèbre ville de Salamanque où il était, semblait être devenue un immense monastère, L'Empereur Charles-Quint était si avide de ses sermons que, pour ne pas en perdre, il se dépouillait souvent de la majesté royale pour se mêler dans l'auditoire avec le peuple. Et ce grand prince fit un jour un bel éloge de Thomas, en disant : C'est un homme céleste qui tient en sa main la clef des cœurs, il les remue et les tourne comme il lui plait. " Il était l'ennemi du faste dans son palais, tandis qu'au contraire sa libéralité pour les pauvres était si grande que souvent il donnait ce qui lui était nécessaire.

23 SAM.—*Les quatre temps. S. Lin, pape, martyr.* Il fut le successeur de S. Pierre dans le souverain pontificat. Il défendit aux femmes d'entrer dans l'église sans avoir la tête couverte d'un voile. Il fut mis à mort sous Vespasien, ot on l'enterra au Vatican, près de S. Pierre.

24 DIM.—*Notre-Dame de la Merci.* Lorsqu'une grande partie de l'Espagne chrétienne gémissait sous le joug des Musulmans, la Mère de Dieu, toujours remplie de miséricorde pour les hommes, apparut un jour à S. Pierre Nolasque, alors gentilhomme de la cour, pour lui exprimer le désir qu'elle avait de voir se former un Ordre de religieux qui se dévoueraient au rachat des captifs chrétiens. Ce désir de la Ste Vierge fut un ordre pour Pierre qui communiqua sa révélation à son confesseur, S. Raymond de Pennafort, ainsi qu'à Jacques Ier, roi d'Aragon, qui, tous deux, avaient eu une vision semblable. Sous les auspices de la puissaute Reine du ciel, l'Ordre de la Merci fut bientôt institué, et il s'étendit en peu de temps par toute la terre. La présente fête a été instituée pour rappeler le souvenir de ce grand bienfait de la Mère de Dieu.

25 LUN.—*Les stigmates de S. François d'Assise.* Il était sur le mont Alverne,

priant et soupirant jour et nuit pour s'unir plus parfaitement à Jésus crucifié, lorsque embrâsé des flammes du plus pur amour et l'ame transpercée d'une compassion pleine de tendresse, il aperçoit tout à coup devant lui son Dieu et Seigneur sous la figure d'un séraphin aîlé, ayant les pieds et les mains attachés à une croix. Ce prodige le surprit merveilleusement, et il éprouva à la fois un mélange de joie et de douleur. L'ardent séraphin, de ses cinq plaies ouvertes, dardait sur François des rayons de la plus sublime clarté, le blessant et le transperçant de son amour divin, et faisant sur sa chair les plaies extérieures du crucifix déjà imprégnées dans son âme. "Oh! que de douleurs amoureuses et que d'amours douloureuses," s'écrie S. François de Sales, "non-seulement alors, mais tout le reste de sa vie, ce saint pauvre s'en alla toujours traînant et languissant comme bien malade d'amour."

26 MAR.—*S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.* Justine, par sa beauté et sa richesse, attirait tous les regards. mais s'étant fait chrétienne, elle méprisa les vanités du siècle, et s'adonna entièrement à la mortification et à la prière. Cependant un jeune gentilhomme paien nommé Aglaïde, épris de ses charmes, lui demanda sa main. Sur le refus de Justine, il eut recours à l'art d'un magicien pour vaincre sa résistance, mais elle déconcertait toutes les trames de l'ennemi par le signe du salut. Le démon avoua enfin au magicien qu'il ne pouvait rien sur Justine, parce qu'elle s'armait du signe de la croix. "Quoi, lui dit le magicien qui s'appelait Cyprien, quoi, tu ne peux venir à bout d'une jeune fille?" Et de dégoût il quitta là son art trompeur. Ayant appris que la vertu du signe de la croix venait de J.-C., il voulut le connaître, et se fit chrétien avec Aglaïde. Il eut plus tard la gloire de conquérir la couronne du martyre en compagnie de Justine, instrument béni de cet ineffable bonheur.

27 MER.—*SS. Côme et Damien, frères, martyrs.* Ils étaient tous deux médecins, et se rendirent très habiles dans cet art; mais tout en pratiquant la médecine, ils faisaient de merveilleux progrès dans la vertu, en sorte que le plus souvent ils guérissaient les malades par le don des miracles plutôt que par les secrets de la science. Comme ils travaillaient pour le ciel et uniquement pour l'amour de Dieu, ils ne voulaient recevoir aucun prix pour leur travail, mais Dieu lui-même fut leur salaire, et il leur donna la palme du martyre. Il devint leur force dans les tortures, et ils disaient aux juges: "Si vous avez d'autres tourments, faites-nous les souffrir, car nous ne ressentons pas la violence de ceux-ci." On les jette dans la mer, et un ange les en retire, on les précipite au milieu des flammes, et ils s'y promènent comme dans un lieu de délices, enfin tous les tourments devenant inutiles, on est obligé de leur trancher la téte.

28 JEU.—*S. Vinceslas, roi de Bohême, martyr.* Après avoir consacré le jour aux affaires de l'état, il passait une partie des nuits en prières. Il secourait les pauvres en véritable père, et on l'a vu porter lui-même sur ses épaules du bois aux nécessiteux. Il faisait à tous d'abondantes aumônes, et pour lui, il vivait à la cour comme un anachorète dans le désert. Il avait une grande horreur de verser le sang. Dans une guerre injuste que Radislas lui faisait, il lui proposa pour épargner le sang de ses sujets de vider leur différend par un combat singulier. Radislas accepte, se croyant sûr de la victoire; mais lorsque le signal est donné, il voit deux anges aux côtés de Vinceslas, et il entend une voix qui disait: *Ne le frappe pas.* Radislas, épouvanté, saute de cheval et se jette aux pieds de Vinceslas en lui demandant pardon. Vinceslas fut tué deux ans après par la main de son propre frère qui voulait s'emparer de ses Etats.

29 VEN.—*S. Michel-Archange.* L'église de S. Michel sur la montagne de Gar-

gano, en Italie, avait été bâtie d'une manière merveilleuse et sans que les hommes y missent la main. La dédicace en fut faite aussi miraculeusement par le ministère de ce prince de la milice céleste. Ceci arriva vers la fin du 5e siècle, et c'est pour commémorer cet événement surnaturel que l'Eglise institua la présente fête en l'honneur de ce glorieux archange, le premier des séraphins du ciel. C'est lui qui a combattu contre le dragon, et l'a précipité dans l'abîme ; et ce conquérant dans les armées du Seigneur a maintenant la gloire de présenter à l'auguste majesté du Pè r Eternel l'ineffable victime de nos autels, car c'est de lui que l'Eglise parl e lorsqu'après la consécration le prêtre demande à Dieu que son sacrifice lui soit offert par les mains de son saint ange.

30 SAM.—*S. Jérôme, docteur de l'Eglise.* Effrayé des jugements de Dieu, et accablé sous le poids de sa majesté. il lui semble entendre le son de la trompette qui le fera comparaître devant son souverain tribunal. Son effroi redouble, et il va s'enfermer dans les déserts de la Chalcide, afin de prévenir par ses pénitences les rigueurs de la justice divine. Il maltraite et persécute son corps, afin de sauver son âme. Après quatre ans d'une pénitence rigoureuse, il quitte sa solitude, est ordonné prêtre et devient l'ardent et infatigable adversaire des hérésies, en se faisant le généreux défenseur de la doctrine de l'Eglise une et immuable. Sur l'ordre du pape, il purge les saintes écritures des erreurs qui s'y étaient glissées, et il en fait une traduction qui est trouvée si pure et si accomplie, qu'elle est reconnue comme authentique par l'Eglise universelle. Il avait un vaste génie qui semblait se jouer des difficultés, et on l'a souvent vu dicter à la fois à six secrétaires sur des sujets différents. On le regarde comme le premier des pères latins, et l'Eglise elle-même l'appelle le très grand docteur.

OCTOBRE. (*Consacré aux SS. Anges*).

LUNE.	D. Q. le 3, à 9h. 23m. du soir.	P. Q. le 19, à 7h. 0m. du soir.
	N. L. le 12, à 1h. 7m. du mat.	P. L. le 26, à 9h. 39m. du mat.

1 DIM.— *Fête du Saint Rosaire.* (*Solennité de S. Michel*), Cette fête fut établie par le pape S. Pie V en actions de grâce pour la grande victoire remportée par les chrétiens sur les infidèles, le 7 octobre 1571, qui se trouvait le premier dimanche du mois, et c'est pour cela que cette fête est toujours le premier dimanche d'octobre. Ce fut S. Dominique qui institua l'admirable dévotion du Rosaire, et les Souverains Pontifes en ont souvent exalté les merveilleuses qualités. Le Rosaire a été l'occasion de nombreux prodiges, et il est accompagné de grâces et faveurs singulières de la part de la Bienheureuse Vierge Marie qu'il honore plus spécialement. Les papes y ont ajouté de précieuses indulgences. Pour le réciter avec profit, il est nécessaire de méditer en même temps les principaux mystères de la vie de N.-S. et de sa Sainte Mère.

2 LUN.—*Fête des Anges Gardiens.* St. Thomas dit que chaque homme a son ange gardien différent de celui des autres hommes, et qu'il arrive souvent qu'un homme en a plusieurs pour le garder. " Ne doutez pas, dit S. Bernard, qu'il vous accompagne partout, et c'est lui qui vous porte à faire des œuvres dignes de la vie éternelle." Les bons anges nous protègent contre les attaques du démon, et portent nos prières au pied du trône de Dieu.

3 MAR. — (*S. Rémi, archevêque de Reims.* Il fut un des hommes les plus éloquents de son siècle. Il annonçait la parole de Dieu avec tant de feu et d'onction qu'on l'appelait un autre S. Paul. Lorsqu'il fut sacré évêque, une lumière céleste parut sur sa tête. Il exerça les fonctions de

OCTOBRE.—(*Continuation.*)

l'épiscopat pendant 70 ans. Il eut la grande gloire de convertir à la foi Clovis, l'illustre chef des Francs, et on répète encore avec un noble orgueil les paroles qu'il adressa au maître des Gaules, lorsqu'il lui versa l'eau régénératrice sur le front: " Baisse le cou, fier Sicambre, lui dit-il, et reçois l'esprit de douceur. Adore ce que jusqu'ici tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré jusqu'ici." On rapporte que le chrême manquant pour consacrer l'eau baptismale, Rémi lève les yeux au ciel, et à l'instant même une colombe plus blanche que la neige parut, portant dans son bec une fiole pleine d'un baume céleste qu'elle mit entre ses mains. Rémi la reçut avec admiration et actions de grâces, et en oignit la tête du roi. La colombe disparut, mais la fiole demeura ; et c'est ce que l'on a appelé depuis la *Sainte Ampoule*, dont on a fait usage pour le sacre de tous les rois de France, depuis cette époque jusqu'à la grande révolution de 93.

4 MER.—*S. François d'Assise, fondateur de l'Ordre des Frères-Mineurs.* Pauvre, humble, exténué d'austérités, il se rend à Rome pour obtenir la confirmation de son Ordre. Innocent III, se méprenant sur la simplicité de François, ne veut pas l'entendre, et le traite de visionnaire. François se retire plus humble qu'avant, mais non moins confiant. La nuit suivante le pape, dans un songe prophétique, voit naître à ses pieds une petite palme qui devint un grand arbre, et en même temps il aperçoit le pauvre de la veille soutenant sur ses épaules l'église de Latran qui semblait tomber en ruine. A son réveil il le fait chercher, reconnaissant un favori du ciel dans le pauvre qu'il avait rebuté la veille, l'embrasse, approuve sa règle et l'établit ministre général du nouvel Ordre. Et cette petite palme a grandi en un grand arbre, et l'Ordre de l'humble et pauvre François est devenu une colonne de l'Eglise. Il fut le fruit de la merveilleuse simplicité de François, " cet homme qui ne fut presque pas un homme, disait S.François de Sales, mais un séraphin sur la terre." Puis il ajoute : *Je tiens pour oracle le sentiment de ce grand docteur dans la science des saints qui, nourri à l'école du crucifix, ne respire que les divines inspirations.*

5 JEU.—*Du S. Sacrement.* (*S. Placide et ses compagnons, martyrs.* Il était de Rome, de la très illustre famille des Octaves, et fut mis à l'âge de sept ans sous la conduite de S. Benoit. S. Grégoire rapporte qu'un jour le petit Placide, qui était déjà une merveille de vertu, étant allé puiser de l'eau, tomba dans le lac. S. Benoit, averti par une lumière d'en haut, appelle un des frères qui fut plus tard S. Maur, et lui dit d'aller de suite au secours de Placide. Maur y court, et avec cette prompte obéissance qui ne raisonne pas, il s'élance sur l'onde, et y marche comme sur la terre ferme ; puis il ramène Placide par les cheveux sur le rivage. Ce miracle donna à S. Benoit une haute idée de la perfection et de Placide et de Maur ; et lorsque plus tard il fonda un couvent à Messine, il y établit Placide comme prieur, quoiqu'il n'eût pas encore atteint sa 24e année. Cependant il n'y resta pas longtemps, car les barbares, ayant fait une incursion en Sicile, brûlèrent le monastère, et firent mourir Placide et tous les moines qui s'y trouvaient.)

6 VEN.—*S. Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux.* Il assistait un jour au service funèbre d'un docteur de l'université, mort avec tous les secours de la religion, quand tout à coup, lorsque l'on commençait à chanter la leçon : " *Responde mihi, réponds-moi,* " le défunt lève la tête hors du cercueil, et comme pour répondre à l'interrogatoire, crie d'une voix lamentable : " *Je suis damné !*" Ce spectacle terrible effraya tous les auditeurs, et interrompit l'office. Bruno en fut si terrifié qu'il quitta tout sur-le-champ, et alla s'ensevelir dans un affreux désert pour y passer le reste de ses jours dans la pénitence. Il y fut suivi par sept compagnons qui, après avoir construit un petit oratoire, s'y bâtirent chacun une pauvre cellule où ils menèrent

OCTOBRE.—(*Continuation.*)

la vie la plus austère et la plus pénible qu'on eût encore vu dans l'Eglise. Ce fut là l'origine de la "Chartreuse" devenue à jamais célèbre par tout le monde chrétien.

7 SAM.—*De l'Imm. Conception.* (*Ste Pélagie, pénitente.* Elle était comédienne à Antioche. Sa vie était fort légère, et elle était devenue une cause de scandale pour un grand nombre. Un jour qu'une foule immense était assemblée sur la place publique pour entendre la parole de Dieu, Pélagie qui avait relevé l'éclat de sa beauté par des atours d'une grande magnificence, vint à passer, et se donna tant d'airs et de mouvements qu'elle attira tous les regards sur elle. S. Nonnus qui prêchait au peuple, et qui parlait en ce moment des grandes miséricordes de Dieu, Nonnus, sans se détourner de son sujet, s'écria dans un saint transport: "Oui, Dieu, dans son infinie bonté, fera miséricorde même à cette femme, l'ouvrage de ses mains." A ces mots, Pélagie s'arrête toute confuse, et touchée soudainement de la grâce, elle fond en larmes, en songeant à sa vie passée. De retour chez elle, elle vendit tout ce qu'elle avait, en distribua le produit aux pauvres, et passa le reste de ses jours dans la prière et la pénitence.)

8 DIM.—*Maternité de la Sainte Vierge.* La gloire par excellence de Marie est d'avoir été la Mère de Dieu. Cette gloire est inénarrable et incompréhensible, et personne ne pourra jamais en atteindre toute l'élévation, car elle touche à l'infini qui est Dieu. C'est ainsi que le salut est entré dans le monde par Marie, et qu'elle est devenue notre mère, et ce sentiment doit nous faire tressaillir de joie et de bonheur. Nous devons donc l'aimer à un double titre, et parce qu'elle est notre mère, et parce qu'elle est la mère de Celui qui nous a rachetés.

9 LUN.—*S. Denis l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes, martyr.* Il eut un pressentiment de la passion et de la mort du Fils de Dieu, lorsque, voyant cette éclipse du soleil au temps de la pleine lune, il s'écria à la vue de ce prodige nouveau et si contraire à la nature: "Ou le Dieu de la nature souffre, ou toute la machine du monde va se détruire et retourner dans son ancien chaos." Il était membre du célèbre Aéropage d'Athènes, lorsque S. Paul y prononça son admirable discours sur l'unité de la divinité, et Denis fut sa principale conquête. Après lui avoir révélé les divins secrets qu'il avait appris dans le troisième ciel, Paul le fit évêque d'Athènes. Denis eut la touchante consolation d'assister au trépas de la Ste Vierge, avec S. Pierre, S. Jacques et plusieurs autres personnages de sainteté. Dieu lui accorda la grâce du martyre, après une vie sainte et remplie de bonnes œuvres.

10 MAR.—*S. François Borgia, de la Compagnie de Jésus.* Ayant été chargé par Charles-Quint, dont il avait été l'ami et le compagnon, de conduire au lieu de leur destination les restes de l'impératrice qui venait de mourir, il fit ouvrir à son arrivée le cercueil pour constater devant les autorités que c'était le corps d'Isabelle. Mais cette femme, dont la beauté faisait l'admiration de tout le monde, était déjà si défigurée, son visage était si hideux et si livide qu'il ne le reconnut point; et le cadavre exhalait des miasmes fétides dont personne ne pouvait supporter l'odeur. Reconnaissant en ce moment le néant de l'homme, François s'écrie: "La mort qui a ainsi traité le diadème impérial, me frappera aussi bientôt. Ne vaut-il pas mieux prévenir ses coups?" Et il résolut dès cet instant de quitter le monde pour se préparer à mourir. Il abdiqua tous ses titres, et remit à l'empereur le sceptre de vice-roi de Catalogne qu'il tenait de lui. Il se fit pauvre pour l'amour de J.-C., et s'enrôla dans la compagnie naissante d'Ignace. Son zèle et son humilité firent des miracles de conversion. On accourait de toutes parts pour voir celui qui était descendu du faîte des grandeurs pour se

faire si humble et si petit, et on s'en retournait les larmes aux yeux et la componction dans le cœur.

11 MER.—*Ste Brigitte, veuve.* Un jour, N.-S. lui apparut dans le même état qu'il était sur la croix, et lui dit : " Regarde, ma fille, de quelle manière j'ai été traité. — Qui est-ce, mon Dieu, s'écria-t-elle, qui vous a fait toutes ces plaies ? —Ce sont ceux qui méprisent mes commandements, et qui sont insensibles à mon amour, lui répondit J.-C. " Brigitte n'avait alors que dix ans, et depuis ce spectacle ne s'effaça jamais de sa mémoire. Les souffrances de son Rédempteur devinrent alors le sujet continuel de ses pensées, ce qui lui faisait verser d'abondantes larmes. Elle avait seize ans, lorsque son père la maria au prince Ulpho qui n'en avait que dix-huit, et tous deux s'enrôlèrent dans le tiers-ordre de S. François. Ulpho mourut en saint, et Brigitte lui survécut encore trente années, pendant lesquelles elle s'acquit d'immenses mérites devant le Seigneur. Elle est remarquable par les nombreuses révélations dont le ciel l'a favorisée, spécialement sur les souffrances de N.-S.

12 JEU.—*Du S. Sacrement.* (*S. Wilfrid, archevêque d'York.* Il naquit en Angleterre, et à l'âge de 14 ans, entra dans le couvent de Landisfern pour y étudier les divines écritures. Plus tard, il voyagea, en s'arrêtant dans les plus fameux monastères, afin de s'initier dans les règles de la perfection chrétienne. A Rome, il visitait chaque jour le tombeau des martyrs. Quelque temps après son retour en Angleterre, il fut élevé sur le trône épiscopal d'York, où il fit fleurir, au milieu des persécutions et des calomnies qu'il eût à souffrir pendant plusieurs années, toutes les vertus dignes d'un grand évêque. Exilé deux fois, deux fois il fut rappelé avec honneur. Enfin, après avoir vécu 45 années dans l'épiscopat, il fit une heureuse mort dans le Seigneur.)

13 VEN.—*S. Edouard, roi d'Angleterre.*—Il était fils du roi Ethelred. Ayant échappé par la fuite au massacre de la famille royale, lors de l'invasion danoise, il demeura pendant quarante ans en exil, où il donna des exemples de la plus grande piété. On rapporte qu'un jour, S. Pierre apparut à un saint évêque d'Angleterre, qui gémissait sur les malheurs de son pays. Il était accompagné du jeune Edouard, qu'il semblait sacrer et couronner de sa propre main, et lui prédit qu'il délivrerait son pays, qu'il demeurerait vierge et règnerait 24 ans. En effet, les Danois furent chassés après 43 ans d'usurpation. Edouard fut couronné roi d'Angleterre, et pour cacher sa virginité, il épousa Edith, avec laquelle il vécut en frère et sœur, et couronna un règne glorieux de 24 années, par une mort toute sainte en 1066. Il fit un code de lois sages qui ont toujours été respectées, et que l'on appelait les lois de S. Edouard. Il fit aussi bâtir la fameuse abbaye de Westminster, qui sert au couronnement et à la sépulture des rois d'Angleterre.

14 SAM.—*S. Calixte, pape, martyr.* Il était romain de naissance, et exerça le pontificat dans le commencement du 3e siècle. Il fit un décret instituant le jeûne des quatre-temps pour attirer la bénédiction du ciel sur chaque saison de l'année, et prescrivit que l'ordination des prêtres se ferait à ces époques. Il érigea, sur la voie Appienne, un cimetière qui est devenu célèbre, et a été depuis appelé cimetière de S. Calixte. La couronne du martyre fut la récompense de ses nombreux travaux.

15 DIM.—*Pureté de la sainte Vierge.* Marie a été d'une pureté parfaite d'âme et de corps. Son âme immaculée ne pouvait séjourner que dans un corps sans tache, et la première elle a levé l'étendard de la virginité. De ce moment l'âme humaine a compris sa dignité, et elle s'est élevée à une vie divine et immatérielle, et la vertu féconde de la pureté est devenue la

source des plus nobles sentiments. L'homme, épurant sa pensée en la portant au ciel, est devenu capable des plus généreux sacrifices, et c'est à Marie qu'est dûe la gloire d'avoir réhabilité la nature humaine.

16 LUN.—*Ste. Thérèse, vierge, réformatrice des Carmélites déchaussées.* Elle était espagnole. Son père faisait tous les jours la lecture de la vie des saints dans la famille. La petite Thérèse y prenait un goût particulier, et souvent elle continuait cette lecture pendant plusieurs heures de suite avec son petit frère Rodrigue, qu'elle aimait beaucoup. L'histoire des martyrs lui plaisait surtout, et ils se disaient souvent qu'ils voudraient mourir pour J.-C., si bien qu'un jour ils crurent qu'ils pouvaient exécuter ce projet, et ils étaient déjà sur le chemin pour se rendre chez les Maures, lorsqu'ils furent rencontrés par un de leurs parents, qui les ramena à la maison. Cependant Thérèse perdit sa mère à douze ans, et se mit à lire des romans, ce qui faillit la perdre. S'apercevant enfin du grand danger qu'elle courait, elle entra dans la vie religieuse où elle avança à pas de géant. Son vol fut celui de l'aigle, et son amour devint ardent comme celui d'un séraphin. Elle entreprit la réforme du Carmel par l'ordre de N.-S. lui-même. Thérèse avait souvent des extases et des ravissements, et son corps, secondant les ardeurs de son âme, s'élevait au-dessus de la terre et demeurait suspendu en l'air. Elle présenta un jour sa croix d'ébène à N.-S. qui lui était apparu, mais il la lui rendit, toujours d'ébène pour les autres, mais émaillée de pierres précieuses pour Thérèse, ravie de bonheur. Elle mourut d'amour pour Dieu, et son corps est resté incorruptible et exhalant une odeur exquise. Il découle, encore aujourd'hui, de ses membres une huile merveilleuse qui guérit les malades.

17 MAR.—*Ste. Hedwidge, duchesse de Pologne, veuve.* Elle fut mariée très-jeune au prince Henri, et devint cette femme forte que l'Ecriture regarde comme un trésor d'un si grand prix, et qu'il faut souvent aller chercher jusqu'aux extrémités du monde. Dans la prospérité comme dans l'adversité, elle mettait toute sa confiance en Dieu. Elle pratiquait, dans son palais même, des austérités plus grandes que celles des moines les plus rigides; et, lorsqu'elle voyageait, elle amenait treize pauvres en l'honneur de J.-C. et de ses Apôtres, les servant elle-même et leur lavant les pieds. Elle ne mangea pas de viandes pendant quarante ans, et jeûnait au pain et à l'eau les vendredis et les mercredis. Elle couchait par terre, et passait une partie des nuits en prières et dans les larmes Sachant que toute dévotion qui n'est pas humble est fausse, elle tâchait de s'humilier tant qu'elle pouvait, en se regardant comme la dernière des créatures et la plus ingrate envers Dieu. Elle se prépara à la mort par la méditation sur la passion de N.-S.

18 MER. — *S. Luc, évangéliste.* Ses écrits font son plus bel éloge, et sont une preuve authentique et de sa sainteté et des grâces éminentes dont le ciel l'a comblé. Il écrivit son évangile sous l'inspiration du S. Esprit vers l'an 53; et dix ans après, il fit le récit des travaux et voyages des premiers hommes apostoliques, et il appela sa relation "les actes des Apôtres." On y admire entr'autres la conversion miraculeuse des gentils et la fondation de l'église chrétienne. S. Mathieu avait déjà écrit son évangile en hébreu, et S. Marc en latin, lorsque S. Luc écrivit le sien en grec. S. Luc était bien versé dans les lettres, et il devint surtout fort habile dans la médecine. Il avait même cultivé la peinture avec succès, et on a encore de lui plusieurs portraits de la Sainte-Vierge dont le plus célèbre est celui qui se voit encore dans la chapelle Borghèse de Ste. Marie Majeure à Rome. Cette image est devenue l'occasion de plusieurs miracles.

19 JEU.—*S. Pierre d'Alcantara, de l'Ordre de S. François.* Il était le fils du

gouverneur d'Alcantara en Espagne. Entré à 16 ans dans l'Ordre de S. François, sa vie fut toujours des plus mortifiées, et il enchérissait même sur les austérités de la règle. Ste. Thérèse, à qui il fut d'un grand secours dans ses épreuves intérieures, dit "que pendant 40 ans, il n'a dormi qu'une heure et demie par jour, qu'il n'a jamais porté de souliers, pas même de sandales, et qu'il ne mangeait que tous les trois jours." Jean III, roi du Portugal, voulant le consulter sur quelques scrupules de conscience, il s'y rendit à pied, ne voulant pas se servir des voitures que le roi lui avait envoyées. Il fit d'importantes réformes dans l'Ordre de S. François qui s'était relâché de sa première discipline. Il a fait un traité sur la prière mentale que Ste. Thérèse regarde comme un chef-d'œuvre. En rendant l'esprit, il apparut à cette grande sainte, et lui dit : "Je m'en vais jouir du repos." Plus tard il lui apparut encore, en disant : "O heureuse pénitence qui m'a procuré un si grand bonheur !"

20 VEN.—*S. Jean de Kanti, prêtre séculier.* La Pologne fut sa patrie, et par son zèle, il y fut un nouvel apôtre. Les pécheurs étaient surtout l'objet de sa grande commisération, et il versa, pour leur conversion, une grande abondance de larmes Il offrait le St. Sacrifice avec tant de piété que les assistants se retiraient tout émus et contrits. Sa charité pour les pauvres était inépuisable, et souvent il donnait jusqu'à ses souliers ; alors il baissait son manteau jusqu'à terre pour ne pas laisser voir qu'il était nu-pieds. Il fut nommé professeur à l'université de Cracovie. L'on a conservé pendant longtemps la robe de pourpre qu'il portait comme docteur, et on en revêtait le doyen de l'école le jour de son installation, en lui faisant jurer d'imiter les vertus du saint dont il portait le vêtement.

21 SAM,— *Ste Ursule et ses Compagnes, martyres.* Elles étaient une troupe bénite de vierges qui, sous la conduite d'Ursule, s'étaient enfuies de l'Angleterre lors de l'invasion des barbares Saxons, mais arrivées dans l'Armorique où elles s'étaient réfugiées, elles y rencontrèrent les Huns, nation non moins cruelle, qui ravageait tout le pays ; et elles eurent toutes la gloire de remporter la palme du martyre pour la défense de leur virginité, ce qui arriva vers le milieu du 5e siècle. Ursule qui avait ainsi montré le chemin de la vraie gloire à tant de nobles jeunes filles, fut choisie pour la patronhe et le modèle de celles qui font marcher la jeunesse dans le sentier de la piété et de la religion ; et l'on a établi depuis un grand nombre de couvents et de monastères sous sa protection spéciale que l'on a appelés Ursulines du nom d'Ursule.

22 DIM.— *Patronage de la Bienheureuse Vierge Marie.* Marie est notre protectrice partout et toujours. Elle est maintenant toute puissante, son fils l'a couronnée de gloire, et elle nous protège chaque jour contre les tentations du démon et les faiblesses de notre cœur. Elle a écrasé la tête du serpent, et est demeurée un rempart invincible contre l'enfer. Le mystère de sa maternité sur la terre a produit le mystère de sa maternité dans le ciel. Elle a été la mère de Jésus sur la terre pour devenir la mère des hommes dans le ciel. N'hésitons jamais à l'invoquer ; un cœur de mère se laisse toujours attendrir et comme a si bien dit St. Bernard, on ne sait pas encore, quand elle a refusé d'exaucer ceux qui avaient eu recours à elle.

23 LUN.—*Notre très-saint Rédempteur.* Il s'est fait chair, et il a vécu parmi nous ; il est venu en ce monde pour racheter les hommes de la damnation éternelle ; et le prix de notre rédemption est d'une valeur infinie.

24 MAR.—*L'Archange Raphaël.* Il dit à Tobie : "Bénissez le Dieu du ciel, et glorifiez-le devant tous les hommes, parcequ'il vous a traité avec miséricorde : car il est bon de tenir caché le secret des rois de la terre, mais il y a de l'honneur à découvrir et publier hautement les œuvres de Dieu. Je

suis l'ange Raphaël, l'un des sept qui sont toujours présents devant le Seigneur." "L'archange Raphaël, dit le Père Faber, est l'ange de la joie ; ceux qui l'invoquent, acquerront le don de joie et d'actions de grâce pour les bienfaits du Tout-Puissant."

25 MER.—*S. Chrysante et Ste. Darie, martyrs.* Le jeune Chrysante déjà fort instruit, mais toujours avide d'apprendre davantage, tomba un jour par hasard sur un livre des évangiles. Il le lit avec avidité, et demeure convaincu. Après son baptême, il montra tant d'ardeur à persuader ceux qui avaient jusqu'ici partagé ses erreurs, qu'il attira l'attention sur lui, et il fut arrêté. On mit tout en œuvre pour le ramener au culte des idoles, mais il fut inébranlable. Enfin on essaya un autre stratagème. Il y avait à Rome une vestale du nom de Darie dont les charmes et l'éloquence semblaient irrésistibles ; on la dépêcha auprès de Chrysante, mais, au lieu de le pervertir, elle fut elle-même convertie par les discours pleins de feu de Chrysanthe. Pour mieux tromper leurs accusateurs, et en même temps travailler avec plus d'efficacité à la conversion des payens, ils convinrent de se marier, mais en conservant chacun sa virginité. Libéré sous cette apparente liaison, ils se dévouèrent tous deux avec une ardeur incroyable au salut des âmes. Mais leur grand succès à étendre le vrai culte fit découvrir bientôt leur pieuse ruse ; ils furent pris et condamnés à être enterrés tout vivants.

26 JEU.—*Du St. Sacrement.* (*S. Evariste, pape, martyr.* Il ordonna que les mariages fussent célébrés en public, et qu'ils seraient bénis par le prêtre. On lui attribue l'institution des titres cardinaux qui étaient des oratoires renfermés dans des maisons où les chrétiens s'assemblaient.)

27 VEN.—*Vigile.* (*S. Frumence, évêque.* Il fut l'apôtre de l'Ethiopie. Pris d'abord et emmené comme captif, le roi reconnut bientôt ses grands talents, et le fit l'administrateur de son royaume. Frumence en profita pour répandre les premières semences de l'Evangile. A la mort du roi, il reçut sa liberté, et retourna dans son pays. Sur l'espoir qu'il donna de la conquête d'un nouveau pays à J. C., il fut fait évêque et y fut renvoyé. Ses travaux furent couronnés des plus heureux succès.)

28 SAM.—*SS. Simon et Jude, apôtres.* Simon était de Cana, en Galilée. D'après Nicéphore, il était l'époux de ces noces auxquelles N. S. assista avec sa mère, et où il fit son premier miracle en changeant l'eau en vin. Jude était parent de N. S., et eut la gloire d'être l'un des douze apôtres comme Simon. Il est l'auteur de la dernière des sept épitres que l'on nomme catholiques ou universelles.

29 DIM.—*Du Dimanche.* (*S. Narcisse, évêque de Jérusalem.* Il avait près de 80 ans, lorsqu'il fut fait évêque. Il présida le concile de Palestine où il fut décidé de célébrer la Pâque le dimanche suivant le jour où les Juifs célébraient la leur. Eusèbe rapporte que l'huile venant à manquer pour les célébrations de cette grande fête, Narcisse envoya chercher de l'eau dans le puits voisin, et après l'avoir bénite, la fit mettre dans les lampes, et à la grande admiration du peuple, elle se trouva changée en huile. Il mourut âgé de plus de 116 ans.)

30 LUN.—*De la Férie. S. Alphonse Rodriguez, frère co-adjuteur de la Compagnie de Jésus.* Il aimait beaucoup la Ste. Vierge, et il profitait de toutes les occasions pour lui témoigner son amour. Un jour, il était encore jeune, se trouvant devant une de ses images, il lui dit avec naïveté : "O ma Dame, si vous saviez comme je vous aime ; je vous aime tant que vous ne pouvez m'aimer davantage." Touchée de ce doux langage, la Ste. Vierge lui répondit avec bonté : "Tu te trompes, mon fils, car je t'aime plus que tu ne saurais jamais m'aimer." Entré dans l'état du mariage,

OCTOBRE.—(*Continuation.*)

il perdit après quelques années et sa femme et ses enfants ; puis il entra comme frère convers dans la Compagnie de Jésus où il exerça pendant plus de 30 ans la charge de portier, et c'est dans cet emploi qu'il acheva sa sanctification.)

31 MAR.—*Jeûne. Vigile.* (*S. Quentin, martyr.* Arrêté comme chrétien, le tyran lui fit souffrir d'horribles tourments dont il resta toujours vainqueur. Attribuant sa force à la magie, les bourreaux ne lui donnèrent aucunes relâches, et le juge le condamna à la fin à être empôlé par deux broches de fer qu'on lui enfonça dans la chair depuis les épaules jusqu'aux cuisses, puis on lui coupa la tête. On vit alors son âme, sous la forme d'une blanche colombe, s'envoler avec une vitesse incroyable au-dessus des nues, et une voix se fit entendre, disant : "Viens, Quentin, mon serviteur, viens recevoir la couronne qui est dûe à tes mérites.)

NOVEMBRE (*Consacré aux Ames du Purgatoire.*)

LUNE.	D. Q. le 2, à 2h. 3m. du soir.	P. Q. le 18, à 3h. 47m. du mat.
	N. L. le 10, à 6h. 25m. du soir.	P. L. le 24, à 9h. 8m. du soir.

1 MER.—*La fête de tous les saints.* Après la bataille d'Actium, qui avait rendu Auguste maître du monde, Marc Agrippa, son favori, fit élever à Rome un temple magnifique en mémoire de cet évènement remarquable. Cet édifice, qui a fait l'admiration des siècles suivants, avait été consacré à tous les dieux. Lors de la conversion au christianisme des empereurs romains, les temples payens avaient été, par leur zèle, détruits et rasés, et remplacès par des temples consacrés au vrai Dieu. Eu égard à leur magnificence et construction artistique, quelques-uns, cependant, avaient été préservés. Le Panthéon de Rome fut de ce nombre, et on se contenta de le fermer sans le détruire. Le pape Boniface IV le fit ouvrir en 607, et, après l'avoir purifié, le dédia à la sainte Vierge et à tous les martyrs. Il y fit transporter 28 chariots d'ossements de ces vaillants athlètes, et ordonna que tous les ans, à la même époque, on en ferait une grande solennité. C'est ce qu'on peut regarder comme la première origine de la fête de tous les saints, quoiqu'elle n'ait été véritablement instituée, telle qu'elle existe aujourd'hui, que vers le milieu du 8e siècle par Grégoire III.

2 JEU.—*La commémoration des morts.* On a prié de tout temps pour les morts. On le faisait sous la loi ancienne, et la loi nouvelle le prescrit aussi par ses liturgies. S. Odilon fut le premier cependant qui institua, dans son monastère de Cluny, un jour spécialement consacré au soulagement des morts, et les papes en firent bientôt une règle pour toute l'Eglise. En songeant aux grandes souffrances qui affligent ces pauvres âmes, n'oublions pas d'offrir pour elles nos prières et nos aumônes, et à l'imitation de Ste. Thérèse, offrons-les surtout pour celles qu'il plaira à N.-S. de soulager. En priant ainsi pour les âmes qui sont les plus agréables à Dieu, afin que sa volonté soit faite dans le purgatoire, comme il veut qu'elle soit faite dans le ciel et sur la terre, nous nous rendons plus agréables nous-mêmes à la divine majesté.

3 VEN.—*De l'Octave.* (*S. Hubert, évêque de Liège.* Il était fils du duc d'Aquitaine, et descendait du grand Clovis. Après avoir mené une vie fort mondaine et dissipée, il ouvrit enfin les yeux à la grâce. Sa ferveur extraordinaire et ses grands progrès dans la vertu le portèrent d'une voix unanime, à la mort de S. Lambert, sur le siège épiscopal de Liège. Comme David, il déplorait sans cesse son exil du ciel, ce qui lui faisait verser d'abondantes larmes. Il parlait avec tant de douceur et d'énergie à la fois que la parole

était dans sa bouche comme une épée à deux tranchants. Il fut averti de sa mort un an avant qu'elle arriva, ce qui enflamma encore davantage ses désirs pour le ciel. S'étant adonné dans sa jeunesse passionnément à la chasse, il y devint fort habile. Les chasseurs se sont mis sous sa sainte garde, en le choisissant pour leur patron.)

4 SAM.—*S. Charles Borromée, cardinal, archevêque de Milan.* Il fut fait cardinal et archevêque à l'âge de 22 ans. Son oncle, le pape Pie IV, le retint auprès lui à la cour de Rome, et le chargea d'une des fonctions les plus importantes du palais. Charles, malgré son jeune âge, s'en acquitta de façon à s'attirer partout des louanges. Il mit surtout toute son influence à faire terminer le concile de Trente qui durait déjà depuis 28 années, et présida à la composition du fameux catéchisme de Trente. Après avoir assisté son oncle à ses derniers moments, Charles résigna tous ses emplois à la cour, et alla prendre possession de son archevêché. Il fit de grandes réformes dans tout son diocèse, et rétablit parmi le clergé une plus sévère discipline. Ses instructions sont un vrai modèle du genre, et ont reçu les plus grands éloges. Ses réformes déplurent beaucoup à certains moines qui vivaient dans un grand relâchement, et un d'eux attentât aux jours du saint archevêque, en lui tirant un coup d'arquebuse presqu'à bout portant, mais Dieu protégea son fidèle serviteur. La balle ne perça que son rochet, et vint s'applatir sur sa soutane.

5 DIM.—*Du dimanche.* (*Ste. Bertille, abbesse de Chelles.* Elle eût dès l'enfance un attrait si grand pour la retraite qu'elle fuyait toute compagnie pour vaquer à la prière. Dans le monastère, elle eût la charge de recevoir les hôtes et leur parlait toujours avec tant d'édification qu'on voyait bien que son cœur était plein de l'amour de Dieu Ses grandes vertus la firent élire plus tard la première abbesse de Chelles, couvent fondé par la reine Bathilde qui, elle-même, après la mort du roi, son époux, vint, en même temps que Heresmée, reine d'Angleterre, se mettre sous la conduite de Bertille. Bertille, en se mortifiant elle-même, fit de ces deux reines de la terre deux souveraines du ciel.)

6 LUN.—*De l'Octave.* (*S. Léonard, ermite.* Il était filleul de Clovis et vivait à la cour; mais il se retira bientôt dans la solitude, car il savait que la vie solitaire a toujours été cherchée par ceux qui ont voulu sincèrement arriver au ciel, et que ceux qui ont été forcés de rester dans le siècle, ne se sont sanctifiés qu'en se faisant une retraite intérieure au milieu du monde. Clovis voulut le rappeler; mais Léonard, sourd à la voix séduisante des hommes et des richesses, s'enfonça d'avantage dans la solitude, et y mourut plein de jours et de bonnes œuvres.)

7 MAR.—*De l'Octave* (*Ste. Marie, servante, martyre.* Elle était esclave d'un sénateur payen. Sa piété se développait admirablement au milieu de l'accomplissement fidèle de ses devoirs, en rapportant à Dieu tout ce qu'elle faisait. Elle était heureuse de son état, parce qu'elle imitait J. C. qui était venu pour servir, et non pour être servi. Son grand désir de plaire à Dieu, et de ne faire en tout que sa sainte volonté, lui mérita en retour la grâce du martyre qui lui donna la possession du ciel, c'est-à-dire, de ce lieu d'éternelle félicité où il n'y a plus ni travaux ni servitude.)

8 MER.—*Octave de la Toussaint* (*S. Godfroi, évêque d'Amiens*). Il était allié à l'illustre famille des Godfroi et des Baudoin, ces nobles croisés qui devinrent rois de Jerusalem, après l'avoir conquise sur les infidèles. Il fut nommé abbé de Nogent à l'âge de 25 ans, et sa direction fut si sainte et si parfaite que deux autres abbés se démirent de leurs charges pour vivre sous sa règle. Il s'était si bien rendu maître de lui-même que jamais il ne disait une parole inutile, et que ses regards ne s'arrêtaient jamais sur aucun objet

sans nécessité. Un jour on lui servit des légumes mieux assaisonnés qu'à l'ordinaire. Il se plaignit de ce soin trop délicat, en disant : " Ne savez-vous pas que la chair se révolte, si on la flatte." Nommé évêque d'Amiens, il vint, pieds nus, prendre possession de sa ville épiscopale, et entra dans ses fonctions de pasteur par une si touchante allocution qu'elle lui gagna tous les cœurs à l'instant.)

9 JEU.—*La dédicace de l'Eglise de S. Jean de Latran.* Les hommes ont élevé de tous temps des autels pour offrir des sacrifices au Très-Haut. Abel, Noé, Abraham, Jacob, etc., etc., y assemblaient leur famille pour adorer tous ensemble l'infinie majesté de leur créateur. Lorsque Dieu donna des lois aux Juifs, il leur commanda de faire un tabernacle et un autel d'or pour y offrir l'encens. Plus tard encore, il fit bâtir un temple qui lui fut consacré avec une crainte respectueuse. Les chrétiens eurent d'abord des appartements et des maisons qu'ils appelaient oratoires, pour y tenir leurs assemblées et offrir leurs sacrifices. Les églises et les temples furent ensuite bâtis. Mais on peut dire que ce ne fut que sous Constantin, que les chrétiens purent élever des temples d'une magnificence digne de leur piété et de la religion qu'ils professaient. Constantin lui-même bâtit à Rome sur le mont Cœlius l'église de S. Jean de Latran avec un baptistère au lieu même où l'on rapporte qu'il fut baptisé par S. Silvestre. Ce grand pape en fit la dédicace avec une grande solennité, et elle a toujours été regardée depuis comme la mère église et métropolitaine de toute la chrétienté. C'est pour cela que chaque année l'on en célèbre la dédicace dans tout le monde.

10 VEN.—*S. André Avellin, théatin.* Plaidant un jour devant un tribunal ecclésiastique, il lui échappa de dire un mensonge pour gagner sa cause. Plus tard, lisant dans l'écriture sainte que " la langue qui ment, donne la mort à l'âme, " il conçut tant de regret de sa faute qu'il résolut sur le champ d'embrasser une vie pénitente, en renonçant au barreau et au monde pour entrer dans l'ordre des Théatins. Ses progrès y furent très-rapides, car il ne travaillait que par le pur amour de Dieu et pour l'unique salut des âmes. Les réformes qu'il accomplit, et les abus qu'il corrigea lui firent de nombreux ennemis, surtout parmi les hérétiques qui niaient le corps et le sang de J. C. dans l'Eucharistie. L'un d'eux, ayant reçu la Ste. Hostie dans la communion, la mit dans un mouchoir à dessein de la profaner; mais, à son retour, ouvrant son mouchoir, il le trouva tout rouge de sang. Plein d'effroi, il vient se jeter aux pieds d'André, qui se charge d'accomplir une partie de la pénitence dûe à cet infâme sacrilège.

11 SAM.—*S. Martin, archevêque de Tours.* Il fut la lumière de l'Eglise d'Occident pendant le 4e siècle. Il avait d'abord embrassé la profession des armes. Passant un jour en hiver par les rues d'Amiens avec d'autres compagnons de l'armée, il voit à la porte de la ville un pauvre homme presque nu, grelottant de froid et demandant l'aumône. Martin, âgé seulement de 17 ans, et quoiqu'il ne fût que catéchumène, Martin, touché de pitié et n'ayant rien à lui donner, détache le manteau qu'il porte sur ses épaules, le coupe en deux avec son sabre, et en donne la moitié au pauvre mendiant. La nuit suivante, N. S. lui apparut, recouvert de cette moitié de manteau, et dit aux anges qui l'accompagnaient : " *C'est Martin qui m'a recouvert de ce vêtement.*" Cette vision enflamma Martin d'une nouvelle ardeur ; il se fit baptiser, et devint dans la suite un des plus grands évêques du monde, et un prodige par ses miracles et les plus singulières faveurs du ciel.

12 DIM.—*Du Dimanche.* (*S. Nil, anachorète, père de l'Eglise.* Il était gouverneur de Constantinophe. Effrayé des désordres qui régnaient à la cour d'Arcadius, et craignant d'être lui-même emporté par le torrent, il prit les moyens de s'enfuir dans la solitude. Il était marié, et avait

deux enfants. Après avoir obtenu le consentement de sa femme, et lui avoir laissé l'aîné de ses fils pour l'élever suivant la haute dignité à laquelle il pouvait aspirer par sa position, il emmena le plus jeune avec lui, et se retira dans le désert de Sinaï, où ils vécurent tous deux dans les plus fervents exercices de la vie monastique. Nil avait un grand talent pour l'éloquence, et il est l'auteur de plusieurs ouvrages ascétiques qui ont été très-recherchés.

13 LUN.—*S. Stanislas de Kostka, novice de la compagnie de Jésus.* Il appartenait à l'une des plus nobles familles de Pologne. On l'envoya à 14 ans à Vienne pour y étudier dans un collége de Jésuites. Déjà le feu de l'amour divin s'allumait dans son âme, et il en embrâsait le cœur de ses condisciples. Venu à Rome, il prit l'habit de novice chez les Jésuites en 1789. Quelques jours après il reçut de son père une lettre pleine de colère et de menaces, exposant qu'il apportait par sa conduite le deshonneur dans sa famille. Stanislas répondit d'une manière modeste et respectueuse, mais exprima en même temps son ferme dessein de servir Dieu selon sa vocation. Les jours de communion, son âme était tellement éprise de tendresse et d'amour pour la miséricordieuse mansuétude de son Sauveur pour les hommes qu'il ne pouvait parler d'autre chose, et il le faisait dans un langage si relevé et si touchant, que tout le monde en éprouvait de l'admiration. Il prédit plusieurs jours à l'avance qu'il mourrait pour aller célébrer au ciel l'anniversaire de l'Assomption de la Ste. Vierge; et quoiqu'il fût alors en parfaite santé, il tomba malade sans cause apparente, et mourut en effet le 15 Août à trois heures du matin.

14 MAR.—*S. Didace, frère-convers observantin.* Encore enfant, il s'attacha à un ermite qui vivait non loin de la petite ville où il était né, et pratiqua toutes les austérités qu'il voyait faire à son maître. Plus tard il fut reçu comme frère laïc dans un couvent de S. François, et fut envoyé avec un des frères aux Iles Canaries pour y travailler à la conversion des idolâtres. Rappelé en Espagne, il était si absorbé en Dieu, qu'il semblait incapable de parler d'autre chose que de Dieu ou à Dieu qui souvent lui découvrait des secrets ignorés des docteurs et des savants. Il se faisait le serviteur de tous, et savait compâtir à toutes les misères. Après sa mort, son corps qui était devenu sec et noir par ses grandes austérités, devint incontinent blanc et parfaitement beau, et il s'en exala une odeur si suave qu'elle embaumait tous ceux qui s'en approchaient, pourvu néanmoins qu'ils fussent en état de grâce.

15 MER.—*Ste. Gertrude, vierge, abbesse.* On peut dire que Gertrude a été, depuis le moment de sa naissance, la favorite du ciel. N.-S. découvrit un jour à une religieuse du couvent où elle était abbesse qu'il n'y avait point de cœur au monde où il résidât avec plus d'amour que dans celui de Gertrude, ce qui explique les mystérieuses opérations de la grâce dans son âme et les flammes d'amour dont elle était embrâsée. Au moment où elle mourut, la religieuse qui avait été la fidèle dépositaire de tous ses secrets, aperçut son âme aller droit au cœur de Jésus, et ce cœur s'ouvrir pour la recevoir. Ce fut dans ce char de gloire qu'elle fut heureusement transportée dans le ciel pour y être éternellement abymée et perdue dans la joie de son Dieu. Après Ste. Thérèse, elle est parmi les femmes celle qui a donné à l'église la plus sublime comme la plus utile production de la vie contemplative dans son livre intitulé : " Insinuations de la divine piété."

16 JEU.—*S. Martin, pape, martyr.* Martin ayant condamné l'édit de Constant, qui usurpait les droits et priviléges de l'Eglise, en cherchant à lui imposer silence, l'empereur commanda à Olympius, qu'il avait nommé exarque en Italie, de faire assassiner Martin ou de l'emmener prisonnier à

Constantinople. Olympius chargea en conséquence une de ses gardes de tuer le pape, lorsqu'il donnerait la communion dans l'église de ste. Marie Majeure, mais au moment où le meurtrier se préparait à accomplir son funeste projet, il devint aveugle. Olympius, voyant le doigt de Dieu dans cet événement, quitta Rome sur le champ, mais l'empereur envoya bientôt prendre le saint pape pour l'amener à Constantinople, où il le fit souffrir de la manière la plus inhumaine. Banni dans l'île de Chersonèse, les nouveaux tourments qu'il y endura mirent bientôt fin à ses jours.

17 VEN.—*S. Grégoire le thaumaturge, évêque de Néocésarée.* Lorsqu'il prit possession de son siége, il ne se trouvait que dix-sept chrétiens dans la grande ville de Néocésarée, la capitale du Pont; et chose fort étrange, lorsque Grégoire mourut, l'on ne comptait plus que dix-sept idolâtres qui ne s'étaient pas convertis. On l'appelle thaumaturge par le grand nombre de miracles qu'il a opérés. La rivière Lycus, descendant des montagnes de l'Arménie, roulait ses flots impétueux au pied des murailles de la ville, et souvent emportait dans son passage des animaux, des hommes et même des maisons. Grégoire se rend sur le rivage, y plante son bâton et commande à la rivière de ne pas aller au-delà. Les flots obéirent, et le bâton même prit racine et devint un grand arbre. Il voulait bâtir une église, mais un énorme rocher se trouvant sur le site choisi comme un obstacle insurmontable, Grégoire commande au rocher de lui faire place, et le rocher s'éloigne. Pendant la persécution de Dèce, on le chercha pour le faire mourir ; on le vit en effet en prières avec son diacre sur la montagne, mais ils apparurent comme deux arbres aux yeux des persécuteurs, qui retournèrent en disant qu'ils ne pouvaient être trouvés.

18 SAM.—*Dédicace de l'église de S. Pierre et de S. Paul.* Constantin le Grand éleva un magnifique temple sur le mont du Vatican, en l'honneur de S. Pierre, à l'endroit même où ce prince des Apôtres versa son sang pour la foi ; et il en fit élever un autre sur la voie Ostia, en l'honneur de S. Paul, aussi à l'endroit même où le docteur des Gentils fut décapité. La dédicace de l'église du Vatican, que l'on a depuis appelée l'église de S. Pierre, fut faite le 18 novembre 324. Elle est la seconde église patriarchale de Rome, et c'est là que repose une partie des restes précieux de S. Pierre et de S. Paul. L'église de S. Pierre, tombant en ruines, fut relevée par Jules II dans le 16e siècle, et la dédicace en fut faite en 1626, encore le même jour, 18 nov., d'où vient la mémoire que l'Eglise en fait en ce jour. Les restes de SS. Pierre et Paul y reposent dans une voûte somptueuse que l'on appelle "La Confession," au-dessus de laquelle on a bâti un autel magnifique où le pape seul peut dire la messe.

19 DIM.—*Ste. Elizabeth de Hongrie, veuve.* Elle était fille d'André II, roi de Hongrie, et fut fiancée dès le berceau à Louis, fils du prince de Hesse. Elle donna, dès son enfance, des marques de sa précocité dans la vertu, et devint, dans le mariage, un modèle pour tous ses sujets. Elle vivait avec une austérité qui surpassait celle des reclus. Ses repas, au milieu des splendeurs et de l'abondance dont elle était entourée, consistaient souvent dans un morceau de pain et un peu de miel. Elle eut beaucoup à souffrir, après la mort de son époux, de la part de ceux qui voulaient s'emparer de la régence, mais elle trouva la force dans la prière. Elle renonça à tous les avantages de sa position et entra dans le Tiers-Ordre de S. François, qui vivait encore à cette époque, et qui, par l'ordre du cardinal Ugolini, lui envoya son pauvre manteau et sa bénédiction. A sa mort, qui arriva lorsqu'elle n'avait encore que 24 ans, les oiseaux vinrent chanter miraculeusement autour de ses précieuses dépouilles. Les religieuses du Tiers-Ordre l'ont choisie pour leur patronne.

NOVEMBRE.—(*Continuation.*)

20 LUN.—*S. Félix de Valois, fondateur de l'ordre des Trinitaires pour la rédemption des captifs.* Il était du sang royal de France. Il n'avait que quelques semaines, lorsque sa mère le porta elle-même à S. Bernard qui le consacra au Seigneur. Elle voulut encore le faire bénir par Innocent II, et le petit Félix qui n'avait alors que trois ans, en voyant le S. Père, se prosterna devant lui et lui baisa les pieds. Le Pape, charmé de cette pieuse gentillesse, l'embrassa avec tendresse et lui donna sa bénédiction. La vertu de Félix grandit avec lui, et il sut un jour par une lumière surnaturelle qu'un meurtrier condamné à mort se convertirait et deviendrait un grand saint, s'il obtenait sa liberté. Félix fit si bien qu'il obtint sa grâce. Ce grand pécheur fit pénitence, et mourut en effet en odeur de sainteté. Félix ne tarda pas à aller se cacher dans la solitude pour y jouir des douceurs de la contemplation; et c'est là que Dieu lui inspira, ainsi qu'à son disciple S. Jean de Matha, de fonder l'Ordre de la Ste. Trinité pour le rachat des captifs. Cet Ordre s'accrut de suite merveilleusement, et dans l'espace seulement de 40 ans, il comptait déjà plus de 600 monastères.

21 MAR.—*La Présentation de la Ste. Vierge.* C'était un usage religieux parmi les hébreux de se vouer eux-mêmes et de vouer leurs enfants à Dieu. C'est pour cela que Joachim et Anne mènent Marie, leur fille, au temple pour la consacrer au Seigneur. Et cette vierge incomparable qui était déjà bénie entre toutes les femmes, et que toutes les nations de la terre devaient proclamer trois fois heureuse, cette vierge déjà très-prudente, et fidèle à correspondre à la grâce, parcequ'elle avait été choisie pour être l'épouse du St. Esprit et la mère du Fils de Dieu, fit alors d'elle-même une oblation de la plus sublime perfection, oblation qui, par sa pureté et son ardeur, fit l'admiration des Séraphins dans le ciel. "O que vous êtes belle, s'écrie l'époux du cantique des cantiques, que vous avez d'attraits et de grâces, et que les délices dont vous êtes comblée et que vous donnez à ceux qui vous regardent sont merveilleuses !

22 MER.—*Ste. Cécile, vierge, martyre.* Elle avait fait vœu de virginité, mais ses parens qui l'ignoraient, la donnèrent en mariage à un jeune gentilhomme du nom de Valérien. Le jour de ses noces cependant, elle dit à Valérien : J'ai un grand mystère à vous découvrir, un ange du Seigneur est fort jaloux de ma chasteté, mais si vous m'aimez d'un pur amour, il aura pour vous la même fidélité qu'il a pour moi, et vous mériterez de jouir de sa présence. Valérien, touché de ce noble langage, et voulant voir ce protecteur céleste, se fit baptiser, et il vit en effet l'ange gardien de la chasteté de Cécile. La vue de ce messager du ciel fit une si grande impression sur Valérien qu'il courut chercher son frère Tiburce qui lui aussi eut le bonheur de voir l'esprit angélique et se convertit ; et tous deux obtinrent peu après par les prières de Cécile la couronne du martyre. Cécile elle-même fut arrêtée quelques jours plus tard et condamnée à mort, mais avant de mourir elle convertit 400 personnes qui furent baptisées par le pape Urbain. Le bourreau lui donna trois coups sans pouvoir lui couper la tête, et elle demeura trois jours en cet état, priant jusqu'à son dernier soupir pour la conversion des infidèles, et versant pour son Dieu jusqu'à la dernière goutte de son sang. Cécile chantait presque continuellement les louanges du Seigneur, et souvent elle s'accompagnait d'un instrument de musique. C'est pourquoi les musiciens l'ont choisie pour leur patronne.

23 JEU.—*S. Clément, pape, martyr.* Il fut le disciple de S. Paul, et devint le troisième successeur de S. Pierre sur la chaire épiscopale de Rome. Il a écrit deux épîtres dont l'excellence leur a fait donner place après les épîtres canoniques. Trajan le bannit de Rome, mais ce fut comme à regret, car on rapporte qu'il lui dit ces paroles : "J'espère que le Dieu que

NOVEMBRE.—(*Continuation.*)

adorez ne vous abandonnera pas dans votre disgrâce." Clément fut mis à mort pendant son exil.

24 VEN.—*S. Jean de la Croix, premier carme déchaussé.* La vue seule d'un crucifix suffisait pour lui donner des ravissements d'amour et le faire fondre en larmes. Son amour pour Dieu se manifestait, en certaines occasions, par des traits de lumière qui éclataient sur son visage. Une personne de distinction en fut un jour si frappée, qu'elle prit sur le champ la résolution de quitter le monde pour entrer dans l'Ordre de S. Dominique. Il disait que la vraie dévotion est humble et ennemie de l'éclat ; qu'elle aime le silence et fuit l'activité. Il proclame dans ses écrits que " le parfait amour de Dieu rend la mort agréable, et y fait éprouver les plus grandes douceurs. Ceux qui aiment ainsi, meurent avec de brûlantes ardeurs, et quittent ce monde avec un vol impétueux par la véhémence du désir qu'ils ont de se réunir à leur Bien-Aimé."

25 SAM.—*Ste. Catherine, vierge, martyre.* On rapporte qu'après son baptême N.-S. lui apparut en songe, et lui mit au doigt un anneau miraculeux qu'elle trouva effectivement à son réveil, et qui lui fit connaître la divine alliance qu'il faisait avec elle. Quelque temps après, Maximilien II ayant ordonné à tous ses sujets de sacrifier aux dieux, Catherine se présente devant lui et lui dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que les lumières seules de sa raison doivent l'en convaincre. L'empereur interdit répond qu'il n'est pas versé dans ces questions, mais lui propose une discussion publique avec ses philosophes. Catherine, forte du secours de son Dieu, accepta le défi, et le jour fixé, l'empereur étant sur son trône, environné des grands de sa cour, elle entre en lice avec cinquante des plus habiles sophistes de l'empire. Le plus subtil des orateurs prend la parole pour prouver que sa religion devait prévaloir sur le christianisme, parce qu'il avait été inconnu de toute l'antiquité. Catherine avait écouté, modeste et silencieuse, mais ornée de grands talents et distinguée par sa brillante érudition, elle se lève alors, et par un discours puissant et énergique, remplit toute l'assemblée d'admiration et d'étonnement. Les philosophes lui cédèrent la palme, et tous se convertirent: mais Maximilien, outré de dépit, ne lui pardonna pas la honte de sa défaite et la fit décapiter.

26 DIM.—*Du Dimanche.* (*S. Pierre, patriarche d'Alexandrie, martyr.* Il fit des canons pénitentiels pour taxer la pénitence que chacun devait faire, selon la gravité de ses fautes, avant d'être admis à la participation des saints mystères. A la fin de ces canons, il montre que c'est avec raison que les chrétiens jeûnent le mercredi et le vendredi, parce qu'en l'un de ces jours les juifs prirent la résolution, avec Judas, de se saisir du Fils de Dieu, et qu'en l'autre N.-S. a souffert la mort de la croix pour le salut du genre humain. Il fut arrêté pendant la persécution et mené au lieu de l'exécution, mais il parut tout à coup si éclatant et si plein de majesté que nul n'osait le frapper. Enfin, un soldat à qui l'on remit cinq pièces d'or, prit son épée et lui abattit la tête, mais le corps de Pierre demeura toujours à genoux, comme s'il eût été en pierre.)

27 LUN.—*S. Léonard de Port Maurice, franciscain.* Le jeune Léonard n'avait que de vertueux amis. Un jour, l'un d'entr'eux lui proposa de le mener au sermon, et le conduisant sur la place publique, lui montre le corps d'un criminel encore suspendu au gibet. " Voilà le sermon, lui dit-il, quiconque n'a pas la crainte de Dieu est capable de tous les crimes." Leonard mit à profit cette salutaire leçon, et entra bientôt dans l'Ordre de S. François. Son zèle était tout enflammé et ses succès prodigieux. Dans chacune de ses missions, il faisait toujours un sermon sur les âmes du Purgatoire, suivi d'une quête employée à faire dire des messes pour leur soula-

NOVEMBRE.—(*Continuation.*)

gement. Un jour, voyant un grand concours de peuple de tout rang et de toute condition qui se pressait pour l'entendre, il fit son sermon sur les pauvres âmes souffrantes, et son auditoire fut touché d'une si vive compassion qu'on recueillit, sur le champ, plus de quatre mille francs, et il y en eut qui déposèrent leurs bagues et même leur épée.

28 MAR.—*SS. Irénée, évêque, et compagnons, martyrs.* Ils souffrirent le martyre dans les Gaules au 2e siècle sous la persécution des empereurs romains.

29 MER.—*Vigile* (*S. Saturnin, évêque de Toulouse, martyr.* Comme il passait souvent devant le capitole qui était un temple des payens, afin de se rendre à la petite église qu'il avait bâtie pour y réunir les fidèles, sa présence fit taire les démons qui ne rendaient plus leurs oracles comme à l'ordinaire. Les prêtres des idoles en conçurent une grande rage, et ne pouvant attribuer le silence de leurs dieux qu'aux prières de Saturnin, ils se saisirent de lui un jour qu'il se rendait à sa petite église, et l'emmenèrent dans leur temple, lui commandant de sacrifier, vu qu'il encourrait l'indignation de leurs dieux. Saturnin leur répondit candidement : " Comment pourrai-je craindre ou respecter ceux qui ont peur de moi ? " Cette réponse les irrita ; et après lui avoir fait souffrir beaucoup d'outrages, ils l'attachèrent par les pieds à la queue d'un taureau indompté qui avait été amené pour les sacrifices. Le taureau laissé libre se précipita du haut des dégrés du capitole, et lui brisa le crâne dont la cervelle se répandit de tous côtés.)

30 JEU.—*S. André, apôtre, martyr.* Apercevant de loin la croix sur laquelle il devait être attaché, André s'écria dans un merveilleux transport d'allégresse : " Je vous salue, croix vénérable qui avez été consacrée par l'attouchement du corps de J.-C. et ornée de ses précieux membres comme d'autant de perles d'une valeur inestimable. Je vous ai toujours aimée et les plus ardents désirs de mon cœur ont été de vous embrasser. O ! croix que j'ai recherchée sans relâche et qui êtes préparée pour satisfaire les plus tendres inclinations de mon âme, recevez-moi des mains des hommes, et rendez-moi à mon maître." André demeura deux jours suspendu à la croix. Cependant le peuple voyant avec horreur les tourments que l'on faisait endurer à un homme aussi saint, aussi chaste que l'était André ; et le tyran Egée, craignant une sédition, se rendit sur le lieu du supplice pour le faire détacher de la croix. Dès qu'André l'aperçut, il s'écria : " Que venez-vous faire ici Egée ? Si c'est pour me faire descendre de la croix, sachez que vous n'en viendrez pas à bout, et que j'aurai la consolation d'y mourir pour mon maître. Je le vois déjà, je l'adore, et sa présence me comble de joie." Egée cependant ordonna aux bourreaux de le détacher, mais il leur fut impossible de le faire, car dès qu'ils s'approchaient de la croix, les forces leur manquaient, et leurs bras devenaient comme perclus.

DÉCEMBRE. (*Consacré à Marie conçue sans péché.*)

LUNE.		
	D. Q. le 2, à 10h. 2m. du mat.	P. Q. le 17, à 11h. 45m. du soir.
	N. L. le 10, à 10h. 48m. du mat.	P. L. le 24, à 10h. 46m. du mat.

1 VEN.—*De la Férie.*—(*S. Eloi, évêque de Noyon.* Ayant une adresse remarquable pour les ouvrages des mains, son père le mit apprenti chez un orfèvre renommé qui, ayant conçu une grande estime pour le jeune Eloi, le mena à la Cour. Le roi, voulant avoir une chaise ornée d'or et de pierreries, en confia le travail à Eloi, et lui fit livrer la quantité d'or et de pierreries qu'on jugeait nécessaire pour cela ; mais Eloi fit deux chaises au lieu d'une, et le roi ne sut lequel il devait le plus admirer, ou de l'habileté de

l'ouvrier, ou de sa fidélité, ce qui valut à Eloi d'être attaché au service du prince. Ceci ne l'empêcha pas cependant de continuer son travail, et il enrichit les tombeaux et les reliques de plusieurs saints de niches somptueuses et artistement décorées. Il donnait tout ce qu'il avait aux pauvres, et lorsqu'un étranger demandait où était son logis, on lui répondait : " Allez dans telle rue, et où vous trouverez beaucoup de pauvres, c'est là que demeure le seigneur Eloi." Il était devenu si puissant à la Cour que le roi ne faisait rien sans son conseil ; cependant son grand mérite et ses éminentes vertus le firent juger digne de l'épiscopat ; et après beaucoup d'instances et de grandes préparations, il fut fait prêtre à l'âge de 52 ans. et peu après fut élevé sur le trône épiscopal de Noyon.

2 SAM.—*Ste. Bibiane, vierge, martyre.* Elle appartenait à une famille de martyrs. Son père, ne voulant pas renier sa foi, fut marqué au front comme un esclave, et envoyé en exil où il mourut des mauvais traitements qu'il reçut. Sa mère eut la tête tranchée, après avoir souffert le supplice de la faim pendant douze jours. Enfermée dans une étroite prison ainsi que sa sœur Démétrie avec ordre de les y laisser mourir de faim, elles en sortirent plus fortes et de meilleur teint que jamais, parce que Dieu les avait nourries par miracle. Le tyran honteux leur fit de grandes menaces, mais Démétrie répondit que rien ne pouvait les effrayer, et qu'elles ne manqueraient jamais de fidélité à leur Dieu. En prononçant ces mots avec une ardeur toute divine, elle tomba morte aux pieds de sa sœur. Bibiane, restée seule, fut mise entre les mains d'une mégère qui ne put rien sur elle ni par ses flatteries ni par ses mauvais traitements, ce que voyant le juge, il la fit attacher à une colonne et fouetter avec des cordes plombées jusqu'à ce qu'elle expirât.

3 DIM.—*1er de l'Avent.* Ce mot signifie avènement ou préparation à la naissance de N.-S., que l'on doit faire par des jeûnes, des prières, des gémissements et des désirs aussi vifs, s'il est possible, que ceux des patriarches et des prophètes qui n'attendaient que du Messie seul la lumière, la justice et le salut. L'Eglise nous commande cette préparation pendant quatre semaines, représentant les quatre mille ans pendant lesquels le Sauveur fut attendu.

4 LUN.—*S. Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne.* Son éloquence lui a mérité le surnom de Chrysologue, c'est-à-dire bouche d'or. L'évêque de Ravenne étant mort, on lui choisit un successeur, mais le pape ne voulut pas confirmer ce choix, car une vision du ciel l'avait averti que Pierre devait être élu. Pierre fit de grandes instances, mais le pape insista, et lui imposa lui-même la consécration épiscopale.

5 MAR.—*S. François-Xavier, apôtre des Indes.* Ses grands talents lui avaient procuré une chaire de philosophie à Paris lorsqu'il n'avait que 22 ans. Ce fut là qu'il fit la connaissance de S. Ignace qui, à cette époque, cherchait les premiers membres de sa compagnie. Xavier, plein d'ambition et ébloui par la vaine gloire, pensait peu à se faire religieux, mais à chacun de ses succès dans le monde, Ignace lui répétait : " que servira à l'homme de gagner tout l'univers, s'il est si malheureux que de perdre son âme." Xavier y prêta d'abord peu d'attention, mais S Ignace redisait cette vérité avec tant de conviction que Xavier se mit à réfléchir, et devint à la fin un des six compagnons qui promirent de joindre Ignace dans son œuvre évangélizatrice. Xavier fut envoyé aux Indes où il renouvela les prodiges des apôtres. Sa vie fut tout admirable, et ses nombreux miracles ont attesté combien ses travaux étaient agréables au Seigneur. Il avait une soif insatiable du salut des âmes, et ils disait souvent : "des millions d'hommes se convertiraient, si les prédicateurs avaient plus à cœur les intérêts de J. C. que les leurs propres."

DÉCEMBRE.—(*Continuation.*)

6 MER.—*Jeûne. S. Nicolas, archevêque de Myre.* Ayant exercé pendant longtemps la charge d'abbé dans le monastère de Sainte-Sion, il fut choisi unanimement par le clergé et le peuple comme archevêque de Myre. Il se dévoua tout entier à son troupeau, et fut surtout remarquable par ses nombreux miracles. Une femme lui présenta un jour son enfant qui était tombé dans le feu et y était mort ; il fit sur lui le signe de la croix et le ressuscita en présence d'une foule nombreuse. Il ressuscita aussi plusieurs enfants qui avaient été égorgés et enfouis dans un lieu secret, et c'est pour cela que les enfants et les écoliers l'honorent comme leur patron.

7 JEU.—*Vigile. S. Ambroise, archev. de Milan, docteur de l'Eglise.* Il était gouverneur de Milan, lorsque l'évêque, venant à mourir, le clergé et le peuple s'assemblèrent pour nommer un autre évêque. Ambroise, voyant que la discussion s'échauffait, vu que les Ariens se trouvaient alors en grand nombre dans la ville, et craignant une sédition, crut de son devoir de se rendre à l'église pour calmer les esprits. Pendant qu'il parlait encore, un enfant, dans l'assemblée, s'écria : Ambroise évêque. On prit cela pour une inspiration du ciel, et toute l'assemblée, ariens comme chrétiens, répéta d'une même voix, " Ambroise évêque." Ambroise est ainsi élu malgré ses résistances. Il fit preuve, sur le trône épiscopal, d'une constance et d'un courage invincible à s'opposer au mal. On l'admira surtout dans la résistance qu'il fit à l'empereur Théodose après le massacre de Thessalonique, lorsqu'il ne craignit pas de lui dire : " Puisque vous avez imité David dans sa faute, imitez-le aussi dans sa pénitence." Et l'empereur, humilié et contrit, fit une pénitence publique comme les pécheurs ordinaires, et l'on ne savait quoi le plus admirer, ou de la sainte fermeté d'Ambroise, ou de la pieuse humilité de Théodose.

8 VEN.—*Jeûne. L'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.* Elle fut un glorieux mystère, une grande grâce et le premier effet de la prédestination de Marie. Marie pouvait dire avec plus de raison qu'Isaïe : " Le Seigneur m'a appelée du sein de ma mère," et dès ce moment il la prépara pour être son tabernacle. Le Fils de Dieu avait, de toute éternité, décrété qu'elle serait sa mère, et il ne voulut pas que cette sublime dignité dans Marie fut souillée un seul instant. Le Saint Esprit fut également jaloux de la pureté immaculée de celle qui devait être son épouse, et il lui dit dans le cantique des cantiques : " Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a aucune tache en vous."

9 SAM.—*Octave.* (*Ste. Léocadie, vierge et martyre.* Le juge, connaissant la noblesse de sa famille, lui reprocha qu'étant si noble, elle suivit une religion qui n'avait rien que de bas et de méprisable. Léocadie répondit qu'elle était très-honorée d'être la servante de J.-C., et que rien ne pouvait lui faire abandonner sa religion. Là-dessus, le tyran la fit fouetter cruellement et l'envoya en prison, où elle se rendit, comme allant dans un palais rempli des jouissances les plus attrayantes. Après y avoir fait son oraison avec la plus grande ferveur, elle baisa amoureusement une croix qu'elle avait gravée sur la pierre par le seul toucher de son doigt, puis elle expira paisiblement.)

10 DIM.—*2e de l'Avent.* (*Ste. Eulalie de Mérida, vierge et martyre.* Elle n'avait que douze ans, mais elle avait tant d'ardeur pour souffrir le martyre, qu'elle s'échappa de la maison paternelle, et alla se présenter devant le juge à qui elle reprocha son impiété, en forçant les chrétiens de renoncer au seul vrai Dieu. Le tyran la fit arrêter aussitôt, et employa toutes espèces de caresses, puis les menaces pour la faire sacrifier. Il exposa devant elle tous les instruments de torture, et lui dit : " Touchez seulement du bout du doigt et le sel et l'encens, et vous échapperez à tous ces tourments."

Mais Eulalie, forte de l'esprit de Dieu, resta inébranlable, et renversa même l'idole qu'on avait placée devant elle. Dacien furieux, la fit fouetter avec des baguettes mouillées, et lui fit verser de l'huile bouillante sur le sein, puis on la plongea dans un bain de chaux embrasée. Dans la rigueur de ses tourments, Eulalie, se tournant vers le tyran, lui dit avec une force et une constance surprenante : "Regardez-moi bien, Dacien, afin de me reconnaître au dernier jugement. Nous y comparaîtrons tous les deux, moi, pour recevoir la récompense des tourments que j'endure, vous pour expier votre cruauté envers les chrétiens." Puis son âme s'envola au ciel sous la forme d'une blanche colombe. S. Grégoire rapporte que chaque année, trois arbres voisins de son tombeau reverdissent à cette époque, mais que si le peuple s'était rendu digne de châtiment, les arbres ne se couvraient de leurs feuilles que lorsqu'il avait apaisé la colère de Dieu.

11 LUN.—*S. Damase, pape.* Il gouverna l'Eglise pendant 17 ans, mais son pontificat fut continuellement troublé par la violence, les persécutions et les hérésies. Il condamna Arius dans le concile de Constantinople, et déposa Apollinarius. Il corrigea un grand nombre d'abus qui s'étaient glissés dans l'église, et ramena la discipline ecclésiastique parmi le clergé dont les mœurs s'étaient fort relâchées. S. Jérôme l'appelle un docteur vierge de l'église vierge, un homme incomparable et très-versé dans l'écriture.

12 MAR.—*Translation de la sainte maison de Lorette.* La maison de la Ste. Vierge, à Nazareth, dans laquelle le Verbe s'incarna fut transportée miraculeusement par les anges à la fin du 13e siècle d'abord en Croatie, puis en Italie, à Récanati et à Lorette où elle se trouve maintenant. Les papes ont institué la présente fête en commémoration de cette grande merveille, et il s'opère des prodiges sans nombre depuis plus de cinq siècles dans cette sainte demeure de la Mère de Dieu.

13 MER.—*Jeûne.*—(*Ste. Lucie, vierge, martyre.* Sa mère, veuve, voulait la marier à un jeune gentilhomme payen, mais Lucie qui avait voué sa virginité au Seigneur y mit tous les obstacles en son pouvoir. Sur ces entrefaites, sa mère tomba malada d'une maladie qui dura quatre années, et elle ne fut guérie que par les prières de Lucie au tombeau de Ste. Agathe. Cette guérison miraculeuse toucha la mère de Lucie qui consentit à vendre tous ses biens pour les donner aux pauvres, en laissant Lucie libre de refuser les propositions de mariage. Le jeune seigneur payen changea bientôt son chagrin en colère, et pour se venger il dénonça Lucie comme chrétienne. Le juge fut étonné des repliques pleines de sagesse de la jeune fille, et son refus de mariage et ses paroles de chasteté l'étonnaient encore davantage, car il ne pouvait comprendre tout le prix qu'un Dieu-Vierge a attaché à la virginité. Il la condamna donc à être traînée dans un lieu infâme, mais Lucie devint tout à coup si ferme et si immobile que ni les bourreaux ni tous les officiers présents ne purent la remuer. On fit même venir plusieurs paires de bœufs auxquels on l'attacha avec des cordes, mais rien ne pût l'ébranler. Ce prodige couvre de honte le tyran, mais le rend furieux. Il fit tourmenter Lucie de toutes les manières jusqu'à ce qu'enfin tombant de lassitude, un des bourreaux lui perça la poitrine d'un coup d'épée.)

14 JEU.—*De l'Octave.* (*S. Spiridion, évêque.* Il était d'abord berger, et sa vie fut si simple et innocente que le Seigneur se plut à le récompenser par le don des miracles. Des voleurs s'introduisent la nuit dans sa bergerie, et après avoir mis la main sur les brebis de leur choix, ils se préparent à sortir, mais ils ne purent en venir à bout, malgré tous leurs efforts. Spiridion est fort surpris le matin de les trouver là, et il demande avec tranquillité pourqnoi ils ne s'en vont pas. Les voleurs avouent leur faute, et ré-

pondent qu'ils sont comme enchaînés. Spiridion fait sa prière et les délivre, et en partant leur fait présent d'un agneau, en disant agréablement que c'était pour les dédommager de la peine d'avoir veillé pendant si longtemps. Une autre fois il va au tombeau de sa fille Irène qui venait de mourir et à qui un homme avait fait un dépôt d'argent dont on ignorait le secret, et il lui demande où elle avait caché ce dépôt. Irène du fond de la tombe lui répondit qu'elle l'avait enfoui en tel endroit où on le trouva en effet. Spiridion fut fait évêque de Trémitius, et confessa la foi dans la persécution de Maxime Valère. On lui arracha l'œil droit après lui avoir coupé le jarret gauche, et il fut condamné à travailler aux mines.)

15 VEN.—*Jeûne. Octave de l'Immaculée Conception.*—(*S. Mesmin, abbé de Micy.* Il naquit dans une famille de saints. S. Euspère fut son oncle et S. Viton et S. Loup étaient ses frères. Il eut tant de chagrin de la mort de son oncle qu'il en fut longtemps inconsolable. Il était un parfait exemple d'humilité, de patience, de douceur et d'affabilité, douces vertus qui nous approchent à notre insu du divin Modèle. La contemplation lui était si familière que, sans perdre la présence de Dieu, il pourvoyait à tous les besoins de ses religieux. Le Seigneur lui donna le don des miracles, et il fit tant de progrès qu'on le regarde comme le thaumaturge de son siècle.)

16 SAM.—*S. Eusèbe, évêque, martyr.* Il fut baptisé par le pape, S. Eusèbe, et on vit des anges aidant le saint pontife en cette cérémonie sacrée. Il arriva en peu de temps à un haut degré de sainteté, et on entendait souvent une musique céleste, lorsqu'il distribuait au peuple le pain de vie dans la Sainte Eucharistie. Les Ariens cependant lui fermèrent les portes de son église, lorsqu'il vint pour en prendre possession, mais s'étant mis en prière devant l'église, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes. Il se rendit au Concile de Milan où les Ariens voulaient condamner S. Athanase, mais avant d'ouvrir les débats, Eusèbe mit le symbole de Nicée sur la table, et demanda que tous les évêques le signassent pour connaître leur orthodoxie. Les Ariens furieux rompirent l'assemblée, et obtinrent de l'empereur qui les favorisait, l'exil d'Eusèbe où il eut beaucoup à souffrir. A son retour il édifia encore les fidèles par sa vie sainte et ses succès sur l'arianisme le rendirent si odieux et si formidable à ses sectateurs qu'à la fin ils se saisirent de lui et le mirent à mort.

17 DIM.—*3e de l'Avent.* (*Ste. Olympiade, veuve.* Elle a été la gloire des veuves dans l'église d'Orient. Ayant perdu son mari à l'âge de 17 ans elle devint par sa grande beauté, ses immenses richesses et ses belles qualités de l'esprit et du cœur, un des partis les plus avantageux dans l'empire. Aussi fut-elle recherchée par tout ce qu'il y avait de plus considérable à la cour. L'empereur même voulut lui faire épouser un de ses parents. "Si Dieu avait voulu que j'eusse vécu dans le mariage," répondit Olympiade, "il ne m'aurait pas ôté mon mari ; il ne m'a pas jugée propre à cet engagement, puisqu'il m'a remise en liberté." L'empereur, piqué de son refus, mit tous ses biens sous la garde du préfet de Constantinople. Mais Olympiade ne s'en plaignit pas, elle rendit grâces à Dieu de l'avoir déchargée de ses richesses, craignant que l'embarras de ses biens matériels ne l'empêchassent de rechercher les véritables richesses. Elle passa avec résignation par toutes les épreuves de la vie, et après avoir souffert les plus graves maladies, elle fut attaquée par les calomnies les plus odieuses. "Vous vous réjouissez, lui dit S. Jean Chrysostôme de toujours vivre dans les tribulations ; les croix vous procurent, en effet, des couronnes. Vous avez tout souffert, jusqu'à l'insulte, et parmi toutes ces afflictions, une seule eut suffi pour remplir votre âme de biens spirituels.")

18 LUN.—*Expectation de la Ste. Vierge.* "O ! cieux, s'écriait Isaïe, faites

tomber votre rosée d'en haut et que la nuée pleuve le juste ; que la terre s'ouvre et qu'elle fasse germer un sauveur." "Un roi règnera, dit Jérémie, il sera rempli de sagesse et fera jugement et justice sur la terre." Tous les saints, dit l'Ancien Testament, ont désiré avec empressement la naissance du Sauveur du monde, mais personne ne l'a désiré avec autant d'ardeur que Marie qui connaissait l'excellence infinie de Celui qui devait être le Dieu-homme et les fruits incomparables qu'il devait produire sur la terre ; et sa joie fut sans bornes, lorsqu'elle vit que les temps étaient accomplis et qu'elle allait mettre au monde l'espérance de toutes les nations. C'est pour rappeler tous ces graves souvenirs que la présente fête a été instituée vers le milieu du 7e siècle.

19 MAR.—*De la férie.* (*S. Némèse, martyr.* Il fut arrêté dans la persécution de Dèce, sous l'accusation d'avoir pris le bien d'autrui, mais Némèse qui donnait chaque jour aux pauvres tout ce qu'il possédait, fut bientôt justifié de cette calomnie, cependant le juge se vengea sur lui parce qu'il était chrétien. Il le fit fouetter avec vigueur, et le fit condamner à mourir avec des voleurs qui venaient de recevoir leur sentence. Il fut ainsi l'image de son maître, qui était mort au milieu de deux voleurs.)

20 MER.—*Jeûne des Quatre Temps. De la Férie.* (*S. Timothée et Ste. Maure, martyrs.* Timothée avait épousé Maure, qui n'avait encore que 15 ans, lorsque après trois semaines de mariage seulement, il fut arrêté comme chrétien. Le tyran lui fit souffrir toute espèce de tourments, mais trouvant sa constance inébranlable, il lui vint à l'idée d'envoyer chercher sa jeune épouse pour le gagner par la tendresse, et lui promit, à cet effet, une grande somme d'argent. Maure était si jeune et encore si faible dans la foi qu'elle se prêta aux désirs du juge, mais Timothée fut sourd à toutes ses sollicitations, et l'exhorta au contraire à confesser hautement J.-C. L'esprit de Dieu qui parlait par sa bouche, ralluma la foi de Maure, qui alla sur-le-champ reprocher au juge de vouloir la perdre par son argent. Le juge, en colère, la fit jeter dans une chaudière d'eau bouillante, mais elle en sortit comme d'un bain d'eau tiède, et elle eut le bonheur d'entendre la sentence qui la condamnait, avec son mari, à être crucifiés tous deux l'un auprès de l'autre.)

21 JEU.—*S. Thomas, Apôtre.* Appelé à suivre le Sauveur, il fut le premier qui demanda à mourir pour lui. Le doute qu'il eut de la résurrection de J.-C., nous rendit cette résurrection encore plus certaine, lorsque N.-S. apparut de nouveau au milieu des disciples, et selon que dit S. Grégoire le Grand, notre foi en fut plus affermie que par la croyance des autres Apôtres. Il évangélisa l'Orient, et ayant trouvé les mages qui étaient venus adorer le Sauveur à la crèche, il les baptisa et les associa au ministère de l'évangile. Il fut mis à mort par les Bramanes, dont il essayait d'abolir les superstitions.

22 VEN.—*Jeûne des Quatre Temps. De la Férie.* (*S. Flavien, martyr.* Il était un des premiers magistrats de Rome, et avait même exercé l'importante fonction de préfet de la ville. Il imita, pendant la persécution, la grande charité de Tobie, en cherchant avec diligence les corps des martyrs pour leur donner une honorable sépulture. L'empereur, averti de ces actes de piété, commanda de l'arrêter et le fit marquer au front comme les esclaves. Flavien se réjouit de cet affront ignominieux, et en fut aussi fier que si on lui avait mis une couronne sur la tête. Il fut ensuite condamné à l'exil, où il mourut des mauvais traitements qu'on lui fit subir. Sa femme et ses deux filles, qu'il avait laissées à Rome, eurent le bonheur de souffrir le martyre, et le martyrologe romain en fait mention en ce jour même, sous les noms de Ste. Dufrose, Ste. Bibiane et Ste. Demetrice.)

DÉCEMBRE.—(*Continuation.*)

23 SAM.—*Jeûne des Quatre Temps. De la férie.* (*Ste. Victoire, vierge, martyre.* Elle était fiancée à un noble payen de Rome. Anatolie, son amie avait aussi été promise à Aurèle, mais elle ne voulait point d'autre époux que J.-C. Aurèle pria Victoire de vaincre la résistance de sa fiancée. Anatolie lui répondit : " Ma sœur, le jour où je distribuai mes joyaux aux pauvres, j'eus une vision dans laquelle un jeune homme m'apparut avec un diadème d'or sur la tête, et me dit : " O virginité qui êtes toujours dans la lumière et jamais dans les ténèbres." Puis il continua : " La virginité est une pourpre royale qui relève au-dessus de toutes les autres celles qui en sont revêtues. Elle est une pierre d'un prix inestimable que les voleurs tâchent de ravir à ceux qui la possèdent." Victoire touchée par l'esprit de Dieu, demeura vaincue par celle qu'elle avait entrepris de vaincre, et comme Anatolie, elle vendit tous ses ornements et en donna le prix aux pauvres et voulut rester vierge. Les deux fiancés sont exaspérés à cette nouvelle inattendue, et ne pouvant changer leur résolution, ils les dénoncent au tyran comme chrétiennes et elles gagnèrent toutes deux la double couronne du martyre et de la virginité.

24 DIM.—*4e de l'Avent. Vigile de Noël.* (*Stes. Tharsille et Emilienne, vierges.* Elles étaient les sœurs de S. Grégoire le Grand et vivaient dans la maison de leur père comme dans un monastère, s'excitant mutuellement dans la voie de la perfection. Ayant fait vœu de virginité avec leur sœur Gordienne, elles vécurent plusieurs années dans un grand recueuillement. Gordienne se relâcha cependant peu à peu et la retraite de la vie sainte de ses sœurs finit par lui déplaire. Un jour le pape S. Félix qui était son oncle apparut à Tharsille, et lui montrant une demeure remplie d'une clarté admirable, il lui dit: " Venez, je vous recevrai dans ce lieu de lumière." Tharsille tomba malade le lendemain et mourut. Quelques jours après, elle apparut elle-même à Emilienne, disant : " Venez célébrer avec nous la fête de l'Epiphanie." Et notre sœur Gordienne ? fit Emilienne. Laissez-là avec les mondains," répondit Tharsille. Emilienne est aussitôt saisie de la fièvre et meurt avant l'Epiphanie. Quant à Gordienne, elle oublia ce qu'elle avait promis au Seigneur, et épousa un de ses domestiques. C'est ainsi que la persévérance, conclut S. Grégoire, donne la vertu aux œuvres.

25 LUN.—*La naissance de N.-S. J.-C.* Le monde gémissait sous le péché depuis quatre mille ans, mais les prophètes avaient prédit sept cents ans à l'avance un Sauveur au genre humain. Lorsque la plénitude des temps est accomplie, Marie met au monde le Messie et les anges en annoncent la nouvelle aux bergers, en disant : il vous est né aujourd'hui un sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Vous le trouverez enveloppé de langes et couché dans une crèche." Les bergers vont l'adorer et publient partout ce qu'ils ont vu et ce que les anges leur avaiet dit, ce qui jeta tout le monde dans l'admiration, et ils ne cessèrent de répéter ces paroles de la troupe céleste : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et que la paix soit donnée aux hommes de bonne volonté.

26 MAR.—*S. Etienne, premier diacre de l'Eglise et premier martyr.* Le nom d'Etienne signifie couronne, et il fut le premier dans l'église chrétienne qui mérita la couronne du martyre. Ayant été choisi un de sept diacres pour l'administration des biens de l'église, il donna des preuves de sa haute sagesse et de sa grande charité. Il prêchait la foi avec un grand succès, ce qui lui attira la haine des Juifs qui le traduisirent devant le grand conseil où levant les yeux au ciel, et plein d'admiration et de joie, Etienne s'écria : " Voici que je vois les cieux ouverts, et le fils de l'homme debout à la droite de Dieu." Les Juifs crièrent au blasphème, et se jetant sur lui, ils l'entraî-

DÉCEMBRE.—(*Continuation.*)

nèrent hors de la ville où ils le lapidèrent. Il souffrit le martyre le 26 décembre de la même année que N.-S. fut crucifié.

27 MER.—*S. Jean, apôtre, évangéliste.* Il était le disciple bien-aimé de N.-S. glorieuse prérogative dont on ne pourra jamais apprécier le prix. Le Sauveur lui donna, ainsi qu'à son frère Jacques, le nom d'enfants du tonnerre pour montrer tout le retentissement de leur voix, en publiant le sublime mystère de la divinité. Jean eut encore l'inestimable bonheur de reposer sa tête sur le sein du Seigneur. Sortant miraculeusement d'une chaudière d'huile bouillante où le tyran l'avait fait jeter pendant la seconde persécution, il est envoyé en exil dans l'île de Pathmos où il écrivit son apocalypse. Revenu à Ephèse, il se mit à écrire, à l'âge de plus de 90 ans, son évangile qui, tout en établissant davantage la divinité du Christ, confirme les trois autres évangiles écrits avant lui. Théodoret en admire la merveilleuse sublimité et l'appelle une théologie que l'esprit humain ne pourra jamais entièrement comprendre ni pénétrer, et on l'a comparé à un aigle prenant son vol au-dessus des nues. Sur la fin de ses jours il ne pouvait, vû son grand âge, se prêter au ministère ni prêcher au peuple, mais il répétait toujours : " Mes enfants, aimez-vous les uns les autres, c'est le commandement du Seigneur et en l'accomplissant, vous accomplissez la loi."

28 JEU.—*Les Saints Innocents.* Le Sauveur a été méconnu dès sa naissance, et les hommes l'ont même persécuté à son entrée dans le monde, lorsqu'il venait pour les racheter du péché. Les mages ayant appris, d'une manière miraculeuse, qu'il venait de naître, se hâtèrent de venir lui présenter leurs pieux hommages. Mais l'ombrageux Hérode, craignant de perdre sa couronne, à la nouvelle qu'un roi était né pour les juifs, frustré de l'espoir qu'il avait de le découvrir au retour même des mages, ordonne, par dépit et par peur, que tous les enfants mâles de Bethléem et des environs, jusqu'à l'âge de deux ans, soient immolés à son ambition et à sa jalousie. Cependant, un ange avait déjà commandé à Joseph de fuir en Egypte avec le divin enfant pour échapper aux coups de ce roi cruel, tandis que les soldats exécutent cet ordre barbare. Des milliers d'enfants sont violemment arrachés des bras de leur mère au milieu de leurs cris et de leurs pleurs, et sous leurs yeux mêmes sont massacrés de la manière la plus inhumaine. Ainsi se vérifia cette prophétie de Jérémie, lorsqu'il dit qu'une voix a été entendue dans Rama (Rama était un village voisin de Bethléem,) au milieu des pleurs et des lamentations. C'était " Rachel pleurant ses enfants, et qui ne voulait pas être consolée, parce qu'elle les avait perdus." Ces innocentes victimes étaient dignes d'être offertes en holocaustes à la pureté sans tache de l'Agneau de Dieu, et elles eurent la gloire, non seulement de souffrir pour J.-C., mais de mourir à sa place, en devenant les fleurs et les premiers fruits du martyre.

29 VEN.—*S. Thomas, archevêque de Cantorbery, martyr.* Son père fut un des vaillants croisés qui alla combattre à la conquête des saints lieux. Ayant été fait prisonnier, il eut le bonheur de convertir à la foi une princesse musulmane, qu'il épousa au retour de sa captivité. Thomas naquit de ce mariage, doué des plus belles qualités et de l'esprit et du corps. Après plusieurs années de profondes études et s'être perfectionné dans la connaissance du droit, Henri III l'éleva au poste de chancelier du royaume, et plus tard, il fut nommé à l'archevêché de Cantorbery. La consécration épiscopale en fit un autre homme. Sa fermeté à dénoncer les usurpations de l'état sur les biens ecclésiastiques, lui attirèrent la haine et la colère du roi, et après plusieurs années d'une persécution odieuse, il le fit assassiner. Thomas mourut au pied de l'autel, frappé de quatre coups d'épée, en disant : " Je meurs pour le nom de Jésus et la défense de l'Eglise.

DÉCEMBRE.—(*Continuation.*)

30 **SAM.**—*De l'Octave.* (*S. Romain, soldat, martyr.* Soldat de la garde impériale, il était en devoir auprès de l'empereur, lorsque Valérien faisait l'interrogatoire du diacre S. Laurent ; et il fut extrêmement touché de la constance et de la fermeté que déployait ce glorieux athlète de J.-C. Son admiration devint sans bornes, lorsqu'il aperçut tout à coup un jeune homme d'une grande beauté qui s'approchait de Laurent pour essuyer la sueur de son visage et le sang de ses plaies. Dès ce moment, il fut converti. Pris à son tour, il s'écrie qu'il est chrétien avant même qu'on l'interroge ; et Valérien outré de fureur, le condamne à mort sur le champ sans autre forme de procès.)

31 **DIM.**—*S. Sylvestre, pape.* Il fut élevé au souverain pontificat sous le règne du Grand Constantin, qu'il eut le bonheur de convertir à la foi. Sylvestre convoqua à Nicée le premier concile général de toute l'Eglise, où fut définie la consubstantialité du verbe avec Dieu, son père, et où l'on composa le second symbole de l'Eglise, qui est celui que l'on chante à la messe.

Les prières pour les morts sont des actions de grâces pour ceux qui ont bien vécu, et un acte de propitiation pour ceux qui sont en purgatoire. S. Julien.

Vous ne désirez pas assez les joies à venir, si vous ne les demandez chaque jour avec larmes ; vous ne les connaissez point, si vous ne refusez tout repos jusqu'à ce que vous les ayez obtenues. S. Bernard.

La pauvreté est une vertu divine qui, nous dégageant des choses de la terre, nous met en état de tourner toutes nos pensées vers le ciel. S. François d'Assise.

La solitude est l'école où l'âme pieuse étudie la science divine qui s'apprend par expérience plutôt que par les discours des autres. S. Hugues.

Les richesses sont l'instrument de toutes sortes de vices. S. Ambroise.

L'eau n'enlève pas aussi aisément les taches de nos vêtements que l'aumône n'efface les souillures de notre âme. S. Jean Chrysostôme.

Les ornements superflus d'un tombeau ne servent de rien ni aux vivants ni aux morts. Ste. Gertrude.

Il n'y a presque rien en ce monde qui soit plus digne d'une sainte envie que de rendre le bien pour le mal, à cause des grâces intérieures dont Dieu comble toujours ceux qui souffrent le mal, en faisant le bien. Le P. Thomas de Jésus.

L'humilité nous met en grâces avec Dieu, et en paix avec les hommes. Le Bienheureux Gilles.

Une constante fidélité dans les petites choses est une grande et héroïque vertu. S. Bonaventure.

L'âme devient tiède à mesure que l'on flatte son propre corps. S. Félix.

La réflexion est l'œil de l'âme avec lequel elle découvre la lumière et la vérité. S. Bernard.

En demandant la patience et l'humilité, nous devons nous réjouir de ce que Dieu nous fournit l'occasion de les mettre en pratique. S. Philippe de Néri.

Le recueillement est l'origine du bien que possèdent tous ceux qui aspirent à l'union divine. Le Père Surin.

LE TIERS-ORDRE DE ST. FRANÇOIS.

Un illustre prélat, (Mgr. de Ségur,) remarquable par son insigne piété et ses écrits pour la défense de la vérité, disait, dans un de ses opuscules devenus si populaires : "que beaucoup d'âmes pieuses entreraient avec bonheur dans les rangs bénis du Tiers-Ordre, du moment qu'elles en connaîtraient l'excellence la simplicité, les incomparables avantages spirituels. St. François a, en vérité, institué son troisième Ordre pour toutes les personnes pieuses, quelles qu'elles soient, qui, pour une raison ou pour une autre, demeurent dans le monde, et sont ainsi privées des bienfaits de la vie religieuse. A cause de cela, il a lui-même mis dans sa Règle que *les Frères et Sœurs pourront être dispensés des abstinences, des jeûnes et autres austérités de la Règle, ainsi que de la récitation de l'office, pour une cause légitime.* Le Tiers-Ordre est donc fait pour les malades et pour les infirmes aussi bien que pour les santés robustes, pour les riches aussi bien que pour les pauvres, pour les dames du monde aussi bien que pour les servantes, pour les laïques aussi bien que pour les ecclésiastiques.

Le Tiers-Ordre est à l'Eglise ce que la franc-maçonnerie est à la révolution ; et répandre le Tiers-Ordre est peut-être de toutes les œuvres de foi, de zèle et de charité, celle qui peut aujourd'hui disputer le plus efficacement le monde aux sociétés secrètes et à la révolution. C'est, ajoute Mgr. de Ségur, régénérer une paroisse, une ville, un pays.

Tiers-Ordre veut dire troisième Ordre. S. François d'Assise institua en effet, trois Ordres distincts, quoiqu'intimement unis. Le premier fut l'Ordre des Frères-Mineurs ou Petits-Frères, ainsi que les nomma le pape Honorius III. Le second fut l'Ordre des Pauvres-Dames, ou Clarisses, du nom de Ste. Claire d'Assise que S. François nomma première abbesse ; le troisième enfin fut le Tiers-Ordre de la pénitence.

Ce Tiers-Ordre n'est pas une simple confrérie de pénitence ; c'est un Ordre véritable, ainsi que l'a formellement déclaré le St. Siége, et quoique d'une nature différente des grands Ordres religieux, il a pour but de faire participer les prêtres séculiers et les laïques aux bienfaits de la vie religieuse ; et les tertiaires de S. François sont comme une immense famille religieuse vivant dans le monde, vivant au milieu du monde, et préservée par le Tiers-Ordre de l'esprit du monde.

S. François institua en 1221 son troisième Ordre dont les premiers membres furent un pieux marchand, originaire d'Assise, nommé Luchésio et sa femme appelée Bona-Donna. Ils avaient demandé à S. François de leur donner une règle de vie très-parfaite, au moyen de laquelle ils pussent se sanctifier, tout en vivant dans le monde ; cette pieuse demande fut le germe béni d'où sortit l'arbre immense du Tiers-Ordre Séraphique. S. François revêtit lui-même Luchésio et Bona-Donna d'un habit très-modeste, de couleur cendrée, comme était celui des Frères-Mineurs et des Pauvres Dames, il leur traça certaines règles de piété, de mortification et de sanctification, il leur imposa certaines prières, et les bénit au nom de N.-S. Le Tiers-Ordre était fondé."

Les membres du Tiers-Ordre se comptent aujourd'hui par milliers et même par centaines de mille. "On pourrait presque dire, dit Mgr. de Ségur, que c'est le salut de la France ; c'est un foyer de piété et de ferveur, de dévouement au St. Siége et de zèle pour les bonnes œuvres ; c'est une des grandes espérances pour l'avenir. Tout le monde connait les innombrables faveurs spirituelles et les magnifiques indulgences dont le St. Siége s'est plu à enrichir le Tiers-Ordre. Nous en avons parlé ailleurs, nous ne les répèterons pas ici. Nous nous contenterons seulement de rappeler les promesses que N. S. fit à S. François, lorsqu'il était sur le mont Alverne. Voici les paroles mêmes du Sauveur à S. François : " Moi, ton Créateur et ton Rédempteur, je te promets ici trois choses : la première, c'est que les trois Ordres que tu as fondés dureront jusqu'à la fin du monde ; la seconde, c'est que je bénirai et aimerai tous ceux qui les aimeront ; la troisième, c'est que j'assisterai, avec une providence toute particulière, au moment de leur mort, tous ceux qui en feront partie."

Et qui refuserait, après cela, de faire partie d'un Ordre aussi privilégié ? D'ailleurs, on peut y appartenir de trois manières, car il y a trois espèces de Tertiaires : les Tertiaires réguliers, ceux qui vivent en communauté : les Tertiaires séculiers, ceux qui font partie d'une Congrégation ou Fraternité, qui se réunit une fois par mois ; et enfin les Tertiaires isolés, observant la règle chacun en son particulier. Cette classe est de beaucoup la plus nombreuse, parcequ'elle convient mieux à tous sous plusieurs rapports.

L'étude seule sans l'oraison ne remplit l'entendement que de subtilités et de choses curieuses, et laisse la poitrine froide et glacée. Il est impossible qu'il sorte de là des mouvements de feu et des paroles embrâsées. S. Thomas de Villeneuve.

La victoire de l'Eglise dans ses combats ne peut être complète, puisqu'elle est ici pour combattre et qu'elle attend le ciel pour triompher. Montalembert.

Vous ne savez comment parler à Dieu ! Rien d'étonnant, dit Ste. Thérèse, le défaut de rapport avec une personne fait qu'on éprouve je ne sais quel malaise avec elle, et qu'on ne sait comment l'entretenir.

De même qu'un grand bruit nous empêche d'entendre ce qu'on nous dit, de même le bruit des paroles inutiles et le tumulte des choses du monde nous empêchent de bien entendre les inspirations divines. Rodriguez.

L'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu, a dit St. Jacques.

Les paroles sans les œuvres ne changent point les cœurs. Quand un prédicateur ne sent rien, il ne remue point ses auditeurs. On ne doit juger de la valeur d'un sermon que par les larmes et le changement de ceux qui écoutent. St. Louis Bertrand.

Celui qui ne médite pas et ne fait pas la lecture spirituelle est un aveugle sans guide qui marche à tâtons, qui bronche à chaque pas et qui s'égare au milieu même des grands chemins. St. Thomas de Villeneuve.

Nous devons demander le don de la prière et supplier l'Esprit saint de former dans nos cœurs ces ardents et purs désirs qu'il a promis d'accorder. St. Nil.

ŒUVRE

DES

AMES DU PURGATOIRE

ET

DE LA CONVERSION DES INFIDÈLES

SOUS LE PATRONAGE DE

De la Ste. Vierge et de son Glorieux Epoux St. Joseph,

(ÉTABLIE A MONTRÉAL, CANADA.)

Patron :—Sa Grandeur l'Evêque de Montréal.

BUREAU DES DIRECTEURS.

Président :—L'abbé F. X. Trépanier, 401 *rue St. Denis.*
Trésorier :—Louis Ricard, 166 *rue St. Denis.*
Dr. E. H. Trudel, 75 *rue Dubord.*
Adolphe Masson, 326 *rue St Paul.*
F. X. Montmarquet, 260 *rue des Allemands.*

Rapport du 1*er Novembre* 1881.—L'Œuvre des Ames du Purgatoire compte 4806 membres dans l'Association du Chemin de la Croix, donnant 249,912 chemins de la croix dans le cours de l'année ; et par l'Association des Messes, nous avons receuilli pendant les douze derniers mois la somme de $3007,00, c'est-à dire, 12028 messes pour les âmes du purgatoire. Ces messes ont été envoyées aux missions franciscaines dans la Terre Sainte et les pays infidèles en vingt-un envois différens, (les envois ont été faits à peu près tous les quinze jours) et nous tenons pour chaque envoi une pièce authentique et officielle qui en fait la reconnaissance. LOUIS RICARD, *Directeur Trésorier.*

L'almanach des âmes du Purgatoire a pour but le soulagement des morts, la conversion des infidèles, la propagation du Tiers-Ordre Séraphique, la connaissance et diffusion des indulgences, en même temps qu'il fait une aumône à l'Ordre mendiant de S. François. Les personnes qui achètent l'almanach ont part à toutes ces œuvres.

Les Zélateurs sont priés de faire leurs remises le premier lundi de chaque mois entre les mains du Directeur-Trésorier, Louis Ricard, 166 rue St. Denis, Montréal, (Canada.) (Lettres d'argent enrégistrées.)

Permis d'imprimer : **† EDOUARD CHS., *Ev, de Montréal.***

ALMANACH
SCIENTIFIQUE
1882

Recueil des principales découvertes et applications
de la science à l'industrie et à l'hygiène

PAR M. PAUL LAURENCIN

DIXIÈME ANNÉE



PARIS
Au Dépôt central des Almanachs
Publiés à Paris
LIBRAIRIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 10

ANNUAIRE POUR 1882

LES SAISONS

Le Printemps commencera le 20 mars, à 5 heures 14 minutes du soir.
L'Été commencera le 21 juin, à 1 heure 26 minutes du soir.
L'Automne commencera le 23 septembre, à 3 heures 47 minutes du matin.
L'Hiver commencera le 21 décembre, à 10 heures 3 minutes du soir.

FÊTES ANNUELLES ET MOBILES

Septuagésime, 5 février.
Les Cendres, 22 février.
Pâques, 9 avril.

Rogations, 15, 16 et 17 mai.
Ascension, 18 mai.
Pentecôte, 28 mai.

La Trinité, 4 juin.
Fête-Dieu, 8 juin.
Avent, 3 décembre.

QUATRE-TEMPS

Les 1, 3 et 4 mars. 31 mai, 2 et 3 juin. 20, 22 et 23 septembre. 20, 22 et 23 décembre.

ÉCLIPSES

Éclipse totale de soleil, le 17 mai, visible à Paris. — Commencement de l'éclipse générale, à 5 h. 1 m. matin. — Commencement de l'éclipse totale, à 6 h. 2 m. matin. — Milieu, à 7 h. 50 m. matin. — Fin de l'éclipse totale, à 9 h. 28 m. matin. — Fin de l'éclipse générale, à 10 h. 29 m. matin.
Éclipse annulaire de soleil, le 10 novembre, invisible à Paris.
Passage de Vénus sur le disque du soleil, le 6 décembre, en partie visible à Paris.

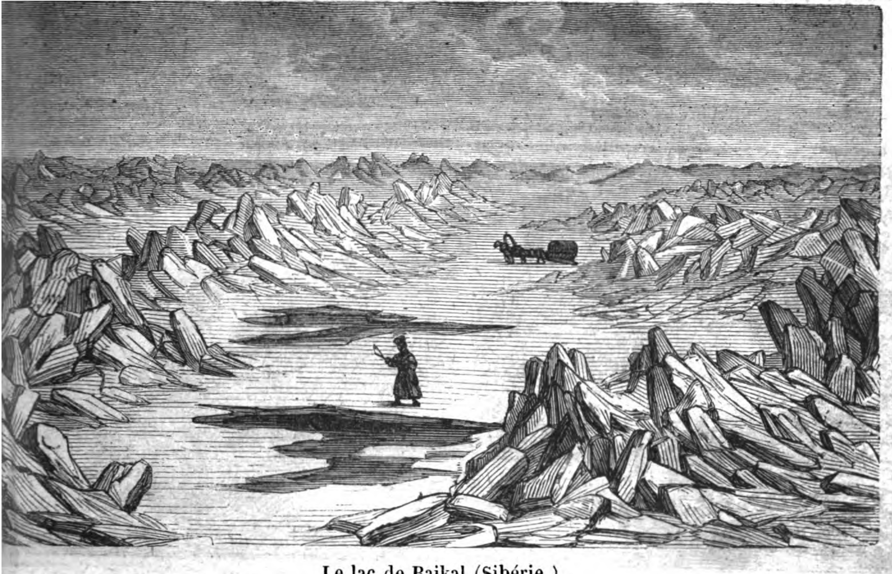
ÉQUINOXES

Équinoxe de printemps, le 20 mars. — Équinoxe d'automne, le 23 septembre.

TABLEAU DES GRANDES MARÉES DE 1882

Mois.	Jours et heures de la syzygie.	Haut.
Janvier	P. L. le 4, à $11^{h}\ 8^{m}$ mat.	0,80
	N. L. le 19, à $4^{h}\ 44^{m}$ soir.	1,06
Février	P. L. le 3, à $6^{h}\ 7^{m}$ mat.	0,83
	N. L. le 18, à $2^{h}\ 59^{m}$ mat.	1,15
Mars	P. L. le 5, à $0^{h}\ 49^{m}$ mat.	0,87
	N. L. le 19, à $0^{h}\ 27^{m}$ soir.	1,14
Avril	P. L. le 3, à $5^{h}\ 56^{m}$ soir.	0,88
	N. L. le 17, à $9^{h}\ 47^{m}$ soir.	1.04
Mai	P. L. le 3, à $8^{h}\ 40^{m}$ mat.	0,86
	N. L. le 17, à $7^{h}\ 42^{m}$ mat.	0,91
Juin	P. L. le 1, à $8^{h}\ 43^{m}$ soir.	0,87
	N. L. le 15, à $6^{h}\ 42^{m}$ soir.	0,82

Mois.	Jours et heures de la syzygie.	Haut.
Juillet	P. L. le 1, à $6^{h}\ 18^{m}$ mat.	0,93
	N. L. le 15, à $7^{h}\ 11^{m}$ mat.	0,81
	P. L. le 30, à $2^{h}\ 11^{m}$ soir.	1,04
Août	N. L. le 13, à $9^{h}\ 19^{m}$ soir.	0,84
	P. L. le 28, à $9^{h}\ 28^{m}$ soir.	1,14
Septembre	N. L. le 12, à $1^{h}\ 8^{m}$ soir.	0,86
	P. L. le 27, à $5^{h}\ 19^{m}$ mat.	1,15
Octobre	N. L. le 12, à $6^{h}\ 11^{m}$ mat.	0,86
	P. L. le 26, à $2^{h}\ 43^{m}$ soir.	1,07
Novembre	N. L. le 10, à $11^{h}\ 29^{m}$ soir.	0,84
	P. L. le 25, à $2^{h}\ 12^{m}$ mat.	0,95
Décembre	N. L. le 10, à $3^{h}\ 47^{m}$ soir.	0,86
	P. L. le 24, à $3^{h}\ 50^{m}$ soir.	0,88



Le lac de Baikal (Sibérie.)

JANVIER (le Verseau).

1	DIM.	LA CIRCONCISION.
2	lundi.	s. Macaire, abbé.
3	mardi.	ste Geneviève.
4	mercredi.	s. Rigobert.
5	jeudi.	ste Amélie.
6	vendredi.	L'EPIPHANIE.
7	samedi.	s. Lucien, évêque.
8	DIM.	ste Gudule.
9	lundi.	s. Julien, évêque.
10	mardi.	s. Guillaume.
11	mercredi.	s. Théodore.
12	jeudi.	s. Arcadius.
13	vendredi.	Baptême de N.-S.
14	samedi.	s. Hilaire, évêque.
15	DIM.	s. Paul, ermite.
16	lundi.	s. Marcel, pape.
17	mardi.	s. Antoine.
18	mercredi.	Chaire S. Pierre à R.
19	jeudi.	s. Sulpice, évêque.
20	vendredi.	s. Sébastien.
21	samedi.	ste Agnès, vierge.
22	DIM.	s. Vincent.
23	lundi.	s. Raymond.
24	mardi.	s. Timothée.
25	mercredi.	Conv. de s. Paul.
26	jeudi.	s. Polycarpe.
27	vendredi.	s. Jean Chrysostome.
28	samedi.	s. Charlemagne.
29	DIM.	s. François de Sales.
30	lundi.	ste Bathilde.
31	mardi.	s. Pierre N.

P. L. le 4, à 11 h. 8 m. matin.
D. Q. le 12, à 3 h. 57 m. soir.
N. L. le 19, à 4 h. 44 m. soir.
P. Q. le 26, à 7 h. 54 m. matin.

FÉVRIER (les Poissons).

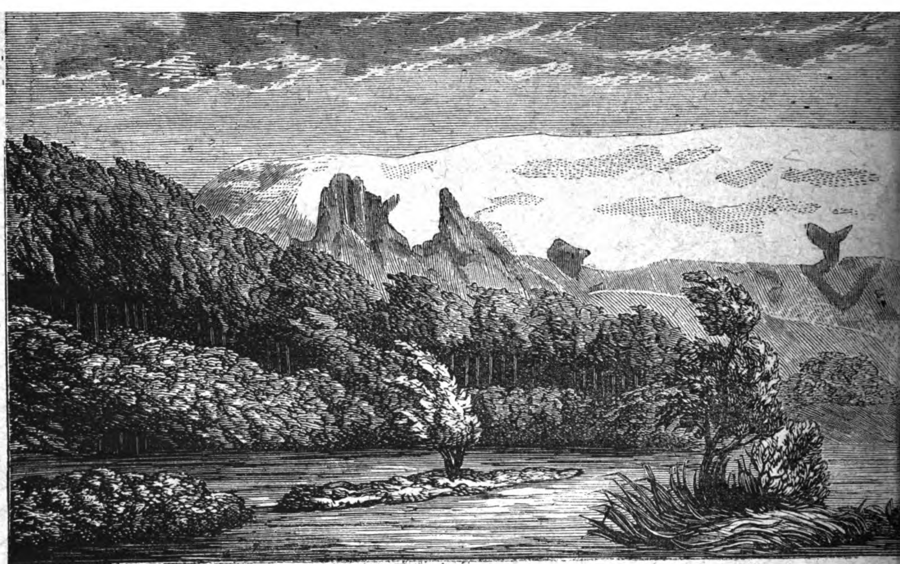
1	mercredi.	s. Ignace.
2	jeudi.	PURIFICATION.
3	vendredi.	s. Blaise.
4	samedi.	ste J. de Valois.
5	DIM.	ste Agathe. *Sept.*
6	lundi.	ste Dorothée.
7	mardi.	s. Romuald.
8	mercredi.	s. Jean de Matha.
9	jeudi.	ste Apolline.
10	vendredi.	ste Scholastique.
11	samedi.	s. Severin.
12	DIM.	ste Eulalie. *Sexag.*
13	lundi.	s. Polyeucte.
14	mardi.	s. Valentin.
15	mercredi.	s. Faustin.
16	jeudi.	ste Julienne.
17	vendredi.	s. Sylvain.
18	samedi.	s. Siméon.
19	DIM.	s. Barbat. *Quinq.*
20	lundi.	s. Eucher.
21	mardi.	s. Pepin. *M. G.*
22	mercredi.	Ch. de s. P. *Cendres.*
23	jeudi.	s. P. Damien.
24	vendredi.	s. Césaire.
25	samedi.	s. Mathias.
26	DIM.	s. Porphyre. *Quadr.*
27	lundi.	ste Honorine.
28	mardi.	s. Romain.

P. L. le 3, à 6 h. 7 m. matin.
D. Q. le 11, à 8 h. 43 m. matin.
N. L. le 18, à 2 h. 59 m. matin.
P. Q. le 24, à 9 h. 40 m. soir.

MARS (le Bélier).

1	mercredi.	s. Aubin. *Q. T.*
2	jeudi.	s. Simplice.
3	vendredi.	ste Cunégonde.
4	samedi.	s. Casimir.
5	DIM.	s. Théophile. *Rem.*
6	lundi.	ste Colette.
7	mardi.	s. Thom. d'Aq.
8	mercredi.	s. Jean de Dieu.
9	jeudi.	ste Françoise.
10	vendredi.	40 Martyrs.
11	samedi.	s. Constantin.
12	DIM.	s. Grégoire le Gr. *Oculi*
13	lundi.	ste Euphrasie.
14	mardi.	ste Mathilde.
15	mercredi.	s. Zacharie.
16	jeudi.	s. Abraham. *Mi-Car.*
17	vendredi.	s. Patrice.
18	samedi.	s. Gabriel.
19	DIM.	s. Joseph. *Lætare.*
20	lundi.	s. Guibert.
21	mardi.	s. Benoît.
22	mercredi.	ste Léa.
23	jeudi.	s. Victorien.
24	vendredi.	s. Siméon.
25	samedi.	ANNONCIATION.
26	DIM.	s. Emmanuel *Passion*
27	lundi.	s. Robert.
28	mardi.	s. Gontran.
29	mercredi.	ste Eustasie.
30	jeudi.	s. Rieul.
31	vendredi.	ste Cornélie.

P. L. le 5, à 0 h. 49 m. matin.
D. Q. le 12, à 9 h. 37 m. soir.
N. L. le 19, à 0 h. 27 m. soir.
P. Q. le 26, à 1 h. 42 m. soir.



Mouvement de terrains.

AVRIL (le Taureau).

1 samedi.	s. Hugues.
2 DIM.	s. Fr. de P. *Rameaux.*
3 lundi.	ste Marie Eg.
4 mardi.	s. Isidore.
5 mercredi.	s. Vincent Ferrier.
6 jeudi.	s. Célestin.
7 vendredi.	*Vendredi saint.*
8 samedi.	s. Gauthier.
9 DIM.	PAQUES.
10 lundi.	ste Azelie.
11 mardi.	s. Léon.
12 mercredi.	s. Jules.
13 jeudi.	ste Herménégilde.
14 vendredi.	s. Valérien.
15 samedi.	ste Anastasie.
16 DIM.	s. Fructueux. *Quasim.*
17 lundi.	s. Anicet.
18 mardi.	s. Parfait.
19 mercredi.	s. Léon, pape.
20 jeudi.	s. Marcellin.
21 vendredi.	s. Anselme.
22 samedi.	ste Opportune.
23 DIM.	s. Georges.
24 lundi.	s. Fidèle.
25 mardi.	s. Marc.
26 mercredi.	s. Clet.
27 jeudi.	s. Anthyme.
28 vendredi.	ste Prudence.
29 samedi.	s. Pierre Martyr.
30 DIM.	ste Catherine de Sienne

P. L. le 3, à 3 h. 56 m. soir.
D. Q. le 11, à 6 h. 39 m. matin.
N. L. le 17, à 9 h. 47 m. soir.
P. Q. le 25, à 7 h. 5 m. matin.

MAI (les Gémeaux).

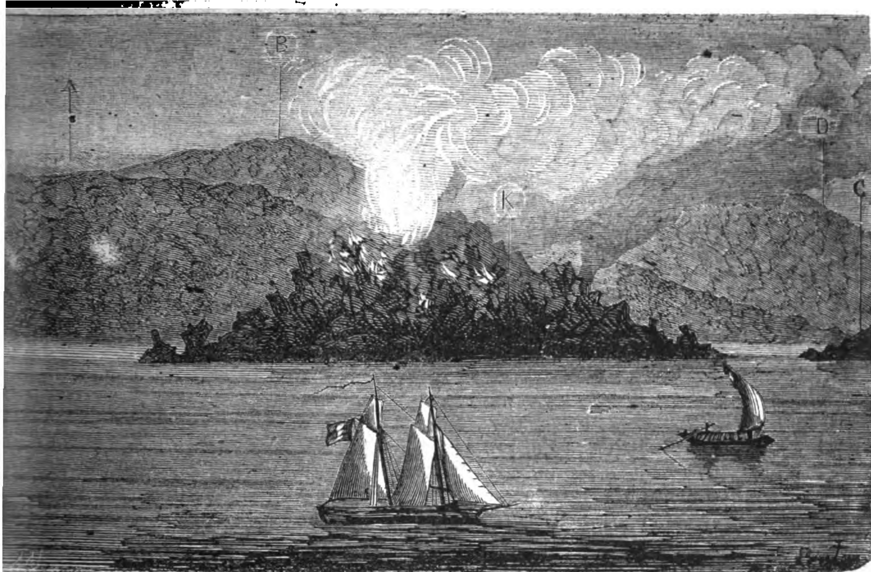
1 lundi.	s. Philippe.
2 mardi.	s. Athanase.
3 mercredi.	s. Juvénal.
4 jeudi.	ste Monique.
5 vendredi.	s. Pie.
6 samedi.	s. Jean l'Évang.
7 DIM.	s. Stanislas.
8 lundi.	s. Désiré.
9 mardi.	s. Grégoire de Nazian.
10 mercredi.	s. Antonin.
11 jeudi.	sts Nérée et Achille.
12 vendredi.	s. Pancrace.
13 samedi.	s. Servais.
14 DIM.	s. Pacôme.
15 lundi.	*Rogations.*
16 mardi.	s. Honoré.
17 mercredi.	s. Pascal.
18 jeudi.	ASCENSION.
19 vendredi.	s. Pierre Célestin.
20 samedi.	s. Bernardin.
21 DIM.	ste Virginie.
22 lundi.	ste Julie.
23 mardi.	s. Didier.
24 mercredi.	s. Donatien.
25 jeudi.	s. Urbain.
26 vendredi.	s. Philippe de Néri.
27 samedi.	ste Marie M. de Pazzi.
28 DIM.	PENTECOTE.
29 lundi.	s. Maximin.
30 mardi.	s. Félix, pape.
31 mercredi.	ste Angèle. *Q. T.*

P. L. le 3, à 8 h. 40 m. matin.
D. Q. le 10, à 0 h. 44 m. soir.
N. L. le 17, à 7 h. 42 m. matin.
P. Q. le 25, à 0 h. 30 m. matin.

JUIN (l'Écrevisse).

1 jeudi.	s. Pamphile.
2 vendredi.	s. Urbain.
3 samedi.	ste Clotilde.
4 DIM.	TRINITÉ.
5 lundi.	s. Boniface.
6 mardi.	s. Norbert.
7 mercredi.	s. Claude.
8 jeudi.	FÊTE-DIEU.
9 vendredi.	s. Félicien.
10 samedi.	s. Landri.
11 DIM.	s. Barnabé.
12 lundi.	ste Olympe.
13 mardi.	s. Antoine de Padoue.
14 mercredi.	s. Basile le Grand.
15 jeudi.	ste Germaine Cousin
16 vendredi.	F. DU S. C. DE J.
17 samedi.	ste Laure.
18 DIM.	ste Marine.
19 lundi.	s. Gervais.
20 mardi.	S. Sylvère.
21 mercredi.	s. Louis de Gonzague.
22 jeudi.	s. Paulin.
23 vendredi.	s. Jacob.
24 samedi.	s. Jean-Baptiste.
25 DIM.	s. Prosper.
26 lundi.	s. Babolein.
27 mardi.	s. Ladislas.
28 mercredi.	s. Irénée.
29 jeudi.	s. Pierre et s. Paul.
30 vendredi.	Commém. de s. Paul.

P. L. le 1, à 8 h. 43 m. soir.
D. Q. le 8, à 5 h. 19 m. soir.
N. L. le 15, à 6 h. 42 m. soir.
P. Q. le 23, à 6 h. 11 m. soir.



Éruption de l'île Santorin.

JUILLET (le Lion).

1 samedi.	s. Thierry.
2 DIM.	*Visitation de N. D.*
3 lundi.	s. Anatole.
4 mardi.	ste Berthe.
5 mercredi.	ste Zoé.
6 jeudi.	s. Ulric.
7 vendredi.	ste Aubierge.
8 samedi.	ste Elisabeth de P.
9 DIM.	ste Véronique.
10 lundi.	ste Félicité.
11 mardi.	s. Pie 1er.
12 mercredi.	s. Gualbert.
13 jeudi.	s. Eugène.
14 vendredi.	s. Bonaventure.
15 samedi.	s. Henri.
16 DIM.	*Notre-Dame du Car.*
17 lundi.	s. Alexis.
18 mardi.	s. Camille.
19 mercredi.	s. Vincent de Paul.
20 jeudi.	ste Marguerite.
21 vendredi.	s. Victor, martyr.
22 samedi.	ste Madeleine.
23 DIM.	s. Apollinaire.
24 lundi.	ste Christine, *v.*
25 mardi.	s. Jacques, s. C.
26 mercredi.	ste Anne.
27 jeudi.	s. Pantaléon.
28 vendredi.	s. Nazaire.
29 samedi.	ste Marthe.
30 DIM.	s. Abdon.
31 lundi.	s. Germain l'Auxerr.

P. L. le 1, à 6 h. 18 m. matin.
D. Q. le 7, à 10 h. 1 m. soir.
N. L. le 15, à 7 h. 11 m. matin.
P. Q. le 23, à 10 h. 27 m. matin.
P. L. le 30, à 2 h. 11 m. soir.

AOUT (la Vierge).

1 mardi.	s. Pierre ès liens.
2 mercredi.	s. Alphonse.
3 jeudi.	Inv. s. Etienne.
4 vendredi.	s. Dominique.
5 samedi.	s. Yon, martyr.
6 DIM.	Transfiguration N.-S.
7 lundi.	s. Gaëtan.
8 mardi.	s. Justin.
9 mercredi.	s. Spire, v.
10 jeudi.	s. Laurent, martyr.
11 vendredi.	ste Susanne.
12 samedi.	ste Claire.
13 DIM.	s. Hippolyte.
14 lundi.	s. Eusèbe. *v. j.*
15 mardi.	ASSOMPTION.
16 mercredi.	s. Roch.
17 jeudi.	s. Mamert.
18 vendredi.	ste Hélène.
19 samedi.	s. Louis, év.
20 DIM.	s. Bernard.
21 lundi.	ste Jeanne Chantal.
22 mardi.	s. Symphorien.
23 mercredi.	s. Sidoine, év.
24 jeudi.	s. Barthélemy.
25 vendredi.	s. Louis, roi.
26 samedi.	s. Zéphirin.
27 DIM.	s. Césaire, év.
28 lundi.	s. Augustin.
29 mardi.	Décollation de s. J. B.
30 mercredi.	ste Rose.
31 jeudi.	s. Raymond Nonnat.

D. Q. le 6, à 4 h. 22 m. matin.
N. L. le 13, à 9 h. 19 m. soir.
P. Q. le 22, à 1 h. 4 m. matin.
P. L. le 28, à 9 h. 28 m. soir.

SEPTEMBRE (la Balance).

1 vendredi.	s. Leu et s. Gilles.
2 samedi.	s. Etienne.
3 DIM.	s. Lazare.
4 lundi.	ste Rosalie.
5 mardi.	s. Bertin, abbé.
6 mercredi.	ste Reine.
7 jeudi.	s. Cloud.
8 vendredi.	NATIVITÉ DE LA VIERGE.
9 samedi.	s. Omer, évêque.
10 DIM.	ste Pulchérie.
11 lundi.	s. Patient, évêque.
12 mardi.	s. Léonce.
13 mercredi.	s. Aimé.
14 jeudi.	Exaltat. de la ste Croix.
15 vendredi.	s. Nicomède.
16 samedi.	s. Cyprien.
17 DIM.	s. Lambert.
18 lundi.	s. Joseph Cup.
19 mardi.	s. Janvier.
20 mercredi.	s. Eustache. *Q. T.*
21 jeudi.	s. Matthieu.
22 vendredi.	s. Maurice.
23 samedi.	ste Thècle.
24 DIM.	Notre-D. de la Merci.
25 lundi.	s. Firmin.
26 mardi.	ste Justine.
27 mercredi.	s. Côme, s. Damien.
28 jeudi.	s. Venceslas.
29 vendredi.	s. Michel, archange.
30 samedi.	s. Jérome.

D. Q. le 4, à 1 h. 36 m. soir.
N. L. le 12, à 1 h. 8 m. soir.
P. Q. le 20, à 1 h. 37 m. soir.
P. L. le 27, à 5 h. 19 m. matin.



Cavernes préhistoriques.

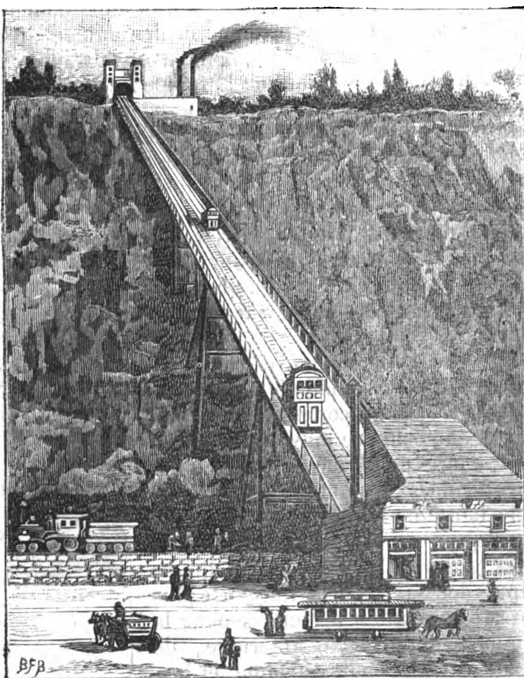
OCTOBRE (le Scorpion).		NOVEMBRE (le Sagittaire)		DÉCEMBRE (le Capricorne).	
1 DIM.	s. Remi, évêque.	1 mercredi.	TOUSSAINT.	1 vendredi.	s. Eloi.
2 lundi.	ss. Anges gardiens.	2 jeudi.	*Comm. des Morts.*	2 samedi.	ste Bibiane.
3 mardi.	s. Denis, abbé.	3 vendredi.	s. Marcel.	3 DIM.	s. François X. *Avent.*
4 mercredi.	s. François d'Assise.	4 samedi.	s. Charles.	4 lundi.	ste Barbe.
5 jeudi.	s. Placide.	5 DIM.	ste Berthilde.	5 mardi.	s. Sabas, abbé.
6 vendredi.	s. Bruno.	6 lundi.	s. Léonard.	6 mercredi.	s. Nicolas.
7 samedi.	s. Serge, ste Bacq.	7 mardi.	s. Ernest.	7 jeudi.	s. Ambroise.
8 DIM.	ste Brigitte.	8 mercredi.	Les 4 Couronnés.	8 vendredi.	IMM. CONCEPTION.
9 lundi.	s. Denis, évêque.	9 jeudi.	s. Mathurin.	9 samedi.	ste Léocadie.
10 mardi.	s. François.	10 vendredi.	s. Juste.	10 DIM.	ste Valère.
11 mercredi.	s. Nicaise.	11 samedi.	s. Martin.	11 lundi.	s. Daniel.
12 jeudi.	s. Wilfrid.	12 DIM.	s. René, évêque.	12 mardi.	ste Odile.
13 vendredi.	s. Edouard.	13 lundi.	s. Didace.	13 mercredi.	ste Luce, vierge.
14 samedi.	s. Calixte.	14 mardi.	s. Maclou.	14 jeudi.	s. Nicaise.
15 DIM.	ste Thérèse.	15 mercredi.	ste Gertrude.	15 vendredi.	s. Mesmin.
16 lundi.	s. Léopold.	16 jeudi.	s. Edmond.	16 samedi.	ste Adélaïde.
17 mardi.	ste Estelle.	17 vendredi.	s. Grégoire.	17 DIM.	ste Olympiade.
18 mercredi.	s. Luc, évêque.	18 samedi.	s. Othon.	18 lundi.	s. Gatien.
19 jeudi.	s. Pierre d'Alcantara.	19 DIM.	ste Elisabeth.	19 mardi.	s. Meurice.
20 vendredi.	ste Cléopâtre.	20 lundi.	s. Félix de Valois.	20 mercredi.	s. Philogone. *Q. T.*
21 samedi.	ste Ursule.	21 mardi.	*Présent. de la Vierge*	21 jeudi.	s. Thomas.
22 DIM.	s. Mellon.	22 mercredi.	ste Cécile.	22 vendredi.	s. Honorat.
23 lundi.	s. Rédempteur.	23 jeudi.	s. Clément.	23 samedi.	ste Victoire. *v. j.*
24 mardi.	s. Raphaël.	24 vendredi.	ste Flore.	24 DIM.	ste Delphine.
25 mercredi.	s. Crépin, s. Crépin.	25 samedi.	ste Catherine.	25 lundi.	NOEL.
26 jeudi.	s. Rustique.	26 DIM.	ste Geneviève des Ard.	26 mardi.	s. Etienne.
27 vendredi.	s. Frumence.	27 lundi.	s. Maxime.	27 mercredi.	s. Jean, apôtre.
28 samedi.	s. Simon, s. Jude.	28 mardi.	s. Sosthène.	28 jeudi.	ss. Innocents.
29 DIM.	s. Narcisse.	29 mercredi.	s. Saturnin.	29 vendredi.	s. Thomas de Cantorb.
30 lundi.	s. Lucain.	30 jeudi.	s. André.	30 samedi.	ste Colombe.
31 mardi.	s. Quentin, *v. j.*			31 DIM.	s. Sylvestre.

Octobre	Novembre	Décembre
D. Q. le 4, à 2 h. 27 m. matin.	D. Q. le 2, à 7 h. 7 m. soir.	D. Q. le 2, à 3 h. 6 m. soir.
N. L. le 12, à 6 h. 11 m. matin.	N. L. le 10, à 11 h. 29 m. soir.	N. L. le 10, à 3 h. 47 m. soir.
P. Q. le 20, à 0 h. 4 m. matin.	P. Q. le 18, à 8 h. 51 m. matin	P. Q. le 17, à 4 h. 49 m. soir.
P. L. le 26, à 2 h. 43 m. soir.	P. L. le 25, à 2 h. 12 m. matin.	P. L. le 24, à 3 h. 50 m. soir.

PHYSIQUE ET MÉCANIQUE

Le chemin de fer ascenseur de Pittsburg.

L'importante ville de Pittsburg est étroitement resserrée entre les deux rivières Alleghany et Monogahela, dont la réunion forme la rivière d'Ohio; d'un autre côté, l'espace qu'elle couvre se trouve limité par le mont Washington, élevé de 120 mètres. Forcée de s'étendre, la ville s'est décidée à escalader la butte, et, comme les flancs en sont très-abrupts, c'est à son sommet, sur le plateau, que se sont construits de nouveaux quartiers. Mais en Amérique, bien plus que chez nous, *le temps est de l'argent;* aussi a-t-on dû demander à la mécanique les moyens de franchir rapidement la rampe qui, de Pittsburg bas, conduit à Pittsburg haut. Plusieurs compagnies se sont réunies et, à l'imitation de ce qui s'est fait à Lyon, au Vésuve et ailleurs, ont établi des chemins de fer ascenseurs.



Vue d'ensemble du chemin de fer ascenseur de Pittsburg.

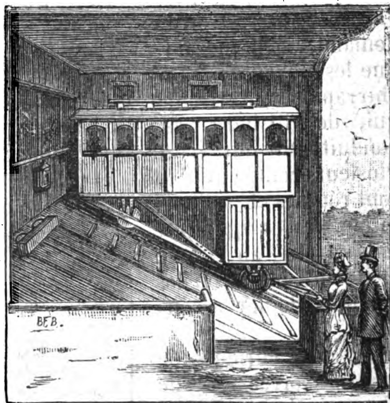
La plus curieuse de ces voies ferrées est celle que représentent nos deux gravures. La voie, supportée par un léger viaduc de fer, passe au-dessus d'un chemin de fer et s'élève en ligne droite jusqu'au sommet du mont Washington. Longue de 240 mètres, elle présente

une pente de 33 centimètres par mètre courant, soit une pente un peu moins prononcée que celle du chemin de fer qui gravit les pentes du Vésuve.

Le véhicule employé sur cette ligne présente une disposition bizarre en apparence, en réalité très-ingénieuse, qui a pour objet de maintenir l'horizontalité de la caisse à voyageurs malgré la forte inclinaison de la voie. Cette caisse repose par son arrière directement sur le châssis de support, tandis qu'à l'avant, elle s'appuie sur un compartiment vide servant de boîte aux bagages et rachetant par sa hauteur la différence de niveau qui existe entre les deux extrémités du châssis. Cette voiture contient vingt-cinq places.

La traction du wagon s'opère par des machines fixes d'une force de 70 chevaux qui font tourner des cylindres sur lesquels s'enroule un câble en fil d'acier long de 274 mètres. La force de ce câble est telle qu'il peut supporter, sans danger de rupture, une charge au moins décuple de celle qui lui est assignée, et même, s'il venait à se rompre, un second câble, dit de sûreté, qui se déroule et s'enroule à côté du premier, agirait alors pour retenir le wagon.

Une particularité que présente ce système de chemin de fer, c'est que le mécanicien ne descend ni ne remonte avec le wagon ; il reste à demeure dans un pavillon placé au sommet de la rampe; de là il domine tout le plan et dirige la marche du train, au moyen de leviers modérant la vitesse en agissant sur des freins ou l'accélérant par le jeu d'autres leviers commandant l'engin à vapeur. Pendant la marche, le câble est maintenu constamment au milieu de l'intervalle libre entre les deux rails par des rouleaux à gorge creuse en bois de caroubier, placés sur la voie, et tandis qu'à une extrémité est accroché le wagon montant, l'autre extrémité supporte le wagon descendant. De cette manière, il y a économie de force, puisque le poids du wagon descendant contribue à l'ascension du wagon montant.



Le wagon du chemin de fer ascenseur.

Ce système de chemin de fer a été très-goûté de la population de Pittsburg, et cela se comprend d'autant mieux que, sans ce moyen de transport, l'accès de la ville haute serait des plus pénibles, et ajoutons même, cette ville haute n'existerait peut-être pas. Le chemin de fer ascenseur a coûté douze cent mille francs, fonctionne depuis deux ans, a déjà transporté plus de soixante mille personnes pour la somme, minime en Amérique, de trente centimes par personne, et jusqu'à présent aucun accident n'a été signalé.

Éclairage au gaz des wagons de chemins de fer.

La question d'éclairage au gaz des wagons de chemins de fer est depuis longtemps à l'ordre du jour; beaucoup d'ingénieurs s'en occupent, et cependant elle ne paraît faire aucun progrès sensible. La solution donnée au problème consiste généralement à disposer dans un fourgon un réservoir renfermant le gaz qu'un tuyau distribue dans la lampe de chaque wagon. La difficulté principale, que l'on n'était pas encore parvenu à surmonter, consiste dans le défaut de liaison suffisante entre les sections des tuyaux distributeurs, dans leur mode de fermeture et de raccord, si l'on veut ajouter ou supprimer des wagons.

Un ingénieur anglais, M. W. Sugg, a présenté une solution qui paraît assez sérieuse. Au lieu d'un réservoir unique desservant toutes les voitures d'un convoi de chemin de fer, il dispose au-dessus de chaque wagon un réservoir ou tuyau de forte tôle, de six mètres de longueur, sur trente centimètres de diamètre. De ce réservoir descend dans chacune des lampes un tube terminé par un bec. Le réservoir est rempli de gaz comprimé à cinq atmosphères, non pas du gaz d'éclairage ordinaire, mais de ce gaz enrichi de particules charbonneuses éclairantes, et de gaz carburé, — pour nous servir de l'expression consacrée, — par son passage dans l'huile de pétrole. Tandis que le gaz ordinaire, brûlant dans un bec, à la quantité de 140 litres à l'heure, fournit une lumière équivalente à celle de seize bougies, le gaz carburé ou enrichi donne, pour la même consommation, une lumière équivalente à celle de quarante bougies.

Le gaz se distribue très-facilement du réservoir dans chaque compartiment; il n'y a aucun raccord de tuyaux; il suffit de remplir le réservoir de gaz au point de départ du convoi et à un certain point du parcours, ce qui s'effectue au moyen de pompes aspirant le fluide d'un gazomètre pour le refouler dans les réservoirs des wagons. Mais comme la pression dans le réservoir est très-forte au début de la consommation, et devient plus faible et presque nulle au fur et à mesure que le réservoir se vide, l'inventeur a adapté à son appareil un mécanisme régulateur de la pression qui règle la sortie du gaz, de telle sorte que la dépense soit égale au début comme à la fin de la consommation et quelle que soit la quantité de fluide contenue dans le réservoir. En outre, dans le but d'éviter aux voyageurs le dérangement causé par l'allumage, les becs sont allumés au moment du départ du train et restent à l'état de veilleuse. On comprend combien cette disposition est utile, non-seulement pour la nuit, mais pour le passage des tunnels, alors que l'on veut donner l'éclairage seulement pendant un court moment.

Essayé sur une ligne de chemin de fer anglais, l'appareil Sugg aurait fourni de sérieux résultats; nous souhaitons donc que quelqu'une de nos compagnies le soumette à des essais suivis, car le système actuel d'éclairage de nos wagons est vraiment défectueux.

L'accumulateur Faure.

On appelle accumulateur de fluide électrique un appareil destiné à recevoir le fluide émané d'une pile ou d'une machine génératrice de fluide électrique, puis à le rendre peu à peu au fur et à mesure des besoins. L'accumulateur, appelé aussi pile secondaire, a été inventé par M. Gaston Planté, il y a une vingtaine d'années. Cet appareil, qui était resté à l'état d'appareil de physique, a été perfectionné par MM. Faure et Reynier, qui ont voulu le faire servir à des usages industriels.

L'accumulateur inventé par M. Faure se compose de deux lames de plomb recouvertes chacune sur leurs deux faces d'une épaisse couche de minium. Sur chaque couche est étendue et fixée une feuille de feutre que maintiennent des rivets. Les deux feuilles sont plongées dans une cuve en bois, verre, porcelaine ou grès remplie d'eau additionnée de un dixième en poids d'acide sulfurique. L'ensemble de ces lames constitue un couple que l'on charge de fluide électrique en mettant l'une des lames en communication, par le moyen d'un fil conducteur, avec les pôles d'une pile électrique ou avec une machine électro-motrice pouvant fournir le fluide, et l'autre lame de l'accumulateur avec le second pôle de la source électrique.

Lorsque la pile ou la machine électro-motrice entrent en mouvement, le courant se condense en quelque sorte dans l'appareil au sein duquel s'opèrent diverses réactions dynamo-chimiques encore peu étudiées. L'accumulateur étant chargé à saturation, c'est-à-dire se refusant à absorber une nouvelle quantité d'électricité, il est séparé de la source de fluide et prêt à entrer en fonction. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans l'appareil, c'est que la charge se conserve pendant très-longtemps, sans perte aucune, ce qui permet de transporter l'accumulateur d'un endroit dans un autre, et de ne le laisser en activité que longtemps après le chargement.

Lorsque le moment est venu d'utiliser le fluide, les deux pôles de l'accumulateur, correspondant chacun à l'une des feuilles de plomb, sont reliés aux appareils mécaniques ou de lumière, et l'agent dont rien ne laissait pressentir la présence s'écoule, pour ainsi dire, avec la vitesse voulue, comme le ferait l'eau d'une fontaine.

Nous croyons qu'il y a de l'avenir dans l'invention de M. Faure, et d'autres le croient avec nous, puisque l'on a parlé d'établir une compagnie qui, exploitant l'accumulateur, servirait à domicile ce qu'elle appelle la force et la lumière.

Les trains de chemins de fer à marche continue.

Plus que jamais on peut dire : « *Time is money* », et ce mot d'ordre des travailleurs modernes, c'est surtout sur les chemins de fer qu'il doit trouver son application. Quand pour voyager nous n'avions rien, le coche de terre ou d'eau a paru un progrès immense. A vrai dire, le progrès était considérable,

puisque ce genre de véhicule rendait le voyage possible pour tous. Quand la diligence supplanta le coche, et quand le wagon de chemin de fer vint repousser la diligence dans le néant, on crut chaque fois que c'en était fait, et que jamais l'esprit humain n'irait au delà. Nos voies ferrés sont parcourues aujourd'hui par des trains qui franchissent aisément de 60 à 70 kilomètres à l'heure, et nous trouvons... qu'il y a encore quelque chose à faire, tant il est vrai que le progrès sollicite le progrès, que toute satisfaction d'un besoin donne immédiatement naissance à un besoin nouveau.

En effet, les trains express ne nous suffisent plus, et nous demandons maintenant les trains à marche continue.

On sait que la nécessité de s'arrêter à certaines stations, cependant très-éloignées les unes des autres, quand il s'agit de trains express, occasionne cependant des pertes de temps assez grandes; mais ces arrêts sont rendus indispensables par la nécessité de renouveler l'eau et le combustible des machines, de prendre ou de laisser des voyageurs, de laisser ceux-ci se reposer et se réconforter de temps en temps. Il faudrait donc, pour arriver à supprimer les arrêts, pour se rendre d'une seule traite de Paris au Havre, à Lyon, Marseille ou Bordeaux, trouver le moyen de s'approvisionner d'eau et de charbon en quantité suffisante pour la totalité du trajet, de prendre et de laisser des voyageurs pendant que le train maintiendrait sa marche, et de fournir, dans le convoi même, tout ce qui est nécessaire aux voyageurs.

Le problème de l'approvisionnement en combustible est résolu par l'augmentation de capacité du tender disposé pour recevoir une quantité plus grande de charbon ou de briquettes agglomérées, et pour l'eau par le système dû à l'ingénieur anglais Ramsbottam et appliqué en Angleterre pour le service de certains trains directs. De distance en distance, et en contre-bas de la voie, sont disposés des bacs remplis d'eau. Au moment où il s'approche de ces bacs, le mécanisme abaisse le bec d'un tuyau recourbé. Ce bec saisit l'eau que la vitesse du train élève jusqu'au réservoir du tender.

L'autre condition du problème, celle de procurer aux voyageurs tout ce dont ils peuvent avoir besoin pendant la route, est remplie par les dispositions adoptées sur les convois des chemins de fer américains, où le voyageur peut se lever, circuler, se réconforter, etc., sans quitter le train.

Reste à supprimer les arrêts pour prendre les voyageurs ou pour en laisser sur divers points de la route. Un ingénieur français, M. Prosper Haurez, a proposé une solution dont la mise en essai ne pourra tarder. Tout d'abord l'inventeur adopte le wagon du type américain, c'est-à-dire formé d'une ou plusieurs caisses à couloir central, et tous les wagons communiquent ensemble par leur couloir et leur plate-forme, de manière à permettre la circulation d'une extrémité du convoi à l'autre.

A chaque station, sur une voie latérale, est un wagon dit voiture d'attente dans laquelle doivent prendre place d'avance les voyageurs à destination du train express et qu'un jeu d'aiguille dirige au moment voulu sur la voie principale. Cette voiture est divisée en trois parties. Dans la première est une petite machine motrice et le mécanisme d'accrochage du wagon au train; dans la

seconde prennent place les voyageurs; dans la troisième sont déposés les bagages et les marchandises.

Lorsque le train arrive à proximité du wagon, le conducteur de celui-ci fait jouer l'appareil d'accrochage dont l'anneau vient tomber dans le crochet du dernier wagon de ce train. Il est évident que le wagon d'attente recevrait une secousse épouvantable pouvant ou rompre les crochets et la chaîne d'attache, ou le faire culbuter et le briser, si des dispositions n'étaient adoptées pour faire passer graduellement le wagon de l'immobilité à une grande vitesse, par exemple, celle de soixante kilomètres à l'heure.

Le wagon n'est pas directement entraîné, mais l'anneau d'attelage termine un câble de fils d'acier enroulé sur un cylindre ou tambour monté dans le premier compartiment et tournant librement sur un arbre ou essieu. Le câble tiré par le train en marche se déroule en faisant tourner le cylindre et imprimant un mouvement d'abord assez lent à la voiture. Mais, à mesure que le câble se déroule, l'action d'un système d'engrenages et de ressorts tend à augmenter la résistance du cylindre à tourner sur son axe, de telle sorte que le câble agit plus énergiquement pour entraîner la voiture dont la vitesse s'accroît en raison directe de la résistance du cylindre. Il arrive alors un moment où la vitesse de la voiture égale celle du train qui la remorque. Par l'effet de sa vitesse d'abord moindre, cette voiture se trouve à une certaine distance du train; il faut donc rejoindre celui-ci, tout en continuant de participer à sa marche.

C'est alors qu'intervient la machine motrice installée dans le compartiment d'avant du wagon d'attente. Elle se met en jeu pour faire tourner le cylindre en suivant le sens opposé à son premier mouvement, de telle sorte que le câble s'y enroule et que progressivement, sans secousse, le wagon d'attente arrive au contact du dernier wagon du train et s'y amarre solidement.

On ne saurait mieux comparer l'ensemble des manœuvres qu'à celle d'un canot voulant accoster un paquebot en marche. Ce canot, au moment où le navire passe à sa portée, lui lance une amarre ou cordage que l'on attache fortement sur quelque point du pont. A bord du canot, on laisse filer graduellement l'amarre pour amortir le choc devant résulter de la différence des deux vitesses, celle du paquebot et celle du canot, et, quand l'équilibre s'est établi, les matelots enroulent leur amarre sur un cylindre et peu à peu se rapprochent du paquebot pour arriver enfin à l'accoster.

Quand le wagon d'attente est au contact du train, le mode de construction de celui-ci facilite aux voyageurs le passage de plain-pied, soit de ce wagon dans le train, soit du train dans le wagon. Le double transbordement s'exécute donc pour les voyageurs et pour les bagages, et quand il est terminé, le wagon d'attente décroché est alors directement actionné par sa propre machine pour regagner la station. Comme on le voit, le système de M. Haurez, auquel on pourrait donner le nom de *gare mobile,* fournit un moyen de desservir les trains les plus rapides sans nécessiter leur arrêt, et, combiné avec le système anglais pour l'alimentation d'eau, américain pour la satisfaction de tous les besoins des voyageurs, il permettrait d'économiser tout le temps que l'on perd

aux gares intermédiaires, par le ralentissement de la marche, le stationnemen du train et la remise en vitesse.

Les moteurs électriques et le chemin de fer électrique de Berlin.

Tout porte à croire qu'après être restée un temps assez long sans autres emplois que la mise en jeu des télégraphes électriques, la force mécanique que peuvent développer les courants électriques va recevoir des applications plus étendues et plus puissantes.

Les premières machines motrices qui eurent pour agent de force le fluide électrique reposaient sur l'emploi des électro-aimants. On sait que si un fil de cuivre recouvert de soie sur toute son étendue s'enroule un très-grand nombre de fois sur un barreau de fer ordinaire de manière à offrir l'aspect d'une bobine dont le noyau serait le barreau de fer, celui-ci, de nature absolument inerte, se transformera en un aimant puissant, si on met les extrémités du fil de cuivre en relation avec les deux pôles d'une pile électrique. Le fait le plus remarquable de l'aimantation du fer par le passage d'un courant électrique, c'est que cette aimantation cesse subitement si l'on interrompt la communication entre le fil de cuivre et la source d'électricité. Ainsi il y a aimantation rapide et puissante dès que la communication est établie avec la pile, perte immédiate de cette aimantation dès que la communication est interrompue.

Ces faits bien constatés servirent de base à l'étude de combinaisons mécaniques ayant en vue le remplacement de la vapeur par l'électricité dans les machines devant produire le mouvement, machines d'ateliers, machines de chemins de fer et de navigation. Ayant constaté que la force d'attraction du fer aimanté par le passage d'un courant électrique croît suivant la force de ce courant et le volume du noyau de fer constituant ce que l'on a appelé l'*aimant temporaire,* on imagina des combinaisons mécaniques très-nombreuses pour tirer le parti le plus utile de cette force si facile à faire naître, si facile également à annuler.

Mais les aimants temporaires présentaient un vice constitutionnel qui devait singulièrement entraver leurs emplois mécaniques : leur force attractive est pour ainsi dire une force de contact ; elle est puissante quand le morceau de fer attiré est extrêmement rapproché, mais s'affaiblit considérablement quand l'écart entre l'aimant et le fer attiré ou *armature* est seulement de quelques centimètres. C'est pour arriver à surmonter ce vice, pour utiliser la plus grande somme possible de l'énergie des aimants temporaires, que les mécaniciens s'ingénièrent à rechercher toutes les combinaisons mécaniques possibles ayant pour objet de n'éloigner que le moins possible l'armature de l'aimant. En principe, toutes les combinaisons imaginées ont eu pour objet de faire attirer par un aimant ou par un groupe d'aimants un bloc ou armature de fer, puis, cette armature arrivée au contact de l'aimant, d'interrompre le passage du courant électrique afin que cette armature revînt en arrière pour reprendre sa position primitive. En procédant ainsi, on obtient un premier mouvement en

ant, puis un retour en arrière suivi d'une nouvelle attraction, en réalité un ouvement alternatif de va-et-vient pouvant s'employer comme le mouvement ernatif de va-et-vient d'une machine à vapeur ordinaire.

Il est facile de comprendre comment ce mouvement alternatif rectiligne peut transformer en mouvement circulaire continu, le problème à résoudre étant solument le même que pour la transformation des mouvements du piston ıne machine à vapeur. On a également imaginé des combinaisons de machines ectro-motrices présentant un aspect qui rappelait celui des roues hydrauli-es, dont les armatures, montées sur un bâtis circulaire, tournaient autour des nants; mais, pour ces dernières machines comme pour les précédentes, une ficulté qui n'a jamais pu être surmontée, c'est la production à bas prix du ide électrique. Sans doute, on a pu construire des moteurs électriques réa-ant une certaine force; sans doute, rien ne s'opposant au développement des nensions données à ces engins, on pourrait en obtenir réalisant la force de isieurs chevaux, mais cette force ainsi obtenue est extrêmement coûteuse. ndis qu'une machine à vapeur dépense de 5 à 10 centimes par heure pour aliser l'effort mécanique appelé cheval-vapeur, le même effort obtenu par un oteur électrique coûterait de dix à vingt fois plus, suivant la source électri-e fournissant le courant.

Le prix de revient trop élevé du fluide électrique est donc le grand et, à ai dire, l'unique obstacle à l'emploi de machines motrices animées par l'élec-cité; que l'on découvre une source électrique pouvant fournir le fluide à prix beaucoup moins élevé, et le moteur n'est plus à inventer, il n'est qu'à pliquer.

Si l'emploi direct de l'électricité pour animer des machines devant à leur ır mettre en mouvement d'autres machines, comme les outils automatiques. ventilateurs, les pompes, les hélices des navires, les locomotives, etc., n'est s encore possible, l'emploi de mécaniques de courants puissants transmis à tance paraît entrer dans une voie pratique.

On a eu plusieurs fois l'occasion de signaler les expériences tentées pour faire ouvoir des charrues par la force électro-mécanique, mais voici qu'aujourd'hui problème se développe, et que c'est à la locomotion que l'on prétend appliquer te même force.

On sait que la machine de Gramme destinée à engendrer des courants élec-ques d'une grande force consiste dans un anneau de fer sur lequel s'enroule, vant des combinaisons spéciales, un fil de cuivre recouvert de soie. Cet neau monté sur un axe tourne entre les pôles d'aimants permanents puis-ıts. Lorsqu'une machine à vapeur lui imprime une vitesse de rotation très-ınde, des courants très-intenses se manifestent dans le fil de cuivre enve-pant l'anneau, et ce sont ces courants qui, recueillis et conduits à des ıpes électriques, par exemple, produisent cette éblouissante lumière qui aire la place et l'avenue de l'Opéra, à Paris.

Or, si au lieu de conduire le courant né dans l'anneau d'une machine pro-ctrice de fluide, de système de Gramme ou de tout autre système analogue, le dirige au moyen d'un fil de cuivre ou de fer sur une autre machine sem-

blable, celle-ci recueille le courant et se met à tourner à très-grande vitesse, elle aussi. Il y a donc, dans ce cas, transport du fluide d'une machine à une autre, et c'est ce fil métallique, semblable à un fil de télégraphe et pouvant être disposé comme celui-ci, c'est-à-dire suspendu sur des poteaux ou enfermé dans une gaîne isolante pour circuler dans les égouts ou être enfoui sous le sol, qui sert de véhicule à la force. Le fil remplace, dans cette circonstance, le tuyau qui sert à conduire la vapeur d'une chaudière à la machine que cette vapeur doit animer.

Le transport du mouvement n'est pas le seul résultat obtenu ; mais ce mouvement donnant naissance à une force assez intense qui représente une grande partie de celle que dépense la machine à vapeur employée à faire tourner à grande vitesse l'anneau de la première machine de Gramme, on a songé à en tirer parti pour mettre en jeu des engins mécaniques, et, parmi ces engins, ceux qui doivent faire mouvoir les voitures sur des chemins de fer.

La première expérience faite de cette application l'a été à Berlin par MM. Siemens et Halske, physiciens très-connus, auteurs de nombreuses recherches et d'importants travaux sur les applications diverses de l'électricité. Après plusieurs expériences faites sur une échelle restreinte, MM. Siemens et Halske ont d'abord construit un petit chemin de fer miniature composé de wagonnets circulant sur une voie et large seulement de quarante centimètres. Ce modèle, qui a figuré depuis à l'exposition de Bruxelles en 1880, a obtenu un succès véritable pour ses ingénieuses combinaisons, ce qui a encouragé ses auteurs à solliciter le droit de faire une expérience plus en grand. Ils ont obtenu de la municipalité berlinoise l'autorisation de construire un chemin de fer électrique à Berlin, entre la gare d'Anhalt et l'Institut des cadets, deux points éloignés de 2,500 mètres.

La voile est comme celle des chemins de fer ordinaires, à rails d'acier, distants l'un de l'autre de un mètre et maintenus sur des traverses en bois. Le wagon est semblable par son aspect extérieur à nos voitures de tramways du réseau sud des chemins de fer parisiens.

Dans un bâtiment voisin de la gare, une machine à vapeur fait mouvoir une machine productrice de fluide électrique d'un système analogue à celui de la machine de Gramme, mais plus puissante, paraît-il, pour un même volume, Le fluide est dirigé de la machine motrice vers la voie ferrée par un fil conducteur souterrain. Parvenu à l'extérmité des rails, le courant les suit pour arriver aux roues du wagon. Ces roues sont montées sur leurs essieux de telle sorte que le courant est forcé de les suivre sans se perdre, ni dans les essieux ni par aucune autre pièce, et qu'il parvient à une machine dynamo-électrique semblable à celle qui lui a donné naissance. Cette machine disposée sous le wagon, entre les roues, dissimulée en quelque sorte sous la caisse, se met à tourner sous l'action du courant, et comme l'axe de l'anneau dynamo-électrique est le même que celui de l'une des paires de roues, celle-ci est entraînée par le mouvement, et le véhicule se met en marche. Un mécanisme appelé *commutateur* permet au conducteur d'établir ou d'arrêter le passage du courant, pour mettre le wagon en marche ou pour l'arrêter. Le mécanisme de

direction, de même que les appareils d'avertissement et ceux de contrôle, sont tous sous la main du conducteur, qui peut suffire seul à la conduite du wagon comme à la réception des voyageurs, à leur descente en route et au service de la recette.

Le nouveau chemin de fer électrique de Berlin a subi les épreuves de l'expérience, et, le jour de son inauguration, il a transporté vingt et une personnes, à la vitesse de 15 à 20 kilomètres à l'heure.

Cette tentative extrêmement curieuse permet d'entrevoir qu'à un moment donné, on pourra, dans certaines circonstances, remplacer la machine à vapeur par une machine dynamo-électrique envoyant son fluide à une grande distance, et que cette machine dynamo-électrique n'exigera pas nécessairement pour sa mise en action l'emploi d'une machine à vapeur; celle-ci pourra, au besoin, être remplacée par un moteur hydraulique. Ne serait-ce pas une chose vraiment curieuse que la mise en marche d'un véhicule au moyen d'une force amenée de loin sur un simple fil conducteur, tout comme une dépêche télégraphique?

Ajoutons, pour nous en tenir à la seule application dont Berlin a eu la primeur, que l'emploi du courant, au lieu d'une lourde machine à vapeur, a permis de réduire de beaucoup le poids du véhicule; ce qui a permis de réaliser d'importantes économies dans la construction du wagon, comme dans celle de la voie, et de faire usage de freins suffisamment puissants, tout en conservant une certaine légèreté.

Vélocipède auto-moteur.

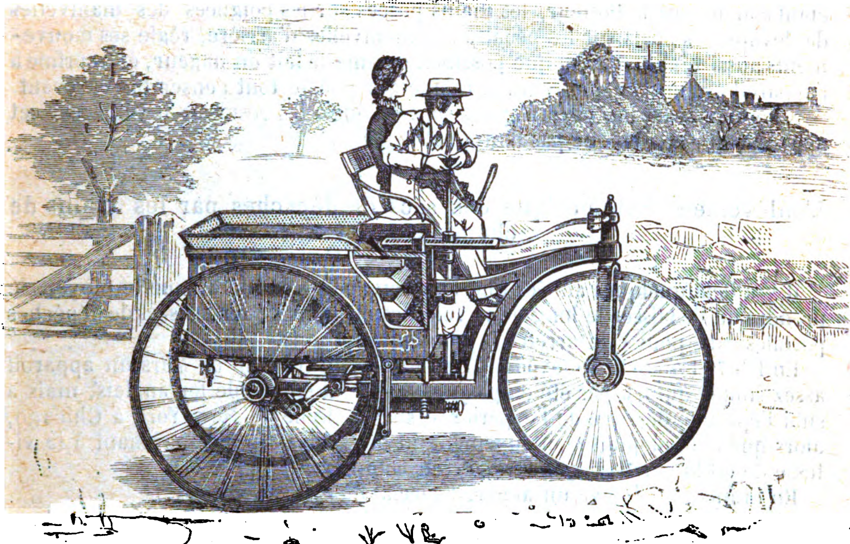
Bien des expériences ont été faites dans le but de mettre en mouvement, sans le secours des chevaux, les petits véhicules destinés au transport des personnes.

Le système représenté ci-contre est une application du moteur à gaz au tricycle. Sur le bâti réunissant les trois roues, est un coffre contenant le réservoir de gaz d'éclairage; au-dessous, le mécanisme moteur. Celui-ci se compose d'un cylindre dans lequel arrive le gaz et en même temps un volume déterminé d'air; d'un piston semblable à celui des machines à vapeur, et de bielles qui agissent sur les coudes de l'arbre ou essieu à l'extrémité duquel les roues sont montées.

L'effet mécanique développé est le même que celui qui est mis à profit dans les moteurs à gaz ordinaires. Le fluide se rend dans le cylindre moteur en se mélangeant à une quantité déterminée d'air atmosphérique. Ce mélange est enflammé par un jeu de veilleuse constamment allumé; il se produit une petite quantité d'eau immédiatement vaporisée par la chaleur provenant de la combustion, et la force élastique de cette vapeur pousse le piston dans le cylindre. Le mouvement de va-et-vient de celui-ci se transmet à l'arbre ou essieu au moyen des coudes forment manivelle, et la voiture est entraînée avec une vitesse d'autant plus grande que le sol est plus lisse.

Les voyageurs assis sur une banquette qui surmonte la voiture dirigent la

marche de celle-ci au moyen d'un levier-gouvernail qui agit sur la roue unique de devant ; et, en même temps que ce levier se trouve sous sa main, le conducteur a également à sa portée un autre levier qui lui permet de régler



à volonté l'arrivée du gaz dans le cylindre moteur. Ce petit véhicule, qui n'existe encore en Angleterre qu'à l'état de projet, mériterait d'être étudié par un constructeur français, car il paraît appelé à rendre quelques services pour la circulation sur les routes de campagne.

Un natateur américain.

Depuis quelques années, on multiplie les appareils destinés à aider à la natation longtemps soutenue. On se souvient sans doute des exploits du capitaine Boyton revêtu d'un costume qui le rendait absolument insubmersible et lui permettait d'exécuter des trajets très-longs, tels que la traversée du Pas-de-Calais.

Nous trouvons dans la *Nature* la description d'un appareil dû à un Américain, et qui non-seulement sert à soutenir le nageur, mais encore met à sa disposition un moteur destiné à la propulsion.

Cet appareil est d'abord un flotteur central formé d'une plaque de liége suffisamment épaisse pour racheter la différence de poids entre le corps du nageur

et le volume d'eau déplacé. Ce flotteur est traversé par un arbre rigide que termine à chaque extrémité une roue dentée, munie de deux manivelles sur lesquelles agissent les mains et les pieds. Par le jeu de ces manivelles, les roues dentées font tourner une tige centrale terminée par une hélice. L'homme, étant couché sur le flotteur, les mains posées sur les poignées des manivelles de devant, les pieds sur les pédales des manivelles d'arrière, règle ses mouvements aussi régulièrement que possible, comme le fait un nageur, et imprime à l'appareil propulseur une rotation rapide qui pousse tout l'ensemble en avant.

Nous ne savons pas encore quels sont au juste les résultats donnés par cet appareil, qui ne manque pas d'originalité.

L'enlèvement automatique des sacs de dépêches par les trains de chemins de fer.

Il y a déjà quelques années que l'on demande à la mécanique le moyen de prendre ou de laisser le long de la voie des chemins de fer les sacs de dépêches postales sans pour cela arrêter la marche des trains.

En 1867, l'Angleterre exposait au Palais du Champ de Mars un appareil assez simple qui n'a pas été employé sur les chemins de fer anglais, mais a subi l'épreuve décisive de l'expérience sur la ligne de New-York à Chicago, alors que l'on adoptait le mouvement dit des *trains-éclairs,* marchant à la vitesse de 60 kilomètres à l'heure, arrêts compris.

En France, on essaye un appareil spécial dû à M. Cacheleux.

L'appareil anglo-américain se compose d'une potence de fer à double bras horizontal, un supérieur et un inférieur, entre lesquels on place le sac de dépêches. Sur le côté du wagon-poste est une espèce de fourchette qui peut se resserrer au moyen d'un levier manœuvré à la main par l'employé chargé de recueillir le sac.

Quand celui-ci a été saisi et serré, l'employé fait tourner la fourchette pour amener le sac à l'intérieur du wagon. Quant au dépôt du sac de dépêches à laisser, il est simplement jeté sur le côté de la voie, où vient le ramasser un employé du bureau sédentaire.

Le système français est plus compliqué en apparence, mais il paraît plus sûr dans ses résultats.

Dans cet ingénieux système, dû à M. Cacheleux et qui a été mis en essai sur le chemin de fer du Nord, le train saisit au passage un sac de dépêche suspendu à un poteau sur la voie.

Ce sac (fig. 2) ouvre lui-même la porte du wagon-bureau de poste, y entre et vient se placer à portée de l'employé, qui n'a qu'à étendre les mains pour le saisir.

D'un autre côté, le même appareil qui a apporté un sac de dépêches à l'employé du wagon-poste en a également reçu un qui va rester suspendu à côté de la voie pour que, le train passé, un employé de bureau sédentaire puisse le prendre.

Pendant cette double manœuvre, absolument automatique, le train a mar-

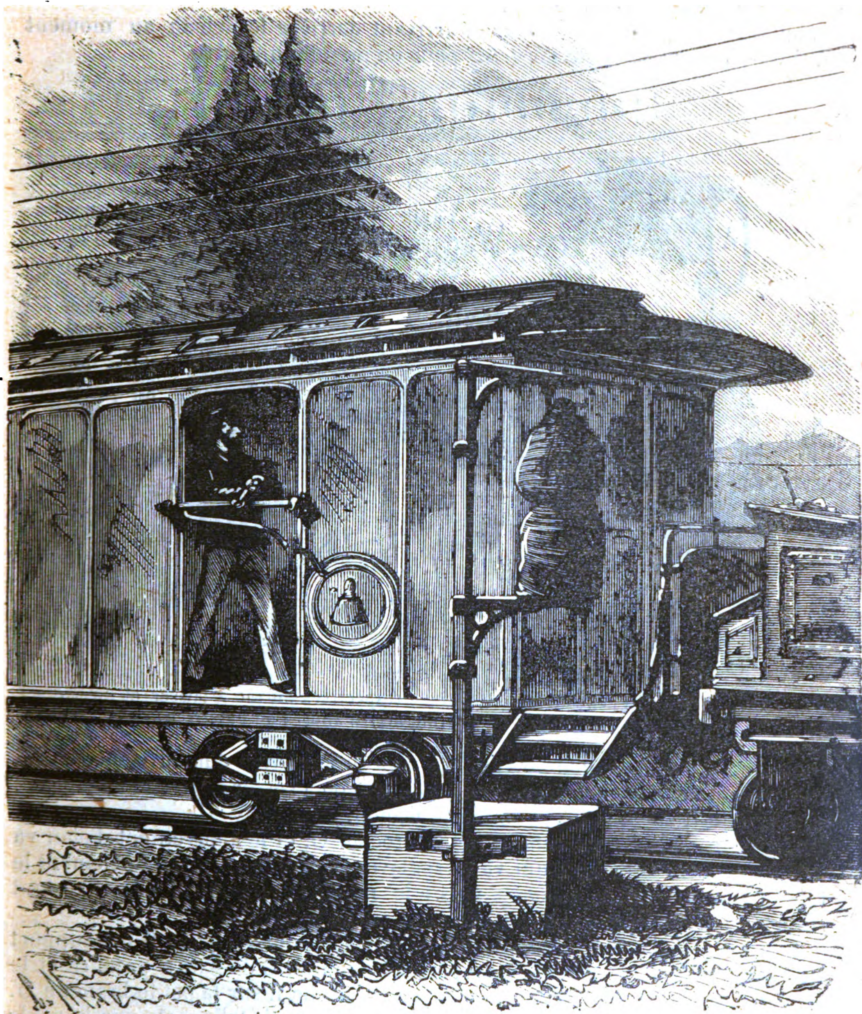


Fig. 1. — Position du sac de dépêches au moment où il va être saisi par la fourchette.

ché avec sa vitesse ordinaire sans la modifier en rien. Le mécanisme Cacheleux

est monté au sommet d'un poteau Z planté à côté de la voie, et l'inspection de nos deux figures permet de se rendre compte du double mouvement de remise et de prise d'un sac de dépêches.

Sur la figure 2 on voit le wagon arrivant derrière le poteau au moment où il va déposer un sac de dépêches pour en prendre un autre.

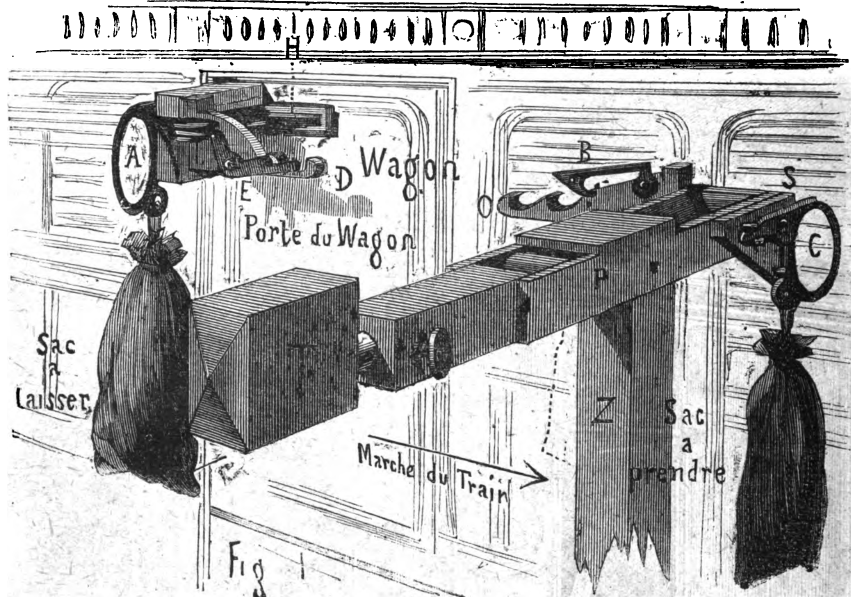


Fig. 2. — Appareil Cacheleux. — Positions respectives du sac à laisser et du sac à prendre au moment où le train arrive auprès de l'appareil.

Chaque sac est surmonté d'un large anneau au moyen duquel on le suspend à l'appareil, en A si c'est le sac venant du wagon à laisser suspendu au poteau; en C si c'est le sac que doit prendre le wagon.

L'anneau du sac A va rencontrer le crochet O, et le mouvement d'élan va le lancer contre le déclic B qui va se soulever, le laisser passer et finalement le retenir sans qu'aucune secousse puisse le renvoyer en arrière. Ce sac restant suspendu, le train passe, et le facteur des postes le décroche.

Le sac à prendre par le wagon (fig. 2) est suspendu au point S du support P; l'appareil H du wagon saisit au passage l'anneau C du sac à prendre et le retient comme précédemment au moyen du déclic E sur la petite branche D. La position et le mouvement du sac sont combinés de telle sorte que la seule pesée de celui-ci ouvre la porte du wagon et que tout l'ensemble, mécanisme et sac, se trouve à l'intérieur du bureau.

La porte, quand le sac a été décroché, se referme d'elle-même, grâce au

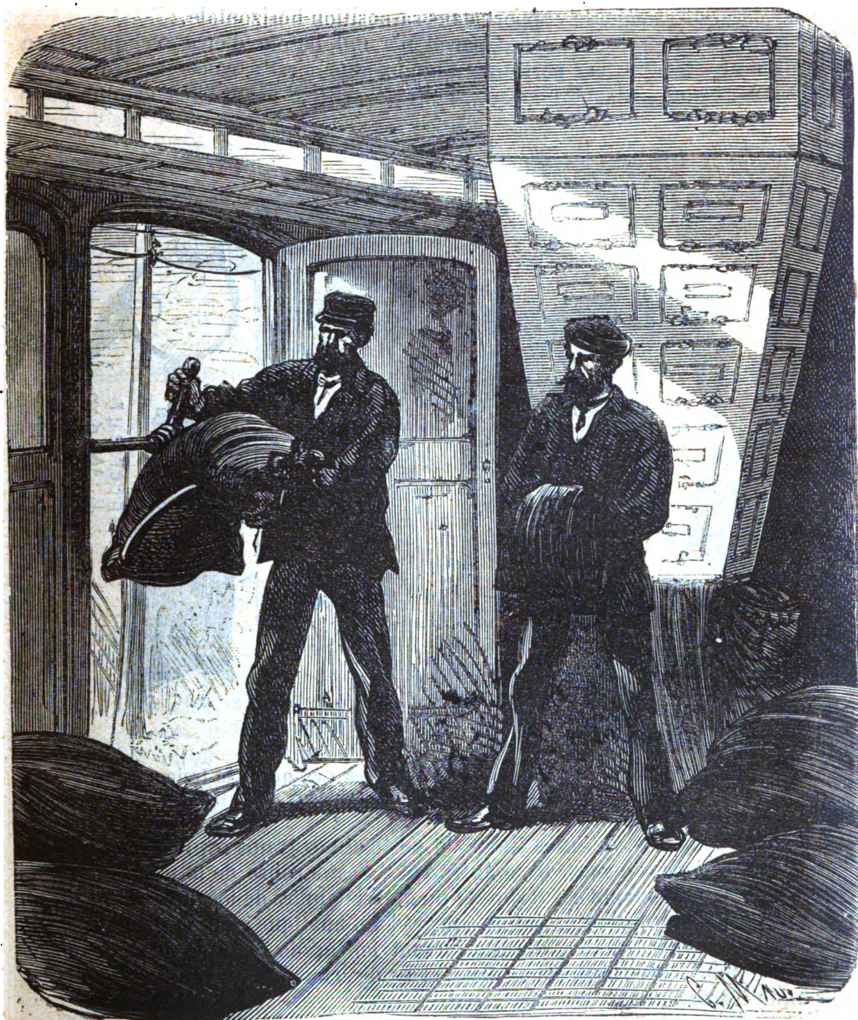


Fig. 3. — Appareil anglais. — Le sac après avoir été saisi et quand le train a dépassé l'appareil.

jeu du ressort K, et, sur le poteau, le support P peut au besoin se relever ver-

ticalement par l'effet de pesée du contre-poids T. Ce relèvement a lieu quand l'appareil doit laisser passer les trains sans fonctionner, et c'est le poids du sac à dépêches qui ramène le support dans sa position horizontale.

L'avantage que présente cet appareil n'a nul besoin d'être expliqué ; il se comprend facilement, car personne n'ignore que c'est à cause des trop nombreux arrêts qui leur sont imposés, pour le service des postes comme pour

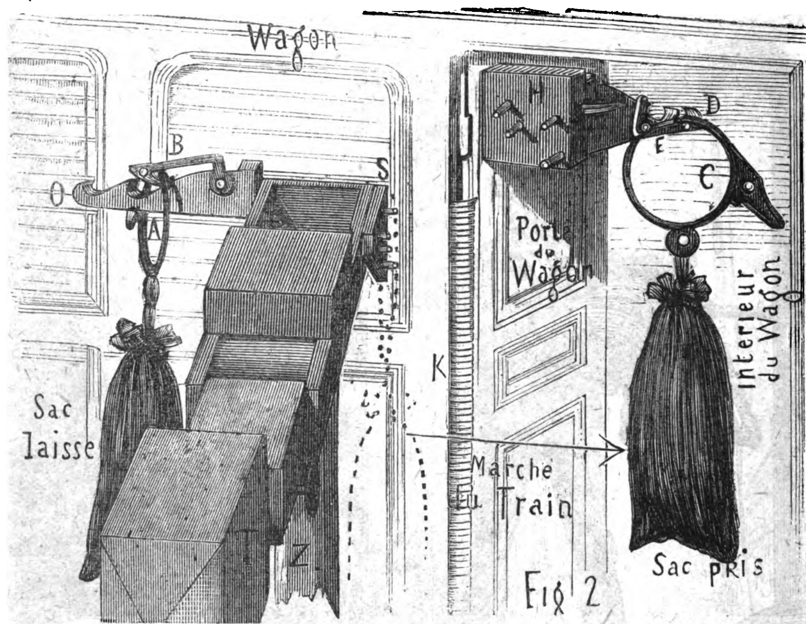


Fig. 4. — Appareil Cacheleux. — Position des sacs quand le train a dépassé le poteau de l'appareil Cacheleux.

celui des voyageurs, que nos trains de poste et nos trains express ne peuvent dépasser certaines vitesses. D'un autre côté, c'est à cause de la nécessité de ne pas arrêter trop souvent ces trains qu'un grand nombre de localités n'ont qu'un service postal insuffisant. Avec un appareil automatique comme celui que nous venons de décrire, tous les trains pourront laisser des sacs de dépêches et en recevoir pour toutes les localités desservies directement ou indirectement par la ligne ferrée.

Les torpilles marines.

Il y a déjà bien longtemps que l'armée de terre emploie les mines, c'est-à-dire fait sauter des amas de terre, des rochers ou des quartiers de murailles au moyen de charges de poudre logées dans des trous ou chambres convenablement disposés et aménagés. Ces mines s'appellent généralement des *fougasses*.

L'idée d'employer ces mines ou fougasses à la guerre navale n'est pas nouvelle, car depuis le commencement du siècle, bien des chercheurs ont poursuivi la solution de ce problème : placer sous un navire de guerre une charge de poudre qui, éclatant au moment voulu, détermine le naufrage ou le bris de ce navire. Mais ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années que l'on est parvenu à une solution satisfaisante, si toutefois ce nom peut s'employer quand il s'agit de tels moyens de destruction.

Les mines sous-marines ont reçu le nom de *torpilles* à cause de leurs effets, que l'on a comparés à ceux du poisson électrique appelé torpille, et, de perfectionnement en perfectionnement, elles sont arrivées à constituer une arme nouvelle de la guerre navale, et surtout une arme des plus efficaces pour la défense des ports.

Les torpilles se divisent en deux grandes catégories : les torpilles fixes ou dormantes et les torpilles mobiles. Parmi ces dernières, on distingue encore les torpilles en torpilles portatives et en torpilles automotrices.

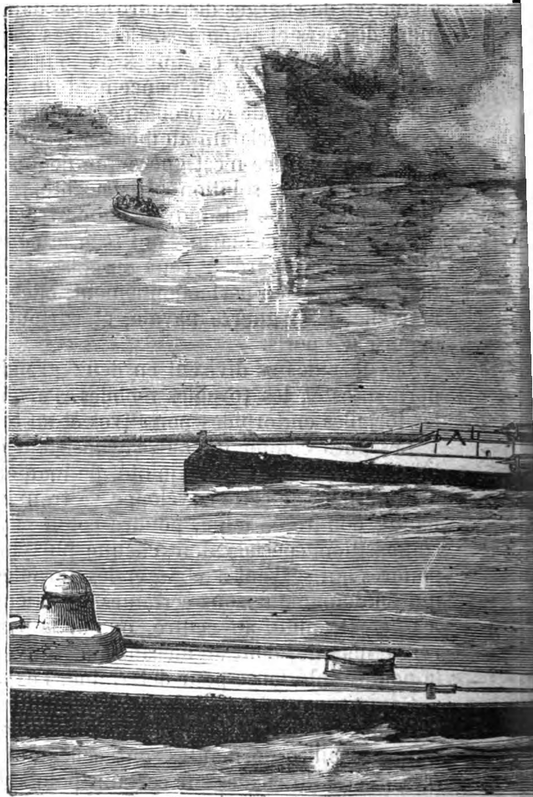
Les unes comme les autres consistent essentiellement en une enveloppe en tôle de fer épaisse et bien jointe, de manière à ne laisser l'eau jamais pénétrer. A l'intérieur de cette enveloppe se trouve d'abord un amas de matière fulminante, poudre de mine, poudre-coton, dynamite et plus souvent poudres de composition spéciale dont chaque puissance garde le secret. En général, les poudres qui servent à charger les torpilles sont à base de picrate de potasse, qui ne détone que sous certaines conditions et dans des circonstances données. A une extrémité, au centre, ou sur la périphérie de la torpille, est un appareil à détente, dont le mécanisme, souvent compliqué, sert à mettre le feu à la poudre intérieure pour déterminer l'explosion de l'appareil.

Comme nous le voyons, la torpille n'est donc, à vrai dire, qu'un énorme obus, pesant parfois plusieurs centaines de kilogrammes.

Les torpilles dormantes sont celles qui, chargées et amorcées, sont *mouillées*, c'est-à-dire fixées sur certains points d'une rade ou d'un chenal du port, et retenues à une certaine profondeur sous l'eau au moyen de chaînes et d'ancres. Quelques-unes de ces torpilles sont à détente automobiles, d'autres doivent être enflammées à la volonté d'un observateur ou d'un commandant en station sur la côte. Les torpilles à détente automobiles n'éclatent que si un bâtiment ennemi, venant à y toucher, à leur imprimer un choc ou une secousse, fait partir la détente qui met le feu à la poudre. Ce genre de torpilles se place surtout à l'entrée des ports et dans leur chenal, afin d'éviter toute surprise nocturne. C'est une défense très-efficace, mais dont il faut bien reconnaître l'emplacement réel, afin de pouvoir, la paix revenue, l'enlever sans accident et

surtout sans oubli; faute de cette précaution, des navires nationaux ou amis courraient le risque de les rencontrer et de déterminer leur explosion.

Les torpilles dormantes à inflammation dirigée sont fixées comme les précédentes à une certaine profondeur sous l'eau. Comme les premières, elles demeurent absolument invisibles à l'ennemi.

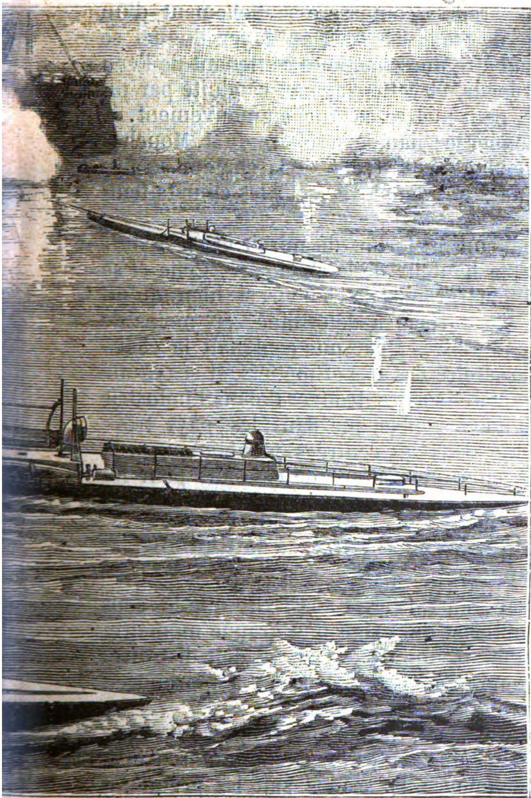


Attaque d'un cuira

Les détentes de ces torpilles sont reliées par des fils de métal à des appareils électriques, de telle sorte qu'il suffit au surveillant d'une rade de faire jouer un mécanisme très-simple pour déterminer l'inflammation de la poudre. Ce mécanisme consiste, à terre, en une batterie électrique ou un appareil dit bobine de Ruhmkorff, se reliant par des fils de cuivre revêtus d'une gaîne de gutta-percha avec une fusée de construction particulière logée au milieu de la poudre qu'elle doit enflammer. Quand un mécanisme, appelé commutateur, fonctionne sous l'impulsion d'une simple pression du doigt, le fluide électrique part de la terre pour suivre les fils électriques et se rendre dans la fusée, où il détermine, soit l'incandescence d'un fil de métal, soit la décharge d'un nombre très-grand d'étincelles qui mettent le feu à la charge. Il est facile de comprendre quelle est l'efficacité des torpilles à inflammation dirigée quand les vigies ou observateurs signalent le passage dans leur voisinage immédiat d'un navire ennemi. L'officier prévenu n'a qu'à appuyer le doigt sur une détente pour faire sauter ce navire. Parfois le plan de la rade ou de la passe torpillée vient se dessiner dans une chambre noire avec tous les objets qui passent à la surface, et le point de mouillage des engins destructeurs étant bien connu et marqué, rien n'est plus aisé que de saisir le moment favorable.

Les torpilles mobiles sont des torpilles de combat; ce sont celles qui servent àattaquer les bâtiments de guerre. Bien des systèmes ont été essayés, parmi

lesquels un grand nombre ayant pour instrument principal un bateau sous-marin; mais le meilleur mode de transport des torpilles, celui qui est adopté aujourd'hui par toutes les marines, consiste à aller porter la torpille aussi près que possible du bâtiment ennemi. Dans ce but, un constructeur anglais du nom de Thornicroft a construit des chaloupes en tôle d'acier, longues, étroites, légères, munies de très-puissantes machines à vapeur qui leur font parcourir environ six lieues à l'heure. Notre gravure représente une de ces chaloupes, celle qui a servi de modèle aux embarcations de même genre que l'on a fait manœuvrer en rade de Cherbourg lors des fêtes données l'année dernière au chef du gouvernement. Cette chaloupe a environ vingt mètres de long, est très-basse sur l'eau, et difficilement visible à une certaine distance. Sur le pont est une espèce de lance ou *espar* en bois de sapin qui peut glisser dans des guides et reçoit à son extrémité, au moment de l'attaque, la torpille à poser. Quand le bateau-torpille veut aller contre l'ennemi, il se lance à toute vapeur; un officier et seulement un ou deux hommes déterminés se tiennent sur le pont; sa machine, quoiqu'elle marche à toute vitesse, n'émet pas de fumée, qui pourrait le dénoncer, et s'il parvient à aborder l'adversaire, il place le long de ses flancs la torpille qui éclatera soit par le simple choc, soit par le jeu d'une détente électrique. Le danger dans ce cas, c'est que l'ennemi visé aperçoive la chaloupe porte-torpille et la fasse couler bas à coups de canon.



…ar des torpilleurs.

Les quelques notes que nous venons de rassembler sur cette arme nouvelle et terrible des torpilles suffiront pour nous initier aux effets généraux de ces engins, et nous permettront, le cas échéant, d'indiquer les perfectionnements apportés et les modifications faites par les ingénieurs et les marins aussi bien français qu'étrangers.

Perfectionnement de la chaudière solaire Mouchot.

Nous avons décrit en 1878 la chaudière solaire inventée par M. Mouchot, ancien professeur de physique au lycée de Tours, et nous avons noté que l'inventeur de cet appareil utilisait plus de cinquante pour cent de la chaleur solaire recueillie. Rappelons que cet appareil se compose essentiellement d'un grand réflecteur métallique, en forme de tronc de cône, au foyer duquel se trouve l'objet à échauffer. Cet objet peut être une chaudière contenant de l'eau que la chaleur solaire transforme en vapeur, et cette vapeur, conduite par un tuyau dans le mécanisme d'un moteur, peut mettre celui-ci en mouvement.

M. Abel Pifre est parvenu à perfectionner la chaudière solaire de M. Mouchot de telle manière qu'elle utilise quatre-vingts pour cent de la chaleur solaire réfléchie par le miroir, et de la sorte peut être employée sous les climats tempérés comme celui de Paris.

M. Pifre a obtenu ce résultat en modifiant la forme du miroir et en réduisant, par suite de cette modification, la hauteur de la chaudière. Celle-ci se trouve donc recueillir une quantité plus grande de chaleur, si bien qu'un miroir réflecteur de 9 mètres carrés de surface a déterminé, en moins de quarante minutes, l'ébullition de cinquante litres d'eau que contenait la chaudière. L'expérience a été faite au Conservatoire des arts et métiers, et ses résultats permettent d'espérer que la chaudière solaire trouvera dans l'industrie quelques emplois utiles. Pour nous, il nous semble que dans les pays très-chauds où l'eau est abondante, comme dans les contrées montagneuses, la chaudière solaire serait un excellent engin élévatoire de ces eaux pour les besoins agricoles.

La machine phono-sténographique expérimentée à la Chambre des députés.

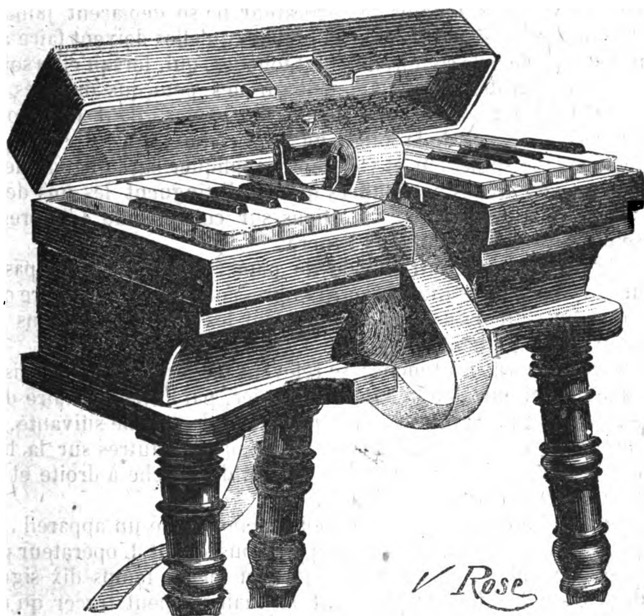
La sténographie est, comme on le sait, l'art d'écrire aussi vite que les sons frappent l'oreille. C'est un art assez difficile qui exige une grande mémoire, une dextérité extrême de la main, une attention que rien ne doit distraire. Ces qualités rendent le métier de sténographe assez laborieux à apprendre ; par suite, le nombre des bons sténographes est très-limité.

A la Chambre des députés comme au Sénat, les sténographes sont assez nombreux, et se succèdent au pied de la tribune toutes les cinq minutes. Ainsi, par exemple, le sténographe qui commence la séance suit les premières phrases des discours ; son successeur attend à côté de lui la fin de la cinquième minute, et saisissant les derniers mots de la dernière phrase que son collègue sténographie, reprend immédiatement pendant que le prédécesseur va traduire ses notes. Toutes ces opérations demandent, comme on le voit, une extrême habitude et une grande célérité ; mais, quelle que soit l'habileté des opérateurs, de nombreuses erreurs sont constatées.

Uu Italien, M. Michela, a imaginé de remplacer le sténographe par un appareil mécanique, expérimenté récemment devant le président de la Chambre des députés.

Ce n'est pas la première fois qu'un appareil de ce genre est présenté pour remplacer le travail souvent inégal et toujours compliqué de l'homme. Ainsi, en 1867, M. Gensoul, de Bagnols (Gers), fit expérimenter un appareil qui donna quelques résultats, mais en présentant le grave inconvénient d'exiger une grande dépense de papier, par suite une grande difficulté de lecture et de traduction. Ainsi, il ne fallait pas moins d'un mètre de bande de papier pour faire tenir une phrase d'une ligne et demie de longueur.

L'appareil de M. Michela paraît avoir des qualités plus sérieuses, comme on a pu s'en assurer pendant que l'opérateur, mademoiselle Guillio, reproduisait, d'abord une page du *Moniteur officiel* italien, que lisait M. Michela, puis une page des *Comptes rendus officiels* de la Chambre des députés français.



Le clavier du phono-sténographe.

Comme le montre la figure, l'appareil phono-sténographique se compose d'un clavier comprenant un certain nombre de touches blanches et noires semblables à celles d'un clavier de piano.

Le système de l'appareil est basé sur ce fait que, quelle que soit la langue à sténographier, une série de sons peut toujours se décomposer en syllabes. Si, par une combinaison quelconque, il devient possible d'inscrire chaque phona-

tion syllabique avec la même vitesse que celle de l'émission, le problème de la sténographie est résolu. Pour cela, il faut qu'une syllabe soit inscrite par le sténographe d'un seul coup. L'appareil Michela permet cette inscription en mettant sous les doigts de l'opérateur vingt signes pouvant agir ensemble ou séparément. Chaque syllabe émise se traduit donc pour l'opérateur par le placage d'un accord composé d'un nombre variable de notes.

Ce nombre varie de deux à dix, pour certaines syllabes, et quelquefois d'une seule note, quand la syllabe est composée d'un son simple ou d'une voyelle.

A cause de cette inscription syllabique, au lieu de l'inscription par lettres qui avait lieu avec les mécanismes antérieurs, la rapidité de fonctionnement de l'appareil Michela est très-grande, et cette rapidité se trouve encore augmentée par ce fait que les mains de l'opérateur ne se déplacent jamais et se trouvent toujours au-dessus des mêmes touches qu'elles doivent faire agir.

L'appareil de M. Michela comprend vingt touches, qui, lorsqu'elles sont abaissées par une pression des doigts, agissent sur des poinçons disposés au centre du mécanisme en regard d'une bande de papier, dont le déroulement continu a lieu dans le sens de la longueur des touches. Mis en jeu par les touches, les poinçons se soulèvent et viennent s'appliquer sur la bande de papier, en y imprimant des signes particuliers qui se distinguent les uns des autres par leur forme ainsi que par leurs positions sur cette bande. L'impression du poinçon se produit soit à sec, soit à l'encre.

Dans ce dernier cas, une autre bande de papier imbibée d'encre passe entre le poinçon et la bande devant recevoir l'impression, de telle manière que l'encre s'applique sur cette dernière aux points sur lesquels les poinçons exercent leur pression de bas en haut.

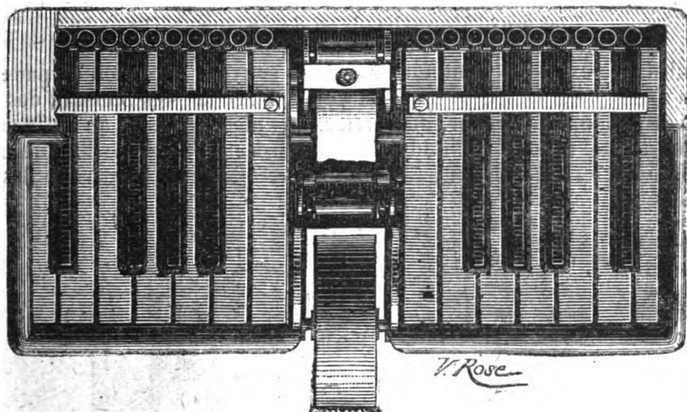
Après chaque accord, les touches se relèvent d'elles-mêmes en agissant sur une roue dentée qui entraîne la bande de papier, par l'intermédiaire d'un rouleau ou tambour, et prépare ainsi l'inscription de la syllabe suivante. Les syllabes se succèdent à la suite et les unes au-dessus des autres sur la bande de papier ; l'inscription achevée, la lecture a lieu de gauche à droite et de haut en bas comme pour l'écriture ordinaire.

L'inventeur a réussi à faire de son phono-sténographe un appareil identique avec un piano, d'un usage très-commode par conséquent. L'opérateur pouvant, à l'aide de ses dix doigts, exécuter presque en même temps dix signes, doit gagner de vitesse le sténographe dont la main ne peut tracer qu'un signe après un autre; en outre, avec cet appareil, il n'y a plus de mauvaise écriture : tous les signes imprimés sur la bande de papier sont nettement tracés, corrects, comme dans les lettres moulées de l'impression typographique.

La dépense de papier n'est pas trop forte, parce que la longueur de bande nécessaire pour une phrase n'est pas excessive. Une bande de dix ou douze centimètres peut contenir la série de mots nécessaires pour rendre une pensée complète.

A la séance d'expérience qui a eu lieu à la Chambre des députés, mademoiselle Guillio, l'opérateur, a très-aisément reproduit les fragments de discours qu'on lisait, et a pu noter en même temps les *interruptions* et les *mouvements*

simulés pour imiter autant que possible ce qui se passe en séance ordinaire. Mademoiselle Guillio est Italienne, et ne comprend que difficilement le français. Elle a cependant reproduit avec beaucoup de fidélité les sons qu'elle entendait, et a pu, après cette reproduction, relire le discours, en parcourant



Le phono-sténographe vu en plan.

des yeux les signes dont elle traduisait la valeur. L'épreuve a été d'autant plus concluante que si, quand on lui a lu un fragment de discours italien, mademoiselle Guillio a pu comprendre ce qu'elle entendait, et s'aider de sa mémoire comme de son jugement pour compléter les phrases, et les couper aux points voulus, il n'en a plus été de même lorsqu'il a fallu reproduire le discours français. La reproduction n'a pas moins été fidèle, et s'il y a eu quelque défectuosité, c'est dans la lecture. N'ayant pas compris, l'opérateur lisait mal, coupait les mots en deux, formait des mots excentriques avec les queues des uns et les têtes des suivants. Cette épreuve a démontré l'exactitude absolue de la reproduction, de la *peinture* des sons, puisque l'intelligence de la lectrice ne pouvait en rien suppléer aux lacunes possibles qu'aurait présentées le mécanisme.

Nous ne savons pas encore si l'appareil de M. Michela sera adopté par nos Chambres délibérantes; mais avant de prendre une décision, on veut d'abord se rendre compte s'il sera possible de former un nombre suffisant de lecteurs et d'opérateurs. Il faudra également savoir si la traduction manuscrite des signes pourra s'éviter ou s'il ne serait pas possible de faire composer directement les discours sur les bandes sorties de l'appareil par des typographes connaissant ce genre nouveau de sténographie. Dans ce cas, les orateurs qui voudraient avoir leur discours disposeraient des épreuves typographiques, et non plus de la traduction manuscrite du travail des sténographes. Il y aurait grande économie de temps pour eux comme pour les compositeurs du *Journal officiel*.

CHIMIE

Les emplois militaires de la dynamite.

La substance explosive dont nous avons eu souvent l'occasion de parler aux lecteurs de l'*Almanach scientifique,* est aujourd'hui le plus puissant des outils mis à la disposition du mineur, du carrier, du métallurgiste, qu'il s'agisse de percer un tunnel comme celui du Saint-Gothard en Suisse, de l'Épine, sur la nouvelle ligne ferrée de Lyon à Chambéry, de séparer de la carrière des blocs



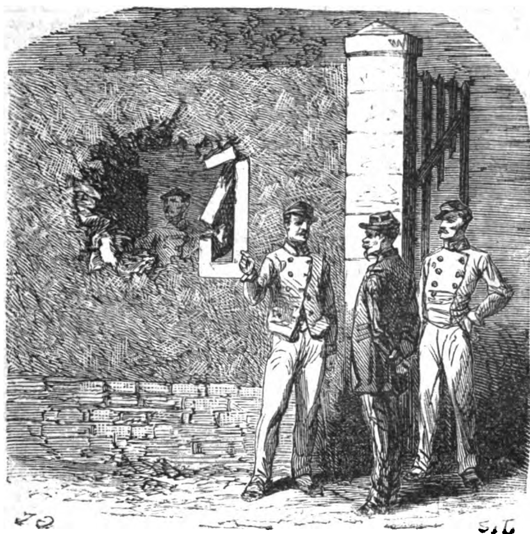
Disposition de la cartouche pour démolir une meurtrière.

énormes ou de rompre dans la forge des pièces en fonte ou d'acier trop résistantes pour céder aux machines-outils.

C'est, comme on le sait, un mélange de nitro-glycérine et de sable. La nitro-glycérine, combinaison de l'acide azotique ou eau-forte avec la glycérine, est une matière d'apparence huileuse qui détone au simple choc non pas seulement direct, mais même indirect. Une explosion, un bruit voisin, une secousse insignifiante suffit pour faire détoner cette substance et en rendre l'emploi éminemment dangereux, comme l'ont prouvé d'épouvantables catastrophes. En faisant absorber la nitro-glycérine par le sable ou des substances terreuses,

on la rend plus stable, elle détone moins facilement, mais conserve sa puissance explosive. Il n'est pas, comme nous le disions en commençant, d'outil plus sûr dans ses effets que la dynamite.

Mais dans ces divers effets, la dynamite est un outil; désormais elle va devenir une arme, et une arme redoutable, entre les mains du génie militaire. Nous ne savons pas au juste quelles études ont été faites en France au sujet de l'application de la dynamite aux besoins de la guerre; mais nous savons qu'en Allemagne, en Autriche, en Italie, des essais suivis ont été tentés dans ce but. On a chargé des obus avec de la dynamite, on a installé des fourneaux de mine



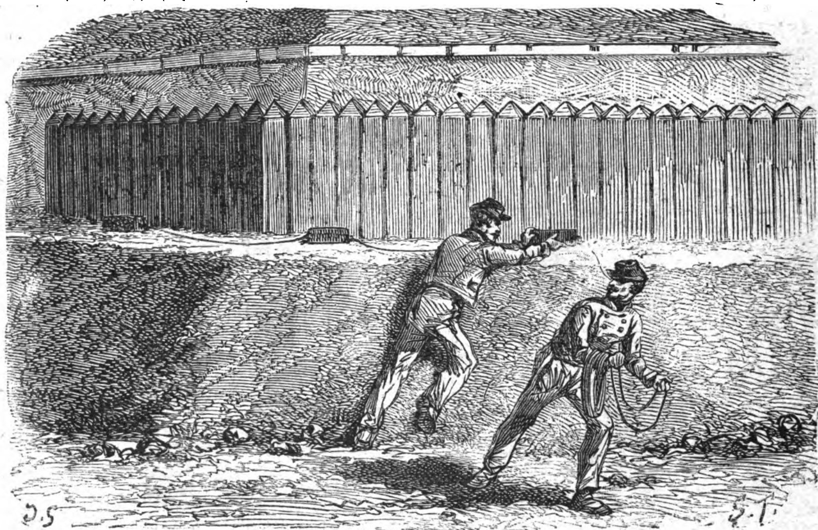
L'effet produit.

bourrés, non plus de poudre à tirer comme jadis, mais de dynamite. Les expériences ont été tenues à demi secrètes; nous savons que quelques échecs ont été signalés, mais qu'en thèse générale, les officiers du génie se montrent tout à fait satisfaits du résultat d'ensemble.

Ces expériences, poursuivies à l'étranger, ont pour origine les essais faits durant le siége de Paris et répétées depuis au fort d'Issy, lors de la démolition de cet ouvrage, devenu inutile à la défense de la Capitale.

Nos quatre vignettes donnent une idée des dispositions prises pour l'emploi de la dynamite et montrent les effets obtenus. Une boîte de trente centimètres de longueur chargée de cinq kilogrammes de dynamite a été appliquée contre le mur soutenant les chaînes du pont-levis. Ce mur, construit en pierres meulières

et ciment, mesurait une épaisseur de cinquante centimètres; il était, par conséquent, extrêmement solide et avait résisté au choc des obus prussiens. La cartouche fut munie d'une mèche anglaise dite de Brickford qui, allumée, mit cinq minutes à brûler. Cet intervalle de temps était largement suffisant pour permettre aux officiers et aux artificiers de s'éloigner et de s'abriter. Quand le feu atteignit l'amorce de la dynamite, une explosion s'ensuivit, à la suite de laquelle le mur fut ébranlé, secoué, disloqué, percé d'une large brèche. La force de projection avait suffi pour projeter en arrière une certaine quantité



Destruction de palissades.

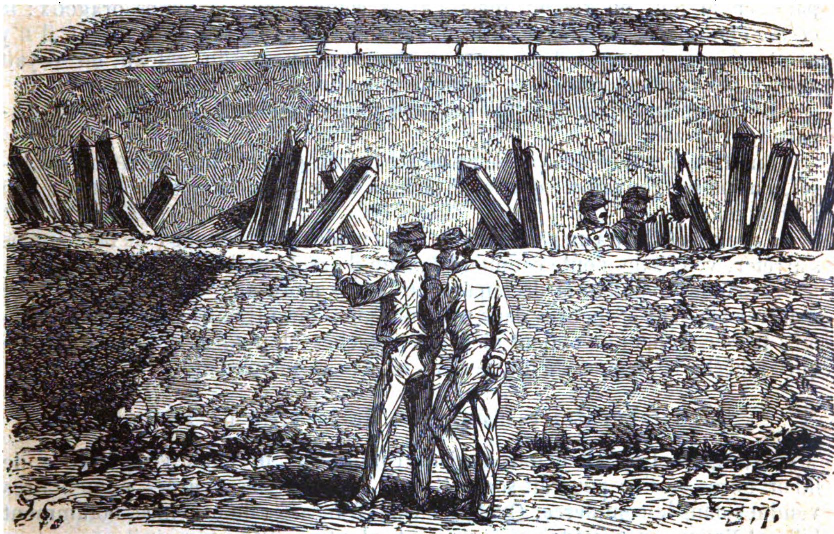
de débris. Cette expérience démontre qu'une charge même médiocre de dynamite appliquée contre une muraille suffit pour l'ébranler et la renverser.

Les abords des places sont souvent garnis et défendus par des palissades en madriers de chêne ou de bois blanc, profondément enfoncés, serrés les uns contre les autres et se reliant fortement entre eux. Trois boîtes posées au pied des palissades du fort d'Issy, de deux mètres en deux mètres, communiquant entre elles par un fil électrique et enflammées par un appareil de Bréguet, ont détoné en coupant, brisant, arrachant les pieux, faisant dans l'ensemble une brèche suffisante pour ouvrir le passage à une troupe assaillante.

D'autres essais ont eu lieu et ont été couronnés de succès quand on a voulu renverser des murailles entières, quand il a fallu s'ouvrir un passage dans les murailles à demi écroulées, et ce sont des essais du même genre qui ont donné

les mêmes résultats à Strasbourg, pour la démolition des anciens bastions que l'on a reportés plus loin dans la campagne.

Les militaires pensent qu'une nouvelle guerre entre deux puissances européennes se ferait aujourd'hui beaucoup plus rapidement que par le passé, et l'on a calculé que si les Français assiégeant Sébastopol avaient eu à leur disposition la dynamite et l'avaient employée à ouvrir leurs batteries de siége, la ville, au lieu de tenir une année ou à peu près, aurait succombé en trois mois. Désormais le mineur devant pratiquer sous une place les parallèles avec tout leur réseau de boyaux, de chemins couverts, de places d'armes, aura recours non plus à la poudre de mine, mais à la dynamite, et c'est aussi cette substance que des hommes intrépides iront poser au pied des ouvrages mobiles ou fixes des forteresses, palissades ou talus de leurs adversaires, afin de les renverser et d'ouvrir un chemin à leurs compagnons.



La palissade détruite.

On peut dire que la cartouche de dynamite est appelée à remplir, dans les armées du continent, le rôle des torpilleurs dans les armées de mer.

Crème à la pistache sulfatée.

Les industries laitières accordent des médailles pour la recherche et la culture des matières colorantes du beurre ; les sociétés scientifiques ont d'abord

accepté l'idée de la transformation des graisses en beurre factice ou margarine; on a été jusqu'à déclarer licites certaines pratiques de coloration des légumes, de vieillissement des vins, etc., etc. Où s'arrêtera-t-on? demande le docteur Husson (de Toul).

« Il y a quelque temps, dit-il, j'invitais un ami à déjeuner; pour dessert, je voulais lui offrir un gâteau garni de crème à la pistache. Je m'adresse au pâtissier le plus en renom, mais j'avais compté sans le temps orageux; la crème était aigre, fermentée, et le gâteau détestable. C'était un accident, il n'y avait pas grand'chose à dire; mais en observant la pâte du gâteau, on voyait autour des petits morceaux de pistache une auréole d'un bleu suspect.

« Évidemment la pistache était mauvais teint; l'acidité de la crème avait disparu sous sa couleur.

« En effet, ayant enlevé plusieurs morceaux du gâteau, puis les ayant analysés, j'ai pu me convaincre que la pistache n'était que de l'amande douce teinte à l'indigo.

« J'avais eu affaire à un pâtissier suivant la mode; mais comme il ne faut jamais s'arrêter, voici sans doute comment demain il préparera la crème à la pistache :

« Amandes mondées et découpées en petits morceaux, 50 grammes; faire macérer pendant 48 heures dans une solution concentrée de sulfate de cuivre, puis laisser sécher; on obtient ainsi des pistaches imprégnées d'un antiseptique qui empêche les crèmes de tourner, même par les temps d'orage. »

Le laboratoire municipal de la ville de Paris.

Les Anglais et les Allemands avaient compris avant nous l'importance de laboratoires où l'on pourrait soumettre à l'analyse les denrées alimentaires vendues dans le commerce. Quelques villes françaises de province, notamment Lille et Nancy, en possédaient également, alors que Paris n'y avait pas encore songé. Enfin un cabinet d'analyses fut établi à la préfecture de police, et malgré son peu d'importance, l'exiguïté de ses installations, il rendit des services tels que l'on fut amené non-seulement à l'étendre, mais à vouloir en faire un établissement de premier ordre, où le public pourrait faire analyser les produits suspectés. Pour des raisons que nous ignorons et même que nous ne devinons pas, le Conseil d'hygiène se montra longtemps opposé au projet, lorsque le secrétaire général de la préfecture de police, très-convaincu, avec raison, qu'un laboratoire puissamment outillé rendrait de grands services au public et serait des plus profitables à l'hygiène, se décida à faire porter la question devant le Conseil municipal.

M. Andrieux, préfet de police, fit rédiger un rapport que le Conseil municipal envoya à l'examen d'une commission. Celle-ci, un peu contrairement à ce qui se passe généralement pour les commissions, donna promptement ses conclusions, tendant à la fondation d'un laboratoire municipal et à son ouverture au public. Sans perdre de temps, le préfet fit désigner le local et commencer les travaux.

Le laboratoire occupe dans la caserne de la Cité, aujourd'hui annexe de

l'Hôtel de ville et de la Préfecture de police, un espace au rez-de-chaussée et un emplacement plus vaste dans le sous-sol.

Au rez-de-chaussée est le cabinet du chef de service attenant à son laboratoire particulier. A la suite, viennent : une salle réservée aux balances, puis le grand laboratoire et enfin une chambre noire où se trouvent les instruments spéciaux qui fonctionnent dans l'obscurité. En sous-sol, sont : une grande salle de travail, trois moins grandes et une salle où sont disposés les appareils servant à la distillation. Un magasin pour le dépôt des acides, et une salle dite des scellés, où sont enfermés les produits à analyser, complètent la partie en sous-sol du laboratoire.

Dans chaque salle de travail est un bureau pour les écritures, une grande table d'opérations, des vitrines dans lesquelles sont enfermés les appareils d'analyse, les produits chimiques, les verreries, les balances. Dans le grand laboratoire, on a disposé un vaste fourneau qu'abrite une hotte et sur lequel des conduits amènent l'eau et le gaz qui peuvent être nécessaires aux opérations d'analyse.

Sous le rapport matériel, il est difficile de trouver mieux que le laboratoire municipal ; les espaces sont vastes et commodes, les appareils nombreux et de premier ordre, les produits chimiques de qualité supérieure. Partout l'eau, le gaz d'éclairage, l'oxygène, l'hydrogène, l'électricité sont pour ainsi dire prodigués et amenés sous la main des opérateurs. Grâce à ces dispositions si bien entendues, les chimistes analyseurs n'ont à craindre aucune perte de temps ; ils trouvent à leur portée immédiate les divers agents dont ils ont besoin, de telle sorte qu'une opération qui pourrait demander un temps assez long peut, si elle a été confiée au laboratoire municipal, être commencée, poursuivie et terminée en très-peu de temps.

Le personnel se compose d'un chef chimiste, d'un sous-chef, de quatre aides-chimistes, de seize inspecteurs de première classe et autant de seconde.

Le travail se divise en deux parties, suivant que le public désire savoir simplement si un produit est pur ou frelaté, ou bien demande une analyse détaillée. Dans le premier cas, la réponse est gratuite ; dans le second, elle est tarifée suivant une échelle de prix publiée par voie d'affiches et insérée dans les feuilles spéciales.

Lorsqu'une analyse, faite sur demande du public ou par réquisition du service d'hygiène, d'un juge ou d'un commissaire de police, dénonce qu'un produit est frelaté, qu'il est nuisible à la santé publique, deux inspecteurs du laboratoire sont envoyés chez le vendeur. Là, ils saisissent les produits suspects et prélèvent deux échantillons qui sont immédiatement étiquetés et scellés ; l'étiquette est revêtue de la signature des inspecteurs et de celle du commerçant saisi. Un procès-verbal est dressé et envoyé avec les échantillons au laboratoire municipal. Indépendamment de cette saisie, les inspecteurs peuvent faire, au besoin, une analyse sommaire, une expertise préliminaire, dans la maison qu'ils visitent, et sont munis, dans ce but, d'une trousse comprenant divers appareils et quelques produits chimiques ou réactifs.

Quantité d'acide carbonique contenue dans l'atmosphère.

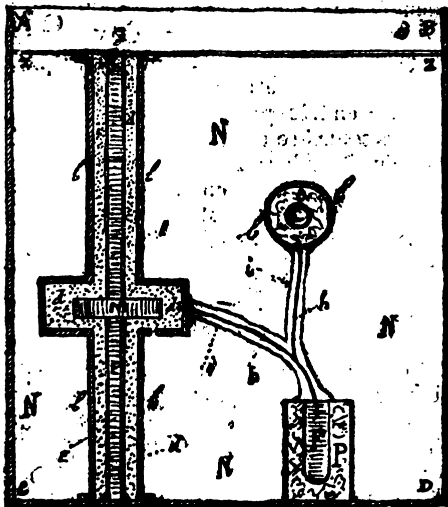
Les chimistes qui ont cherché à doser la quantité d'acide carbonique contenue dans l'atmosphère n'ont pu arriver à trouver les mêmes chiffres. A la suite de nouveaux travaux, MM. Müntz et Aubin auraient acquis la certitude que la proportion de ce gaz serait plus ou moins grande, selon que le temps serait calme et couvert, ou l'air agité et sans nuage; elle varierait pour 10,000 volumes d'air entre 4,82 et 3,88 d'acide carbonique, différence sensible, comme on le voit.

La bombe nihiliste Kibalschitch.

Nous avons reçu d'un de nos amis de Russie le croquis et une description des bombes qui ont été jetées sur le passage de la voiture du czar de Russie, et qui ont causé l'effroyable catastrophe que l'on connaît.

La description de ces bombes est donnée d'après celles qui ont été saisies à Saint-Pétersbourg, et produites comme pièces à conviction lors du procès des assassins.

Le principe de ces bombes est nouveau. Ce n'est pas par les éclats projetés qu'elles doivent opérer leurs effroyables effets, mais par la commotion qu'entraîne leur explosion.



Au lieu d'être en fonte, comme on l'a dit dans nombre de journaux, ou en verre, ainsi que l'affirmaient des personnes absolument étrangères à l'étude des corps explosifs, ces bombes n'étaient qu'une simple boîte en fer-blanc A B C D de dix-sept centimètres sur douze.

La figure ci-jointe donne une coupe de cette bombe, qui extérieurement, ressemblait quelque peu à une boîte de conserves.

A l'intérieur et traversant de bout en bout, est un tube de cuivre *bb* fixé sur le fond et sur le couvercle de l'enveloppe. Ce tube, comme on le voit, présente vers son milieu un renflement. Au centre de ce premier tube, est un second en verre E, sur lequel est situé un anneau de plomb M, assez lourd, qui vient se loger dans la partie renflée du tube de cuivre. Celui-ci est rempli d'un mélange de chlorate de potasse, de sucre pilé et de sulfate d'antimoine, constituant une

poudre spéciale qui peut s'enflammer par le seul contact avec l'acide sulfurique. Ce dernier acide est contenu dans le tube de verre.

L'ensemble des tubes de cuivre et de verre *b* et E avec leurs charges forment la partie inflammable de la bombe.

Sur le côté opposé de la boîte de fer-blanc, et fixé sur le fond, est un tube large et court P en fer-blanc contenant une éprouvette de verre F. Le tube est rempli de poudre-coton, tandis que l'éprouvette F contient du fulminate de mercure, corps éminemment explosif, servant, comme on le sait, à la fabrication des capsules et des amorces d'armes à feu. L'éprouette de fer F est en relation avec la charge contenue dans le tube de cuivre *b* au moyen d'une mèche *h* logée dans un tube de caoutchouc.

Un second ensemble *b a*, semblable au premier, est disposé dans la bombe pour le cas où le premier ne pourrait fonctionner, soit par dérangement, soit par manque de force dans le jet de la bombe, ou pour toute autre cause.

Enfin tout l'intervalle vide N N N de la bombe est rempli de coton-poudre comprimé et imbibé de nitro-glycérine. On sait que ces deux substances sont connues comme éminemment explosives et d'une puissance bien supérieure à celle de la poudre à tirer ordinaire.

Tout étant disposé ainsi, la bombe est prête à servir.

Elle est lancée avec la main sur le point visé. Le choc détermine une secousse qui se transmet à l'anneau de plomb M. Celui-ci brisant le tube de verre E qui le porte, l'acide sulfurique se répand parmi le mélange de chlorate de potasse et de sucre. Ce mélange s'enflamme vivement, met le feu aux mèches, qui le communiquent au fulminate de l'éprouvette F et, par ce fulminate qui fait explosion, au fulmi-coton du tube de fer blanc P. La double explosion détermine la déflagration du fulmi-coton nitro-glycériné de la bombe A B C D.

Or, cette déflagration, qui a lieu avec une violence extrême, cause une commotion telle de l'atmosphère voisine que les objets, quelque solides qu'ils soient, sont détruits, brisés, hachés. L'explosion de Saint-Pétersbourg a été un nouvel et terrible exemple des effets explosifs de la nitro-glycérine.

La bombe que nous venons de décrire et dont l'invention marquera dans l'histoire de la chimie des composés explosifs, est due à l'étudiant Kibalschitch, tué par la même explosion qui a détruit la voiture du czar. Elle dénote chez son auteur une étude assez avancée de la question dynamo-chimique des corps mis en présence. En effet, l'auteur savait que la nitroglycérine ne fait explosion que si elle est enflammée par l'action d'un corps détonant et non par une inflammation ordinaire. Il aurait pu évidemment se servir de capsules montées sur les parois de la boîte. Ce moyen ne paraissant pas lui présenter toute la sûreté désirable, il a imaginé la combinaison que nous avons décrite, certaine celle-là, pour produire, à l'intérieur de la bombe, d'abord une chaleur suffisante par l'action de l'acide sur la poudre de chorate de potasse, puis, au milieu du coton-poudre nitro-glycériné, une première explosion par l'inflammation du fulminate de mercure, une seconde par celle du coton-poudre.

Ainsi préparées et amorcées, munies d'un double jeu d'amorces, comment les bombes auraient-elles pu manquer leur terrible effet ?

EN JOUE..... FEU

— Chasseur, sais-tu tirer?

— Tireur, sais-tu chasser?

La chasse et le tir sont deux exercices bien différents. On peut être à la fois bon chasseur et adroit tireur, mais combien le tir du fusil de chasse... à la chasse, est différent du tir de la carabine... à la cible!

Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire le bel ouvrage qu'un Français, aussi bon patriote qu'excellent armurier, publie sur la matière avec force gravures explicatives, sous le titre : *Album-Galand.*

Ce livre qui, depuis 1875, en est arrivé à sa vingt-neuvième ou trentième édition, avait pour but — l'auteur, M. Galand, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris, nous l'apprend dans sa préface — de « développer en France le goût et l'emploi des armes de tir ». Dieu sait s'il a réussi à réaliser son programme! Dans quel coin de la France ne trouve-t-on pas aujourd'hui, excitée au même degré, la noble émulation du tir?

C'est à M. Galand, il est juste de le reconnaître, que revient le mérite d'avoir éveillé l'ardent sentiment de patriotisme qui pousse la jeunesse de France à se livrer à l'étude du tir; il faut lui savoir gré de s'être donné la peine de rédiger, avec la haute compétence qui le distingue, ces savantes instructions dont chasseurs et tireurs font leur profit : il faut surtout louer l'intelligente initiative, pour ne pas dire l'esprit de sacrifice, qui l'a porté à offrir pour rien un ouvrage de cette importance; car, hâtons-nous de le dire, M. Galand *donne* et ne vend pas son livre; il l'adresse gratuitement et *franco* à tout amateur de chasse ou de tir qui le lui demande par lettre.

Est-ce, de sa part, œuvre de pure générosité? Que nous importe?.. Admettons, si vous voulez, que M. Galand, en grand industriel qu'il est, a compris que c'était une manière adroite de faire connaître à toute la population mâle de France, et l'incontestable supériorité de ses fusils de chasse aux canons *choke-bored,* dont la réputation est devenue européenne, et la précision de ses carabines, et la solidité de ses revolvers, et la notable réduction de prix que la puissante organisation de sa maison, la perfection de ses machines, lui ont permis de réaliser... Qui songerait à y trouver à redire, si ce n'est certains de ses confrères, *« qui auraient besoin de bottes de sept lieues pour le rejoindre »*, selon la pittoresque expression de M. le marquis de Cherville, bon juge en ces sortes de choses!

Le livre de M. Galand est une bonne œuvre; sa libérale diffusion est une bonne idée; son colossal succès est de bon aloi. Nous ne pouvons qu'y applaudir, et nous nous faisons un réel plaisir de le constater.

Adolphe DE VIC.

PHYSIOLOGIE ET MÉDECINE

Mode d'action de la strychnine.

Depuis que l'éminent physiologiste Claude Bernard a ouvert le champ des recherches physiologiques touchant le mode d'action des poisons sur les organismes vivants, un grand nombre d'élèves ont suivi la voie ouverte par le maître. Au nombre de ceux-ci est M. Richer, qui a étudié l'action de la strychnine sur le système nerveux et les organes de la respiration. Un procès récent, celui d'une femme accusée d'avoir empoisonné son mari et qu'un jury a déclarée non coupable, a rappelé l'attention sur la strychnine, déjà célèbre par plusieurs empoisonnements retentissants. On se souvient de celui que le docteur Castaing perpétra à l'auberge de la Tête-Noire, à Saint-Cloud.

La strychnine donne la mort par asphyxie. M. Richer, à la suite d'expériences répétées, croit pouvoir émettre l'opinion qu'il se produit chez l'être vivant, homme ou animal, auquel on a administré la strychnine, deux sortes d'asphyxie.

Si l'on pratique sur des animaux empoisonnés par cette substance les mouvements nécessaires pour déterminer la respiration artificielle, on remarque que le sang artériel reste noir, mais ce sang reprend sa couleur normale si l'on prévient le tétanos par les moyens que fournit la médecine. Or, les violentes contractions tétaniques, en gênant et paralysant le jeu des poumons, deviennent souvent la cause des effets mortels d'un poison. M. Richer estime donc qu'à la suite de l'empoisonnement par la strychnine, il y a asphyxie d'abord par la suppression des mouvements pulmonaires et ensuite par l'excès d'acide carbonique irrespirable qui s'accumule dans le sang pendant les violentes contractions musculaires qu'occasionne le tétanos.

La tonte des chevaux.

Il semblerait résulter, d'après des expériences récentes venant confirmer des observations journalières, que l'animal tondu est plus vigoureux, plus alerte, moins disposé à la fatigue et à la transpiration que l'animal auquel on laisse toute sa longueur de poil. Ainsi, les chevaux non tondus se couvrent facilement de sueur et sont sujets aux refroidissements. Les chevaux tondus, au contraire, transpirent moins, ou plutôt, si la transpiration est la même que pour les chevaux à poils longs, ils se sèchent plus vite, et un simple bouchonnage suffit pour faire disparaître la sueur.

Dans l'armée comme dans les grandes compagnies qui emploient beaucoup de chevaux, la tonte est toujours pratiquée, et non-seulement elle entretient la vigueur de l'animal, mais encore elle rend beaucoup plus faciles les soins de propreté; or, de ces soins dépend le bon état de santé de l'animal.

Tampons salicylés en usage dans l'armée allemande.

En Allemagne, en cas de mobilisation, chaque soldat reçoit deux tampons d'acide salicylique, qu'il peut introduire lui-même dans la plaie, pour le cas où il serait blessé. Ces tampons se composent d'un morceau de gaze carré, de 15 à 16 centimètres de côté, dans lequel on roule, suivant la grandeur désirée, 1 ou 2 grammes de ouate salicylée. Cette ouate salicylée est préparée à l'aide d'une solution de 110 grammes d'acide salicylique dans 4 litres d'alcool à 95°, et on y ajoute 40 grammes d'huile de ricin ou de glycérine. On immerge dans le mélange du coton cardé bien sec, jusqu'à ce que ce dernier en soit également imprégné dans toutes ses parties, puis on le sèche. La dessiccation s'opère en enfilant le coton imprégné sur des ficelles et le suspendant dans des locaux chauffés et bien ventilés.

Nouveau laboratoire zoologique de Port-Vendres.

Les études de zoologie maritime ont pris depuis plusieurs années un développement des plus favorables à l'extension de nos connaissances sur les êtres et les plantes qui vivent ou végètent au sein des mers. Le succès d'un premier laboratoire de zoologie maritime installé à Roscoff avait fait concevoir à M. Lacaze-Duthiers la pensée d'installer à Port-Vendres une station zoologique destinée à l'étude des espèces animales et végétales de la Méditerranée.

A proximité de la ville, sur une petite presqu'île, se trouve une construction flanquée d'une tour qui parut favorable à l'éminent naturaliste pour y établir le laboratoire et un réservoir de pression pour l'entretien des aquariums. Demande fut donc faite à l'administration de la guerre de l'abandon de ce bâtiment inhabité et sans emploi, mais demande longtemps infructueuse, malgré les sollicitations renouvelées et les influences mises en jeu. Cependant, au moment où l'on s'y attendait le moins, le ministère de la guerre se décida à accorder le bâtiment; mais surgit alors une difficulté nouvelle. C'est le service des ponts et chaussées qui vint s'y opposer, ayant l'intention de faire disparaître presqu'île et construction pour établir une dépendance nouvelle du port.

Force aurait été de renoncer au projet scientifique, si la ville de Port-Vendres n'était venue au secours du savant en détresse. Port-Vendres offrit un emplacement, 12,000 francs pour les travaux et un revenu de 500 francs pour l'entretien. Un habitant de la ville donna, en son nom personnel, une somme de 2,500 francs et une embarcation à construire sur les indications que fourniront les professeurs. La ville de Banyuls se montra disposée à prendre part aux frais d'établissement et d'entretien; enfin le conseil général du département des Pyrénées-Orientales a voté 20,000 francs en faveur de la nouvelle création. Ce premier ensemble de 57,000 francs, qui certainement s'augmentera avec le temps, permettra d'établir le laboratoire dans d'excellentes conditions et de le munir de tous les appareils et engins utiles aux études.

La persévérance de M. Lacaze-Duthiers a donc obtenu une récompense bien méritée.

Siége de la rage.

On croit généralement que le principe de la rage, c'est-à-dire le virus rabique, a son siége dans les glandes de la bouche. M. Pasteur s'est rendu compte, par une série d'expériences, que c'est le cerveau, et non ces glandes, qui est le siége principal de la rage ; c'est l'organe récepteur du virus. Pour s'assurer de la vérité de cette assertion, M. Pasteur a fait trépaner un chien et injecter sous la membrane dure-mère du cerveau un fragment de bulbe provenant d'un chien enragé. Après quelques jours, l'animal présentait tous les symptômes de la rage. M. Pasteur n'a pas encore terminé ses recherches, suivant cette direction ; mais en signalant ses expériences, il a voulu prendre date. Il se promet de revenir sur le même sujet.

Les brûlures par les acides.

Sans vouloir aborder une question que ne comporte pas la nature de notre publication, nous voulons dire que les vengeances qui ont les acides pour instrument se sont malheureusement accrues dans une proportion déplorable ; pour cette cause et pour les accidents qui peuvent survenir naturellement, il est bon de connaître les premiers soins à donner en pareille occasion. Dès que l'acide, quel qu'il soit, a touché les chairs, il faut, sans perdre de temps, inonder la partie attaquée avec de l'eau, ou tout autre liquide que l'on peut avoir sous la main, afin d'enlever le plus possible d'acide, puis on fait un lavage à l'eau de chaux, ou bien l'on placera sur les chairs une pâte de magnésie et d'eau ; si l'on n'avait à portée ces substances, ce qui est très-probable, on ferait un lavage avec de l'eau dans laquelle on aurait jeté des cendres. La chaux, la magnésie et les cendres agissent chimiquement sur l'acide en le neutralisant. Pour calmer la douleur, on pourra laisser sur la plaie une compresse imbibée d'eau, et le médecin appelé traitera la brûlure selon l'importance qu'elle pourra présenter ; mais faire appeler le médecin d'abord, ou conduire la personne atteinte chez un pharmacien, sans avoir pris les premiers soins que nous venons d'indiquer, c'est laisser à l'acide le temps d'opérer des ravages considérables, contre lesquels il n'y a souvent que peu de remède.

Les germes de la maladie du charbon.

Au mois de mai 1880, la Société centrale des médecins vétérinaires à Paris nommait une commission chargée de contrôler les faits nouveaux qui se sont produits dans la science, notamment en ce qui concerne la présence des germes de la maladie du charbon à la surface et dans la profondeur des terres où ont été enfouis des animaux charbonneux.

M. Pasteur a fait connaître quelques-uns des résultats obtenus.

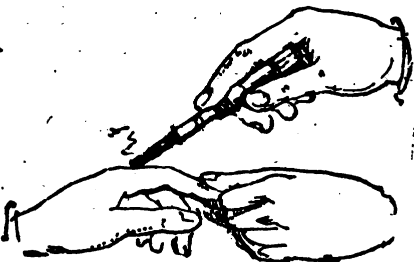
L'examen du sol a porté sur deux parcelles appartenant à la ferme de Rozières, signalée comme subissant chaque année des pertes sérieuses par le fait de la maladie charbonneuse. L'analyse et les expériences faites ont démontré que des germes charbonneux existaient à la surface du sol au-dessous duquel avaient été enfouis des animaux morts du charbon.

Des moutons ayant été amenés pendant plusieurs jours de suite sur la terre nue recouvrant ces animaux, quelques-uns ont contracté le germe et sont morts du charbon, comme cela a été prouvé par leur autopsie et par l'examen au microscope de leurs restes. Les moutons en expérience n'ayant pris aucune nourriture sur le sol infecté, on ne peut penser, par conséquent, que les germes aient pénétré dans leur organisme autrement que par les voies respiratoires, et que l'introduction a été favorisée d'une manière toute particulière par cette habitude qu'ont les moutons de flairer sans cesse la terre sur laquelle ils sont parqués.

Il ressort des observations faites que les germes de la maladie charbonneuse ne sont nullement détruits par la décomposition souterraine et l'assimilation par les plantes des principes rendus libres à la suite de cette décomposition. Il s'ensuit donc tout naturellement que fermiers et vétérinaires devront rechercher par quels moyens on peut annuler complétement la puissance des germes vivants, et ils auront à étudier si, dans ce cas particulier, la crémation des animaux morts du charbon, et en général de toute maladie contagieuse, ne s'impose pas d'elle-même.

Le crayon-feu.

Aucun remède n'a encore été trouvé qui puisse être considéré comme souverain contre la rage : il en est sans doute qui ont paru présenter quelque efficacité, mais le seul moyen, non pas curatif, mais préventif, à appliquer quand une personne a été mordue par un animal hydrophobe, c'est la cautérisation au fer rouge. On a voulu préconiser la cautérisation à l'ammoniaque, à l'eau-forte, au nitrate d'argent ; mais aucun de ces procédés ne présente de garanties sérieuses : toujours les médecins et les chirurgiens prudents ont recommandé de cautériser à chaud. Cependant il n'est pas absolument facile, lorsqu'une personne a été mordue, de trouver *immédiatement* un fragment de fer et un foyer allumé, et trop souvent la cautérisation ne peut être appliquée qu'un temps assez long après la morsure. Or, ne l'oublions pas, plus tôt on cautérisera, plus grandes, plus certaines seront les chances de destruction du virus rabique insinué dans la plaie par les dents de l'animal enragé, tandis que si cette opération est trop tardive, elle peut être inutile.



M. le docteur Moser, frappé des difficultés que rencontrent parfois soit les praticiens, soit plus souvent encore les personnes sachant porter secours, a voulu mettre à la portée des uns et des autres un appareil cautérisant vraiment portatif, de facile emploi et d'une simplicité telle qu'il puisse être adopté par tous les médecins, pharmaciens, chasseurs, voyageurs, châtelains, etc., exposés soit à être mordus, soit à traiter des personnes atteintes par un animal enragé.

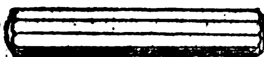
Le petit appareil du docteur Moser consiste dans un crayon de charbon de composition spéciale qui s'enflamme rapidement par une simple allumette. Ce charbon rougit à blanc, pendant qu'on lave la plaie produite par la morsure, qu'on en extrait le sang vicié par pression des veines ou par ventouse, et quand son extrémité est ardente, on l'applique rapidement dans la plaie. La cautérisation a lieu en un instant; le sujet ne ressent qu'une impression passagère de brûlure, et l'opération est achevée avant qu'il ait pu se rendre un compte bien exact de la douleur.

Le *crayon-feu* est monté à l'extrémité d'un manche de bois ou de métal; il se recouvre, quand il ne doit pas servir, d'un étui qui le préserve des chocs ou des ruptures, et de l'autre côté du manche, à l'intérieur, est une réserve d'allumettes-bougies pour l'inflammation du charbon. On a donc, dans un étui gros comme un portecrayon ordinaire, d'une part le charbon cautérisant, de l'autre les allumettes, et quand les deux étuis-couvercles sont vissés, le *crayon-feu* peut trouver aisément place dans la poche, le gousset, la valise ou même le fond du carnier.



Le crayon-feu du docteur Moser a été très-chaudement accueilli du monde médical, des sociétés de sauveteurs, des administrations publiques; la préfecture de police l'a fait placer dans toutes les boîtes de secours de la ville de Paris, et bon nombre de préfectures ou de mairies ont imité cet exemple. Nous n'avons sans doute pas besoin de beaucoup insister sur le mérite de cette invention vraiment originale, vraiment utile, dont la découverte constitue son auteur un véritable bienfaiteur de l'humanité. Il n'est pas douteux, en effet, que la rage ne sera plus un fléau bien redoutable quand chacun aura en main le crayon cautérisant, c'est-à-dire le remède reconnu le seul souverain, le seul qui n'expose à aucun mécompte funeste.





Le docteur Moser résume ainsi les instructions qu'il donne concernant l'emploi de son crayon : elles sont simples et à la portée de tous.

TRAITEMENT

Les premiers soins doivent être énergiques et rapides. Si la plaie est sur un membre, on place au-dessus d'elle une ligature fortement serrée. On fait saigner la blessure en la pressant, la malaxant, en la débridant même; on la lave avec n'importe quel liquide, et, quand on le peut, on applique une ventouse. Pendant ce temps-là, à défaut du fer rouge, souvent impossible à trouver tout de suite, on aura enflammé le *crayon-feu* au moyen d'une allumette qui devra toujours se trouver dans le porte-crayon; puis, sans hésiter, on brûlera aussi profondément que possible et à plusieurs reprises, si cela est utile, toutes les parties atteintes. Enfin, on appliquera des compresses d'eau-de-vie ou d'eau de Cologne, et l'on déterminera des sudations aussi abondantes que possible.

MÉDECINE

Des Glaires, de leurs effets et des désordres qu'elles produisent dans l'économie animale.

L'Elixir du docteur Guillié, préparé par Paul Gage, est surtout utile aux personnes qui habitent la campagne, qui sont éloignées des secours de la médecine, et à la classe ouvrière, à laquelle il épargne des frais considérables de médecine. Ce n'est pas un remède secret, c'est un perfectionnement d'une formule du Codex.

Une expérience de plus de soixante années a démontré jusqu'à l'évidence que l'Elixir du docteur Guillié, préparé par Paul Gage, était d'une efficacité incontestable contre les fièvres des contrées marécageuses, et surtout contre cette affection si fréquente à la campagne pendant les travaux des moissons, et que l'on a appelée *embarras gastrique* ou *état saburrhal*. Cette affection, qui réclame immédiatement un évacuant, se caractérise par la perte complète de l'appétit, un enduit blanchâtre de la langue, des envies de vomir, de la fièvre, un état de courbature générale, etc. Le seul moyen d'arrêter cette affection est d'employer un purgatif. Dans ce cas, on est heureux d'avoir sous la main 'Elixir du docteur Guillié.

La vogue extrême dont cet Elixir[1] *jouit dans le monde entier*, la quantité immense qui s'en consomme tous les ans, sont la meilleure preuve que l'on puisse donner de sa puissance médicale, des services qu'il rend tous les jours et surtout de la bénignité de son usage, puisqu'il peut être administré avec un égal succès à la plus tendre enfance et à la plus extrême vieillesse, sans amais donner lieu à aucune espèce d'accident.

M. Paul Gage, répondant aux désirs qui lui ont été souvent manifestés, a préparé avec succès, et peut offrir au public des PILULES D'EXTRAIT D'ELIXIR ANTIGLAIREUX du docteur Guillié, qui contiennent, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives de cet Elixir. — Pour plus amples renseignements, voir aux annonces.

[1] Il se trouve dans le commerce bon nombre d'Élixirs vendus sous la dénomination d'*antiglaireux* qui ne sont qu'une imitation grossière du véritable préparé par Paul Gage, et qui peuvent être plus nuisibles qu'utiles. Il est donc important de se défier de la contrefaçon.

UN BIENFAITEUR DE L'ENFANCE

Il y a quelques années, toutes les puissances de l'Europe furent effrayées de la grande mortalité des enfants en bas âge. Des sociétés protectrices de l'enfance surgirent de tous côtés. — M. Robert reconnut que la mortalité chez les nourrissons était souvent due à l'emploi de mauvais biberons. Notre philanthrope fit des recherches, et après de longues études, créa un appareil que l'on nomma le Biberon-Robert et qui fut breveté; des expériences en furent faites par des célébrités médicales, et les résultats furent si satisfaisants que des docteurs en médecine le nommèrent la *vraie mamelle artificielle.*

M. le docteur Moreau, inspecteur des enfants assistés de la ville de Paris, certifia que les cas de mortalité chez les nourrissons avaient diminué de dix pour cent depuis l'emploi du Biberon-Robert. Des médailles d'honneur, d'or, d'argent, de mérite furent décernées à M. Robert. Un grand nombre de docteurs-médecins adressèrent une pétition à l'Assemblée nationale demandant que l'usage du Biberon-Robert fût rendu obligatoire dans les crèches, maternités et hospices. Cette pétition fut prise en considération et remise à une commission de députés, dont plusieurs étaient docteurs, qui l'approuvèrent et en votèrent le renvoi au ministère de l'intérieur. (Voir *Journal officiel,* 23 juin 1877.) — Le chiffre de fabrication du Biberon-Robert, depuis son invention jusqu'à ce jour, a été de huit millions.

Le Biberon-Robert, déjà si répandu en France et à l'étranger, mérite bien que nous le recommandions, dans un but d'humanité, aux mères de famille pour la santé de leurs enfants, et que nous insistions auprès d'elles pour qu'elles n'emploient que le Biberon-Robert, qui est le meilleur, surtout parce qu'il n'épuise pas les enfants.

Il faut se méfier des contrefaçons, qui sont nombreuses, malgré plusieurs condamnations contre les contrefacteurs. Pour éviter ces contrefaçons, on doit lire sur les côtés du Biberon, *Biberon-Robert,* et *Robert* sur le bouchon.

Le Biberon-Robert se trouve partout, chez tous les marchands de biberons. C. M.

VARIÉTÉS

Les Comètes de 1881.

Le 29 mai 1880, M. Cruls, astronome de l'observatoire de Rio-de-Janeiro, découvrit une comète apparue brusquement. Il annonçait l'arrivée de cette comète sous le ciel européen pour le 25 juin ; mais le nouvel astre, devançant les prévisions du calcul, parut sur l'horizon de Paris le 22 juin. Il fut aperçu à Kief deux heures plus tôt qu'à Paris. Aussitôt la comète visible, les astronomes s'occupèrent d'étudier les éléments de la céleste visiteuse, et de cette étude résulte pour eux la conviction que la comète de 1881 n'est autre que la comète de 1807, de retour dans notre système planétaire. Ses éléments, c'est-à dire l'inclinaison de son orbite sur l'ecliptique, la position de son nœud ascendant, le sens de la marche, etc., se rapportent, en effet, à la comète découverte par un moine italien en 1807, signalée à l'observatoire de Marseille par Pons, qui, de concierge de cet observatoire, en était devenu l'un des astronomes les plus savants et l'un des observateurs les plus laborieux. Bessel, astronome de l'observatoire de Paris, avait attribué à l'orbite de la comète une longueur telle, que l'astre ne devait effectuer son retour qu'après une période de 1714 ans. Un peu plus tard, le calcul refait de plus près réduisit cette durée à 174 ans. Enfin la comète a déjoué ces prévisions en se montrant de nouveau après 74 ans, au lieu de 1714 et de 174. On croit aujourd'hui qu'une belle comète vue au cap de Bonne-Espérance, en 1733, pourrait bien être, elle aussi, la comète de 1807-1881.

Faut-il s'étonner de trouver pour le temps de révolution complète d'une planète dans les calculs des astronomes des différences aussi marquées? Nullement; car il convient de penser que bien des circonstances qui peuvent modifier les données des calculs deviennent la cause d'erreurs extraordinaires, et que, pour la comète de 1881 en particulier, on peut croire que l'influence de la planète Neptune, inconnue du temps de Bessel, a agi sur l'astre pour accélérer sa course et le ramener plus rapidement dans le voisinage de la terre.

La comète de 1881 s'est présentée à nous sous la forme d'un beau noyau brillant, entouré d'enveloppes lumineuses et accompagné d'une queue longue de huit à neuf degrés. Or, un degré sur la sphère, à la distance à laquelle le soleil se trouve de la terre, c'est-à-dire sur le cercle passant par le centre du soleil en ayant pour centre notre globe, équivaut à 648,000 lieues. Par conséquent, la queue de la comète devait mesurer en longueur plus de 5 millions de lieues. La queue s'est allongée à mesure que l'astre se rapprochait du périhélie, c'est-à-dire du point de sa course le plus près possible du soleil. Le maximum de rapprochement a eu lieu le 16 juin, et ce jour-là, la queue me-

surait dix millions de lieues de longueur. Et comme nous n'avons vu cet appendice de face que par rapport à nous il se trouvait dans une position oblique, il faut penser que nous n'avons pas pu admirer la queue dans son développement réel, et qu'elle devait dépasser de beaucoup la longueur mesurée. Cette queue, comme d'ailleurs celle de toutes les comètes, était dirigée à l'opposé du soleil, de telle sorte qu'elle suivait le noyau cométaire quand celui-ci se rapprochait du centre de notre système et le précédait quand il s'en éloignait. A travers la masse de cette queue, formée d'une matière extrêmement diluée, on apercevait des étoiles, peu visibles cependant, de cinquième et de sixième grandeur.

A propos de la matière constituant la queue de la comète, on s'est demandé quelle serait sa nature. Serait-elle produite par une oscillation, un échauffement, une électrisation de ce fluide particulier que l'on appelle éther et qui est supposé remplir tous les espaces? Ou bien est-elle matérielle, constituée par des gaz en combustion? M. Flammarion voit dans la queue de la comète un phénomène électrique particulier et ne comprend pas qu'un appendice, fût-il composé de la matière la plus diluée, puisse parcourir et balayer l'espace avec une vitesse de seize mille lieues à la seconde.

M. Flammarion aurait raison si la queue faisait partie de la comète, comme un plumet fait partie d'un shako militaire, et il y a longtemps que l'illustre Newton disait que chaque tranche de la queue cométaire a été abandonnée, repoussée par le noyau à une époque antérieure, d'autant plus ancienne que la tranche est plus éloignée de la tête de la comète. Celle-ci chasse la matière de la queue comme une cheminée de paquebot chasse la fumée qui reste en suspension dans l'atmosphère pendant un temps assez long après le passage du navire.

On a voulu également connaître de quelle matière sont formées les différentes parties d'une comète : son noyau ou point brillant, la chevelure ou masse lumineuse à un moindre degré qui enveloppe ce noyau et sa queue. En se servant de la méthode d'analyse physique dite *analyse spectrale,* on a reconnu que le noyau est solide ou liquide, mais que les enveloppes sont de nature gazeuse. Quant à la queue, la matière qui la compose est trop diluée pour qu'on ait pu l'examiner et l'analyser avec quelque certitude. La même analyse permet de penser que la lumière émise par la comète provient bien d'elle-même et n'est pas la lumière réfléchie du soleil. Comme celui-ci est comme les étoiles, les comètes sont des astres incandescents.

La belle comète de juin-juillet 1881 a pu être observée pendant près de deux mois ; elle n'était pas encore disparue tout à fait, quand une autre comète, moins brillante, est venue la remplacer sur l'horizon. Comme la première, cette seconde comète a été l'objet d'observations suivies qui ont confirmé les faits acquis par l'étude de la précédente.

COMPAGNIE

DES

CHEMINS DE FER DE L'EST

1° Les opérations relatives aux titres des actions et obligations de la Compagnie de l'Est, à savoir : Payement des intérêts semestriels et dividendes échus; émission, sans droits de mutation, d'obligations nominatives ou au porteur; transfert et conversion des titres, sous payement des droits de mutation; remboursement de titres amortis; renouvellement des feuilles de coupons épuisés, sont effectués, dans les bureaux de l'Administration centrale, à Paris, rue et lapce de Strasbourg.

2° Toutes ces opérations sont encore reçues dans les gares dont la nomenclature suit, et effectués autant que possible, dans la quinzaine de leur dépôt :

Audun-le-Roman, Avricourt, Baccarat, Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bourbonne-les-Bains, Brie-Comte-Robert, Briey, Champlitte, Châtillon, Carignan, Châlons-sur-Marne, Charleville, Château-Thierry, Chaumont, Commercy, Coulommiers, Douzy, Epernay, Epinal, Etain, Fismes, Givet, Gray, Gretz, Is-sur-Tille, Joinville-sur-Marne, Jussey, la Ferté-sous-Jouarre, Lagny, Langres, Longuyon, Longwy, Lunéville, Lure, Luxeuil, Meaux, Mesgrigny, Mirecourt, Montereau, Montmédy, Nancy, Nangis, Neufchâteau, Nogent—l'Artaud, Nogent-sur-Seine, Plombières, Pagny-sur-Moselle, Pont-à-Mousson, Provins, Rambervilliers, Reims, Remiremont, Rethel, Rimogne, Ronchamp, Saint-Dié, Saint-Dizier, ainte-Menehould, Sedan, Sézanne, Toul, Troyes, Villerupt, Vendœuvre, Verdun, Verneuil, Vesoul, Vitry-le-François, Wassy.

3° Les opérations de payement des intérêts semestriels et dividendes échus, transfert et conversion de titres, sous payement des droits de mutation, remboursement de titres amortis, renouvellement de feuilles de coupons épuisées, peuvent être traitées et réalisées, autant que possible, dans la quinzaine de la demande par l'intermédiaire :

A. *De toutes les gares de la Compagnie d'Orléans.*

B. *De toutes les gares de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.*

4° Le payement des intérêts semestriels et dividendes échus a lieu avec commission dans les succursales de la Banque de France, et sans commission dans les succursales de la Société générale à Strasbourg et à Mulhouse, à la Banque d'Alsace à Metz, chez M. Manheimer à Colmar, et à M. Congar à Sedan.

Nota. Les opérations de transfert et conversion, remboursement des titres amortis, renouvellement de feuilles de coupons épuisées, traitées par l'intermé-

diaire des Compagnies de Lyon et d'Orléans, sont soumises à la taxe des finances et valeurs pour tout transport de titres au porteur.

EXCURSIONS ET VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

Voyage circulaire pour visiter LES BORDS DU RHIN ET LA BELGIQUE.

PRIX DE BILLET VALABLE PENDANT **un mois** : 1re cl. 149 fr.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 25 kil. de bagages sur tout le parcours.

Voyage circulaire pour visiter l'EST DE LA FRANCE, LA SUISSE CENTRALE (OBERLAND BERNOIS) et le LAC DE GENÈVE.

Prix des billets valables pendant { **un mois** : 1re cl. 152 fr. 35 — 2e cl. 118 fr. 75 / **deux mois** : 1re cl. 165 fr. 80 — 2e cl. 128 fr. 90

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 25 kil. de bagages sur tout le parcours.

Voyage circulaire pour visiter l'EST DE LA FRANCE, LE JURA et l'OBERLAND BERNOIS.

PRIX DES BILLETS VALABLES PENDANT **un mois** :

1° *Via* Belfort, Delle, Délémont, Bienne : 1re cl. 138 fr. 35; — 2e cl. 112 fr. 95

2e *Via* Belfort, Mulhouse, Bâle, Délémont, Bienne : 1re cl. 144 fr. 65.—2e cl. 112 fr. 95:

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 25 kil. de bagages sur tout le parcours.

Voyage circulaire pour visiter le NORD-EST DE LA SUISSE et le GRAND-DUCHÉ DE BADE.

PRIX DES BILLETS VALABLES PENDANT **un mois** :

1re cl., 176 fr. 65; — 2e cl., 133 fr.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 25 kil. de bagages sur tout le parcours.

Voyag ecirculaire pour visiter les Vosges et Belfort, avec séjour facultatif dans toutes les villes du parcours.

PRIX DES BILLETS VALABLES PENDANT **15 jours** :

Voyageurs........................... { 1re cl. 85 fr.; — 2e cl. 65 fr.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kil. de bagages

Paris-Bâle. (Aller et retour.) — Pendant la saison d'été, *du* 15 *mai au* 15 *octobre.*

PRIX DES BILLETS VALABLES PENDANT **un mois** :

1re cl., 106 fr. 05; — 2e cl., 79 fr. 35.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kil. de bagages sur tout le parcours.

4

CONSEILS A L'ÉPARGNE

La *Gazette de Paris* a pour objet, en dehors de toute spéculation, d'éclairer et d'instruire les capitalistes et les rentiers, mais surtout les travailleurs qui, songeant à leur avenir et à celui de leurs enfants, ont à cœur de voir fructifier leurs économies péniblement amassées. A tous, elle dit : Prenez garde ; ne vous laissez pas séduire par les promesses de la spéculation, par l'appât d'un gain plus fictif que réel, et presque toujours imaginaire, que vous offrent les emprunts étrangers ou les valeurs de spéculation.

Pour échapper à ces désastres, il faut prendre pour guides ceux qui se sont fait une religion de ne donner jamais que des conseils impartiaux, et de ne recommander une affaire qu'après l'avoir mûrie, et s'être assurés de sa solidité et de ses chances de succès.

Nos lecteurs ne sauraient trouver pour leurs opérations financières et pour le placement de leurs économies un meilleur guide que la *Gazette de Paris*.

Au siége de l'administration de la *Gazette de Paris*, rue Taitbout, 59, tous les abonnés de ce journal recevront les conseils les plus désintéressés pour des placements avantageux et de tout repos. (*Voir aux annonces pour les conditions d'abonnement.*)

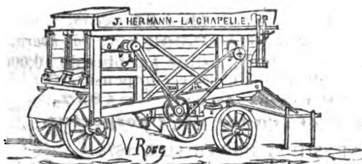
TABLE DES MATIÈRES

MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE

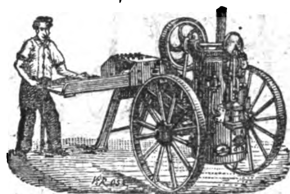
J. BOULET & Cie, Successeurs

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, 144, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS

Nouvelle machine à battre perfectionnée fournissant les grains propres à être conduits aux marchés.

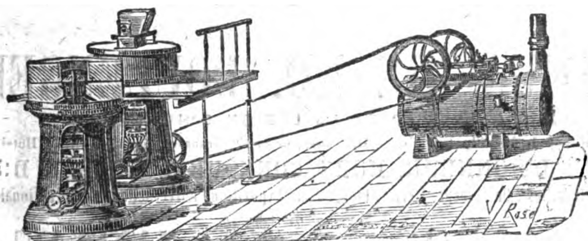


Petites machines à vapeur spéciales pour batteuses à bras dites batteuses suisses.



MOULINS A FARINE SUR SOCLE BEFFROI EN FONTE.

ACTIONNÉS PAR UNE MACHINE A VAPEUR HORIZONTALE

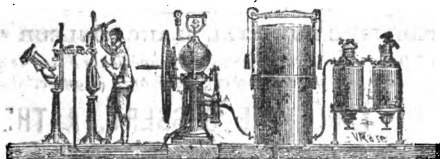


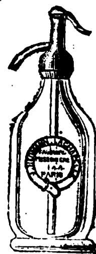
APPAREILS CONTINUS POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

Les seuls qui soient réellement complets et continus.

SIPHONS







SIPHONS

Envoi *franco* de tous les Prospectus détaillés.

ŒUVRE

DES ÉCOLES

D'ORIENT

ARCHIPEL

Orphelinat de Santorin, janvier 1880.

Monsieur le Directeur,

Les bienfaits signalés dont vous ne cessez de gratifier notre petite mission me font un devoir bien doux de venir vous exprimer, à l'occasion du renouvellement de l'année, l'hommage de mes vœux les plus ardents et les plus sincères pour tout ce qui peut contribuer à votre félicité et au plein succès de votre Œuvre bénie, appelée à régénérer l'Orient.

Je suis sûre au moins, Monsieur le Directeur, que, grâce à votre charitable secours, il y a bien des âmes qui sont appelées à la Vérité parmi notre jeunesse de Santorin, qui, cette année, s'épanouit sous nos yeux plus nombreuse et mieux disposée que jamais. Avec quelle douce consolation nous voyons ces chères enfants, tant catholiques que schismatiques réciter les prières qui se font en commun avec la plus grande ferveur. Elles apportent aussi la plus grande attention à écouter la parole sainte qui leur est enseignée plusieurs fois par semaine. Après quelques mois passés près de nous, on peut dire qu'il s'opère dans ces chères enfants une transformation véritable, surtout parmi les schismatiques. Dernièrement une d'elles me disait : Oh! ma Sœur, que serais-je devenue si vous ne m'aviez pas reçue dans votre Établissement, que de péchés j'aurais continué de commettre par suite de mon ignorance. Maintenant, il me

semble que je préférerais mille fois la mort, plutôt que d'offenser mon Dieu. Bien d'autres nous tiennent le même langage et attendent des temps meilleurs pour se déclarer catholiques auprès de leurs parents, qui malheureusement, n'ont pas reçu les mêmes lumières. Presque toutes sont enrôlées dans la Sainte-Enfance, et elles font volontiers le sacrifice de ce qu'elles ont de plus précieux pour cette Œuvre. En un mot, Monsieur le Directeur, nous n'avons qu'à nous louer de leur conduite exemplaire, et nous regrettons vivement que nos faibles ressources et l'extrême misère du pays ne nous permettent pas d'en recevoir un plus grand nombre qui nous tendent les bras.

Comme j'ai eu l'honneur de vous donner de vive voix, il y a quelques mois, les différents détails qui pouvaient vous intéresser, je ne veux pas abuser plus longtemps de votre temps si précieux.

J'écris par la même occasion à ma Sœur Econome pour la prier de vous remettre notre modeste collecte, 60 francs. Dans la douce confiance que vous voudrez bien agréer ces faibles expressions de mon cœur reconnaissant.

Toutes mes chères Sœurs, qui comme moi, appellent sur chacun de vos précieux jours, et sur votre Œuvre bien-aimée les plus abondantes bénédictions du Ciel, sont heureuses de s'unir encore à moi, pour vous offrir l'hommage du très profond respect, etc., etc.

Sœur GILLOT.

ASIE-MINEURE

Lettre de la Sœur Mairet.

Smyrne, 30 janvier 1880.

Monseigneur,

Bien qu'éloignées des contrées ravagées et désolées par la dernière guerre, nous n'en n'avons cependant pas moins éprouvé le funeste contre-coup : la misère s'est fait plus vivement sentir et les objets alimentaires de première nécessité sont montés, dès le com-

mencement de l'hiver, à un prix si élevé, que nous nous sommes demandé avec une certaine inquiétude si nous ne serions pas obligées de nous restreindre beaucoup dans le bien entrepris. Il est possible, Monseigneur, et il semble parfois prudent de former, en spéculation, un semblable projet; mais comment résister à de vives instances quand la pauvreté et la souffrance viennent frapper à notre porte? Lorsqu'il s'agit surtout de sauver une âme qu'une aumône faite à propos peut arracher à un péril imminent? En pareil cas, je l'avoue, je crois pouvoir compter d'abord sur la Divine Providence qui ne nous fait jamais défaut, et aussi, Monseigneur, sur vos généreux secours.

On est convaincu, depuis longtemps déjà, que la régénération de l'Orient ne peut s'opérer que par l'éducation religieuse de la jeunesse. Ce fut, sans nul doute, cette conviction qui inspira votre Œuvre si belle et si éminemment utile au point de vue religieux et social. Je me permets de vous assurer que telle est aussi notre conviction, et que, plus nous vivons au milieu de ces peuples de croyances et de mœurs si diverses, plus nous comprenons la nécessité d'inculquer, dès la première enfance, les solides principes du bien et du vrai. Depuis quelques années surtout, il semble qu'à Smyrne l'esprit du mal ait tenté un suprême effort pour paralyser l'influence du catholicisme : ce sont des écoles schismatiques, protestantes ou autres semblables qui surgissent de tous côtés. D'autre part, les mariages mixtes entre catholiques, protestants et schismatiques se multiplient avec une rapidité effrayante, malgré les empêchements et les difficultés qu'y apporte l'autorité ecclésiastique. Je dis effrayante, et ce n'est pas sans motif, car les enfants nés de ces unions mal assorties finissent par n'avoir plus ni foi ni pratique religieuse. Cette réflexion est capable de vous faire apprécier, ce me semble, Monseigneur, combien vous vous êtes acquis de justes droits à notre reconnaissance, en nous aidant par vos généreuses aumônes à en préserver un grand nombre de cet affreux malheur. Que deviendraient sans vos charitables secours, ces pauvres petits êtres abandonnés dès leur naissance auxquels nous avons le bonheur de servir de mères? En grandissant sous le toit de la charité, d'où la plupart ne sortent que formés au travail et convenablement instruits de leurs devoirs de chrétiens, ils y auront du

moins reçu de bonnes impressions, dont, quoi qu'il arrive, le germe ne périra pas entièrement. Je puis en dire autant de nos orphelinats de garçons et de filles. Admis dans nos établissements dès leur bas âge, ils grandissent, on peut le dire, à l'ombre du sanctuaire. Une instruction solidement pieuse forme les tendances de ces jeunes cœurs; la Première Communion vient fortifier ces premières impressions, et la dévotion à la Vierge Immaculée, quand elle y prend racine, est pour nous la plus sûre garantie de l'avenir. Que de traits ne pourrais-je pas vous citer à l'appui de cette confiance? Vous voudrez bien me permettre, Monseigneur, d'en choisir deux entre tous les autres.

Nous avons dans notre maison de Saint-Joseph, comme j'avais l'honneur de vous le dire l'an passé, de soixante-cinq à soixante-dix orphelins, employés une partie de la journée aux travaux des champs ou du jardinage. Le plus grand de tous, que nous appelons en plaisantant le fondateur de l'orphelinat, car il fut en effet le premier adopté, il y a vingt ans, par notre regrettée Sœur Gignoux, est un modèle de piété et d'amour du travail. Avec une bonne volonté et une humeur charmantes, il se livre indistinctement à toutes sortes de travaux, du labour à l'arrosage, de la moisson aux diverses petites récoltes. On le rencontre gai et content, sa pioche ou sa bêche à la main, chantant quelques couplets de cantiques, ou, d'une voix plus grave redisant pour oublier ses fatigues les strophes du *Tantum ergo* ou de l'*Ave maris stella*. Puis quand arrive le soir, il se repose à la chapelle en récitant pieusement son chapelet. Les jours de fêtes et le dimanche lui offrent encore dans l'assistance au catéchisme et aux exercices de piété un nouveau sujet de délassement.

Il n'y a pas longtemps encore, nos Sœurs de l'hôpital autrichien voyaient mourir dans les sentiments les plus chrétiens un jeune homme élevé aussi à l'Orphelinat. Par une circonstance malheureusement trop fréquente à Smyrne, il se trouva en nous quittant au sein d'une famille toute protestante. Dans un milieu semblable, les bons sentiments s'éteignirent peu à peu, et la foi aurait sans doute disparu de cette pauvre âme si, par suite d'un accident qu'on pourrait appeler heureux, il n'eût reçu une grave blessure qui le força à s'aliter. En cet état il fut visité par une de nos Sœurs

qui l'avait soigné dans son enfance et qui réussit, non sans peine, à lui faire accepter une médaille de la Très Sainte Vierge. La cause était gagnée. L'état du malade s'aggravant tous les jours, il fut transporté à l'hôpital autrichien où pendant de longs mois encore il languit sur un lit de douleur. C'est là, que soutenu et encouragé par de bonnes paroles et par les secours de la religion, il nous a procuré le bonheur de le voir mourir en bon chrétien. Encore un fruit de l'éducation religieuse.

Nos classes pauvres et nos orphelinats sont encombrés d'enfants et le seraient bien plus encore si la place et surtout les ressources, toujours, hélas ! bien au-dessous des besoins, ne nous forçaient à nous restreindre. Et parmi ces enfants, combien n'y en a-t-il pas que nous ne pouvons conserver jusqu'à la Première Communion qu'en leur fournissant nourriture, vêtements et chaussures ? Les diaconesses prussiennes protestantes à deux pas de nous, agrandissent leurs classes et leurs orphelinats, forment un asile pour de tout petits enfants ; pouvons-nous, en face de ce danger, ne pas faire du moins tous nos efforts pour les empêcher de nous ravir des âmes dont quelques-unes nous échappent parfois, attirées par de flatteuses promesses ? Il faut une foi bien solide pour résister à une tentation si violente ; quand un pauvre père ou une pauvre mère, tels que nous en connaissons se voient entourés d'enfants qui demandent du pain, la voix de la conscience a beau parler fort, elle n'est pas toujours entendue.

Nos bonnes négresses continuent d'être un grand sujet de consolation pour nous. Une jeune musulmane est venue dernièrement se joindre aux anciennes ; ayant appris qu'elle trouverait chez nous des compagnes de sa couleur, elle a sollicité la faveur de leur être réunie. Nous avons accédé à ses désirs avec l'espérance qu'après un temps d'épreuve convenable et une instruction suffisante il nous sera donné de la voir admise à la grâce du saint Baptême. C'est là un travail qui réclame la toute-puissante Miséricorde, car ce n'est pas sans de violents combats que l'enfer se voit ravir ce qu'il regardait comme sien. Veuillez, Monseigneur, nous aider pour cela du secours de vos prières et de celles de vos généreux associés.

Un petit mot en terminant, si vous me le permettez, Monseigneur, sur la manière vraiment touchante dont nos chères enfants ont

fêté cette année le mois de notre tendre Mère du Ciel, l'Immaculée Marie. Vous les eussiez vues accourir dès le matin, à la sainte Messe, chanter en chœur avec un entrain charmant des litanies et des cantiques en l'honneur de Celle qui attire irrésistiblement ces jeunes âmes. Que ces sentiments de piété naïve nous causent de joie réelle! Enfants de l'Orient si faciles à émouvoir par l'affection, pourquoi faut-il que la légèreté vienne trop souvent neutraliser les bons effets qui en seraient la conséquence? Néanmoins, nous ne perdons point courage et, si nous devons planter et arroser au prix de bien des fatigues, nous sommes intimement persuadées que Dieu saura, quand l'heure sera venue, nous donner une moisson des plus abondantes.

C'est avec cet espoir, bien fait pour donner force et courage, que j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, etc...

Sœur MAIRET,
Fille de la Charité.

Lettre de la Sœur Planchat.

Brousse, 1880.

Monsieur le Directeur,

Je ne sais s'il peut se trouver une situation plus digne de l'attention et de l'intérêt de votre Œuvre que celle que je vais vous exposer en toute simplicité.

Les Arméniens catholiques de Brousse ayant depuis deux ans une école de garçons assez bien organisée où l'on enseignait trois langues : le turc, l'arménien et le français, nous nous étions contentées de maintenir chez nous une petite classe de très jeunes garçons afin de répondre aux exigences de quelques familles qui, n'aimant pas les Arméniens, confiaient de préférence leurs enfants à l'école des protestants, qui sont ici en grande faveur.

Or voici qu'à la dernière rentrée des classes, l'école des Arméniens est malheureusement tombée faute de ressources. On avait, par économie, supprimé le principal professeur, ne laissant qu'un maître secondaire pour les enfants les plus jeunes et les plus pauvres. Mais ce dernier lui-même, trouvant sa position insuffi-

sante et acceptant les offres des protestants, a quitté pour eux l'école arménienne, entraînant avec lui la plupart des élèves.

Quoique pauvres nous-mêmes, nous n'avons pas pu nous résoudre à voir tous ces pauvres enfants catholiques suivre leur maître aux écoles protestantes. N'écoutant que notre cœur, nous avons adjoint à la maison de notre missionnaire latin une école improvisée, en bois et en terre, suffisante à la rigueur et contenant le stricte nécessaire, une salle d'étude, un réfectoire et un préau. Mais, hélas! il a fallu la meubler, et c'est là que nous nous sommes trouvées devant l'impossible. Comptant sur la bonne Providence et voulant arrêter cet élan dangereux des familles vers les écoles protestantes, nous avons donc emprunté de l'argent et, avant même l'achèvement de notre modeste bâtisse, nous avons ouvert une classe, grâce au dévouement du missionnaire, qui a cédé pour cela deux pièces de son logement et prêté ses meubles. Une dizaine d'élèves s'y sont rendus d'abord, il y en a aujourd'hui le double. C'est là où nous en sommes et nous n'avons plus rien... que des dettes. Que faire? sinon prier ardemment comme nous ne manquons pas de le faire et en appeler à la charité de l'Œuvre des écoles d'Orient, qui est pour nous la trésorière de la Providence. Que saint Joseph et les saints anges sous la protection desquels nous avons placé notre entreprise, que le divin Cœur de Jésus, à qui nous l'avons consacrée, nous viennent en aide! Qu'ils disposent les membres de votre Conseil général à nous accorder exceptionnellement un secours extraordinaire. Et si cette faveur n'était pas possible à cause des temps difficiles et orageux que traverse notre cher pays de France, que le Dieu des miséricordes inspire à l'âme de vos associés la pensée de faire quelques sacrifices pour les pauvres Sœurs de Brousse, qui ne se sont mises dans cet embarras cruel que pour sauver l'âme de ces chers enfants que le divin Maître a tant aimés. Pouvions-nous laisser ces pauvres jeunes âmes à la merci des écoles protestantes? Avec notre cœur et notre foi de filles de la charité, dites, Monsieur le Directeur, le pouvions-nous? Ah! j'en suis bien sûre, votre âme de prêtre dit : non. Et vous allez prier avec nous pour que les âmes pieuses qui lisent vos Bulletins, vous envoient pour nous de précieuses aumônes. Quel bien il en résultera pour notre petite mission de Brousse, si traversée, si difficile et où, malgré

les efforts et les abondantes ressources des protestants, le bien se fait humblement, laborieusement il est vrai, mais réellement, avec la grâce de Dieu.

Que ce bien commencé ne tombe pas pour un peu d'argent qui nous manque! Nous le demandons à Dieu avec larmes; veuillez, Monsieur le Directeur, le demander avec nous et agréer, avec notre vive gratitude, l'hommage, etc., etc.

Sœur PLANCHAT.

BULGARIE

Lettre du R. P. Galabert.

Andrinople, le 18 janvier 1880

Monseigneur,

En revenant parmi nos religieux et religieuses, je n'ai pas manqué de leur parler de votre bienveillante sympathie pour notre œuvre. Tous me chargent de vous offrir leurs remerciements et de vous promettre le concours de leurs prières pour attirer sur vous, sur vos coopérateurs et votre Œuvre si utile et si féconde, les grâces et les bénédictions du Seigneur. Dans quelques jours nous allons célébrer la fête de saint Jean Chrysostome, qui est de précepte dans le vicariat apostolique de Constantinople, placé sous son haut et puissant patronage. Ce jour-là, j'offrirai le saint Sacrifice de la messe d'une manière plus spéciale pour l'Œuvre des Ecoles d'Orient, ses pieux associés, les membres zélés de son conseil et son actif et persévérant directeur.

La supérieure des Religieuses Oblates vous donne des détails assez circonstanciés sur les œuvres qu'elle dirige plus spécialement : je n'ai pas à revenir là-dessus. La simple lecture de sa lettre suffit pour vous montrer combien il lui serait nécessaire d'être puissamment aidée.

Elle vous parle de vingt-neuf garçons confiés aux soins de deux religieuses dans un local attenant à leur maison de Kaïk. Ces vingt-

neuf enfants sont à nos yeux la partie fondamentale et la plus essentielle de notre œuvre; celle qui réclame le plus de soin, le plus d'attention, parce que c'est elle qui doit nous fournir les recrues pour notre alumnat et notre école professionnelle de Caragacht.

Vous savez combien partout il est difficile aujourd'hui de préparer les vocations sacerdotales; l'esprit et les idées du siècle pénètrent les âmes de nos enfants dès l'âge le plus tendre, même au milieu de nos familles les plus chrétiennes, les plus attentives, les plus vigilantes. En Orient, la difficulté est encore plus grande. Aussi les vocations sont-elles peu nombreuses; la plupart de celles qui se manifestent vers l'âge de seize à dix-sept ans ne persistent pas; elles ne sont pas inspirées par un sentiment assez surnaturel de la vocation sacerdotale. Le nombre de celles qui persévèrent est insignifiant; elles donnent des prêtres pieux, il est vrai, exacts à remplir leurs devoirs, mais qui ne savent pas s'élever au-dessus de certaines habitudes routinières amenées par des siècles d'oppression. J'ai pensé que le moyen d'arriver à de meilleurs résultats, c'était de prendre les enfants aussi jeunes que possible, de les confier à des religieuses en leur recommandant de les élever dans les sentiments de la véritable piété chrétienne, qui consiste plutôt dans les efforts pour se corriger que dans la multiplicité des prières et des pratiques de dévotion; tout en les habituant néanmoins dès leur enfance à l'exercice journalier de la prière vocale et des autres pratiques extérieures de dévotion : l'assistance à la messe, la visite au Saint-Sacrement, le chemin de la Croix, etc.

Cette œuvre a commencé il y a sept à huit ans, et c'est elle qui a fourni le premier noyau de nos alumnistes, ceux sur lesquels nous fondons nos plus chères espérances, et qui jusques à présent répondent le mieux à nos soins. Ils sont aujourd'hui quatorze. Il y a un mois, l'un d'eux nous a quittés; c'était un jeune homme intelligent, mais sans fixité, qui n'était avec nous que depuis deux ans. Je l'avais accepté sur la recommandation de Mgr Grasselli, vicaire apostolique de Constantinople. Cet insuccès ne m'a pas surpris : il était trop âgé lorsque nous l'avons admis. Pendant mon absence, il avait eu des moments de découragement, et s'était échappé deux fois. Puis il était revenu, demandant et obtenant sor

pardon ; mais comme il exerçait sur ses condisciples une influence fâcheuse qui tendait à les détourner de la vocation ecclésiastique, j'ai profité de la première occasion favorable pour lui signifier qu'il ferait bien de nous quitter. Cette communication le déconcerta quelque peu, car il pensait que je l'engagerais au contraire à rester parmi nous. Il n'a pas eu la simplicité de demander pardon; son amour-propre l'en a empêché, comme il l'a avoué plus tard à la supérieure de notre hôpital, où on lui permit de passer quelques jours en attendant qu'il eût trouvé quelque moyen d'existence. Ce pauvre jeune homme, privé de son père et de sa mère dès son enfance, presque toujours livré à lui-même, n'ayant rien à attendre de ses parents, nourrissait d'étranges illusions sur la facilité avec laquelle il se procurerait les aises et les commodités de la vie une fois sorti de notre maison. Il n'a pas tardé, hélas ! à faire une triste et dure expérience. Puisse-t-il être une bonne et salutaire leçon pour nos autres alumnistes.

Ces quatorze enfants sont divisés en deux sections. Les plus avancés et les plus nombreux suivent le programme du cours de deuxième année de nos alumnats de France : c'est-à-dire, ils expliquent les auteurs chrétiens des classes de sixième dans les collèges ordinaires. Les autres commencent seulement l'étude du latin. Vers Pâques, je pense leur adjoindre quelques enfants qui le demandent, mais qui ne sont pas encore assez avancés dans la connaissance du français.

Outre ces alumnistes, nous avons à Caragacht trente-un enfants dont les plus jeunes ont neuf ans et les plus âgés peuvent atteindre l'âge de quatorze ou quinze ans. Plusieurs d'entre eux sont avec nous depuis leur première enfance; mais ils ne nous ont pas encore offert les signes d'une vraie vocation ecclésiastique ou bien leurs facultés intellectuelles ne nous ont pas paru suffisantes pour le sacerdoce. Il est vrai de dire que, sous ce rapport, nous nous montrons assez difficiles. D'autres ont dû quitter les enfants de l'hôpital avant le temps voulu, parce qu'il n'était plus possible de les loger. Plusieurs sont des épaves laissées par la guerre Turco-Russe. Quelques autres enfin nous ont été recommandés. Tous suivent les cours d'une école élémentaire, à laquelle on joint quelque travail manuel et la culture du jardin pendant une ou deux heures. Notre inten-

tion est d'organiser plus tard des ateliers de menuiserie et de cordonnerie, sous la direction de deux Frères. Si les essais que nous avons faits déjà n'ont pas réussi, cela a tenu surtout à l'insuffisance du local.

Parmi ces enfants, nous en avons cinq ou six d'origine musulmane. Ils ont été recueillis au moment de la guerre par de pauvres catholiques qui ne pouvaient plus les garder à leur charge. Ils nous les ont donc remis et nous les avons acceptés charitablement.

Notre école de Philippopoli marche comme à son ordinaire; le nombre des enfants, toujours considérable en hiver, diminue en été; les parents laissent à peine aux enfants le temps nécessaire pour apprendre à lire et recevoir les notions les plus indispensables de la doctrine chrétienne. Mais ceux de nos enfants qui ont suivi le cours de notre école jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans ont aujourd'hui de bonnes places dans l'administration de la Roumélie orientale, et quoique les chefs de l'administration soient des Bulgares schismatiques, ils sont les premiers à reconnaître la supériorité de l'instruction et surtout de l'éducation reçue par les enfants catholiques.

En terminant, je vous remercie des 1,100 francs que vous avez bien voulu nous faire allouer pour nos écoles d'Andrinople et de Philippopoli. Je n'ai pas besoin d'insister sur la modicité de cette allocation. Vous comprenez vous-même qu'il nous faudrait une somme bien plus considérable. Pourquoi, par exemple, l'Œuvre des Ecoles d'Orient ne pourrait-elle pas se charger d'entretenir notre alumnat? Lorsqu'il sera complet avec ses trois cours réguliers de grammaire, d'après nos règlements, il ne devra se composer que de trente élèves. Supposez pour chacun, tous frais compris, une dépense annuelle de 300 fr., cela ferait une allocation de 9,000 fr. par an. Vous auriez de la sorte une œuvre qui serait véritablement vôtre, et qui répondrait au but spécial de l'Œuvre des écoles d'Orient. Cette idée me vient en finissant ma lettre, je ne la développe pas, je me contente pour le moment de vous la soumettre. Puissiez-vous la faire adopter des membres de votre conseil!

GALABERT,
des Augustins de l'Assomption.

Un mois après la réception de la lettre qu'on vient de lire, nous en recevions une autre du R. P. Galabert, où il revient avec insistance sur le désir qu'il a de voir le conseil général de notre Œuvre adopter, c'est-à-dire prendre complètement à sa charge l'alumnat ou séminaire où se forment pour le sacerdoce un certain nombre de jeunes Orientaux. Il nous paraît peu possible que, par les temps difficiles que nous traversons, notre conseil général consente à cette adoption dispendieuse.

Mais ce qui dépasse nos ressources peut être possible à un certain nombre d'âmes charitables. Former de bons prêtres pour l'Orient, c'est assurément une œuvre capitale, et une souscription annuelle de 300 fr. pour chaque élève est sans proportion avec le bien immense qui en peut résulter. Peut-être quelques-uns de nos associés auront-ils la possibilité et la bonne volonté d'adopter à ce prix un des alumnistes du R. P. Galabert. C'est dans la prévision de ce précieux résultat que nous reproduisons les dernières explications du zélé missionnaire.

« Andrinople, 6 mars 1880.

« En évaluant à 9000 fr. la dépense annuelle que coûteraient à l'œuvre des Ecoles d'Orient les trente élèves de notre alumnat, j'aurais dû ajouter ceci : ce nombre normal de trente élèves n'est pas atteint, il s'en faut; car nous n'en avons encore qu'une vingtaine. D'où il résulte que la dépense totale serait pour le moment réduite d'un tiers, c'est-à-dire qu'il suffirait d'abord de 6,000 fr.

» Permettez-moi, Monseigneur, pour vous mieux faire comprendre tout le bien que produirait ce sacrifice d'argent, de vous expliquer l'organisation de notre alumnat et les garanties divines et humaines qu'il offre d'un heureux résultat.

» Les jeunes élèves que nous préparons là au sacerdoce, nous ne les recrutons que parmi des enfants qui sont sous notre direction depuis plusieurs années; nous les connaissons donc et nous avons soin de les choisir parmi les plus intelligents et les plus pieux. Parmi nos autres élèves, ils forment à part une section tout à fait distincte, qui a son règlement, ses exercices et ses enseignements spéciaux, ne sortant pas de la maison et n'ayant aucun rapport avec les gens du dehors sans être accompagnés de quel-

qu'un d'entre nous. Ils sont l'objet d'une surveillance continuelle et soumis à une discipline rigoureuse, il est vrai, mais encore plus paternelle ; car nous les habituons à se bien conduire, parce que c'est le devoir et la volonté de Dieu. En leur donnant les habitudes de prières, de méditations et de saints offices qui conviennent à leur vocation, nous évitons de trop multiplier les exercices de piété obligatoires, afin de prévenir le dégoût ou la routine, et de laisser à leur conscience la spontanéité et l'initiative qui font la vraie et solide dévotion. Nous remarquons avec bonheur que nos alumnistes sont généralement pieux, qu'ils aiment les cérémonies de l'Eglise et y prennent part avec exactitude et recueillement.

» Leurs études complètement terminées et leur vocation garantie, nos alumnistes restent tout à fait libres ou d'entrer dans quelque congrégation de leur choix ou de se mettre à la disposition des supérieurs ecclésiastiques, comme le Délégué apostolique à la juridiction duquel ils se rattachent par leur pays ; car, quelle que soit leur provenance, nous acceptons tous les enfants qui nous paraissent appelés de Dieu à la vocation ecclésiastique. C'est ainsi que parmi les enfants qui composent actuellement notre alumnat, il y a quatre Bulgares latins, trois Polonais, deux Autrichiens, un Français, deux Italiens, un Grec ; les autres appartiennent à des familles latines de Constantinople.

» Ces détails, Monseigneur, me paraissent suffisants pour vous faire comprendre l'utilité de notre alumnat et les avantages que peuvent en résulter pour l'Eglise catholique en Orient. C'est, vous le voyez, un établissement qui entre parfaitement dans le programme de l'Œuvre que vous dirigez avec tant de zèle et de dévouement, et qui, malgré les crises que nous traversons, continue à donner de précieux secours aux Missions qui travaillent à la régénération de l'Orient.

» Je vous remercie d'avance de tout ce que la charité de vos associés vous permettra de faire, et je vous prie, Monseigneur, d'agréer, etc., etc.

» GALABERT,
» des Augustins de l'Assomption. »

Lettre de M. Bonetti.

Salonique, le 29 janvier 1880.

Monseigneur,

Permettez que je vous exprime tout d'abord mes sentiments de gratitude et de reconnaissance, pour l'allocation de l'année écoulée.

Notre école est, cette année, fréquentée par plus de quatre-vingt-dix élèves. Ce nombre serait beaucoup plus considérable si nous avions fait droit à toutes les demandes qui nous ont été adressées de la part des Grecs et des Turcs.

L'expérience nous a démontré que dans ces pays, lorsque l'élément non catholique l'emporte par le nombre, l'esprit de discipline et les mœurs mêmes ont à en souffrir. En pareil cas, le bien qu'on fait aux schismatiques et aux musulmans n'égale pas le mal qui envahit presque toujours l'école. Voilà pourquoi nous avons jugé à propos de nous consacrer surtout à l'instruction des enfants catholiques, sauf les exceptions dont nous sommes juges.

Grâce à cette mesure, l'esprit de nos élèves est excellent actuellement.

Nous avons établi parmi eux la congrégation de la sainte Vierge et elle produit ses fruits de bénédiction. Les congréganistes s'approchent souvent des SS. Sacrements et l'esprit de corps, en ce qu'il a de bon, les fortifie de plus en plus.

Une bibliothèque est sur le point d'être ouverte pour leur fournir de bons livres soit pendant la durée de leurs études, soit plus tard lorsqu'ils auront pris position dans le monde. Il y aura donc là pour nos élèves un point de ralliement et un utile moyen d'occuper leurs loisirs, en même temps qu'il y aura pour nous, une occasion de faire durer plus longtemps notre surveillance et notre influence sur ces jeunes âmes que nous avons formées à la vie chrétienne.

L'éducation de la jeunesse des deux sexes nous est exclusivement confiée dans cette ville de Salonique. Les Filles de la Charité s'occupent de l'éducation des filles et nous de celle des garçons.

Depuis vingt-deux ans que je réside ici, j'ai donc vu un très

grand nombre de familles dont les enfants, garçons ou filles ont puisé leur éducation religieuse dans nos écoles.

La crainte de Dieu règne dans ces familles et si quelquefois la discorde menace de pénétrer dans quelque foyer domestique, le prêtre y est aussitôt appelé pour y remplir les fonctions de juge de paix.

Aussi il est bien rare que dans nos familles catholiques il y ait des désunions ou des désordres.

La paroisse qui m'est confiée n'est pas bien considérable, puisqu'elle ne compte que 3,000 catholiques environ; mais elle est animée des sentiments les plus religieux, et je puis dire, que grâce aux écoles des deux sexes, qui sont soutenues par votre œuvre providentielle, c'est une paroisse modèle, au point de vue de la piété.

A part quelques rares étrangers, les esprits forts dont l'Europe abonde n'ont pas encore fait leur apparition parmi nous.

Il est inouï, par exemple, qu'un catholique qui a vécu dans l'éloignement des sacrements et de l'église, refuse les secours de la religion lorsqu'il est atteint de maladie grave.

Durant le carême, nous prêchons quatre grandes retraites pour les hommes, pour les dames, pour les demoiselles et les jeunes gens. Leurs exercices religieux y sont suivis avec une piété vraiment édifiante par le plus grand nombre.

L'archiconfrérie des dames de la charité est établie dans la paroisse et elle fonctionne avec beaucoup de zèle.

Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul font aussi leur part de bien.

Le plus grand nombre de mes paroissiens, sans être tout à fait pauvres, ne sont pas dans l'aisance; et, une seule famille exceptée, toutes les autres sont dans l'impossibilité de nous aider pécuniairement à faire du bien.

Parmi nos élèves, ceux qui contribuent à couvrir les frais assez considérables, que nous impose le nombreux personnel des écoles, sont en bien petit nombre. Nous sommes, au contraire, obligés de donner gratuitement les fournitures classiques à bon nombre d'entre eux.

L'abondance des neiges et le froid intense qui règnent ici depuis

près de deux mois, augmentent la misère générale produite par le manque complet des récoltes de l'année dernière.

En Europe, quand la misère est ainsi presque générale, elle est soulagée soit par la charité des particuliers, soit par la philanthropie des gouvernements; en Turquie, dans les années de disette le malheureux est abandonné à son sort et sauf quelques rares exceptions la compassion humaine pour ceux qui souffrent est une vertu aussi inconnue que la charité chrétienne.

Nos Filles de la Charité avec les minces ressources dont elles peuvent disposer soulagent bien plus de misères à elles seules que le gouvernement avec les largesses et les générosités que les journaux publient, mais qui n'arrivent guère, jusqu'à la masure du pauvre.

Si vous voulez bien, Monseigneur, vous souvenir de notre mission dans la prochaine répartition des fonds que la charité de la France met à votre disposition, nous vous en serions bien reconnaissants.

Agréez, Monseigneur, etc., etc.,

A. BONETTI.

MÉSOPOTAMIE

RAPPORT DE MGR LION, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

Bagdad, 2 janvier 1880.

A Monsieur le Directeur et Messieurs les Conseillers de l'Œuvre des Écoles d'Orient.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser comme de coutume mon humble demande de secours pour les écoles de la Délégation apostolique de la Mésopotamie, du Kurdistan et de l'Arménie-Mineure.

En dehors des deux écoles arménienne de Tell-Armen et chaldéenne de Diarbékir pour lesquelles votre Œuvre alloue directement des fonds par mon entremise et que je dois par conséquent

rappeler à votre mémoire, j'ai aujourd'hui à ma charge quatorze écoles, à savoir treize de garçons et une de filles, dont six syriennes, quatre chaldéennes, trois arméniennes et une grecque. Les appointements seuls des professeurs exigent une dépense annuelle de 2,235 francs, à laquelle il faut ajouter de 6 à 700 francs pour les frais d'écolage : livres, entretien des locaux, secours extraordinaires, etc.

Une des écoles arméniennes du diocèse de Karputh a été fermée, cinq nouvelles écoles ont été ouvertes dans le courant de 1879, trois pour les Syriens, deux pour les Arméniens.

Un certain nombre de familles jacobites s'étant converties dans les villes de Suarek (près Orfa) et de Médéah (près Mardin), S. B. le Patriarche Syrien y a placé deux prêtres, et j'ai consenti à y établir des écoles pour consolider l'œuvre de conversion.

A Mardin, il se trouve plusieurs familles catholiques, la plupart syriennes, réunies dans un quartier assez éloigné des églises et travaillé depuis peu par les protestants. Le vicaire du patriarche, aujourd'hui consacré évêque avec le titre de Nisibe, jugea nécessaire l'établissement d'une école catholique dans ce quartier; je me rendis volontiers à ses vœux, d'autant plus que sans moi rien n'eût été fait et qu'il y a lieu d'espérer que cette école tout en gardant sa destination pourra devenir avec le temps une sorte de succursale paroissiale, pour y célébrer le dimanche et y faire le catéchisme.

A Malatia, les Pères Capucins jugèrent nécessaire l'établissement d'une école de filles; je leur suis venu quelque peu en aide pour l'achat et l'installation du local; j'ai fait plus à Karputh, car j'ai pris à ma charge les appointements d'une maîtresse pour une autre école de filles que les mêmes Pères y ont établie dans le courant de l'année dernière.

Enfin le curé arménien de Dérek, au diocèse de Mardin, m'ayant exposé sa détresse et le grand bien que pourrait faire une école dans cette localité tant pour les catholiques que pour les hérétiques, non moins que pour combattre les protestants qui s'y sont établis, je me suis empressé de faire droit à sa demande.

J'ai dû malheureusement, Messieurs, refuser d'autres demandes, faute de ressources suffisantes, et cependant il y aurait urgence

d'établir dans quelques villages importants des écoles catholiques, principalement dans les diocèses chaldéens de Djézireh et de Sert ; comme aussi je voudrais venir en aide au Patriarche chaldéen pour l'éducation cléricale de quelques sujets trop âgés pour être admis à l'école-séminaire des Pères Dominicains et qui ont besoin d'une formation plus rapide afin d'être ordonnés prêtres.

Malheureusement pour nous, les traitements des maîtres tendent généralement à augmenter, et il faut l'avouer, les plus élevés sont encore si minimes qu'on ne saurait blâmer les exigences des demandeurs, surtout dans les villes où la vie a enchéri depuis plusieurs années.

Je serais aussi fort heureux, Messieurs, que votre générosité me permît de venir un peu en aide aux pauvres Sœurs franciscaines de Mardin qui ont bien de la peine à se tirer d'embarras avec le traitement que leur alloue la mission, et pour lesquelles un secours annuel de 4 à 500 francs serait absolument nécessaire. Si votre Conseil spécifie ce secours, ainsi que ceux de Tell-Armen et de Diarbékir, j'oserai vous prier de vouloir bien porter à 3,500 francs l'allocation nette pour les écoles de la Délégation proprement dite.

Ayant eu à construire cette année une habitation définitive pour la Délégation à Mossoul, je me suis vu forcé de contracter une dette assez lourde que je ne puis espérer solder avant deux ou trois ans ; d'autre part les embarras financiers des prélats orientaux et surtout du nouveau patriarche chaldéen me forcèrent à épuiser en leur faveur tout ce qui m'est accordé par l'œuvre de la Propagation de la foi, de sorte, Messieurs, que mon budget pour les écoles doit se régler à peu près uniquement d'après votre propre générosité ; j'aime donc à croire que vous voudrez bien me mettre à même de continuer les œuvres déjà établies et même d'étendre quelque peu le bien incontestable de l'éducation et de l'instruction les seules bases sérieuses de la religion et de la civilisation.

Arrivé depuis quinze jours seulement à Bagdad pour faire la visite pastorale de ce diocèse latin et régler d'autres affaires, je devrais peut-être attendre encore pour appuyer près de vous, Messieurs, la demande de secours qui vous a été faite par les RR. PP. Carmes : mais je craindrais d'une part que ma recommandation ne vous arrivât trop tard, c'est-à-dire après la conclusion

de votre répartition ; et d'autre part ce que j'ai déjà vu et constaté met ma conscience plus que largement à l'aise pour pouvoir vous affirmer que cette mission est entièrement digne de votre intérêt et a un besoin urgent que vous lui veniez en aide pour ses écoles.

Il est vrai que la dite mission n'a à sa charge que deux écoles, une de garçons et une de filles, mais l'une et l'autre ont une importance sérieuse et sont appelées à se développer encore.

L'école des filles, qui compte environ 150 enfants, n'a que deux maîtresses payées au prix modeste de 300 francs, et il serait nécessaire de leur en adjoindre une troisième.

L'école des garçons compte 190 élèves qui y apprennent l'arabe, le français et l'anglais. L'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la tenue des livres y sont enseignées en langue française, les autres sciences élémentaires, ainsi que le catéchisme, moitié en français, moitié en arabe.

Outre cinq professeurs indigènes dont le traitement général monte à près de 2,500 francs, le R. P. Préfet a fait venir des Indes un religieux de son ordre pour enseigner la langue anglaise devenue nécessaire pour le commerce, et un autre jeune Père est chargé de la direction de l'école ; ce qui augmente naturellement les frais généraux de la mission. Outre les livres et fournitures de bureau que la mission accorde gratuitement aux enfants pauvres ou peu aisés, c'est-à-dire aux deux tiers des élèves, elle est encore obligée chaque année, à Noël, d'en habiller à neuf un assez bon nombre. J'ai été très heureusement surpris et satisfait de trouver ici un certain nombre d'anciens élèves des Pères parlant aisément et correctement le français, et des locaux assez bien organisés pour les diverses classes, et je me suis demandé comment les RR. PP. Carmes avaient pu faire tout ce bien avec leur petit nombre, leurs faibles ressources, et leur ministère assez considérable. Il est vrai qu'ils sont personnellement très mal logés, vivent très pauvrement et semblent complètement oublier leurs propres besoins pour ne songer qu'à accroître le bien moral et intellectuel du pays ; mais par là même ils ne sont que plus dignes de votre intérêt.

J'ose donc vous prier avec instances d'accueillir avec bienveillance leurs demandes, de vouloir bien désormais les comprendre

chaque année dans votre répartition, et pour l'année présente de vouloir bien leur accorder 1,000 francs dont ils feront, j'en suis bien certain, le meilleur et plus légitime emploi.

J'aurais peut-être, Messieurs, à vous entretenir d'autres besoins scolaires de cette ville, surtout pour l'éducation des filles qui me paraît insuffisante, mais n'ayant pas encore pu me rendre un compte exact des choses et des améliorations possibles, je suis obligé de clore ce rapport, trop heureux si vous daignez l'accueillir avec bienveillance et accorder ce que j'ai dû solliciter de votre générosité.

Veuillez agréer, avec l'expression de ma sincère et vive gratitude, l'hommage du respect le plus profond avec lequel je suis, Messieurs, votre très humble et très obligé serviteur en Notre-Seigneur,

† Fr. E. LOUIS-MARIE,

Arch. Dam., Dél. apost.

SYRIE

Collège patriarcal de Beyrouth, 9 avril 1880.

Monseigneur,

La bienveillance toute spéciale dont vous avez bien voulu jusqu'ici honorer notre établissement grec catholique de Beyrouth, m'encourage à faire appel à votre cœur pour venir en aide à nos pressantes nécessités. Ce n'est pas seulement une détresse extraordinaire que je viens vous signaler, mais une situation difficile et malheureusement normale, qui paralyse tous mes efforts, et diminue de beaucoup le bien que notre collège est appelé à faire.

Vous n'ignorez pas, Monseigneur, la place importante qu'il occupe en Syrie. Son but principal est de conserver, tout en répandant une instruction saine et solide, la pureté de la foi catholique parmi notre jeunesse syrienne; d'opposer une digue infranchissable aux flots de plus en plus envahissants du protestantisme

américain, anglais et prussien; de jeter enfin la semence de la conversion dans le cœur tendre encore des jeunes schismatiques. Grâces à la bonté divine et au zèle que nous y déployons, nos fatigues ne sont pas tout à fait infructueuses. L'année dernière, deux jeunes élèves schismatiques ont abjuré les erreurs de Photius avec le consentement de leurs familles; trois autres élèves ont suivi, cette année-ci, leur exemple, ils ont abjuré le schisme, et ont reçu avec beaucoup de ferveur la communion pascale dans la chapelle du collège. C'est un commencement qui nous fait espérer les meilleurs résultats.

Je ne puis omettre de vous dire qu'en travaillant à faire connaître et aimer Dieu et l'Eglise, nous nous occupons activement et avec avantages à faire aimer la France, cette patrie de prédilection, qui nous couvre si généreusement de son égide protectrice. M. Delaporte, et avant lui tous les consuls généraux de France à Beyrouth se sont rendu compte de notre sincère dévouement envers ce noble pays.

Il est vrai que le Collège patriarcal n'est pas le seul à poursuivre cette double tâche catholique et française, mais notre condition de catholiques indigènes nous met en contact direct avec notre population et nous rend par là plus aptes à rendre les services, qu'attendent de nous Dieu, l'Eglise et la France.

Mais malheureusement nous ne disposons pas de grands moyens pour atteindre notre but. Notre collège est peu connu en France, et il n'a ici ni revenus, ni ressources. La pension de nos élèves est si modique qu'elle n'arrive pas même à couvrir les deux tiers de nos dépenses. Nous sommes donc très faibles vis-à-vis de nos adversaires, qui disposent, eux, de puissantes ressources. Sa Béatitude, Mgr Grégoire Joussef, notre vénérable Patriarche et fondateur de l'établissement n'est pas toujours en état de nous secourir, à cause des sacrifices continuels qu'il ne cesse de s'imposer.

Vous comprendrez sans peine, Monseigneur, combien cette situation doit entraver la marche régulière de notre collège; je puis ajouter qu'elle menace son avenir au détriment des intérêts catholiques et français dans nos contrées.

Dans un pareil état et devant une telle perspective, je n'ai pas hésité de m'adresser à vous, Monseigneur, et à la charité de vos

associés. Dans nos besoins comme dans nos malheurs, c'est vers la France que nous tournons nos yeux et nos espérances; oui, vers la France, cette noble nation, que nous aimons de toute l'effusion du cœur, et qui embrasse dans sa générosité souveraine tous les peuples et tous les pays.

Mon prédécesseur, Mgr Athanase Nasser, a souvent éprouvé les effets de votre charité; plus que lui, j'ose le dire, j'ai droit à votre bienveillance : quoique indigène, je suis avec toute ma famille naturalisé français; c'est en France et à la Propagande de Rome que j'ai fait mon éducation. C'est pour moi un double motif d'espérer que ma demande trouvera un accueil favorable auprès de vous, qui portez le plus vif intérêt à tout ce qui se rattache au développement de l'instruction et de la foi.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monseigneur, etc.

Elias Mansour,

Prêtre supérieur.

Nous recommandons la lettre suivante à l'attention de nos associés, non seulement parce qu'elle est d'un prélat qui s'est signalé par les éminents services qu'il a rendus aux écoles catholiques en Mésopotamie, mais encore parce qu'elle nous est arrivée avec une chaleureuse recommandation de la Sacrée-Congrégation de la Propagande.

E. D.

Damas, vers la fin de 1879.

Monseigneur,

Permettez à un nouvel évêque oriental de solliciter la charité du respectable Conseil dont vous êtes si dignement le directeur. Ce n'est pas pour ma personne que j'ose frapper à la porte de votre œuvre généreuse qui est ouverte à tous les peuples orientaux auxquels manque le bienfait de la bonne éducation chrétienne; c'est pour mon pauvre troupeau qui est resté sans évêque pendant trois ans et qui a grand besoin de bonnes écoles.

Ma situation, Monseigneur, est bien à plaindre. Car c'est de Mossoul, ville de la Mésopotamie où j'exerçais le ministère ecclé-

siastique comme missionnaire depuis plus de vingt-trois ans, qu'on m'a tiré avec trop d'empressement, je puis même dire avec une sorte de contrainte, pour me faire pasteur de cette église éloignée que je n'avais jamais vue ni connue. J'ai dû quitter à Mossoul des écoles florissantes, dont j'avais jeté les premiers fondements et pour l'établissement et le progrès desquelles je m'étais livré à de dures fatigues pendant plus de vingt ans. Au moment où les calculs humains présageaient que je devais me reposer et commencer à jouir des fruits de tant d'années de travail, la Providence divine a voulu que j'abandonnasse ce beau jardin pour venir dans une terre inculte où il faut tout commencer.

J'ai dans mon diocèse, Monsieur le Directeur, quatre villages dans lesquels il n'y a aucune école, même élémentaire, ni pour les garçons ni pour les filles. La ville cathédrale est encore dépourvue d'instituts d'éducation diocésains qui répondent aux exigences du temps et qui fassent obstacle aux erreurs des protestants et autres. Il y a à craindre que si nous restons dans cet état, le protestantisme et l'indifférence n'envahissent bientôt toute notre jeunesse, au moins dans les villages.

C'est pour cela qu'aussitôt que j'ai pris la charge de cette église, ma première pensée a été d'entreprendre l'établissement d'écoles qui remplissent les conditions indiquées ci-dessus. Or, pour venir à bout de cet important projet, c'est-à-dire pour former des écoles au moins élémentaires pour la seule jeunesse masculine des villages de ce diocèse syrien, il me faudrait au moins deux mille francs par an. Or, cette somme, je ne puis l'espérer que de la charité française. Car, pour comble de malheur, outre que ce siège syrien de Damas manque des ressources les plus indispensables, je l'ai trouvé chargé de plus de quatre mille francs de dettes. Je n'ai ni la prétention ni l'espoir que votre respectable Conseil m'aide à éteindre cette dette; ce que je vous demande très humblement, par cette première lettre de supplication, c'est que vous ayez la charité de faire participer mon pauvre peuple syrien aux bienfaits que vous distribuez à toutes les autres populations indigentes de l'Orient, afin que nous puissions, nous aussi, avoir ces précieuses écoles sans lesquelles tout bien religieux est ici impossible. Ah! que mon malheur serait extrême si, moi, qui pendant

tant d'années ai eu la joie de constater ailleurs les effets salutaires de vos largesses, je ne pouvais pas y faire participer les nouveaux et chers enfants dont Dieu m'a donné la charge.

Que ne m'est-il possible d'exposer mes besoins et de faire entendre ma prière aux pieux associés de votre œuvre, de la charité desquels j'entends dire des choses si touchantes! Je suis sûr qu'il se trouverait parmi eux quelques-uns de ces cœurs compatissants qui abondent dans votre généreuse France, et que Dieu leur donnerait l'inspiration de venir en aide à un pauvre évêque qui ne désire rien autre que de remplir convenablement sa nouvelle et lourde charge et à qui leurs aumônes feraient tant de bien et tant de joie.

Agréez, Monseigneur, etc.

† Clément-Joseph DAVID,
Archevêque syrien de Damas.

Ecole maronite de Cafar-Chima.

Beyrouth, 7 avril 1880.

Monseigneur,

L'école de Cafar-Chima, jadis si pauvre et si insuffisante aux besoins religieux et intellectuels de la jeunesse, est maintenant restaurée et agrandie, grâce au secours que lui prête la bienfaisante Œuvre des Écoles d'Orient, et à l'intérêt tout particulier que vous daignez montrer pour elle.

Le bon Dieu, prenant sans doute en pitié les jeunes âmes qui allaient en foule, dans les écoles protestantes, sucer presque à leur insu, le poison de l'erreur, a daigné bénir notre entreprise d'une manière surprenante et presque miraculeuse. Les ressources dont nous disposions étaient réduites à peu près à la somme de trois cents francs, votée pour elle par le Conseil de l'Œuvre des Écoles d'Orient, et à quelques honoraires de messe que j'ai pu trouver; les cinq cents piastres ou cent francs que nous envoyait Mgr Debs ayant été détournés pour des localités plus dépourvues de secours. Avec d'aussi modiques moyens, nous avons pu, aidés de la grâce de Dieu, et à notre grand étonnement, après de longues et pénibles recherches, il est vrai, installer notre école dans l'une des plus

belles maisons de l'endroit avec hangar et cour fermés, et en confier la direction à deux prêtres zélés et instruits. Le gouvernement lui-même a voulu y être pour sa part en nous cédant gratis le mobilier et les livres d'un ancien lycée qui avait été tenu par des prêtres.

Aussi, Monseigneur, nous vous prions de vouloir bien unir votre voix aux nôtres pour remercier la divine Providence de tant de bontés, et de nous permettre de vous faire part de la profonde joie qui inonde nos cœurs en voyant nos petits catholiques déserter en foule les écoles protestantes pour venir suivre les enseignements de leur Mère la Sainte Église. Nous ne saurions jamais assez vous remercier, ni la bienfaisante Œuvre qui s'honore de vous avoir à sa tête. Nous vous prions de vouloir bien continuer envers notre école la protection et les secours qui ont été si fructueux.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, etc.

Joseph Chéhab,
Professeur à l'Université Saint-Joseph.

COURRIER D'ORIENT

I

Etranges destinées que celles de l'Orient! On l'appelle l'immobile Orient, et il semble en effet qu'il le soit depuis huit ou neuf siècles, si on compare son état traditionel et stationnaire avec la civilisation remuante et progressive de l'Europe et de l'Amérique. Voyez pourtant que de mouvements se produisent sur cette vieille terre d'Orient, que de sympathies elle provoque, que de convoitises elle excite! Non seulement le zèle religieux y pousse en foule des défenseurs et des missionnaires, depuis nos soldats des croisades jusqu'à nos pèlerins de Terre sainte, jusqu'aux religieux et aux Sœurs de nos écoles; mais les ambitions politiques en font souvent un champ de bataille : l'Orient est bouleversé par la guerre quand il n'est pas dévasté par quelque fléau.

La guerre y était encore il y a deux ans; la famine y cesse à peine au moment où j'écris ces lignes.

Et ce qu'il y a de plus malheureux, pour ce beau et cher pays, c'est qu'il subit encore les suites calamiteuses de la guerre et de la famine.

La guerre, n'a-t-elle pas laissé dans l'administration Turque, de qui l'Orient dépend, une sorte de désarroi général, un grand

épuisement des finances et des embarras diplomatiques contre lesquels elle se débat péniblement? N'a-t-elle pas laissé surtout au sein des populations Ottomanes des habitudes de pillage et une sourde irritation contre les nations chrétiennes, puisque c'est une d'elle qui a troublé la paix?

Or il est difficile que nos pauvres frères d'Orient n'aient pas plus ou moins à souffrir de cet état de choses.

Aussi nous arrive-t-il de toute part des plaintes navrantes et qui ne sont que trop fondées.

Lisez par exemple ce qu'on nous mande de Constantinople :

Dans toute l'Asie-Mineure et en Mésopotamie les Arméniens surtout et en général les chrétiens ont beaucoup à souffrir des actes de violence et de spoliation que commettent contre eux, et à peu près impunément, des bandes de Circassiens et de réfugiés, restes épars des armées licenciées, qui sillonnent le pays et y vivent de pillage.

Les puissances européennes ont adressé à ce sujet une note à la Porte Ottomane, qui a cherché, comme il fallait s'y attendre, à contester et à atténuer les faits, promettant néanmoins de prendre quelques mesures pour en interrompre la continuation. Ce qui n'a pas empêché que les méfaits se sont renouvelés sinon avec la connivence au moins avec l'impunité officielle. En voici deux exemples.

M. Paul Emmanuélian, vicaire général de Mgr Hadjiam, archevêque Arménien catholique, apprenant à Constantinople la mort de ce prélat, se hâta de retourner à Césarée. Arrivé à Adana, il s'associa à une nombreuse caravane dont l'avant-garde fut violemment attaquée près de Kélinak par une bande de Circassiens et d'émigrés qui exercent le brigandage dans ces contrées. Après avoir dépouillé de tout cette fraction de la caravane, ces misérables sommèrent les chrétiens de renier leur foi et d'embrasser le mahométisme; ce à quoi personne ne consentit, grâce à Dieu. Ce fut alors que les brigands opérèrent violemment et horriblement la circoncision sur le plus âgé des chrétiens, menaçant les autres de la même brutalité et même de la mort, ce qu'ils eussent exécuté sans l'arrivée du gros de la caravane qui les mit en fuite.

M. Paul Emmanuélian qui fut vivement ému de cette scène horrible, raconte que d'Adana à Césarée, un voyage de plusieurs jours, il n'a rencontré, ni un garde, ni un agent quelconque de la sûreté qui pût préserver les voyageurs de pareilles atrocités. Hakki Bey lui-même lieutenant gouverneur d'Adana, ne se fait pas faute de proposer le mahométisme aux chrétiens qui ont besoin de recourir à son autorité. On s'en est plaint à qui de droit; non seulement on n'a rien obtenu jusque-là, mais le gouverneur a pu connaître les noms des hommes honorables, qui avaient eu le courage de se plaindre et les a menacés de les punir comme perturbateurs de l'ordre public.

Interminable serait la série des cruautés analogues et des brigandages dont chaque courrier d'Anatolie apporte la triste nouvelle à Constantinople.

Quant à la Mésopotamie, voici ce que nous écrit à la date d'avril dernier un digne curé arménien pour lequel nous professons la plus affectueuse estime :

« Notre situation empire de jour en jour. La famine qui est » une mauvaise conseillère ayant aigri les esprits et relâché tous » les liens du respect et de l'obéissance, il en est résulté que nos » populations, mal dirigées et mal contenues se soulèvent de » toute part. La violence et le pillage s'organisent sans résis- » tance; car nos gouvernants ne peuvent pas ou ne veulent pas » arrêter le désordre qui prend des proportions formidables à » cause de cette grande foule de soldats et de fuyards que la » guerre a semés partout et qui se croient tout permis et tout » possible.

» Le brigandage, loin d'être réprimé, règne pour ainsi dire en » maître : partout des vols, des spoliations, des attaques violentes » et même des massacres. Les routes sont loin d'être sûres, sillon- » nées qu'elles sont par des bandes de malfaiteurs. Les villes » mêmes, et en particulier Mardin, en sont plus ou moins infes- » tées; chacun tremble pour son foyer, pour son église, pour sa » vie. C'est surtout aux chrétiens et à leurs chefs spirituels qu'en » veulent ces bandes déchaînées et fanatiques. Et chose horrible » à supposer, on affirme que des membres même du gouverne- » ment se sont trouvés mêlés ou affiliés à ces troupes de » brigands.

» Le chef de ces bandes dévastatrices est, dit-on, un nommé » Hagio. Que de villages il a brûlés, que de maisons il a pillées, » que de sang chrétien il a versé parmi les Nestoriens et les » Jacobites !

» Qui peut dire ce que serait devenu notre malheureux pays, » sans la courageuse intervention du consul de France et des » autres consuls européens qui résident à Diarbékir.

» A présent même nos cathédrales et nos églises sont gardées » par des gens en armes. Les maisons mêmes des chrétiens à » qui leur fortune le permet sont gardées par des Kurdes ou des » Arabes à qui on donne pour cela de l'argent et des armes. Les » maisons des pauvres gens restent à la grâce de Dieu.

» Bien qu'en dehors de leur résidence un certain nombre de » mes paroissiens aient été dépouillés, battus et même blessés » sans secours, je dois reconnaître que notre bourg même de » Tell-Armen a été protégé et préservé par un escadron de soldats » qui ont dû y passer l'hiver à cause de sa position centrale. »

Telles ont été les suites de la guerre, et telles elles restent encore à quelques différences près.

Quant aux suites de la famine elles se feront sentir en Orient quelque temps encore, malgré le soulagement relatif que vient d'y apporter la nouvelle récolte. L'équilibre ne se rétablit jamais subitement ni dans les santés que les privations ont débilitées, ni dans l'économie domestique plus ou moins ruinée par des dépenses extraordinaires, ni enfin dans le prix des denrées et

du travail qui reste élevé bien des mois après la cessation du fléau.

Ecoutez ce qu'en écrit Mgr Cluzel dans une lettre du 14 mai dernier, que j'aurai probablement l'occasion de mettre tout entière sous les yeux de nos lecteurs.

« A la récolte prochaine qui s'annonce bien, dit ce vénéré pré-
» lat, nos souffrances diminueront un peu; mais que nous serons
» loin encore de la fin de nos misères. Pour si abondante que
» soit cette récolte, les denrées se maintiendront certainement à
» un prix cinq ou six fois plus élevé que le prix ordinaire. C'est
» inévitable, surtout avec l'imprévoyance et les habitudes d'un
» pays où l'arbitraire règne en maître. Aussi nous estimerons-nous
» heureux si nous pouvons avoir au prix de 50 ou 60 francs le sac
» de blé, que nous n'avons payé que 10 et même 9 francs
» en 1878. »

Il faut tenir compte aussi du nombre considérable de bras que la mort et l'émigration ont enlevés à la culture. Combien, en effet, sont restés ensevelis sous les neiges des montagnes ou gisants dans les plaines de la Mésopotamie ! Combien ont gagné, pour y chercher leur subsistance, des pays plus favorisés d'où ils ne sont pas revenus !

C'était, nous dit un de nos correspondants, un spectacle navrant et qui arrachait des larmes, que de voir ces troupes de malheureux affamés, hâves, chancelants, criant la faim, traînant après eux leurs enfants et leurs femmes, et s'en allant à la recherche d'un pays où ils pourraient trouver du pain.

Qu'on n'oublie pas non plus que la famine et la contagion qui presque toujours l'accompagne ont dépeuplé les champs d'une énorme quantité de bétail dont la perte se fera longtemps sentir. Le curé de Tell-Armen cite comme spécimen un des grands propriétaires de sa paroisse qui sur quatre cents moutons n'en a conservé que trois; et il ajoute que les chevaux, les bœufs, les buffles, etc., etc., sont partout d'une rareté extrême.

Puisque nous venons de parler du curé de Tell-Armen, qu'on me permette de rappeler un passage de sa lettre plein d'une foi vive et candide :

« Lorsque j'étais encore, dit-il, au collège de Gazir, un des bons
» Pères m'avait enseigné la récitation d'un petit chapelet des
» SS. Cœurs de Jésus et de Marie qui allait à ma dévotion. Je n'ai
» pas manqué de l'apprendre moi-même plus tard aux jeunes
» garçons et aux jeunes filles de ma paroisse, qui le récitent jus-
» qu'à trois fois par jour. J'ai la confiance que cette pratique
» pieuse nous a mérité la protection visible dont Dieu nous a favo-
» risés dans ces jours de grandes calamités. »

Le bon curé ajoute : « De ces trois récitations de chapelet, la
» première est pour le triomphe général de la sainte Eglise notre
» mère, la deuxième pour le bonheur de la France notre bienfai-
» trice, la troisième pour le progrès de votre œuvre charitable. »

II

Vous devinez à ce langage, chers associés, la vive reconnaissance que vos aumônes inspirent à l'Orient, et le bien qui s'y fait, grâce à elles, quelles que soient les calamités qui traversent ce pays de nos origines chrétiennes.

Oui, certes, le bien se fait en Orient, un bien qui se maintient malgré des rivalités puissantes, un bien qui s'accroît et s'étend peu à peu, malgré l'insuffisance de nos recettes charitables. Ah! si au lieu des deux ou trois cent mille francs que nous recueillons si péniblement pour nos écoles, nous en avions le triple ou seulement le double! Comme nos conquêtes catholiques s'aggrandiraient, comme nous aurions vite neutralisé les efforts de l'hérésie et du schisme, tous ces établissements fastueux de l'Angleterre, de l'Amérique, de la Russie et de la Prusse, élevés à grand renfort d'argent, et qui nous font une concurrence si opiniâtre et, pourquoi ne le dirions-nous pas, si dangereuse dans un pays où la richesse est la plus séduisante des tentations.

Si nos rivaux ont pour eux la fortune, n'avons-nous pas, nous Catholiques, la sympathie traditionnelle des populations, la force divine de la vérité, la similitude des croyances, et enfin l'attrait d'un culte bien mieux approprié à la nature orientale, parce qu'il gagne les cœurs en même temps qu'il charme les yeux.

Que le bien se fasse en Orient par nos écoles, non seulement nos Bulletins en rendent témoignage, mais tous les voyageurs l'attestent avec une frappante unanimité. Vous n'avez pas lu sans intérêt, j'en suis sûr, la remarquable lettre de Mlle Frolliet dans notre numéro de juillet dernier; eh bien! je compte vous faire lire encore, dans une de nos prochaines livraisons, de nombreux extraits d'une lettre plus détaillée encore et plus étendue d'un de nos plus fidèles associés de Paris qui revient de l'Orient et des Lieux saints où il a fait avec sa famille un pèlerinage de six mois. Il y a visité la plus grande partie de nos écoles, et vous verrez avec quelle chaleureuse sympathie il exprime l'impression favorable qu'il a rapportée de cette visite.

Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que nous avons lu dans un journal, qui était loin de songer à la gloire de nos écoles, un assez long article où il exalte les progrès qui se font chaque jour dans la civilisation de l'Orient.

« A Jérusalem, dit-il, le nombre des habitations a presque triplé
» depuis vingt-cinq ans; les maisons détériorées ou ruinées ont
» été restaurées ou rebâties, et hors de la vieille ville des fau-
» bourgs entièrement neufs ont été construits.

» Bethléem a l'aspect d'une ville neuve. A Jaffa des faubourgs
» ont été bâtis; le mur de la ville a été démoli, le fossé comblé,
» et on voit s'élever des maisons neuves, des magasins, de beaux
» édifices. Ramleh, Nazareth, Tibériade, Caïffa, Gifné, Ramallah,

» Baitjala, Baitsahour, Kolonieh, Artos, se sont également agran-
» dies et pour ainsi dire transformées.

» Presque toutes les maisons ont aujourd'hui des fenêtres vitrées,
» ce qui était rare, il y a vingt ans. On remarque aussi un grand
» progrès dans l'éclairage des villes, dans les dispositions prises
» pour leur assainissement, dans le mode de pavage. Sur beau-
» coup d'édifices, on a placé des horloges pour indiquer l'heure
» aux passants, et les portes des villes ne sont plus fermées le
» soir.

» Il est permis maintenant de sonner les cloches dans les églises
» chrétiennes. Plusieurs de ces dernières ont été restaurées, et on
» en a bâti de nouvelles, ainsi qu'un grand nombre d'écoles et de
» synagogues.

» Comme signe de progrès dans l'agriculture, on peut constater
» qu'à Jaffa les jardins ont quadruplé d'étendue depuis un quart de
» siècle. Les plantations et les pâturages se sont également beau-
» coup développés. »

Ce n'est là, nous le savons bien, chers lecteurs, que le côté matériel du progrès; c'est ce qui se voit tout d'abord, c'est le corps de la civilisation. Mais tout se tient; le fait suppose l'idée, et il n'y a pas de corps sans âme; si le corps s'embellit, c'est que l'âme se développe. *Mens sana in corpore sano*, ainsi que disaient les anciens.

Ce progrès matériel de l'Orient est donc pour nous l'indice d'un progrès moral, et, dans ce progrès moral, pourquoi ne verrions-nous pas l'influence de nos chères écoles? La date qu'on lui assigne ne coïncide-t-elle pas avec l'origine de notre œuvre? On parle de vingt-cinq ans, d'un quart de siècle; n'est-ce pas précisément l'âge de notre Œuvre d'Orient?

Que cela nous donne espérance; continuons nos aumônes, et l'avenir ne manquera pas de réaliser ce que le présent promet avec tant d'évidence. Voyez, en effet, ce qui se passe et ce qui doit encourager nos efforts.

Sur tous les points de l'Orient, il se manifeste un besoin général d'instruction; nos écoles se multiplient, on les désire, on les demande de toutes parts. Le clergé indigène ne les encourage pas seulement, il y prend courageusement sa part. Les évêques fondent des séminaires et des collèges; les curés font eux-mêmes l'école de leur paroisse.

Et voyez le zèle avec lequel nos missionnaires et nos religieuses prêtent partout leur concours au clergé oriental, dans cet apostolat des écoles!

N'indiquons pour cette fois que deux points spéciaux de l'Orient, Jérusalem et Beyrouth.

A Jérusalem, le vénéré patriarche latin a pour aider et féconder son ministère pastoral toute une phalange d'écoles plus ou moins importantes que dirigent ici et là les Franciscains, les prêtres et les religieuses de Sion, le chanoine Belloni, les Frères des écoles chrétiennes, les religieuses de Nazareth, les Sœurs de Saint-Joseph

de l'Apparition et d'autres peut-être que j'omets sans le vouloir. Je tiens à mentionner toutefois le plus humble de tous ces établissements, le touchant asile de Mlle Colomb; une pieuse fille de notre France qui étant venue en pèlerinage aux lieux saints, a ramassé dans les rues de Jérusalem de pauvres petits enfants qui s'y gâtaient, les a réunis dans un local quelconque, où elle les instruit elle-même comme elle peut, sans ressources assurées et à la garde de Dieu.

Grâce à ces pieuses coopérations, Mgr Bracco peut constater avec bonheur que dans le seul ressort de sa juridiction, et depuis le commencement de son pontificat, il y a déjà un accroissement de 3,000 catholiques !

A Beyrouth et sur le Liban qui domine la ville, c'est toute une richesse de bonnes et nombreuses écoles.

Le collège maronite de Mgr Debs, le collège patriarcal des Grecs unis, la splendide université de Saint-Joseph, le beau pensionnat des Dames de Nazareth... Voilà pour l'instruction supérieure.

Notre maison de Saint-Charles avec ses 300 orphelines, la création et la gloire de notre Œuvre qui va s'augmenter d'un orphelinat de garçons, si, comme nous l'espérons, la charité lui vient en aide; la maison de la Miséricorde, que dirige, depuis tant d'années, la bonne et vénérée Sœur Gélas, avec les nombreuses succursales qui s'y rattachent, soit dans les faubourgs, soit sur la montagne; les écoles des Sœurs Saint-Joseph, celles des Maronites de Mgr Debs et du curé d'Aramoun, celles de Zahleh que maintient et accroît avec tant de zèle le chanoine Géraïgiry, celles des Pères Capucins du Liban, et d'autres encore dont le souvenir m'échappe : voilà pour l'instruction et le salut des masses.

Est-ce que cette simple nomenclature n'est pas un puissant encouragement, chers associés? Est-ce que ce n'est pas une exhortation éloquente à la charité? Que Dieu la rende efficace! Par les jours difficiles que nous traversons, notre Œuvre en a grand besoin.

Le Directeur général,
E. DAUPHIN,
Prélat de la Maison de S. S.

ERRATUM TRÈS IMPORTANT.

Dans le dernier compte rendu des recettes de 1879, le diocèse de Besançon ne figure que pour une somme de 753 fr. 25, tandis qu'il a versé en réalité 2153 fr. 25. La cause de cette erreur c'est qu'un versement de 1400 fr., qui faisait partie des recettes de 1879, a été par distraction attribué aux recettes de 1880 parce qu'il n'a été reçu que le 11 janvier de cette même année.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières, suffrages et saints sacrifices de nos associés :

✝

Bachasson (M. de), associé de Saint-Malo.
Boishamon (M. de), recteur de Saint-Ideuc.
Bonnardière (Mme la baronne de la), associée de Paris.
Corcellet (M.), associé de la Tronche.
Décamp-Bigol (Mme), bienfaitrice de l'Œuvre à Landouzy-la-Ville.
Durand (Mlle), associée de Grenoble.
Fagot (Mme veuve), née Dervilly, associée de Grenoble.
Ganzinotty (M.), père, associé du diocèse de Strasbourg.
Geoffrenet (Mlle), associée du Comité de Soissons, qui a fait un legs à notre Œuvre.
Leblond (M.), associé de Grenoble.
Montille (M. François de), décédé à quatorze ans, bienfaiteur de notre Œuvre, à Irigny.
Noday (Mlle Caroline du), associée de Rennes.
Normand (Mlle Marie-Joséphine), associée du Comité de Nantes.
Sainte-Vallière (Mme Alban de), née de Rey, bienfaitrice de notre Œuvre à Marseille.

RECETTES DE 1879

DU COMITÉ DE BRUXELLES

Bruges	fr.	233	»
Bruxelles		99	»
Courtray		24	»
Diest		30	»
Gand		410	50
Hasselt		62	»
Mons		55	»
Nivelles		65	»
Poperinghe	fr.	20	»
Saint-Trond		20	»
Tournai		206	»
Turnhout		100	»
Verviers		16	»
Ensemble	fr.	1.340	50

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE Mme Ve EUG. BELIN.

1883

ALMANACH

DES

AMES DU PURGATOIRE

OU

ANNUAIRE

DE

L'ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE ET DE LA CONVERSION DES INFIDELES,

RENFERMANT

UN TABLEAU D'INDULGENCES PLENIERES ET UN CALENDRIER FRANCISCAIN

GEMENTIBUS ACCELERA.

Oh ! si vous saviez à quels tourments ineffables je suis condamnée, combien vous auriez pitié de moi ! Je vous conjure par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, de redoubler votre intercession en ma faveur, afin que je sois délivrée.

(Une âme souffrante à Ste. Catherine l'admirable.)

SOMMAIRE

ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE. — AVANTAGES. — REMARQUES. — NOTES EXPLICATIVES. — PRIX DES INDULGENCES. — MANIÈRE D'EN GAGNER PLUSIEURS À CHAQUE COMMUNION. — LA CUSTODIE FRANCISCAINE DE TERRE SAINTE. — LES NOCES D'AGNÈS. — LE TIERS-ORDRE DE ST. FRANÇOIS. — LETTRES ET PETITS TRAITS CONCERNANT L'ŒUVRE. — DE QUELQUES MIRACLES ET CHOSES MERVEILLEUSES DANS LA FAMILLE FRANCISCAINE.

Publié au profit des Ames du Purgatoire, et à vendre chez les principaux libraires, à Montréal, (Canada.)

PRIX, 5 CENTS.

Dépôt chez L. A. St. Louis, 127, Rue Notre-Dame.

ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE

ET

DE LA CONVERSION DES INFIDELES

Sous le patronage de la Sainte Vierge et de son Glorieux Epoux Saint-Joseph.

(Etablie à Montréal, Canada)

PATRON : Sa Grandeur l'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,

BUREAU DES DIRECTEURS :

Président : l'Abbé F. X. Trépanier, 401, Rue St. Denis.
Trésorier : Louis Ricard, 166, Rue St. Denis,
Dr. E. H. Trudel, 73, Rue Dubord,
Adolphe Masson, 326, Rue St. Paul,
F. X. Montmarquet, 260, Rue des Allemands.

L'Œuvre des Ames du Purgatoire se compose d'une Association du Chemin de la Croix et d'une Association de Messes.

L'Association du Chemin de la Croix a pour but de procurer le soulagement et la délivrance des âmes du purgotoire par les grandes indulgences attachées à la contemplation des souffrances de Notre-Seigneur et des douleurs de sa Sainte Mère dans le pieux exercice du chemin de la croix ; et à cette fin, les associés s'engagent à faire le chemin de la croix une fois par semaine pour les pauvres âmes souffrantes, et plus spécialement pour celles qu'il plaira davantage à Dieu de soulager. A la fin du chemin de la croix, l'on ajoute l'invocation : "Saintes âmes du purgatoire, reposez en paix et priez pour nous." Les associés choisissent, autant que possible, un jour de la semaine pour leur chemin de la croix, et ils font inscrire leur nom et le jour désigné dans les régistres de la société. Mais si, ponr quelque raison, ils n'avaient pu le faire le jour choisi, ils pourront le faire un autre jour.

L'Association de Messes a pour but le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire par la vertu admirable du saint sacrifice de la messe, et elle consiste à payer chaque mois au trésorier la rétribution d'une messe (25 cts. par mois ou $3 par an) qui est dite selon l'intention de chaque associé, ayant de plus en vue celles qui sont les plus agréables à Dieu.

Les Messes sont envoyées aux missionnaires de l'Ordre de St. François, qui en reçoivent la rétribution comme aumône, et cette aumône sert à leur subsistance, pendant qu'ils travaillent à la conversion des infidèles.

Il n'y a aucun péché, pas même véniel, si l'on ne peut remplir régulièrement ses engagements, mais c'est autant de grâces dont on se prive. On peut faire partie de l'une ou de l'autre association, ou de toutes les deux. On est libre de payer les messes de suite pour six mois ou pour toute l'année.

Nota.—On admet comme associé toute personne qui, ne pouvant payer trois piastres par an, en paierait au moins une, ainsi que celles qui, étant incapables de faire un Chemin de la Croix par semaine, en feraient cependant un par mois. On peut aussi s'associer pour la vie, en versant une somme de $25 une fois payée ; comme on peut associer les défunts, soit pour un an, en versant la souscription annuelle qui est renouvelable à volonté, soit à perpétuité, en payant la somme de $25.

Avantages.—Les associés ont part dans toutes les messes et chemins de la Croix de l'Œuvre, ainsi qu'aux nombreuses indulgences qui y sont attachées. Ils ont aussi le mérite de faire trois bonnes œuvres à la fois ; car tout en soulageant les morts et contribuant efficacement à la conversion des infidèles, ils font une véritable aumône à l'Ordre mendiant de St. François, participant par

là même à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres séraphiques.

Après leur mort, ils ont le bénéfice d'une Messe et d'un Chemin de la Croix *chaque année*, de la part des autres associés, par le fait que chaque associé applique de droit une de ses messes et un de ses chemins de la Croix, par an, au soulagement des associés défunts. On comprend de suite l'immense résultat de ce secours mutuel.

Ils jouissent encore, par nctre affiliation à l'archiconfrérie de Rome pour les morts, de grands avantages spirituels, avantages qui ont été considérablement augmentés en vertu d'un bref du Saint Siége, accordant à toutes nos messes les faveurs inappréciables de l'autel privilégié. Ainsi, tout en soulageant les morts et contribuant à propager notre Sainte Foi, ils acquièrent de grands mérites et obtiennent des grâces abondantes de salut.

Toute personne qui meurt associée à l'œuvre a droit à tous ses fruits à perpétuité.

NOUS bénissons la présente "Union de Prières," et NOUS accordons 40 jours d'indulgences aux personnes qui feront pieusement cette aspiration : *Saintes Ames du Purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.*

† IG., EV. DE MONTRÈAL.

REMARQUES

(qu'il faut lire pour avoir la clef des indulgences mentionnées dans l'almanach.)

A.—Les indulgences mentionnéés dans notre tableau sont des indulgences plénières applicables aux âmes du purgatoire.

B.—La confession et la communion sont nécessaires pour toutes ces indulgences, à l'exception de la cession du lundi, du Chemin de la Croix et de la récitation des six *Pater*, *Ave* et *Gloria* du Scapulaire bleu.

C.—L'indication de la confrérie ou prière dans la colonne des indulgences veut dire que ceux qui appartiennent à telle confrérie ou ont fait telle prière, ont droit à telles indulgences du jour.

D.—Les lettres v et p (visite et prière), ajoutées à la confrérie ou prière qui porte l'indulgence, veulent dire qu'à la confession et à la communion, il faut ajouter une visite à l'église, et prier pour le Pape.

E.—Quand la lettre p est seule, il faut seulement prier pour le Pape ; ce qui peut se faire ailleurs qu'à l'église.

F.—Quand les lettres v et p ou p seule sont omises, alors la confession et la communion sont seules nécessaires sans prières additionnelles.

G.—On entend aussi par l'église toutës chappelles ou oratolres publics où les fidèles ont libre accès.

H.—Pour qu'il y ait visite, il faut réellement entrer et sortir de l'église ; ce qui est surtout essentiel quand on veut gagner, le même jour, plusieurs indulgences qui requièrent la visite. Seulement le vestibule n'étant pas l'église, on peut se contenter de sortir jusque-là, et entrer de nouveau dans l'Eglise pour constituer une nouvelle visite. La visite peut toujours se faire depuis le lever au coucher du soleil le jour où l'indulgence est appliquée.

J.—Il y a visite, si l'on fait la communion dans une église ou oratoire où le public est librement admis, et il n'est pas nécessaire de renouveler cette visite, si l'on y prie pour le Souverain Pontife.

K.—La confession d'une fois par semaine est suffisante pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle ; la communion, cependant, est requise chaque fois.

L.—La même communion peut servir pour gagner toutes les indulgences qui se rencoutrent le même jour, si l'on remplit les autres conditions.

M —Les prières que l'on récite pour le Pape sont généralement cinq *Pater* et *Ave*. On peut cependant réciter toute autre prière équivalente, aucune n'étant prescrite spécialement ; il faut seulement penser alors qu'on prie selon les intentions du Souverain Pontife, sans qu'il soit nécessaire de se rappeler toutes les fins particulières.

N.—C'est une erreur de croire qu'une seule visite et une seule prière pour le Pape suffisent pour gagner toutes les indulgences qui peuvent se rencontrer le même jour ; il faut une visite distincte avec prière pour chaque indulgence qui demande la visite.

O.—Toutes les personnes qui ont fait la cession appliquent de droit toutes leurs indulgences aux âmes du purgatoire.

P.—On doit se rappeler que pour gagner une indulgence plénière, il faut être en état de grâce, ne conservont aucune affection au péché, *même véniel*, et avec l'intentiou de la gagner, en remplir exactement les conditions. (Il est bon d'offrir à Dieu chaque matin toutes les indulgences que l'on peut gagner dans la journée.)

R.—Il est louable aussi d'essayer de gagner à chaque communion autant d'indulgences plénières que l'on peut. L'on n'est jamais sûr d'en avoir gagné une seule dans sa plénitude ; toutefois on peut dire avec certitude que chacune d'elles gagnée même incomplètement, nous attire de grandes faveurs du Ciel. D'ailleurs on peut toujours les offrir conditionnellement en tout ou en partie pour le soulagement des pauvres âmes du purgatoire.

S.—Les lettres T. O. veulent dire Tiers-Ordre de (St. François), et toutes les indulgences qui viennent après ces deux lettres sont particulières au Tiers-Ordre.

T.—Les noms des saints portés sur la colonne des indulgences après les lettres T. O. appartiennent au calendrier franciscain.

Lettre, Paris, 30 janvier 1882.—J'ai reçu votre lettre avec son contenu, c'est-à-dire $82,50 pour 330 messes pro defunctis. Elles sont déjà sur la route de la Chine. Pour fournir seulement à nos missionnaires de Chine, il me faut 54 mille intentions de messes. Pour contenter toutes mes missions, il m'en faudrait environ 150 mille. Jugez de ma position, et combien je suis loin du nombre. Aussi je ne saurais assez remercier votre Œuvre qui m'aide si efficacement à secourir mes missions......Vous ne sauriez comprendre la triste position du missionnaire, surtout lorsqu'il n'a pas d'intentions de messes, et par là le bien que vous leur faites. Je voudrais pouvoir causer quelques instants avec vous, et vous montrer les lettres que je reçois, et vous vous réjouiriez de voir les résultats qui viennent de Dieu, tout en se servant d'instruments terrestres.. Soyez certain que, par l'Œuvre des âmes du Purgatoire, non-seulement une, mais plusieurs centaines d'âmes sont allées jouir de la béatitude céleste. J'en ai la ferme conviction, car pour les soulager, vous avez pris le meilleur moyen d'y arriver, celui du saint Sacrifice de la messe. Vous verrez au jour du repos quelle belle armée vos associés auront pour les accompagner et conduire au doux Sauveur ; c'est ce qui doit nous donner du courage, et c'est ce qui me soutient et me fortifie dans mon exil, loin de ma chère demeure, et plus que tout autre je suis persécuté, parce que je n'ai jamais voulu ôter mon cher habit......Je termine, en vous donnant de loin, cher ami, la bénédiction séraphique. F. MARIE de Brest.

INDULGENCES PLÉNIÈRES QUE L'ON PEUT GAGNER

CHAQUE FOIS.—Le Chemin de la Croix, (26)
Repas de charité p. (27) Six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, (28)
UNE FOIS PAR JOUR.—O ! Bon et très doux Jésus, p. (29) Cession v. & p, (30)
UNE FOIS PAR SEMAINE.—Scap. Mont-Carmel, v. ég. par & p. (31)
Scap. Rouge, méd. et p. (33) Cession v. & p. (34)
Cong. de la Ste. Vierge, v. & p (35) Communion réparat, v. & p. (73)
UNE FOIS PAR MOIS.—Saint, Saint, Saint, v. & p. (36) Scap. bleu, p. (32)
3 *Gloria Patri*, (37) Trois offrandes à la Ste Trinité, p. (38)
Louange au St. Nom de Dieu. v. & p. (39)
Veni Creator...... *Veni Sancte Spiritus* ...... p. (40)
Anima Christi, etc. v. & p. (41). Loué et remercié, p. (42)
Mon Aimable Jésus, p. (43) *L'Angelus* p. (44)
Salve Regina, etc, et *Sub tuum*, p (45)
Doux cœur de Marie, v. & p. (46) Souvenez-vous, v & p. (47)
Ange de Dieu, etc, v. & p. (48) 3 *Pater* et *Ave*, p (49)
Donnez-nous la paix, etc., v. & p. (50)
Méditation ou oraison mentale, p. (51)
Acte de foi, d'Espérance et de Charité, p. (52)
Oh ! très-miséricordieux Jésus, etc, v. & p. (53).
Prop. de la Foi, v. ég ; par ; & p. (54)
Conf. du St. Sacrement, v. & p. (55) Conf. du S.-Cœur, p (56)
Scap. Bleu v & p (57) Chapelet, v. & p. (58)
Conf. du Rosaire v & p. (59) Archiconfrérie, v. & p. (60)
Union de prière, p. (61) Apostolat, p. (62)
UNE FOIS PAR AN —Triduo en l'honneur de la T.-Ste Trinité, v. & p. (63)
Conformité à la volonté de Dieu, p. (64)
Notre-Dame de Compassion, (65) Prop. de la Foi, v. ég. par & p. (66)
Scap. Bleu. p. (67) Chapelet, (68) Archiconfrérie, (69)
Culte perpétuel de St. Joseph, v. & p (70)
Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72)
A L'HEURE DE LA MORT.—Pour ceux qui auront souvent récité le "*Salve Regina* et *Sub tuum*." (8)
Pour ceux qui auront souvent récité la prière "Ange de Dieu" (48)
Pour ceux qui auront souvent récité les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, (52)
Pour ceux qui auront souvent fait l'acte de conformité à la volonté de Dieu. (64)
Pour les associés du St. Sacrement, (50)
Pour les associés du Sacré-Cœur, invoquant alors le St N. de Jésas (12)
Pour les associés du Roraire. (9)
Pour ceux qui appartiennent à la Congrégation de la Ste Vierge. (22)
Pour les associés de l'Archiconfrérie, en invoquant le N. de Jésus, (1).
Pour les associés de la Bonne Mort. (7)
Pour les associés du culte perpétuel de St. Joseph. (15)
Pour ceux qui portent le Scap. Rouge, (33)
Pour ceux qui portent le Scap. Mont-Carmel. (13)
Pour ceux qui portent le Scap. Bleu, (14)
Pour ceux qui portent des objets bénits, (16)
Pour ceux qui portent le cordon de St Joseph, (2)
Pour les associés des Ames du Purgatoire, (72)
Pour les associés de la Communion réparatrice, (73)

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES TRÉSORS DE GRACES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX SAINTES AMES DU PURGATOIRE :

Montréal, 12 Janvier 1875. † IG. EV. DE MONTREAL.

1883

JANVIER

Consacré à

L'ENFANT JÉSUS.

SOLEIL { Lev. le 1er à 7h. 47m. Le 15 à 7h. 42m.
Cou. le 1er à 4h. 21m. Le 15 à 4h. 37m.

LUNE { D. Q. le 1er à 0h. 50m. a.m.
N. L. le 8 à 2h. 52m. p.m. P. Q. le 15 à 0h. 3m. m.
P. L. le 22 à 9h. 14m. a.m. D. Q. le 30 à 3h. 36m. m.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNIÈRES. *Voir indulgences de la semaine et du mois.*
1	Lun	CIRCONCISION.	1—Archiconfrèrie. (1) Cordon de Joseph. v. & p. (2) (T. O. ind. pl. v. & p. Abs. générale.)
2	Mar	Octave de S. Etienne.	
3	Mer	Octave de S. Jean.	
4	Jeu	Octave des SS. Innocents.	
5	Ven	Vigile de l'Epiphanie.	5—1er vendredi du mois. p. (3)
6	Sam	EPIPHANIE.	6—Assistance a prône. (3) Objets bénits. p. (6) Confrérie de la Bonne mort. v. & p. (7) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T. O. Ind. pl. v. & p. Abs. générale.)
7	DIM	1er de l'Epiphanie.	7—1er Dim. de St. Joseph. (4)
8	Lun	Octave.	
9	Mar	Octave.	
10	Mer	Octave.	
11	Jeu	Octave.	
12	Ven	Octave.	
13	Sam	Octave de l'Epiphanie.	
14	DIM	2e de l'Epiphanie, *S. Nom de Jésus.*	14—2e Dim. de St. Josebh. (4) T. O. St. Nom de Jésus. v. & p. B. Rernard de Corléon. Conf. v. & p.)
15	Lun	S. Paul, *premier Ermite.*	
16	Mar	S. Marcel, *Pape, martyr.*	16—(T. O. St. Bérard et ses Compagnons, Proto-Martyrs. v. & p.)
17	Mer	S. Antoine, *Père des Solitaires.*	
18	Jeu	Chaire de S. Pierre à Rome.	
19	Ven	S. Canut, *Roi de Danemark,* martyr.	
20	Sam	SS. Fabien, *pape,* et Sébastien, *Capitaine des gardes prétoriennes, martyrs.*	
21	DIM	Septuagésime.	21—3e Dim. de St. Joseph. (4)
22	Lun	SS. Vincent, *diacre,* et Anastase, *moine, martyrs.*	
23	Mar	Prière de N. Seigneur.	
24	Mer	S. Timothée, *Evêque d'Ephèse, martyr*	
25	Jeu	Conversion de S. Paul.	25—Archiconfrérie. (1)
26	Ven	S. Polycarpe, *Evêque de Smyrne, martyr.*	
27	Sam	S. Jean-Chrysostôme, *Evêque de Constantinople et Docteur de l'Eglise.*	
28	DIM	Sexagésime.	28—4e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. † B. Mathieu d'Agrigente, Ev. Conf. v. & p. (10.)
29	Lun	S. François de Sales, *Ev. de Genève et Docteur de l'Eglise.*	
30	Mar	De la Passion de N. S.	30—(T. O. Ste. Hyacinthe Mariscotti, v. & p.)
31	Mer	S. Pierre Nolasque, *Fondateur de l'Ordre de la Merci.*	31—(T. O. Bte. Louise Albertoni, Ve. v. & p.)

Le très Rév. Père Victor Bernardin de Rouen, commissaire général de Terre-Sainte, nous disait, dans une lettre du 7 juin 1882 : "......Je vous offre de grand cœur un exemplaire d'un opuscule que je viens de publier sur une œuvre que vous aimez, celle des Franciscains en Terre-Sainte. En vous l'adressant, je vous renouvelle l'expression de ma gratitude, et vous prie d'agréer mes hommages bien respectueux." Cet opuscule a pour titre : *La Custodie Franciscaine en Terre-Sainte*, et nos associés, qui ont une si grande vénération pour cette terre bénie, où ils ont contribué, par les milliers de messes qu'ils y ont envoyées, à propager notre sainte foi et à maintenir les missionnaires qui y travaillent au salut des âmes, nos associés, disons-nous, seront heureux, entre tous, d'en connaître quelques détails. Nous satisferons donc leur pieuse curiosité en donnant ici quelques extraits de ce pieux travail, écrit dans un style relevé et avec une âme très sympathique à la noble cause qu'elle expose et qu'elle est souvent obligée de défendre.

La Custodie Franciscaine de Terre-Sainte.

Possédé, si je puis m'exprimer de la sorte, de la sainte passion du martyre, François d'Assise s'embarque un jour au port d'Ancône avec douze compagnons. Il traverse la Méditerranée, aborde en premier lieu dans l'Ile de Chypre et de là passe à Saint-Jean d'Acre.

A peine débarqué cet homme apostolique se met à prêcher avec toute l'ardeur de son âme la fausseté du Coran et la vérité de l'Evangile. Lancées avec force au milieu d'une population fanatique, de telles paroles ne devaient-elles pas, humainement parlant, attiser des colères et attirer sur le prédicateur un terrible châtiment ? Mais non : une auréole de sainteté enveloppe et protège le missionnaire, qui passe au milieu de la foule sans être

---

NOTES EXPLICATIVES

(des prières et confréries mentionnées dans la colonne des indulgences.)

(1) Archiconfrérie du St. et Imm. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. " C'est une œuvre merveilleuse, remplie de prodiges de grâce et de conversion," et qui plaît infiniment à la Mère de Miséricorde. Il faut dire un *Ave Maria* par jour, avec l'invocation : *Refugium peccatorum ora pro nobis* ; ce qui n'est pas nécessaire toutefois pour avoir droit aux Indulgences.

(2) " Ce cordon est le symbole de la pureté, et la pureté est la vertu que " N. S. aime d'un amour de prédilection. " On le porte sous le vêtement comme une ceinture. Réciter chaque jour sept *Gloria Patri* en l'honneur de St. Joseph

(3) N. S. a fait espérer à la Vén. Marguerite Marie la grâce de la pénitence finale pour ceux qui feraient à cette intention et pour honorer son divin cœur, une neuvaine de communions à chaque premier vendredi du mois pendant neuf mois de suite. Il y a indulgence pleinière pour les associés du S. Cœur. Voir le No. 12.

(4) C'est la salutaire dévotion des 7 Dimanches consacrés à ce glorieux Patriarche. Elle a pour but d'honorer les 7 douleurs et les 7 allégresses de St. Joseph pendant sept Dimanches consécutifs, en récitant chaque fois la prière. " O très chaste Epoux de Marie," etc., etc. Ceux qui ne savent pas lire, ou qui n'ont point cette prière, peuvent gagner les indulgences en récitant sept *Pater*, *Ave* et *Gloria*.

(5) Il suffit d'assister au prône du jour.

(6) Il suffit de les porter sur soi ou de les garder en lieux convenables, en

1883

FEVRIER

Consacré à la

STE. FAMILLE.

SOLEIL { Lev. le 1er à 7h, 27m. Le 15 à 7h. 8m.
Cou. le 1er à 5h. 1m. Le 15 à 5h. 20m;

LUNE { N. L. le 7 à 3h. 36m. m. P. Q. le 13 à 12h. 47m. midi
P. L. le 21 à 9h. 58m. sr.

Dates.		FETES RELIGIEUSES,
1	Jeu	S. Ignace, *Patriache d'Antioche, martyr.*
2	Ven	Présentation de N.-S. au temple et *Purification de la Ste. Vierge.* (26 juin).
3	Sam	Epousailles de la Be. Vierge Marie.
4	DIM	Quinquagésime (Solennité de la Purification.)
5	Lun	Ste. Agathe, *vierge, martyre.*
6	Mar	S. Tite, *Evêque, disciple de S. Paul.*
7	Mer	*Les Cendres.*
8	Jeu	S. Jean de Matha, *fondateur de l'Ordre de la Très-Ste. Trinité.*
9	Ven	La Ste. Couronne d'Epines.
10	Sam	Ste. Scholastique, *vierge.*
11	DIM	1er du Carême.
12	Lun	S. Ildefonse, *Archevêque de Tolède.*
13	Mar	SS. Martyrs Japonais.
14	Mer	Jeûne des 4 Temps, S. Raymond de Pennafort, *religieux dominicain.*
15	Jeu	S. Hilaire, *Evêque de Poitiers et Dr. de l'Eglise*, (14 Jan.)
16	Ven	Jeûne de 4 Temps, Ste. Lance et clous.
17	Sam	Jeûnes des 4 Temps, Ste. Agnès, *vierge et martyre*, (21 Jan.)
18	DIM	2e du Carême.
19	Lun	S. André Corsini, *religieux Carme et Ev. de Fiésoli*, (4 Fev.)
20	Mar	S. Romuald, *fondateur de l'Ordre des camaldules*, (7 Fev.)
21	Mer	S. Cyrille d'Alexandrie, *Evêque et confesseur*, (du 9 Fév.)
22	Jeu	La Chaire de S. Pierre à Antioche.
23	Ven	Le Saint Suaire.
24	Sam	S. Mathias, *apôtre.*
25	DIM	3e du Carême.
26	Lun	S. Marguerite de Cortonne, *pénitente.*
27	Mar	Ste. Geneviève, *vierge-patronne de Paris*, (11 Fev.)
28	Mer	S. Siméon, *Ev. de Jérusalem*, (18 Fev.)

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indnlgehces de la semaine et du mois.

1—(T. O. B. André de Segni, C. v. & p.)

2—1er vendredi du mois. p. (3) (T. O. Purification. Abs. gen. & ind. pl. v. & p.)

3—Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Rosaire. v. & p. (19) Cordon de St. Joseph v. & p. (2) (T. O. † Epousailles v. & p. (10)

4—5e Dim. de S. Joseph. (4) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus v. & p. (12) Scapulaire du Mont Carmel. v. & p. (13) Scapulaire bleu. p. (14) Confrérie du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie. (1) Confrérie de la Bonne mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat de la prière. v. & p. (6) Cordon St. Joseph. v. & p. (2) T. O. St. Joseph de Léonisse, C. v & p.)

5—(T. O. St. Pierre-Baptiste et ses compagnons, MM. v. & p.)

10—(Scap. bleu, p.)

11—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Be. Viridiane, V. v. & p)

13—(T. O. Be. Angèle de Foligno, Ve. v. & p.)

16—(T. O. † Be. Philippe de Mérici, V. v. & p. (10.)

17—Scap. bleu, p.

18—7e Dim. de St. Joseph. (3)

19—(T. O. St. Conrad de Plaisance. C. v. & p.)

23—(T. O. Se. Margnerite de Cortonne, Pte. v. & p.)

24—Scap. bleu, p.

25—1er Dim. de St. Joseph. (4)

27—(T. O. † Be. Antoinette de Florence, V. v. & p.)10.)

28—(T. O. Be. Jeanne de Valois Reine de France, Ve. v. & p.)

inquiété. Que dis-je? Les cœurs sont gagnés et de nombreuses conversions couronnent ses travaux. Il jette plus loin la même semence évangélique et partout recueille pour les âmes les mêmes fruits de salut. Il visite l'Anti-Taurus; et les Bénédictins de la Montagne-Noire, profondément touchés, abandonnent leur règle, adoptent la sienne et deviennent ses enfants. Il entre dans Antioche, et sa présence arrache au démon une multitude d'âmes que sa parole a éclairées.

Ne pouvant trouver en Syrie le martyre qui le fuit toujours, dans l'espoir de le rencontrer enfin il descend en Egypte.

Là, il se croit à la veille de cueillir la palme qu'il ambitionne avec tant d'ardeur. Saisi et conduit au Soudan, il annonce à ce roi barbare la bonne parole. Quelle indignation, semble-t-il, ne va pas concevoir le prince, pour un homme qui, sec, pâle, à peine vêtu, pousse l'audace jusqu'a venir en sa présence blasphémer le mahométisme, traiter son prophète d'imposteur et proposer à ses prêtres l'épreuve du feu! Mais, ô prestige de la vertu! la parole de ce mendiant est si remplie d'onction, son visage s'illumine d'un tel reflet de sainteté, que le souverain demeure interdit; son esprit a compris, son cœur a goûté la vérité révélée. Il renvoie le Saint avec honneur, et s'il n'embrasse pas encore le catholicisme, du moins il conservera de cette audience la plus favorable impression, favorisera dans ses Etats les enfants du séraphique patriarche, et par cette conduite pleine d'équité méritera, dit une pieuse tradition, de recevoir de leurs mains, au moment de sa mort, le sacrement qui ouvre le paradis.

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

récitant au moins une fois par semaine, soit le chapelet, soit la couronne de N. S. ou de la Ste. Vierge, ou en assistant à la messe, etc., etc.

(7) Elle a pour but de préparer mutuellement à bien mourir. Il n'y a aucune obligation à remplir.

(8) Pour ceux qui récitent chaque jour, pour réparer les outrages faits à la Mère de Dieu, le matin le "*Salve Regina*" et le soir le "*Sub tuum*" en y ajoutant chaque fois les versets : *Dignare me laudare le, Virgo Sacrata Da mihi virtutem contra hostes tuos... Benedictus Deus in Sanctis suis Amen.*

(9) Le Rosaire est le merveilleux instrument de la destruction du péché, du recouvrement de la grâce et de la gloire de Dieu. "Les associés doivent le réciter au moins une fois par semaine.

(10) Les indulgences du T. O. marquées d'une croix peuvent être gagnées un autre jour.

(11) Pour ceux qui les récitent tous le jours, "Cette prière réunit les titres, les éloges et les noms les plus glorieux qu'on puisse donner à la mère de Dieu."

(12) "Elle a pour but de rendre amour pour amour au Cœur de Jésus, le "dédommageant ainsi de la froideur des hommes. Inscrire son nom sur le "livre de la Confrérie du S. Cœur, c'est l'inscrire sur le *livre de vie*." Il faut réciter chaque jour un *Pater*, *Ave* et *Credo* (ceux de la prière du matin suffisent,) avec l'invocation : "O doux Cœur de Jésus! faites que je vous aime toujours plus."

(13) Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels." Paroles de la Ste. Vierge à St. Simon Stock. Pour avoir part à ce privilège, comme pour gagner les indulgences attachées au Scapulaire, il suffit d'appartenir à la Confrérie, et de porter le Scapulaire avec piété.

1883 MARS *Consacré à* ST. JOSEPH.	SOLEIL { Lev. le 1er à 5h. 44m. Le 15 à 6h. 13m. Cou. le 1er à 5h. 42m. Le 15 à 5h. 59m. LUNE { D. Q. le 1er mars à 7h. 9m. m. N. L. le 8 à 4h. 20m. p.m. P. Q. le 15 à 1h. 31m. m. P. L. le 22 à 10h. 42m. a.m. D. Q. le 31 à 7h. 53m. p.m.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNIÈRES. *Voir indulgences de la semaine et du mois.*
			2—1er vendredi du mois. p. (3)
1	Jeu	S. Pierre Damien, Cardinal évêque d'Ostie, (23 Fev.)	3—Scap. bleu, p. (14)
2	Ven	Les cinq plaies de N. S.	4—2e Dim. de St. Joseph. (4) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. du M.-C. v. & p. (13) Conf. de la B. M. v. & p. (7) Scap. bleu, p. (14) Culte perp. de St. Joseph. v. & p. (15) Archiconfrérie. (1) Objets béni p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) T. O. Ste. Catherine de Bologne. V. v. & p.
3	Sam	De la Férie, S. Martine, *vierge, martyre*, (30 Juin.)	
4	DIM	4e du Carême, (*Solennité de S. Joseph.*	
5	Lun	S. Casimir, *Prince de Pologne.*	
6	Mar	De la Férie.	5—(T. O. S. Jean Joseph de la Croix. C. v. & p.)
7	Mer	S. Thomas d'Aquin, *religieux dominicain, docteur de l'église.*	6—T. O. Ste Colette de C. V. v. & p.
8	Jeu	S. Jean de Dieu, *fondateur des religieux hospitaliers.*	9—(T. O. † Ste. Françoise Romaine, V. v. & p. (10)
9	Ven	Le précieux Sang de N. S.	10—Scap. bleu, p. (14.)
10	Sam	Les 40 martyrs de Sébaste.	11—3e Dim. St Jos. (4) Sc. bl. p. (14).
11	DIM	Dim. de la Passion.	12—Conf. du S-Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16) v. & p)
12	Lun	S. Grégoire le Grand, *pape et docteur de l'Eglise.*	16—T. O. B. Pierre de Sienne, C. Sc. bl, p. (24) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Rosaire v. & p. (9) Archiconfrérie. (1).
13	Mar	S. Françoise, Vve. Romaine, (9 Mars.,	
			17—Sc. bl. p. (14).
14	Mer	De la Férie.	18—4e Dim. St. Jos. (4). T.O. abs. g.
15	Jeu	De la Férie.	19—Œuvre des Ames du Purg, v. & p. (72) (T. O. St. Jos., époux de la Ste. Vierge, Abs. gén. et ind. pl. v. & p.
16	Ven	Notre-Dame de Pitié.	
17	Sam	S. Patrice, *Ev. apôtre de l'Irlande*	
18	DIM	Dim. des Rameaux, ou Pâques fleuries.	20—(T. O. St. Bernardin de Sienne. C. v. & p. Abs. gén.
19	Lun	De la Férie, lundi saint.	21—Sc. bl. p. (14) T. O. abs. gén.
20	Mar	De la Férie, mardi saint.	22—Scap. bleu, p. (14) Visite des réposoires. p. Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat. v. & p. (6) • Heure Sainte. (17) T. O. abs. gén. St Bienvenu d'Ancône, Ev. v. & p,) (10.)
21	Mer	De la Férie, mercredi saint	
22	Jeu	Jeudi Saint.	
23	Ven	Vendredi Saint.	
24	Sam	Samedi Saint.	
25	DIM	PAQUES.	23—Sc. bl. p. (14) Visite des Reposoires, p. (18) T. O. abs. gén.)
26	Lun	De l'Octave.	
27	Mar	De l'Octave.	24—Sc. bl, p. (14). T. O. abs. gén.
28	Mer	De l'Octave.	25—6e Dim. St. Joseph .(4) Stat. de Rome, v. & p. (25) Ass. au Prône (5) Rosaire. v. & p. (9) (19) Objets bénits. p. (6) Cordon de St. Joseph v. & p. (2) Apostolat. v. & p. (16) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Sc. bl, p. (14) (T. O. abs. gén.)
29	Jeu	De l'Octave.	
30	Ven	De l'Gctave.	
31	Sam	De l'Octave.	

Dans ses intimes communications avec Dieu, François aimait à se représenter les scènes de l'enfance, de la vie et surtout de la mort du Sauveur. Le voici proche de la terre fortunée où s'est déroulée cette série d'insondables mystères. Il en a déjà salué les côtes en venant de l'île de Chypre. Pourra-t-il se refuser la consolation de fouler de ses pieds ce sol béni, de l'arroser de ses larmes, de le couvrir de ses baisers enflammés de l'amour divin ? Oh ? qui pourra nous révéler les ardeurs dont brûlait son âme quand il méditait les prodiges de dilection accomplis dans ces lieux ! Que de secrets dût lui communiquer "son Dieu et son tout," dans la grotte de Bethléem, au jardin de Gethsémani, sur le saint Calvaire ! Merveilles dont Dieu n'a pas cru devoir nous révéler le secret.

Mais la volonté divine lui est manifestée ; il doit retourner en Italie et reprendre la direction de l'Ordre qu'il a fondé. Il s'arrache aux lieux où il aurait voulu finir ses jours et retourne en Europe, non toutefois sans laisser un certain nombre de ses compagnons pour gouverner les maisons qu'il a établies.

De ce jour la Custodie Franciscaine de Terre-Sainte était instituée ; c'était en 1219.

Mais dans quel état lamentable se trouvent ces régions ?

Dès le berceau du christianisme, l'Apôtre des nations se préoccupe dans sa première Epitre aux Corinthiens, comme il s'en était précédemment ému auprès des Galates, de la situation pénible de Jérusalem. Les temps n'étaient plus des splendeurs de la Ville sainte. La cité forte de David, la capitale opulente de Salomon,

---

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

(14) Ou Scapulaire de l'Immaculée Conception : " pour honorer ce glorieux privilège de Marie." On n'est tenu à aucunes prières spécialement, elles sont laissées à la piété de chacun.

(15) " Cette association est une source nouvelle de bénédictions, même temporelles pour les familles, car la confiance en sa puissante protection ne fut jamais confondue. " Chaque associé choisit un jour dans l'année pour l'honorer plus spécialement.

(16) Cette dévotion est intimement liée à celle du Sacré-Cœur, et en réalité " elle en est le fruit naturel. " Son but est d'unir tous les cœurs au S. Cœur de Jésus. Pour en faire partie, il suffit de faire inscrire son nom sur le régistre tenu à cet effet, et d'offrir, au moins une fois par jour, les œuvres de la journée suivant les intentious de S. Cœur de Jésus.

(17) C'est une heure que l'on consacre tous les jeudis à remercier N. S. de l'institution de l'Eucharistie.

(18) L'indulgence plénière peut se gagner en communiant soit le Jeudi saint ou le jour de Pâques.

(19) Tous les fidèles ont droit à l'indulgence de ce jour.

(20 " C'est une œuvre admirable ; elle est devenue une des plus douces consolations de l'Eglise dans ces derniers temps. " Il faut réciter un *Pater* et un *Ave* chaque jour, avec l'invocation : " St. François-Xavier, priez pour nous, " et payer un sou par semaine.

(21) Pour les tertiaires qui, s'étant confessés et ayant communié, renouvellnet leur profession.

(22) " La Ste. Vierge a témoigné mille fois combien ces associations lui

1883

AVRIL

Consacré à

JÉSUS CRUCIFIÉ.

SOLEIL { Lev. le 1er à 6h. 44m. Le 15 à 5h. 20m.
Cou. le 1er à 5h. 42m. Le 15 à 4h. 40m.

LUNE { N. L. le 7 à 5h, 4m. m. P. Q. le 13 à 2h. 15m. p.m.
P. Q. le 21 à 11h. 26m. sr. D, Q. le 29 à 8h. 37m. m.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.
1	DIM	Dimanche de la Quasimodo.
2	Lun	L'ANNONCIATION de la Be. V. M. et l'Incarnation du Verbe, (25 Mars.)
3	Mar	S. Joseph, *Patron de l'Eglise universelle*, (19 Mars.)
4	Mer	S. Isiaore, *Archevêque de Séville et docteur de l'Eglise.*
5	Jeu	S. Vincent Ferrier, *religieux dominicain.*
6	Ven	L'Archange Gabriel, (18 Mars.)
7	Sam	S. Cyrille de Jérusalem, *Evêque et Confessur*, (du 20 mars).
8	DIM	La Ste. Famille, *Jésus, Marie et Joseqh.*
9	Lun	S. Benoit, *patriarche des moines d' Occident*, (21 Mars.)
10	Mar	S. Turibe, *Arch. de Lima*, (23 mars.)
11	Mer	S. Léon le Grand, *Pape et Docteur.*
12	Jeu	S. Françõis de Paule, *fondateur de* l'Ordre des Minimes, (2 Avril.)
13	Ven	S. Herménégilde, *roi martyr.*
14	Sam	S. Justin, philosophe et martyr.
15	DIM	Patronage de S. Joseph.
16	Lun	De la Férie.
17	Mar	S. Anicet, *pape, martyr.*
18	Mer	De la Férie.
19	Jeu	Du S. Sacrement.
20	Veu	De la Férie.
21	Sam	S. Anselme, *Arch. de Cantorbery et Dr.*
22	DIM	Du Dimanche.
23	Lun	S. Georges, *martyr.*
24	Mar	S. Fidèle de Sigmaringen, *capucin martyr.*
25	Mer	S. Marc, *évangéliste, martyr.*
26	Jeu	N. D. du Bon Conseil.
27	Ven	SS. Clet et Marcellin, *papes, martyrs.*
28	Sam	S. Paul de la Croix, *fondateur des Passionistes.*
29	DIM	St. Pierre de Vérone, *martyr.*
30	Lun	Rogations, Ste. Catherine de Sienne, *vierge.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indulgences de la semaine et du mois.

1—5e Dim. de St. Joseph. (4)

2— Litanies de la Ste. V. v. & p. (11) Salve Regina, etc. et Sub tuum. etc. p (8) Propogation de la foi (ou octave.) v. église paroissiale & p. (20) Conf. du S. Cœur, v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu p. (14) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie (1) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpé. de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p.(16 Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p.) (22) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72.)

3—T. O. St. Benoit de St. Philadelphe dit le nègre, C. v. & p.)

4—(T. O. St. Isidore, E. D. v. & p.)

6—1er Vendredi du mois. p. (3) (T. O. † Be. Jeanne de Signa. V. v. & p.) (10)

8—7e Dim. de St. Joseph (4)

15—1er Dim. de St. Joseph. (4) Culte perp. de St. Joseph. v. & p (15) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) T. O. Patronage de St. Joseph, v. & p. (B. Lucchesius de Poggibonzi C. v. & p.)

16—Anniversaire de la Profession de St. François, v. & p. (12)

19—(T. O. † B. Gilles d'Assise. C. v. & p.) (10)

22—2e Dim. de St. Joseph. (4)

24—(T. O. St. Fidèle de Sigmaringen.) M. v. & p.)

28—(T. O. St. Paul de la Croix v. & p.)

29—3e Dim. de St. Joseph. (4

déchue de son rang de souveraine, dépouillée de tout l'éclat de sa gloire, réduite à l'humble condition de mendiante, tournait dès lors vers les nations plus fortunée un regard suppliant en leur tendant une main amaigrie par la privation et la souffrance.

Voilà bientôt dix-neuf siècles que le Docteur des nations adressait aux chrétiens de l'isthme grec son appel de charité ; mais le temps, loin de réparer les désastres d'alors, n'a fait qu'amonceler sur de premières ruines des ruines nouvelles. Trois fois depuis cinq ans il me fut donné de fouler ce sol jadis si fertile ; et chaque fois je me trouvai péniblement impressionné à la vue de la stérilité de la terre, du délabrement des édifices, de l'insignifiance des transactions et par suite de la misère des habitants. Ces vignes aux grappes merveilleuses dont l'Ecriture nous a laissé le souvenir ont disparu ; ces campagnes de Saaron, d'Esdredon, de Jéricho, dont les moissons autrefois luxuriantes, portaient l'abondance dans les greniers de Jérusalem, ne savent plus produire que la ronce ; ces montagnes, dont les flancs et la cime se paraient jadis d'une glorieuse chevelure d'arbres verdoyants, ne présentent plus aux regards fatigués du pélerin que leurs squelettes décharnés !

Mais d'où vient un changement si complet et si navrant ?... Suivons cet enfant d'Israël qui dirige ses pas vers un débris de mur contemporain du temple auquel il servait d'enceinte. Bientôt le front de cet Israélite va frapper la muraille salomonienne ; ses yeux laisseront couler des larmes amères ; sa voix s'exhalera en soupirs lamentables. Mais si nous considérons que cet homme est le descendant, l'héritier de la fureur de ces forcenés qui appe-

---

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

étaient agréables, par la protection souvent miraculeuse dont elles les a couvertes, et le vrai congréganiste de Marie ne périra jamais."

(23) " O très doux Jésus ! ne soyez point mon Juge, mais mon Sauveur. " Pour ceux qui la réciteront tous les jours de l'année.

(24) " Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; que votre grâce soit avec moi ; vous être béni entre toutes les femmes et bénie soit Ste. Anne, votre Mère, de laquelle vons être née sans tâche et sans péché. O Vierge Marie, vous avez donnez le jour à J.-C. le fils de Dieu vivant. Ainsi soit-il. " Pour ceux qui l'on dite au moins dix fois par mois.

(25) " C'étaient des pélérinages et des prières que les chrétiens faisaient autrefois auprès des tombeaux des Apôtres et des Martyrs. " Et afin d'encourager cette pieuse coutume, les Souverains Pontifes y ont attaché, à certains jours de l'année, diverses indulgences que peuvent gagner ceux qui appartiennent au Scap. bleu, à la Conf. du Rosaire, à la Congrégation de Notre-Dame, à la Gonf. de la Bonne Mort, à la Conf. du Sacré-Cœur, au Scap. du Mont-Carmel, à l'Apostolat et au T.-O. de St. François.

(26) Pour gagner les nombreuses indulgences du Chemin de la Croix comme pour toutes les autres, il faut être en état de grâce. Il faut de plus se lever à chaque Station, et *aller de l'une à l'autre* pour imiter le pélérinage de la Terre Sainte, méditant en même temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui se contentent de se lever et de se remettre à genoux à la même place, ou font quelques prières sans penser à la Passion de J.-C., ne gagnent pas les indulgences. Il faut suivre les stations, et faire au moins un pas chaque fois. Lorsqu'il y a concours, ou pour cause d'infirmité, il est permis de rester à la

1883

MAI

Consacré à

MARIE.

SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 54m. Le 15 à 4h. 35m.
Cou. le 1er à 7h. Le 15 à 7h. 17m.

LUNE { N. L. le 6 à 5h. 45m, p.m. P. Q. le 13 à 2h. 59m. m.
P. L. le 21 à 12h. 10m. midi. D. Q. le 29 à 9h. 21m. sr.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNIÈRES. *Voir indulgences de la semaine et du mois.*
			1—Ass. p. les âmes P. v. & p.(72)
1	Mar	Rogations S. Philippe et S. Jacques le Mineur, *apôtres.*	3—Scap. bleu, p. (14) Cong. de Ste. Vierge. v. & p. (32) Rosaire. v. & p. (9) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Stations de Rome. v. & p. (25) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p)
2	Mer	Vigile, Rogations. S. Athanase, *Patriarche d'Alexandrie et Docteur de l'Eglise.*	
3	Jeu	L'Ascension de N. S. J.-C.	
4	Ven	Ste. Monique, *veuve.*	4—1er vendredi du mois. p. (3).
5	Sam	S. Pie V., *pape.*	
6	DIM	Dim. dans l'Octave. Le martyre de S. Jean devant la Porte latine.	6—4e Dim. de St. Joseph. (4)
7	Lun	S. Stanislas, *Ev. de Cracovie, martyr*	
8	Mar	L'apparition de S. Michel Arch'ge.	
9	Mer	S. Grégoire de Nazianze, *Ev. de Constantinople et docteur de l'Eglise.*	
10	Jeu	Octave de l'Ascension.	
11	Ven	S. François Hiéronymo, de la Compagnie de Jésus.	11—T. O. B. Benoit d'Urbain, C. v. & p.
12	Sam	Jeûne, Vigile de la Pentecôte.	
13	DIM	La Pentecôte ou jour cinquantième après Pâques.	13—5e Di. de St. Joseph. (4) Assist. au prône. (5) Conf. de la B. Mort. v. & p. (4) Sc. bl. p. (14) Rosaire. v. & p. (9) (19 Objets bénits. p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (7) (T. O. St. Pi. Régalat. C. v. & p.)
14	Lun	De l'Octave.	14—(T. O. † B. Gérard de Villa Magna, C. v. & p. (10)
15	Mar	De l'Octave.	
16	Mer	De l'Octave.	
17	Jeu	De l'Octave.	17—(T. O. St. Paschal Baylon C. v. & p.)
18	Ven	De l'Octave.	18—(T. O. St. F. de Cantalice, C. v. & p.
19	Sam	De l'Octave.	
20	DIM	Fête de la Ste. Trinité.	20—6e Dim. de St. Joseph (4) Sc. bl. p. (14) Rosaire. v. & p. (9) (19) Conf. de la B. Mort. v & p (7) Objets bénits p. (6) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p. St. Bernardin de Sienne, C. v. & p.)
21	Lun	S. Pascal Baylon, religieux.	
22	Mar	L'invention de la Ste. Croix (3 Mai)	22—Prop. de la Foi. v. ég. par. et p. (20) Scap. bleu p. (14)
23	Mer	S. Antonin, *Arch. de Florence.*	
24	Jeu	Fête Dieu ou Fête du S. Sacrement	24—Cordon de St. Jos. v. & p. (2) Heure sainte (17) Rosaire v. & p. (9) (19) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p. B. Crispin de Viterbe, C. v. & p.)
25	Ven	S. Grégoire VII, *pape.*	25—(T. O. Translation du Séraphique Saint François. v. & p.)
26	Sam	S. Philippe de Méri, *fondateur de la Congrégation de l'Oratoire.*	
27	DIM	Du Dimanche.	27—7e Dim. de St. Joseph (4)
28	Lun	S. Augustin, archevêque de Cantorbery, apôtre de l'Angleterre.	28—T. O. S. Ferdinand, roi de Castille, C. v. & p.
29	Mar	De l'Octave.	29—T. O. Be. Hamiliane de Florence, Ve. v. & p.
30	Mer	De l'Octave.	30—T.O. † Jean de Prado. M. v. & p. (10)
31	Jeu	Octave de la Fête-Dieu.	31—T. O. Ste. Angèle de Merici, V. v. & p.)

laient sur leur leur tête le sang de la victime sans tache, si nous réfléchissons que le vendredi renouvelle chaque semaine vers trois heures après midi cette scène de désolation, nous saisirons le secret des malheurs dont nos yeux sont les témoins attristés.

Ma tâche n'est pas de dérouler ici le tableau des vicissitudes de cette terre infortunée. Au IVº siècle la piété tendre de sainte Hélène avait édifié sur les lieux les plus vénérables de riches basiliques, monuments augustes auxquels on peut reprocher peut-être d'avoir dénaturé la physionomie du sol. Au XIIᵉ, la foi des Croisés, vive et ardente, avait relevé les ruines de ces saints édifices, en avait construit de nouveaux et les avait pourvus avec magnificence. Un nombreux clergé desservait ces sanctuaires ; des communautés ferventes soutenaient les besoins des habitants ; une administration sage et paternelle protégeait les droits de tous ; c'était, après de longs siècles de souffrance, un âge d'or pour la Palestine.

Mais il n'entrait pas dans les desseins de la divine Providence d'accorder à ces malheureuses contrées une ére de longue prospérité. Bientôt le désastre d'Hattine en Galilée (1187), à des jours de bonneur fait succéder des jours de deuil. Le roi de Jérusalem voit sa couronne tomber, son sceptre se briser, son trône se renverser, sans qu'il soit possible de relever aucun débris. Le désastre est immense et irrémédiable. Retirés entre Bethléem et la mer Morte, sur une colline artificielle, tombeau du roi Hérode, connue aujourd'hui encore sous le nom de *mont des Francs*, les derniers survivants de la déroute y terminent péniblement leur existence.

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

même place, faisant toutefois quelque mouvements à chaque station. **Nota Bene.**—Le Chemin de la Croix peut aussi se faire debout en marchant, (ce qui est une parfaite imitation de N.-S. marchant au Calvaire,) allant d'une station à l'autre, et médiant sur la Passion de notre Divin Sauveur. Ceci peut surtout se pratiquer, lorsqu'il n'est pas possible de se mettre à genoux convenablement dans les allées.

(27) Il consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph. Il faut de plus avoir communié ce jour là.

(28) En l'honneur de la Ste. Trinité et de la Vierge Immaculée, et pour les besoins de l'Eglise. Cette indulgence est admirable. Elles comprend toutes "les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'Eglise de la Portionoule à Assise, l'Eglise de St. Jacques de Compostelle, et les Lieux Saints." Elles ne peut être gagnée que par ceux qui porte le Scapulaire bleu.

(29) "O! bon et très doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà le saint Roi David prononçait de vous, O aimable Jésus ! *ils ont percée mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os*" Cette prière doit être récitée devant une image de Jésus crucifié, le crucifix de l'autel, par exemple. Il faut y ajouter 5 *Pater* et 5 *Ave* pour le Pape.

1883

JUIN

Consacré au

SACRÉ-CŒUR.

SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 20m. Le 15 à 4h. 16m.
Cou. le 1er à 7h. 34m. Le 15 à 7h. 44m.

LUNE { N. L. le 4 à 6h. 32m. m. P. Q. le 12 à 3h. 43m. p.m.
P. L. le 20 à minuit 54m. D. Q. le 27 à 10h. 5m. a.m.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.
1	Ven	Sacré-Cœur de Jésus,
2	Sam	N.-D. de Bonsecours (24 mai).
3	DIM	Du Dim. (Solen. du Sacré-Cœur).
4	Lun	S. François de Carracciolo, *fondateur des Clercs Réguliers.*
5	Mar	S. Boniface, évêque, martyr.
6	Mer	S. Norbert, *arch. de Magdebourg, fondateur de l'Ordre des Prémontrés.*
7	Jeu	N.-D. de Grâces (1er juin).
8	Ven	S. Isidore le laboureur (15 mai).
9	Sam	S. Jean Népomucène, martyr (17 mai)
10	DIM	4e Dimanche.
11	Lun	S. Barnabé, apôtre chez les gentils.
12	Mar	S. Jean de S. Fagondez, *ermite de l'Ordre de S. Augustin.*
13	Mer	S. Antoine de Padoue, *de l'Ordre des Frères Mineurs.*
14	Jeu	S. Basile, *évêque de Césarée et Docteur de l'Eglise.*
15	Ven	S. Venant, martyr (18 mai).
16	Sam	S. Jean François Régis, *de la Compagnie de Jésus.*
17	DIM	5e Dimanche.
18	Lun	S. Pierre Célestin, Pape, martyr.
19	Mar	Ste. Julienne de Falconiéri, *vierge.*
20	Mer	Ste Angèle de Mérici, *fond. des Urs.*
21	Jeu	S. Louis de Gonzague.
22	Ven	SS. Soter et Caïus, papes, martyrs.
23	Sam	SS. Nérée, Achillée, Domitille et Pancrace, martyrs (12 mai).
24	DIM	6e Dim. S. Jean-Baptiste, précurseur du Messie.
25	Lun	S. Guillaume, ermite, *fondateur de la Congrégation de Monte-Virgine.*
26	Mar	SS. Jean et Paul, martyrs.
27	Mer	De l'Octave.
28	Jeu	Jeûne, Vigile ; S. Léon II, pape.
29	Ven	S. Pierre et S. Paul. apôtres.
30	Sam	Commémoration de S. Paul.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indulgences de la semaine et du mois.

1—1er vendredi du mois. p. (3) Conf. du S.-Cœur. p. (12) Apostolat. p. (16) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

2—Rosaire. v. & p. (9) Salve R. et Subtuum. p. (8) (T. O. Be. Baptiste Varani de Camerino. Ve v. & p.)

3—1er Dim. de St. Joseph. (14)

10—2e Dim. de St. Joseph. (4)

12—(T. O. † Guy de Cortonne, C. v. & p.) (10)

13—(T. O. St. Antoine de Padoue, C. v. & p.)

17—3e Dim. de St. Joseph. (4)

19—(T. O. Be. Michéline de Pesaro, Ve. v. & p.)

21—(T. O. 50e anniversaire de Pie IX comme Tertiaire. Abs. gén. et bénédiction papale. v. & p.)

24—4e Dim. de St. Joseph (4) Archiconfrérie. (1) Objets bénits. p. (6) Scap. bleu. p. (14)

27—(T. O. † B. Bienvenu de Gubbio, C. v. & p.) (10)

29—Assistance au Prône. (5) Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Scap. bleu. p. (14) Objets bénits, p. (6) Apostolat. v. & p. (16) (T. O. St. Pierre et St Paul, Apôtres. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Les ordres hospitaliers et militaires de Saint-Jean et du Temple ont disparu ; privés de défenseurs, les Saints-Lieux, tombés au pouvoir des Infidèles, sont profanés, la croix est abattue, et, couronnant le minaret des mosquées, reparaît le croissant du faux prophète. Après moins d'un siècle d'existence, la domination latine avait cessé d'exister, entraînant dans sa chute pasteurs, clergé, communautés, fidèles ! Voilà trente-deux ans que Jérusalem en larmes assiste au massacre de ses enfants.

Telle était la situation quand parurent François et ses enfants. Dans cet effondrement universel, alors que toutes les puissances de l'enfer soufflent pour éteindre dans ces contrées le flambeau de la foi, la famille du Séraphin d'Assise est prédestinée du ciel pour le conserver. Hélas ! la flamme de ce flambeau a perdu de sa vivacité : mais la mèche fume encore, et pour en raviver l'éclat, cette famille élue de Dieu, seule à la tâche, fait depuis bientôt sept siècles les efforts les plus constants et les plus généreux. Seule restée après le départ de l'élément latin, officiellement mise par les souverains pontifes en possession des Saints-Lieux, reconnue gardienne des sanctuaires chrétiens par les puissances ottomanes et les puissances occidentales, elle est toujours demeurée ferme, et ni son isolement, ni ses privations, ni ses douleurs n'ont pu ébranler sa constance, ou lui faire jamais songer à déserter ce poste de péril et d'honneur. Parfais l'emprisonnement, la mort même frappe tantôt un de ses enfants et tantôt une communauté tout entière. Mais de nouveaux Religieux viennent occuper le poste laissé vacant par la mort de leurs frères et s'exposant aux mêmes dangers, poursuivent les mêmes travaux.

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

(30) C'est la valeur satisfactoire de nos œuvres que nous cédons aux âmes souffrantes, ainsi que les suffrages qui nous seront appliqués après notre mort. L'Eglise l'appelle " Acte héroïque de charité envers les Ames du Purgatoire," ce qui nous donne une haute idée de sa valeur.

(31) Tous les mercredis de l'année. Voir le No. 13.

(32) Le premier dimanche de chaque mois. Voir le No 14.

(33) Tous les vendredis, ou dimanches, si légitimement empêchés le vendredi. Il faut de plus méditer pendant quelque temps sur la Passion de N. S. Il s'appelle aussi Scapulaire de la Passion. Aucune prière n'est exigée : il suffit de le porter. N -S a promis une grande " augmentation " de foi, d'espérance et de charité tous les vendredis à ceux qui porteraient ces précieuses " livrées de sa passion."

(34) Tous les lundis, en entendant la messe pour les Ames dv Purgatoire. La communion n'est pas nécessaire. Voir le No 30.

(35) Le jour de l'assemblée. Voir le No. 22.

(36) " Saint, Saint, Saint, le Seigneur, Dieu des armées : la terre est remplie " de votre gloire : Gloire au Père, Gloire au Fils, Gloire au Saint Esprit." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(37) Pour remercier la Ste. Trinité des grâces accordées à Marie, spécialement dans sa glorieuse Assomption. A ceux qui les réciteront tous les jours du mois le matin, le midi et le soir.

(38) Pour obtenir une bonne mort. 1. " Nous offrons à la Très-Ste. Trinité " les mérites de J.-C. en actions de grâces du très précieux sang que Jésus a

1883

JUILLET

Consacré au

PRÉCIEUX SANG.

SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 20m. Le 15 à 4h. 30m.
Cou. le 1er à 7h. 46m. Le 15 à 7h. 41m.

LUNE { N. L. le 4 à 7h. 16m. sr. P. Q. le 11 à 4h. 27m. m.
P. L. le 19 à 1h. 38m. p.m. D. Q. le 26 à 10h. 49m. sr.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.
1	DIM	7e Dim. Le Précieux Sang.
2	Lun	La Visitation de la Ste. Vierge.
3	Mar	De l'Octave.
4	Mer	De l'Octave. [*déchaussé.*
5	Jeu	S. Michel des Saints. *Trinitaire*
6	Ven	Octave de S. Pierre et de S. Paul.
7	Sam	SS. Cyrille et Méthode, évêques.
8	DIM	8e Dimanche.
9	Lun	S. Zénon et ses comp. martyrs.
10	Mar	Les 7 Frères, martyrs.
11	Mer	S. Ubald, Evêque de Gubio (16 mai).
12	Jeu	S. Jean Gualbert, abbé.
13	Ven	S. Anaclet, pape, martyr.
14	Sam	S. Bonaventure, *Cardinal, Evêque et Docteur de l'Eglise.*
15	DIM	Du Dimanche.
16	Lun	N. D. du Mont-Carmel.
17	Mar	S. Alexis, reclus.
18	Mer	S. Camille deLellis, *fondateur des clercs servant les malades.*
19	Jeu	S. Vincent de Paul, *f. des Lazaristes*
20	Ven	S. Jérôme Emiliani, *fondateur des Somasques.* [*cain.*
21	Sam	S. Bernardin de Sienne, *francis-*
22	DIM	Ste. Marie Magdeleine, *pénitente.*
23	Lun	S. Apolinaire' *Ev. de Ravenne, marty*
24	Mar	Vigile, Ste. Magdeleine de Pazzi, *vierge.*
25	Mer	S. Jacques-le-Majeur, *apôtre.*
26	Jeu	S. Anne, *Mère de la Ste. Vierge.*
27	Ven	De l'Octave.
28	Sam	SS. Nazaire et Celse, *S. Victor, pape, martyrs, et S. Innocent I pape.*
29	DIM	Du Dimanche. Solennité de Ste. Anne.
30	Lun	Ste. Marthe, vierge (hier.)
31	Mar	S. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulgences de la semaine et du mois.

1—5e Dim. de St. Joseph. (4)

2—Salve Regina, etc., et Sub tum, etc. p. (8) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) (T. O. Visitation de la Très-Sainte Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

6—1er Vendredi du mois. p. (3)

7—(T. O. B. Laurent de Brindes, C. v. & p.)

8—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Ste. Elizabeth, Reine de Portugal, Ve. v. & p.)

9—(T. O. Ste. Véronique Giuliani, V. v. & p.)

11—(T. O. St. St. Nicolas et comp. MM. v. & p.)

14—(T. O. St. Bonaventure, Ev. et D. v. & p.)

15—7e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. † Be. Angeline de Marsciano, Ve. v. & p. (10)

16—Scap. Mont-Carmel ou Oct. p. (13) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) (T. O. Canonisation du Seraph que St. François, v. &. p.)

20—O! très-doux Jésus, etc., ou dans l'Oct. v. & p. (23)

22—1er Dim, de St. Joseph. (4) Archiconfrérie (1)

24—(T. O. St. François Solano, C. v. & p.)

27—(T. O. † Ste. Cunégonde, Reine de Portugal, V. v. & p.) (10)

29—2e Dim. de St. Joseph. (4) Je vous salue, etc. v. & p. (24) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13)

Si de nos jours la fureur sanguinaire du musulman semble endormie, nos Pères jouissent-il pour cela d'un calme absolu ? Non ! l'ennemi n'a fait que revêtir une forme nouvelle, et la lutte continue.

Le schisme hardi lève la tête ; il prétend être le fils légitime et revendique l'héritage. Pour faire valoir ses tendances spoliatrices, ruses, menaces, violences, il emploie tout. Il sème à profusion l'or de la corruption ; avec une habileté sans égale, il surprend la vigilance des gardiens et se pose en propriétaire véritable, Dans son ardente convoitise, sainteté du lieu, horreur du sacrilège, rien ne le retient et, jusque sur la crèche même du Dieu de paix, il ose bien lever un glaive homicide. Pour être témoin dans la grotte bénie de Bethléem d'une de ces luttes sanglantes dont les essais, hélas ! ne sont pas nouveaux, il ne faut reporter ses regards que dans un passé d'une dizaine d'années. Plus récemment encore, ces faux frères se livrant à des empiétements nouveaux, le représentant officiel de la France à Jérusalem devait se transporter dans la même cité de Bethléem, et par son attitude ferme et énergique faisait respecter les droits séculaires des Franciscains.

Quelles sont dans les desseins de Dieu les destinées futures de ce pays ? Il ne nons est pas donné de soulever le voile qui couvre à nos regards les secrets du Ciel. D'un côté les combats qui parfois ensanglantent les plaines de l'Orient, permettent de concevoir quelques soucis : d'autre part, un spectacle plus consolant dispose les cœurs à l'espérance. L'aurore d'un jour plus serein s'est-elle ouverte sur ces contrées ? Les Pères de Terre-Sainte, seuls jusqu'ici pour défricher cette terre ingrate, ont salué l'arrivée de nouveaux travailleurs. Rome a rétabli la hièrarchie sacrée du patriarcat latin. Plusieurs communautés ont planté leurs tentes sur différents points de la Terre-Sainte. Qu'ils soient les bien

---

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

" répandu pour nous dans le jardin ; et par ses mérites, nous supplions la divine " Majesté de nous pardonner nos péchés " *Pater, Ave, Gloria.* " 2. Nous " offrons à la Très-Ste. Trinité les mérites de J.-C. en actions de grâces de la " très précieuse mort qu'il a enduré pour nous sur la croix : et par ces mérites, " nous supplions la Divine Majesté de nous remettre les peines dûes à nos " péchés." *Pater, Ave, Gloria* 3. " Nous offrons à la Très-Ste. Trinité les " mérites de J.-C. en actions de grâces de la charité ineffable avec laquelle il " est descendue des cienx en terre, pour s'y revêtir de notre humanité, pour " souffrir et mourrir pour nous en croix ; et par ses mérites, nous supplions la " Divine Majesté de conduire nos âmes à la gloire céleste après notre mort." " *Pater, Ave, Gloria.* Pour ceux qui les feront chaque jour du mois.

(39) " Dieu soit béni. Béni ! soit son Saint Nom Béni, soit Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme. Béni soit le nom de Jésus. Beni soit Jésus au très St. Sacrement de l'autel. Bénie soit l'incomparable Mère de Dieu, la T. Sté. Vierge Marie. Bénie soit sa sainte et Immaculée Conception. Béni soit le nom de Marie, vierge et Mère. Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses saints." Pour ceux qui les réciteront tous les jours du mois en réparation des blasphèmes.

(40) Pour ceux qui réciteront l'un ou l'autre tous les jours du mois.

(41) " Ame de Jésus, sanctifiez-moi. Corps de Jésus, sauvez-moi. Sang

1883

AOUT

Consacré au

CŒUR IMM. DE MARIE.

SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 48m. Le 15 à 5h. 5m.
Cou. le 1er à 7h. 24m. Le 15 à 7h. 3m.

LUNE { N. L. le 2 à 8h. a.m. P. Q. le 10 à 5h. 11m. p.m.
P. L. le 18 à 2h. 22m. m. D. Q. le 24 à 11h. 33m. a.m.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.
1	Mer	Octave de S. Jacques.
2	Jeu	Octave de Ste. Anne.
3	Ven	Invention du corps de S. Etienne, *1er diacre, martyr.*
4	Sam	S. Dominique, *fondateur de l' Ordre des frères prêcheurs.*
5	DIM	N. D. des Neiges.
6	Lun	La transfiguration de N. S.
7	Mar	S. Cajetan, *fondateur des Théatins, ou clercs réguliers.*
8	Mer	S. Cyriac et ses compag. martyrs.
9	Jeu	Vigile. S. Pierre-ès-liens.
10	Ven	S. Laurent, *diacre, martyr.*
11	Sam	Ste. Philomène, *vierge, martyre.*
12	DIM	Ste. Claire, *vierge, abbesse.*
13	Lun	S. Alphonse de Liguori, Ev. Dr de l' Eglise et fond. des Rédemp.
14	Mar	Vigile.
15	Mer	L'Assomption de la St. Vierge.
16	Jeu	S. Roch, *confesseur.*
17	Ven	Octave de S. Laurent.
18	Sam	*Jeûne,* S. Hyacinthe, dominicain.
19	DIM	S. Joachim, *Père de la Ste. Vierge.* Solennité de l'Assomption.
20	Lun	S. Bernard, abbé, D. de l'Eglise.
21	Mar	S. Jeanne de Chantal, *veuve.*
22	Mer	Octave de l'Assomption.
23	Jeu	Vigile. S. Philippe Béniti, de l'Ordre des servites.
24	Ven	S. Barthelémy, *apôtre.*
25	Sam	S. Louis, *roi de France.*
26	DIM	Le Saint Cœur de Marie.
27	Lun	S. Joseph Calazanz, fondateur des Pauvres Clercs réguliers.
28	Mar	S. Augustin, *Evêque, Docteur.*
29	Mer	La décolation de S. Jean-Baptiste.
30	Jeu	Ste. Rose de Lima, *vierge du Tiers Ordre de S. Dominique.*
31	Ven	S. Raymond Nonnat, de l'Ordre de la Merci.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indulgences de la semaine et du mois.

2—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Dedicace de N.-D. des Anges ou de la portioncule. Abs. gén. et Ind. pl. à chaque visite et prière pour le Pape. (71)

3—1er vendredi du mois. p. (3)

4—(T. O. Solennité de St. Dominique, Patriarche de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ind. des Stations de Rome. v. & p.)

5—3e Dim; de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

12—4e Dim. de St. Joseph.(4) (T. O. Ste. Claire d'Assise, V. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

13—(T. O. + B. Pierre de Mogliano, C. v. & p.) (10)

14—(T. O. + B. Sanctès de Montefeltro, C. v. & p.) (10)

15—(T. O. Assomption de la T.-Ste. Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v.& p.)

16—(T. O. St. Roch de Montpellier, C. v. & p.

18--(T. O. Be. Claire de Montefalco, Ve. v. & p.

19—5e Dim. de St. Joseph. (4) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11). Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. (8) Prop. de la Foi ou Oct. v, ég. par v. & p. (20) Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14). Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) Congré. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Archiconfrérie. (1) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Œuvre des Ames du Purg. v. & p. (72) (T. O. St. Louis, Ev. et C. v. & p.)

25—(T. O. St. Louis, Roi de France. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.

26—6e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire v. & p. (19)

28—Scap. bleu. p. (14)

venus, ces frères bien aimés, qui viennent au nom du Seigneur pour faire cesser notre solitude et mêler leurs sueurs à nos sueurs, leurs fatigues à nos fatigues. Qu'ils soient bénis, ces ouvriers d'une heure plus tardive, que le père de famille a envoyés pour cultiver sa vigne. Sans doute, les augustes sanctuaires que depuis tant de siècles nous arrosons de notre sang resteront toujours notre patrimoine sacré, inviolable ; mais, à côté de nos antiques demeures, ils ont pu établir leurs demeures, et pour surveiller l'appropriation du local où doit s'exercer leur zèle, ils ont bien voulu accepter notre fraternelle hospitalité. Qu'ils vivent donc sous notre toit et s'asseyent à notre table. Nous nous réjouissons de leur collaboration. Notre œil ne sera pas mauvais, parce que le père de famille aura été bon. Mieux inspirés que les ouvriers de l'Evangile, nous ne dénions pas aux derniers venus le juste salaire dû à leurs labeurs.

Un jour que le séraphique François priait aux environs de Rieti, il connut dans une vision prophétique la prodigieuse diffusion de son Ordre. Revenu de son extase, il crut devoir consoler ses compagnons par le récit de cette faveur céleste.

" Prenez courage, mes chers enfants, leur dit-il, réjouissez-vous dans le seigneur. Que votre petit nombre ne vous attriste pas, car Dieu m'a montré clairement que, par sa bénédiction, il répandra dans toutes les parties du monde cette famille dont il est le père. Je voudrais passer sous silence ce que j'ai vu, mais la charité m'oblige à vous en faire part. J'ai vu une grande multitude venant à nous pour prendre notre habit et mener notre vie. J'ai vu tous les chemins remplis d'hommes qui marchaient de ce côté et se hâtaient fort. Il vient une foule de Français, d'Espagnols, d'Allemands, d'Anglais, de presque toutes les nations. Le

---

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

de Jésus, enivrez-moi. Eau du Côté de Jésus, purifiez-moi. Passion de Jésus, fortifiez-moi. O Bon Jésus, exaucez-moi. Cachez-moi dans vos plaies. Ne permettez pas que je me sépare de vous Défendez-moi contre le malin esprit. Appelez-moi à l'heure de ma mort. Et commandez que je vienne à vous, afin que je vous bénisse avec vos Elus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(42) " Loué et remercié soit à tout moment le très-saint et divin Sacrement." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(43) " Mon aimable Jésus, pour vous témoigner ma reconnaissance, et en réparation de mes infidélités, je vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à vous, et je me propose avec votre grâce de ne plus vous offenser," Cette offrande doit se faire en présence d'une image du Sacré Cœur de Jésus. Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(44) Pour honorer le grand Mystère de l'Incarnation. A ceux qui le récitent à genoux et au son de la cloche, chaque jour du mois, soit le matin, le midi ou le soir ; debout le samedi soir et tout le Dimanche. En temps pascal, le *Regina cœli* remplace *l'Angelus* pour ceux qui le savent.

(45) Deux Dimanches par mois à son choix pour ceux qui la récitent comme au No. 8.

1883

SEPTEMBRE

Consacré à

N.-D. DES 7 DOULEURS.

SOLEIL { Lev. le 1er à 5h. 26m. Le 15 à 5h. 43m.
Cou. le 1er à 6h. 34m. Le 15 à 6h. 7m.

LUNE { N. L. le 1er à 8h. 44m. sr. P. Q. le 9 à 5h. 55m. m.
P. Q. le 16 à 3h. 6m. p.m. D. Q. le 24 à 0h. 17m. m.
N. L. le 30 à 9h. 28m. a.m.

Dates.		FETES RELIGIEUSES.
1	Sam	Ste. Marguerite, Reine d'Ecosse.
2	DIM	Du Dimanche. Solennité de la Nativité.
3	Lun	S. Elizabeth, *Reine de Portugal.*
4	Mar	S. Henri, empereur (15 juillet).
5	Mer	S. Laurent Just., Pat. de Vénise.
6	Jeu	S. Etienne, *roiet ap. de la Hongrie.*
7	Ven	De la Férie.
8	Sam	Nativité de la Ste. Vierge.
9	DIM	Le Saint Nom de Marie, fête patronale du Diocèse.
10	Lun	S. Nicolas de Tolentino, de l'Ordre de S. Augustin.
11	Mar	B. Pierre Claver, *ap. des Nègres.*
12	Mer	De l'Octave.
13	Jeu	De l'Octave.
14	Ven	L'exaltation de la Sainte Croix.
15	Sam	De l'Octave du S. Nom de Marie.
16	DIM	N. D. Des Sept Douleurs.
17	Lun	Les stigmates de S. Frs. d'Assise.
18	Mar	S. Joseph de Copertino de l'Ordre des Frères Mineurs.
19	Mer	Jeûne des 4 tps., SS. Janvier et ses compagnons, *martyrs.*
20	Jeu	Vigile. S. Eustache, *sa femme et ses enfauts, martyrs.*
21	Ven	Jeûne des 4 tps. S. Mathieu, apôtre et évangeliste,
22	Sam	Jeûne des 4 tps. S. Thos. de Vilneuve, *archevêque de Valence.*
23	DIM	Du Dimanche.
24	Lun	N. D. de la Merci.
25	Mar	S. Corneille et S. Cyprien, *martyrs.*
26	Mer	S. Lin, *pape, martyr.*
27	Jeu	SS. Côme et Damien, frères matyr.
28	Ven	S. Vinceslas, *Duc de Bohè. martyr.*
29	Sam	L'Archange S. Michel.
30	DIM	S. Jérôme, Dr de l'Eglise. Solennité de S. Michel Archange.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indulgences de la semaine et du mois.

1—(T. O. Be. Isabelle de France, Sœur de St. Louis, Ve. v. & p.)

2—7e Dim. de St. Joseph, (4.) Litanies de la Ste. Vierge v. & p. (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Apostolat. v. & p. (16) Conf. du S. Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire, v. & p. (9) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Archiconfrérie (1). Conf. de la Bonne mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6)

3—(T. O. † BB. Jean et Pierre, MM. v. & p.) (10)

4—(T. O. Ste. Rose de Viterbe, V. v. & p.)

7—1er vendredi du mois. p. (3)

8—(T. O. Nativité de la Très-Sainte Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.).

9—1er Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. † Be. Séraphine Sforza, Ve. v. & p. (10.)

11—(T. O. B. Bernard d'Offide, C. v. & p.)

14—Scap. bleu. p. (14)

16—2e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina et sub tuum. p (18) Rosaire. v. & p. (9)

17—(T. O. Fête des Stigmates du Séraphique St. François, v. & p.)

18—(T. O. St. Joseph de Copertino, C. v. & p.)

23—3e Dim. de St. Joseph. (4)

24—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire, v. & p. (9)

25—(T. O. St. Pacifique de Saint Sévérin, C. v. & p.)

26—(T. O. Be. Lucie de Calatagirone, Ve. v. & p.)

30—4e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14)

bruit de ceux qui vont et viennent pour exécuter les ordres de la sainte obéissance retentit encore à mes oreilles."

L'évènement ne tarda pas à justifier aux yeux de l'univers étonné l'annonce prophétique du saint patriarche. Si merveilleuse fut sous l'action du soufflle divin l'extension de son Ordre, qu'au premier Chapitre général, tenu dix ans après la fondation, cinq mille religieux, simples délégués de la famille naissante, se trouvèrent réunis dans le campagne d'Assise. La bénédiction de Dieu n'a jamais cessé de couvrir ses petits serviteurs, tellement qu'aujourd'hui encore, malgré le dépérissement de la foi, malgré la fermeture violente des couvents en Italie, en Espagne, en France et ailleurs, une armée de *vingt-six mille* hommes se pressait en 1862 dans la seule Observance sous l'étendard du Pauvre d'Assise.

Mais dans les rangs de cette milice quel sera le corps d'élite auquel sera dévolu l'honneur de monter la garde auprès du berceau et de la tombe de l'Homme-Dieu ? Le saint fontateur a tout prévu : "Que tous ceux des frères, dit-il au chapitre XII de la Règle, qui" par l'inspiration de Dieu voudront aller parmi les Sarrasins et les autres Infidèles, en demandent la permission aux Ministres Provinciaux, mais que les Ministres ne l'accordent qu'à ceux qu'ils jugeront propres à cette mission." Dans l'intention du saint fondateur, pas de privilège ni d'exclusion. La Custodie franciscaine de Terre-Sainte, perle des Missions séraphiques, est depuis le berceau de l'Observance, sans dictinction de province et de nationalité ; chacun peut prétendre au bonheur d'en faire partie, et pour obtenir cette faveur, il n'est requis d'autres conditions que l'expression du désir inspiré d'En Haut, jointe à une aptitude dûment constatée.

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

(46) "Doux cœur de Marie, soyez mon salut." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(47) "Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, qu'il ne fut jamais ouï qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos soufirages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, je cours à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O mère du Verbe, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(48) "Ange de Dieu qui êtes mon gardien par un bienfait de la charité divine, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi-soit-il." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(49) On récite à genoux, (à moins d'infirmité), pour les agonissants ; les trois *Pater*, en mémoire de la Passion et de l'agonie de Notre-Seigneur, et les trois *Ave*, en mémoire des douleurs de Marie au pied de la croix, pe ndant l'agonie de son divin Fils. Pour ceux qui les disent tous les jours du mois. Dévotion aimable et bien efficace qui, tout en compâtisant aux souffrances de Jésus et aux douleurs de Marie, nous rappelle chaque jour combien les choses du monde sont petites à ce moment suprême.

(50) "Donnez-nous la paix, Seigneur, dans les jours de notre vie, car il n'est personne qui combatte pour nous, sinon vous, qui êtes notre Dieu."

1883

OCTOBRE

Consacré aux

SAINES ANGES.

SOLEIL { Lev. le 1er à 6h. 3m. Le 15 à 6h. 21m.
Cou. le 1er à 5h. 37m. Le 15 à 5h. 9m.

LUNE { P. Q. le 8 à 6h. 39m. p. m. P. L. le 15 à 3h. 50m. m.
D. Q. le 22 à 1h. 1m. p.m. N. L. le 30 à 10h. 12m. soir.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
1	Lun	S. Rémi, archevêque de Reims.
2	Mar	Fête des Saints Anges.
3	Mer	De la Férie.
4	Jeu	S. François d'Assise, *fondateur de l'Ordre des Frères Mineurs.*
5	Ven	S. Placide et ses compagnons, *martyrs.*
9	Sam	S. Bruno, *fondateur de l'Ordre des Chartreux.*
7	DIM	Fête du Saint Rosaire.
8	Lun	Ste. Brigitte, *veuve.*
9	Mar	S. Denis l'aréopagite, *martyr.*
10	Mer	S. François Borgia, de la Compagnie de Jésus.
11	Jeu	Du S. Sacrement.
12	Ven	De la Férie.
13	Sam	S. Edouard, *le confesseur, roi d'Angleterre.*
14	DIM	Maternité de la Ste. Vierge.
15	Lun	Ste. Thérèse, vierge, réformatrice des Carmélites déchaussées.
16	Mar	S. Calixte, pape, *martyr.*
17	Mer	S. Hedwidge, Duchesse de Pologne, *Vve.*
18	Jeu	S. Luc, Evangéliste.
19	Ven	S. Pierre d'Alcantara, de l'Ordre de S. François.
20	Sam	S. Jean, de Kenty, *Prêtre séculier.*
21	DIM	Pureté de la Ste. Vierge.
22	Lun	Ste. Ursule et ses comps. *martyrs.*
23	Mar	Notre Très-Saint Rédempteur.
24	Mer	L'Archange Raphaël.
25	Jeu	Du Saint Sacrement.
26	Ven	S. Evariste, pape, *martyr.*
27	Sam	Vigile.
28	DIM	S. Simon et S. Jude, *apôtre.*
29	Lun	De la Fèrie.
30	Mar	De la Férie.
31	Mer	Jeûne Vigile.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indulgences de la semaine et du mois.

1—(T. O. † Be. Louise de Savoie, Ve. v. & p.) (10.)

2—Scap. bleu. p. (14)

4—(T. O. Solennité du séraph. St. François. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

5—1er vendredi du mois. p. (3) (T. O. Commémoration des Frères et des Sœurs défunts des Trois-Ordres. v. & p.)

6—(T. O. Ste. Marie Françoise des cinq plaies, Ve. v. & p.)

7—5e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

8—(T. O. † Ste. Brigitte, Reine de Suède, Ve. v. & p.) (10)

12—(T. O. St. Séraphin de Montegranaro, v. & p.)

13—(T. O. St. Daniel et comp. MM. v. & p.).

14—(6e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc.' et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

15—Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14)

19—(T. O. St. Pierre d'Alcantara, C. v. & p.)

20—(T. O. St. Elzéar, Comte d'Arian, C. v. & p.)

21—7e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

23—(T. O. St. Jean de Capistran, C. v. & p.)

26—(T. O. B. Bonaventure de Potenza, C. v. & p.)

27—(T. O. St. Ives de Bretagne, C. v. & p.)

28—1er Dim. de St. Joseph. (4)

30—(T. O. B. Ange d'Acri, C. v. & p.)

Essentiellement internationale dans la composition de son personnel, la Custodie de Terre-Sainte doit revêtir le même caractère dans son administration. La sollicitude des Pontifes romains, toujours si vigilante, a reconnu cette nécessité, et voici de quelle manière les Souverains Pontifes ont dans leur sagesse réglé cette question.

Le chef de la Custodie, qui est appelé révérendissime Père Custode de Terre-Sainte et porte le titre de Gardien du Mont-Sion et du Saint-Sépulcre, est toujours Italien. Il est nommé par le révérendissime Père Ministre Général de tout l'Ordre de Saint-François, et sa nomination est confirmée par la Sacrée Congrégation de la Propagande. La durée de sa charge est de six ans.

Pour l'assister dans sa gestion, il est entouré :

1° D'un Vicaire Cusdodial, toujours Français :

2° D'un Procureur, toujours Espagnol.

3° De quatre Discrets : un Italien, un Français, un Espagnol et un Allemand.

D'après cette organisation, l'Italie, l'Espagne et la France possèdent chacune deux représentants dans l'administration de la Custodie ; l'Allemagne en possède un.

Comme celui de leur chef, le mandat de ces conseillers dure six ans. Leur réunion forme l'état de la Custodie, qui siège à Jérusalem dans le couvent de Saint-Sauveur.

Ainsi commandés, les Religieux, soldats intrépides, chevaliers d'un nouveau genre n'auront, selon le vœu de leur saint fondateur, pour bouclier qu'une grosse corde, pour épée que la croix de Jésus-Christ, pour éperons que la poussière et la boue du chemin.

Munie de cette seule armure, la milice franciscaine commence

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

" Que la paix règne sur toi, ô Jérusalem ! Et l'abondance dans tes tours." " Prions. O ! Dieu, de qui procèdent les justes désirs, les sages conseils, et les œuvres saintes, donnez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs, étant soumis à vos commandements, et délivrés de la crainte de nos ennemis, nous ayons par votre protection des jours tranquilles. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la récitent tous les jours.

(51) " Ils (les 24 vieillards) avaient des coupes d'or pleines de parfums qui sont les oraisons des saints." *St. Jean.* Aussi qu'y a-t-il de plus excellant que l'oraison." *St. Augustin.* Et j'ose promettre le ciel à ceux qui feront chaque jour un quart d'heure d'oraison." *Ste. Thérèse.* Pour ceux qui, chaque jour, feront au moins un quart d'heure de méditation ou oraison mentale.

(52) Pour ceux qui les auront recités tous les jours du mois

(53) " O très miséricordieux Jésus. plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre saint Cœur, et par les douleurs de votre Mère Immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et qui, aujourd'hui même, doivent mourir. Ainsi soit.il. Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants. " En honorant le cœur agonisant de Jésus, on prie pour ceux qui sont alors en agonie et qui mourront dans cette journée. Pour ceux qui la récitent pendant tout le mois, trois fois par jour, à des moments différents.

1883

NOVEMBRE

Consacré aux

AMES DU PURGATOIRE.

SOLEIL { Lev. le 1er à 6h. 44m. Le 15 à 7h. 5m.
Cou. le 1er à 4h. 44m. Le 15 à 4h. 25m.

LUNE { P. Q. le 7 à 7h. 23m. m. P. L. le 14 à 4h. 34m. p.m.
D. Q. le 21 à 1h. 45m. m. N. L. le 29 à 10h. 06 m. a.m.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
1	Jeu	La fête de tous les saints.
2	Ven	La commémoration des morts.
3	Sam	De l'Octave.
4	DIM	Patronage de la Ste. Vierge.
5	Lun	S. Charles Borromée, *cardinal, archevêque de Milan.*
6	Mar	De l'Octave.
7	Mer	De l'Octave.
8	Jeu	Octave de la Toussaint.
9	Ven	La dédicace de la Bas. de S. Jean de Latran.
10	Sam	S. André Avellin, *théatin-*
11	Dim	S. Martin, *Evêque de Tours.*
12	Lun	S. Martin, *pape, martyr.*
13	Mar	S. Stanislas de Kotska, *novice de la Compagnie de Jésus.*
14	Mer	S. Josaphat, *Evêque, martyr.*
15	Jeu	Ste. Gertrude, *vierge, abbesse.*
16	Ven	S. Didace, *frère convers.*
17	Sam	S. Grégoire, le thaumaturge, évêque de Néocésarée.
18	DIM	Déd. des Basiliques de S. Pierre et S. Paul.
19	Lun	S. Elizabeth, Ve. de Hongrie.
02	Mar	S. Félix de Valois, *fond de l'Ordre des Trinitaires.*
21	Mer	La présentation de la Ste. Vierge.
22	Jeu	Ste. Cécile, *vierge, martyre.*
23	Ven	S. Clément, *pape, martyr.*
24	Sam	S. Jean de la Croix, *carme déchaussé.*
25	DIM	Ste. Catherine, *vierge, martyre.*
26	Lun	S. Pierre, Patriarche d'Alexandrie, martyr.
27	Mar	S. Léonard de Port Maurice, franciscain.
28	Mer	SS. Irénée, Ev. et comps. *martyrs.*
29	Jeu	Vigile.
30	Ven	S. André, *apôtre, martyr.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indulgences de la semaine et du mois.

1—Salve Regina, etc., et sub tuum, etc. p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p (12) Scap. bleu. p. (14) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. &. p. (16) Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. Fête de la Toussaint. Abs. gén. et Ind. pl. v. et p.)

2—1er vendredi du mois. p. (3) Conf du Sacré Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. &. p. (16)

4—2e Dim. de St. Joseph. (4)
11—3e Dim. de St. Joseph. (4)
12—(T. O. St. Didace d'Alcala, C. v. & p.)
14—(T. O. B. Gabriel Ferretti ; C. v. & p.)
16—(T O. † Ste. Agnés d'Assise, V. v. & p.) (10)
17—(T. O. † Be. Salomé, Princesse de Pologne, Ve. v. & p.) (10)
18—4e Dim. de St. Joseph. (4)
19—(T. O. Ste. Elizabeth de Hongrie, Ve. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

21—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) (T. O. Présentation de la Très-Sainte V. au temple. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

25—5e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Ste. Catherine, V. M. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

26—(T. O. St. Léonard de Port Maurice, C. v. & p.)
28—(T. O. St. Jacques de la Marche, C. v. & p.)
29—(T. O. Fête de tous les saints des trois Ordres. Rénovation de la Profession. v. & p.)

dès son arrivée une campagne qui compte déjà sept siècles de combats. Les chrétiens sont dispersés et sans force; les Frères Mineurs les cherchent, les raniment et les fortifient. Les sanctuaires sont désolés ; avec une patience, un courage et une persévérance à toute épreuve, ils les acquièrent péniblement un à un. Plus de QUATRE MILLE des leurs tomberont martyrs dans cette lutte gigantesque ; mais cette armée pacifique, " semblable à une tour, mais à une tour qui saurait réparer ses brèches", sans s'étonner, comble ses vides, poursuit son œuvre et rend à la catholicité les plus riches joyaux de sa couronne de sanctuaires.

FIN.

Ste. Gertrude rencontra un jour par la bonté de Dieu, dans un certain livre, une petite oraison qu'elle reconnut elle-même comme trés efficace, car elle dit dans les *Insinuations de la divine piété* " qu'ayant appris cette oraison avec beaucoup de joie, je tâchais de la réciter souvent, et vous m'écoutiez, afin de m'exaucer, Seigneur, qui ne méprisez point les prières des petits.

Voici cette oraison. Comme Ste. Gertrude, répétons-la souvent avec foi et humilité, et comme elle nous mériterons d'être écoutés de Dieu :

Seigneur J. C., fils du Dieu vivant, faites-moi la grâce d'aspirer après vous de toute l'étendue de mon cœur et de mes désirs, et avec une âme altérée de la soif de votre amour. Faites que je ne respire qu'après vos douceurs et vos charmes, et que toutes les puissances de mon esprit, et tout ce qui est au dedans de moi-même ne soupire qu'après vous qui êtes la véritable félicité. Seigneur infiniment miséricordieux, marquez avec votre sang la figure de vos plaies sacrées sur mon cœur, afin que j'y lise et votre douleur et votre amour tout ensemble, et que le souvenir de vos blessures y demeurant gravé éternellement, réveille en moi la douleur de votre compassion et y rallume le feu de votre amour. Faites-moi aussi la grâce que j'aie de l'indifférence pour toutes les créatures, et qu'il n'y ait que vous seul en qui je trouve de la douceur."

Notes explicatives.—*(Continuation.)*

(54) Deux jours de chaque mois, au choix des associés. Voir le No. 20.

(55) Le troisième dimanche de chaque mois, en assistant à la procession. " Elle a pour but d'honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de son amour et de réparer les outrages qu'il y reçoit de l'ingratitude des hommes. " Il n'y a aucune prière requise spécialement.

(56) Le 1er vendredi et le 1er dimanche de chaque mois, et un autre jour, à son choix. Voir aussi le No. 12.

(57) Deux jours à son choix dans le mois. Voir aussi les Nos. 14 et 32.

(58) Le dernier dimanche de chaque mois à ceux qui récitent ensemble le chapelet au moins trois fois par semaine.

(59) Le 1er dimanche de chaque mois.

(60) Deux fois par mois au choix des associés.

(61) Un jour par mois ; (de plus, les jours de grand'messe et services célébrés pour les défunts.)

(62) Le 1er vendredi et le 1er dimanche, et un autre jour de chaque mois aux associés qui auront récité chaque jour du mois le *Pater*, *Ave* et *Credo*, avec l'aspiration : " Cœur aimable de Jésus, faites que je vous aime de plus en

1883

DECEMBRE

Consacré à

Marie conçue sans péché.

SOLEIL { Lev. le 1er à 7h. 26m. Le 15 à 7h. 39m.
Cou. le 1er à 4h. 12m. Le 15 à 4h. 12m.

LUNE { P. Q. le 6 à 8h. 7m. sr. P. L. le 13 à 5h. 18m. m.
D. Q. le 20 à 2h. 29m. p.m. N. L. le 29 à 11h. 40m sr.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
1	Sam	De l'immaculée conception.
2	DIM	1er de l'Avent.
3	Lun	S. François Xavier, *apôtre des Indes.*
4	Mar	S. Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne.
5	Mer	Jeûne, Ste. Bibiane, *vierge martyre.*
6	Jeu	S. Nicolas, archevêque de Myre.
7	Ven	Jeûne vigile, S. Ambroise, arch. de Milan, Docteur de l'Eglise.
8	Sam	L'Imp. Concp. de la Ste. Vierge.
9	DIM	2e de l'Avent.
10	Lun	Translation de la Ste. Maison de Lorretté.
11	Mar	S. Damase, *pape.*
12	Mer	Jeûne de l'Octave.
13	Jeu	Ste. Lucie, *vierge*, *martyre.*
14	Ven	Jeûne de l'Octave.
15	Sam	Octave de l'Imm. Conception.
16	DIM	3e de l'Avent.
17	Lun	S. Eusèbe, Ev. martyr (hier.)
18	Mar	Expectation de la Ste. Vierge.
19	Mer	Jeûne des 4 temps, de la Férie.
20	Jeu	Vigile.
21	Ven	Jeûne des 4 tps. S. Thomas, *apôtre.*
22	Sam	Jeûne des 4 tps. de la Férie.
23	DIM	4e de l'Avent.
24	Lun	Jeûne, vigile.
25	Mar	Noël, ou la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ.
26	Mer	S. Etienne, 1er Diacre de l'Eglise et 1er martyr.
27	Jeu	S. Jean, *apôtre, évangéliste.*
28	Ven	Les SS. Innocents.
29	Sam	S. Thomas, archevêque de Cantorbery, *martyr.*
30	DIM	Dim. dans l'Octave.
31	Lun	S. Sylvestre, *pape, confesseur.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir indulgences de la semaine et du mois.

1—(T. O. St. Josaphat, Ev M. v. ♣ p)
2—6e Dim. de St Joseph, (4)
3—Prop. de la Foi. v. eg. par. et p. (20)
7—1er vendredi du mois. p. (4).
8—Litanies de la Ste. Vierge. v. ♣ p. (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Conf. du Sacré-Cœur. v. ♣ p (12) Scap. Mont-Barmel. v. ♣ p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. ♣ p. (2) Conf. du Rosaire. v. ♣ p. (9) Cong. de la Ste. Vge. v. ♣ p. (22) (19) Archiconfrérie. (1) Conf. de la Bonne Mort. v. ♣ p. (8) Culte perpétuel de St. Joseph. v. ♣ p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. ♣ p. (16) (T. O. Solennité de l'Im. Conception de la Très-Ste. Vierge, Patronne des trois Ordres de St. François. Abs. gén. et Ind. pl. v. ♣ p.)
9—7e Dim. de St. Joseph. (4) T. O. † Be. Elizabeth de Waldsech appelée la Bonne, Ve. v. ♣ p.) (10)
12—(T. O. Invention du corps du Séraphique St. François, v. ♣ p.)
14—(T. O. Be. Delphine, Ve. v. ♣ p.)
16—1r Dim. de St. Joseph. (4)
17—(T. O. † Be. Marguerite Colonna, V. v. ♣ p.) (10)
18—Salve Regina. etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. ♣ p. (9)
23—2e Dim. de St. Joseph. (4)
25—Assistance au prône. (5) Stations de Rome. v. ♣ p. (25) Apostolat v. ♣ p. (16) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. ♣ p. (2) Cong. de la Bonne Mort. v. ♣ p. (7) Objets bénits. p. (6) Rosaire. v. ♣ p. (9) (T. O. Nativité de N. S. J.-C. Abs. gén. et Ind. pl. v. ♣ p.)
27—Conf. du S.-Cœur. v. ♣ p (12) Archiconfrérie. (1) Apostolat. v. ♣ p. (16) Objets bénits. p. (6)
30—4e Dim. de St. Joseph. (4)

Un prêtre, tout dévoué au soulagement des âmes du Purgatoire, et dont le zèle pour le développement de notre Œuvre, nous a plusieurs fois rempli d'admiration, nous écrivait le 22 janvier dernier : " Une personne de cette paroisse m'a prié de vous faire parvenir les trois dollars ci-inclus pour être ajoutés au capital de l'*Association des messes pour les âmes souffrantes.* Le nouvel associé paye sa contribution pour toute l'année, et il voudrait savoir si, l'an prochain, ou plus tard, il voulait payer les $25, pour jouir des avantages d'être associé pour la vie, on tiendrait compte de ses contributions faites antérieurement ?

J'ai vendu près de cent almanach des âmes que je me suis procurés chez MM. Cadieux & Derome. Je pense pouvoir en écouler encore une cinquante d'exemplaires que je vous prie de m'expédier par le plus prochain courier, et pour lesquels vous trouverez encore ici-même la somme de $2.50. Je prie Dieu de bénir l'œuvre si belle à laquelle vous travaillez."—Tout en renouvelant nos sincères remerciments à ce grand bienfaiteur de ceux qui sont dans la souffrance, et pour lequel nous avons offert nos plus ferventes supplications au Ciel, nous répèterons, pour le profit de nos associés, que, pour jouir des bienfaits de l'œuvre à perpétuité, il faut payer d'une seule fois la somme de $25.

Notes explicatives.—*(Fin.)*

plus. " Egalement un autre vendredi et un autre jour du mois, mais avec visite et prière pour le Pape. Voir aussi les Nos. 3 et 16.

(63) Il suffit de faire pendant trois jours, quelque prière en l'honneur de la Ste. Trinité et communier le dernier jour.

" (64) Que la très-juste, la très-haute, la très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses. " Pour ceux qui auront récité cette petite prière tous les jours de l'année.

(65) On fait un jour quelconque pendant l'année une heure de méditation et prières pour honorer Notre-Dame des Sept Douleurs.

(66) Le jour où l'on fait la commemoration des associés défunts,

(67) Une fois l'année pendant les 40 heures ; une autre fois l'année pendant les exercices d'une retraite et un autre jour de l'année, à son choix.

(68) Un jour à son choix pour ceux qui le récitent tous les jours de l'année.

(69) Le jour anniversaire de leur baptême, pour ceux qui ont récité chaque jour l'*Ave Maria* pour la conversion des pécheurs.

(70) Le jour choisi pour les pratiques du culte perpétuel. Voir le No. 15.

(71) Cette indulgence extraordinaire que St. François a obtenue de Jésus-Christ même, et qui fut confirmée par les Souverains Pontifes, peut être gagnée par tous les fidèles, en visitant Notre-Dame des Anges, à Montréal, affiliée à Notre-Dame des Anges, à Assise, ou toute église franciscaine : (et cela, autant de fois qu'ils la visitent) y priant chaque fois pour le Pape.

(72) L'œuvre des âmes duPurgatoire renferme une Association du Chemin de la Croix et une Association de Messes. On peut appartenir à l'une ou à l'autre, ou à toutes les deux.

(73) La communion réparatrice a été proposée comme un souvenir du Jubilé de 1875. Des grâces précieuses et abondantes y sont attachées. Il suffit de donner son nom, et de faire la sainte communion, soit une fois par semaine ou une fois par mois.

PRIX DES INDULGENCES.

MANIÈRE D'EN GAGNER PLUSIEURS À CHAQUE COMMUNION.

"Va à Rome, dit un jour N. S. à Ste. Brigitte, princesse de Suède, va à Rome dont les rues sont encore teintes du sang des martyrs, et où il est plus facile d'arriver au ciel *à cause des nombreuses indulgences* que l'on peut y gagner."

Ces paroles de N.S. font tout l'éloge des indulgences.

Dans tous les âges et dans tous les pays, les fidèles se sont sans cesse empressés de recourir aux grands bienfaits des indulgences. De là sont venus ces fameux pélérinages où des foules immenses accouraient aux sanctnaires bénits que l'Eglise s'est plu à combler de ses trésors d'indulgences et de pardon ; et c'était toujours pour les nations une source intarissable de grâces spirituelles, souvent accompagnées de faveurs temporelles. Ainsi l'on sait avec quelle ardeur les pélerins se sont portés vers les Saints Lieux qui avaient été consacrés par la divine présence de N.S. ; on se souvient encore comme ils accouraient avec empressement à Rome où chaque église et chapelle étaient devenues un sanctuaire vénéré, parceque c'était là qu'avait coulé le sang d'un martyr, confesseur de la foi de J.-C. ; enfin, on les a vus par milliers, et souvent par centaines de mille, visiter avec foi la Portioncule d'Assise, les tombeaux de St. Jacques à Compostelle et de St. Antoine à Padoue, et tant d'autres lieux consacrés par la religion.

Mais quoiqu'il existe encore d'admirables exemples de dévouement religieux, nous ne pouvons cependant nous empêcher de constater que la foi des peuples s'est beaucoup ralentie, et il était réservé à notre siècle sceptique et libre-penseur de contester le prix des indulgences et même de les mettre en doute.

Plusieurs, a dit un illustre écrivain catholique, plusieurs méprisent les indulgences comme des superstitions et des dévotions de bonne femme ; d'autres s'imaginent qu'il est tellement difficile de les gagner que ce n'est pas même la peine d'essayer.

Ce sont là, certes, des erreurs et des préjugés ; ils viennent de ce que l'on ignore la nature des indulgences et la bonté de l'Eglise notre mère, qui veut nous en faire l'application.

Disons de suite que les indulgences sont revêtues d'un caractère authentique et universel dans l'Eglise. On les compte même parmi les dogmes de la foi catholique, et on ne saurait les nier sans devenir héritique. Ainsi pour tout chrétien catholique, les indulgences ne sont pas des superstitions, mais elles sont un dogme de la foi, et elles existent comme un monument de la miséricorde de Dieu, car elles ont le merveilleux pouvoir de nous faire entrer au ciel sans même effleurer les redoutables flammes du Purgatoire. Une indulgence, en effet (et ceci encore est de foi), une indul-

gence est la rémission de la *peine temporelle qui reste à subir* au pécheur pénitent pour les fautes qui lui ont été pardonnées, quant à la coulpe ou offense et à la peine éternelle. Donc, plus nous gagnerons d'indulgences, et moins il nous restera à payer, soit en ce monde, soit en Purgatoire.

Nous disons "*en ce monde,*" car il arrive souvent que Dieu, dans sa bonté, nous fait expier nos fautes ici bas ; et toutes les maladies, revers de fortune, ou accidents quelconques qui nous arrivent, ne sont pas seulement l'effet du châtiment, mais Dieu veut par là nous rapprocher d'avantage de lui, en nous purifiant de suite de nos fautes, en sorte que les peines temporelles sont pour nous un véritable purgatoire.

Cependant si, au lieu d'attendre que Dieu nous envoie des afflictions et des maladies pour nous purifier, nous nous hâtions après nos fautes, d'abord d'en obtenir le pardon, et ensuite de commuer par des indulgences les peines temporelles attachées à ces fautes, nous éviterions bien des souffrances et des épreuves qui nous sont envoyées aux seules fins de nous purifier ici-bas, car ce pardon, par les indulgences, est si complet, que si, après avoir gagné une seule indulgence plénière, nous venions à mourir, nous irions tout droit au Ciel. Notre séjour dans le Purgatoire est également fort raccourci par les indulgences partielles que nous pouvons gagner.

Le précieux avantage que nous retirons des indulgences est de suite évident ; et ce n'est plus une dévotion de bonne femme seulement que celle qui peut nous délivrer d'une cruelle maladie ou d'une dure épreuve, et même d'un jour, d'un an ou de cent ans peut-être de ces terribles flammes du Purgatoire, égales en intensité à celles de l'enfer, a dit St. Thomas d'Aquin.

Les indulgences en vérité produisent ces admirables effets, parcequ'elles tirent tout leur prix des mérites infinis de J.-C. et des mérites surabondants de la Ste. Vierge et des saints, mérites qui forment un trésor d'une inestimable valeur, dont l'Eglise, comme épouse de J.-C., est la seule dispensatrice. Elle nous en fait part, parceque nous sommes ses enfants, et nous rend par là même participants des grâces de pardon d'un Dieu infiniment miséricordieux.

Autrefois cependant, comme nous venons de le dire, il fallait de grands voyages et de grandes dépenses pour gagner ces indulgences. Le plus grand nombre s'en trouvait privé. Mais N. S., dans son extrême bonté pour les hommes, connaissant leur profonde misère et ayant commisération de leur faiblesse, inspira à l'Eglise de transférer les grandes indulgences attachés à ces pélérinages lointains à des exercices à la portée de tout le monde, en sorte que personne ne fût empêché de puiser dans ses trésors de miséricorde. Ainsi tous, d'après les Brefs plusieurs fois répétés des Souverains Pontifes, peuvent aujourd'hui gagner dans l'exercice du chemin de la croix les indulgences innombrables attachées au

pélérinage des saints Lieux: En récitant les six pater *Ave* et *Gloria* du Scapulaire bleu, on a part à toutes les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'église de la Portioncule à Assise, l'église de St. Jacques de Compostelle et la Terre Sainte de Jérusalem. Il en est ainsi de beaucoup d'autres. Remercions donc dans toute l'effusion de notre âme N.-S. J.-C. de nous avoir donné un moyen si excellent et si facile d'expier nos fautes, en nous donnant par là-même la possession du séjour de la gloire.

Voyons maintenant ce qu'il faut faire afin de se rendre dignes d'un si grand bienfait.

Pour gagner une indulgence, il faut : 1° avoir l'intention de la gagner : 2° accomplir exactement les œuvres prescrites : 3° être en état de grâces et ne conserver aucune affection au péché, c'est-à-dire, qu'il faut aimer Dieu de tout son cœur, en détestant de toute son âme le péché, seul obstacle qui nous empêche de lui plaire et d'arriver jusqu'à lui ; car pourrait-on s'attendre à un aussi généreux pardon du bon Dieu, si nous avions encore dans le cœur des pensées de l'offenser ? Or ce serait à faire verser des larmes de sang, s'il fallait admettre qu'il n'y a pas dans le monde des personnes, et même beaucoup qui aiment Dieu de tout leur cœur, et qui craignent par-dessus tout de lui déplaire.

Elles sont donc en état de gagner des indulgences plénières. Si ce n'était pas le cas, et qu'il y aurait presque des impossibilités à gagner des indulgences, les faveurs de l'Eglise, dit un saint Prélat, seraient des leurres, et la mère des miséricordes se jouerait de ses enfants.

Non, il n'en est pas ainsi ; nous en avons la garantie des 18 siècles passés du christianisme, c'est-à-dire, la bonté infinie de Jésus-Christ pour les hommes, bonté qui ne s'est jamais démentie une seule fois ; et c'est le sentiment de St. Léonard, de Port-Maurice, et on pourrait dire de tous les Saints, que la pratique seule des indulgences est un chemin qui conduit sûrement au ciel. Ce qui est vrai à la lettre, car comme l'Eglise, avec sa prévoyance de mère et l'inspiration du St. Esprit, demande que l'on soit en état de grâces pour gagner une indulgence quelconque, et que la sainte communion est toujours exigée pour les indulgences plénières, (à moins de quelques rares exceptions, comme, par exemple, pour le chemin de la croix et les six *pater*, *ave* et *gloria* du scapulaire bleu), il s'ensuit que cette seule préparation devient un avantage inappréciable, et est le gage comme la sanction d'une vie pure et sainte qui nous conduit avec certitude au ciel ; tandis que les indulgences qui ont déjà le mérite de nous avoir si bien préparés, nous en facilitent encore l'arrivée, en en raccourcissant le chemin.

Mais puisque les indulgences sont si précieuses, comment pourra-t-on faire pour ne pas oublier à chaque communion les indulgences que l'on peut gagner dans le mois ou la semaine ? car il

est important de ne pas en perdre une seule. Si l'avarice temporelle est la racine de tous les maux, dit S. Paul, l'avarice spirituelle, reprend S. François de Sales, est la racine de tous les biens.

Qu'on nous permette donc une petite suggestion. Notre-Seigneur a dit que les enfants du siècle étaient plus avisés dans leur conduite que les enfants de lumière. Eh ! bien, voyons ce que font les hommes dans le monde à l'égard de leurs spéculations temporelles. Un homme d'affaires ne pourrait jamais accomplir la moitié de ses projets, si chaque mois et chaque semaine il ne prenait note des choses auxquelles il veut donner une attention particulière. Il s'en fait un mémoire, et tous les jours il le consulte et le revise, il y ajoute et en retranche selon les besoins du moment, et de cette façon il accomplit beaucoup, parce qu'il n'oublie rien.

Pourquoi ne ferions-nous pas de même dans nos "*spéculations*" spirituelles ? car il faut bon gré mal gré se faire spéculateur dans le bien. Ne pas avancer, c'est reculer, dit St. Bernard. Qui ne gagne, perd en ce trafic, ajoute St. François de Sales. En effet, celui qui n'amasse pas, dissipe. Le très illustre Père Faber disait : qu'il fallait sans cesse "battre monnaie," et Notre-Seigneur lui-même répétait à ceux qui l'entouraient : "Soyez bons monnoyeurs." Il veut encore que "nous plaçions nos deniers à intérêt," même que "nous trafiquions tous nos biens pour acheter la perle précieuse." Puis il ajoute : "Amassez-vous des trésors dans le ciel." Il ne dit pas un trésor seulement, mais des trésors. Or il n'y a que les spéculateurs qui cherchent ainsi à accumuler deniers sur deniers, en joignant toujours dilection à dilection, comme dit si bien St. François de Sales. Celui qui fait des efforts pour gagner des indulgences, accomplit à la lettre ce conseil de Notre-Seigneur ; et les indulgences deviennent en effet une riche monnaie avec laquelle nous pouvons acheter *la perle de grand prix.* O ! glorieuse spéculation !

Il ne faut donc perdre aucune occasion d'accumuler ; et à cette fin il est désirable, nous dirions volontiers, il est nécessaire pour quiconque veut avoir l'avantage de gagner une indulgence de plus, de se faire chaque mois une petite liste des indulgences que l'on peut gagner dans le mois. Par exemple, qui est-ce qui ne fait pas tous les jours un acte de foi, d'espérance et de charité ? Qui est-ce qui ne répète pas même plusieurs fois par jour cette glorieuse aspiration au cœur immaculé de Marie : "Doux cœur de Marie, soyez mon salut", etc., etc., etc. Vous appartenez de plus au scapulaire du Mont Carmel, à l'archiconfrérie, au scapulaire bleu, à la confrérie du Sacré-Cœur, au cordon de St. Joseph, etc., etc. Eh ! bien, ces prières et ces confréries vous donnent droit chaque mois à plusieurs indulgences plénières ; faites-vous-en une petite liste chaque fois, consultez de plus votre almanach des âmes du purgatoire, voyez les indulgences du jour et celles de chaque mois, et nous vous dirons, faites votre récolte.

Puis si vous avez le bonheur de communier plusieurs fois dans le mois, à chaque communion, quand vous avez gagné telle indulgence, vous l'effacez sur votre liste pour continuer avec les autres à la communion suivante, et de même chaque mois.

De cette façon vous n'oubliez pas vos indulgences, et suivant le désir et le conseil de Notre-Seigneur, vous devenez bons monnoyeurs et vous vous amassez des trésors pour le ciel. Et s'il est vrai, comme le dit Ste. Thérèse, qu'un degré de gloire de plus dans le ciel vaudrait un million d'années de souffrances sur la terre, l'on peut voir toute l'importance que l'on doit attacher aux indulgences qui, en nous purifiant toujours de plus en plus et nous faisant acquérir chaque fois de nouveaux mérites, nous donneront un jour la possession d'une place plus élevée dans le séjour de l'éternelle félicité.

Ajoutez à cela qu'à chaque communion tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, en récitant, devant une image du crucifix, la prière " *O Bon et très doux Jésus*," et priant pour l'Eglise ; de même aussi, pour ceux qui ont fait l'acte de cession, etc., etc. Ne sont-ce pas là des richesses qui semblent incomparables ? Et cependant il y a encore quelque chose de plus prodigieux. Si vous avez le bonheur d'appartenir au Tiers-Ordre, ou simplement au cordon de St. François,* vous gagnez d'abord une indulgence plénière à chaque communion sans autre prière et par le seul fait que vous êtes agrégé au Tiers-Ordre. Vous avez encore une indulgence plénière chaque dimanche, en communiant, ainsi qu'à toutes les fêtes de Notre-Seigneur et de la Ste. Vierge et de tous les Saints mentionnés dans la colonne des indulgences de l'almanach ; et ensuite, au-dessus de tout cela, par un prodige de miséricorde de Dieu et de la Ste. Eglise pour l'Ordre Séraphique, (car cette indulgence lui est particulière,) vous gagnez, de plus, par la récitation du Ps. *Exaudiat* après la communion, toutes les indulgences plénières et partielles accordées *à tous les sanctuaires de la terre*, y compris les sanctuaires de la Terre-Sainte. Or St. Liguori dit que, dans le pélérinage des Saints Lieux seulement, on peut gagner plusieurs centaines d'indulgences plénières, à part des indulgences partielles qui sont presqu'innombrables. Peut-on imaginer quelque chose de plus splendidement avantageux, et pour nous-mêmes et pour nos Ames chéries du Purgatoire, car il faut leur en faire large part, et c'est l'intention expresse de ce petit écrit ; car, suivant l'expression ingénieuse, quoique très vraie d'un grand écrivain catholique, il y a dans les indulgences de quoi vider le Purgatoire.

Allons donc puiser à pleines mains dans ce trésor des indulgences, et ne craignons jamais d'amasser trop de richesses ; craignons plutôt que par la négligence que nous ferons de ces grâces

(*) Que l'on oublie pas que les communautés religieuses, comme les fidèles, peuvent appartenir au cordon.

du ciel, le Tout-Puissant ne nous prive de ses autres faveurs. En terminant, permettez-moi de vous dire avec St. Paul aux Philippiens, les remerciant de leurs dons : " Je souhaite que vous puissiez en marquer un profit considérable dans votre livre de compte."

DE QUELQUES MIRACLES ET CHOSES MERVEILLEUSES DANS LA FAMILLE FRANCISCAINE.

Le B. Pierre de Sienne, du Tiers-Ordre de St. François, pour se couvrir d'une plus grande confusion, écrivit un jour sur une feuille de papier tous les péchés qu'il avait commis depuis son enfance, et alla en faire la lecture sur la place de l'église, mais il les pleura en même temps avec une si grande contrition qu'il mérita d'en obtenir le pardon par un miracle, car un ange lui apparut, et ayant effacé les péchés écrits sur le papier, il le lui rendit aussi blanc que la neige.

*** Il passait un temps considérable dans la grande église de Sienne, dédiée à la sainte Vierge ; et lorsque les portes en étaient fermées, les anges les lui ouvraient, soit pour y entrer soit pour en sortir.

Une nuit, comme il était en prières dans cette église, il demanda avec larmes au Seigneur de lui faire connaitre le saint qui, après les Apôtres, avait été son plus fidèle imitateur en le prenant pour modèle dans toutes les actions de sa vie. Le divin Sauveur voulant le consoler, lui montra la vision suivante : Des anges couvrirent le pavé de l'église d'une cendre bien fine ; ils élevèrent ensuite deux trônes éblouissants de lumière devant l'autel de la sainte Vierge. La grande porte s'ouvrit, et aussitôt apparut au regard du Bienheureux Notre-Seigneur Jésus-Christ couvert des haillons de la pauvreté et les pieds nus ; il s'avançait laissant sur la cendre l'empreinte de ses pieds. Dès que sa divine Majesté fut arrivée auprès des trônes préparés par les Anges, elle s'assit sur l'un d'eux. La glorieuse Mère de Dieu s'avança ensuite environnée d'un nombreux cortége d'âmes fidèles, et posant exactement ses pieds sur l'empreinte des pieds de son divin Fils, elle alla s'asseoir sur le second trône. Les Apôtres vinrent à sa suite un à un, plaçant exactement le pied sur les traces du Sauveur en s'avançant vers le trône de la divine Majesté, qui les reçut avec un visage gracieux et plein de bonté. Après les Apôtres vint une multitude de personnes de divers états ; chacune d'elles s'efforçait de mettre le pied exactement sur les vestiges sacrés du divin Rédempteur. Mais toutes ne réussissaient pas également bien ; les unes allaient trop en avant, d'autres se tenaient trop en arrière, si bien que l'empreinte des pieds du Sauveur semblait en partie effacée. Tous néanmoins faisaient de généreux efforts pour arriver au trône de Notre-Seigneur qui les accueillait avec plus ou moins

de bonté, selon qu'ils s'étaient donné plus ou moins de peine pour suivre plus exactement ses traces.

Insensiblement la foule des nouveaux arrivants devenait moins nombreuse, parce que l'empreinte des pas du Sauveur allait toujours s'effaçant davantage. Enfin après quelque temps apparut un homme déchaux, à l'extérieur vil et abject, il était vêtu en Frère-Mineur et suivi d'une foule innombrable ; il semblait profondément attristé de ne pouvoir assez distinctement reconnaître l'empreinte des pas de Jésus-Christ, et il se donnait beaucoup de peine pour les retrouver. Afin d'y parvenir, il balayait avec son habit la poussière dont étaient recouvertes les saintes traces, il la soufflait avec sa bouche, et dès qu'il en avait fait ressortir quelques-unes, mettant exactement les pieds dans celles-là, il s'en servait pour découvrir les autres, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'enfin il arriva avec toute sa chère compagnie au trône du divin Maître, qui l'accueillit avec une ineffable bonté et le fit assoir à sa droite. Puis la vision disparut. Depuis ce moment l'amour et la dévotion du serviteur de Dieu pour Saint François s'accrurent au point que non-seulement il voulut toujours porter l'habit du Tiers-Ordre, mais encore, après la mort de sa femme, il demanda avec instances d'être admis au couvent des Frères-Mineurs de Sienne.

*** *La vénérable Jeanne de Jésus-Marie, religieuse clarisse,* n'étant encore âgée que de cinq ans, vivait avec ses parents à Burgos, ville de Castille. Dans la maison de son père se trouvait un oratoire décoré avec richesse et avec goût. Au centre se trouvait, assise sur un trône, une belle statue représentant l'Enfant-Dieu vêtu d'une petite tunique de brocart. Jeanne s'éprit tellement d'amour pour le petit enfant Jésus que, quand ses parents permettaient aux enfants de jouer, elle, profitant de l'occasion, laissait son frère et sa sœur, courait à l'oratoire, se mettait à genoux avec tant de grâce, de modestie et de dévotion qu'elle ressemblait à un ange, et elle parlait au petit Jésus avec tant d'affection et de familiarité, que ce spectacle faisait l'admiration de ceux qui en était les témoins. Aussi il arriva de là que l'amour divin embrasa tellement le cœur de Jeanne qu'elle ne pouvait, sans éprouver la plus grande peine, s'éloigner, même pour peu de temps, de l'image vénérée de son Jésus.

*** La petite Jeanne se trouvait un jour dans ce qu'elle appelait son monastère, quand elle vit tout près d'elle un Frère Mineur, de taille ordinaire, d'un visage agréable et empreint d'une sainte allégresse. Jeanne resta tout étonnée de ne s'être pas aperçue de l'entrée du bon Frère, de ne pas l'avoir entendu frapper à la porte, et elle dit : « Père, qui vous a introduit ici ? Peut-être mon père vous a dit que je m'y trouvais.» — « Oui, ma fille,» répliqua le Frère, « ton Père céleste m'a ordonné de venir te visiter. Mais dis-moi, que faisais-tu la ? » — Je suis dans ce monastère, et je veux réciter les Vêpres comme

font les Religieuses. » — « Tu fais bien, ça me fait plaisir ; mais comment feras-tu ? Tu es si petite, si petite ! tu ne sais pas assez bien lire ! ... Je veux te l'apprendre et être ton maître, récitons-le ensemble. » Ils dirent donc le Petit-Office de la sainte Vierge. Quand ils l'eurent fini, Jeanne dit encore au Frère : « Mon Père, je suis maintenant obligée de vous aimer beaucoup ; et puisque vous voulez bien être mon maître, dites-moi comment vous vous appelez et quand vous reviendrez me voir. » — « Ma fille, » répondit le Saint, « je m'appelle François ; je reviendrai tous les jours et nous réciterons l'Office ensembie. » Le Saint lui apparut ainsi pendant longtemps ; aussi, par l'habileté du maître, l'élève, si docile et si attentive aux leçons qu'elle recevait, dans un âge aussi tendre apprit par cœur tout l'Office de la sainte Vierge.

*** Une fois N. S. lui apparut portant sa croix, mais il était si couvert de sueur, si accablé de fatigue, qu'il semblait ne plus pouvoir faire un pas. A cette vue, le cœur de Jeanne fut rempli d'une vive douleur, elle demanda avec instance, comme les autres fois, qu'il voulût bien lui donner cette croix ; mais lui semblait vouloir la lui refuser. Jeanne se mit à pleurer à chaudes larmes ; alors le Seigneur, la voyant dans une si grande peine, lui dit : «Veux-tu la porter pendant toute ta vie ? » Elle répondit qu'elle le voulait bien. Son bien-aimé lui dit : « Tu t'offres à faire beaucoup. « Et il chargea la croix sur les épaules de Jeanne. A peine le chère enfant l'eut-elle reçue, qu'elle ressentit de grandes douleurs et elle s'écria qu'elle ne pouvait marcher avec un fardeau aussi lourd. Le Sauveur lui dit : « Ma fille, c'est en tombant bien souvent et en te relevant toujours, comme j'ai fait, que tu dois me suivre en portant ta croix. » Après ces paroles, la vision disparut.

*** *Le vénérable Ignace de Laconi, frère laïque de l'Ordre des Capucins*, était si frêle et chétif, qu'après avoir obtenu avec peine son admission au noviciat, on songeait à lui donner son congé, lorsque la sainte Vierge. dont il était le dévoué serviteur, vint à son secours. Une nuit, le fervent novice s'était mis en oraison devant la statue de la Vierge Immaculée, qui, suivant l'usage dans les couvents de Capucins, se trouve au haut de l'escalier du dortoir. Là, il fut bientôt ravi hors de lui-même, et son oraison se prolongea dans une douce conversation, où il échangeait avec la Mère de Dieu des paroles que l'on entendait des cellules voisines. Les religieux se levèrent, et croyant que cette conversation était le fait d'un novice encore peu instruit de la rigueur du silence qu'il faut observer pendant la nuit, ils entr'ouvrirent les portes de leurs cellules, afin de les rappeler au devoir. Mais quel ne fut pas leur étonnement, en voyant Frère Ignace à genoux devant la statue de la Vierge, lui parlant et recevant de célestes réponses !

A partir de ce moment, cette statue fut distinguée des autres dans le monastère par cette désignation : *La statue qui parle au Frère Ignace*, et les sentiments des religieux à l'égard du novice

changèrent totalement, car ils résolurent de le conserver parmi eux, malgré son apparente faiblesse.

*** Ignace ayant été nommé quêteur du couvent avait un jour parcouru la ville et vainement demandé, de porte en porte, le pain nécessaire à la communauté. Il dut rentrer avec sa besace vide et essuyer la mauvaise humeur du frère chargé de la dépense, mais il sortit de nouveau, tout silencieux, pour tâcher de réparer ce malheur ; il était accompagné d'un de ses frères, nommé Jean-Baptiste d'Escolia. Au lieu de se diriger vers la ville, il prit un chemin écarté et arriva auprès d'un tas de pierres et de débris de pots cassés ; il se mit à en remplir sa besace. — « Que faites-vous donc ? » lui dit le Fr. Jean-Baptiste qui ne pouvait s'expliquer cette singulière action. » — « Ayez confiance en Dieu,» répondit le Vénérable ; « il ne laisse pas mourir de faim les oiseaux de l'air ; il ne laissera pas non plus mourir de faim ses enfants.»

Quand la besace fut pleine, il en chargea les épaules du Fr. Jean-Baptiste, dont l'étonnement allait toujours croissant jusqu'au moment où, près de la porte du couvent, il sentit sur ses épaules une impression de chaleur brûlante causée par la besace. Il dut la déposer à terre, et, l'ouvrant, il la vit pleine, non de pierres, mais de pains chauds et fumants.

*** On avait donné à Fr. Ignace, devenu aveugle, un guide chargé de le conduire dans ses courses. Ce fut pendant quelque temps un jeune clerc nommé Fr. Joseph-Augustin Ugas, qui devint plus tard provincial des Capucins de Sardaigne. Un jour, le vénérable l'appela auprès de lui dans sa cellule pour l'aider à plier de petites Bénédictions de saint François qu'il avait coutume de distribuer aux fidèles. Quand Fr. Joseph-Augustin se fut mis à l'œuvre, Fr. Ignace le quitta pour se rendre à l'église et faire oraison. Le jeune religieux aperçut alors les petits morceaux de pain, et il en mangea un seulement. Sa prière terminée, le serviteur de Dieu revint à sa cellule, et, avant même d'en ouvrir la porte, il s'écria : « Petit Joseph (*Peppino*) qu'as-tu fait ? Personne ne doit toucher à ce qui ne lui appartient pas.» En disant ces mots, il entra, et Fr. Joseph-Augustin, qui avait bien compris le reproche, se mit à genoux pour demander pardon au Vénérable, avouant qu'en effet il s'était permis de prendre une figue et un morceau de pain pour calmer la faim qui le dévorait. Fr. Ignace, entendant cette excuse, ouvrit sa petite armoire, dans laquelle il eût été impossible de voir autre chose que des toiles d'araignées, et il en tira un poisson frit et un pain chaud qu'il offrit au Fr. Joseph-Augustin. Celui-ci, au comble de l'étonnement, s'écria : « Miracle ! Miracle ! » — « Tais-toi donc, pauvre petit, tais-toi donc,» répondit avec empressement le Vénérable. Mais les religieux du monastère accoururent au cri de Fr. Josuph-Augustin et voulurent avoir tous leur part de ce poisson et de ce pain merveilleux. Fr. Ignace se sentit profondément humilié, et il pria ses Frères de ne pas di-

vulguer ce fait, qui, disait-il, devait être attribué uniquement à la bonté de la Providence sollicitée par la sainte Vierge.

*** Il y avait dans le couvent des Capucins de Cagliori un religieux qui, pendant longtemps, eut peine à croire à la sainteté du Vénérable et aux vertus qu'on lui attribuait communément. Ce religieux, frère laïque, s'appelait Fr. François-Marie d'Iglesias. Il eut, une nuit, la curiosité de vouloir s'assurer de ce que faisait Fr. Ignace, seul dans l'église, quand les autres religieux s'en étaient retirés pour aller prendre leur repos. Il se cacha donc, afin de l'observer à son aise. Bientôt il le vit se mettre en oraison devant l'autel de Notre-Dame des Anges, puis entrer peu à peu en extase et s'élever de terre. Il s'approcha doucement pour le mieux voir et pour le toucher. Mais le Vénérable était déjà si haut que Fr. François-Marie eut peine à l'atteindre : il lui toucha cependant les pieds, mais il en reçut une impression subite, semblable à celle d'un froit glacial. Effrayé de ce qu'il éprouvait, Fr. François-Marie se hâta de regagner sa place, et continua d'observer Fr. Ignace. Un quart d'heure avant matines, au bruit que fit le religieux chargé de réveiller la communauté, il vit le Vénérable descendre doucement à terre, comme s'il eût entendu ce signal, et reprendre la posture où l'on le trouvait d'ordinaire. A minuit précis, au premier coup de cloche qui annonçait l'office, Fr. Ignace, revenu à lui-même, arrivaît au chœur.

*** *La Be. Marguerite Colonna, vierge du Tiers-Ordre de saint François* appartenait par la naissance à cette ancienne et illustre famille des Colonna qui, depuis des siècles, avait fourni des héros aux armées, de grands magistrats à la société et à l'Eglise d'illustres Pontifes. Mais la douce héritière des fiers Colonna avait compris dès son enfance la parole de l'humilité et de la virginité, parole qu'il n'est pas donné à tous d'entendre. Au milieu des assauts de l'enfer et du monde, elle eut recours à celle que l'on invoque jamais en vain. Un soir donc Marguerite priait avec larmes devant une image de Marie, et sa prière, entrecoupée de soupirs et de sanglots, se prolongea longtemps dans le silence de la nuit. Enfin brisée par la fatigue, elle s'affaisse sur elle-même et s'endort. Mais, O ! merveille, elle voit la Ste. Vierge, s'approchant d'elle, et une voix suave comme la brise embaumée du printemps, murmure délicieusement à son oreille : *Ma fille, ta prière a été agréable à mon divin Fils. Ne crains pas, il est ton époux. Sois ferme seulement dans ta résolution de n'aimer que lui. Toujours à l'heure du danger, tu me trouveras près de toi.*

Enivrée d'une joie céleste, Marguerite se réveille décidée à vaincre ou à mourir. Sa fermeté et sa constance dans le combat lui mérite une nouvelle apparition de la miséricordieuse Vierge ; et l'humble Marguerite chanta, en la voyant, ces paroles du cantique : *Qu'elle est celle qui s'avance vers moi, gracieuse comme l'aurore matinale, belle comme l'astre de la nuit, resplendissante*

comme le soleil. Acette vue, Marguerite redouble ses bonnes résolutions, et son cœur semble se fondre d'amour.

Pour mieux servir son Dieu, elle veut aller se cacher dans le creux d'une montagne sauvage, mais la solitude l'effraye. Pendant qu'elle est ainsi en suspens, elle entre un jour dans une église au moment de l'évangile où le diacre chantait à haute voix : *Et qui me misit mecum est, et non reliquit me solum, quia quœ placita sunt ei facio semper : Et celui qui m'envoie est avec moi, et il ne me laisse point seul, car je fais toujours ce qui lui est agréable.* Ces paroles pénètrent l'âme de Marguerite, et elle se dit : Non, je ne serai point seule. Jésus qui m'envoie dans la solitude, y sera avec moi pour en adoucir les rigueurs, puisque je n'y vas que pour lui être plus agréable. Et le jour même elle quitte Rome et se dirige à grands pas vers cette austère solitude où son amour pour son Dieu s'accrut en elle dans des proportions incroyables. Elle y pratiqua toutes les vertus du cloître. Elle poussa la charité pour les pauvres jusqu'à l'héroïsme. Son riche patrimoine y psssa tout entier, et l'héritière des Colonna, devenue pauvre à son tour, ne rougit pas de tendre la main pour recevoir le pain de l'aumône.

Quelques jours avant de mourir, Marie, toute resplendissante de lumière et portant entre les bras le divin Enfant, lui apparut et lui annonça la fin de ses peines. Marguerite vécut encore cinq jours l'âme inondée d'une joie indicible. Autant ses peines avaient été poignantes, autant les consolations qu'elle ressentit alors furent délicieuses.

*** Le B. Bienvenu était un noble chevalier de la petite ville de Gubbio, en Ombrie. Il mérita par sa charité de devenir un des premiers compagnons de S. François. S. François, étant une fois en voyage, s'arrêta à Gubbio et se présenta un soir très-tard, avec son compagnon, à la demeure de Bienvenu qui les reçut avec une grande cordialité et un très-profond respect. Il embrassa tendrement S. François, lui lava les pieds et les baisa. Au repas, il servit lui-même ses hôtes avec une sainte allégresse. Lorsque le repas fut terminé, il dit à François : "Mon père, je suis tout à votre service, moi et tout ce qui m'appartient. Si donc vous avez besoin de tuniques, de manteaux ou de tout autre chose, prenez-le en toute liberté à votre convenance, je me charge du payement. Grâces à Dieu, les biens de la terre m'ont été accordés en abondance ; pour l'amour de Celui de qui je les tiens, je veux en faire part à ses pauvres."

Le saint fut très-sensible aux offres généreuses du bon chevalier, et il conçut pour lui une tendre affection. "En vérité, dit-il à son compagnon, ce gentilhomme serait un parfait religieux de notre Ordre. Il est si reconnaissant envers Dieu, si libéral envers le prochain ! Sachez-le, mon Frère, la libéralité est un des attributs de Dieu ; par elle, il fait luire son soleil sur les méchants comme sur les bons, ; par elle, il fait pleuvoir sur le champ de celui qui l'offense comme sur le champ de celui qui le bénit. La

libéralité est sœur de la charité ; elle apaise les haines, elle entretient l'amitié. Ayant reconnu dans notre hôte une vertu si divine, je serais très heureux de le recevoir parmi nous. Il nous faudra revenir le voir ; peut-être Dieu daignera-t-il lui inspirer le désir d'entrer à son service en notre compagnie. En attendant, prions le Seigneur de produire en lui ce désir et de lui donner la grâce de le mettre à exécution."

François pria de tout son cœur, et, ô merveille ! à quelques jours de là Dieu mit au cœur de Bienvenu le désir de renoncer au monde, et François en eut révélation. Il appela aussitôt son compagnon. "Mon frère, lui dit-il, allons retrouver ce bon chevalier de Gubbio. J'en ai cette fois la ferme espérance, sa générosité ne se bornera plus à nous offrir ses biens : il se donnera lui-même et deviendra un des nôtres."

Ils arrivent à la porte de la maison. "Attendez un peu, dit François, je veux encore recommander à Dieu le succès de notre démarche. Je veux prier Notre-Seigneur par les mérites de sa très-sainte Passion qu'il veuille bien arracher au monde cette noble proie et nous la donner, à nous, pauvres et misérables."

Il se mit donc en prières à quelque distance. Par un dessein de la miséricorde divine, Bienvenu venant à jeter les yeux vers l'endroit où était le saint, l'aperçut qui priait avec ferveur, et le Sauveur Jésus était devant lui sous une forme sensible. Dans l'ardeur de sa prière, François fut tout à coup corporellement élevé de terre. A cette vue, Bienvenu, transpercé par le dard de la grâce et tout enflammé du désir de renoncer au monde, sort de sa maison, court auprès du Saint, se jette à ses pieds et le conjure instamment de le recevoir au nombre de ses Frères, pour faire pénitence avec eux. La prière de François était exaucée ; il avait souhaité ardemment de voir Bienvenu devenir son disciple, et celui-ci était à ses pieds, sollicitant cette faveur. "Père, lui disait-il, me voici disposé à suivre vos conseils, à me débarrasser de toutes les sollicitudes de la terre et à marcher avec vous à la suite de Jésus-Christ."

Lettre. Ste-Victoire, 4 Février 1882.—Ayant vu votre nom sur l'Almanach des Ames du Purgatoire, je crois devoir vous adresser la petite somme de dix piastres que j'ai promise pour des messes en faveur des saintes âmes. Depuis un peu plus d'un an que je fais partie de l'Association des Messes, je remarque que mes affaires sont bien meilleures. J'attribue mes succès à ces chères âmes, et je veux leur donner une petite marque de reconnaissance. J'espère que par leur intercession, j'obtiendrai la guérison d'une de mes enfants affligée d'une cruelle maladie depuis plusieurs années.

Votre très humble serviteur, UN ASSOCIÉ.

Cette lettre n'a besoin d'aucun commentaire ; elle se recommande elle-même à l'admiration de tout le monde par ses beaux sentiments de foi et de reconnaissance.

LETTRES ET PETITS TRAITS CONCERNANT L'ŒUVRE.*

Correspondance.—Nous recevons d'un fidèle associé de l'Œuvre des Ames du Purgatoire, la correspondance suivante que nous publions avec plaisir. Nous serons toujours empressés d'ouvrir nos pages à toutes les personnes qui auront un tribut de reconnaissance à payer aux chères Ames du Purgatoire, ou une louange à leur donner.

"M. l'Editeur de l'Almanach des Ames du Purgatoire. Je ne sais qui vous êtes, mais qui que vous soyez, je vous aime. Je vous aime, parceque vous aimez nos frères souffrants du Purgatoire. J'aime l'Œuvre des Ames du Purgatoire qui vient au secours de ceux qui me sont chers, de mon Père, de ma Mère, de mon frère qui probablement sont encore dans les flammes expiatrices, et je suis heureux de faire partie de cette belle Œuvre. Je suis associé depuis sept ans, et je fais tous les jours des efforts pour faire d'autres conquêtes. Me permettrez-vous aujourd'hui de vous faire part d'un petit incident qui m'est arrivé, il y a trois ans ?

J'avais le bonheur de compter depuis six mois sur ma liste d'associés un bon monsieur qui faisait d'excellentes affaires dans le commerce ; c'était ce que l'on appelle un gros marchand. Il vint un jour me faire une visite inattendue. "Savez-vous, dit-il, qu'en venant vous voir, j'ai prié tout le long du chemin les Ames du purgatoire de vous inspirer une réponse à ce que j'ai à vous demander." Voilà certes, dis-je en moi-même, une bonne préparation. Ces pieuses dispositions ne peuvent manquer d'attirer la grâce de Dieu. Il continua : "Depuis longtemps je suis très à la gène avec mon confesseur ; c'est un prêtre trop minutieux pour moi, homme à mille affaires diverses, et qui n'ai pas le loisir de m'arrêter aux très petits détails. Il est devenu d'une sévérité qui me paralyse, en mettant trop d'entraves à mon commerce. C'est cependant un homme de zèle, mais en vérité il me donne des scrupules sur toutes choses. Il semble ne pas comprendre ma position, et je viens vous demander, si je ne ferais pas mieux de le quitter et d'en prendre un autre." "Ste. Thérèse loue beaucoup les prêtres qui ont du zéle, mais elle aime qu'ils aient en même temps de la science. Elle a toujours cherché elle-même un homme d'expérience dans les choses intérieures, et même dans les choses usuelles de la vie. Elle eut le bonheur de le trouver, mais par les difficultés qu'elle a éprouvées, elle dit qu'il faut choisir entre mille. St. François de Sales va plus loin, et il dit qu'on doit le choisir entre dix mille. Ainsi ne vous découragez pas ; c'est bien l'occasion de dire avec N. S. "*Cherchez et vous trouverez*" "Ainsi vous me conseillerez d'en prendre un autre." "Incontestablement, si celui-ci, au lieu de mettre votre conscience à l'aise, vous laisse toujours sous le poids de quelque nouvelle chaîne." "Mais voilà l'embarras. A qui m'adresser ?" "Tenez, allez donc voir les saints religieux de la rue...... Ces bons Pères, au lieu de vous faire de nouveaux fardeaux, vous aideront à porter les vôtres." "Ah ! fit avec exclamation mon interlocuteur, Ah ! ils sont trop doux, j'ai besoin de sévérité. Puis il ajouta à demi-voix, comme s'il craignait d'être trop entendu : "Pour vous dire toute la vérité, on dit qu'ils ont les manches larges." Oh ! monsieur, quel superbe compliment vous faites à ces bons religieux, car ce que vous dites là est plutôt un éloge qu'un reproche. C'est là la façon des saints. Il n'y a que ceux qui sont bons qui soient doux, et ceux qui font la mesure large aux autres se la font d'ordinaire fort étroite. N'est-ce pas là le caractère de la vraie piété ? Quant on commence à se faire la mesure large à soi-même, il reste souvent peu d'étoffe dans notre pauvre cœur

* Nous nous rendons avec d'autant plus de plaisir aux demandes réitérées que l'on nous a faites, de reproduire quelques-unes des lettres qui nous sont adressées, et de relater quelques petits faits des Ames du Purgatoire, que cela ne peut aller qu'à la gloire des saintes âmes et au développement de notre œuvre. Nous garantissons l'authenticité de tous les faits dont nous pourrons parler dans la suite, comme en ayant eu une connaissance personnelle, ou nous ayant été rapportés par des personnes très dignes de foi. Quant aux lettres, nous serons toujours prêts à en donner communication au besoin.

pour la faire large à nos amis. Delà, cette sévérité pharisaïque que nous avons pour les autres. Delà, ces fardeaux pesans qu'on lie sur les épaules de son prochain, et que l'on ne voudrait pas lever du petit doigt. Rappelez-vous ce qu'écrivait le P. Faber, mort en odeur de sainteté, il y a à peine vingt ans : *Les saints, disait-il, sont les maîtres les plus faciles.* Et N. S. qui est notre modèle en tout, pendant sa carrière de trente-trois ans sur la terre, n'a trouvé qu'une seule fois des paroles sévères dans son cœur rempli de tant de bénignité. Vous vous rappelez sa sainte colère, quand il chassait du temple les vendeurs qui faisaient de la maison de son Père une caverne de voleurs. Pourrait-on faire quelque reproche à l'Auteur même de la mansuétude. Ah ! choisissons pour nous conduire ceux qui lui ressemblent d'avantage." "Ainsi vous voulez".... "Je ne veux rien. Vous êtes venu sous l'inspiration des saintes âmes, c'est elles qui vous dirigeront. Reprenez votre chemin, en continuant de les invoquer, et elles ne vous abandonneront pas."

Je revis le lendemain ce pieux négociant qui m'apportait deux piastres pour les pauvres Ames. "C'est ce que je leur ai promis hier, me dit-il, et elles en mériteraient dix foix autant, car elles m'ont trouvé un confesseur qui m'a rendu le calme et la paix."

Lettres.—Nous avons été extrêmement touchés à la réception des deux lettres qui suivent ; l'une vient des Etats-Unis, et l'autre d'en bas de Québec, près du Golfe. Elles sont toutes deux une attestation explicite de la protection évidente du Ciel par l'entremise des saintes Ames du Purgatoire. Les personnes qui ont obtenu les secours demandés nous sont tout-à-fait inconnues, mais c'est uniquement par l'entremise de l'Œuvre des Ames du Purgatoire qu'elles se sont senties inspirées de demander les soulagemens dont elles avaient besoin. C'est donc aux associés de l'Œuvre à en rendre avec elles de ferventes actions de grâces au Ciel qui se montre toujours propice à la prière humble et confiante.

LAWRENCE, MASS., 4 juillet 1882.—Ayant lu les lettres et petits traits concernant l'Œuvre des âmes du Purgatoire, et ayant vu ce qui avait été obtenu par l'intercession de ces saintes âmes, j'ai promis de m'associer à l'Œuvre, si j'obtenais ma guérison, étant malade depuis longtemps, et n'obtenant que de très faibles et souvent pas du tout de soulagement par les soins et remèdes que je prenais. Je suis depuis cette promesse beaucoup mieux, et mes soins et remèdes ne sont pas inutiles, et. j'en remercie bien les âmes du Purgatoire. J'ai promis aussi de donner une piastre de plus, si elles obtenaient la guérison d'une de mes sœurs qui a une maladie très souvent, et dont elle n'a pas senti depuis les effets. Voyant que j'obtiens toutes mes demandes, je m'empresse de remplir ma promesse, en vous envoyant $4, pour moi ; et cette même sœur désirant aussi s'associer à l'Œuvre, vous en envoie une pour le présent, ne pouvant faire plus, mais promettant d'envoyer les deux autres dans quelques mois.

L'autre lettre est datée du 8 Août 1882.

Je vous envoie quinze piastres dont $14.50 pour messes et 50 cts. pour payer des circulaires. Envoyez-nous en le plus possible, et au plus tôt, en accusant réception de l'argent. Ces circulaires font beaucoup de bien, car elles expliquent bien les avantages de la société. Il n'y a rien qui encourage autant les gens que le récit de quelques faveurs obtenues par l'intercession des bonnes âmes.

...... Voici trois faveurs obtenues par leur intercession. Si vous pouviez les faire imprimer dans votre prochaine circulaire, vous obligeriez beaucoup une Dame de Saint-Eugène, paroisse voisine d'ici. Cette Dame est très dévouée aux âmes du Purgatoire et elle recommande cette dévotion autant qu'elle le peut. Une de ses voisines étant affligée d'un mal au visage depuis plusieurs années, elle lui recommanda de faire une neuvaine, et de promettre une messe pour les âmes du Purgatoire. De son côté elle promit de faire insérer cette faveur, si elle l'obtenait, et la grâce a été obtenue. L'autre est une couturière. Pauvre femme revenue des Etats-Unis depuis huit mois, elle se plaignait de n'avoir pas d'ouvrage. La même Dame lui dit : Si vous promettiez une messe par mois aux âmes du Purgatoire, je suis sûre que vous en auriez. Elle l'a promise. Le premier mois elle gagna trois piastres, et depuis elle gagne très bien sa vie, et remplit fidèlement sa promesse. La troisième faveur est une jeune fille chargée d'une école très difficile, et elle craignait beaucoup de ne pas pouvoir contenter les parents et remplir ses devoirs à leur satisfaction. Elle se recommanda aux âmes du Purgatoire et réussit au-delà de ses espérances, car les parents l'aiment bien, et l'inspecteur a été très content de la visite de l'école. Il lui a dit que son école était une des meilleures de son département. Elle en renvoie l'honneur à ses protectrices. Excusez-moi, car j'écris bien à la hâte, quoique longuement.

Essayez ce que je vous dis.—Il y a quelques années, nous écrit un associé des âmes du Purgatoire, je faisais la connaissance d'un vénérable Religieux qui avait blanchi dans les austérités du cloître et les douceurs de la prière. Son air si complaisant et si doux lui donnait, à mes yeux, une aimable ressemblance avec St. Jean dans son vieil âge. Il répétait sans cesse : "Mon enfant, faites tout avec simplicité," comme autrefois St. Jean qui disait toujours : "Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres." Sa douceur m'attirait à lui malgré moi, et toutes les fois que j'y songe encore, j'éprouve une grande prédilection pour cette belle vertu qui, selon St. François de Sales, est la perfection de la charité même qui perfectionne toutes les autres vertus. Elle est en effet si aimable que Notre-Seigneur en a fait lui-même l'éloge ; et, chose bien remarquable, parmi tous les préceptes qu'il nous a donnés, c'est la seule leçon qu'il veut que nous prenions de lui. "Apprenez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de cœur." La douceur et l'humilité semblent être devenues, de ce moment, sœurs jumelles, en naissant ensemble, vivant ensemble, et mourant en même temps.

Parlant un jour avec ce bon religieux de la dévotion aux âmes du Purgatoire, il me dit : "La dévotion aux âmes du Purgatoire renferme deux avantages précieux. Le premier, c'est qu'il n'y a jamais rien de perdu, quand on prie pour elles. Ne pouvant plus pécher, elles n'offrent par elles-mêmes aucun empêchement aux grâces de Dieu qui, dans sa justice et sa miséricorde, leur applique tout l'effet de nos prières et de nos aumônes, et elles en éprouvent de suite un soulagement sensible. Sur la terre, au contraire, le péché est un obstacle continuel à la grâce, et c'est la cause de notre peu de progrès.

En second lieu, elles nous récompensent généralement par les mêmes actes que nous faisons pour les soulager. Je m'explique : ainsi, si c'est par un sentiment de foi que vous priez pour les âmes du Purgatoire,

croyant fermement qu'elles sont dans un lieu de souffrances, et que Dieu veut les soulager par vos prières, vous éprouverez en retour une grande augmentation de foi dans les choses de Dieu. Si c'est la charité qui vous anime, et que leurs souffrances font naître chez vous la compassion, et si vous priez pour ces âmes, parce que vous les aimez et qu'elles sont les amies et les bien-aimées du Bon Dieu, alors elles vous obtiendront un plus grand amour de Dieu, et vous le servirez plus par affection que par crainte. Si, au contraire, vous les secourez de votre bourse, si vous brûlez pour elles des holocaustes, si vous faites l'aumône pour leur délivrance, elles vous remettront vos deniers, et bien au-delà. Elles vous procureront, par leur intercession, des avantages qui compenseront au centuple ce que vous auriez pu dépenser pour leur procurer du soulagement. *Essayez ce que je vous dis*, et vous en éprouverez les heureux résultats, ajouta-t-il d'un ton presque prophétique.

Ces paroles du saint vieillard restèrent profondément gravées dans mon cœur, et toutes les fois qu'il m'arrive quelqu'aide singulière, soit spirituelle, soit temporelle, je l'attribue instinctivement au secours des saintes âmes.

Lettre.—MONTRÉAL, 12 Sept. 1882.—Sachant tout l'intérêt que vous portez aux âmes du Purgatoire, dont vous êtes l'âpôtre infatigable, je suis heureux de vous faire connaître la faveur insigne obtenue à ma famille par leur puissante médiation. Vous voudrez bien vous unir à nous pour les remercier de tant de bonté à notre égard ; et si vous jugez à propos, pour l'honneur de ces saintes âmes, de publier le fait dans votre prochain almanach, excellente publication qui a fait et est appelée à faire tant de bien, je vous donne pour cela toute autorisation ; bien plus, ce serait là mon grand désir, afin d'associer à notre reconnaissance un plus grand nombre d'âmes et d'inspirer à d'autres la pensée de recourir à la même source de grâces. Voici en peu de mot la faveur dont il s'agit.

Il y a quelques années mon père manqua presque totalement d'ouvrage, tant en été qu'en hiver, et cela, pendant l'espace de deux ou trois ans. Durant tout ce temps, je fus seul, à l'aide d'un salaire très précaire, à subvenir aux besoins de la famille. De là, état de gêne et nécessité de contracter des dettes qui s'augmentaient toujours. Après une si longue crise, ne voyant encore aucune apparence d'ouvrage pour le métier qu'exerce mon père, nous étions sur le point de nous laisser aller au découragement, lorsque, grâce à l'association des âmes du Purgatoire qui m'était déjà bien connue et dont j'apprenais toutes les merveilles, j'eus l'inspiration de m'adresser, moi aussi, à la suite de tant d'autres, à ces saintes âmes. Je le fis en toute confiance, leur promettant, si elles exauçaient ma demande, de prélever un percentage de cinq pour cent, dans le but de faire dire des messes pour leur soulagement, sur ce que mon père gagnerait et sur ce que je gagnerais moi-même en sus de mon salaire actuel. Ma confiance ne fut pas déçue. Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis ma promesse, que mon père trouvait de l'ouvrage. Ce premier ouvrage terminé, il s'en présenta d'autres d'une façon imprévue, et depuis ce temps, il n'en a point manqué. En ce moment même

il a, sous ce rapport, tout ce qu'il peut désirer. De plus, je trouvai moi-même une foule d'extras à faire, et je ne suis pas sans espoir fondé d'en trouver encore. Bref, depuis que j'ai fait cette promesse, j'ai payé au-delà de quarante piastres de messes par cette petite commission. N'est-ce pas merveilleux? J'ajouterai, monsieur, en terminant, que je paye toujours mon percentage aux bonnes âmes, attendu qu'elles nous continuent toujours la même faveur, et que je suis bien résolu de le leur payer aussi à l'avenir, quoiqu'il arrive, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, persuadé que ce qu'elles nous ont obtenu par le passé, elles nous l'obtiendront à l'avenir.

Amour donc et reconnaissance aux bonnes et puissantes âmes du Purgatoire qui donnent des marques si éclatantes du touchant intérêt qu'elles nous portent pour peu qu'on fasse pour elles.

Le pieux jeune homme qui nous adresse cette très belle lettre, s'est adonné avec un zèle fort louable à la belle dévotion des âmes du Purgatoire. Sa lettre même respire une confiance et un dévouement digne de tout éloge envers ces saintes âmes, et nous pouvons affirmer qu'il remplit sa promesse avec une admirable fidélité. Aussi le Seigneur qui dès cette vie nous récompense des petits sacrifices que nous faisons pour lui, procure à ce fidèle associé de nombreux avantages temporels, sans parler des faveurs spirituelles dont il le comble, lui et sa pieuse famille.

Récit de l'un des directeurs de l'Œuvre.—Je recevais, il y a quelques mois, une précieuse missive, recouverte de deux enveloppes soigneusement cachetées, et si je me rappelle bien, minutieusement ficellées, en sorte que je conçus de suite une haute opinion de l'importance de ce message. La première enveloppe, qui était à mon adresse, étant enlevée, je lis sur l'autre, à ma grande joie et contentement : "*Pour les âmes du Purgatoire ;*" et je trouve en effet une somme de près de vingt piastres, pieusement recueillie par un zélateur en tout digne de travailler à la belle œuvre de la rédemption des pauvres captives du Purgatoire. Je jette à la hâte un coup d'œil sur la petite note qui y était enfermée, et j'y lis, à ma grande surprise, le premier item conçu comme suit : "*Pour* 44 *almanachs des âmes du Purgatoire vendus à* 25 *cents chaque, la somme de* $11.00." Je crois avoir fait erreur, et je lis encore, mais toujours pour y trouver : *Pour* 44 *almanachs des âmes du Purgatoire vendus à* 25 *cents chaque, la somme de* $11.00. Je ne puis m'expliquer la chose : nos almenachs ne se vendent que 5 cents, cela donnerait seulement $2.25. Il y a évidemment méprise, et l'on s'est trompé, en ajoutant d'autres sommes recueillies pour la même fin ; ou bien encore c'est moi qui ne comprends pas. Je relis donc une troisième fois, et j'y trouve toujours le même glorieux item de $11.00, qui me semblait cette fois écrit en lettres d'or. Je suis perdu dans mes calculs et conjectures, lorsque, jetant un coup d'œil sur la signature du billet, je trouve le mot de l'énigme dans le nom de l'auteur, et je m'écris : "Ah! feu dévorant du zèle, voila de tes coups! et vous, ô saintes âmes, voilà comment vous savez doubler et décupler nos ressources!"

Ce dévoué zélateur de l'Œuvre des âmes du Purgatoire, je pourrais dire ce rusé monnoyeur du fin or des bonnes œuvres, était un digne prêtre de la compagne, qui, en effet, avait vendu nos almanachs à 25 cents l'exemplaire au lieu de 5 cents ; et je me rappelai sur le champ la conversation que nous avions eu à ce sujet dans le courant de l'automne précédent. "Vous vendez vos almanachs à 5 cents, nous disait-ils, mais ils en valent 50." — "Vous êtes très aimable d'avoir une si bonne opinion de notre petite publication. Comme elle est sans prétentions, elles n'est pas faite non plus pour cause de lucre. Nous nous en servons pour faire connaître notre Œuvre et répandre en même temps quelques

pieuses idées; et si nous sommes la cause de quelque sainte inspiration ou l'occasion qu'une seule indulgence plénière ait été gagnée en plus, notre petit almanach acquiert alors toute la valeur que nous voulions lui donner."—"Oui, c'est bien, mais on pourrait également gagner l'indulgence plénière en plus, si on payait l'almanach 50 cents au lieu de cinq, et le profit des saintes âmes en serait décuplé."—"C'est vrai, mais n'oubliez pas d'ajouter, toutefois, si l'on avait le même débit à 50 cents qu'à 5 cents, ce qui est fort douteux; car laissez-moi vous dire entre nous, que pour ma part, lorsque je vois un homme mettre la main dans sa poche pour en retirer les deniers d'une bonne œuvre, je dis que c'est une grande grâce du ciel; et je crierais volontiers au miracle, si je n'avais peur d'offenser le donateur."—"L'homme tient, en effet, beaucoup trop à ce qu'il possède, mais tout de même je vous prie de m'envoyer quelques douzaines de vos almanachs, et en attendant je les vendrai au moins 25 cents." Et ce bon prêtre, notre dévoué zélateur, a noblement tenu parole! Les saintes Ames lui en auront une éternelle reconnaissance, et Dieu le lui rendra au centuple en paix du cœur, en grâces et en amour, car il ne se laisse jamais vaincre en générosité.

Lettre. 15 JUIN 1882.—"Vous recevrez avec la présente $10.00, étant le montant que je crois être dû aux âmes du Purgatoire, pour les grâces et bienfaits reçus par leur intercession. Ce faible don est fait de tout mon cœur. Toujours en union avec vous."

Cette lettre nous est adressée par un homme de loi, pratiquant la profession de notaire à Montréal depuis de longues années. La foi et la reconnaissance de ce monsieur sont certes fort belles, mais les paroles qu'il nous adressait, en nous remettant lui-même la lettre qu'il avait écrite au cas d'absence, sont encore plus touchantes; et les âmes du Purgatoire, et nos associés mêmes nous feraient un reproche de ne pas les rapporter ici. "Je suis tellement convaincu par ma propre expérience, nous disait ce très digne monsieur, de l'excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire, que je fais maintenant tout en mon pouvoir pour la faire pratiquer aux autres; et permettez-moi de vous le dire en confidence, je ne suis jamais appelé au lit d'un malade pour faire son testament, sans insister à mettre une clause spéciale pour messes pour les défunts. Ah! ils sont sitôt oubliés, et surtout l'on prie si peu pour eux." Puis il ajouta plus bas, comme s'il craignait de dire quelque chose qui fut trop à sa louange: "Je fais mes efforts surtout pour y introduire le paiement par les héritiers de la somme de $25.00 à l'Œuvre des Ames du Purgatoire pour l'âme du testateur, *ce qui en le rendant associé lui donne droit après sa mort, outre les messes, à tous les suffrages de l'Œuvre à perpétuité*, et je suis heureux de vous dire que j'ai déjà réussi, non pas une fois, mais plusieurs fois." Nobles paroles! et glorieuse charité qui, en se cachant sous le manteau de la loi, ennoblit le travail de l'écrivain, et grandit l'écrivain lui-même, parce que Dieu l'a trouvé digne de faire le bien.

Lettre.—Une demoiselle, zélatrice dévouée des saintes âmes, nous écrivait pour s'enrôler dans d'autres œuvres pieuses, ne craignant pas de prendre de nouveaux engagements, ce qui nous remplit de joie et d'admiration; et pour l'encourager encore davantage, nous lui écrivîmes quelques lignes, où l'on retrouvera plus en détail le fond de sa pensée: "Votre

piété, mademoiselle, s'attaque à tout ce qui s'offre pour lui servir d'aliment, et je vous en fécilite, car toutes les bonnes œuvres viennent de Dieu. St. François de Sales conseillait à toutes les personnes qui le consultaient d'entrer dans toutes les confréries des lieux où elles se trouveraient, afin de participer à toutes les bonnes œuvres qui s'y font. Il les rassurait sur la fausse crainte qu'elles avaient de pécher, si elles n'accomplissaient pas certaines pratiques qui sont plutôt recommandées que commandées, et il ajoutait : "Il y a beaucoup à gagner et rien à perdre." Il s'étonnait que si peu de personnes s'y engageassent, et il disait que deux sortes de personnes en étaient cause : les unes par scrupule, craignant de s'imposer un joug qu'elles ne pourraient porter ; les autres par défaut de religion, traitant d'hypocrites ceux qui s'y engagent." Ah ! les saints, comme vous voyez, ont l'intelligence des choses divines, lorsque nous restons dans les ténèbres. St. François obéissait alors à ce précepte de St. Paul, qui nous commande d'être toujours prêts à faire toutes sortes de bonnes œuvres.

D'ailleurs, les associations comme les confréries ont le grand avantage de nous faire participer aux mérites des autres, suppléant par là même à notre indifférence. Notre-Seigneur dit un jour à Ste. Gertrude, en parlant de ses Sœurs de la communauté : "Je les renferme toutes dans le sein de ma divinité, et les unes cachent, à mes yeux, sous le voile de leur perfection, celles qui sont imparfaites." C'est bien là un des avantages évidents de l'association. Ne craignons donc pas d'entrer dans les rangs d'une milice active, et en nous enrôlant, nous pourrons dire : Je suis soldat de l'armée. Il est bien vrai que j'en suis le plus infime fantassin. Je sais même qu'à l'heure du combat, ma lâcheté me fera fuir devant l'ennemi, et je me vois déjà cherchant un refuge derrière les fourgons, ou ignoblement couché dans un fossé. Mais sitôt que le clairon de la victoire sonnera, je me lèverai, et je suivrai l'armée au triomphe, et de retour dans la patrie, l'on dira de moi comme des autres : *Voilà les vainqueurs !* Et grâce à la valeur de mes compagnons d'armes, j'aurai part au butin comme à la gloire du triomphe.

Qui sait, d'ailleurs, si ce n'est pas dans telle association que Dieu nous attend pour nous donner là le courage qui nous manque, en transformant notre lâcheté en vaillance, comme il fit autrefois un élu de Saul, de persécuteur qu'il était. Nous risquons beaucoup plus par une lâche indifférence que par une sainte audace."

Lettre. L'Islet, 15 Sept. 1881.—Je vous envoie neuf piastres dont trois sont pour payer la souscription de Madame......et les six autres sont deux nouvelles contributions recueillies par cette dame, en reconnaissance de plusieurs bienfaits obtenus dans sa famille par l'intercession des saintes âmes du Purgatoire. Elle serait bien contente, si vous vouliez insérer ces faveurs dans votre prochain almanach. Voici ces faits : Le frère de cette dame est pilote ; il a 69 ans, et il était dans l'impossibilité de continuer ses voyages, ne voyant presque plus malgré tous les soins imaginables. Alors inspiré par sa famille, et surtout conseillé par sa pieuse femme, il a promis aux âmes du Purgatoire de leur donner une piastre à chaque paye qu'il recevrait, si elles lui donnaient le moyen de continuer, en le guérissant ; ce qu'il a obtenu, car à présent il voit très-bien. Vous pouvez vous imaginer qu'il est fidèle à remplir ses engagements.

L'autre faveur a été accordée à un arpenteur qui n'avait pas eu d'ouvrage depuis deux ans. Sa jeune femme promit aux âmes du Purgatoire de leur faire dire une messe tous les mois, s'il obtenait

du travail. Elle fut pleinement exaucée, car depuis son mari a eu trois ouvrages considérables......

Ces faits sont plus éloquents que toutes nos paroles. Ils font voir une fois de plus combien l'intercession des saintes âmes est puissantes auprès de Dieu.

Cent pour un.—Nous avons reçu d'un Zélateur de l'*Œuvre des Ames du Purgatoire*, le récit suivant, que nous reproduisons avec plaisir. Nous serions fort heureux si d'autres nous faisaient la même faveur. Nous le leur demandons pour l'amour des Ames souffrantes, qui retirent toujours beaucoup de soulagements de ces manifestations de leur puissante intercession par le bon effet qu'elles produisent sur les âmes tièdes et indifférentes.

Un jour, nous écrit ce zélateur, il y a de cela quatre ou cinq ans, je me promenais dans une des belles rues de Montréal, rêvant philosophiquement sur l'aberration des hommes qui, sous prétexte de ne pas manquer dans leur vieil âge, passent leur vie à amasser des biens considérables pour les laisser à d'autres dans un avenir fort prochain. Pourquoi donc tant de travail, tant d'anxiété, me disais-je, pour ce qui dure si peu de temps, car enfin, *tout ce qui finit est si court.*

Ces réflexions de moraliste s'étaient présentées à mon esprit à la vue d'une maison superbe que l'on venait de construire, et je me demandais : Le maître de cette maison aurait-il pu épargner quelques piastres sur les ornements superflus de son élégante demeure pour en faire part aux pauvres du bon Dieu ? Certes, on peut vivre selon son rang, mais le luxe est toujours un mal, car si, par impossible, il ne nous fait aucun tort, il en fera à notre prochain, en lui suggérant souvent des dépenses inutiles,et en le rendant presque toujours envieux. D'ailleurs, le maître viendra-t-il jamais habiter cette riche demeure ? Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : *Insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme. Et pour qui sera-ce que tu as amassé ?*

J'en étais là de mes pensées, quand je vis venir quelqn'un que j'avais connu autrefois. C'était un employé dans une position très humble, il était pauvre et presqu'illétré, mais il jouissait d'une réputation d'homme intègre et de bon chrétien. En le voyant, je ne pus m'empêcher de penser à ces paroles que ma mère me disait souvent : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

Je l'aborde, en lui montrant du doigt le palais en question : " Il me semble que ceci ferait bien notre affaire, à vous et à moi ! " Après avoir jeté un coup d'œil distrait sur la maison, il leva lentement sur moi des yeux humides de larmes ; puis il me dit d'une voix presque tremblante : " Le bon Dieu m'a fait moins exigeant, et tous les jours je le remercie de savoir me contenter de ce que j'ai. Voilà bientot neuf ans que je suis employé comme gardien à un modique salaire de $3 par mois. Comme vous voyez, il est difficile de me taxer d'ambitieux. Ce qui me rend soucieux auiourd'hui (et il essuya une larme qui coulait furtivement sur sa joue amaigrie), ce qui me rend soucieux, dit-il, c'est que l'on me donne mon congé. Dans un mois, je dois quitter." Puis il poussa uu soupir qui m'émut à mon tour. Après un silence de quelques moments, il ajouta ; " si j'avais seulement un ami pour me recommander, j'aurais peut-être une petite situation sous le gouvernement."

Touché du découragement de ce brave homme, en même temps que convaincu que Dieu ne nous fait jamais défaut, quand on a recours à lui, je reprends aussitôt en disant : *Oh ! je connais quelqu'un qui peut vous recommander.*

Un trait de lumière illumina aussitôt la figure pâlie de mon interlocuteur, il saisit ma main avec vivacité, puis il s'écria : "Pour l'amour de Dieu, dites-moi le nom de ce nouvel ami." — "Cet ami, ce protecteur pour vous, ce sont les Ames du Purgatoire. Leur angoisse est encore plus grande que la vôtre, et si vous venez à leur secours par une légère aumône, soyez assuré qu'elles vous en obtiendront la récompense. N. S. a dit à Ste. Gertrude qu'il lui donnerait cent pour un pour tout ce qu'elle ferait pour ses bien-aimées du Purgatoire, et c'est à vous qu'il adresse aujourd'hui ces mêmes paroles."

L'espérance qui, semblable à un phare lumineux, conduit nos pas dans les dédales de la vie, l'espérance fit jaillir un nouveau rayon de bonheur dans ce cœur brisé par le trouble et l'anxiété ; ses yeux à demi éteints reprennent une nouvelle vie, puis comme s'il revenait d'un assoupissement, il met lentement la dans sa poche, et en tire une pièce de 25 cts qu'il me donne, en disant : " c'est toute ma richesse ; quand même je n'obtiendrais rien, je serais encore heureux de vous la donner pour remercier le ciel du bonheur que vous me procurez par vos bonnes paroles." Puis il disparut. Ah! si l'on connaissait tout le prix d'un petit mot d'espérance ; une parole, une seule parole à l'heure du découragement suffit, avec la grâce de Dieu pour ramener le courage dans une âme abattue. Vous tendez une main secourable au naufragé, et vous lui sauvez la vie.

Un mois se passa, et même deux et trois sans entendre parler de l'homme à la rencontre inattendue, lorsqu'un bon jour dans le mois de février, il vint me voir, et me présentant $3, il me dit ; je viens me mettre de l'association des âmes du Purgatoire, et je paye pour l'année. Certes lui dis-je, en badinant, vous payez en bourgeois—oui, rejoignit mon interlocuteur, et je me sens pas mal du bourgeois depuis deux mois que j'ai ma situation sous le gouvernement, mais trève de badinage, j'ai de grandes actions de grâces à rendre au bon Dieu, car j'attribue tout mon succès et mon bonheur à la messe que je vous ai donnée pour les âmes du Purgatoire. En vous quittant, je courus plein de confiance chez un ami qui me prépara une requête pour la situation vacante, et je la fis parvenir au ministre par une personne de ma connaissance. Six ou huit semaines se passèrent ainsi dans une grande anxiété, lorsqu'à la fin de décembre, je reçus une lettre contenant ma nomination. Ma surprise fut aussi grande que ma joie, et ma reconnaissance redoubla encore quand j'appris de mes supérieurs qu'il y avait eu au-delà de deux cents applications pour la même place. Je suis encore tout étonné que le choix ait pu tomber sur moi, lorsque je songe qu'il y en avait beaucoup qui étaient plus instruits et mieux qualifiés que je l'étais. Je suis convaincu de l'intervention des saintes Ames, et je vois ici la récompense de la petite aumône que j'ai donnée pour leur soulagement. Elle m'a bien rapporté en effet " cent pour un " selon la promesse infaillible de Notre Seigneur. Mon salaire est de six cents piastres par an, et je me trouve en réalité comme un gros Seigneur. Mon bonheur cependant ne me fera jamais oublier ce que je dois aux pauvres âmes souffrantes, et je promets de vous apporter tous les ans ma contribution de $3, pour l'Association des messes. Puis après beaucoup de remerciments, il me quitta. Le zélateur ajoute, en terminant son récit : " Et pour moi, j'étais aussi heureux que lui."

Note de la rédaction. Pour compléter ce joli récit, disons que ce nouvel associé a toujours été très fidèle à accomplir sa promesse, et que même il a payé plus que la contribution ordinaire.

Lettre.—Une pieuse dame nous écrit les quelques mots qui suivent : " Arthabaskaville, le 24 mars 1882.—Ma souscription à l'association des messes devient dûe au commencement d'avril. Je vous la transmets ci-incluse. ($3.) Je dois à votre almanach de faire aujourd'hui partie du Tiers-Ordre de S. François d'Assise." Remerciez Dieu, madame, de ce qu'il vous a fait la grâce d'obéir aux saintes inspirations qu'il vous a données. C'est une inestimable faveur. Le P. Faber dit que la plus grande grâce que Dieu ait faite à la Ste. Vierge a été de correspondre à la grâce. Pour vous, votre charité pour les Ames souffrantes vous a mérité cette faveur. Le Bon Dieu nous récompense souvent d'une bonne œuvre par une autre qu'il nous donne l'occasion de faire. Maintenant, si le bon Dieu veut se servir de vous pour en amener d'autres à compâtir aux souffrances du Purgatoire, n'allez pas

refuser cette nouvelle grâce, elle vous en méritera d'autres encore plus grandes, car Notre-Seigneur a promis de donner cent pour un à ceux qui feraient quelque chose pour ses bien-aimées du Purgatoire.

Pour vous préparer à ce petit apostolat, permettez-moi de vous donner une médaille qui vient de Rome, et qui a été bénite par le St. Père. Elle vous portera bonheur, car c'est de là que partent tous les apostolats.

L'assurance sur la vie.—Un homme se présente un jour à la sacristie d'une de nos églises de Montréal. C'était un robuste vieillard de près de 70 ans, à l'air frais et dispos. Sa physionomie douce et paisible était celle d'un homme qui a mené une vie pure et exempte des soucis du siècle. S'adressant au sacristain, il lui dit de l'air le plus naturel du monde : " Je viens payer mon assurance sur la vie." Le sacristain ébahi le regarde, ne sachant que répondre ; il croyait être le jouet d'un mauvais plaisant. Cependant, voyant à l'apparence réservée et bénévole du nouveau venu, qu'il ne voulait rien moins que plaisanter, il lui répondit avec un demi-sourire : " Ce n'est pas ici, mon cher ami, que l'on paye les assurances sur la vie ; il faut que vous alliez ....." Le bon vieillard ne lui laissa pas le temps de finir, et il l'interrompit, en lui disant : " C'est ici que j'ai coutume, moi, de payer.... Au lieu de payer des primes à des compagnies qui, tout en m'assurant la vie, ne peuvent cependant me garantir un jour de vie, et pas même un jour heureux pendant que je suis en vie, et encore beaucoup moins quand je serai mort, je viens apporter mon argent au bon Dieu qui me protège pendant la vie, et me recevra à la mort. Oui, je remplace les primes pour les messes ; et depuis plus de trente ans que je paye chaque année des messes pour les âmes du Purgatoire, *je n'ai pas eu un mauvais jour, je n'ai jamais fait de pertes, et je n'ai pas même eu une heure de maladie.*" Et le vigoureux vieillard se redressait avec un certain orgueil pour laisser voir toute la verdeur de son âge. " C'est pour cela," ajouta-t-il, que, lorsque je vais donner mes messes, je dis que je viens payer mon assurance sur la vie." " Oh ! si c'est comme cela, dit le sacristain réconcilié, je recevrai votre argent." Et le pieux vieillard s'en retourna heureux d'avoir accompli, encore une fois son œuvre de bienfaisance qui lui avait porté tant de bonheur, tout en souriant cependant en lui-même d'avoir mis le sacristain aux abois.

Un digne ecclésiastique d'un diocèse éloigné de Montréal qui a compris toute la valeur de ce mot de St. Paul, quand il dit qu'il faut être les premiers à pratiquer les bonnes œuvres, nous écrit une lettre des plus encourageantes. Son zèle qui est loin d'être stérile a réveillé le nôtre, et il fait voir tout l'amour dont son cœur est embrâsé pour toutes les œuvres, quelques petites qu'elles soient, qui peuvent concourir à la gloire de Dieu. En lui offrant toute notre gratitude pour ce qu'il a fait pour nous, nous le félicitons de ses pieux élans de charité que le ciel récompensera dans de plus grandes œuvres par un zèle encore plus grand, marque certaine d'un plus grand amour, car " *qui non zèlat, non amat.*

" 17 janvier 1882.—Je vous remercie beaucoup de l'almanach que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je suis heureux de pouvoir faire quelque chose pour l'avancement de cette œuvre admirable, qui, avant peu, je l'espère, s'étendra dans tout le pays. Vous aurez la complaisance de m'envoyer une centaine d'almanachs. Je vous en enverrai la petite rétribution, lorsque j'en aurai fait la distribution...... Je ne manquerai pas d'en offrir aux prêtres qui viennent ici en assez grand nombre......"

Le marc d'argent.—Une bien dévote dame de Montréal nous a fait remettre la somme de dix piastres distribuées comme suit : 8 messes en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, 8 en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs, 8 en l'honneur de Mater admirabilis, 8 en l'honneur du bon St-Antoine, 8 en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes *à l'acquit de différentes promesses pour le soulagement des âmes du Purgatoire.*

En recevant cet envoi si pieusement énoncé, nous avons pensé à ce serviteur plus fidèle et plus avisé dont parle l'Evangile qui, avec un marc d'argent, en avait gagné dix, tandis que les autres n'en avaient gagné que cinq, et d'autres point du tout. N'est-ce pas parce qu'il était plus dévoué aux intérêts de son maître qu'il a été plus ingénieux à faire profiter son argent ? Aussi sa récompense en fut décuplée.

L'auguste mère de Dieu aurait eu pour agréable sans doute d'être honorée sous la tendre appellation de Notre-Dame de Pitié, mais cette grande Dame, qui a de si nobles titres, a été encore plus touchée de l'aimable dévouement de sa fidèle servante qui s'est plu par amour à décliner les inestimables prérogatives de sa maîtresse, sans oublier son dévot serviteur saint Antoine. Bien plus, la joie de cette glorieuse Reine du ciel a été doublée, en voyant que, quoique tout l'honneur fut pour elle, le profit en revenait à ses pauvres affligées du Purgatoire dont elle est la mère. C'est bien l'occasion de répéter avec Rodriguez, qu'un bon serviteur se reconnaît moins dans les choses qui sont purement de son devoir, que dans certains petits soins auxquels il n'est pas obligé. Que la récompense de la fidèle servante soit decuplée comme celle du bon serviteur.

Reçus officiels—Nous l'avons déjà dit, à chaque envoi d'argent que nous faisons, nous recevons toujours des Révds. Pères Franciscains un reçu officiel avec seing et sceau de la procure ou commissariat à qui nous l'avons adressé. Et chose sinon merveilleuse, du moins assez remarquable, et que nous affirmons à notre grande satisfaction de cœur et de conscience, depuis que nous avons commencé nos envois aux missionnaires franciscains, c'est-à-dire, depuis au-delà de dix ans que nous avons ainsi expédié près de vingt-cinq mille piastres ou cent mille messes, nous n'avons jamais éprouvé de mécompte ; et les envois comme les accusés de réception sont toujours arrivés au temps dit, comme si les saintes Ames avaient pris sous leur garde et protection ces secours qui leur étaient spécialement destinés.

Pour l'intérêt de nos associés, nous nous faisons un devoir d'en reproduire ici quelques-uns.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu de M. Ricard, trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire de Montréal, la somme de $183.-25 pour honoraires de 733 messes *pro defunctis*, et qui seront célébrées par nos PP. missionnaires franciscains sans retard. Mille remerciements à l'Œuvre, car je suis débordé par les demandes que je ne puis satisfaire. Que Dieu bénisse les bienfaiteurs qui, en soulageant l'Eglise souffrante, aide l'Eglise militante et prépare des élus pour l'Eglise triomphante. Paris, 27 Déc. 1881. Fr. Marie de Brest, Procureur des Missions franciscaines.

Je, soussigné, Custode de Terre-Sainte, reconnais avoir reçu de M. L. Ricard, trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire, un chèque de £79 3.10 sterling pour la célébration de 1538 messes *pro defunctis.* En foi de quoi, etc., etc. Jérusalem, le 30 Déc. 1881. F. Guido, Custode de Terre-Sainte.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu de M. Ricard, trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire à Montréal, Canada, la somme de $312.50 pour 1250 messes *pro animabus purgatorii* qui sont

déjà distribuées aux missionnaires franciscains répandus dans plusieurs vicariats apostoliques. Ces missionnaires ne cessent de bénir leurs bienfaiteurs qui leur donnent par ce moyen le pouvoir de faire du bien parmi les nations païennes ou musulmanes. Paris, 18 mai 1882. Fr. Marie de Brest, procureur des Missions franciscaines.

Je, soussigné, certifie avoir reçu de M. L. Ricard, de Montréal, Canada, 374 intentions de messes *pro defunctis*, avec $93.50 d'honoraires, à être célébrées par nos missionnaires à l'étranger en aide à la diffusion de notre sainte foi. Ces intentions et ces honoraires ont été immédiatement adressés à Mgr Ludovico Piavi, Religieux franciscain de Terre-Sainte, vicaire apostolique d'Alep, délégué apostoliqne de Beyrouth où il réside. Paris, le 18 janvier 1882. Fre. Victor Bernardin de Rouen, commissaire-général de Terre-Sainte.

Je, soussigné, procureur des Missions franciscaines, certifie avoir reçu de M. Ls. Ricard, trésorier de l'Association des âmes du Purgatoire, la somme de $193.50 pour honoraires de 774 messes *pro defunctis*, destinées aux missions franciscaines. Le Père procureur remercie d'une manière spéciale l'Œuvre, de son dévouement aux missions, et peut affirmer que ces messes aident puissamment à la propagation du saint évangile. Paris, le 8 mars 1882. Pr. Marie de Brest.

Toujours, jamais.—Un vieux prêtre, aux manières naïves et candides, vient un jour, touché d'une grande compassion pour les pauvres âmes souffrantes, nous mettre sa montre en main pour aider au soulagement de ces âmes captives si délaissées ; et il nous dit d'une voix émue ; "Je suis pauvre, il ne me reste rien à donner à vos chères protégées, mais je vous apporte ma montre, vous la vendrez, et vous leur en donnerez le profit."—"Mais, M. le curé, c'est une chose utile, presque nécessaire dont vous vous privez."—"Ah ! dit-il avec un sourire qui s'effaça bientôt sous une larme furtive, je remplacerai le tic-tic de ma montre par le souvenir du balancier éternel qui répète sans cesse : *Toujours, jamais.* Et peut-être alors, ajouta-t-il avec un profond soupir, deviendrai-je digne de trouver à mon tour une petite place dans ce lieu de peines, prélude du séjour des délices où les prières de vos associés ne tarderont pas à me faire entrer...." Et il s'éloigna, avant de nous donner le temps de revenir de notre étonnement, mêlé d'admiration et d'un profond respect.

Lettre. J'ai reçu vos almanachs : sont-ils donc intéressants ! et très utiles. J'ai commencé à en vendre. Cependant notre Evêque est bien contraire à ce que nous nous occupions d'œuvres à part de notre diocèse, mais je ne vois pas que la chose déplairait au bon Dieu. D'ailleurs, j'agis suivant ma conscience. Avec respect..... Je mets $25 dans cette enveloppe pour m'associer à perpétuité.—Aussi deux autres piastres données par une autre personne.

En réponse à cette gracieuse petite note d'une très pieuse zélatrice d'un diocèse étranger, nous avons répondu à peu près comme suit : "Ne soyez pas alarmée, et que votre conscience demeure tranquille. Au lieu d'avoir commis un péché, vous avez fait un acte de charité très agréable au Bon Dieu. Votre pieux évêque, en cherchant à protéger les œuvres de son diocèse, a montré tout le zèle et la sollicitude qu'il avait pour les fidèles

confiés à ses soins, mais il est trop saint pour vous défendre de faire des bonnes œuvres, lorsque le bon Dieu vous en fera la grâce. Non, la charité est grande comme le monde ; elle embrasse toutes les œuvres et ne connaît point les limites d'un diocèse."

Lettre.—Nous donnons ici une des plus dévotes lettres que nous ayons encore reçues. Elle commence par ces mots adorables : *Vive le sang de Jésus*, et elle respire un feu et un zèle d'amour qui embrâsent. Elle est si suavement pieuse qu'elle semble toute imprégnée des parfums du précieux sang. Nous conjurons l'auteur de ces lignes de développer cet admirable thème, objet de ses dilections, et de nous faire la confidence de ses élans inspirés. Quant à nous, nous ne pouvons parler un si beau langage. Cet hommage au sang divin, prix de la rédemption des hommes sur la terre et complément de leur rachat dans le Purgatoire, couronne dignement l'Œuvre des âmes du Purgatoire dont le sang de l'agneau forme l'essence, car elle vit et s'alimente chaque jour des effusions de ce sang adorable dans " le chemin de la croix " où il a coûlé à flots et dans le " Saint Sacrifice de la messe " où il coule encore. Voici cette lettre :

Vive le sang de Jésus.—11 janvier 1882.—Je suis chargée de vous transmettre au nom de M... la somme de deux piastres en à-compte sur l'année courante pour l'Association des messes, en faveur des âmes du Purgatoire. Puisse l'œuvre que vous avez entreprise à la gloire de Dieu être bénie par les effusions de la croix, et porter partout où vous la propagerez l'empreinte du Sang Rédemteur, lequel lui donne seul sa valeur et son mérite. Si j'osais, je profiterais de l'occasion pour vous demander de consacrer quelques lignes à l'honneur de ce sang précieux dans votre prochaine publi cation, afin de répandre son culte adorable, tout en enseignant le secret d'être promptement utile à nos frères captifs de l'Eglise souffrante. Au reste n'est-ce pas au calvaire que l'Eglise va recueil lir les trésors de grâces qu'elle offre à ses enfants par les indulgences ? Mais je laisse à Marie Immaculée le soin de vous inspirer et de vous révéler elle-même tout le bien qui en résulterait pour le public nombreux qui vous lit, et les bénédictions qu'attirerait particulièrement sur votre âme d'apôtre la diffusion d'une dévotion qui ne semble que le complément de celle du Sacré-Cœur. Votre très-humble servante, une ancienne Collabaratrice.

Lettre.—SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, 13 Mars 1882.—Je vous envoie cinq piastres pour les âmes du Purgatoire. C'est avec plaisir que je donne cet argent, car depuis que je suis de la société des âmes du Purgatoire j'ai réussi au-delà de toute espérance. Je me recommande à elles plus particulièrement dans ce temps-ci, car je pars pour le Minnesota, et j'ai confiance qu'elles me protégeront, et je ne les oublierai pas. Je continuerai, s'il est possible, de vous envoyer quelqu'argent pour ces pauvres âmes. Votre serviteur.

Bonne et touchante lettre, écrite avec toute la simplicité d'un cœur reconnaissant et plein de foi. Que Dieu bénisse ce fidèle associé, et rende son voyage prospère.

Un saint prélat, pour qui nous avons eu dès notre enfance une profonde vénération, et qui commande aujourd'hui une plus grande admiration et

de plus profonds respects, termine ainsi une très aimable lettre qu'il a eut la bonté de nous écrire à l'occasion d'un almanach des âmes du Purgatoire que nous lui avions adressé.

...... Que le Dieu tout bon et miséricordieux vous récompense au centuple dans ce monde de votre charité, et qu'il vous accorde la grâce de voir dans le ciel les âmes que vous y aurez introduites. Tel est le vœu de celui qui est de tout cœur......

Paroles bénies qui ont décuplé nos forces, et que nous avons reçues de la bouche du vénérable vieillard comme venant du ciel.

Les deux lettres suivantes nous arrivent des Etats-Unis. L'une vient des bords de l'Océan, dans un état voisin de New-York, l'autre de l'Ouest sur les grands Lacs. Ce sont deux prêtres au zèle fécond en bonnes œuvres qui viennent grossir l'armée de délivrance, et veulent avoir part au butin.

31 janvier 1881.—"Cher ami du Purgatoire,—Je suis tout-à-fait chagrin que vous ne m'avez pas fait connaître plutôt votre 'Almanach.' Toutefois, je vous prie de m'en envoyer une cinquantaine aussitôt que possible; je voudrais les avoir avant dimanche. Et la semaine prochaine, je vous en enverrai le prix, ainsi que d'autres argents pour l'Association des messes. Tout à vous, etc."

(Le pieux Curé nous envoyait quelques jours après la somme de $14.00 et il ajoutait : "J'ai déjà formé douze séries (du chemin de la Croix) qui marchent bien, et qui donnent de l'édification à la paroisse.")

9 février 1881.—Monsieur,—J'ai reçu et parcouru votre "Almanach des Ames du Purgatoire" avec un grand bonheur. Déjà je me préparais à introduire dans ma paroisse la dévotion aux âmes. Ainsi ce petit manuel est venu juste à point. Pour ma part, j'ai une grande dette à payer aux Saintes Ames ; je n'ai pas connaissance qu'elles m'aient rien refusé. Et j'atteste ici, foi de prêtre, qu'elles m'ont obtenu toutes les grâces que j'ai sollicitées, par leur intermédiaire, même celles que j'appellerai les plus désespérées.

"Veuillez donc m'envoyer 30 ou 40 de ces 'Almanachs,' et je les placerai. Votre argent ne souffrira pas de retard. Tout à vous, etc."

Dieu, notre première récompense.— Un homme ambitieux qui voulait faire sa fortune en peu de temps, ayant lu sur l'almanach des Ames du Purgatoire les faveurs que ces saintes Ames avaient accordées à quelques uns de nos associés, frappé surtout des avantages matériels qu'ils en avaient retirés, se prit tout-à-coup d'une grande dévotion pour ces puissantes protectrices qui savent à leur tour si bien intercéder pour ceux qui leur ont apporté des secours dans leur détresse, surtout lorsqu'elles arrivent au séjour de l'éternelle paix et félicité, car si la reconnaissance est une vertu sur la terre, elle est aussi un attribut de la perfection dans le ciel ; ce qui est bien ici-bas, devient très-bien là-haut. Cet homme était un bon marchand qui faisait déjà un grand commerce ; nous l'appelons bon, car il avait des velléités de piété, mais ses affaires. toujours impérieuses comme sont toutes les affaires, ses affaires ne lui laissaient jamais le loisir de réfléchir sérieusement, tant il est vrai que l'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Ce bon marchand vint donc un jour nous trouver pour faire partie de l'Association des messes, et dans la chaleur d'une

bien louable charité pour les morts, il nous promit, en sus de sa contribution, un certain *percentage* sur toutes ses ventes. Tous les mois, ajouta-t-il, du ton le plus convaincu et le plus dévot, je vous apporterai pour les bonnes âmes le résultât de mes ventes dans cette petite commission. Après l'avoir remercié avec une vive gratitude et l'avoir félicité de son zèle, nous hazardâmes une petite remarque faite avec timidité, craignant de blesser les bonnes dispositions de ce brave commerçant. "Si vous voulez que Dieu bénisse votre charité, donnez avec joie et sans arrière-pensée ; gardez-vous surtout de le faire par spéculation. Un homme généreux donne pour le bonheur de donner sans en attendre de retour. Seulement avec Dieu, que l'on ne dépassera jamais en libéralité, il y a toujours un retour, dont on ne peut jamais cependant fixer l'époque." Puis, nous nous séparâmes.

Les quatre ou cinq mois suivants nous fournirent une très jolie recette, et nous étions tout émerveillés de la fidélité de ce nouvel associé, ainsi que de son ingénieuse charité. Nous attendions donc toujours avec hâte le retour du mois pour voir revenir avec lui cette précieuse aubaine qui, chaque fois, faisait tressaillir de joie nos pauvres délaissées du Purgatoire, et chaque fois nous en offrions de ferventes actions de grâces au Tout-Puissant. Le sixième mois, cependant, causa beaucoup d'anxiété dans le séjour de la souffrance, car le secours ne venait pas à son heure accoutumée. La désolation de la captivité en fut augmentée. Toutefois, vers la fin du mois, le messager nous apporta encore une fois la collecte ordinaire, mais elle fut la dernière. Le mois suivant, ce fut vaine attente et vaines supplications au Ciel. Il fallait se résigner à ne plus revoir celui qui nous avait été d'un si grand secours. Malgré son éloignement de nous, nous crûmes devoir lui faire une petite visite, mais il nous reçut comme un homme désappointé de ne pas avoir obtenu sa récompense, aussi tôt qu'il le désirait. "Si les âmes du Purgatoire veulent que je leur paye des commissions sur mes ventes, nous dit-il d'un ton sec, il faut qu'elles me fassent vendre davantage. Puisqu'elles ne veulent pas m'aider, qu'elles s'en passent, je n'ai rien à leur donner." Mon bon Monsieur, vous avez tort de trouver à redire sur les âmes du Purgatoire. Le bon Dieu vous avait inspiré la sainte pensée de la charité, non pas autant pour les pauvres âmes que pour vous-même ; vous savez bien que lorsqu'il lui plaira de soulager les âmes souffrantes, il est assez puissant pour le faire par lui-même, sans avoir besoin de notre secours. S'il veut bien se servir de nos suffrages et de nos aumônes, c'est pour nous procurer à nous-mêmes l'occasion de mériter davantage ; c'est une grande faveur, et, remarquez-le bien, c'est déjà une récompense, la récompense peut-être de quelque bonne action que nous avons faite auparavant. Ainsi, il ne faut pas vous décourager, mais attendre avec patience le moment de Dieu. "Attendre, il y a assez longtemps que j'attends ; et pour moi, ajouta-t-il en tournant le dos, je n'ai plus de commission à donner." Mais, mon cher ami, rien ne vous contraint à payer une commission aux saintes âmes, qui ne vous l'ont jamais demandée. D'ailleurs, si vos moyens et vos affaires ne vous le permettaient pas, le bon Dieu ne serait pas content de vous mettre ainsi à la gêne pour le faire. En ne vous accordant pas de suite ce que vous désirez, le bon Dieu a voulu vous mettre à l'épreuve pour savoir si c'était bien pour lui que vous travailliez, ou seulement pour la récompense. Prenez garde, l'or pur sort toujours intact du creuset, tandis que l'alliage s'évanouit en fumée. Continuez, je vous prie, d'être l'ami des saintes âmes et du bon Dieu, qui vous sera reconnaissant d'une prière ou d'une bonne pensée pour elles, quand vous ne pourrez faire davantage. "Ah ! dit-il en desserrant à peine les dents, je ne veux plus avoir rien à faire avec les âmes du Purgatoire." Je pris mon chapeau et m'éloignai avec chagrin et presqu'avec crainte, disant en moi-même :—*Sortons de suite, les fondations s'ébranlent déja, la maison ne tardera pas*

à écrouler. En effet, cet homme, qui ne comptait que sur ses propres forces, et qui ne donnait pas pour l'amour de Dieu, cet homme ne put résister à la crise; il fut renversé comme le torrent renverse le roseau sur le rivage.

Celui qui s'intérésse à la cause des âmes du Purgatoire.—Nous avons peu d'associés et même de zélateurs qui soient aussi zélés pour l'Œuvre des Ames du Purgatoire que ce bon vieillard d'un diocèse étranger qui, chaque mois, nous envoie, avec autant de fidélité que d'alacrité, tous les petits deniers qu'il a recueillis avec tant de foi et de joie pour le soulagement des pauvres Ames. Quelquefois, cependant, ces petits deniers se transforment en des sommes considérables par la grâce de "Celui à qui il ne coûte pas plus de donner beaucoup que peu," comme dit Ste Thérèse. Le 21 janvier dernier, il nous écrivait: "Je vous envoie aujourd'hui quarante-quatre piastres, dont trente-six devront être envoyées aux missionnaires à l'étranger. Les autres sont des abonnements des particuliers dont voici les noms... Plus une piastre pour des almanachs des âmes du Purgatoire." Comme l'on voit, son zèle est au-dessus de tout éloge, et sa piété est très touchante. Il signe toujours ses lettres par ces mots remplis d'une pieuse compassion: *Celui qui s'intéresse à la cause des Ames du Purgatoire.*

Lettre.—Une sainte Religieuse d'un monastère étranger nous fait l'envoi suivant:

"LE 11 SEPTEMBRE 1882.—Je bénis Dieu qu'il me fasse le chétif instrument de l'Œuvre sainte des messes pour les âmes du Purgatoire. Je vous transmets donc encore aujourd'hui quarante piastres ($40) dont $25 pour la contribution à vie de la famille W... des Etats-Unis d'Amèrique, et $15 pour des messes, toujours pour les saintes âmes et pour la même famille, dans le but d'obtenir la conversion à la Foi de certains membres encore héritiques, excellents d'ailleurs."

Ma Révde. Mère, que Dieu bénisse vos pieux efforts. Votre zèle ne se contente pas de s'épancher dans le secret du cloître, mais il vole encore de toutes parts pour ravir à Dieu de nouveaux adorateurs, tout en faisant en quelque sorte l'œuvre miséricordieuse du Sauveur, car vous venez au secours de celles que sa bonté voudrait soulager, mais que sa justice doit châtier. Le Seigneur, par une adorable condescendance, nous laisse le mérite de cette œuvre de miséricorde, et puisque sa justice s'oppose aux tendres élans de son cœur, il aime que nous le remplaçions dans cette œuvre divine de compassion et de pardon, afin que tout à la fois ses épouses chéries reçoivent toujours les soulagements qu'il voudrait leur donner lui-même dans le lieu de la souffrance et de la peine.

C'est une noble et sainte entreprise; vous le comprenez mieux que moi, ma Révde. Mère, et le désir de plaire davantage à Celui qui daigne se faire lui-même notre récompense, double vos forces et décuple vos ressources.

Lettre. OTTAWA, 27 FÉVRIER 1882.—"Ayant lu par hasard un des almanachs des âmes du Purgatoire, et voyant tous les secours que l'on obtient de ces saintes Ames par la faible contribution de

25 centins par mois, vous trouverez ci-inclus la somme de $3, pour l'année, vous priant de m'inscrire au nombre des associés. Auriez-vous la bonté de m'envoyer quelques almanachs ; je crois que je les vendrais très bien ici, car ce n'est pas connu du tout, et je vous en ferai tenir le montant aussitôt."

N'est-ce pas le grain de sénevé qui, sous le souffle divin et par l'unique grâce de Dieu, finira par produire un grand arbre ? Nous le souhaitons de toute notre âme pour la plus grande gloire de Dieu dans les âmes souffrantes.

Lettre.—Nous avons reçu par l'entremise du si pieux et si zélé Père Marie de Brest une toute courte mais gracieuse épitre que lui avait transmise à notre adresse le saint évêque de Priène, vicaire apostolique du Chong-Tong. Ces quelques lignes sont pour nous d'une valeur inestimable, et nous les conserverons comme un précieux talisman qui nous portera bonheur. Elles sont dans le présent une récompense de nos efforts et seront dans l'avenir un stimulant à notre tiédeur. Nos associés s'en réjouiront avec nous, car ils verront dans la bénédiction du saint prélat le gage certain d'une grâce plus grande, et ils y trouveront en même temps de nouvelles forces pour continuer leurs travaux. Voici ces lignes :

LE 22 AOUT 1882.—Je ne saurais assez vous encourager à continuer l'œuvre intèressante que vous poursuivez. Par un double but, elle peuple le ciel, en délivrant les saintes âmes du Purgatoire ; et en aidant les missionnaires par les secours qu'elle produit, elle augmente de plus en plus le troupeau du Seigneur. Permettez-moi de vous remercier de ce que vous avez déjà fait pour ma mission, en m'envoyant par le moyen de notre procureur, de Paris, le Rév. Père Marie de Brest, des intentions de messes, et recevez en gage de reconnaissance ma bénédiction pour vous et pour les associés de l'Œuvre. — ELIGIO COSI, évèque de Priène, vicaire apostolique de Chong-Tong.

Ora pro concordiâ in veritate.—Un haut dignitaire de l'Eglise du Canada nous adresse la gentille petite note qui suit. Cette cueillette du printemps nous est tout-à-fait précieuse. Elle respire les doux parfums de la gracieuse saison où elle a été faite, et elle a été fort bien venue à cette époque de la réjouissance spirituelle où les saintes âmes ont chanté l'alleluia de la reconnaissance avec une sympathique allégresse au souvenir de leur bienfaiteur :

12 avril 1882.—"Je vous transmets un mandat de $31.00 pour nos chères protégées du Purgatoire. C'est là ma cueillette du printemps, en y ajoutant les douze messes que je dois dire comme associé. Je suis à la besogne... *Ora pro luce, pace, concordiâ in veritate.* Tout à vous in Christo."

Oui, *lumière et union dans la vérité* qui se font tôt ou tard, car le lien de la vérité nous semble fort comme la chaine du destin qui mène celui qui obéit, a dit DeMaistre, mais traine celui qui résiste.

Nous avons reçu avec beaucoup de gratitude la somme de $25 d'un digne curé des Etats-Unis qui semble tout dévoué aux pauvres âmes du Purgatoire. Elle était accompagnée de la petite note suivante :

J'ose espérer que cette traite sera en bonne et due forme, en même temps qu'elle vous sera agréable. Veuillez me croire votre tout obligé. J'ai reçu les 50 almanachs demandés, je les ai trouvés admirables. Seulement j'aurais désiré les avoir plus tôt. Priez pour moi.

EXTRAITS d'une lettre du Père Marie, de Brest.

"Mille remerciments pour les messes que vous m'avez envoyées ; Dieu vous en récompensera. Toutes les fois que vous pourrez m'en adresser, vous ferez une œuvre de charité parfaite. Celui qui vous écrit a la charge de toutes les missions franciscaines dans le monde entier : Chine, Turquie, Egypte, Barbarie, etc., et il faut que je vous dise que vos messes *sont célébrées de suite*, car nous en manquons, notre Ordre étant si nombreux que nous aurions 5,000 honoraires par jour, nous pourrions les acquitter. Ne recevant l'honoraire que comme aumône, outre l'acquittement de la messe, les associés deviennent de plus participant à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres institués par N. P. St. François et à la messe chantée qui se célèbre tous les jours dans les principaux Sanctuaires de l'Ordre et dans la Palestine...."

Lettre.—Vous trouverez sous ce pli une piastre pour messes en l'honneur des saintes âmes du Purgatoire, en reconnaissance pour faveurs obtenues sans doute par leur entremise. Je suis tout honteux de donner si peu. Votre tout dévoué.

Gracieuse manière d'exprimer sa reconnaissance à la fois remplie de tant de modistie.

Lettre.—ST. FRANÇOIS, (Beauce) 9 janvier 1882.—Je vous envois ci-inclus sept chelins et demi pour messes, ou contribution à l'Association pour le soulagement des âmes du Purgatoire. J'acquitte ici une dette de reconnaissance, et je recommande de nouveau une foule de grâces pour moi et ma famille, surtout une faveur particulière. Je demeure, bien respectueusement, votre très humble servante.........

La foi de cette dame qui a déjà été récompensée, ne peut manquer de l'être encore par celui qui aime tant que l'on reconnaisse ses bienfaits.

Honneur au pieux employé — Un pieux employé sur une ligne de chemin de fer, qui est en même temps un de nos fidèles associés, croyant dans son zèle ne jamais faire assez pour le rachat des pauvres prisonnières de l'autre monde, vient un jour nous demander cinquante almanachs des âmes du Purgatoire pour vendre sur sa ligne. Notre joie égale notre surprise et notre admiration, et nous donnons à deux mains les almanachs demandés. Cependant il a la mauvaise fortune de les perdre en chemin, et il nous écrit le 24 janvier 1882 : " Pour réparer le malheur qui vient de m'arriver, et que je regarde comme une juste punition pour avoir négligé les âmes du Purgatoire, je m'empresse de vous

demander de vouloir bien m'envoyer cinquante autres almanachs pour remplacer ceux que j'ai laissés dans les chars dimanche dernier, et qui probablement sont perdus, car malgré toutes mes recherches, je n'ai pu encore rien découvrir ; cependant je ne désespère pas, car j'ai demandé à ces bonnes Ames de vouloir bien s'en occuper. Mais en attendant, et pour réparer cette négligence, je vous prie de m'en envoyer un autre paquet à la gare de......Quant aux almanachs écartés, qu'ils se retrouvent ou non, je me ferai un honneur de vous régler cela vers le milieu du mois prochain......"

Comme il en avait eu l'espoir, les saintes Ames lui ont fait retrouver les almanachs perdus, mais dans l'intervalle, nous lui en avions renvoyé une autre cinquantaine. Son ingénieuse charité trouva le moyen de les vendre tous, et elle ne fut pas encore satisfaite, car il vint en prendre d'autres, formant un glorieux total de 125 qu'il vendit lui-même, avec un zèle très louable, au bénéfice des saintes Ames et à son grand profit spirituel. Honneur donc au pieux employé de chemin de fer !—(FIN.)

Les noces d'Agnès.—Procope, fils du Gouverneur de Rome, fut si épris d'amour pour Agnès, la noble Agnès, qu'il voulut l'épouser. Agnès cependant était bien jeune, mais déjà sa beauté et son rare mérite faisait grand bruit à la cour.

Un jour Agnès, pleine de modestie, dit à Procope : " J'ai déjà fait choix d'un époux ; il m'a donné sa foi et sa parole qu'il ne m'abandonnerait jamais, et il m'a prise lui-même pour son épouse ; c'est pourquoi je suis toute à lui, et je l'aime mieux que mon âme et que ma vie même, et je serais heureuse de pouvoir mourir pour lui. Il possède des qualités qui le rendent incomparable et uniquement digne d'amour. Quand je l'aime, je suis chaste ; quand je m'approche de lui, je suis pure, et quand je l'embrasse, je suis vierge. Regarde maintenant si je dois le laisser sous l'espérance de quelque récompense ou par la crainte de quelque peine."

Ce noble discours éblouit, mais désespéra Procope, car il y avait là un refus, et ce refus souleva la colère du Gouverneur de Rome, Symphone, le père de Procope. Le Gouverneur la fit donc arrêter comme chrétienne, et elle mérita d'être condamnée à être brûlée vive. Mais le feu qui ne dévore que les impuretés de la matière, le feu ne put attaquer le corps virginal d'Agnès, plus pure que la flamme. Un coup d'épée lui perça le cœur déjà transperçé par l'amour de Jésus, et elle s'envola au ciel pour y célébrer ses noces éternelles. Peu après, Agnès, ayant à son côté un agneau plus blanc que la neige, apparut à ses parents, toute glorieuse et triomphante, parée comme une épouse que son époux adore, au milieu d'une multitude de vierges, couvertes de robes de draps d'or et de pierres précieuses et couron nées de guirlandes, de perles et de diamants. Agnès, pour les consoler, leur dit des paroles descendues du Ciel ; puis elle s'envola de nouveau dans le séjour de l'éternelle béatitude.

Note.—Les précieuses dépouilles d'Agnès furent déposées dans un héritage de l'un de ses parents hors la porte de Rome qui se nomme aujourd'hui de Ste. Agnès. Du temps même de Constantin, on y a bâti une église magnifique sous le nom de Sainte Agnès; et c'est dans cette église qu'au jour même de sa fête on bénit tous les ans deux agneaux vivants, de la laine desquels on fait le *pallium* que le Pape a coûtume d'envoyer aux archevêques.

Le Tiers-Ordre de Saint-François. — Mgr de Ségur disait, dans un de ses opuscules devenus si populaires: "Beaucoup d'âmes pieuses entreraient avec bonheur dans les rangs bénis du Tiers-Ordre, si elles en connaissaient l'excellence, la simplicité, les incomparables avantages spirituels." St. François a, en vérité, institué son troisième Ordre pour toutes les personnes pieuses, quelles qu'elles soient, qui, demeurant dans le monde, sont ainsi privées des bienfaits de la vie religieuse, et il a lui même mis dans sa règle que *les Frères et Sœurs pourront être dispensés des abstinences, des jeûnes et autres austérités de la Règle, ainsi que de la récitation de l'office, pour une cause légitime.*

Le Tiers-Ordre de St. François n'est pas une simple confrérie de pénitence ; c'est un Ordre véritable, ainsi que l'a formellement déclaré le St. Siège, et quoique d'une nature différente des grands Ordres religieux, il a pour but de faire participer tout le monde, riches ou pauvres, savants ou ignorants, prêtres ou laïques, même les malades ou infirmes aux bienfaits de la vie religieuse ; et le tertiaires de St François sont comme une immense famille religieuse vivant dans le monde, et au milieu du monde, comme s'ils n'étaient pas du monde.

Les membres du Tiers-Ordre se compte aujourd'hui par milliers et mêmes par centaines de milles. Selon Mgr de Ségur, c'est le salut du monde ; c'est un véritable foyer de piété et de ferveur, de dévouement au St. Siège et de zèle pour les bonnes œuvres. On connait les innombrables faveurs spirituelles et les magnifiques indulgences dont le St. Siége s'est plu à enrichir le Tiers-Ordre. Nous en avons parlé ailleurs, nous ne les répèterons pas ici. Nous nous contenterons de rappeler les promesses que N. S. fit à St. François, lorsqu'il était sur le mont Alverne. Voici les paroles mêmes du Sauveur : "Moi, ton Créateur et ton Rédempteur, je te promets ici trois choses : la première, c'est que les trois Ordres que tu as fondés dureront jusqu'à la fin du monde ; la seconde, que je bénirai et aimerai tous ceux qui les aimeront ; la troisième, que j'assisterai, avec une providence toute particulière, au moment de leur mort, tous ceux qui en feront partie."

Qui refuserait, après cela, de s'aggréger à un Ordre aussi privilégié ? On peut y appartenir de trois manières, car il y a trois espèces de Tertiaires : les tertiaires réguliers, ceux qui vivent en communauté : les Tertiaires séculiers, ceux qui font partie d'une Congrégation ou Fraternité, qui se réunit une fois par mois ; et

enfin les Tertiaires isolés, observant la règle chacun en son particulier. Cette classe est de beaucoup la plus nombreuse, parce qu'elle convient mieux à tous sous plusieurs rapports.

LE CHEMIN DE LA CROIX.

Ste. Eusébie, noble dame romaine, avait fait ériger le Chemin de la Croix dans son jardin, et elle en parcourait tous les jours les stations, une couronne d'épines sur la tête, une pesante croix de bois sur les épaules, la corde au cou, pleurant et soupirant. Un jour Jésus-Christ lui apparut, couronné d'épines et chargé de la croix, et lui dit : " Ma fille, les autres fois j'ai chargé beaucoup d'anges de t'accompagner dans ce voyage douloureux, mais aujourd'hui je suis venu en personne, faisons donc ensemble le Chemin de la Croix. Et parcourant les stations il lui expliqua les souffrances qu'il avait endurées à chacune d'elles. Ayant fini, il lui dit : " Ecoute ma fille, veux-tu réjouir mon cœur, acquérir de grands mérites en cette vie, et une gloire immense dans l'autre, fais tous les jours le Chemin de la Croix."

Au dire de Jean Taulère, le docteur illuminé, il fut révélé à un serviteur de Dieu que quiconque fera le Chemin de la Croix recevra de notre Sauveur les grâces les plus signalées, entre autres que Jésus-Christ lui apparaîtra lui-même au moment de la mort, l'assistera dans sa dernière agonie, et le protégera contre tous les efforts de l'enfer.

Le B. Henri Suso, dominicain, inondé au début de sa conversion des consolations divines, trouvait amère et sans goût la méditation des souffrances de Jésus-Christ, et ne se plaisait à contempler que sa divinité. Notre-Seigneur lui apparut un jour et le reprit sévèrement, en lui disant que, s'il voulait parvenir à sa divinité, il fallait passer par son humanité et compâtir à ses souffrances. Et depuis lors, toutes les nuits après Matines, le Bienheureux se rendait à la salle du chapître, et se chargeant d'une lourde croix, il parcourait le cloître, s'arrêtant de distance en distance, et méditant les différentes scènes de la Passion.

La V. Jeanne de la Croix, religieuse clarisse, vit plusieurs fois les anges, sous la forme de modestes jeunes gens, faire le Chemin de la Croix.

Dans la vie de la vénérable sœur Marie d'Antigua, franciscaine espagnole, il est rapporté que Notre-Seigneur lui disait un jour : " Sache, ma fille, que le Chemin de la Croix est un trône ou reposent les trois personnes de la Très-Sainte Trinité, et qu'il est moralement impossible que les âmes assidues autour de ce trône viennent à se perdre," Un autre jour, il lui disait : " En faveur d'une seule âme qui fera dévotement le Chemin de la Croix, je protégerai tout le peuple où l'on honorera de cette manière le souvenir de ma Passion, et je le délivrerai de tous les maux temporels qu'il aurait mérités par ses péchés."

LES INSINUATIONS DE LA DIVINE PIETE.

On se sent toujours touchés à la lecture des admirables enseignements que l'on trouve à chaque page dans les *Insinuations de la divine piété*, livre presque divin écrit par Ste. Gertrude, ou sous son inspiration. Nous l'appelons divin, parcequ'il est composé en très grande partie de célestes révélations où N. S. lui-même s'est plu à instruire ses élus par le moyen de sa très fidèle servante, à qui il prodigue les plus grandes faveurs. C'est un livre d'or que nous voudrions voir entre les mains de tout le monde, et en le lisant, on sera de l'avis de St. François de Sales qui disait que l'on devrait principalement lire les livres écrits par les saints. Là il n'y a jamais de danger, tandis qu'il s'en trouve souvent ailleurs, au moment même où l'on s'en doute le moins. Eugénie de Guérin, cette femme à la fois si spirituelle et si catholique dont Pie IX a fait l'éloge, en s'écriant à la nouvelle de sa mort : *Ah ! la bienheureuse...* Eugénie de Guérin écrivait un jour dans son journal, une réflexion qu'elle croyait n'être que pour elle ; *le choix des livres*, disait-elle, *malaisé comme celui des hommes, peu de vrais et d'aimables*. Cette appréciation, tout en ressemblant à une petite boutade, cachait cependant beaucoup de vérité.

Voici la conclusion du livre II de Ste. Gertrude Nous sommes chagrins que notre espace ne nous permette d'en donner davantage.

Voila, Seigneur, que je vous représente le talent de votre fervante charité, que vous m'avez confié, quoique je sois la dernière et la plus indigne des créatures. Je l'ai ménagé pour votre louange par l'amour que je vous porte, tant en ce que j'ai écrit auparavant, qu'en ce que j'écrirai dans la suite. Et je puis assurer hardiment, comme je crois aussi que cela est avec votre grâce, qu'aucun motif ne m'a jamais portée à dire et à écrire ces choses, que le seul consentement de votre volonté, le désir de votre gloire, et le zèle pour le salut des âmes. Je désire donc qu'on vous loue, et qu'on vous rende grâces sur votre propre témoignage, de ce que mon indignité ne vous a point fait retirer de moi votre excessive miséricorde. Je désire encore qu'on vous loue de ce que quelques-uns lisant ces écrits sont charmés de la douceur de votre charité, et en ressentent leurs entrailles tout émues : et de même que ceux qui étndient, commençant par la première instruction de l'alphabet, arrivent juspu'à la connaissance de la Philosophie ; ainsi ils sont conduits par le récit de ces choses, comme par des peintures et par des images, à la recherche de cette manne cachée qu'on ne trouve point dans le mélange des choses córporelles, mais dont on a encore faim après l'avoir mangée. C'est aussi afin que vous qui êtes le dispensateur tout-puissant de tous les biens, daigniez nous nourrir pendant tout le chemin de cet exil, jusqu'à ce que *n'ayant point de voile qui nous couvre le visage, et contemplant comme en un miroir la gloire du Seigneur, nous soyons transformés en son image, passant d'une moindre gloire à une plus grande, comme étant illnminés par votre esprit amoureux*. (2. Cor. 3.) Mais cependant accordez, suivant vos fidèles promesses et l'humble désir de mon cœur, à ceux qui liront ces écrits par humilité, la paix de votre amour, la compassion de mes misères, et une componction utile pour leur propre avancement, afin qu'il s'élève vers vous, de leurs cœurs embrasés d'amour, comme d'autant d'encensoirs d'or, une douce odeur qui supplée à tous les défauts de mon ingratitude et de ma négligence. Ainsi soit-il.

N. S. dit un jour à Ste Gertrude : " C'est l'avantage de l'homme d'éloigner de lui par le poids des afflictions l'occasion des chutes, puisqu'il ne reçoit un double mérite, celui de la patience et celui de l'humiliation."

Un autre jour lui dit : " Si l'on se fait violence pour l'amour de Dieu, les douceurs célestes s'augmentent tellement dans le cœur qu'il semble trop petit pour les contenir."

Béni soit sur la terre quiconque se porte au secours de ces pauvres âmes. (Paroles d'un ange à Ste Brigitte.)

Donnez toutes vos messes pour les âmes du Purgatoire ; vous en retirerez un double profit, car rien ne vous empêche d'y joindre en même temps toutes les autres intentions qu'il vous plaira. Vous dites : " O mon Dieu, je vous offre cette messe pour les âmes souffrantes qui vous sont si chères, " mais vous pouvez ajouter : " et aussi pour obtenir la conversion d'un ami, le succès dans une entreprise, la santé, la patience dans les épreuves de la vie., etc." En vérité ce serait une louable coutume de toujours y ajouter toutes les grâces dont on a besoin. Dieu est assez puissant pour les accorder. D'ailleurs, c'est le meilleur moyen de les obtenir, car il n'est pas croyable, dit un pieux auteur, combien la miséricorde que l'on exerce envers ces âmes, donne de vertu à l'oraison et aux bonnes œuvres pour obtenir tout ce que l'on demande,

---

Mon fils, écoutez mes gémissements ; considerez ce lieu de supplices où je suis consumée par un feu cuisant. Au nom de cet amour que vous me portiez, hâtez-vous de me secourir dans ces intolérables souffrances dont aucune langue ne peut rendre l'étendue, ni aucun esprit comprendre l'intensité. (Paroles d'une mère à son fils, rapportées par l'illustre Jean Gerson.)

Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux des lecteurs de l'Almanach le compte-rendu de l'Œuvre des Ames du Purgatoire pour l'année courante, mais comme notre année ne finit qu'au 1er **Novembres** et que notre rapport officiel ne peut être fait qu'à cette époque, nous avons préféré passer outre, afin de répondre aux nombreuses demandes qui nous sont faites de publier notre Almanach à l'avance. Nous sommes heureux de pouvoir dire cependant qu'au moment où nous allons sous presse (5 Octobre) nous avons déjà recueuilli la somme de **$3375.00** ou 13,500 Messes, et que les chemins de la croix se sont élevés pendant l'année à au-delà de 275,000 ; glorieux résultat du zèle et de la piété de nos fervents associés.

Nous en publierons le rapport officiel dans notre prochaine circulaire.

L'almanach des âmes du Purgatoire a pour but le soulagement des morts, la conversion des infidèles, la propagation du Tiers-Ordre Séraphique, la connaissance et diffusion des indulgences, en même temps qu'il fait une aumône à l'Ordre mendiant de S. François. Les personnes qui achètent l'almanach ont part à toutes ces œuvres.

Les Zélateurs sont priés de faire leurs remises le premier lundi de chaque mois entre les mains du Directeur-Trésorier, Louis Ricard, 166 rue St. Denis, Montréal, (Canada.) (Lettres d'argent enregistrées.)

Les personnes qui le trouveraient plus commode, peuvent déposer leur contribution à la Congrégation de Notre-Dame ou à la Providence.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS., *Ev. de Montréal.*

REMARQUES.

Dei amorem et cœlum quærentibus, indulgentiæ sunt ingens thesaurus et gemmæ pretiosæ. St. Ignace.

A.—Toutes les Indulgences mentionnées dans notre tableau sont des Indulgences plénières.

B.—La confession et la communion sont nécessaires pour toutes ces Indulgences, à l'exception de la cession du Lundi, du Chemin de la Croix et de la récitation des six *Pater*, *Ave* et *Gloria* du Scapulaire bleu. Pour les gagner, il faut toutefois être en état de grâce.

C.—L'indication, dans la colonne des indulgences, de la confrérie ou prière, veut dire que ceux qui appartiennent à telle confrérie ou ont fait telle prière, ont droit à telles indulgences du jour ; le chiffre, en tête des dites indulgences, correspond à la date du mois, tandis que celui qui vient après dans la parenthèse, réfère à la note indiquée par tel chiffre.

D.—Les lettres v & p (visite et prière) ajoutées à la confrérie ou prière qui porte l'indulgence, veulent dire qu'à la confession et à la communion, il faut ajouter une visite à l'église, et y prier pour le Pape.

E.—Quand la lettre p est seule, il faut seulement prier pour le Pape ; ce qui peut se faire ailleurs qu'à l'église.

F.—Quand les lettres v. et p. ou p seule sont omises, alors la confession et la communion sont seules nécessaires sans prières additionnelles.

G.—On entend aussi par Eglise toutes chapelles ou oratoires publics où les Fidèles ont libre accès.

H.—Pour qu'il y ait visite, il faut réellement entrer et sortir de l'Eglise : ce qui est surtout essentiel quand on veut gagner, le même jour, plusieurs indulgences qui requièrent la visite. Seulement le vestibule n'étant pas l'église, on peut se contenter de sortir jusque-là et entrer de nouveau dans l'église pour constituer une nouvelle visite. La visite peut toujours se faire depuis le lever au coucher du soleil le jour où l'indulgence est appliquée.

J.—Il y a visite, si l'on fait la communion dans une église ou oratoire où le public est librement admis, et il n'est pas nécessaire de renouveler cette visite, si l'on y prie pour le Souverain-Pontife.

K.—La confession d'une fois par semaine, quand même elle se ferait le lundi d'une semaine pour ne se renouveler que le samedi de l'autre, est suffisante pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle : la communion, cependant, est requise chaque fois.

L.—La même communion peut servir pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent le même jour, si l'on remplit les autres conditions.

M.—Les prières que l'on récite pour le Pape sont géneralement cinq *Pater* et *Ave*. On peut cependant réciter toute autre prière équivalente, aucune n'étant prescrite spécialement : il faut seulement penser alors qu'on prie selon les intentions du Souverain-Pontife, sans qu'il soit nécessaire de se rappeler toutes les fins particulières.

N.—Toutes les indulgences de ce tableau sont applicables aux âmes du Purgatoire. Si, par exception, il y en avait qui ne le fussent pas, nous les indiquerons.

O.—Toutes les personnes qui ont fait la cession appliquent de droit toutes leurs indulgences aux âmes du Purgatoire.

P.—On doit se rappeler que, pour gagner une indulgence plénière, il faut être en état de grâce, ne conservant aucune affection au péché, *même véniel*, et avec l'intention de la gagner, en remplir exactement les conditions. (Il sera bon en conséquence d'offrir à Dieu chaque matin toutes les indulgences que l'on peut gagner dans la journée.)

R.—Il est louable aussi d'essayer de gagner à chaque communion autant d'indulgences plénières que l'on peut. L'on n'est jamais sûr d'en avoir gagné une seule dans toute sa plénitude; toutefois on peut dire avec certitude que chacune d'elles gagnée même imparfaitement, en devenant une indulgence partielle très-abondante, nous attire de grandes faveurs du Ciel. D'ailleurs presque toutes nos indulgences étant applicables aux Ames du Purgatoire, on peut toujours les offrir conditionnellement en tout ou en partie pour le soulagement de ces pauvres Ames.

S.—Les lettres T. O. veulent dire Tiers-Ordre [de St. François,] et toutes les indulgences qui viennent après ces deux lettres sont particulières au Tiers Ordre. Toutes les autres sont communes à tous les Fidèles.

T.—Tous les noms de Saints portés sur la colonne des indulgences après les lettres T. O. composent le calendrier franciscain.

U.—Toutes les fêtes qui se trouvent entre parenthèses avec les lettres S. J. sont spéciales à la Compagnie de Jésus et portent indulgence plénière pour ceux qui, ayant communié, visitent l'église des Jésuites et y prient pour le Pape.

V.—Les petites lettres placées après la classe de chaque fête de Saint désignent la couleur des ornements du jour. Quand le signe [†] y est ajouté, les messes basses peuvent être célébrées en noir, tandis que le signe [*] veut dire qu'aux Vêpres du Dimanche, on prend la couleur du jour suivant.

X.—Les noms en *italiques*, après le signe [40h.] indique l'endroit où les quarante heures pour le diocèse de Montréal ont lieu ce jour-là.

Y.—Les gros chiffres remplaçant les dates 1 et 15 de chaque mois marquent les jours écoulés depuis le commencement de l'année.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

QUE L'ON PEUT GAGNER

CHAQUE FOIS.—Le Chemin de la Croix, (26)
Repas de charité, p. (27) Six *Pater, Ave* et *Gloria,* (28)

UNE FOIS PAR JOUR.—O! Bon et très doux Jésus, etc. p. (29)
Cession, v. & p. (30)

(2) UNE FOIS PAR SEMAINE.—Scap. Mont-Carmel, v. ég. par. & p. (31)
Scap. Rouge, p. (33) Cession v. & p. (34)
Cong. de la Ste. Vierge, v. & p. (35) Communion réparatrice, v. & p. (73)

(1) UNE FOIS PAR MOIS.—Saint, Saint, Saint, v. & p. (36) Scap. bleu, p. (32)
3 *Gloria Patri,* (37) Trois offrandes à la Ste. Trinité, p. (38)
Louanges au St. Nom de Dieu, v. & p. (39)
Veni Creator...... *Veni Sancte Spiritus*...... p. (40)
Anima Christi, etc. v. et p. (41) Loué et remercié, p. (42)
Mon aimable Jésus, p. (43) L'*Angelus,* p. (44)
Salve Regina, etc, et *Sub tuum,* p. (45)
Doux cœur de Marie, etc. v. & p. (46) Souvenez-vous, etc. v. & p. (47)
Ange de Dieu, etc. v. & p. (48) 3 *Pater* et *Ave,* p. (49)
Donnez-nous la paix, etc. v. & p. (50)
Méditation ou oraison mentale, p. (51)
Actes de Foi, d'Espérance et de Charité, p. (52)
O! très miséricordieux Jésus, etc, v. & p. (53)
Prop. de la foi, v. ég ; par: & p. (54)
Conf du St. Sacrement, v. & p. (55) Conf. du S. Cœur de Jésus, p. (56)
Scap. bleu, v. & p. (57) Chapelet, v. & p. (58)
Conf. du Rosaire, v. & p. (59) Archiconfrerie, v. & p. (60)
Union de prières, p. (61) Apostolat, p. (62)

UNE FOIS PAR AN.—Triduo en l'honneur de la T.-Ste. Trinité, v. & p. (63)
Conformité à la volonté de Dieu, p. (64)
Notre-Dame de Compassion, (65) Prop. de la foi, v. ég. par. & p. (66)
Scap. bleu, p. (67) Chapelet, (68) Archiconfrérie, (69)
Culte perpétuel de St. Joseph, v. & p. (70)
Association pour le soulagement des âmes du Purgatoire, v. & p. (72)

A L'HEURE DE LA MORT.—Pour ceux qui auront souvent récité le "*Salve Regina* et *Sub tuum.*" (8)
Pour ceux qui auront souvent récité la prière "Ange de Dieu" (48)
Pour ceux qui auront souvent récité les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (52)
Pour ceux qui auront souvent fait l'acte de conformité à la volonté de Dieu. (64)
Pour les associés du St. Sacrement. (55)
Pour les associés du Sacré Cœur, invoquant alors le St. Nom de Jésus. (12)
Pour les associés du Rosaire. (9)
Pour ceux qui appartiennent à la Congrégation de la Ste. Vierge. (22)
Pour les associés de l'Archiconfrérie, en invoquant le Nom de Jésus. (1)
Pour les associés de la Bonne Mort. (7)
Pour les associés du culte perpétuel de St. Joseph. (15)
Pour ceux qui portent le Scap. Rouge. (33)
Pour ceux qui portent le Scap. Mont Carmel. (13)
Pour ceux qui portent le Scap. Bleu. (14)
Pour ceux qui portent des objets bénits. (6)
Pour ceux qui portent le Cordon de St. Joseph. (2)
Pour les associés des âmes du Purgatoire, (72)
Pour les associés de la communion réparatrice. (73)

1877

JANVIER.

Consacré à

L'ENFANT JÉSUS.

SOLEIL { Lev. le 1er à 7h. 47m. Le 15 à 7h. 42m.
Cou. le 1er à 4h. 21m. Le 15 à 4h. 37m.

LUNE { D. Q. le 6, à 9h. 23m. m. N. L. le 14, à 8h. 33m. m.
P. Q. le 22, à 10h. 21m. m. P. L. le 29, à 3h. 44m. m.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
1	L	CIRCONCISION (d'oblig.) 2 cl. b. (*non-juridique.*) [*St. Viateur.*
2	M	Oct. S. Etienne, db. r. (40h. *Nov. de*
3	M	Oct. S. Jean. db. b. [*thier*
4	J	Oct. SS. Innocents, db. r. (40h. *Ber-*
5	V	Vig. Epiph. sd. b.
6	S	EPIPHANIE (d'obl.) 1 cl. b. (*non juridique*) (40h. *Sœurs de la Miséricorde.*
7	D	1 Eph. sd. b.
8	L	Oct. sd. b. (40h. *St. Sauveur.*
9	M	Oct. sd. b.
10	M	Oct. sd. b. (40h. *St. Benoit.*
11	J	Oct. sd. b.
12	V	Oct. sd. b. (40h. *Beauharnois.*
13	S	Oct. Epiph. db. b.
14	D	2 Ep. S. NOM DE JÉSUS, 2 cl. b. (40h. *Orph. de la Prov. Montréal.*
15	L	S. Paul, Erm. db. b.
16	M	S. Marcel. P. M. sd. r†. (40h. *St. Sulpice.*
17	M	S. Antoine, AB. db. b.
18	J	Ch. de S. Pierre à Rome, dm. b. (40h. *St. Hermas.*
19	V	S. Canut, M. sd. r†
20	S	SS. Fabien et Sébast. MM. db. r. (40h. *Ste. Emmelie.*
21	D	3 Ep. Ste. Agnès, V. M. db. r.
22	L	SS. Vincent et An. MM. sd. r. (40h. *Ste. Rose.*
23	M	Epousailles, B. V. M. dm. b.
24	M	S. Timothée, E. M. db. r. (40h. *St. Timothée.*
25	J	Conv. de S. Paul, dm. b. [*Paul*
26	V	S. Polycarpe, E. M. db. r. (40h. *St.*
27	S	S. Jean Chrysostome, E. D. db. b.
28	D	SEPTUAGÉSIME, sd. vl*. (40h. *St. Frs. de Sales.*
29	L	S. Frs. de Sales, E. C. db. b. [*carpe.*
30	M	Prière de N. S. dm. r. (40h. *St. Poly-*
31	M	S. Pierre Nolasque, C. db. b.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶)

1—Archiconfrérie. (1) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T. O. Ind. pl. v. & p. Abs. générale.)

5—1er vendredi du mois. p. (3)

6—Assistance au prône. (5) Objets bénits. p. (6) Confrérie de la Bonne mort. v. & p. (7) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T. O Ind. pl. v. & p. Abs. générale.)

7—1er Dim. de St. Joseph. (4)

14—2e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Nom de Jésus. v. & p. B. Bernard de Corléon. Conf. v. & p.)

16—(T. O. St. Bérard et ses Compagnons, Protc-Martyrs. v. & p.)

21—3e Dim. de St. Joseph. (4)

23—Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Rosaire. v. & p. (9) Cordon de St. Joseph v. & p. (2) (T. O. † Epousailles. v. & p. (10)

25—Archiconfrérie. (1)

28—4e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. † B. Mathieu d'Agrigente, Ev. Conf. v. & p. (10)

30—(T. O. Ste. Hyacinthe Mariscotti, v. et p.)

31—(T. O. Be. Louise Albertoni, Ve v. & p.)

NOTES.

1 Archiconfrérie du St. et Imm. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. "C'est une œuvre merveilleuse, remplie de prodiges de grâce et de conversion," et qui plait infiniment à la Mère de Miséricorde. Il faut dire seulement un *Ave Maria* par jour; ce qui n'est pas nécessaire toutefois pour avoir droit aux indulgences.

2 "Ce cordon est le symbole de la pureté, et la pureté est la vertu que N.S. aime "d'un amour de prédilection." On le porte sous les vêtements comme une ceinture. Réciter chaque jour sept *Gloria Patri* en l'honneur de St. Joseph.

3 N. S. a fait espérer à la Vén: Marguerite Marie la grâce de la pénitence finale pour ceux qui feraient à cette intention et pour honorer son divin cœur, une neuvaine de communions à chaque 1er Vendredi du mois pendant neuf mois de suite. Il y a indulgence plénière pour les associés du S.-Cœur. Voir le No. 12.

4 C'est la salutaire dévotion des 7 Dimanches consacrés à ce glorieux Patriarche. Elle a pour but d'honorer les 7 douleurs et les 7 allégresses de St. Joseph pendant sept Dimanches consécutifs, en récitant chaque fois la prière: "O très chaste Epoux de Marie," etc., etc. Ceux qui ne savent pas lire ou qui n'ont point cette prière, peuvent gagner les Indulgences en récitant sept *Pater*, *Ave* et *Gloria*.

5 Il suffit d'assister au prône du jour.

6 Il suffit de les porter sur soi ou de les garder en lieux convenables, en récitant au moins une fois par semaine soit le chapelet, soit la couronne de N.S. ou de la Ste. Vierge, ou en assistant à la messe, etc., etc.

7 Elle a pour but de se préparer mutuellement à bien mourir. Il n'y a aucune autre obligation à remplir.

8 Pour ceux qui récitent chaque jour, pour réparer les outrages faits à la Mère de Dieu, le matin le "*Salve Regina*" et le soir le "*Sub tuum*" en y ajoutant chaque fois les versets: *Dignare me laudare te, Virgo Sacrata; Da mihi virtutem contra hostes tuos......... Benedictus Deus in Sanctis suis. Amen.*

9 "Le Rosaire est le merveilleux instrument de la destruction du péché, du re- "couvrement de la grâce et de la gloire de Dieu." Les associés doivent le réciter au moins une fois par semaine.

10 Les indulgences du T. O. marquées d'une croix peuvent être gagnées un autre jour.

11 Pour ceux qui les récitent tous les jours. "Cette prière réunit les titres, les "éloges et les noms les plus glorieux qu'on puisse donner à la Mère de Dieu."

12 "Elle a pour but de rendre amour pour amour au Cœur de Jésus, le dédom- "mageant ainsi de la froideur des hommes. Inscrire son nom sur le livre de la Con- "frérie du S. Cœur, c'est l'inscrire sur le *livre de vie*." Il faut réciter chaque jour un *Pater*, *Ave* et *Credo* (ceux de la prière du matin suffisent,) avec l'invocation: "O doux Cœur de Jésus! faites que je vous aime toujours plus."

13 "Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels." Paroles de la Ste. Vierge à St. Simon Stock. Pour avoir part à ce privilége comme pour gagner les indulgences attachées au Scapulaire, il suffit d'appartenir à la Confrérie et de porter le Scapulaire avec piété.

14 Ou Scapulaire de l'immaculée Conception: pour "honorer ce glorieux privi- "lége de Marie." On n'est tenu à aucune prière spécialement; elles sont laissées à la piété de chacun.

15 "Cette association est une source nouvelle de bénédictions, même tempo- "relles pour les familles, car la confiance en sa puissante protection ne fut jamais "confondue." Chaque associé choisit un jour dans l'année pour l'honorer plus spécialement.

16 Cette dévotion est intimement liée à celle du Sacré-Cœur, et en réalité "elle en est le fruit naturel." Son but est d'unir tous les cœurs au S. Cœur de Jésus. Pour en faire partie, il suffit de faire inscrire son nom sur le régistre tenu à cet effet et d'offrir, au moins une fois par jour, les œuvres de la journée suivant les intentions du S. Cœur de Jésus.

17 C'est une heure que l'on consacre tous les jeudis à remercier N. S. de l'institution de l'Eucharistie.

18 L'indulgence pl. peut se gagner en communiant soit le Jeudi St. ou à Pâques.

19 Tous les fidèles ont droit à l'indulgence de ce jour.

20 "C'est une œuvre admirable; elle est devenue une des plus douces consola- "tions de l'Eglise dans ces derniers temps." Il faut réciter un *Pater* et un *Ave*

1877

FEVRIER.

Consacré à la

STE. FAMILLE.

SOLEIL { Lev. le 1er à 7h. 27m. Le 15 à 7h. 8m.
Cou. le 1er à 5h. 1m. Le 15 à 5h. 20m.

LUNE { D. Q. le 5, à 0h. 5m. m. N. L. le 13, à 4h. 4m. m.
P. Q. le 20, à 11h. 21m. s. P. L. le 27, à 2h. 19m. s.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
32	J	S. Ignace, E. M. db. r. (40h. *Coteau du Lac.*
2	V	PURIFICATION B. V. M. 2 cl. b.
3	S	S. Hilaire, E. D. (14 janv.) db. b. (40h. *Asile St. Patrice, Montréal.*
4	D	SEXAGÉSIME, sd. vl. (Sol. de la Purif.)
5	L	Ste Agathe, V. M. db. r. (40h. *Rawdon* [*SS. Paul, Jacques et Jean, MM.* (*S.J.*) (*U.*)
6	M	De la Passion, dm. r.
7	M	S. Romuald, AB. db. b. (40h. *Ste. Dorothée.*
8	J	S. Jean de Matha, C. db. b.
9	V	S. Raymond de P. sd. b†. (40h. *Ste. Scholastique*
10	S	Ste. Scholastique, V. db. b.
11	D	QUINQUAGÉSIME, sd. vl.*(40h. *N.-D. de Montréal.*
12	L	S. André Corsini, E. C. (4) db. b.
13	M	S. Tite, E. C. (6) db. b. (40h *Fr. des Ecoles Chrétiennes à Montréal.*
14	M	LES CENDRES, vl. (*non-juridique.*)
46	J	Ste. Martine, V. M. (30 janv.) sd. r†. (40h. *Boucherville.*
16	V	Couronne d'Epines, dm. r.
17	S	Férie, vl. (40h. *Tanneries.*
18	D	1er du Carême, sd. vl.*
19	L	Férie, vl†. (40h. *Lanoraie.*
20	M	Férie, vl†.
21	M	4 Tps. Férie, vl†. (40h. *St. Damien.*
22	J	Ch. de S. Pierre à Antioche, dm. b.
23	V	*Vig.* 4 Tps. Ste. Lance et Clous, dm. r. (40h. *Sacré Cœur, rue Ontario.*
24	S	4 Tps. S. Mathias, A. 2 cl. r.
25	D	2e du Carême, sd. vl†. (40h. *St. Janvier.*
26	L	S. Pierre Damien, E. D. (23) db. b.
27	M	Férie, vl†. (40h. *Terrebonne.*
28	M	Férie, vl†.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

1—(T. O. B. André de Segni, C. v. & p.)

2—1er vendredi du mois. p. (3) (T. O. Purification. Abs. gén. & ind. pl. v. & p.)

4—5e Dim. de S. Joseph. (4) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus v. & p. (12) Scapulaire du Mont-Carmel. v. & p. (13) Scapulaire bleu. p. (14) Confrérie du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie. (1) Confrérie de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat de la prière. v. & p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T. O. St. Joseph de Léonisse, C. v. & p.)

5—(T. O. St. Pierre-Baptiste et ses compagnons, MM. v. & p.)

11—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Be. Viridiane, V. v. & p.)

13—(T. O. Be. Angèle de Foligno, Ve. v. & p.)

16—(T. O. † Be. Philippe de Mérici, V. v. & p. (10)

17—Scap. bleu, p.

18—7e Dim. de St. Joseph. (3)

19—(T. O. St. Conrad de Plaisance. C. v. & p.)

23—(T. O. Ste. Marguerite de Cortonne, Pte. v. & p.)

24—Scap. bleu. p.

25—1er Dim. de St. Joseph. (4)

27—(T. O. † Be. Antoinette de Florence, V. v. & p. (10)

28—(T. O. Be. Jeanne de Valois, Reine de France, Ve. v. & p.)

chaque jour, avec l'invocation : " St. François-Xavier, priez pour nous," et payer un sou par semaine.

21 Pour les Tertiaires qui, s'étant confessés et ayant communié, renouvellent leur profession.

22 " La Ste. Vierge a témoigné mille fois combien ces associations lui étaient " agréables, par la protection souvent miraculeuse dont elle les a couvertes, et le " vrai congréganiste de Marie ne périra jamais."

23 " O très doux Jésus ! ne soyez point mon Juge, mais mon Sauveur." Pour ceux qui la réciteront tous les jours de l'année.

24 " Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous ; que votre grâce soit " avec moi : vous êtes bénie entre toutes les femmes et bénie soit Ste. Anne, votre " Mère, de laquelle vous êtes née sans tâche et sans pêché. O Vierge Marie, vous " avez donné le jour à J. C. le fils du Dieu vivant." Ainsi soit-il. Pour ceux qui l'ont dite au moins dix fois par mois.

25 " C'étaient des pélérinages et des prières que les Chrétiens faisaient autrefois auprès des tombeaux des Apôtres et des Martyrs." Et afin d'encourager cette pieuse coutume, les Souverains Pontifes y ont attaché, à certains jours de l'année, diverses indulgences que peuvent gagner ceux qui appartiennent au Scap. bleu, à la Conf. du Rosaire, à la Congrég. de Notre-Dame, à la Conf. de la Bonne Mort, à la Conf. du S.-Cœur, au Scap. du Mont-Carmel, à l'Apostolat et au T.-O. de St. François.

26 Pour gagner les nombreuses indulgences du Chem. de la Croix comme pour toutes les autres, il faut être en état de grâce. Il faut de plus se lever à chaque Station et *aller de l'une à l'autre* pour imiter le pélérinage de la Terre Sainte, méditant en même temps sur la Passion de N. S. J. C. Les personnes qui se contentent de se lever et de se remettre à genoux à la même place, ou font quelque prière sans penser à la Passion de J.-C. ne gagnent pas les indulgences. Il faut suivre les Stations et faire au moins un pas chaque fois. Lorsqu'il y a concours, ou pour cause d'infirmité, il est permis de rester à la même place, faisant toutefois quelque mouvement à chaque station. **Nota Bene.**—Le Chemin de la Croix peut aussi se faire debout en marchant, (ce qui est une parfaite imitation de N. S. marchant au Calvaire,) allant d'une station à l'autre et méditant sur la Passion de notre Divin Sauveur. Ceci peut surtout se pratiquer, lorsqu'il n'est pas possible de se mettre à genoux convenablement dans les allées.

27 Il consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Il faut de plus avoir communié ce jour-là.

28 En l'honneur de la Ste. Trinité et de la Vierge Immaculée et pour les besoins de l'Eglise. Cette indulgence est admirable. Elle comprend " toutes les indulgences " accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'Eglise de la Portion- " cule à Assise, l'Eglise de St. Jacques de Compostelle, et de la Terre-Sainte de " Jérusalem." Elle ne peut être gagnée que par ceux qui portent le Scapulaire bleu.

29 " O ! Bon et très-doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et " je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver " dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai re- " pentir de mes égarements, et une volonté très-ferme de m'en corriger, pendant " que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec " une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles " prophétiques que déjà le saint Roi David prononçait de vous, O aimable Jésus ! " *ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*" Cette prière doit être récitée devant une image de Jésus crucifié ; le crucifix de l'autel, par exemple.

30 Ce sont nos œuvres satisfactoires que nous cédons aux âmes souffrantes, ainsi que les suffrages qui nous seront appliqués après notre mort. L'Eglise l'appelle " Acte héroïque de charité envers les Ames du Purgatoire," ce qui nous donne une haute idée de sa valeur.

31 Tous les mercredis de l'année. Voir le No. 13.

32 Le premier dimanche de chaque mois. Voir le No. 14.

33 Tous les vendredis, ou dimanches, si légitimement empêchés le vendredi. Il faut de plus méditer pendant quelque temps sur la Passion de N. S. Il s'appelle aussi le Scapulaire de la Passion. Aucune prière n'est exigée : il suffit de le porter. N. S. a promis une grande " augmentation de foi, d'espérance et de cha- " rité tous les vendredis à ceux qui porteraient ces précieuses livrées de sa Passion."

34 Tous les lundis, en entendant la messe pour les Ames du Purgatoire. La communion n'est pas nécessaire. Voir le No. 30.

1877 MARS. Consacré à St. Joseph.		
SOLEIL	Lev. le 1er à 5h. 44 m. Le 15 à 6h. 13m.	Cou. le 1er à 5h. 42 m. Le 15 à 5h. 59m.
LUNE	D. Q. le 6, à 5h. 6m. s. N. L. le 14, à 9h. 50m. s.	P. Q. le 22, à 8h. 15m. m. P. L. le 29, à 0h. 54m. m.

Dates.		FÊTES ELIGIEUSES.
60	J	Férie, vl†. (40h. *Lac Masson..*
2	V	S. Suaire, dm. r.
3	S	Férie, vl†. (40h. *S. Cœur, Sault.*
4	D	3e. du Carême, sd. 2 cl. vl.
5	L	S. Casimir, c. (hier) sd. b†. (40h. *St. Etienne.*
6	M	Férie, vl†.
7	M	S. Thomas d'Aquin, c. d. db. b. (40h. *Collége de l'Assomption.*
8	J	S. Jean de Dieu, c. db. b.
9	V	Des 5 Plaies, dm. r. (40h. *Repentigny.*
10	S	Les 40 Martyrs, sd. r†.
11	D	4e du Carême sd. vl*. (sol. St. Jos.) (40h. *St. Patrice à Montréal.*
12	L	S Grégoire, p. d. db. b.
13	M	Ste. Françoise, ve. (9) db. b. (40h. *Collége de St. Laurent.*
14	M	Férie, vl†.
74	J	Férie, vl†. (40h. *As. Sourdes-Muettes.*
16	V	Du Précieux Sang, dm. r.
17	S	S. Patrice, e. c. dm. b. (40h. *Rivière des Prairies.*
18	D	Passion, sd. 1 cl. vl*.
19	L	S. Joseph, 1 cl. b. (40h. *Soulanges.*
20	M	S. Gabriel, arc. (18) dm b.
21	M	S. Benoit, ab. db. b (40h. *Coll. Joliette.*
22	J	Férie, vl†.
23	V	N. D. de Pitié, dm. b. (40h. *St. Jacques à Montréal.*
24	S	Férie, vl†.
25	D	Rameaux, sd. 1 cl. vl. (40h. *Hopital Général, Montréal.*
26	L	Férie, vl. [*Montréal.*
27	M	Férie, vl. (40h. *Acad. St. Denis à*
28	M	Férie, vl.
29	J	Jeudi Saint, 1 cl. b.
30	V	Vendredi Saint, 1 cl. (*non juridique.*)
31	S	Samedi Saint, 1 cl. b. (40h. *Gr. Séminaire à Montréal.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

2—1er vendredi du mois. p. (3)
3—Scap. bleu. p. (14)
4—2e Dim. de St. Joseph. (4)
5—(T. O. St. Jean Joseph de la Croix. C. v. & p.)
6—(T. O. Ste. Colette de Corbie, V. v. & p.)
9—(T. O. † Ste. Françoise Romaine, Ve. v. & p. (10)
10—Scap. bleu. p. (14)
11—3e Dim. de St. Joseph. (4) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. du Mont-Carmel. v. & p. (13) Conf. de la Bonne Mort v. & p. (7) Scap. bleu. p. (14) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Archiconfrérie. (1) Objets bénits p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) T. O. Ste. Catherine de Bologne. V. v. & p.
12—Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16) [v. & p.
16—T. O. B. Pierre de Sienne, C.
17—Scap. bleu. p. (14) [bleu. p. (14)
18—4e Dim. de St. Joseph. (4) Scap.
19—Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (72) (T. O. St Jos., époux de la Ste. Vierge, Abs. gén. et ind. pl. v. & p.
20—(T. O. St. Bernardin de Sienne, C. v. & p. [Ev. v. & p.) (10)
22—(T. O. † St. Bienvenu d'Ancône,
23—Scap. bleu. p. (14) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie. (1)
24—Scap. bleu. p. (14) [Abs. gén.
25—5e Dim. St. Joseph. (4) (T. O.
26—(T. O. Abs. gén.)
27—(T. O. Abs. gén.)
28—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.)
29—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposoires. p. Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat. v. & p. (6) Heure Sainte. (17) (T. O. Abs. gén. Be. Pauline Gambara-Costa, Ve. v. & p.)
30—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposoires, p. (18) (T. O. Abs. gén.)
31—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.

35 Le jour de l'Assemblée. Voir le No. 22.

36 " Saint, Saint, Saint le Seigneur, Dieu des armées : la terre est remplie de " votre gloire : Gloire au Père, Gloire au Fils, Gloire au St. Esprit." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

37 Pour remercier la Ste. Trinité des grâces accordées à Marie, spécialement dans sa glorieuse Assomption. A ceux qui les réciteront tous les jours du mois, le matin, le midi et le soir.

38 Pour obtenir une bonne mort. 1. " Nous offrons à la Très-Ste. Trinité les mérites " de J.-C. en actions de grâces du très précieux sang que Jésus a répandu pour nous " dans le jardin, et par ses mérites, nous supplions la divine Majesté de nous par- " donner nos péchés." *Pater*, *Ave*, *Gloria*. 2, " Nous offrons à la Très-Ste. Trinité " les mérites de J.-C. en actions de grâces de la très précieuse mort qu'il a endurée " pour nous sur la croix : et par ses mérites, nous supplions la Divine Majesté de " nous remettre les peines dûes à nos péchés." *Pater*, *Ave*, *Gloria*. 3. " Nous offrons " à la Très-Ste. Trinité les mérites de J.-C. en actions de grâces de la charité ineffa- " ble avec laquelle il est descendu des Cieux en terre, pour s'y revêtir de notre " humanité, pour souffrir et mourir pour nous en croix ; et par ses mérites, nous " supplions la Divine Majesté de conduire nos âmes à la gloire céleste après notre " mort." *Patsr*, *Ave*, *Gloria*. Pour ceux qui les feront chaque jour du mois.

39 " Dieu soit béni. Béni soit son St. Nom. Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et " vrai homme. Béni soit le nom de Jésus. Béni soit Jésus au très St. Sacrement de " l'autel. Bénie soit l'incomparable Mère de Dieu, la T. Ste. Vierge Marie. Bénie " soit sa sainte et Immaculée Conception. Béni soit le nom de Marie, Vierge et " Mère. Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses Saints." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois en réparation des blasphêmes.

40 Pour ceux qui réciteront l'un ou l'autre tous les jours du mois.

41 " Ame de Jésus, sanctifiez-moi. Corps de Jésus, sauvez-moi. Sang de Jésus, " enivrez-moi. Eau du Côté de Jésus, purifiez-moi. Passion de Jésus, fortifiez- " moi. O Bon Jésus, exaucez-moi. Cachez-moi dans vos plaies. Ne permettez pas " que je me sépare de vous. Défendez-moi contre le malin-Esprit. Appelez-moi à " l'heure de ma mort. Et commandez que je vienne à vous, afin que je vous bénisse " avec vos Elus dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

42 " Loué et remercié soit à tout moment le très-saint et divin Sacrement." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

43 " Mon aimable Jésus, pour vous témoigner ma reconnaissance, et en répara- " tion de mes infidélités, je vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à " vous, et je me propose avec votre grâce de ne plus vous offenser." Cette offrande doit se faire en présence d'une image du S. Cœur de Jésus. Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

44 Pour honorer le grand Mystère de l'Incarnation. A ceux qui la récitent à genoux et au son de la cloche, chaque jour du mois, soit le matin ou le midi ou le soir. Debout le Samedi soir et tout le Dimanche. En temps pascal, le *Regina cœli* remplace *l'Angelus* pour ceux qui le savent.

45 Deux Dimanches par mois à son choix pour ceux qui les récitent comme au No. 8.

46 " Doux cœur de Marie, soyez mon salut." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

47 " Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie, qu'il ne fut jamais ouï qu'aucun " de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé " vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des " vierges, je cours à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne " à vos pieds. O Mère du Verbe, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les " favorablement et daignez les exaucer." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

48 " Ange de Dieu qui êtes mon gardien par un bienfait de la charité divine, " éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

49 On les récite à genoux, (à moins d'infirmités,) pour les agonisants ; les trois *Pater* en mémoire de la Passion et de l'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et les trois *Ave* en mémoire des douleurs de Marie au pied de la Croix, pendant l'agonie de son Divin Fils. Pour ceux qui les disent tous les jours du mois. Dévotion aimable et bien efficace qui, tout en compâtissant aux souffrances de Jésus et aux douleurs

1877

AVRIL.

Consacré à

JÉSUS CRUCIFIÉ.

SOLEIL { Lev. le 1er à 6h. 44m. Le 15 à 5h. 20m.
Cou. le 1er à 5h. 42m. Le 15 à 4h. 40m.

LUNE { D. Q. le 5, à 11h. 35m. m. N. L. le 13, à 0h. 54m. s.
P. Q. le 20, à 2h. 42m. s. P. L. le 27, à 11h. 41m. m.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
91	D	✠ PAQUES, db. 1 cl. b.
2	L	Oct. 1 cl. b. (*non-juridique*). (40h. *Couvent de Lachine.*
3	M	Oct. 1 cl. b.
4	M	Oct. sd. b. (40h. *Couvent d'Hochelaga.*
5	J	Oct. sd. b. [*rue Visitation.*
6	V	Oct. sd. b. (40h *Ext. Congrég.*
7	S	Oct. sd. b. [*Colomban.*
8	D	1 Paq. Quasimado. dm. b. (40h. *St.*
9	L	Annonciation, (25 mars) 2 cl. b.
10	M	St. François de Paule, c. (2) d. b (40h. *Collége Bourget, Rigaud*
11	M	S. Léon, P. D. d. b.
12	J	S. Isidore, E. D (4) d. b (40 h. *Couvent de Longueuil.*
13	V	S. Herménégilde, M. sd. r†.
14	S	S. Vincent Ferrier, c. (5) db. b. (40h. *Bon Pasteur à Montréal.*
105	D	2 Paq. STE. FAMILLE, 2 cl. b.
16	L	Férie, b†. (40h. *Tiers-Ordre de St François à Montréal.*
17	M	S. Anicet, P. M., S. r†.
18	M	Férie, b†. (40h. *Lycée de Varennes.*
19	J	Du S. Sacrement, sd. b†.
20	V	Férie, b†. (40h. *Providence, à M.*
21	S	S. Anselme, E. D. d. b.
22	D	3 P. PATR. S. de JOSEPH, db. 2 cl. b. (40h. *Couvent St Laurent.*
23	L	S. Georges, M sd. r†. [*Basile.*
24	M	S. Fidèle de Sigm, M. d. r. (40h. *St.*
25	M	S. MARC, ÉVANG. 2 cl. r.
26	J	SS. Clet et Marcellin, PP. MM. sd. r†. (40h. *Bout de l'Isle.*
27	V	SS. Soter et Caius, PP. MM. (22) sd. r†.
28	S	S. Paul de la Croix, c. d. b. (40h. *St Joseph à Montréal.*
29	D	4 Paq. S. Pierre, M. d. r*.
30	L	S. Catherine de S. v. d. b. (40h. *Le Carmel.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem (§) *et du mois* (¶).

1—6e Dim. de St. Joseph. (4) Stations de Rome. v. & p. (25) Assistance au Prône. (5) Rosaire. v. & p. (9) (19) Objets bénits. p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Apostolat. v. & p. (16) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gen.)

3—(T. O. St. Benoit de St. Philadelphe dit le nègre, C. v. & p.)

4—(T. O. St. Isidore, E. D. v. & p.)

6—1er Vendredi du mois. p. (3) (T. O. † Be. Jeanne de Signa. V. v. & p.) (10)

8—7e Dim. de St. Joseph (4)

9—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina, etc. et Sub tuum. etc. p. (8) Propagation de la foi (ou octave.) v. église paroissiale & p. (20) Conf. du S. Cœur, v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu p. (14) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie (1) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpé. de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p.) (22) Ass. pour les âmes du Purg. v. & p. (72)

15—1er Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. B. Lucchesius de Poggibonzi. C. v. & p.)

16—Anniversaire de la Profession de St. François, v. & p. (21)

19—(T. O. † B. Gilles d'Assise. C. v. & p.) (10)

22—2e Dim. de St. Joseph. (4) Culte perp. de St. Joseph. v. & p. (15) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T. O. Patronage de St. Joseph, v. & p.)

24—(T. O. St. Fidèle de Sigmaringue.) M. v. & p.)

28—(T. O. St. Paul de la Croix. v. & p.)

29—3e. Dim. de St. Joseph. (4)

de Marie, nous rappelle chaque jour combien les choses du monde sont petites à ce moment suprême.

50 "Donnez-nous la paix, Seigneur, dans les jours de notre vie, car il n'est per-
" sonne qui combatte pour nous, sinon vous, qui êtes notre Dieu." "Que la paix règne
" sur toi, ô Jérusalem! Et l'abondance dans tes tours." "Prions. O! Dieu, de qui
" procèdent les justes désirs, les sages conseils, et les œuvres saintes, donnez à vos
" serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs étant soumis
" à vos commandements et délivrés de la crainte de nos ennemis, nous ayons par
" votre protection des jours tranquilles. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi
" soit-il." Pour ceux qui la récitent tous les jours.

51 "Ils (les 24 vieillards) avaient des coupes d'or pleines de parfums qui sont les
" oraisons des saints," *St. Jean.* "Aussi qu'y a-t-il de plus excellent que l'oraison,"
" *St. Augustin.* "Et j'ose promettre le Ciel à ceux qui feront chaque jour un quart
" d'heure d'oraison," *Ste. Thérèse.* Pour ceux qui chaque jour feront au moins un quart d'heure de méditation ou oraison mentale.

52 Pour ceux qui les auront récités tous les jours du mois.

53 "O très-miséricordieux Jésus, plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure
" par l'agonie de votre saint Cœur et par les douleurs de votre Mère Immaculée, puri-
" fiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et
" qui, aujourd'hui même, doivent mourir. Ainsi soit-il. Cœur agonisant de Jésus,
" ayez pitié des mourants." En honorant le cœur agonisant de Jésus, on prie pour ceux qui sont alors en agonie et qui mourront dans cette journée. Pour ceux qui la récitent pendant tout le mois trois fois par jour, à des moments différents.

54 Deux jours de chaque mois, au choix des associés. Voir le No. 20.

55 Le troisième dimanche de chaque mois, en assistant à la procession. "Elle a
" pour but d'honorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de son amour,
" et de réparer les outrages qu'il y reçoit de l'ingratitude des hommes." Il n'y a aucune prière requise spécialement.

56 Le 1er vendredi ou 1er dimanche de chaque mois et un autre jour, à son choix. Voir aussi le No. 12.

57 Deux jours à son choix dans le mois. Voir aussi les Nos. 14 et 32.

58 Le dernier dimanche de chaque mois à ceux qui récitent ensemble le chapelet au moins trois fois par semaine.

59 Le 1er dimanche de chaque mois.

60 Deux fois par mois au choix des associés.

61 Un jour par mois (de plus, les jours de Grand'messes et services célébrés pour les défunts.)

62 Le 1er vendredi ou 1er dimanche et un autre jour de chaque mois aux associés qui auront récité chaque jour du mois le *Pater*, *Ave* et *Credo*, avec l'aspiration :
" Cœur aimable de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus." Egalement un autre vendredi et un autre jour du mois, mais avec visite et prière pour le Pape. Voir aussi les Nos. 3 et 16.

63 Il suffit de faire, pendant trois jours, quelque prière, en l'honneur de la Ste. Trinité et communier le dernier jour.

64 "Que la très-juste, la très-haute et très-aimable volonté de Dieu soit faite,
" louée et éternellement exaltée en toutes choses." Pour ceux qui auront récité cette petite prière tous les jours de l'année.

65 On fait un jour quelconque pendant l'année une heure de méditation et prières pour honorer Notre-Dame des Douleurs.

66 Le jour où l'on fait la commémoration des associés défunts.

67 Une fois l'année pendant les 40 heures ; une autre fois l'année pendant les exercices d'une retraite et un autre jour de l'année, à son choix.

68 Un jour à son choix pour ceux qui le récitent tous les jours de l'année.

69 Le jour anniversaire de leur Baptême, pour ceux qui auront récité chaque jour l'*Ave Maria* pour la conversion des pécheurs.

70 Le jour choisi pour les pratiques du culte perpétuel. Voir le No. 15.

71 Cette indulgence extraordinaire que St. François a obtenue de Jésus-Christ même, peut être gagnée par tous les Fidèles en visitant Notre-Dame des Anges, à Montréal, affiliée à Notre-Dame des Anges, à Assise, ou toute église franciscaine, (et cela autant de fois qu'ils la visitent), y priant chaque fois pour le Souverain-Pontife.

72. L'association pour le soulagement des Ames du Purgatoire renferme une

1877 **MAI.** *Consacré à* MARIE.	SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 54m. Le 15 à 4h. 35m. Cou. le 1er à 7h. Le 15 à 7h. 17m. LUNE { D. Q. le 5, à 6h. 24m. m. N. L. le 13, à 0h. 35m. m. P. Q. le 19, à 8h. 2m. s. P. L. le 26, à 11h. 10m. s.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
121	M	SS. PHILIPPE et JACQUES, AP. 2 cl. r.
2	M	S. Athanase, E. D. db. b. (40h. *Ste. Monique.*
3	J	INV. DE LA S. CROIX, 2 cl. r.
4	V	Ste. Monique, VE. db. b. (40h. *St. Paul à Montréal.*
5	S	S. Pie V. P. C. db. b. (40h. *Ste. Adèle.*
6	D	5 *Paq.* S. Jean de la Porte L. dm. r.
7	L	Rog. S. Stanislas, E. M. db. r.
8	M	Rog. App. de S. Michel, dm. b. (40h. *St. Jean-Baptiste à Montréal.*
9	M	Vig. R. S. Grégoire de N. E. D. db. b.
10	J	ASCENSION, db. 1 cl. (d'ob.) b. (*non-juridique.*) (40h. *St. Clet.*
11	V	S. Antonin, E. C. (hier) db. b. (*S. Frs. d'Hieromino, S. J.*) (*U.*)
12	S	SS. Nérée, etc. MM. sd. r†. (40h. *St. Pierre à Montréal.*
13	D	Du Dim. sd. b.
14	L	Oct. sd. b†. (40h. *St. Isidore.*
135	M	Oct. sd. b†. [*Jean Chrysostôme.*
16	M	S. Ubalde, E. C. sd. b†. (40h. *St.*
17	J	Oct. de l'Ascension db. b. [*Montréal.*
18	V	S. Venant, M. db. r. (40h. *Cong. N.-D.*
19	S	Jeune, Vigile. r. [*bert.*
20	D	PENTECÔTE, db. 1 cl. r. (40h. *St. Hu*
21	L	Oct. 1 cl. r. [*Montréal.*
22	M	Oct. 1 cl. r. (40h. *N.-D. Bons. à*
23	M	4 T. Oct. sd. r.
24	J	Oct. sd. r. (*non-juridique.*) (40h.
25	V	4 T. Oct. sd. r. [*Ste. Julie.*
26	S	4 T. Oct. sd. r. (40h. *Contrecœur.*
27	D	1 Pent. STE. TRINITÉ, db. 2 cl. b.
28	L	N. D. de Bonsecours. (24) dm. b. (40h. *St. Constant.*
29	M	S. Jean Nepomucène, M. (17) db. r.
30	M	S. Pierre Célestin. P. C. (19) db. b. (40h. *Ile Bizard.* [*dique.*)
31	J	FÊTE DIEU, 1 cl. (d'ob.) b. (*non-juri-*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

1—Ass. p. les Ames du P. v. & p. (72)
3—Prop. de la Foi. v. ég. par. et p. (20) Scap. bleu p. (14)
4—1er vendredi du mois. p. (3)
6—4e Dim. de St. Joseph. (4)
10—Scap. bleu. p. (14) Cong. de Ste. Vierge. v. & p. (32) Rosaire. v. & p. (9) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Stations de Rome. v. & p. (25) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)
11—(T. O. B. Benoit d'Urbin, C. v. & p.)
13—5e Di. de St. Jos., (4) (T. O. St. Pi Régalat. C. v. & p.) [C. v. & p. (10)
14—(T. O. † B. Gérard de Villa Magna,
16—Scap. Mont Carmel. v. et p. (13) (Fête de St. Simon Stock.)
17—(T. O. St. Paschal Baylon C. v. & p.)
18—(T. O. St. F. de Cantalice, C. v. et p.)
20—6e Dim. de St. Joseph. (4) Assistance au Prône. (5) Conf. de la B. Mort. v. & p. (4) Scap. bleu. p. (14) Rosaire. v. & p. (9) (19) Objets bénits. p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (7) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p. St. Bernardin de Sienne, C. v. & p.) [& p.)
24—(T. O. B. Crispin de Viterbe, C. v.
25—(T. O. Translation du Séraphique Saint François. v. & p.)
27—7e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. bleu. p. (14) Rosaire. v. & p. (9) (19) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits p. (6) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)
28—Rosaire v. & p. (9) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) (T. O. St. Ferdinand, Roi de Castille, C. v. & p.)
29—(T. O. Be. Humiliane de Florence, Ve. v. & p.) [p.) (10)
30—(T. O. † Jean de Prado, M. v. &
31—Cordon de St. Joseph. v. & p, (2) Heure sainte (17) Rosaire v. & p. (9) (19) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p. Ste. Angèle de Merici, V. v. & p.)

Association du Chemin de la Croix et une Association de Messes. On peut appartenir à l'une ou à l'autre, ou à toutes les deux.

73. La communion réparatrice a été proposée comme un souvenir du Jubilé de 1875. Des grâces précieuses et abondantes y sont attachées. Il suffit de donner son nom et de faire la Sainte Communion, soit une fois par semaine, ou une fois par mois.

NOTICE

SUR LE

TIERS-ORDRE DE ST. FRANCOIS,

CONNU AUSSI SOUS LE NOM DE

TIERS-ORDRE DE LA PÉNITENCE.

On s'effraie au seul nom du Tiers-Ordre de la Pénitence, et de toutes parts on s'écrie: "Oh! il n'est pas possible de faire partie d'un ordre si rigou-"reux!!" Et cependant un pieux Prélat, (1) un écrivain distingué de notre époque, a dit: "Il n'est aucune condition sociale, aucun état de santé, "aucune nécessité extérieure de travail qui ne puisse s'accorder parfaitement "avec la pratique fervente du Tiers-Ordre Séraphique." Et un homme du monde, aujourd'hui Tertiaire pratiquant, ajoutait: "Il suffit d'un peu de "bonne volonté pour être tertiaire."

Comment donc concilier ces divergences?

Ah! c'est que les ténèbres renferment une espèce d'inconnu qui fait peur. Vous avez sans doute éprouvé ces effrois, ces vagues craintes qu'une sombre nuit fait quelquefois naître dans l'âme, mais qu'un rayon de lumière dissipe aussitôt. Votre peur du Tiers-Ordre ne vient-elle pas de ce que pour vous, il est environné de ténèbres et de préjugés! Essayons ensemble d'entrevoir au milieu de ces ténèbres la douce lumière de la vérité, et vos craintes et vos préjugés ne tarderont pas à s'évanouir.

Et d'abord "nous ne pouvons douter que le Tiers-Ordre ne soit l'œuvre "de Dieu," (2) "Quarante Papes et deux Conciles œucuméniques l'ont "béni et comblé d'éloges." (3) "Et Jésus-Christ lui-même a révélé à St. "François qu'il assisterait avec une providence toute particulière, au moment "de leur mort, ceux qui en feraient partie." (4)

Il a pour but de "faire participer aux grâces de la vie religieuse" les séculiers (prêtres comme laïques) qui "vivent ainsi dans le monde comme "n'étant pas du monde;" (5) la pauvreté et l'amour en forment l'essence, et son œuvre glorieuse est la sanctification par le dénûment et la pénitence.

Il a eu pour fondateur le Séraphique St. François, une des plus suaves figures de l'Eglise du Moyen âge, celui qui appelait toutes les créatures du doux nom de Frère et de Sœur, et qui savait allier la poësie la plus exquise à la plus sublime sainteté.

A peine fondé, le Tiers Ordre se répandit "dans le monde entier comme "un immense incendie d'amour divin"; et l'univers étonné devint le témoin d'un spectacle inouï jusqu'alors, en voyant dans la suite des temps "cen

---

(1) Mgr. de Ségur. (2) St. Bonaventure. Légendes de St. François.
(3) Mgr. de Ségur. (4) Chalippe. Vie de St. François. (5) St. Paul.

1877

JUIN.

Consacré au
SACRÉ-CŒUR.

SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 20m. Le 15 à 4h. 16m.
Cou. le 1er à 7h. 34m. Le 15 à 7h. 44m.

LUNE { D. Q. le 4, à 0h. 16m. m. N. L. le 11, à 9h. 38m. m.
P. Q. le 18, à 1h. 30m. m. P. L. le 25, à 11h. 58m. m.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
152	V	Oct. sd. b. (40h. *Ormstown.*
2	S	Oct. sd. b. [*l'Ermite.*
3	D	2 P. Dim. oct. sd. b. (40h. *St Paul*
4	L	S. François Carac. c. db. b. [*bert.*
5	M	S. Boniface, E. M. db. r. (40h. *St. Nor*
6	M	S. Norbert. E. C. db. b. [*bert.*
7	J	Oct. Fête-Dieu, db. b (40h. *St. Cuth-*
8	V	S. Cœur de Jésus, dm. b.
9	S	S. Paschal Bay, c. (21 mai) db. b. (40h. *St. Urbain.*
10	D	3 P. Du Dim. sd. vr*. [*gueuil.*
11	L	S. Barnabé, AP. dm. r. (40h. *Lon-*
12	M	S. Jean de S. Facond. c. db. b.
13	M	S. Antoine de Padoue, c. db. b. (40h. *Mascouche.*
14	J	S. Basile, E. D. db. b.
166	V	S. Grégoire VII, P. C. (25 mai) db. b. (40h. *Lavaltrie.*
16	S	(*S. Frs. Régis C.* (*S. J.*) (U.) db. b.
17	D	4 P. Du Dim. sd. vr*. (40h. *L'Acadie.*
18	L	S. Phil. de Néri, c. (26 mai) db. b.
19	M	Ste. Julienne de Fal. v. db. b. (40h. *St. Roch*
20	M	Ste. Angèle de M. v. (30 mai) db. b.
21	J	(*S. Louis de Gonzag..* c. (*S. J.*) (U.) db. b. (40h. *St. Régis.*
22	V	S. Bern. de S. c. (20 mai) sd. b†.
23	S	Vig. S. M. Mag. de P. (27 m.) sd. b†. (40h. *Ste. Cunégonde, Montréal.*
24	D	5 P. S. J.-BAPTISTE, 1 cl. b.
25	L	S. Guillaume. AB. db. b. (40h. *St. Jacques le Mineur.*
26	M	SS. Jean et Paul, MM. d r.
27	M	Oct. sd. b†. (40h. *N.-D de Grâce.*
28	J	Jeûne, Vig. S. Léon, P. C. sd. b†.
29	V	SS. PIERRE ET PAUL, 1 cl. (d'ob.) r. (*non-juridique*) (40h. *Ste. Anne à Montréal.*
30	S	Com. de S. Paul, dm. r.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

1—1er vendredi du mois. p. (3)

2—(T. O. Be. Baptiste Varani de Camerino. Ve. v. & p.)

3—1er Dim. de St. Joseph. (4)

8—Conf. du S.-Cœur. p. (12) Apostolat. p. (16) (T. O. Abs. gèn. et Ind pl. v. & p.)

10—2e Dim. de St. Joseph. (4)

12—(T. O. † Guy de Cortonne, C. v. & p.) (10)

13—(T. O. St. Antoine de Padoue, C. v. & p.)

17—3e Dim. de St. Joseph. (4)

19—(T. O. Be. Michéline de Pesaro, Ve. v. & p.)

21—(T. O. 50e anniversaire de Pie IX comme Tertiaire. Abs. gén. et bénédiction papale. v. & p.)

24—4e Dim. de St. Joseph (4) Archiconfrérie. (1) Objets bénits. p. (6) Scap. bleu. p. (14)

27—(T. O. † B. Bienvenu de Gubbio, C. v. & p.) (10)

29.—Assistance au Prône. (5) Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Scap. bleu p. (14) Objets bénits, p. (6) Apostolat. v. & p. (16) (T. O. St. Pierre et St. Paul, Apôtres. Abs. gén. et Ind. pl. v. & .

" trente-quatre Empereurs, Rois et Reines " s'enrôler sous l'étendard de cette singulière royauté.

Parmi cette nouvelle espèce de héros, on admirait Charles Quint, en tout digne d'un tel héroïsme ; Anne d'Autriche, mère de Louis XIV ; Rodolphe de Hapsbourg, Empereur d'Allemagne, et l'admirable St. Louis, suivi de la douce et pure Blanche de Castille et de toute la famille royale.

L'aimable Ste. Elizabeth, reine par le cœur comme par la naissance, était aussi, à cette dernière époque, une des gloires du Tiers-Ordre.

Et l'illustre Grégoire IX, mort en odeur de sainteté à l'âge de cent ans, n'était-il pas également tertiaire de St. François ? De même qu'Innocent XII qui, après être monté sur le trône pontifical, voulut revêtir les livrées du Pauvre d'Assise: comme encore Nicolas III, de la famille princière des Orsini, à qui St. François prédit, lorsqu'il était au berceau : " un jour, petit " enfant, tu entreras dans mon ordre ; puis tu seras Pape, et alors tu te sou- " viendras de la famille des Frères-Mineurs."

Et notre Glorieux Pontife, Pie IX, si grand dans ses revers, peut-être parce qu'il porte l'humble tunicelle de la Ste. Pauvreté, " ah ! comme il " aime encore à se dire enfant de St. François."

Le Tiers Ordre a été heureux et fier de compter aussi dans ses rangs les Dante, les Raphaël, les Michel Ange et " mille autres grands hommes de " tous genres " en y comprenant l'immortel Christophe Colomb qui " mar- " chait toujours revêtu de son humble tunique et ceint de sa pauvre corde ; " et c'est avec les livrées franciscaines qu'il a conquis le Nouveau Monde."

Mais chose plus admirable ! le Tiers Ordre de St. François compte à lui seul " plus de Saints et de Bienheureux que tous les autres Tiers-Ordres ensemble."

Rappelons ici en passant que St. Vincent de Paul et Ste. Brigitte, St. Ignace de Loyola et Ste. Françoise Romaine ont été tertiaires de St. François, comme l'étaient le vénérable Abbé Olier et cet humble et noble Prêtre qui, hier encore, se nommait le Curé d'Ars et que le monde entier se plait à appeler aujourd'hui " St. Jean d'Ars."

Que de puissants exemples ! ne suffisent-ils pas pour nous donner du courage et nous convaincre de notre " sentiment exagéré des obligations qu'impose le Tiers-Ordre." Notre pusillanimité, à son tour, ne s'effraie-t-elle pas à ce grand spectacle ? Et si nous ajoutions qu'il y a aujourd'hui en France 100,000 tertiaires et que l'on y voit des villes dont le clergé tout entier est agrégé au Tiers-Ordre !

Ah ! " six siècles écoulés n'ont pu tarir la source de cette sève puissante." Aujourd'hui comme alors " toute chambre peut devenir une cellule et on ne " croit pas qu'il faille fuir du monde pour s'élever à l'imitation des Saints." (1) Ajoutons et disons avec ardeur et conviction que " si le Tiers-Ordre était " plus connu au milieu des populations catholiques, nous les verrions accourir " en foule pour devenir les disciples et les enfants de St. François."

Il y a, sous le nom de Tiers-Ordre de la pénitence, trois espèces de Tertiaires. 1o. Les tertiaires réguliers, vivant en communauté comme les religieux. 2o. Les Tertiaires séculiers, étant simplement une fraternité d'hommes ou de femmes, se réunissant une fois par mois, et soumis à certaines règles : (2) (Les fraternités sont à peu près comme les Congrégations de la Ste Vierge,) et 3o. les Tertiaires isolés, observant les règles chacun en son particulier. (3)

---

(1) Lacordaire.

(2) Il en existe une de l'un et de l'autre sexe à Montréal.

(3) Les tertiaires isolés, comme les séculiers, sont des gens vivant dans le monde, se livrant chacun à son industrie, négoce ou profession quelconque, mariés ou non-

1877

JUILLET.

Consacré au

PRÉCIEUX SANG.

SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 20m. Le 15 à 4h. 30m.
Cou. le 1er à 7h. 46m. Le 15 à 7h. 41m.

LUNE { D. Q. le 3, à 4h. 7m. s. N. L. le 10, à 5h. 11m. s.
P. Q. le 18, à 8h. 18m. m. P. L. le 25, à 2h. 25m. m.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
182	D	6 P. PRÉCIEUX SANG, 2 cl. r*. (40h. *Sault-au Récollet.*
2	L	VISITATION, 2 cl. b. [*zague.*
3	M	Oct. sd. r†. (40h. *St. Louis de Gon-*
4	M	Oct. sd. r†.
5	J	Oct. sd. r†. (40h. *Ste. Julienne.*
6	V	Oct. SS. Pierre et P. db. r.
7	S	S. Marguerite, v. (10 juin) sd. b. (40h. *Ile Dupas.*
8	D	7 P. Du Dim. sd. vr*. [*Ste. Martine.*
9	L	SS. Zénon, etc., MM. db. r. (40h.
10	M	Les 7 Frères Martyrs, sd. r†.
11	M	S. Elizabeth, VE. (8) sd. b†. (40h. *Ste. Elizabeth.*
12	J	S. Jean Gualbert, AB. db. b. [*Rémi.*
13	V	S. Anaclet, P. M. sd. r†. (40h. *St.*
14	S	S. Bonaventure, E. D. db. b.
196	D	8 P. Du Dim. sd. vr*. (40h. *St. Alexis.*
16	L	N.-D. du Mont-Carmel, dm. b.
17	M	S. Alexis, c. sd. b†. (40h. *St. Barthélemi.*
18	M	S. Camille de Lellis, c. db. b.
19	J	S. Vinc. de Paul, c. db. b. (40h. *St. Anicet.*
20	V	S. Jérôme Emilien, c. db. b. [*Esprit.*
21	S	S. Henri, c. (15) sd. b†. (40h. *St*
22	D	9 P. S. M. Magdeleine, db. b. [*Rigaud.*
23	L	S. Apollinaire, E. M. db. r. (40h.
24	M	Vigile vl†. [*rennes*
25	M	S. JACQUES, AP. 1 cl. r. (40h. *Va-*
26	J	S. ANNE, VE. Pat. de la Prov. de Q. 1 cl. b.
27	V	Oct. sd. r†. (40h. *N.-D. Pitié, Montréal*
28	S	SS. Nazaire, etc. MM. sd. r†.
29	D	10 P. Du Dim. sd. r. (Sol S. Anne.) (40h. *Ste. Marthe.*
30	L	S. Marthe, v. (hier) sd. b†.
31	M	*St Ignace de Loyola,* (*S. J.*) (*U.*) c. db. b. (40h. *Chateauguay.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶.)

1—5e Dim. de St. Joseph. (4)

2—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) (T. O. Visitation de la Très-Sainte Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

6—1er Vendredi du mois. p. (3)

7—(T. O. B. Laurent de Brindes, C, v. & p.)

8—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Ste. Elizabeth, Reine de Portugal, Ve. v. & p.)

9—(T. O. Ste. Véronique Giuliani, V. v. & p.)

11—(T. O. St. Nicolas et comp. MM. v. & p.)

14—(T. O. St. Bonaventure, Ev. et D. v. & p.)

15—7e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. † Be. Angéline de Marsciano, Ve. v & [illegible] 1 0

16—Scap. Mont-Carmel ou Oct. p. (13) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) (T. O. Canonisation du Séraph que St. François. v. & p.)

20—O! très-doux Jésus, etc., ou dans l'Oct. v. & p. (23)

22—1er Dim. de St. Joseph. (4) Archiconfrérie. (1)

24—(T. O. St. François Solano, C. v. & p.)

27—(T. O. † Ste. Cunégonde, Reine de Portugal, V. v. & p.) (10)

29—2e Dim. de St. Joseph. (4) Je vous salue, etc. v. & p. (24) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13)

Afin d'être court, ne parlons que de ces derniers qui sont les plus nombreux, peut-être parce que leur manière de vivre convient en effet au plus grand nombre. Il suffira, d'ailleurs, de quelques mots pour les faire connaître amplement ainsi que les devoirs qu'ils ont à remplir.

Les tertiaires isolés portent, sous leurs habits, un scapulaire en laine brune ou grise attaché à la ceinture par une corde également en laine ou en chanvre, terminée par cinq nœuds en l'honneur des cinq plaies de N. S. et des stigmates de St. François.

Ils récitent tous les jours le petit office de la Ste. Vierge, et ceux qui ne savent pas lire disent l'office des 54 *Pater*. (Les Prêtres n'ajoutent à leur Bréviaire que la commémoration de St. François.)

En dehors des abstinences et jeûnes communs à tous les Fidèles, ils doivent encore faire maigre tous les mercredis de l'année, ainsi que tous les jours de l'Avent, et jeûner tous les vendredis et tout l'Avent.

Voilà en six lignes à quoi se réduisent ces redoutables obligations du Tertiaire isolé.

Bien plus, si votre santé ou vos travaux ne peuvent s'accorder avec ces pénitences, elles peuvent toutes être commuées et changées par le Directeur du Tiers-Ordre. Ainsi si le maigre du mercredi trouble l'ordre établi dans la famille, ou que le jeûne du vendredi soit trop fatiguant ou encore si la récitation de l'office ne peut s'allier avec vos travaux, toutes ces obligations peuvent être commuées par exemple, en cinq *Pater* récités les bras en croix, en l'honneur des cinq plaies de N. S. : ou dans la récitation de la couronne franciscaine qui peut se faire dans les rues comme à la maison, ou en toute autre pratique que le Directeur trouvera plus conforme à la santé ou aux devoirs de chacun.

Ajoutez à cela que le Tertiaire est plus réservé ; qu'il prie mieux et plus souvent ; qu'il assiste à la messe tous les jours, s'il le peut ; qu'il communie chaque semaine, si c'est possible ; qu'il évite les jeux bruyants, les danses, les spectacles, la lecture des romans, qu'il aime mieux et plus ardemment Jésus Crucifié, vous avez devant vous la vie du Tertiaire isolé.

Quelles sont maintenant les personnes qui veulent bien vivre et qui ne peuvent être tertiaires ? (n'est ce pas comme cela qu'elles vivent en effet, mais sans participer aux grands avantages qui résultent de l'association ?) Et comme le dit si bien votre nom de Tertiaire isolé, vous faites en secret toutes vos petites pratiques de dévotion, sans que personne puisse jamais soupçonner que vous appartenez au Tiers-Ordre.

Pour vous porter encore davantage à aimer le Tiers Ordre, et c'est là le motif qui nous a amené à en parler, jetez un coup d'œil sur les " magnifiques indulgences " dont il a été enrichi.

Outre toutes les indulgences mentionnées dans le Calendrier ci dessus, le Tertiaire a encore une indulgence plénière chaque fois qu'il communie, chaque fois qu'il récite la couronne franciscaine ou qu'il dit son chapelet. En récitant six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, il peut gagner "en tout lieu et chaque fois" toutes les indulgences plénières et partielles "de toutes les Basiliques, de " toutes les Eglises et sanctuaires de Rome, de la Terre-Sainte, de la Portioncule et de St. Jacques en Galice." Or, St. Liguori dit que "les indulgences de la Terre-Sainte seulement sont de 553 indulgences plénières " à part des indulgences partielles qui sont presqu'innombrables.

Mais ce n'est pas tout, les Tertiaires jouissent encore trente-et une fois par

---

mariés, ne se distinguant nullement des autres dans leurs habitudes journalières, si ce n'est par une plus grande régularité de mœurs et de conduite. Il n'y a aucune différence entre le tertiaire isolé et le séculier ; seulement celui-ci est tenu d'assister à des réunions mensuelles et observe des dévotions communes avec les autres membres, tandis que le tertiaire isolé pratique et prie dans le secret et le silence.

1877

AOUT.

Consacré au

CŒUR IMM. DE MARIE.

SOLEIL { Lev. le 1er à 4h. 48m. Le 15 à 5h. 5m.
Cou. le 1er à 7h. 24m. Le 15 à 7h. 3m.

LUNE { D. Q. le 2, à 5h. 26m. m. N. L. le 9, à 0h. 22m. m.
P. Q. le 15, à 5h. 33m. s. P. L. le 22, à 6h. 16m. s.
D. Q. le 31, à 4h. 21m. s.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
213	M	Oct. S. Jacques, db. r.
2	J	Oct. S. Anne, db. b. (40h. *St. Valentin.*
3	V	Invent. S. Etienne, sd. r†.
4	S	d. Dominique, c. db. b. (40h. *St. Vincent à Montréal.*
5	D	11 P. N.-D. des Neiges, dm. b. [*lixte.*
6	L	Transfig. de N.S., dm. b. (40h. *St. Cal-*
7	M	S. Cajetan, c. db. b. [*Philomène.*
8	M	Sd. Cyriac, etc. MM. sd. r†. (40h. *Ste.*
9	J	Vig. S. Pierre ès Lieus, dm. b. [*rent.*
10	V	S. LAURENT, M. 2 cl. r. (40h. *St. Lau-*
11	S	S. Alf. de Liguori, E. D. db. b.
12	D	12 P. S. Claire, v. db. b. (40h. *Lac des Deux Montagnes.*
13	L	Oct. sd. r†.
14	M	Vig vl. (40h. *St. Côme*
227	M	ASSOMPTION, db. 1 cl b.
16	J	S. Roch, c. db. b. (40h. *Hemmingford.*
17	V	Oct. S. Laurent, db. r.
18	S	*Jeûne.* S Hyacinthe, c. db. b. (40h. *Ste. Brigide à Montréal.*
19	D	13 P. S. Joachim, dm. b. (Sol. de l'Assompt. [*cia' Ste. Croix.*
20	L	S. Bernard, c. D. db. b. (40h. *Novi-*
21	M	S. Jeanne de Ch. v. db. b. [*la Charité.*
22	M	Oct. Assompt. db. b (40h. *Frères de*
23	J	Vig S. Philippe de Bén. c. db. b.
24	V	S. BARTHELEMI, AP. 2 cl. r. (40h. *Nov. des PP. Oblats.*
25	S	d. Louis, c. sd. b†.
26	D	14 P. S. Cœur de Marie, dm. b. (40h. *Nov. des PP. Jésuites.*
27	L	S. Joseph de Calasante, c. db. b.
28	M	S. Augustin, E D. db. b. (40h. *Ste. Justine.*
29	M	Décoll. de S. J. B. dm. r.
30	J	S. Rose de Lima, v. db. b (40h. *Ste. Anne des Plaines.*
31	V	S. Raymond Nonat, c. db. b.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

2—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Dédicace de N.-D. des Anges ou de la Portioncule. Abs. gén. et Ind. pl. à chaque visite et prière pour le Pape. (71)

3—1e vendredi du mois. p. (3)

4—(T. O. Solennité de St. Dominique, Patriarche de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ind. des Stations de Rome. v. & p.)

5—3e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

12—4e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Ste. Claire d'Assise, V. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

13—(T. O. † B. Pierre de Mogliano, C. v. & p.) (10)

14—(T. O. † B. Sanctès de Montefeltro, C. v. & p.) (10)

15—(T. O. Assomption de la Très-Ste. Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

16—(T. O. St. Roch de Montpellier, C. v. & p. [Ve. v. & p.

18—(T. O. Be. Claire de Montefalco,

19—5e Dim. de St. Joseph. (4) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p.) (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Prop. de la Foi ou Oct. v. ég. par. v. & p. (20) Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu p. (14. Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) Congrég. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) (19) Archiconfrérie. (1) Conf. de la Bne. Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (72) (T. O. St. Louis, Ev. et C. v. & p.)

25—(T. O. St. Louis, Roi de France. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

26—6e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (19)

28—Scap. bleu. p. (14)

an "d'une faveur unique, accordée dans l'Eglise à la seule famille de St. " François et qu'on appelle l'*Absolution Générale*. Cette grande absolution " franciscaine consiste dans la restitution de l'*Innocence Baptismale*." Léon X y ajouta quatre fois par an "la Bénédiction papale ;" tandis que Pie IX, le 21 juin 1871, à l'occasion de son 50e anniversaire comme Tertiaire, leur accorda une nouvelle absolution générale et bénédiction papale. (1)

Il y a encore beaucoup d'autres indulgences ; rappelons seulement en dernier lieu cette autre grâce remarquable accordée aux Tertiaires qui en récitant le *Ps : Exaudiat :* après avoir communié, "gagnent les innombra-" bles indulgences plénières et partielles de toutes les Eglises, Basiliques et " de tous les Sanctuaires du monde entier."

"Est il possible d'imaginer plus de richesses, plus de grâces accumulées " dans une même famille religieuse." ?

Ajoutons en terminant que la Règle du Tiers-Ordre n'oblige pas sous peine de pêché, pas même de péché véniel. Ainsi l'on a tout à gagner et rien à perdre.

N. B.—Faire connaître le Tiers-Ordre, c'est le faire aimer, a dit un pieux Ecrivain. On nous permettra donc de suggérer les ouvrages suivants qui le feront connaître et aimer davantage ; nous y avons puisé largement.

Le Manuel du Tiers Ordre.

Légendes de St. François, par St. Bonaventure.

Vie de St. François d'Assise, par le P. Chalippe.

Vie de Ste. Elizabeth, par Montalembert.

Histoire populaire de St. François, par le Comte de Ségur.

Les Poëtes Franciscains par Ozanam,—et aussi l'admirable petit Opuscule de Mgr. de Ségur, intitulé le "Tiers-Ordre de St. François" et que l'on peut se procurer pour 10 cts. à notre magasin.

ASSOCIATION

POUR LE

SOULAGEMENT DES AMES DU PURGATOIRE

SOUS LE PATRONAGE

DE LA STE. VIERGE ET DE SON GLORIEUX ÉPOUX ST. JOSEPH.

Cette Association renferme en réalité deux associations, une association du Chemin de la Croix et une association de Messes.

L'association du Chemin de la Croix a pour but de soulager les âmes du Purgatoire par la méditation et la compassion aux Souffrances de notre Divin Sauveur et aux douleurs de sa Sainte Mère.

Elle est formée de Séries composées chacune de six membres pour honorer l'auguste Trinité du Ciel, le Père, le Fils et le St.-Esprit, et Jésus, Marie et Joseph, la trinité mystique de la terre.

Chaque membre prend pour intention une ou plusieurs âmes du Purgatoire. Pour rendre son intention plus méritoire, il

(1) Pie IX vient encore de montrer son attachement au Tiers-Ordre, en lui accordant le 12 Mai 1874 quatre nouvelles absolutions générales et indulgences plénières, savoir : aux fêtes du T. S. Cœur de Jésus, de St. Joseph, l'Epoux de l'Im. Mère de Dieu, de St. Louis, Roi de France, et de Ste. Elizabeth, Reine de Hongrie.

1877

SEPTEMBRE.

Consacré à

N.-D. DES SEPT DOULEURS.

SOLEIL { Lev. le 1er à 5h. 26m. Le 15 à 5h 43m.
Cou. le 1er à 6h. 34m. Le 15 à 6h. 7m.

LUNE { N. L. le 7, à 8h. 6m. m. P. Q. le 14, à 6h. 13m. m.
P. L. le 22, à 10h. 40m. m. D. Q. le 30, à 11h. 26m. m.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
244	S	De l'Imm. Concept. sd. b†. (40h. *Sherrington.*
2	D	15 P. Du Dim. sd. vr [*St. Philippe.*
3	L	S. Etienne, c. (hier) sd. b†. (40h.
4	M	Férie, vr†.
5	M	S. Laurent Just., E. c. sd. b† (40h. *St. Zotique.*
6	J	Du S. Sacrement, sd. b†.
7	V	Férie, vr†. (40h. *Hochelaga.*
8	S	NATIVITE B. V. M. 2 cl. b.
9	D	16 P. S. N. de Marie, dm. b. (Sol Nativité.) (40h. *Laprairie.*
10	L	S. Nicolas Tolentin, c. db. b.
11	M	Oct. sd. b†. (40h. *Lacolle.*
12	M	Oct. sd. b†.
13	J	Oct. sd. b†. (40h. *Ste. Cécile.*
14	V	Exal. Ste. Croix, dm. r.
258	S	Oct. Nativ. db. b (40h. *Ile Perrot.*
16	D	17 P. N. D des Sept Douleurs, dm. b.
17	L	Stigm. de S. Frs., db. b. (40h. *St. Cyprien.*
18	M	S. Joseph de Copertino, c. db. b.
19	M	4 T SS. Janvier, etc., MM. db. r. (40h. *St. Augustin.*
20	J	Vig. SS. Eustache, etc. MM. db. r.
21	V	4 T. S. MATHIEU, AP. 2 cl. r. (40h. *St. Jean de Matha.*
22	S	4 T. S. Thomas de V. E. c. db. b.
23	D	18 P. Du Dim. sd. vr*. (40h. *Verchères.*
24	L	N.-D. de la Merci, dm. b.
25	M	SS. Corn. et Cyprien, MM. (16) sd. r†. (40h. *St. Eustache.*
26	M	S. Lin, P. M. (23) sd. r†.
27	J	SS. Côme et Damien, MM. sd. r†. (40h. *Ste. Agathe*
28	V	S. Venceslas, M. sd. r†.
29	S	S. Michel, AR. 2 cl. b. (40h. *Chambly*
30	D	19 P. S. Jérôme, c. D. db. b. (Sol. S. M.)

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

1—(T. O. Be. Isabelle de France, Sœur de St. Louis, Ve. v. & p.)
2—7e Dim. de St. Joseph. (4)
3—(T. O. † BB. Jean et Pierre, MM. v. & p.) (10)
4—(T. O. Ste. Rose de Viterbe, V. v. & p.)
7—1er vendredi du mois. p. (3)
8—(T. O. Nativité de la Très-Sainte Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)
9—1er Dim. de St. Joseph. (4) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Apostolat. v. & p. (16) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire, v. & p. (9) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Archiconfrérie (1) Conf. de la Bonne Mort, v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6). (T. O. † Be. Séraphine Sforza. Ve. v. & p. (10)
11—(T. O. B. Bernard d'Offide, C. v. & p.)
14—Scap. bleu. p. (14)
16—2e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina et Sub tuum. p. (18) Rosaire. v. & p. (9)
17—(T. O. Fête des Stigmates du Séraphique St. François, v. & p.)
18—(T. O. St. Joseph de Copertino, C. v. & p.)
23—3e Dim. de St. Joseph. (4)
24—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire, v. & p. (9)
25—(T. O. St. Pacifique de Saint Sévérin, C. v. & p.)
26—(T. O. Be. Lucie de Calatagirone, Ve. v. & p.)
30—4e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14)

pourra choisir celle qu'il sera plus agréable à Dieu de soulager; et à cette fin il s'engage à faire le *Chemin de la Croix* pour cette âme une fois par semaine. Il indiquera le jour qui lui conviendra le mieux; en sorte, toutefois, que les six jours de la semaine soient distribués entre les six membres de la série; le dimanche est excepté, il appartient déjà exclusivement à Dieu. (On peut cependant faire son Chemin de la Croix le Dimanche, si, pour quelque raison, on n'avait pu le faire le jour choisi.)

Après le chemin de la croix, les membres ajoutent l'invocation: *Saintes âmes du Purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.*

L'Association de Messes consiste à payer chaque mois au trésorier le prix d'une messe (25 cts.) qui est dite selon l'intention de chaque associé, ayant de plus en vue celle qui est la plus agréable à Dieu.

Ces chères âmes, (et tous, nous en avons de bien aimées qui souffrent dans les cruelles flammes,) ces chères âmes acquièrent ainsi les bienfaits incalculables d'une Messe et d'un Chemin de la Croix tous les jours, et de fait d'autant de Messes et de Chemins de la Croix que l'on pourra former de séries.

Tout membre applique de droit chaque année un de ses Chemins de la Croix et une de ses Messes au soulagement des associés défunts et spécialement de ceux décédés dans le courant de l'année.

NOTA.—Il n'y a aucun péché, pas même véniel, si l'on est empêché de faire régulièrement son Chemin de la Croix, ou de payer toutes ses Messes.

On peut appartenir soit à l'une ou à l'autre Association ou à toutes les deux. Les séries s'ouvrent le 1er Mai et le 1er Novembre. On peut payer de suite pour six mois, ou toute l'année, si on le préfère.

Pour la plus grande gloire de Dieu dans les âmes souffrantes.

NOUS bénissons la présente "Union de Prières" et Nous accordons 40 jours d'indulgences aux personnes qui feront pieusement cette aspiration: *Saintes âmes du Purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.*

6 Novembre 1871. † IG. EV. DE MONTRÉAL.

RAPPORT DE	1871—Messes.... 408;	Chemins de la Croix............	2,132.
" "	1872—Messes.... 1258;	Chemins de la Croix............	23,400.
" "	1873—Messes.... 2154;	Chemins de la Croix............	43,056.
" "	1874—Messes.... 3691;	Chemins de la Croix	98,592.
" "	1875—Messes.... 4639;	Chemins de la Croix............	114,504.
" "	1876—Messes.... 8139;	Chemins de la Croix........ ...	127,920.

Rapports vérifiés corrects. Montréal, 31 Octobre 1876.

A. L. SENTENNE, *Ptre. Curé de St. Jacques.*

On s'agrége en s'adressant soit au Trésorier, ou au Rév. E Picard, au Séminaire, au Rév. A. Vacher, parloir de St. Jacques, au Portier du Collége des Jésuites, à la Providence et aux Frères de la Charité, à Montréal.

1877

OCTOBRE.

Consacré aux

SAINTS ANGES.

SOLEIL { Lev. le 1er à 6h. 3m. Le 15 à 6h. 21m.
Cou. le 1er à 5h. 37m. Le 15 à 5h. 9m.

LUNE { N. L. le 6, à 5h. 4m. s. P. Q. le 13, à 10h. 48m. s.
P. L. le 22, à 2h. 36m. m. D. Q. le 29, à 9h. 26m. m.

Dates:		FÊTES RELIGIEUSES.
274	L	S. Rémi, E. c. db. b. (40h. *St. Jérôme.*
2	M	SS. Anges Gardiens, db. b.
3	M	Férie, vr†. (40h. *St. Lin.*
4	J	S. Frs. d'Assise, c. db. b. [*dreuil.*
5	V	SS. Placide, etc. MM. s. r. (40h. *Vau-*
6	S	S. Bruno, c. db. b. [*somption.*
7	D	20 P. S Rosaire, dm. b. (40h. *L'As-*
8	L	Ste. Brigitte, v. db. b.
9	M	SS. Denis, etc. MM. sd. r†. (40h. *St. Michel.*
10	M	*S François de Borgia*, c. sd. b†. *(S. J.) (U.)*
11	J	Du S. Sacrement, sd. b†. (40h. *Longue-Pointe.*
12	V	Férie, vr†. [*Thérèse*
13	S	S. Edouard, c. sd. b†. (40h. *Ste.*
14	D	21 P. Maternité B. V. M. dm. b.
288	L	Ste. Thérèse, v. db. b. (40h. *St. Jacques l'Achigan.*
16	M	S. Calixte, P. M. (14) db. r.
17	M	Ste. Hedwige, v. sd. b†. (40h. *Ste. Geneviève.*
18	J	S. Luc, Év. 2 cl. r.
19	V	S. Pierre d'Alcantara, c. db. b. (40h. *Gésu à Montréal.*
20	S	S. Jean de Canti, c. db. b. [*Bruno.*
21	D	22 P. Pureté S. V. dm. b. (40h. *St.*
22	L	Férie, vr†.
23	M	Férie, vr†. (40h. *Pointe-Claire.*
24	M	S. Raphaël, ARCH. dm. b.
25	J	Du S Sacrement, sd. b†. (40h. *St Edouard.*
26	V	S. Evariste, P. M. S. r†. [*réal.*
27	S	Vigile, vl†. (40h. *St Gabriel à Mont-*
28	D	23 P. SS. Simon et Jude, AP. 2 cl. r.
29	L	Férie, vr†. (40h. *St. Joseph du Lac.*
30	M	Férie, vr†.
31	M	Jeûne Vig. vl†. (40h. *Mont Ste. Marie à Montréal.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶)

1—(T. O. † Be. Louise de Savoie, Ve. v. & p.) (1)

2—Scap. bleu. p. (14)

4—(T. O. Solennité du Séraph. St. François. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

5—1er vendredi du mois. p. (3) (T. O. Commémoraison des Frères et des Sœurs défunts des Tiers-Ordres. v. & p.)

6—(T. O. Ste. Marie Françoise des cinq plaies, Ve. v. & p.)

7—5e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (8)

8—(T. O. † Ste. Brigitte, Reine de Suède, Ve. v. & p.) (10)

12—(T. O. St. Séraphin de Montegranaro, v. & p.)

13—(T. O. St. Daniel et comp. MM. v. & p.)

14—6e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

15—Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14)

19—T. O. St. Pierre d'Alcantara, C. v. & p.

20—(T. O. St. Elzéar, Comte d'Arian, C. v. & p.)

21—7e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

23—(T. O. St. Jean de Capistran, C. v. & p.)

26—(T. O. B. Bonaventure de Potenza, C. v. & p.)

27—(T. O. St. Ives de Bretagne, C. v. & p.(

28—1er Dim. de St. Joseph. (4)

30—(T. O. B. Ange d'Acri, C. v. & p.)

AVANTAGES QUE RETIRENT LES ASSOCIÉS.

Outre la part que chaque associé retire de toutes les Messes et Chemins de la Croix de l'Association (8189 Messes et 127,920 Chemins de la Croix en 1876), outre l'espoir et la presque certitude qu'il a que, par ce grand nombre de Messes et de Chemins de la Croix, plusieurs âmes et peut-être un grand nombre, ont été délivrées du Purgatoire, outre le mérite qu'il a, en conséquence, d'avoir contribué à cette délivrance, et la reconnaissance et la protection que les Saintes Ames lui doivent en retour, les associés ont encore d'autres avantages directs qui sont considérables.

1. Ils font à la fois deux bonnes œuvres : ils soulagent les morts et contribuent efficacement à la conversion des infidèles. (Comme on le sait, la presque totalité de nos messes sont dites par les Missionnaires franciscains de l'Albanie turque, de la Barbarie, de la Chine, de l'Egypte et même de la Terre Sainte. Non seulement ces pauvres Missionnaires n'ont pas d'honoraires de Messes, mais le plus souvent ils manquent du nécessaire. Le Révérendissime Ministre Général de tout l'ordre franciscain, à Rome, à qui nous faisons toutes nos remises, nous disait dans sa lettre datée, " Rome, " Ara Cœli, 29 Novembre, 1875. Je viens de recevoir votre lettre du 12 No- " vembre courant, avec la lettre de change pour 1530 francs, honoraires de " 1200 messes, dont je me hâte de vous envoyer ci-joint le reçu. *Ces Messes* " *ont été déjà distribuées* entre nos 34 Missionnaires de l'Albanie turque. " *Cette aumône sert à leur procurer les moyens de vivre.*" Le croirait-on ? Nos honoraires, c'est-à-dire, la rétribution légitime, quoique si petite, que nous donnons pour avoir la faveur insigne du St. Sacrifice, devient pour eux une aumône !)

(A-t-on aussi remarqué, par la date des lettres, qu'il ne s'est écoulé que dix-sept jours depuis l'envoi des 1200 messes jusqu'à leur distribution parmi les Missionnaires ?)

2. Ils ont droit aux indulgences plénières spécialement accordées par le Souverain-Pontife à notre Association. Parmi ces indulgences, l'indulgence plénière à l'heure de la mort est très-précieuse, et vaut à elle seule plus que tous les petits sacrifices que l'on pourrait s'être imposés.

3. Après leur mort les Associés ont spécialement le bénéfice d'une Messe et d'un Chemin de la Croix chaque année de la part des autres Associés, par le fait que chaque associé applique de droit une de ses Messes et un de ses Chemins de la Croix par an au soulagement des Associés défunts. Peut-on calculer les avantages de ce secours mutuel, quand on songe que si l'association se compose de 3000 membres les Associés défunts ont, chaque année, 3000 Messes et 3000 Chemins de la Croix spécialement pour eux ?

4. Les Associés ont part encore à leur mort à une indulgence plénière que le Souverain Pontife a accordée une fois par an pour les Associés défunts, et que, suivant les règles de la charité, chaque associé doit faire son possible de gagner pour eux. Que de richesses déjà ! Et si l'Association venait à compter 10,000 associés ! !

Béni soit sur la terre quiconque se porte au secours de ces pauvres Ames. (Paroles d'un Ange à Ste. Brigitte.)

Tout ce qu'on offre par charité pour les défunts se change en mérite pour nous, et nous le retrouvons au centuple après la mort. (St. Ambroise.)

" Soulager les morts, c'est *faire toutes les œuvres de miséricorde en une seule.*" (St. François de Sales.)

1877

NOVEMBRE.

Consacré aux

AMES DU PURGATOIRE.

SOLEIL { Lev. le 1er à 6h. 44m. Le 15 à 7h. 5m.
Cou. le 1er à 4h. 44m. Le 15 à 4h. 25m.

LUNE { N. L. le 5, à 3h. 53m. m. P. Q. le 12, à 6h. 50m. s.
P. L. le 20, à 5h. 25m. s. D. Q. le 27, à 5h. 11m. s.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
305	J	Toussaint, 1 cl. (d'ob.) b. (*non-juridique.*)
2	V	Trépassés, db. n. (40h. *Villa-Maria.*
3	S	Oct. sd. b†. [*St Placide.*
4	D	24 P. S. Charles B. E. C. db. b. (40h.
5	L	Oct. sd b†.
6	M	Oct sd. b†. (40h. *Joliette.*
7	M	Oct. sd. b†.
8	J	Oct. Touss. db. b. (40h. *St. Vincent de Paul.*
9	V	Déd. Bas. de Latran, db. b.
10	S	S. André Avellin, c. db. b. (40h. *Hotel Dieu à Montréal.*
11	D	25 P. S. Martin, E. C. db. b.
12	L	S. Martin, P.M. sd. r†. (40h. *Lachenaie.*
13	M	*S Stanislas Kostska*, c. db. b. (*S. J.*) (U.)
14	M	S. Didace, c. sd. b†. (40h. *St. Stanislas.*
319	J	Ste. Gertrude, vs. db. b.
16	V	Férie. vr†. (40h. *St. Thomas.*
17	S	S. Grégoire, Th. E. C. sd. b†.
18	D	26 P. Déd. Bas. de SS. Pierre et P. db. b. (40h. *Ste Sophie.*
19	L	Ste. Elizabeth, VE. db. b.
20	M	S. Félix de Valois, c. db. b. (40h. *St Gabriel de Brandon.*
21	M	*Présentation*, S. V. dm. b. [*phanie.*
22	J	Ste. Cécile, V. M. db. r. (40h. *Epi-*
23	V	S. Clément, P. M. db. r.
24	S	S. Jean de la Croix, c. db. b. 40h. *St. Luc.*
25	D	27 P. Ste. Catherine, V. M. db. r.
26	L	S. Pierre, d'Alex. E. M. s. r†. (40h. *Ste. Béatrix.*
27	M	Férie, vr†. (*Liguori.*
28	M	SS. Irénée, etc. MM. db. r. (40h. *St.*
29	J	Vigile, vl†.
30	V	S. André, AP. 2 cl. r. (40h. *Eglises n'en ayant pas eu.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

1—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. bleu. p. (14) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Ass. pour les âmes du Purg. v. & p. (72) (T. O. Fête de la Toussaint. Abs. gén. et Ind. pl. v. et p.)

2—1er vendredi du mois. p. (3) Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16)

4—2e Dim. de St. Joseph. (4)

11—3e Dim. de St. Joseph. (4)

12—(T. O. St. Didace d'Alcala, C. v. & p.)

14—(T. O. B. Gabriel Ferretti; C. v. & p.)

16—(T. O. † Ste. Agnès d'Assise, V. v. & p.) (10)

17—(T. O. † Be. Salomé, Princesse de Pologne, Ve. v. & p.) (10)

18—4e Dim. de St. Joseph. (4)

19—(T. O. Ste. Elizabeth de Hongrie, Ve. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

21—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) (T. O. Présentation de la Très-Sainte V. au temple. Abs. gén. et Ind. pl. v & p.)

25—5e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Ste. Catherine, V. M. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

26—(T. O. St. Léonard de Port Maurice, C. v. & p.)

28—(T. O. St. Jacques de la Marche, C. v. & p.)

29—(T. O. Fête de tous les saints des trois ordres. Rénovation de la Profession. v. & p.)

NOTRE ŒUVRE DEVENUE UNE AIDE A LA PROPAGATION DE LA FOI.—MESSES DITES EN TERRE SAINTE.—INDULGENCES PLENIÈRES REÇUES DE ROME.

Tibi sit gloria, O Maria !

Telles sont les faveurs que le Ciel a daigné verser sur notre Association dans le cours de l'année 1875. Notre cœur en est tout plein de reconnaissance et nous nous écrions avec admiration : " *Le Seigneur a fait de grandes choses " pour nous, et nous en sommes remplis de joie.* "—Ps. 125. Il a daigné, dans sa miséricorde, nous faire participer aux grands bienfaits de la propagation de notre Sainte Foi. Oui, nos messes sont dites aujourd'hui par de pauvres Missionnaires qui trouvent dans ces rétributions de chaque jour un sûr soutien pour le lendemain, et ils peuvent ainsi continuer leurs rudes labeurs durant des mois et quelquefois des années entières. La charité toujours ingénieuse à trouver de nouveaux moyens pour faire honorer Dieu a ainsi répandu nos aumônes dans la Chine, en Egypte, dans l'Albanie turque, et même, Dieu en soit loué, et même dans la Terre Sainte. Nous avons aujourd'hui le bonheur que nos messes soient dites sur le St. Sépulcre, à Jérusalem, et dans les autres lieux saints de la Palestine. Ah ! on sait quel prestige reste toujours attaché à ces lieux consacrés par la Divine présence de Notre-Seigneur. Ste. Marguerite de Cortonne, cette admirable amante de Jésus Crucifié, avait l'habitude d'entendre chaque jour en esprit toutes les messes qui se disaient dans ces Lieux Vénérés. Fasse le Ciel que nous y puisions, comme elle, ces sentiments, ces secrets d'amour et de contrition qui en ont fait une si illustre pénitente.

Disons donc en quelques mots comment la Divine Providence nous a ménagé ces faveurs.

Dans le courant de l'année dernière il nous tomba sous la main une Revue religieuse de France, (l'Année Franciscaine, livraison de Mars, 1874) dans laquelle on faisait voir l'importance qu'il y avait pour tous les Catholiques de venir aux secours des Lieux Saints : que c'était faire une œuvre de foi, en combattant ainsi l'incrédulité et affirmant sa croyance. On disait que, parmi ceux qui avaient le plus besoin, se trouvaient les Pères Franciscains qui, vivant d'aumônes, étaient par là dans une plus grande pénurie ; que ces bons Pères contribuaient efficacement à maintenir la foi dans ces Lieux Vénérés et travaillaient toujours à la conversion des Infidèles. On faisait un appel au monde entier, demandant des secours de toutes espèces. Puis on ajoutait que, parmi ces secours, des honoraires de Messes seraient reçus avec reconnaissance.

Nous crûmes, dans la simplicité de notre foi, que cette demande s'adressait à nous, et que c'était une invitation que nous faisait notre Divin Sauveur à venir à l'aide des vivants, en même temps que nous soulagions les morts.

Cette pensée nous frappa d'autant plus que, depuis un an ou deux, nous éprouvions de graves difficultés à faire dire le grand nombre de messes collectées par l'Association. Déjà même quelques membres avaient exprimé le désir et l'espoir de faire de notre Association une aide à la Propagation de la Foi, en faisant dire nos Messes par des Missionnaires manquant d'honoraires de messes. Nous saisîmes donc l'occasion avec allégresse et nous nous mimes de suite en communication avec le Rév. Père Provincial de France qui nous référa à Rome au Révme. Père Bernardin de Portogruaro, Ministre Général de tout l'Ordre Franciscain. Le Révme. Ministre Général accepta très-volontiers et avec reconnaissance (*se libenti et grato animo accepturum*) les offres faites, et nous envoya, avec toute la grâce possible, une acceptation en forme avec sceau, formant pièce authentique.

Le Ciel, déjà si favorable à nos vœux, mit le comble à notre joie, en nous envoyant cette année-là une recette encore plus abondante, (au-delà de 1500 Messes de plus que l'année précédente) et nous sommes heureux de constater ici que depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le 10 Octobre 1874, nous avons déjà payé la somme de $1200.00 (4800 Messes), modeste denier qui, tout en priant pour nos chères âmes dans le St. Sacrifice de la Messe, offre une aid

1877

DECEMBRE.

Consacré à

MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ.

SOLEIL { Lev. le 1er à 7h. 26m. Le 15 à 7h. 39m.
{ Cou. le 1er à 4h. 12m. Le 15 à 4h. 12m.

LUNE { N. L le 4, à 5h. 9m. s. P. Q. le 12, à 4h. 40m. s.
{ P. L. le 20, à 6h. 57m. m. D. Q. le 27, à 1h. 25m. m.

Dates.		FÊTES RELIGIEUSES.
335	S	De l'Imm. Concept. sd. b†.
2	D	1 de l'Avent, sd. vl†. (40h. *La Cathédrale.*
3	L	*S. Frs.-Xavier, C.* dm. b. (S. J.) (U.)
4	M	S. Pierre Chrys. E. D. db. b. (40h. *Caughnawaga.*
5	M	Jeûne, Ste. Bibiane, V. M. (2) sd. r†
6	J	S. Nicolas, E. C. db. b. (40h. *St. Jean.*
7	V	Jeûne, S. Ambroise, E. D. db. b.
8	S	IMM. CONCEPTION, 2 cl. b. (d'ob.) (*non-juridique.*) 40h. *N.-D. des Anges à Montréal.*
9	D	2 de l'Avent, sd. vl.
10	L	Oct sd. b†. (40h. *St. Ambroise.*
11	M	S. Damase, P. C. sd. b†.
12	M	Jeûne. Oct. sd. b†. (40h. *Lachine.*
13	J	Ste. Lucie, V. M. db. r. [*zareth.*
14	V	Jeûne, Oct. sd. b†. (40h. *Asile Na-*
349	S	Oct. Imm. Concept. db. b.
16	D	3 de l'Avent, sd. vl. (40h. *St. André.*
17	L	S. Eusèbe, E. M. (hier) sd. r†.
18	M	Expectation de la S. V. dm. b. (40h. *Bienheureux Alphonse.*
19	M	4 Temps Férie, vl†.
20	J	Vigile, vl†. (40h. *St Félix de Valois.*
21	V	4 Temps S. THOMAS, AP. 2 cl. r.
22	S	4 Temps Férie, vl†. (40h. *Ecole Nor-*
23	D	4 de l'Avent, sd. vl. (*male.*
24	L	Jeûne, Vig. vl. (40h. *Coteau St. Louis.*
25	M	NOEL, 1 cl. b. (d'ob) (*non-juridique.*)
26	M	S. ETIENNE, M. 2 cl. r. (40h. *Pointe-aux-Trembles.*
27	J	S. JEAN, EVANG. AP. 2 cl. b.
28	V	SS. INNOCENTS, MM. 2 cl. vl. (40h. *Ste. Mélanie.*
29	S	S. Thomas de Cant., E. M. db. r.
30	D	Dim. dans l'Oct. sd. b. (40h. *Asile St. Joseph à Montréal.*
31	L	S. Sylvestre, P. C. db. b.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.
Voir Indulg. de la sem. (§) *et du mois* (¶).

1—(T. O. St. Josaphat, Ev. M. v. & p.)
2—6e Dim. de St. Joseph, (4)
3—Prop. de la Foi. v. ég. par. et p. (20)
7—1er vendredi du mois. p. (4)
8—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Cong. de la Ste. Vge. v. & p. (22) (19) Archiconfrérie. (1) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (8) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p (6) Apostolat. v. & p. (16) (T. O. Solennité de l'Imm. Conception de la Très-Ste. Vierge, Patronne des trois ordres de St. François. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)
9—7e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. † Be. Elizabeth de Waldsech appelée la Bonne, Ve. v. & p.) (10)
12—(T. O. Invention du corps du Séraphique St. François, v. & p.)
14—(T. O. Be. Delphine, Ve. v. & p.)
16—1e Dim. de St. Joseph. (4)
17—(T. O. † Be. Marguerite Colonna, V. v. & p.) (10)
18—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)
23—2e Dim. de St. Joseph. (4)
25—Assistance au prône. (5) Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat v. & p. (16) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Cong. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Rosaire. v. & p. (9) (T. O. Nativité de N. S. J. C. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)
27—Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Archiconfrérie. (1) Apostolat. v. & p. (16) Objets bénits. p. (6)
30—3e Dim. de St. Joseph. (4)

aussi merveilleuse que profitable à la conversion des Infidèles. Oh ! que de bonheur ! *Repletum est gaudio os nostrum.*

A chaque envoi on nous expédie de Rome un accusé de réception authentique avec sceau et signature. Voici le dernier que nous avons reçu : " En " l'absence du Révm. Père Bernardin de Portogruaro, Ministre Général des " Fransciscains, le soussigné, Délégué-Général pour les Missions étrangères, " déclare avoir reçu 1500 francs pour faire appliquer 1200 Messes *pro Defunctis* " selon l'intention indiquée dans la lettre du 12 Mai 1875. Ces Messes ont déjà " été distribuées parmi nos pauvres Missionnaires des Missions étrangères de " la Terre Sainte et de l'Albanie turque." " Rome, Ara-Cœli, 12 Août 1875, Fr. " Maurice de Venise, Délégué Général pour les Missions étrangères de l'Ordre " de St. François." Comme on le voit, nos Messes aussitôt reçues sont aussitôt envoyées aux pauvres Missionnaires ; nous avons ainsi l'avantage que bien souvent elles sont dites plus vite là qu'elles le seraient ici, vû la surabondance de Messes dans notre pays.

Nous accomplissons donc deux œuvres dans une : nous avons la certitude que nos chères Ames sont également soulagées, que nos messes soient dites là, ou qu'elles le soient ici, ayant à la fois la conviction qu'elles sont dites aussi vite ; et nous co-opérons en même temps très-efficacement à propager notre Sainte Foi, en fournissant en réalité 30 sous par mois pour cette fin glorieuse. *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris. Math :*

Ajoutons maintenant avec le même bonheur que nous avons eu l'extrême joie de recevoir des indulgences de Rome. Pie IX, dans sa paternelle sollicitude, a daigné bénir notre association et verser sur elle les trésors de l'Eglise, en lui accordant plusieurs indulgences plénières que nous publions plus bas.

NOTA.—Les associés qui préfèrent faire dire leurs messes ici n'ont qu'à faire connaître leur intention en payant leur contribution. Ces messes seront remises aussitôt entre les mains des prêtres qui, jusqu'ici, ont donné leur bienveillant concours au développement de l'œuvre.

Nous nous ferons un devoir d'envoyer aussi à l'aide des missions toutes les messes que des personnes, n'appartenant pas à l'association, voudraient nous remettre pour cette fin.

Ci-suivent les Indulgences Plénières que le St. Père a daigné accorder à notre Association. Elles sont toutes applicables aux Ames du Purgatoire et peuvent être gagnées par les Associés qui, ayant communié, visitent une église et y prient pour le Pape. Il faut de plus qu'ils aient payé au moins quatre Messes dans l'année, ou avoir fait un Chemin de la Croix par mois ou douze dans l'année.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1o. Chaque année, le premier Mai, anniversaire de la fondation.

2o. Le premier Novembre aussi de chaque année, où nous nous unissons aux Saints et spécialement aux Ames que nous espérons avoir eu le bonheur de délivrer, pour célébrer leur fête et demander leur protection.

3o. A la fête de l'Annonciation ou dans l'Octave.

4o. A la fête de l'Assomption ou dans l'Octave.

5o. Le 19 Mars, fête de St. Joseph, patron de l'Association.

6o. Une fois par an, un jour à son choix, pour le repos de l'âme des Associés défunts.

7o. A l'article de la mort. (Cette dernière indulgence n'a été accordée que pour sept années.)

Rome, 25 juillet 1875.

TRAITS MERVEILLEUX

DES

ÂMES DU PURGATOIRE.

Tibi sit gloria, O Maria!

Les traits que nous allons raconter ne sont pas des miracles; mais ils ont un cachet merveilleux qui étonne et plaît beaucoup à la foi du chrétien.

La miséricorde de Dieu sur la terre semble être plus grande que sa justice, et nous sommes heureux de croire "qu'il récompense dès cette vie" (St. Luc) les sacrifices que l'on s'impose pour travailler à sa gloire. Cette douce croyance nous fait du bien, elle repose l'âme au milieu des anxiétés de la vie, et encourage à de nouveaux sacrifices pour arriver plus haut.

N'est-ce pas plaire à Dieu et travailler à sa gloire que de secourir ceux qu'il aime? et s'il a promis "la vie éternelle à celui qui donnerait un verre d'eau en son nom," nous pouvons compter plus sûrement qu'il la donnera encore à ceux qui font davantage pour son unique amour.

Nous avons hésité à publier ces faits extraordinaires "à cause de la tiédeur du cœur humain qui est tardif et languissant à croire les merveilles du Très-Haut," (Sainte Gertrude.) car "l'homme charnel ne comprend point les choses qui viennent de l'esprit divin." (1 Cor.) Et cependant, ne l'oublions pas, "la foi est le commencement de l'union de l'homme avec Dieu," (Eccl.) et "sa justice ne nous sera révélée que suivant les différents degrés de notre foi." (St. Paul.) Si l'on se plaisait à voir dans tout ce qui arrive, la main toute-puissante de Celui qui régit l'univers, notre cœur serait bientôt prêt à recevoir la divine semence du grain de sénevé "qui transporte les montagnes;" notre âme, comme celle du Sauveur des hommes, deviendrait "un feu consumant," et nos paroles, comme les siennes, seraient des "paroles de vie;" car il a dit lui-même: "Il sortira des fleuves d'eau vive des entrailles de ceux qui croiront en moi." Or, comment croire en Notre-Seigneur sans croire à ses œuvres, car ce sont ses "œuvres qui rendent témoignage de lui."

Croire aux œuvres de Dieu, c'est donc croire en lui.

Et s'il y a de la force dans celui qui croit, il y a aussi beaucoup de bonheur. Quelle douce paix règne dans l'âme simple et ingénue du vrai croyant!

Ah! s'il nous était permis, nous vous dirions: Essayez-le. Mais non, la foi est un "don de Dieu" qu'il n'accorde qu'à ceux qui la lui demandent.

Ces petits faits nous sont chers et précieux, car ils sont intimement liés à notre Association pour les Ames du Purgatoire. Dieu semble avoir eu pour agréables la simplicité et la ferveur de nos Associés, et tout en les récompensant des traits de sa toute-puissance, il en a tiré des manifestations admirables de foi et de charité.

Ces faits que nous rapportons sont appuyés sur le témoignage d'hommes probes et honorables, et en tout dignes de la créance publique. Nous les entre-mêlerons de traits pris ailleurs, toujours concernant les Ames du Purgatoire, et que nous puiserons à des sources qui ne laissent aucun doute sur leur authenticité.

Nous ne pouvons mieux commencer notre travail pour rappeler les effets admirables de la puissance et de la miséricorde de Dieu sur les âmes souffrantes, qu'en rapportant au début un exemple qui nous donnera une plus haute idée de l'importance de la dévotion aux saintes Ames du Purgatoire.

On y verra que la doctrine d'un grand Docteur de l'Eglise, St. Thomas d'Aquin, savoir : " Que les suffrages pour les morts sont plus agréables aux yeux de Dieu que les suffrages pour les vivants, parce que les premiers se trouvent dans un plus pressant besoin, ne pouvant se secourir eux-mêmes, comme ceux qui vivent encore : " on y verra, disons-nous, que cette doctrine y reçoit une nouvelle confirmation.

Cet exemple est tiré de l'admirable ouvrage du Père Faber, " *Tout pour Jésus.*"

EXEMPLE.

EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AUX AMES DU PURGATOIRE.

Les annales dominicaines rapportent une intéressante controverse entre deux Religieux de cet ordre. Ils discutaient souvent ensemble pour savoir lequel est le plus agréable à Dieu, et le plus profitable à notre âme, d'offrir nos bonnes œuvres pour la délivrance des âmes du Purgatoire ou pour la conversion des pécheurs.

Frère Bertrand était le grand avocat des pauvres pécheurs. Il disait souvent la messe pour eux, et offrait toutes ses prières et pénitences pour obtenir leur conversion. Les pécheurs, disait-il, privés de la grâce de Dieu, sont dans un état de perdition. L'esprit de ténèbres leur tend sans cesse des embûches pour leur empêcher de reconnaître la " Vérité ", et les précipiter dans le séjour des éternels tourmens. N. S. est descendu du Ciel et a souffert pour eux la mort la plus cruelle. Il n'y a point d'œuvre plus glorieuse que de l'imiter, en coopérant avec lui à

la conversion des pécheurs ; et si on laisse périr une âme, c'est laisser perdre en même temps le prix de sa rédemption. Les âmes du Purgatoire n'ont point ce danger à craindre, car elles sont assurées de leur salut éternel. Et si elles sont plongées dans un abîme de douleurs, elles sont certaines d'arriver enfin à l'heureuse éternité. Elles sont les amies de Dieu, tandis que les pécheurs sont ses ennemis, et être l'ennemi de Dieu est certainement le plus grand malheur sur la terre.

Frère Benoit, de son côté, défendait avec chaleur les pauvres âmes souffrantes, offrant également ses messes, ses prières et ses pénitences pour elles. Les pécheurs, répondait il, sont retenus dans les chaînes qu'ils se forgent eux-mêmes et qu'ils peuvent briser quand il leur plait ; tandis que les morts sont là, pieds et poings liés, souffrant des douleurs indicibles. Dites-moi donc, cher Frère Bertrand ; je suppose que vous ayez devant vous deux mendiants, dont l'un, fort et bien portant, capable de gagner sa vie par un travail honnête, mais préférant rester pauvre plutôt que de renoncer aux douceurs de l'oisiveté ; et l'autre malade, infirme, incapable de tout travail, pouvant seulement vous supplier avec larmes de le secourir dans son infortune ; lequel des deux serait le plus digne de votre pitié, surtout si celui qui est malade souffrait alors les douleurs les plus aiguës ? Cette supposition n'est-elle pas vraie à l'égard des pécheurs et des âmes souffrantes ? Ces pauvres âmes ne souffrent-elles pas un martyr intolérable ? et cependant elles n'ont aucun moyen de l'alléger. Elles ont mérité certainement les peines qu'elles souffrent, mais elles sont rentrées en grâce avec leur Sauveur, et maintenant elles lui sont très chères. Les pécheurs, au contraire, se posent devant lui comme ses ennemis. Si donc la charité bien ordonnée veut que nous nous conformions à la très sage bonté de Dieu, il y va de soi que nous devons nous attacher davantage à ceux qui l'aiment, de préférence à ceux qui se déclarent en révolte contre lui.

Cependant Frère Bertrand ne voulait pas céder quoiqu'en réalité il ne put donner de réponse satisfaisante à l'objection de son ami. Mais la nuit suivante, il eut une apparition miraculeuse qui sembla le convaincre tout à-fait ; car depuis ce moment-là il changea de pratique et offrit toutes ses messes, toutes ses prières et ses pénitences pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

Nota.—Nous aimons à croire que l'association pour les âmes du Purgatoire n'aurait pu manquer de plaire à Frère Bertrand ainsi qu'à Frère Benoit, en les conciliant dans leur différend ; car faisant dire ses messes par les missionnaires franciscains dans les contrées infidèles, elle prie et travaille à la conversion de ceux qui sont encore les ennemis de Dieu, en même temps qu'elle soulage les âmes souffrantes.

CONFIANCE RÉCOMPENSÉE.

Le fait suivant est arrivé à Montréal, il y a trois ou quatre ans. Nous laissons parler le zélateur de l'œuvre qui nous l'a rapporté.

Un matin, dit-il, comme je revenais de la messe, je vis Mr. C., qui lui aussi venait de sortir de l'Eglise. C'était un brave et honnête citoyen, craignant Dieu et remplissant ses devoirs avec foi et conscience. Je me dis en moi-même : " Voilà un homme qui mérite de faire partie de notre association." Car n'est-ce pas toujours une grâce quand Dieu nous juge digne de faire quelque chose pour lui ?

Je m'approche de lui et lui demande s'il n'aimerait pas à devenir membre de notre association ?—Quelle association ?—L'association du Chemin de la Croix et des Messes. C'est une association pour soulager les morts par la prière et l'aumône, deux armes puissantes.—Ah! je ne la connaissais pas. Que faut-il faire ?—Il suffit de faire un Chemin de la Croix par semaine et payer la rétribution d'une messe par mois.—J'aime beaucoup les âmes du Purgatoire, et je fais tout mon possible pour les soulager. Mais, ajouta-t-il, vous le voyez, je m'en vas mon grand chemin. Je suis malade depuis longtemps, et j'ai de la peine à remplir mes devoirs ordinaires.

A ces mots je levai les yeux sur mon interlocuteur, et je vis en effet des traits pâles et amaigris que je n'avais pas remarqués au premier abord. Il reprit :—Quant à payer quelque chose, il me serait impossible de le faire ; j'ai contracté des dettes, et si ma maladie se prolonge, ajouta-t-il presqu'en bégayant, je serai obligé de vendre ma petite maison. Et il s'arrêta le cœur gros de chagrin et de larmes.—Mais la Providence veille sur vous et rien n'arrive sans sa bienveillante permission. S'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans que Dieu l'ait voulu, qu'avez-vous à craindre ? Faites quelque chose pour le Bon Dieu pendant que vous le pouvez encore. Si vous êtes libéral envers lui, il le sera bien davantage envers vous. Vous rappelez-vous la promesse que N. S. faisait à Ste. Gertrude ? " Je te don-" nerai cent pour un, disait-il, pour tout ce que tu feras pour mes " Bien-Aimées du Purgatoire." Cette promesse n'était pas pour Ste. Gertrude seule, mais elle était aussi pour vous. Pour une piastre que vous donnerez, vous en gagnerez dix ; et si vous êtes résolu à aider les pauvres âmes de tout votre pouvoir, elles vous donneront encore la santé pour le faire.—Ah ! tout ce que vous me dites me touche beaucoup, et vraiment je ne sais que faire. Après un moment d'hésitation, il reprit avec vivacité :—Eh ! bien, monsieur, quoique je sois actuellement dans de grands embarras, je vais essayer ; ce sera probablement le meilleur moyen d'en sortir.—Oui, essayez ; on ne risque rien à mettre les saintes âmes dans ses dettes.

A ces mots il tira de sa poche une petite bourse qui ne con

tenait qu'un écu.—Voilà toute ma fortune, et je suis heureux de partager avec vous—et il me donna les honoraires d'une messe. —Je me gènerai peut-être, peut-être je souffrirai en me privant de cette somme, toute petite qu'elle soit; mais que Dieu soit béni, je souffrirai avec bonheur, car je penserai que ceux qui souffrent beaucoup plus que moi recevront du soulagement dans leurs cruelles souffrances. Je prierai aussi pour elles, je prierai pour qu'elles m'obtiennent la résignation qui plaît tant au Bon Dieu.

Quand je vis les nobles sentiments de cet homme, je lui serrai la main, je le remerciai avec effusion et en lui rappelant que Dieu était toujours touché de tels actes, je lui dis qu'il savait les récompenser.

Depuis ce moment, chose extraordinaire, cet homme faible et débile reprit ses forces, le travail revint dans son atelier, et tout renaissait à vue d'œil à l'entour de lui. Et par une nouvelle récompense du Ciel, il s'anima du zèle pour les saintes âmes, car non-seulement il payait régulièrement sa petite contribution, mais encore il collectait de côté et d'autres autant de messes qu'il le pouvait.

Six ou sept mois s'écoulèrent ainsi au milieu d'une prospérité toujours croissante, lorsqu'un jour il dit en ma présence à plusieurs personnes assemblées :–L'automne dernier, avant de donner mon nom pour l'Association des Ames du Purgatoire, j'étais si malade et découragé que je pensais mourir; mais lorsque j'eus payé ma première messe, de ce moment-là, comme tout le monde en est témoin, la santé a commencé à me revenir, et avec elle le courage. Aujourd'hui comme vous le voyez, je suis parfaitement bien. Bien plus j'ai encore trouvé le moyen de payer $150 de dettes, et de faire faire à ma petite maison des réparations pour la somme de $50. Comment tout cela s'est fait? Je n'en sais rien: car vous conviendrez que, pour un pauvre cordonnier comme je suis, qui ne travaille que sur son banc et sans apprenti, après un hiver aussi rigoureux et n'ayant aucune avance devant moi, trouver malgré tout les moyens de pourvoir à toutes les dépenses de la famille et payer à part de cela une somme de $200 dans l'hiver seulement, il y a quelque chose d'extraordinaire.

Mais je sais bien à qui je dois tout cela; aussi, ajouta-t-il en souriant, ça m'a donné du zèle. Maintenant je ne travaille pas seulement pour moi-même; tous les soirs je vais collecter pour nos bonnes Ames du Purgatoire; et voilà, Dieu en soit béni, voilà $150 que je ramasse pour l'Association de Messes. N'est-ce pas, M.? dit-il, en s'adressant au Trésorier qui était présent.

—Oui, voilà $150 et peut-être plus, que vous avez ramassées 30 sous par 30 sous, avec une persévérance et un zèle au-dessus de tout éloge et bien dignes des faveurs que vous avez reçues.

—Ah! répliqua avec un soupir cet homme admirable dans sa simplicité et l'ardeur de ses convictions. Ah! c'est que je désire

encore quelque chose ; j'attends maintenant qu'elles me rendent meilleur.

Voilà comment cet homme vertueux fut récompensé de sa confiance dans les Ames du Purgatoire, et quelle fut sa reconnaissance.

Nous ajouterons que le Ciel le bénisse encore davantage, car s'il y en a beaucoup qui demandent, on en trouve peu qui savent remercier.

LE FRUIT D'UNE MESSE.

Le trait que nous venons de rapporter et qui n'était en quelque sorte que le prix de la première messe payée, nous en rappelle un autre qui semble être aussi le fruit d'une seule messe donnée sous l'inspiration de la foi. Ce fait se trouve dans la vie de St. Pierre Damien, et nous sommes heureux de le relater ici, afin de redire une fois de plus les merveilles de Dieu dans ceux qu'il aime, et faire voir que la charité pour les pauvres âmes appelle toujours une récompense après elle.

Pierre surnommé Damien naquit en 988 à Ravennes, en Italie. Sa famille était pauvre, et il était le plus jeune de plusieurs enfans. Il perdit son père et sa mère, lorsqu'il était encore en bas âge, et fut recueilli par un de ses frères qui l'amena dans sa maison. Damien toutefois y fut traité d'une manière fort inhumaine. Il y était plutôt regardé comme un esclave ou tout au moins comme un vil serviteur que comme le frère du maître de la maison. On le privait des choses même nécessaires à la vie, et après l'avoir fait travailler comme un mercenaire, on le chargeait de coups. Quand il fut plus âgé, on lui donna la garde des pourceaux.

Pierre Damien cependant était plein de vertus et recevait tout avec patience comme venant de Dieu.

Cette douce résignation dans un enfant plût beaucoup au Seigneur, et il le récompensa en lui inspirant une bonne action.

Un jour le petit Damien, allant mener ses troupeaux au pâturage, trouva sur son chemin une petite pièce de monnaie. Oh ! quelle ne fut pas sa joie ? Comme son cœur si longtemps comprimé s'épanouit ! Ses petites mains battirent d'allégresse ! il se croyait déjà bien riche, et déjà il calculait tout ce qu'il pourrait se procurer de ressources et de bonheur avec son argent. Les suggestions ne manquaient pas, car il était dénué de tout.

Cependant ce noble enfant se prit à réfléchir ; une pensée soudaine était venue assombrir ce beau ciel sans nuage. Il songea tout-à-coup que son père, son pauvre père qui l'avait tant aimé, pourrait bien être encore dans le lieu de l'expiation où l'on souffre de si grands tourmens. Et méprisant le besoin extrême où il était de toutes choses, faisant avec générosité le sacrifice de ce qui, pour lui, était un trésor, Damien, grandi par cette pensée,

Damien va porter son argent à un prêtre, afin d'offrir le St. Sacrifice de la Messe pour l'âme de son père chéri.

Ce généreux enfant avait obéi à une sainte inspiration, et cette belle action fut aussitôt récompensée. La fortune changea tout-à-coup. Un autre de ses frères le prit chez lui et lui porta toute l'attention désirable. Voyant de belles dispositions dans cet enfant, il le fit étudier. Il l'envoya d'abord à Florence, puis à une fameuse école de Parme où il eut pour maître le célèbre Ivo. Les brillantes qualités de Damien se développèrent rapidement, et bientôt il devint professeur là où il était élève. Plus tard il quitta le monde et se fit religieux, et fut dans la suite non-seulement un homme remarquable, mais un grand saint. Il fut chargé par le St. Siége des affaires les plus importantes et mourut revêtu de la pourpre romaine. Il est encore une grande lumière dans l'église, et ses écrits sont toujours pleins de piété et d'érudition.

Le petit Damien avait donc bien raison de penser qu'il possédait un trésor dans sa petite pièce de monnaie, puisqu'avec elle il a acheté les honneurs de la terre et la félicité du Ciel.

Nous avons eu plusieurs fois en main la petite pièce de monnaie du petit Damien, mais nous n'avons pas encore su nous en faire un trésor.

FOI D'UNE PIEUSE DAME.

Dans le courant du mois de juillet de l'année dernière, nous rapporte un zélateur de l'Association pour les Ames du Purgatoire, je fus accosté par un de nos associés qui me dit de l'air le plus souriant et l'allégresse dans le cœur :—Ah ! M. nous avons de grandes actions de grâces à rendre aux âmes du Purgatoire, je vous prie de vous joindre à nous pour les remercier de la faveur qu'elles nous ont faite.—Vraiment ! je suis heureux d'apprendre cela. Il vous est arrivé quelque chose d'extraordinaire ? Racontez-moi donc, s'il vous plaît, ce qui semble vous causer tant de bonheur ?

Alors ce fervent associé, remarquable par son dévouement aux pauvres âmes, et qui, entre nous, est un gracieux jeune homme, à l'air doux et pieux, anx manières réservées et de bon ton, me dit d'un air encore ému :

—Je suis heureux de vous apprendre, en commençant, que j'ai la joie de posséder encore ma bonne mère ; le bon Dieu semble la laisser sur la terre pour achever de la purifier, car elle est toujours malade et bien souffrante, et comme elle le dit elle-même, il n'y a plus de repos et de bonheur pour elle ici-bas ; cependant elle se résigne si patiemment dans les souffrances et tribulations qui l'environnent que ça me fait un double bien toutes les fois que je la vois, car si je l'aime comme ma mère, je la vénère comme une sainte.

Un jour donc de la semaine dernière, se trouvant un peu plus forte, elle voulut faire un tour de promenade en voiture, dans la campagne où elle se trouvait alors pour sa santé. Cette promenade lui faisait vraiment du bien ; la belle nature semblait la faire renaître ; l'air pur des champs la ravivait malgré elle ; les parfums qui s'exhalaient de toutes parts lui faisaient éprouver de douces et salutaires jouissances ; son cœur, comme ses idées, se trouvait changé, car, vous le savez, souvent on est aussi malade par la tête que par le corps ; et déjà elle se berçait d'un mieux rapide, lorsqu'au milieu de cette promenade jusque-là si paisible et si bienfaisante, par une cause inconnue, le cheval s'effraya soudainement, et prenant le mors aux dents, s'élança à la plus grande vitesse possible.

Oh ! quelle ne fut pas alors la frayeur de cette pauvre mère ? Le chemin était bordé de chaque côté par des fossés larges et profonds ; et le sol raboteux et sillonné faisait affreusement cahoter la calèche, ce qui offrait un nouveau danger ; et comme il arrive si souvent à la campagne, la route était déserte, et il ne se trouvait là personne qui pût leur porter secours.

Pour surcroît de malheur, il arriva que le serviteur qui accompagnait ma mère, dans les efforts qu'il faisait pour arrêter le cheval et le comprimer dans sa course furibonde, eut le malheur de briser les rênes qui étaient leur seule ressource pour le guider dans cette marche effrénée.

Ah ! comment vous peindre les nouvelles terreurs de cette pauvre mère ? Elle qui était déjà malade et si faible, elle faillit en mourir de peur. Elle craignait à tout instant d'être renversée dans un fossé ou brisée sur la clôture de pieux qui alignait la route. Ah ! elle était dans la plus grande désolation, lorsque tout-à-coup il lui vient en pensée d'offrir une messe pour les âmes du Purgatoire, si le cheval s'arrête.

Et, vous le dirai-je ? J'en suis encore tout ému moi-même ; c'est une chose bien extraordinaire, mais ce cheval qui était alors dans la plus grande rapidité de sa course, qui n'avait pas même un fil pour le retenir, qui ne devait pas s'arrêter par aucune cause naturelle quelconque, ce cheval s'arrêta aussitôt, et d'une manière presque soudaine, comme si on eût mis une barrière au-devant de lui !

Oh ! vous exprimer le bonheur, la gratitude de ma mère, c'est chose impossible. Sa vie ne sera plus qu'un long acte de reconnaissance, car sans ce secours inattendu, il en était certainement fini d'elle. Ah ! je vous en conjure, aidez nous à remercier le Ciel d'une si grande faveur.

Cet exemple montre une fois de plus que Dieu se plait à manifester sa puissance, même pour le plus léger service que l'on peut rendre à celles qu'il daigne appeler ses " Bien-Aimées " du Purgatoire.

FOI PROMPTE D'UNE ASSOCIÉE.

Le 29 avril 1874, je passais par hasard, (c'est le récit d'un associé des Messes,) dans une rue où demeurait une des pieuses associées des Ames du Purgatoire. C'était une Demoiselle un peu âgée et qui ne vivait qu'avec le modique revenu d'une maison d'assez modeste apparence. Je remarquai avec surprise qu'il y avait encore un écriteau de " Maison à louer " sur un des petits côtés de cette maison, et j'en fus vraiment chagrin, car je savais alors que c'était la seule ressource de sa paisible propriétaire.

Je ne pus m'empêcher de frapper à la porte. La Demoiselle qui se trouvait là, vint elle-même m'ouvrir ; et en m'apercevant, elle eut probablement un petit remords de conscience, parce qu'elle me salua en disant :—Ah ! M., vous venez sans doute chercher ce que je vous dois. Je voulais toujours aller vous le porter, mais je n'en ai pas eu l'occasion. Puis elle ajouta aussitôt : Pour vous dire la vérité, les temps sont si durs que je n'ai jamais pu mettre l'argent de côté.—Oh ! je le regrette pour vous. Tenez, voyez-vous cet écriteau, (car j'étais encore en dehors sur le pas de la porte), voyez-vous cet écriteau ? Eh ! bien, il ne serait pas là aujourd'hui, si vous aviez été fidèle à payer votre contribution pour soulager les pauvres âmes ; elles vous auraient fait trouver un locataire convenable qui vous aurait dédommagée de vos petites dépenses pour elles.

—Est-ce qu'il y a longtemps que l'écriteau est sur la maison ?

—Mais, depuis le commencement de février.

—Et vous n'avez pas encore trouvé un seul locataire ?

—Non, Monsieur.

—Et nous voilà au 29 avril, un seul jour avant le mois de mai ! Il n'y a plus aujourd'hui de locataires qui cherchent à se loger. Et vous qui vivez de vos petits loyers, comment allez-vous faire ? Ah ! je vous plains.

—Oh ! ne m'en parlez pas, j'ai le cœur tout gros de chagrin et de crainte. Oui, je suis bien en peine, et si le bon Dieu ne m'aide pas, je ne sais ce que je deviendrai.

—Mais vous ne voulez pas que le bon Dieu vous aide ; si vous le vouliez bien fermement, vous lui tendriez la main, et vous lui demanderiez secours et assistance. Ce n'est pas à Celui qui est tout-puissant à faire les premiers pas, les premières avances ; c'est à nous à demander, à prier ; et puisque nous ne savons pas prier, faisons l'aumône ; ce sera une prière, une prière bien agréable au bon Dieu, et si persuasive à son cœur qu'il nous rendra toujours plus que nous avons donné. Vous rappelez-vous cette pauvre veuve qui donnait à St. Nicolas en quête pour son couvent, le seul pain qu'elle avait dans sa maison, lorsqu'il ne lui restait de la farine que pour en faire un seul autre pour toute sa famille ? Dieu touché de cette libéralité remplit incontinent son coffre qui lui dura plusieurs mois.

—J'ai toujours eu l'intention de payer, seulement une folle crainte de manquer m'en a toujours empêchée, mais je vous assure que j'irai aujourd'hui-même après le dîner, vous porter les deux piastres que je dois encore.

—Eh! bien, je vous attendrai; seulement si cela vous gêne trop maintenant, retardez encore.

Le même jour, comme elle l'avait promis, cette Demoiselle vint en effet.—Je ne vous apporte qu'une piastre, dit elle en entrant; c'est tout ce que j'ai à la maison, mais je vous apporterai l'autre ce soir, quand même je devrais l'emprunter.

—Il ne faut pas faire cela, et je ne pourrai accepter votre argent, car le bon Dieu ne demande pas que l'on se mette dans les dettes pour faire la charité.

—C'est une somme que j'ai promise aux âmes du Purgatoire et je veux être fidèle. Je suis contente de vous donner ma dernière piastre, j'ai été trop négligente jusqu'ici; je le regrette et je vous promets que ce soir je serai quitte.

La fidélité de cette femme me frappa; elle semblait regretter sa négligence avec tant de sincérité, elle crut sitôt et si fermement aux paroles de secours et d'aide de la part des saintes âmes que je ne pus m'empêcher de lui dire :

—Vraiment, votre confiance me fait grand plaisir, elle ne peut que réjouir beaucoup le Ciel qui vous en récompensera. Vous verrez: votre maison sera louée aujourd'hui même.

Et elle partit pleine de confiance, et remplie d'une grande joie d'avoir procuré un peu de soulagement aux pauvres âmes souffrantes.

Le soir à peu près à l'heure du souper, me trouvant par hasard à la fenêtre, je la vis passer devant la maison, mais elle ne s'arrêta pas.—Ah! dis-je en moi-même: elle n'a pu trouver d'argent. Pauvre femme! Que le Ciel la bénisse, elle a fait tout son possible, j'en suis sûr; sa confiance et sa bonne volonté au moins plairont beaucoup au bon Dieu.

Mais je m'étais trompé. Après 8 heures du soir, lorsqu'il faisait déjà noir, quelqu'un frappa à la porte, et c'était bien la même personne qui était venue dans la journée.—Je vous apporte la piastre que je vous avais promise Vous me pardonnerez d'être venue à une heure aussi avancée, mais comme je n'avais pas d'argent, j'ai été obligée d'aller l'emprunter et j'ai eu des embarras, ce qui m'a mise en retard.—Ah! si vous avez emprunté cette piastre pour payer les âmes du Purgatoire, je ne l'accepte pas, car elles ne seraient pas contentes que vous fissiez des dettes pour elles, je vous le disais ce matin.—Mais, monsieur, je le fais avec plaisir, et de plus c'est un devoir que je remplis. Puis elle ajouta avec un sourire plein de contentement :—D'ailleurs cela ne m'occupe pas, car j'ai loué ma maison!—Vraiment! vous avez loué votre maison, lui dis-je tout étonné.—Oui, monsieur, et c'est arrivé d'une manière bien étrange. Précisément après le

dîner, lorsque j'étais à vous donner ma première piastre, il est arrivé un locataire qui demandait à louer; c'est comme si les bonnes Ames l'avaient envoyé en récompense de mon petit sacrifice pour elles. On a répondu que la maîtresse n'y était pas, mais que si l'on passait plus tard, elle ne tarderait pas de rentrer. En effet il revint quelques instants après mon retour. nous nous entendîmes parfaitement sur les conditions et de suite nous allâmes passer le bail chez le notaire. Ainsi mes inquiétudes sur l'avenir sont dissipées, et je puis certainement vous donner aujourd'hui cette piastre avec la pleine certitude de pouvoir la remettre dans quelques jours sans me gêner. D'ailleurs j'ai loué dix huit piastres de plus que l'année dernière, et tout en payant ma contribution de trois piastres, j'ai encore fait un bénéfice de quinze piastres.—Vous avez loué dix huit piastres de plus? Il me semble cependant qu'à l'époque si avancée où nous sommes, vous auriez dû être contente du même loyer de l'année dernière et même de moins, plutôt que de laisser votre maison fermée.—Certainement, mais comme c'était les âmes du Purgatoire qui arrangeaient les affaires, elles ont bien fait les choses. Ah! je vous avoue que j'ai été frappée de cette coïncidence, et à l'avenir je ne me ferai plus tirer l'oreille pour payer ce que je dois. Bien plus, ajouta-t-elle d'un air ferme et décidé, bien plus, je ferai tout mon possible pour en faire payer d'autres.

Et elle retourna joyeuse et contente, et parfaitement convaincue de l'intervention des saintes âmes en sa faveur.

BEL EXEMPLE A SUIVRE.

Le trait suivant est rapporté par le trésorier de l'association pour les âmes du Purgatoire. Il a été personnellement témoin des circonstances du fait. Nous le laissons parler:

Mr. M., nous dit-il, a été un des premiers et des plus fervens associés des âmes du Purgatoire. Son dévouement pour les bonnes œuvres est bien connu de tout le monde, de sorte que on le regarde partout comme une acquisition importante. Sa conduite exemplaire le rendait d'ailleurs un des plus précieux auxiliaires de l'œuvre. Aussi son zèle, au lieu de se ralentir, ne fit qu'aller en croissant; et si dans les premiers tems, sa collecte ne s'élevait qu'à quelques piastres, plus tard il m'a souvent apporté à la fois jusqu'à quarante et cinquante piastres pour les âmes souffrantes. Ah! que le Ciel bénisse ce fervent associé, et que son exemple serve de leçon aux indifférents!

Pendant dix huit mois ou deux ans, ce pieux zélateur m'apportait tous les six mois, (avec d'autres montants), une somme de quinze piastres qui lui était ainsi périodiquement envoyée; et à chacune de mes questions pour savoir d'où provenait cet argent, il me répondait toujours qu'il n'en savait rien; que c'était un

brave homme qui la lui avait fait parvenir sans plus d'information, et qu'il me l'apportait de même sans en savoir plus long.

Intrigué par ces secrets qui semblaient tenir du mystère et résolu de connaître le mot de l'énigme, je demandai un jour à Mr. M. de me dire le nom de ce généreux protecteur des pauvres âmes, que j'allais me mettre en quête de le trouver.—Oh! dit-il, c'est un tel, il demeure loin d'ici, du côté d'Hochelaga, mais je ne sais pas où, vraiment.

Des informations aussi vagues m'embarrassaient beaucoup. Je prends cependant le *directoire* de la ville. Mais nouvel embarras, il y avait peut être ving cinq personnes du même nom. Resolu toutefois de mettre fin à ces incertitudes, je me dirige, quoique si mal orienté, je me dirige vers le lieu indiqué; j'arrive au hasard à une maison portant le nom du nouveau bienfaiteur de l'œuvre. J'entre au hasard; c'était un petit magasin de chaussures, grand de quinze pieds carrés à peu près, assez sombre et d'une propreté équivoque, tenant probablement à la nature du commerce; le tout ensemble ne donnait pas l'apparence d'un comptoir où l'on faisait des affaires pour des milliers.

Après avoir fait un pas dans l'intérieur, j'aperçus, assis dans le fond du magasin, un homme à la figure si franche et si douce, remplie de cette bonhommie si ouverte et si paisible qu'une bonne conscience seule peut empreindre sur les traits d'un homme, que je me dis en moi-même: m'y voilà. Puis je demandai tout haut:—Vous êtes Mr. un tel?—C'est mon nom, me répondit-il avec le plus gracieux sourire.—Mais n'est-ce pas vous qui nous envoyez tous les six mois, depuis deux ans, une somme de $15,—trente piastres par année,—pour les âmes du Purgatoire, à part votre contribution ordinaire?—Oui, dit-il, de l'air le plus placide du monde et toujours avec le même sourire sur les lèvres. —Ah! nous vous en sommes bien reconnaissants, et les saintes âmes vous en tiendront compte certainement. Je suppose que vous avez beaucoup de compassion pour ces pauvres âmes qui souffrent tant et que cela vous donne du zèle, et ainsi vous collectez cette somme parmi vos amis, dans le voisinage, ou l'on vient vous apporter cela à la maison, trente sous par trente sous, comme on le fait ailleurs?—Non, dit-il encore bien tranquillement, non, c'est ma petite quote-part—Comment! votre petite quote-part! et instinctivement je jetai encore un coup d'œil sur ce petit magasin qui me paraissait peu justifier le don d'une pareille somme,—comment, votre petite quote-part, mais nous la trouvons grosse et belle votre petite quote-part, elle est fort généreuse, et nous sommes heureux que votre zèle et votre charité vous la fasse entrevoir comme petite. Le Ciel vous en bénira.

Cependant il doit y avoir quelque chose de caché sous ces dons si souvent répétés, les saintes âmes vous ont fait quelque faveur. Dites-moi donc, s'il vous plait, ce qui peut vous porter à

donner cette jolie somme tous les ans et sans qu'on vous le demande?

—Eh! bien, je ne vous cacherai pas que les âmes du Purgatoire m'ont visiblement protégé; et pour vous apprendre en peu de mots toute ma petite histoire, je vous dirai qu'il y a deux ou trois ans, j'ai entendu parler, avec tant d'avantage, de l'association pour les âmes du Purgatoire; on m'en a rapporté de si beaux traits qu'à partir de ce moment-là, j'ai mis tout mon commerce et mes petites transactions sous leur garde et direction, et depuis cette époque, mes affaires, je suis heureux de vous le dire à l'honneur des saintes âmes, " mes affaires vont comme sur des roulettes." (Ce sont ses propres expressions.) Je donne mes trente-trois piastres chaque année sans me faire aucun tort, au contraire tout n'en va que mieux. Mon magasin n'a pas une grande apparence, mais il est bien garni, et tout ce qu'il y a là est à moi. A part de cela, ce qui est peut-être mieux encore, à part de cela, je n'ai pas un sou de dettes.

Puis il dit un peu plus bas:—J'ai de plus le bonheur d'honorer par là tous les ans les trente-trois années de labeurs et de souffrances que notre Divin Sauveur a passées sur la terre. Ce souvenir fait tant be bien à mon pauvre cœur.

Ah! Mr., ajouta-t-il encore avec un mouvement de vraie foi qui me fit tressaillir: Si les hommes croyaient davantage, ils feraient des merveilles, car la parole de N. S. est toujours infaillible, et il a dit que plus on donnait, plus on recevait, car la charité n'appauvrit jamais; seulement il faut donner sans défiance et surtout sans spéculation.

Je pressai avec affection la main de cet homme admirable, et je revins aussi charmé de ma visite que ravi de tant de foi. Puis je me disais: Voilà un bel exemple à suivre. Combien d'autres aussi n'auraient pas de dettes, s'ils savaient faire une petite part aux " Bien Aimées " du Bon Dieu.

COMMENT PAYER SES DETTES.

En parlant tout-à-l'heure de cet homme généreux qui n'avait point de dettes, il nous vint en mémoire un exemple qui enseigne une jolie manière de payer ses dettes. Nous allons de suite en fournir la recette, afin de ne faire languir personne, donnant à chacun l'occasion de s'en servir. En divulguant ce secret, nous passerons certainement pour l'homme le moins égoïste du monde; car fournir à tous le moyen de payer ses dettes, n'est-ce pas procurer à chacun l'avantage de s'enrichir? Mais, cher lecteur, laissez de coté tout remerciment, hâtez-vous seulement de profiter de la recette, et nous aurons, chacun de nous, obtenu notre but.

Nous tirons ce secret des chroniques des bons Frères-Mineurs, et il ne peut être suspect pour personne.

Le Bienheureux Berthold appartenait à la grande famille franciscaine. Ses beaux talens et sa rare vertu l'avaient fait désigner comme prédicateur de l'ordre. Le Souverain Pontife, voyant tout le bien que Berthold était destiné à faire par ses éloquentes prédications, lui avait donné le pouvoir d'accorder à chacun de ses auditeurs une indulgence de dix jours; ce qui était un grand privilége pour les fidèles, de même qu'une marque d'estime et de distinction pour lui-même.

Frère Berthold donc venait de faire un sermon très émouvant sur l'aumône, et avait accordé en effet les dix jours d'indulgence à tous ceux qui étaient présens. Une Dame de qualité qu'un revers de fortune avait réduite à la misère et qui était accablée de dettes, se trouvait parmi l'auditoire. Une fausse honte l'avait empêchée jusque-là de faire connaître son dénûment et elle se contentait de souffrir en silence; mais vaincue par les élans de charité du bon Père, elle vint le trouver pour lui exposer secrètement sa situation, en lui procurant l'occasion de mettre en pratique ce qu'il avait si éloquement préché.

Mais Frère Berthold qui, à l'exemple de son Père St. François, avait choisi la pauvreté pour sa Dame et Maîtresse, ne put venir à son secours. Cependant comme la pauvreté dans l'homme qui la souffre et l'endure volontairement pour l'amour de Dieu, devient une force et même une richesse, Berthold, fort de son sacrifice et riche de sa pauvreté, Berthold, inspiré de l'Esprit-Saint, lui répéta ce qu'autrefois Pierre, inspiré de Dieu, avait dit au boiteux de la porte du Temple qui lui demandait l'aumône:—" Je n'ai ni or ni argent, mais je vous donne ce que j'ai." Il donne donc l'assurance à cette femme qu'elle a gagné dix jours d'indulgence, en assistant à sa prédication; et il ajouta:—Allez chez tel Banquier de la ville. Jusqu'à présent il s'est plus occupé des richesses temporelles que des trésors spirituels, mais offrez-lui en retour de l'aumône qu'il vous fera, de lui céder votre mérite des indulgences, afin que les peines qui l'attendent dans le Purgatoire en soient diminuées. J'ai tout lieu de croire, continua le bon Père, qu'il vous donnera quelque secours.

La pauvre femme, remplie de cette foi qui est si puissante, s'y rendit en toute simplicité. Dieu toucha le cœur de cet homme qui l'accueillit avec bonté. Il lui demanda combien elle prétendait recevoir en échange de ses dix jours d'indulgence. Cette pauvre femme, se sentant animée par une force intérieure, répondit:—Autant qu'ils pèsent dans la balance.—Eh! bien, dit le Banquier, voici des balances. Ecrivez vos dix jours d'indulgence, et mettez le papier dans l'un des plateaux; je pose sur l'autre une pièce de monnaie. O prodige! le premier plateau ne s'élève pas, mais au contraire enlève l'autre. Etonné le Banquier met une nouvelle pièce de monnaie, mais le poids ne change pas;

il en met encore une autre, puis une autre ; Mais toujours même résultat, le papier des indulgences l'emporte encore. Le Banquier en met alors 5, 10, 30, enfin autant qu'il en fallait à la suppliante pour subvenir à ses nécessités actuelles. Alors seulement les deux plateaux se mirent en équilibre.

Le Banquier resta tout interdit et vit là une leçon précieuse pour lui ; il sentit enfin la valeur des intérêts célestes.

Les pauvres âmes le comprennent bien mieux encore, car pour la plus légère indulgence de la terre, elles donneraient tout l'or du monde.

Vous donc qui n'avez pas d'argent à donner pour les âmes du Purgatoire, vous encore qui avez sur les bras des embarras de finances, offrez des indulgences pour les pauvres âmes, et elles se feront vos banquiers ; elles vous paieront le double et le centuple de ce que vous aurez mis dans le plateau de la balance de la miséricorde. Elles vous paieront non seulement en trésors spirituels, mais même en richesses temporelles, ce qui vous procurera le double avantage de payer vos dettes ici bas et celles de l'autre monde.

COMMENT SE FORMENT NOS RECETTES ?

DONS PARTICULIERS.

Nous ne devons pas omettre de faire une mention spéciale de quelques dons particuliers qui nous ont été faits dans le courant de l'année. La reconnaissance sera notre excuse dans le cas où nous blesserions la modestie de ces généreux bienfaiteurs des pauvres âmes. Nous demandons au Ciel qu'il le leur rende au centuple.

Les RR. PP. Jésuites ont bien voulu nous donner le produit d'une quête faite spécialement dans leur église au profit de l'Association. Nous les remercions avec d'autant plus d'effusion et de gratitude qu'ils sont toujours sous le poids d'une dette considérable.

Les Frères de la Charité nous ont fait le magnifique don de la somme de $225.00, produit de la vente de leur Calendrier d'Indulgences. Cette somme a été intégralement versée dans la caisse des messes. Comment remercier ces bons Frères ? Puisqu'ils font tout pour l'amour de Dieu, que Dieu lui même soit leur récompense.

Nous avons reçu du très Rév. C. Ol. Caron, grand vicaire et administrateur du Diocèse des Trois-Rivières, la somme de $136.50 que ce haut dignitaire, pieux et zélé protecteur des pauvres âmes souffrantes, a recueillie pour l'Association dans la ville des Trois-Rivières, y formant en même tems trente-six séries complètes pour le Chemin de la Croix. Cette nouvelle adhésion nous est infiniment précieuse, et elle est trop agréable aux Saintes Ames pour qu'elles ne s'empressent à reconnaitre les sacrifices et les généreux efforts de leur bienfaiteur. "*Et holocaustum tuum pingue fiat.*"

Un commis nous apporta dans le mois de juillet dernier un rouleau d'écus, en disant: Mon patron, marchand dans la rue Ste. C . . . vous envoie ceci pour les âmes du Purgatoire.—Comment, vingt piastres !—Oui, monsieur, vingt piastres, c'est-à-dire, dix piastres pour le mois de juin qui vient de finir, et dix piastres pour le mois courant. Et il m'a chargé de

vous dire qu'à l'avenir il vous enverrait dix piastres chaque mois. Que le bon Dieu bénisse de ses plus abondantes bénédictions ce patron généreux !

Deux jeunes filles, à l'air naïf et candide, se présentaient à nous en Septembre dernier, disant: Notre Révérende Mère Supérieure vous fait remettre cette petite boite ?—A nous ? Cette petite boite ?—Mais elle était si gracieusement enveloppée de papier fin, et si soigneusement attachée de blancs galons, dont les extrémités avaient été scellées de cire rouge, que nous hésitions à en briser les sceaux. Tant de soins indiquaient quelque chose de bien précieux, comme ces petits détails artistiques faisaient voir un travail d'amour et de zèle. Notre curiosité cependant doublement excitée, et par des dehors si attrayants et par une grande foi à demi-voilée, nous fit enfin ouvrir cette petite boite à l'apparence magique, et nous y trouvâmes, O ! douce surprise, nous y trouvâmes la jolie somme de quarante piastres avec ces mots écrits d'une main qui ne travaille que pour la gloire de Dieu : "Aux Ames du Purgatoire."—Remerciez beaucoup, Ah ! beaucoup votre Révérende Mère Supérieure, et dites-lui que tout en gardant le contenu, je ne puis retenir la petite boite ; je la lui renvoie comme un talisman qui portera bonheur une autre fois aux pauvres âmes.

Un jour, nous dit un zélateur, j'étais dans le bureau d'un de mes amis, avocat de profession. Nous causions d'affaires, lorsque la femme de ce digne confrère, entrant sur ces entrefaites, dit en m'apercevant: Ah ! Mr. je suis contente de vous voir, j'étais pour passer chez vous—Madame, j'aurais été honoré de votre visite.—Je voulais faire mettre tous mes enfans de l'Association pour le soulagement des Ames du Purgatoire et payer en même tems leur petite contribution. Mes deux ainés font leur première communion la semaine prochaine, et ils auront ainsi l'avantage de gagner les indulgences de l'Association.—Oui, dit le mari, c'est bien, pour eux, mais bébé et le petit Paul ne pourront pas gagner les indulgences—Non, dit cette Dame avec un accent de conviction et de foi qui la rendait admirable, non, mais *ça leur portera bonheur*.—Heureux les enfans d'une telle mère !

Une Dame des Etats-Unis nous envoya dans le courant d'Octobre la somme de vingt et une piastres.—C'est ma contribution, dit elle, et celle de ma petite famille. Seulement à l'avenir, je veux qu'ils la fournissent eux-mêmes, en faisant tous les mois de petites épargnes sur leurs menus plaisirs, *on their pin money*. Je me ferai moi-même votre trésorière jusqu'à l'année prochaine. Nobles sentiments et charmante économie qui, tout en réglant les enfans dans leurs petites dépenses, les initie dans les glorieux secrets de la charité.

Un brave Forgeron, homme loyal s'il en fut jamais, nous donna l'autre jour $3.80.—Allons ! Pourquoi cela ? c'est beaucoup.—Mr. c'est mon *percentage* de Septembre. Vous le savez, je vous avais promis un par cent pour les pauvres âmes sur tout ce que je ferais à l'avenir.—Et vous avez fait ?—$380.00 dans mon mois. C'est une somme considérable, mais ce ne sera pas toujours comme ça.—Les bonnes âmes ont dû vous aider.—Je le crois, en vérité.—Ne pensez-vous pas qu'en continuant à les secourir, elles continueront à vous aider ?—Je le pense, et c'est ce que je leur ai promis ; vous en aurez des nouvelles chaque mois.—Homme loyal, parce que vous êtes croyant, soyez béni !

Un jeune homme de 14 à 15 ans nous apporte chaque année à la fois et d'avance ses trois piastres de contribution, et il le fait avec tant de candeur et une si grande fidélité qu'un jour nous lui demandâmes: Vous mettez beaucoup d'empressement à payer votre contribution ; pour qui faites-vous donc dire ces messes ?—Pour mon Père et ma pauvre Mère, Monsieur—Comment ? vous êtes orphelin ? Mais alors qui est-ce qui paye pour vous ?

—C'est moi-même.—Comment, vous-même? Qu'est-ce que vous faites? combien gagnez-vous?—Je suis apprenti-tailleur, et je gagne deux piastres par mois. Admirable jeune homme qui, avec $2 de salaire par mois, trouve encore le moyen de secourir l'âme de son père et de sa mère!

Un charretier paye un écu par mois pendant deux mois; et durant ce tems, non-seulement il a gagné plus d'argent, mais, O! prodige de la miséricorde divine, il a pu maîtriser sa malheureuse passion de boire; *il n'a pas pris un seul coup* pendant ces huit semaines. Cependant ayant discontinué son offrande, il a perdu sa force sur lui-même, ainsi que les bénéfices que son aumône lui rapportait chaque mois.

Nous faisions dernièrement une petite visite au Vénérable Supérieur d'une de nos premières maisons religieuses de Montréal. Sa douce affabilité, comme sa paternelle affection d'autrefois, lui fait toujours pardonner notre hardiesse. Après lui avoir exposé le but et fait connaître les fruits de l'Association, il nous dit avec beaucoup de gracieuseté: "Permettez-moi de contribuer aussi à cette belle œuvre des vivants et des morts;" Et il nous remit quelques billets de banque. Plein de reconnaissance, nous le remercions de notre mieux, lorsqu'il ajouta: Ah! ne me remerciez pas, c'est bien peu de chose que je vous donne, ce n'est qu'une obole.—Oh Mr. le Supérieur, depuis que N. S a trouvé des paroles de louange pour l'obole de la veuve, toutes les oboles sont bienvenues; et vous ne trouverez pas mauvais qu'on les reçoive aussi avec des paroles de louange et des remerciments. De retour à notre secrétaire, nous entrâmes dans notre livre des messes la somme de douze piastres, obole princière d'un homme pauvre selon l'esprit de Dieu.

Un Prêtre aussi aimable que pieux, sourd cependant pendant quelque temps à notre prière pour celles qui gémissent sans cesse, nous envoyait, il y a quelques semaines, la somme de quatre piastres avec cette seule ligne: "*Faible commencement de conversion.*" Nous ajoutions en nous-mêmes pour continuer le petit badinage, "au moins c'est un signe sensible." Un mois plus tard nous recevions aussi de ce digne Prêtre une nouvelle somme, cinq piastres cette fois, encore avec ces simples mots: "*Priez pour obtenir ma conversion complète.*" Volontiers, nous prierons. Mais que sera-ce quand il sera entièrement converti?

Nous avons beaucoup d'autres de ces petits traits, tous plus charmants et édifiants les uns que les autres; nous les taisons pour ne pas fatiguer le lecteur. Ajoutons seulement, pour couronner ce petit tableau, que pas un sou n'est pris sur les contributions de messes pour payer les déboursés de l'œuvre, mais tout est fidèlement remis, les dépenses étant fournies par des mains généreuses et toutes dévouées aux saintes Ames du Purgatoire.

Justiciæ Domini rectæ, lætificantes corda.

PENSÉES.

La charité est un souffle divin qui donne la vie à toutes les vertus.

La grâce est comme l'harmonie de l'âme, mais ses accords sont si doux qu'il faut y prêter une oreille bien attentive pour en sentir toute la suavité.

Les aumônes sont des jalons sur la route qui nous mènent sûrement dans le chemin du Ciel.

La pureté, c'est le lis blanc de la vallée, le crystal limpide de l'onde, le diamant aux couleurs diaphanes; c'est le rayon imma-

CHRONIQUE

DE

RIMOUSKI

CHRONIQUE

DE

RIMOUSKI

PAR

L'ABBÉ CHS. GUAY

Vicaire à la cathédrale de Rimouski

QUÉBEC
P.-G. DELISLE, IMPRIMEUR, 1, RUE PORT DAUPHIN
En face de l'Archevêché
1873

HOMMAGE RESPECTUEUX

À

SA GRANDEUR MGR. JEAN LANGEVIN

Premier Evêque de St. Germain de Rimouski

Monseigneur,

Quand la moisson, dans les prairies,
Se dore aux rayons du soleil ;
Quand la branche aux grappes mûries
Laisse tomber son fruit vermeil ;

Quand le vendangeur, dans la plaine,
Penche sous un fardeau pesant ;
Quand s'entasse la gerbe pleine
Dans le grenier du paysan ;

Alors, dans sa reconnaissance,
A Dieu qui bénit ses travaux,
Le laboureur offre en silence
Les prémices des fruits nouveaux.

Il s'incline, et lui dit : " Mon père,
L'heure du repos a sonné ;
Vous avez fait mon champ prospère :
Bénissez ce qu'il m'a donné ! "

Avec des paroles pareilles,
Je viens aujourd'hui, monseigneur,
Vous offrir le fruit de mes veilles :
Les prémices de mon labeur.

Premier évêque de la ville
Dont—effort peut être insensé—
D'une plume encore inhabile,
Je retrace ici le passé,

Vous avez droit à cet hommage .....
Et je serai rémunéré,
Si vous daignez bénir l'ouvrage
Que vous-même avez inspiré !

INTRODUCTION

Le 1er décembre 1872, Mgr. de Rimouski publiait une circulaire, demandant à son clergé de consigner dans un cahier spécial, tous les événements importants de leur paroisse respective, car " plus le temps s'écoule, nous dit Monseigneur, plus le souvenir menace de s'en effacer."

La lecture de cette importante circulaire me donna l'idée de travailler mes notes déjà recueillies sur la paroisse de Rimouski, et de les livrer à l'impression

Un écrivain de mérite, M. J. C. Taché, pendant son séjour dans cette paroisse, nous a légué de belles pages sur l'histoire de l'Hermite de l'Ile St. Barnabé, dont la lecture est aussi attrayante qu'agréable.

Je me suis fait un devoir de rapporter textuellement, dans le cours de cet ouvrage, cette intéressante

histoire de l'hermite, et quelques autres passages concernant le Père Labrosse et M. LeCourtois, dus aussi à la plume finement taillée de M. J. C. Taché.

M. l'abbé Cyprien Tanguay avait eu l'intention de publier un travail sur la paroisse de Rimouski ; mais ayant été appelé à la composition de son Dictionnaire Généalogique, surnommé en France, " Le Livre d'Or du Canada," il ne put mettre la dernière main à son œuvre. Ayant été curé neuf ans de cette paroisse, il recueillit des notes intéressantes qui nous ont été d'un grand secours.

Un autre écrivain de mérite et bien connu pour ses talents littéraires, M. F. M. Derome, se propose depuis longtemps de donner au public une histoire de Rimouski, mais ses nombreuses occupations l'en ont toujours empêché jusqu'à ce jour. Il est à espérer que M. Derome verra ses occupations diminuer, et pourra se livrer bientôt à ses goûts littéraires.

Le présent travail est destiné particulièrement aux paroissiens de Rimouski ; tous pourront se le procurer, tous y trouveront des renseignements de la plus haute importance et qui menacent de tomber dans l'oubli. Ils verront avec intérêt la liste des premières familles de la paroisse, le mouvement de la population, à

différentes époques, les noms des prêtres qui ont desservi la paroisse, la date de la construction des Eglises successives, etc., etc. Enfin le lecteur trouvera plusieurs faits importants, qui seront pour lui, croyons-nous, d'un interêt tout particulier.

Les plus grands soins ont été apportés, afin de donner aux faits toute l'exactitude possible. Je compte cependant sur l'indulgence du lecteur pour les défauts littéraires qui s'y rencontreront.

Nous avons visité les archives de la cure que M. l'abbé C. A. Wintér, Curé de Rimouski, a eu la bienveillance de mettre à notre disposition, et avons parcouru plusieurs documents enfouis dans nos bibliothèques.

Les sources auxquelles nous avons puisé sont indiquées autant que possible, et ce n'a été quelquefois qu'après de longues recherches que nous avons trouvé une date précise ou les circonstances d'un fait particulier.

Nous devons nos plus sincères remerciements à M. le Grand-Vicaire Langevin, à l'Hon. Juge Tessier, à M. l'abbé Cyprien Tanguay, à M. André Elz. Gauvreau, Régistrateur, et à MM. les Bibliothécaires du Parlement local pour les documents et les renseignements

très-importants qu'ils nous ont fournis, et nous les prions d'accepter en ce moment, l'expression de notre vive et parfaite reconnaissance.

Nous devons aussi nos félicitations à M. l'abbé Georges Potvin, pour ses recherches importantes consignées dans les archives de la paroisse, pendant son vicariat à Rimouski.

Ces recherches lui ont coûté plusieurs mois de labeurs, et nous ont puissamment servi dans la composition de ce travail.

CHRONIQUE

DE

RIMOUSKI

I.

Etendue et description de la paroisse de Rimouski.—Signification du mot Rimouski.—Séjour des Micmacs sur les bords de la Rivière Rimouski.—Leurs mœurs et leurs coutumes.—Leur missionnaire.

" Aux parages lointains où le fleuve est immense,
" Non loin des grandes eaux où l'océan commence,
" Sur un banc de récifs, et dans l'ombre du soir
" L'Ile Saint Barnabé dessine un long trait noir,
" Il faut jusqu'au détour en suivre le rivage,
" Par derrière s'élève, au midi sur la plage,
" Le bourg de Rimouski, déjà tant orgueilleux
" De l'honneur infini d'être l'un des chefs-lieux.

F. M. Derome.

Vers l'an 1680, la rive sud du fleuve Saint Laurent, n'offrait encore au regard du marin français, qu'une vaste forêt verdoyante, non interrompue jusqu'à l'entrée du golfe.

Le navigateur entraîné par le cours majestueux du Saint Laurent, contemplait avec ravissement cet immense panorama, dont la fraîche verdure se dessinait avec grâce sur le fond azuré de l'Orient.

De loin, il découvrait cette belle chaîne de montagnes qui forment une longue muraille, appelée aujourd'hui *Muraille du Bic.*

A l'Est de cette suite de montagnes, il apercevait l'Ile St. Barnabé, " délicieuse corbeille de verdure vive, au sein des eaux du grand fleuve," nous dit M. J. C. Taché.

En arrière de cette île magnifique, devenue célèbre par son hermite, se voyait le bourg naissant de St. Germain de Rimouski, destinée à devenir dans la suite, une des paroisses les plus importantes de la côte sud.

Dans le lointain, du côté de l'Est, le *Mont Commis* attirait les regards du nautonnier. Cette montagne, à une hauteur de plus de 2,000 pieds, est presque toujours couronnée de vapeurs, et demeure pour ainsi dire,

étrangère au milieu de cette immense plaine que la vue ne peut embrasser. Cette montagne peut rendre témoignage de la vérité du déluge. Située à trois lieues de la mer, le Mont Commis conserve encore, dit-on, la gigantesque charpente calcaire d'une baleine qui, à coup sûr, ne peut s'y être arrêtée qu'à cette époque. (1).

La paroisse de Rimouski, située à soixante lieues en bas de Québec, sur la rive sud du Saint Laurent, a aujourd'hui une étendue de trois lieues et demie de largeur sur deux lieues de profondeur.

Les limites de la paroisse étaient, jusqu'à 1850, de quatre lieues de front ; mais, à l'époque susdite, les habitants de la partie ouest furent annexés à la paroisse de Ste. Cécile du Bic.

L'heureuse situation de cette paroisse, possédant déjà le siége épiscopal, étant le chef-lieu du comté et d'un grand district judiciaire, la fertilité de ses terres, la facilité des communications par la voie de l'Intercolonial et du Port de Refuge, feront que Rimouski deviendra avant peu une des villes impor-

(1) Le fossile d'un morse a été découvert en 1853, à 200 pieds au-dessus du niveau du Saint Laurent, et à trois lieues dans l'intérieur de Rimouski, et faisait partie du musée de M. l'abbé Tanguay, qui en a fait cadeau à l'Université-Laval.

tantes du pays, et occupera une place considérable dans la Confédération.

Voici ce que nous dit M. J. M. LeMoine, dans son Album du Touriste :

" Rimouski, comme chef-lieu d'un grand district judiciaire, comme siége épiscopal, autant qu'à titre d'une des principales stations du chemin de fer Intercolonial, jouera, nul doute, dans l'avenir, un rôle important.

" Dès que la ligne de l'Intercolonial reliera Québec à la ville de St. Germain de Rimouski, par un parcours prompt et régulier, on y verra, pendant la belle saison, affluer les touristes de tous les points de l'Amérique ; à la suite, le bien être, la finance, les élégantes villas, un surcroit d'affaires commerciales. La propriété foncière doublera en valeur. Deux mesures vitales pour Rimouski sont, érection en eaux profondes d'une jetée à la Pointe-à-Pouliot ou à la Pointe-au-Père, et création d'un hâvre de refuge pour les vaisseaux de long cours."

La ville de St. Germain de Rimouski coquettement sise sur les bords de notre majestueux fleuve présente un coup d'œil magnifique. Le terrain s'élève graduellement en forme d'amphithéâtre à mesure qu'il

s'éloigne de la mer, déroulant un vert tapis dont l'uniformitée n'est brisé que par des bouquets d'arbres et par la blancheur des habitations qui se détachent de sa fraîche verdure.

Un coquet et verdoyant côteau, couronné de pins plus que séculaires, attire l'attention du touriste ; on y contemple de magnifiques villas, demeures de riches et joyeux propriétaires où la vie semble aussi douce qu'agréable. Rimouski acquiert de l'importance tous les jours. On y remarque plusieurs bâtisses superbes ; un plus grand nombre encore sont en voie de construction. " Le panorama est des plus enchanteurs et mérite grandement l'attention de l'étranger amateur de la belle nature." (1)

Depuis l'arrivée de Mgr. de Rimouski, grâce à son énergie, la ville de Rimouski prospère considérablement. Personne ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté de Sa Grandeur. Au moyen de simples souscriptions prélevées dans le diocèse, et par les efforts incessants de MM. les curés, secondés de la générosité de leurs paroissiens, ils ont réussi à élever pour l'éducation de la jeunesse un Séminaire magnifique,

(1) M. U. J. Duberger, Rédacteur-en-Chef du Courrier de Rimouski.

qui fera la gloire de Rimouski, et du pays entier. Tous ceux qui ont contribué et qui contribuent encore à cette belle œuvre doivent s'en glorifier, car cette maison est destinée à produire un bien incalculable dans ce nouveau diocèse ; aussi se sont là les espérances de Monseigneur et de MM. les Curés.

Rimouski est un mot sauvage de la langue des Micmacs, qui, d'après les uns, veut dire *Rivière de Chien*, et d'après l'interprétation des autres *Terre à l'Orignal* ou *Maison du Chien.* (1)

L'une ou l'autre interprétation peut avoir son sens. En effet, les Sauvages ont l'habitude de nommer les endroits de leurs passages et de leurs séjours d'après les incommodités qu'ils rencontrent par accident ou des difficultés qu'ils éprouvent sur leurs routes ; ou encore de la beauté et de la commodité des lieux qu'ils parcourent, soit que ces sites leurs paraissent plus agréables à la vue, soit qu'ils puissent se procurer avec plus d'abondance le gibier ou le poisson.

Quiconque est demeuré à Rimouski connait que cette partie du fleuve entre la terre ferme et l'Ile St, Barnabé n'est pas navigable à marée basse, même pour les esquifs les plus légers.

(1) Cette interprétation Terre à l'Orignal est celle de M. l'abbé Tanguay, dans ses notes inédites sur la paroisse de Rimouski.

Les sauvages devaient alors éprouver un certain mécontentement de ce retard, car force leur était d'attendre la marée montante pour atteindre la côte sud où l'embouchure de la rivière sur les bords de laquelle ils habitaient pendant l'été.

On comprend alors leur mauvaise humeur de ce repos forcé durant quelques heures, et de là *Rivière de Chien.* (1)

On sait qu'autrefois, dans les premiers temps du pays, la chasse était très-abondante dans nos forêts. A Rimouski surtout et dans ses environs l'orignal se trouvait en grande abondance, aussi le chasseur après quelques heures de courses à travers les bois revenait à son logis toujours chargé des dépouilles de cet agile animal, et de là *Terre à l'Orignal.*

Mgr. Laflèche donne une autre interprétation du mot Rimouski. Rimouski, dit-il, signifie " demeure du chien " (Sauteux). De Animousk, chien, et *ki* ou *gi*, demeure. En changeant n en r on aura Arimouski, " maison du chien."

(1) Je donne cette interprétation sous toute réserve, bien que je la tienne cependant de la bouche même des Micmacs que j'ai eu occasion de rencontrer à différentes reprises pendant mon séjour à Rimouski, et dans mes missions de l'Intercolonial, dans la Vallée Matapédiac.

Les sauvages sans doute, découvrirent dans leurs courses à travers les bois, plusieurs tannières habitées par des animaux sauvages, ressemblants beaucoup à nos chiens d'aujourd'hui. C'est possible que ce nom " demeure du chien " vienne de ce que les indigènes apperçurent quelques unes de ces tannières et donnèrent au lieu le nom de Rimouski, " demeure du chien."

Nous tenons ces renseignements de notre estimé et regretté confrère, l'abbé Laverdière, qu'une mort prématurée a enlevé soudainement à l'affection de ses amis les plus dévoués et les plus sincères. L'abbé Laverdière nous aurait été d'un grand secours pour la publication de cet ouvrage, comme il nous l'avait promis deux jours avant sa mort, mais la divine providence en a jugé autrement. Nous devons nous soumettre et adorer ses décrets impénétrables.

Le territoire qui s'étend du Témiscouata au Métis et de la hauteur des terres à la rive du grand fleuve était uniquement occupé par les Micmacs.

" Ce territoire, nous dit M. J. C. Taché, faisait partie du pays des Micmacs, et les cent-cinquante lieues de terrein comprises dans l'espace indiqué étaient échues en partage, comme endroit de pêche et de chasse, à une cinquantaine de familles de la tribu propriétaire."

Rimouski et ses environs étaient jadis habités par cette tribu de sauvages disséminés aujourd'hui dans la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick, et qui, par les jugements impénétrables de la providence divine, disparaît rapidement, d'après l'opinion de quelques uns. (1.)

A l'époque où ces habitants des bois venaient partager la belle saison d'été entre la chasse et la pêche, sur les bords enchanteurs du plus beau des fleuves, l'étendue qu'occupe aujourd'hui la paroisse de Rimouski était couverte de forêts vierges et la hache de l'intrépide bucheron n'avait pas encore pénétré dans son sein.

Dans ces bois se trouvaient en abondance l'orignal, le caribou, le castor, l'ours, le vison, la marte et la loutre.

Dans les eaux salées du St. Laurent, le saumon, la morue, le hareng, le capelan, l'éperlan.

Dans les lacs et les rivières, l'anguille, la truite, le touladi.

(1) C'est cependant le contraire en ce qui regarde la province de Québec : car les Micmacs étaient en 1851 au nombre de 447, et en 1871 le recensement porte leur population à 566 ; ce qui fait une augmentation de 119 en 20 ans. Quoique cet accroissement soit faible, il n'indique pas l'extinction si prochaine de la tribu. Voir le recensement des comtés de Gaspé et de Banaventure.

“ Ces familles vivaient dans l'abondance de tout ce que les sauvages d'alors concevaient de meilleur pour l'homme.”

“ Enfin, comme le disaient, quelques années plus tard, dans le style naïf du temps, les Relations :—“ Jamais Salomon n'eut son hostel mieux ordonné et policé en vivandiers.” (1).

Cette intelligente et vigoureuse race des Micmacs habitait dans les jours de juillet et d'août de chaque année, les rives de la rivière Rimouski. Cette rivière se jette dans le fleuve, après un cours de 25 lieues, prenant sa source dans plus de vingt lacs ; elle descend de la hauteur des terres, et ses bords étaient jadis bordés de bouleaux, d'érables et de chênes.

Dans ces eaux limpides, l'œil du pêcheur peut suivre les mouvements du saumon ou de la truite qui s'y voit en prodigieuse quantité, câlinant auprès d'une pierre en remontant son cours pour y déposer son frai.

Rimouski ou si vous l'aimez mieux St. Germain de Rimouski, comme le reste de la côte dont je viens de parler, n'était encore à cette époque qu'une vaste forêt. Le Micmac et le Maléchite seuls en avaient parcouru l'intérieur pour s'attacher à la trace de l'agile

(1) J. C. Taché. Les Soirées Canadiennes.

élan, et pour surprendre dans sa cabane, au milieu de sa chaussée, l'industrieux castor. Chaque année, lorsque le soleil de juin avait réchauffé les eaux de la rivière Rimouski, et que le saumon y avait fait son apparition, on voyait se dresser près de la pointe, à l'embouchure de la rivière, un groupe nombreux de tentes d'écorces ; tout prenait l'apparence d'une petite bourgade, et la nuit, cette belle nappe liquide que refoule la haute marée, devenait un second firmament par la multitude des flambeaux ambulants qui permettaient à l'indien de distinguer, mieux qu'en plein jour, la proie que son nigogue devait frapper.

Les paroles suivantes du Sieur de Roberval, dans son voyage au Canada, nous donneront une juste idée de nos sauvages.

" Pour vous déclarer quelle est la condition des
" sauvages, il faut vous dire à ce sujet : Que ces
" peuples sont de bonne stature et bien proportionnés.
" Ils sont blancs, mais sont tout nuds ; et s'ils étaient
" vêtus à la façon de nos Français, ils seraient aussi
" blancs et auraient aussi bon air, mais ils se peignent
" de diverses couleurs à cause de la chaleur et de
" l'ardeur du soleil."

" Au lieu de vêtements, ils s'accoutrent de peaux
" en manière de manteaux, tant les hommes que les

" femmes. Ils ont des bas de chausses, et des souliers " de cuir, proprement façonnés. Ils ne portent point " de chemises et ne se couvrent point la tête, mais " leurs cheveux sont relevés au haut de la tête, et " tortillés ou tressés. Pour ce qui est de leurs vivres, " ils se nourrissent de bonnes viandes, toutefois sans " aucune saveur de sel, mais ils la font sècher et " ensuite griller sur les charbons, et ce, tant le poisson " que la chair."

" Ils n'ont aucune demeure arrêtée, mais vont d'un " lieu en un autre, où ils croient qu'ils pourront mieux " trouver leur nourriture, comme aloses dans un " endroit, et ailleurs différents poissons, tels que " saumons, esturgeons, mulets, surmulets, bars, carpes, " anguilles, pimperneaux et autres poissons d'eau " douce. Ils se nourrissent aussi de cerfs, sangliers, " bœufs sauvages, porc-épics et de nombre d'autres " sauvagines. Le gibier s'y trouve en aussi grande " abondance qu'ils peuvent désirer. Pour ce qui est " de leur pain, ils le font d'une bonne saveur, avec du " gros mil."

" Ils se nourrissent bien, car pour autre chose, ils " n'ont aucun souci. Leur breuvage est l'huile de loup- " marin ; néanmoins, ils la réservent pour leurs " grands festins. Ils ont un Roi dans chaque pays,

" auquel ils sont merveilleusement soumis, et ils lui " font honneur d'après leurs manières et façons. " Lorsqu'ils voyagent d'un lieu à un autre, ils emportent dans leurs canots tout ce qu'ils possèdent."

Tels étaient nos Micmacs et les quelques familles Amalicites, errant d'un lieu en un autre, parcourant les bois pendant la froide saison, et durant l'été, remontant ou descendant le cours des rivières, afin de trouver une vie plus douce et plus agréable.

On trouve cette manière de vivre des Micmacs, dans l'intéressant manuscrit de l'abbé Maillard, surnommé à juste titre, l'Apôtre des Micmacs. " Il y a quinze " ans, nous dit-il, qu'étant à l'Isle Saint-Jean, distance " d'environ soixante lieues de l'Isle Royale, pour y " instruire les sauvages qui s'y trouvaient alors en " assez grand nombre. J'y fis connaissance avec un " nommé Arguimaut, vieux jongleur mikmaque qui " s'y était alors fixé avec toute sa famille, et plusieurs " autres vieillards qui avaient depuis peu, reçu le " baptême, mais qui n'avaient pas encore été reçus à " la communion ; je luy fis à luy et aux autres, cette " question : "

" Que faisiez-vous, mes enfans, avant l'arrivée des Européens dans ce païs-cy ? quelles étaient vos occu-

pations ? à quoy employiez-vous particulièrement votre temps ?

“ Il me répondit au nom de tous.” “ Mon Père, avant votre arrivée dans ces contrées-cy qui sont cette terre où le Grand Dieu nous a fait naître, et où nous sommes crus comme les herbes et les arbres que tu vois, notre grande occupation était de chasser à toute sorte de bêtes, et nous nourrir de leur chair, et de nous couvrir de leurs peaux ; de chasser au gibier soit petit soit grand, de choisir entre tous ces gibiers les plus beaux et les mieux garnis en plumage pour nous en faire des ornements de tête. Nous ne tuions de bêtes et de gibiers qu'autant qu'il nous en fallait pour manger en un jour, le lendemain nous recommencions. Mais ne pense pas que nos chasses fussent comme aujourd'hui pénibles et laborieuses ; il ne s'agissait alors que de sortir de nos cabanes quelquefois avec nos flèches et nos dards, quelquefois sans flèches et sans dards et à une très-petite distance de notre village nous trouvions nos besoins. S'il ne nous plaisait pas dans certains jours de manger de la viande, nous allions aux lacs et aux rivières qui se trouvaient le plus à proximité du lieu où étaient nos cabanes, ou bien à la côte la plus voisine, et là nous y attrapions du poisson de toute espèce dont nous nous nourris-

sions. C'était particulièrement l'anguille que nous aimions le plus comme encore aujourd'hui nous l'aimons davantage. Il nous était indifférent de manger toutes ces sortes de viande cuites ou crues ; nous les mangions plus souvent crues que cuites, et pour tirer party des plus coriaces, quand nous n'en avions que de cette espèce, nous les coupions, déchirions par lambeaux, et les pilions sur de grandes pierres larges et plattes ; par ce moyen nous les mâchions et les avalions plus facilement ; quant au poisson à chair dure, tel qu'est l'esturgeon et le flétan, nous le laissions un peu se corrompre, après quoy nous le mangions comme les autres viandes. Dans nos assemblées du soir, nous nous régalions de viandes rôties au feu, et ce feu nous le faisions en froissant fortement et longtemps dans nos mains du bois de sapin pourri extrêmement desséché par le soleil. Si quelquefois nous ne pouvions nous en procurer aussi vite que l'aurions souhaité, nous allions à la côte prendre de ces cailloux blancs qu's'y trouvent en quantité, chacun de nous en prenait deux qu'il frottait rudement l'un contre l'autre sur le sapin pourri pulvérisé ; alors nous avions immanquablement du feu, et notre manière de conserver ce feu surtout dans l'hyver, était de donner le soin aux femmes de notre chef de guerre, de l'entretenir

tour à tour sous la cendre par le moyen de troncs de sapin à moitié pourri, couverts de cendre ; quelquefois ce feu allait jusqu'à trois lunes. Ce feu qui avait duré jusqu'à trois lunes révolues, nous devenait un feu sacré et mystérieux. Celle d'entre les femmes de notre chef qui était gardienne précisement dans ce terme des dernières nuits de la troisième lune mourante, et qui nous le faisait voir vivant, en recevait de nous mille complimens et mille éloges."

Mon lecteur me pardonnera de citer, mais je suis certain qu'il aimera à connaître l'honneur que rendaient les sauvages à cette femme qui leur montrait ce feu devenu sacré pour eux.

" Nous envoyions nos jeunes gens chercher tous ceux des nôtres que nous sçavions qui nous manquaient, de sorte que notre nombre étant complété, nous prenions tous sans distinction de rang et d'âge nos calumets, et nous les allumions à ce feu ; ensuite nous en pompions la fumée que nous réservions tous chacuns dans nos bouches, et les uns après les autres, nous allions tous la rendre en l'exalant, au visage de cette femme qui nous avait remis ce feu ardent, nous luy disions qu'elle était digne, plus que qui que ce soit, d'avoir part aux bénignes influences du Père de la

lumière, qui est le Soleil, puisqu'elle avait si bien su en conserver les émanations."

Plus loin, M. Maillard continue à nous entretenir de sa conversation avec le chef de la tribu.

" Mais, lui dis-je en l'interrompant, vous serviez-vous de vases pour faire cuire vos viandes ? Aviez-vous des instruments propres à couper vos canots ? Qui vous a appris à les travailler comme vous faites ?"

" Nous avions, mon Père, me répondait-il, des espèces dè pots, ou si tu veux, des chaudières faites de pierre de grès tendre, que nous creusions avec des os gros et petits, tant d'orignal que de castor, mais plus souvent avec des os de castor, dont nous avions rendu pour cela, une des extrémités presque toute semblable au taillant de vos ciseaux. Ce n'était pas sans peine que nous parvenions à les rendre, de même pour notre utilité ; c'était en les frottant extrêmement longtemps contre ou sur quelque pierre très-dure choisie exprès. Nous en faisions de petits, de grands, de médiocres de ces ciseaux, pour travailler le bois, qui entre dans la structure de nos canots, pour faire des flèches de toute sorte et grandeur, au bout desquelles nous savions appliquer des fragments d'os très-durs, auxquels nous donnions une figure à peu près semblable au fer dont vous armez au bout, les vôtres."

“ Pour revenir à ces pierres que nous avions creusées et vidées en dedans, et dégagée en dehors de ce qui les rendait maussades, irrégulières et trop pesantes ; nous mettions sans façon, nos viandes toutes seignantes dans ces pots, lesquels mis sur un bon brâsier, acquéraient en peu de temps une chaleur suffisante et capable de faire sortir tout le jus de la viande, que nous buvions. Nous mangions aussi cette viande. Mais, quand elle était trop sèche, nous la donnions à nos chiens, excepté les os s'il s'y en trouvait.”

“ Quelquefois nos pots se trouvaient faits d'une nature de pierre qui se fend et se calcine aussitôt qu'elle a senti une chaleur un peu forte, nous les remplissions d'eau, nous y mettions ensuite notre viande, après quoy nous tirions du feu de grosses pierres que nous y avions mises rougir, lesquelles nous posions sur cette viande qui était avec l'eau dans le pot ; ces pierres toutes rouges faisaient bouillir l'eau, et par là ôtaient à notre viande sa trop grande crûdité, et nous la rendaient mangeable, ce qui nous suffisait. Nos canots, mon Père, nous les avons de temps immémorial ; ils ont toujours été les mêmes que tu les vois ; dès les premiers temps nos pères au lieu d'écorce de bouleau, dont nous nous servons maintenant, prenaient

des peaux d'orignal dont ils ôtaient le poil, les ratissaient, et les grattaient de telle sorte qu'ils les rendaient semblables des deux côtés à vos peaux passées ; ils les trempaient à plusieurs reprises dans l'huile ; ensuite ils les appliquaient comme on fait aujourd'huy l'écorce de bouleau, sur le bois du canot, les y ajustaient, les y tendaient, les y attachaient, en les y cousant quelquefois avec du fil de nerf de bête, et par ce moyen ils naviguaient d'une grande terre à une île voisine sans jamais beaucoup s'écarter de la côte."

Le mariage chez ces sauvages était bien différent du nôtre aujourd'hui.

" Au contraire de nous, ils font en leurs marriages, nonque le père donne doüaire à sa fille pour la loger avec quelqu'un, mais que le poursuivant fasse de bons et beaux présents au père, à ce qu'il lui donne sa fille pour épouse. Les présents seront proportionnément à la qualité du père et à la beauté de la fille ; des chiens, des castors, des chauderons et haches. Mais la façon de courtiser est bien sauvage, car l'amoureux, dès qu'il se professe pour tel, n'oserait regarder la fille, ni lui parler, ni demeurer auprès d'elle, sinon par occasion, et alors il faut qu'il se commande de ne la point envisager, ni donner aucun signe de sa pas-

sion ; autrement il serait la moquerie de tous et sa favorite en rougirait."

Relations des Jésuites 1611.

L'abbé Pierre Maillard, prêtre du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, connu sous le nom de l'apôtre des Micmacs, passa plus de 30 ans au milieu d'eux, jouissant de l'estime générale et de la vénération publique. Plusieurs fois il visita ses néophytes, sur les bords de la rivière Rimouski. Au jour de dimanche, il les réunissait, célébrait le saint sacrifice et les encourageait par ses paroles bienveillantes à la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

En 1746, il fut fait prisonnier par les anglais et fut envoyé de Boston en France, mais quelques années après, le gouvernement anglais le rappela à Halifax pour maintenir la paix au milieu des sauvages. L'extrait suivant du Journal de Mgr. Plessis, nous fournit d'intéressants détails et nous donne une bien juste idée de cet homme apostolique.

" M. Maillard, ce respectable prêtre dont la vie irrépréhensible, le zèle et les travaux ont fait tant d'honneur aux missions étrangères, auxquelles il appartenait, était l'objet de la confiance et de la vénération des Acadiens et des Micmacs. Pendant 30 ans,

il fut dévoué à leur salut, parcourut toutes les missions répandues dans ce qu'on appelle aujourd'hui les missions de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et fit du bien partout. Miramichi et Labrador étaient les deux endroits où se réunissaient principalement les Micmacks de toutes ces contrées. Il allait tous les ans, d'un de ces villages à l'autre, mais faisait sa principale résidence auprès de ceux du dernier."

"Il a étudié leur langue à fond, a écrit toutes leurs prières et leurs cantiques, leur a donné des hiéroglyphes, leur a appris à les entendre, à les transcrire, a réduit la langue à des principes réguliers, et (ce qui doit faire trembler de jeunes missionnaires,) il a déclaré à la fin d'un de ses derniers livres qu'il avait souvent été à tâtons avec eux, faute d'avoir assez approfondi leur langue ou d'avoir suffisamment connu leur caractère."

"Après la réduction du Canada, les Mickmacks, partageant avec les Canadiens et les Acadiens, le dépit qu'ils avaient d'être passés sous la domination anglaise, mais moins modérés et moins éclairés que ces deux peuples, crurent pouvoir se dédommager de leur subjection, en travaillant à la destruction des Anglais.

Sur ce principe, ceux de la Nouvelle-Ecosse, commencèrent à faire main basse sur eux, partout où ils pouvaient les surprendre. Les citoyens d'Halifax ne pouvaient qu'à peine sortir de la ville sans tomber dans quelque embuscade. Les meurtres étaient devenus si fréquents que le gouvernement songea à prendre de fortes mesures pour résister à ces attaques, ou pour les prévenir. Mais comment atteindre des sauvages qui, aussitôt après leur coup donné, gagnaient le bois à toutes jambes ? Au lieu d'entreprendre inutilement de repousser la force, le gouvernement s'arrêta à un avis plus sage. Ce fut d'attirer M. Maillard, de le bien traiter et de faire usage de son influence sur les Mickmacks pour prévenir la continuation de ce désordre. La chose fut exécutée. Ce missionnaire fut invité à fixer sa résidence à Halifax. Le gouvernement lui accorda une pension de £200 sterling. A une époque où l'aversion du gouvernement anglais pour la religion catholique n'avait pas de bornes, M. Maillard eût une église dans cette capitale. Les sauvages l'y suivirent, et il ne fut plus question des meurtres qui la désolaient auparavant. Les Acadiens même devenus odieux à ce Gouvernement, et dispersés comme on le verra ci-après, eurent la liberté de l'y suivre et exercer sous sa protection

leur culte dans cette ville, et cela tant qu'il vécut. M. Maillard, jouissait à Halifax de la plus grande considération. Après quelques années de séjour, il tomba dangereusement malade. Un ministre anglican vint obligeamment lui offrir ses services pour le disposer à la mort. Il lui fit une réponse digne d'un prêtre catholique, et mourut sans sacrements, mais plein de confiance dans la bonté de Dieu qu'il avait fidèlement servi, ne laissant que son cadavre aux protestants, qui lui firent des obsèques magnifiques. C'était vers l'an 1768."

Voici ce que nous dit de lui M. Jos. Marie Bélanger, né à Québec en avril 1788, ordonné prêtre en 1813 et missionnaire des Micmacs à Ristigouche et des Acadiens à Carleton de 1814 à 1818, décédé à Montréal en 1856 à l'âge de 68 ans. (1).

" Ce cahier est l'ouvrage précieux du Vénérable M. Maillard, missionnaire à l'Isle du Cap Breton. Ce très digne apôtre de la nation Mickmaque mourut à Halifax après une longue carrière, rempli de talents et de vertus. Justement regretté de tout le monde et honoré même après sa mort des services du gouverne-

(1) Ces quelques lignes écrites de la main même de M. J. M. Bélanger, se trouvent à la fin de l'Euchologue composé par M. Maillard pour les missions Micmacs.

ment qui pourvut à sa pompe funèbre d'une manière généreuse et distinguée; sa mémoire est en vénération parmi tous ceux qui l'ont connu. *Pretiosa in conspectu Dei mors sanctorum ejus.* Ses écrits sont ce qu'il y a de plus pur et de plus énergique dans la langue Mickmaque; on doit sans crainte les respecter et les considérer comme ayant été dictés à ce saint prêtre par Celui qui est l'auteur de toutes langues et qui veut être honoré d'un culte public par toutes les nations de l'univers. Heureux les missionnaires qui le prendront pour leur modèle, non seulement dans l'étude d'une langue si difficile, et si différente de la logique des autres langues, mais encore pour sa piété et sa ferveur et son zèle infatiguable pour le salut des âmes."

Carleton, 23 septembre 1816.

J. M. B.

II

Pointe-au-Père.—Première messe à Rimouski.—Lettre du Père Henri Nouvel, Jésuite.—Mort d'un Officier de la flotte Anglaise à la Pointe au-Père.—Phare à la Pointe-au-Père.

" ....Il est doux d'errer sur un rivage,
" De suivre, le matin, la lisière des bois,
" Et d'écouter longtemps la musique sauvage
" Des vagues et des pins qui chantent à la fois :
" De contempler, du bord, le calme et la tourmente,
" Et, promeneur perdu dont nul ne se souvient,
" De voir, sur une mer orageuse ou dormante,
" La voile du vaisseau qui part ou qui revient ;
" De n'avoir pour amis que les divins poètes
" Qui vous chantent tout bas leurs vers mélodieux,
" Et pour enivrements, et pour unique fête,
" Que les songes dorés qui descendent des cieux ! "

A l'extrémité Est de la paroisse de Rimouski, est située une large pointe de terre qui s'avance dans la mer. Cette pointe est certainement un des plus beaux sites de Rimouski ; aussi le touriste aime-t-il à

s'y arrêter pour contempler le cours majestueux du St. Laurent, déroulant à ses yeux toute sa magnificence, et dans le lointain, allant se confondre avec l'azur des cieux. C'est à cette pointe que tous les vaisseaux d'outre-mer arrêtent prendre ou déposer leurs pilotes, afin d'éviter dans leurs courses, les écueils si nombreux qui se rencontrent depuis cet endroit jusqu'à Québec.

Cette Pointe est connu sous le nom de Pointe-au-Père, [et non pas *Pointe-aux-Pères*], [1].

Les Sauvages qui habitaient cette partie du pays, furent bien des années après la découverte du Canada, sans avoir la visite de ces intrépides missionnaires qui, par leur zèle infatigable et leur énergie constante, devaient porter le flambeau de la foi jusque dans la profondeur des bois, et convertir au christianisme ces enfants de la forêt.

Ce fut en 1663, le 7 décembre, veille de l'Immaculée-Conception, qu'apparut pour la première fois sur ces rivages, l'homme de Dieu, le Père Henri Nouvel, Jésuite.

(1) Au moment où nous mettons ces notes sous presse, nous apprenons avec plaisir qu'à cet endroit, une Eglise sous le vocable de Ste. Anne, est en voie de construction.

Ce courageux missionnaire arrivé à Québec, le 4 août 1662, [1] hiverna la même année dans les missions de Tadoussac. Il partit de Québec l'année suivante, le 19 novembre pour aller hiverner chez les Papinachois, sur la côte Nord, (2), mais ayant failli périr aux approches de l'Ile-Verte, il y passa dix jours pendant lesquels il y conféra les cérémonies du baptême à six enfants de divers âges et fit les autres exercices de la mission, dans une petite chapelle, qu'on avait élevée pour la circonstance. Il se remit en route avec deux français et quelques autres sauvages, et arriva à Rimouski, le 7 décembre, et y célébra, le lendemain, la sainte messe, jour de l'Immaculée-Conception.

" Nous arrivâmes heureusement, dit-il lui-même, du côté du sud, vis-à-vis l'isle de Saint Barnabé ; nous y célébrâmes le lendemain la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge."

On a donné, en mémoire de ce premier missionnaire, le nom de Pointe au Père, à l'endroit même où pour la première fois le saint sacrifice de nos autels a été célébré par cet homme bénit.

(1) Journal des Jésuites.

(2) Papinachois est situé à trois milles environ, plus à l'Est que Bethsiamits.

Mes lecteurs, si toutefois leur indulgence va jusque-là, me permettront de citer la lettre de ce courageux Jésuite pour connaître l'état de l'Eglise naissante et les souffrances que durent endurer nos premiers missionnaires.

Oh ! qu'il serait heureux, ce saint prêtre, de revoir aujourd'hui ces florissantes paroisses qui ont remplacé les vastes forêts de jadis ! Que son cœur serait rempli de joie et de consolation en contemplant ces magnifiques Eglises qui ont fait place à de pauvres et misérables cabanes ! Mais du haut des cieux, jouissant d'un bonheur inaltérable, il n'est pas indifférent, ce saint missionnaire, aux honneurs et aux hommages qu'une population toute chrétienne et toute catholique rend à Dieu, souverain maître de toutes choses.

MON R. PÈRE,

Pax Christi,

" *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum.*"

" Je prie V. R. avec tous nos Pères et Frères que j'embrasse *in visceribus Jesu Christi,* de m'aider à remercier Dieu des grâces que nous avons reçues de sa bonté, pendant notre hivernement."

“ Etant parti de Québec le 19 de novembre avec deux Français, notre hôte, et quelques autres sauvages, nous arrivâmes à l'Isle Verte le 24 du même mois. Nous trouvâmes en cette Isle tous nos Sauvages, tant Papinachois que d'autres nations, qui faisaient en tout soixante et huit. Ils s'étaient renfermés dans un fort de pieux, en suite de la découverte qu'ils avaient faite d'un grand Cabanage d'Iroquois sur le bord de la grande rivière. Cette petite navigation de six jours ne fut pas sans beaucoup de dangers. Le mauvais temps nous ayant obligés à nous retirer dans une petite islette, nous y fûmes deux jours ; nos pilotes eurent bien de la peine à y conserver notre chaloupe. Nous voyant en danger d'arrêter bien longtemps dans ce poste, à raison des glaces et du vent contraire qui ne discontinuait pas, nous eûmes tous recours à Dieu, et nous étant mis sous la protection de Jésus, Marie et Joseph, à peine eûmes nous achevé notre prière, que d'abord le temps changea ; notre sauvage qui craignait beaucoup, nous crie en même temps : Pousitan, embarquons. Nous eûmes un temps bien favorable jusques aux approches de l'Isle Verte, où notre chaloupe ayant donné contre une roche, nous nous vîmes bien prêts de la mort. Dieu eut compassion de nous, et nous fûmes tous con-

solés de voir comme la chaloupe, quoique très mauvaise, eut résisté à ce coup, capable d'en faire périr une qui eut été beaucoup plus forte. La nuit nous ayant surpris en cet endroit, nous ne laissons pas de continuer notre route, nous n'étions qu'à une demi lieue de l'Isle Verte, qu'un orage causé par le nord, s'étant élevé, notre chaloupe fut battue de coups de vents si rudes qu'elle s'entrouvrait par le devant. Ce fut à ce coup que nous nous disposâmes tout de bon à la mort, et nous étant résignés à la volonté de Dieu, je fis vœu de dire trois messes à l'honneur de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, et de réciter tous ensemble pendant neuf jours, le chapelet. Notre crainte fut d'abord changée en une espérance si forte, que n'appréhendant point dans la continuation des mêmes dangers, nous arrivâmes heureusement au port. Nous nous sommes arrêtés dix jours à l'Isle Verte, pendant lesquels j'ai administré les cérémonies du baptême à six enfants de divers âges, dans une petite chapelle qu'on y dressa. J'y ai baptisé avant notre départ, un capitaine Papinachois qui savait ses prières, et que je trouvai si bien disposé par des grâces toutes particulières dont Dieu l'avait prévenues, que je crus être obligé de ne plus différer, nous voyant dans le danger des Iroquois ; on lui donna le nom de François-Xavier."

“ Ce bon Néophyte m'a raconté, qu'étant gravement malade dans les bois, Dieu lui avait fait voir si sensiblement les feux de l'Enfer, où ceux qui ne prient pas brûleront éternellement, et qu'ensuite il lui avait si bien montré le chemin du paradis, qu'il trouvait parmi les chrétiens, que depuis ce temps-là, il avait toujours prié et qu'il avait en horreur les invocations du démon, que ses compatriotes faisaient dans son pays. En vérité, Dieu l'a doué d'un bon jugement et d'un bon naturel. Il m'a protesté toujours qu'il ne quittera jamais la prière. Il a sept enfants mâles, tous baptisés ; sa femme l'est aussi, il y a longtemps.”

“ Avant que de quitter ce premier poste, Dieu voulut avoir les prémices du troupeau qu'il me donnait en garde, ayant appelé au Ciel, une petite fille de mon hôte, que le père Gabriel avait baptisé. Cette mort affligea beaucoup le père et la mère, et toute la parenté. Dieu les consola dans leur perte, par la ferme croyance qu'ils ont, qu'elle est au Ciel : ils l'invoquent tous les jours, afin qu'elle les aide auprès de Dieu.”

“ Le septième jour de décembre, nous arrivâmes heureusement du côté du sud, vis-à-vis l'Ile de Saint Barnabé, nous y célébrâmes le lendemain, la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge ; nous

arrêtâmes là quelques jours, en attendant un temps favorable pour entrer dans les bois. Cependant, nos chasseurs étant allés faire la découverte bien avant dans les Terres, ils y entendirent des coups de fusil, avec lesquels ils chassaient aux Orignaux ; cela n'empêcha pas que nous n'entrassions bien avant dans les bois, le jour de Saint Thomas. Nous avons passé les fêtes de Noël auprès d'un grand Lac, où nous dressâmes une chapelle. Tous, à la réserve de quelques-uns, que je ne jugeai pas assez disposés, y firent leurs dévotions avec beaucoup de sentiments de piété."

" Les ennemis ayant fait lever les Orignaux, nos chasseurs n'en trouvant point et nos petites provisions ayant déjà pris fin, quelques-uns commencèrent à souffrir. Je les consolai et encourageai du mieux qu'il me fut possible. Ce fut alors, qu'ayant découvert qu'un sauvage dont la foi m'était fort suspecte, avait eu recours au démon, je parcourus toutes les cabanes, leur témoignant que je n'avais point appréhendé ni la faim, ni les Iroquois jusques alors ; que Dieu assurément les châtirait, si quelqu'un retombait dans cette faute. Le coupable, à qui je parlai en particulier, me satisfit au moins en paroles."

" Le cinq de janvier, nous nous décabanâmes pour aller chercher de quoi vivre en un poste plus favorable,

Nous trouvâmes un pays si rude, je n'arrivai qu'avec bien de la peine à notre gîte ; aussi ce fut le jour auquel je fis mon apprentissage de marcher en raquettes, et à traîner ma chapelle sur la neige. Toute cette fatigue fut tellement adoucie par les consolations du Ciel, pendant tout le chemin, que j'exprimai bien sensiblement le soin que Dieu prend de ses pauvres serviteurs, qu'il daigne appeler à ces endroits. Nous avons depuis décabané plusieurs fois ; Dieu a béni nos chasseurs, et les appréhensions de la faim ayant cessé, il ne nous est resté que celle des Iroquois, qui a été bien grande dans l'esprit de nos Sauvages."

" Nous nous sommes arrêtés un mois entier en un même endroit, n'osant sortir du fort qu'on y avait dressé. Les pistes des ennemis que nos chasseurs découvrent de temps en temps, quelques cris d'Iroquois qu'on assurait avoir entendus et l'assurance qu'un Jongleur, avec qui j'ai eu diverses prises, donnait que nous serions bientôt attaqués, nous ayant réduits en cet état. Ce fut là que ce méchant homme ayant voulu faire un festin qu'ils appellent *agoumagouchan*, je fus contraint pour interrompre une mauvaise chanson qu'il avait commencée, de ramener toutes les femmes et les petits enfants, que je fis prier

Dieu à haute voix, proche de l'endroit où le festin se faisait ; cela les surprit extraordinairement, et les obligea à se taire, chacun s'étant retiré dans sa cabane. Je m'informai d'un des initiés de ce qui s'y était passé ; et lui, m'ayant avoué franchement que ce partisan du démon, avait parlé au désavantage de la prière, après avoir eu recours à Dieu, je fus l'attaquer en présence de tous ceux de sa cabane, et lui ayant dit tout ce que N. S. m'inspira, pour lui donner de l'horreur de sa faute, j'eus la consolation de voir tous nos chrétiens indignés contre lui. Je dis dans toutes les cabanes, que le démon se voulait servir de ce malheureux, pour les perdre. Ils ont tous conçu de l'horreur contre lui. Ayant quitté ce poste, le premier jour de carême, nous sommes arrivés le quatorzième de mars, au bord de la Grande-Rivière, où nous sommes demeurés depuis, attendant un temps favorable pour passer dans quelques Iles, pour y être à couvert des Iroquois, jusqu'à l'arrivée des chaloupes de Québec."

Relat. 1674. *Ch. II.*

On voit par cette lettre qui ne manque pas d'intérêt, les souffrances auxquelles étaient exposés ces pauvres missionnaires, dans leurs courses apostoliques.

Ce grand lac sur les bords duquel, ce saint prêtre, passa les fêtes de Noël avec ses sauvages, est, croyons-nous,

le Lac Métis qui se trouve à dix ou douze lieues de la mer, dans l'intérieur des bois. [1].

Lorsqu'en 1759, la flotte anglaise remontait le fleuve, la majorité des habitants de Rimouski gagnèrent la profondeur des bois pour se soustraire à un ennemi plus haï que redouté. Cependant quelques uns des plus braves et des plus vigoureux allèrent se poser en embuscade à la Pointe au Père, sur les bords du fleuve. Après quelques jours d'attente, par une belle matinée, ils apperçurent une frégate de la flotte anglaise remonter lentement le fleuve et jettant l'ancre à l'extrémité Est de l'Ile St. Barnabé. Une escouade sous les ordres d'un officier supérieur se dirige aussitôt vers la terre pour examiner les lieux. L'officier debout sur le devant de la chaloupe, commandait avec arrogance et semblait défier par sa voie acerbe et pleine d'acrimonie les paisibles habitants du lieu, lorsque soudain il est frappé à la tête par une balle partie de terre. Il s'affaisse sur lui-même et roule dans la mer.

(1) La tradition rapporte, parmi les sauvages, que sur une des Iles de ce lac, a été enterré, il y a déjà plus d'un siècle, les restes d'un missionnaire, noyé en revenant de ses missions et en route pour Québec. En employant ici le mot de *mer* en parlant du *fleuve*, on s'accommode à la manière populaire de parler, venant sans doute de ce que l'eau est salée dans le bas du fleuve comme sur les bords de la mer.

Ses compagnons le retirent avec précipitation, (mais déjà il n'était plus,) et s'empressent de retourner à la frégate.

Une autre escouade fut envoyée en même temps sur l'ile St. Barnabé. Sur cette île vivait alors un hermite du nom de Toussaint Cartier, qui, sans inquiétude du bruit des hommes, était demeuré seul dans sa petite maison. Après quelques vaines recherches sur l'Ile, les Anglais la croyant inhabitée, regagnèrent la frégate sans avoir découvert la maisonnette du pieux solitaire.

Le phare que l'on voit à la Pointe au Père fut construit en 1861, devint la proie des flammes en avril 1867 et fut reconstruit la même année. Cette puissante lumière, par l'éclat de ses nombreux réverbères, est comme une vigilante sentinelle pour avertir le vaisseau étranger qu'il aura besoin d'un guide puissant et éclairé s'il veut toucher heureusement au terme de sa course maritime. Près de 180 milles lui restent encore à faire pour jeter l'ancre dans le port de notre ancienne capitale, notre cher Québec.

III

Premier habitant de Rimouski.—Concession de la Seigneurie de Rimouski au Sieur de la Cardonnière.—Concession de la Seigneurie de St.-Barnabé au Sieur Lepage de St.-Barnabé, premier Seigneur de Rimouski ; son fils Louis Lepage, prêtre, ses trois filles religieuses.—Premières familles venues à Rimouski.

" Sol canadien, terre chérie !
" Par des braves tu fus peuplée."

ISIDORE BEDARD.

La paroisse de Rimouski a pour titulaire St. Germain de Paris, en mémoire de son premier habitant, Germain Lepage.

Germain Lepage, né en 1641, à Notre-Dame d'Ouenne, évêché d'Auxerre, naquit d'Etienne Lepage et de Nicole Berthelot. (1)

Germain Lepage vint au Canada dans l'été de 1663, en compagnie d'un frère, Louis Lepage, et d'une sœur, Constance Lepage, et alla se fixer dans la paroisse de St. François, Ile d'Orléans. Ayant eu le malheur de perdre son épouse, Reine Larry, il voulut passer le

(1) *Dict. Généal.* par l'Abbé Tanguay.

4

reste de ses jours dans la méditation des vérités éternelles. Pour mettre à exécution ses desseins, il laissa en juillet 1696, son ancienne demeure de l'Ile pour suivre son fils René, premier seigneur de Rimouski. Après trente-trois ans de séjour sur l'Ile, c'était, pour lui, briser les liens les plus intimes de la famille c'était dire un éternel adieu à la société de ses bons amis, c'était pour ainsi dire prendre le chemin de l'exil, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Oh ! qu'il est difficile de concevoir les peines qu'eurent à essuyer, les fatigues qu'eurent à supporter nos pères avant de voir de riches et verdoyantes campagnes remplacer les épaisses forêts qu'ils trouvèrent à leur arrivée dans le pays, sur les bords du Saint Laurent. Non-seulement ils avaient à lutter contre les souffrances de toute sorte, mais encore contre d'infatigables ennemis dans les indigènes. Mais nos pères venaient du pays des braves, et de plus " étaient l'élite des guerriers," comme l'a dit un de nos poëtes : ils ne devaient donc point craindre l'audace et la férocité du farouche Iroquois.

Germain Lepage vécut vingt-sept ans à Rimouski, édifiant tout le monde par ses exemples de vertus solides et de piété constante.

Ce vertueux vieillard, aux jours de dimanche et de fête, assemblait les quelques personnes de l'endroit, faisait la prière en commun et expliquait aux petits enfants quelques chapitres du catéchisme.

Il suppléait, pour ainsi dire, au pauvre missionnaire, qui ne visitait cet endroit qu'une fois tous les deux ou trois ans. Il ondoyait les enfants, assistait les malades à leur dernier moment, les encourageait à faire généreusement le sacrifice de la vie, en leur rappelant les miséricordes infinies de Dieu. Quelquefois il franchissait plusieurs lieues à travers les bois, pour disposer un mourant à une sainte mort.

Ce saint vieillard était en grande vénération au milieu de ses compatriotes : tous l'aimaient, tous lui prodiguaient les marques les plus grandes de respect et d'estime. Sa parole était toujours reçue avec soumission ; ses décisions, dans les différends qui s'élevaient quelquefois parmi les quelques habitants du lieu, faisaient autorité.

Pour faire connaître la profonde piété de ce bon père et l'estime général qu'on lui portait, il nous suffit de rapporter ici l'extrait mortuaire que nous trouvons au Registre A, de 1723.

" L'an mil sept cent vingt-trois, le vingt-six de

" février Est décédé Jos. germain Lepage, âgé de
" cent un an d'une vie très-exemplaire dans une
" mortification de tous ses sens, d'une dévotion angé-
" lique, n'ayant jamais porté de linge depuis plus de
" cinquante ans, mort en odeur de suavité parlant
" jusques à la dernière heure de vie mesme un mo-
" ment devant que de trépasser d'un très-bon juge
" ment ayant fait assembler toutes les personnes du
" Lieu. En les Exhortant et fait faire mesme des
" prières à son lit, il prend son crucifix contre son
" visage et le baise il est trépassé sans aucun signe
" que l'on donne à la mort c'est-à-dire en Embrassant
" son Crucifix et une sainte Vierge qu'il avait ; il a
" été inhumé dans la Chapelle de ce lieu paroisse de
" St. Germain passant au dit lieu En venant de ma
" mission de Miramichy j'ai fait et célébré un service
" dans la dite chapelle, où repose le corps du bon
" patriarche pour lequel j'ai très-grande vénération."

" En foi de quoy j'ay soussigné." (1).

[Signé], " F. GELASE DE LESTAGE R.
Missionnaire."

Ce fut en juillet 1696 que le Sieur René Lepage de Ste. Claire vint avec son vieux père Germain se fixer à

(1) D'après le recensement de 1681, il ne devait avoir que 82 ans, à sa mort.—*Dict. Génél.* par l'Abbé Tanguay.

Rimouski. Il avait obtenu la seigneurie de Rimouski par échange fait le 10 juillet 1694 avec le Sieur Augustin Rouër de la Cardonnière, qui lui-même la tenait par brevet de Sa Majesté, du 24 avril 1688.

La Seigneurie de Rimouski avait deux lieues de front, le long de la rivière, et deux lieues de profondeur. L'Ile St.-Barnabé, située en face de cette seigneurie, est aussi renfermée dans la concession. Cette seigneurie s'étendait depuis le milieu de l'embouchure de la rivière Hatté [Bic] jusqu'à la rivière Rimouski inclusivement.

Voici l'acte de concession.

" Concession du 24 avril, 1688, faite par *Jacques* " *Réné de Brisay*, Gouverneur, au Sieur *de la Cardon-* " *nière*, d'une étendue de deux lieues de terre, prés et " bois, de front, sur le fleuve St. Laurent; à prendre " joignant et attenant la concession du *Bic*, apparte- " nant au Sieur de Vitré, en descendant le dit fleuve, " et de deux lieues de profondeur dans les terres, en- " semble la rivière dite de Rimousky et autres rivières " et ruisseaux, si aucuns se trouvent dans la dite éten- " due, avec l'Isle de *St. Barnabé* et les batures, isles " et islets qui se pourront rencontrer entre les dites " terres et la dite isle."

Registre d'Intendance, No. 2, B folio 24.

En 1774, une dispute s'éleva entre les propriétaires du Bic et de Rimouski, la Cour des Plaidoyers communs rendit son jugement ; et ce jugement, confirmé en appel en 1778, détermina que le milieu de l'embouchure de la rivière Hatté serait la borne entre les dites deux seigneuries. [1]

La partie qui s'étend de la Rivière Rimouski à la Pointe au Père et qui forme une lieue et quart de front ne fut ajoutée à la seigneurie de Rimouski qu'en 1751, sur la représentation du second Seigneur de Rimouski, le Sieur Lepage de St.-Barnabé ; mais le premier seigneur, René Lepage, en avait eu la jouissance depuis son établissement. Nous trouvons l'acte de la concession de cette seigneurie au Registre de l'Intendance, No. 9, folio 77.

" Concession du 11 mars, 1751, faite par le Marquis
" de la Jonquière, Gouverneur, et François Bigot, In-
" tendant, au Sieur *Lepage de St.-Barnabé*, de cinq
" quarts de lieue de terre de front, sur deux lieues de
" profondeur, avec les rivières, isles et islets qui se
" trouveront au-devant du dit terrein, à prendre de-
" puis la concession accordée au feu Sieur *Rouër de*

(1) Insinuations du Conseil Supérieur, let. B, folio 14.

" *la Cardonnière*, en descendant au Nord-est, jusques " et compris la pointe de l'Isle aux Pères, de manière " qu'il se trouvera avoir trois lieues et un quart de " front, sur deux lieues de profondeur, qui seront bor- " nées en total à la concession des représentants de " feu Sieur *de Vitré* au Sud-ouest, et au Nord-est à la " pointe de l'Isle aux *Pères*."

René Lepage, premier Seigneur de Rimouski, naquit en 1669, à St. François, Ile d'Orléans; il était fils de Germain Lepage, premier habitant de Rimouski, et de Reine Larry. Il se maria, le 10 juin 1686, à Marie Madeleine Gagnon, à Ste. Anne du Nord. [1].

De ce mariage, naquirent seize enfants, huit garçons et huit filles. Louis Lepage, second fils de René, né à St. François, Ile d'Orléans, le 25 août 1690, fit ses études au Séminaire de Québec, et reçut l'ordre sacré de la prêtrise, le 6 avril 1715, des mains de Monseigneur de St. Valier, second evêque du pays. Après avoir été curé de l'Ile Jésus, Montréal, il fut nommé le 9 Juin 1721, chanoine du chapitre de Québec, en remplacement de feu Messire le chanoine Pierre Picart, et en même temps il reçut ses lettres de Vicaire-Général et alla résider à Terrebonne, dont il était le Seigneur. Il

(1) *Dict. Génẽal.* par l'Abbé Tanguay.

remit son canonicat en 1729, parce qu'il ne pouvait assister régulièrement aux assemblées du Chapitre, et fut remplaçé la même année par Messire Boulanger. Il mourut à Terrebonne, connu autrefois sous le nom de Lesbois, le 1er décembre 1762, à l'âge de soixante-douze ans, après avoir donné six arpents de terre et une somme considérable d'argent pour la construction de l'Eglise de St. Louis de Terrebonne. Il fut inhumé dans cette église.

C'est ce même M. Louis Lepage, de Ste. Claire, qui, en 1720, acquit la seigneurie de Terrebonne, et qui, en 1723, pria Monseigneur de St. Valier, d'ériger sa seigneurie en paroisse et de lui accorder le droit de Patronage [1].

Le 10 avril 1731, on ajouta la concession du terrain appelé Desplaines, à la seigneurie de Terrebonne.

" Confirmation du 10 Avril 1731, de concession faite " au Sieur Louis Lepage, de Ste. Claire, d'un terrein " de deux lieues, à prendre dans les terres non " concédées dans la profondeur, et sur tout le front " de la seigneurie de Terrebonne." [2].

(1) Le droit de patronage consistait en ce que le Seigneur avait la faculté de présenter à l'Evêque diocésain les curés pour les paroisses dont il avait construit les églises.

(2) Registre des Foi et Hommage, No. 31, folio 14, 3le 13 févrieɼ 1781.

En 1738, il réclama auprès du ministre de France, contre la défense que M. Hocquart lui avait faite, de fabriquer du fer dans un établissement qu'il avait fondé dans sa seigneurie. Ayant vendu sa seigneurie en 1745, il réserva pour un de ses frères le droit de Patronage, qui depuis a été changé pour un banc dans l'Eglise, ce banc aujourd'hui appartient à Madame Masson. Monseigneur Briand, dans une lettre Pastorale, en date du 1er septembre 1784, adressée aux habitants de Rimouski, parle en ces termes de la piété de ce Monsieur Lepage et de ses trois sœurs qui s'étaient vouées au Seigneur.

" Lorsqu'en 1741 je suis arrivé au Canada, on ne " parlait que de la piété et de la religion des seigneurs " et des habitants de Rimouski. En effet, il en est " sorti un prêtre distingué par son esprit et par ses " vertus, et plusieurs religieuses ferventes que j'ai " connues et conduites. Il y avait encore un certain " hérmite dont on publiait avec édification les mé- " rites."

Les sœurs religieuses du Grand-Vicaire Lepage étaient Marie-Madeleine, née en 1692, à l'Ile d'Orléans, religieuse hospitalière; Reine, née en 1703, au Cap St. Ignace, religieuse Ursuline de Québec, dite sœur St. Stanislas; Marie-Agnès, née en 1706, à Rimouski,

dite sœur St. Barnabé, de la congrégation de Notre-Dame à Montréal.

Des autres enfants du Sieur René Lepage, trois restèrent avec lui, Paul Lepage de Lamolaie, Nicolas Lepage de Lafossès et Pierre Lepage de St.-Barnabé ; ce dernier, à la mort de son père, devint second seigneur de Rimouski.

Quelques mois après l'arrivée de Germain Lepage et de son fils René, deux autres colons vinrent se fixer à Rimouski. Pierre St.-Laurent, ancêtre des St.-Laurent, qui forment aujourd'hui une nombreuse et respectable famille, et Pierre Gosselin, qu'une maladie épidémique enleva, lui et ses trois fils, en 1733. [1]

Pierre St.-Laurent, né à St.-François, Ile d'Orléans, en 1674, était fils d'Etienne St.-Laurent et de Marguerite Viger, de St.-Laurent, évêché de Périgueux.

Pierre Gosselin, né en 1678, à la Ste. Famille, Ile d'Orléans, était fils de Gabriel Gosselin et de Marguerite Dubriot, de Cambray, évêché de Séez, en Normandie ; il se maria à Rimouski, le 1er septembre 1701, à Marie Madeleine Garinet ; c'est le premier mariage qui eut lieu à Rimouski. De ce mariage naquit Louise, qui

(1) St. Laurent défricha la terre où est aujourd'hui Hubert St. Laurent, et Gosselin celle de Victor Réhel.

se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec, et mourut en 1772.

Ces trois familles composèrent la paroisse de Rimouski jusqu'en 1711. Elles s'occupaient de culture, mais plus spécialement de chasse et de pêche.

Quelque temps après son arrivée à Rimouski, René Lepage bâtit près de la Rivière Rimouski au Brûlé, sur la terre où se trouve aujourd'hui M. Paul Lepage, la première maison en colombage, de 50 pieds sur 20. [1]

Il bâtit ensuite un petit moulin à scie sur le ruisseau de la terre qu'occupe aujourd'hui M. F. X. Boucher. Sa famille se composait alors de son vieux père, Germain Lepage, de son épouse, Marie-Louise Gagnon, et de six enfants.

(1) Cette maison existait encore en 1790.

— · —

IV.

Ile St.-Barnabé.—Toussaint Cartier, hermite sur l'Ile St.-Barnabé.—Naufragé à l'Ile St.-Barnabé..

> " Qu'il est doux d'écouter des histoires.
> " Des histoires du temps passé,
> " Quand les branches d'arbres sont noires,
> " Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé.
>
> ALFRED DE VIGNY.

L'Ile St.-Barnabé, située en face de la florissante ville de Rimouski, " délicieuse corbeille de verdure vive au sein des eaux du grand fleuve," a une lieu de longueur sur six arpents de largeur en moyenne, et est placée à deux milles de distance environ de la terre ferme.

L'Ile St. Barnabé forme avec l'Ilet à Canuel (1) et l'embouchure de la rivière Rimouski ce magnifique bassin d'eau limpide qui, avec la marée entrante, présente un coup d'œil des plus enchanteurs.

(1) On appelle cet Ilot, Ilet à Canuel, en mémoire du premier cultivateur du nom de Canuel qui défricha une terre vis-à-vis cette Ile.

Sur la surface unie de cette belle nappe d'eau, pendant la belle saison, après les ardeurs d'un soleil brûlant, le voyageur aime, à la chute du jour, dans de légers esquifs, à s'y promener joyeusement et à faire retentir l'air de quelques doux refrains.

" Humer à pleins poumons cet air qui réconforte,
Qui rend une jeunesse au cœur du défaillant."

Cette promenade est charmante pour le touriste qui désire contempler un des spectacles les plus grandioses qu'offre la nature en ce moment, et pour le valétudinaire dont les poumons ne sont pas trop affaiblis, la respiration d'un air pur et frais.

L'Ile St.-Barnabé portait ce nom en 1612, comme on le voit par la carte géographique de la Nouvelle-France faite par Champlain pour le Roy de la Marine. (1)

Nous trouvons dans le second voyage de Jacques Cartier les lignes suivantes :

" Auparavant qu'arriver au dit Hâble, y a une Ile
" à l'Est d'icelui, environ cinq lieuës, où il n'y a point
" de passage entre terre et elle que par bateaux."

(1). Nous n'avons pu trouver, malgré toutes nos recherches, dans quelle circonstance cette Ile reçut ce nom : nous croyons cependant que ce fut Champlain qui la nomma ainsi dans un de ses voyages.

Cette île est sans doute l'Ile St.-Barnabé ; le havre dont il parle et qu'il nomme *Ilots St. Jean,* parce qu'il y entra le jour de la décollation de St. Jean Baptiste, sont les Iles du Bic.

Nous lisons dans le sixième volume des Œuvres de Champlain ce qui suit :

" De Mantane (aujourd'hui Matane) l'on va à l'Ile " de Saint Barnabé, à seize lieues, elle est par la hau- " teur de quarante huit degrés trente-cinq minutes, " et étant basse ; au tour sont des pointes de rochers ; " elle contient quelque lieue et demie de longueur, " fort proche de la terre du sud ; il y a passage entre " deux pour passer de petites barques, et ne faut " laisser de prendre garde à soi, car elle est couverte " de bois de pins, sapins et cèdres."

Nous voyons encore dans les œuvres de Champlain pour l'année 1628 le passage suivant :

" Après que Desdames (1) m'eut dit ce qu'il savait " il me donna à entendre qu'il avait vu cinq ou six " vaisseaux Anglais et notre barque, étant contraint

(1) Desdames était un jeune homme français, expédié par le sieur de Roquemont, à son arrivée à Gaspé, vers Champlain, à la tête d'une chaloupe montée de dix matelots pour lui donner avis de la prochaine arrivée des secours et s'informer de l'état de la nouvelle colonie.

" pour n'être aperçu d'échouer aussitôt, ils firent passer
" leur chaloupe par dessus une chaussée de caillous, les
" ennemis étant passés ils remirent leur bateau à
" l'eau pour parfaire leur voyage, ayant eu charge
" du dit sieur de Roquemont qu'étant à l'île Saint
" Barnabé d'envoyer un caneau à Québec pour savoir
" l'état auquel nous étions, s'il était vrai que les An-
" glais nous eussent tous pris et tués, comme les sau-
" vages leurs avaient donné à entendre, et lui devait
" demeurer à la dite Ile, distance de Tadoussac de 18
" lieues, attendant le caneau : Que le dit sieur de
" Roquemont (1) venant à la vue de l'Ile il ferait de
" certains feux dans ses vaisseaux qui seraient faits
" semblablement sur terre pour signal qu'ils ne
" seraient point ennemis."

L'Ile St.-Barnabé servit de refuge, pendant de longues années, à un jeune français bien connu jusqu'à nos jours sous le nom d'Hermite de l'Ile St.-Barnabé.

" Un jour d'automne, rapporte le père Charles

(1) Le sieur de Roquemont avait été envoyé, comme on le sait, par le roi à la tête d'une flotte française pour porter secours à Champlain et à la petite colonie qui se trouvait depuis longtemps sans provisions. Ayant fait rencontre de l'amiral Kerth, le combat s'engagea et dura plus de six heures. Les navires français, criblés de boulets, amenèrent pavillon et se rendirent à l'amiral.

“ Lepage, en 1728, arrive ici un étranger, marin, d'en-
“ viron vingt et un ans. Il s'appelait Toussaint Cartier.
“ Pendant plusieurs années il avait servi dans la marine
“ française. Seul échappé au milieu d'une affreuse
“ tempête qui avait englouti son vaisseau, il avait
“ fait vœu, présume-t-on, de passer le reste de ses
“ jours sur la première île qu'il découvrirait en
“ remontant le St.-Laurent, et de consacrer à Dieu
“ tous les moments d'une vie miraculeusement con-
“ servée. (1)

“ A la vue de l'Ile Saint Barnabé, il s'écria :

“ Sur cette île sauvage,”
“ Ferai mon hermitage.”

“ Mon grand père, seigneur de St. Barnabé, l'ac-
“ cueillit comme un père. Il lui permit de faire
“ autant de défrichement qu'il voudrait et de jouir de
“ l'île comme d'un patrimoine. L'Hermite s'y bâtit en
“ effet vis-à-vis de l'église une maison en colombage,
“ de 35 pieds sur 20, avec solage et cheminée en pierre :
“ se prépara un jardin d'assez grande dimension et le
“ cultivait ainsi que le reste du terrain qu'il avait

(1] M. J. C. Taché, dans son intéressante histoire de l'hermite, prétend que ce jeune homme avait traversé la forêt de Ristigouche à Métis en passant par le lac Matapédiac, et nous dit aussi que personne n'a jamais su et personne ne saura d'où il venait.

" défriché. Pour lui aider dans ses derniers ouvrages, "il appelait quelques gens de Rimouski, qu'il récréait " toujours aux repas du midi par la narration de quel- " ques-unes des aventures dont il avait été témoin ou " acteur dans ses nombreux et lointains voyages."

" L'après-dîner, il se retirait régulièrement dans sa " petite maisonnette, et partageait le reste du jour " entre la prière et la méditation. Il ne venait à " terre ferme d'ordinaire que lors des visites du mis- " sionnaire, le père Ambroise, avec qui il était très " intime. Il ne permit jamais aux femmes de visiter " son île.

" Un matin, c'était le 29 janvier 1767, nous ne " vîmes pas de fumée à la cheminée de l'Hermite, je " fus envoyé par mon grand-père pour en connaître " la cause ; un jeune homme de mon âge m'accompa- " gnait. Nous le trouvons étendu sur le plancher, " son chien couché sur lui, lui léchait la figure ; " apporté à la maison seigneuriale, il y mourut dans " la nuit du 30. Son corps fut déposé dans la cha- " pelle, à la grande porte de laquelle il avait demandé, " par humilité, d'être inhumé."

Nous lisons au Registre des Sépultures de l'année 1767.

" L'an mil sept cens soixante et sept, le trente de

janvier, est décédé en cette paroisse de Saint-Germain de Rimouski un nommé Toussaint Cartier, âgé d'environ soixante ans, habitant de la dite paroisse, après avoir reçu les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. Son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires dans l'Eglise de cette paroisse, le dernier jour du mois de janvier."

" En foi de quoi j'ai signé le jour et an que dessus.

(Signé) " PÈRE AMBROISE."

On voit encore aujourd'hui les restes des fondations de sa demeure, et la fontaine qu'il creusa de sa main. Cette fontaine, à quelques arpents de sa maison, fournit toujours une eau douce et salutaire. On aperçoit encore dans l'intérieur les parois de pierre qu'il y plaça pour conserver, durant l'été, une eau fraîche et pure. Il y a quelques années, on goûtait encore du fruit des gadeliers et des groseilliers de son jardin ; mais des bouleaux d'un pied de diamètre couvrent le terrain sillonné par sa charrue, et qui lui produisait d'abondantes récoltes de blé et de pois.

Dans l'automne de 1755, une frégate française conduisait des troupes à Québec. Une nuit de tempête vint la briser au Gros Mécatina, sur les côtes du Labrador. L'équipage, composé d'environ trois cents hommes, ayant pu recueillir une partie de la voilure et des

agrès, réquipa à la hâte la coque d'un autre vaisseau, brigantin d'une centaine de tonneaux, qui, quelques années auparavant et au même endroit, avait aussi fait côte. Il se nommait le St.-Esprit et avait appartenu à M. Jean Taché, ancêtre des Messieurs Taché de Kamouraska. Avec cette embarcation improvisée, que l'équipage appela l'Aigle ou le Sneau, il tenta de remonter le fleuve jusqu'à Québec, mais une seconde tempête l'attendait près de Rimouski. Dans une nuit affreuse des derniers jours de novembre, un coup de mer emporte une partie de la mâture, et le vaisseau est jeté sur la pointe nord-est de l'Ile St.-Barnabé. L'Hermite, de grand matin, en sortant de son humble demeure, voit le naufrage et court en grande hâte sur les lieux du malheur. Il aperçoit ces pauvres naufragés mourant de froid, et plusieurs même que la mort avait déjà saisis. Il les amène chez lui, mais sa maison était de beaucoup trop petite pour les contenir tous. Il fait de suite des signaux pour demander du secours aux habitants de Rimouski, et les malheureuses victimes, quelques heures après, se dirigeaient vers le petit village, aidées des hommes valides de l'endroit. Mais, comme plusieurs d'entre eux étaient déjà affaiblis par la faim, le froid et la misère, ils trouvèrent la mort en voulant la fuir.

Le chemin qu'ils avaient suivi, sur la batture de glace, était balisé de corps humains que la mort avait saisis au moment même qu'ils faisaient un dernier effort pour y échapper.

Ceux qui avaient survécu au triste sort de leurs compagnons de voyage, reçurent une généreuse hospitalité des paroissiens de Rimouski; mais presque tous succombèrent à la violence de la peste qu'ils avaient apportée.

Les seuls à peu près qui survécurent furent MM. de Loubarat, commandant, de Condamin, premier lieutenant, de Souvenier, médecin, et M. l'abbé Joseph Chenot, aumônier.

De Condamin, homme très-dur et sans principe religieux, ne voulut pas permettre qu'on mît en terre sainte les corps des malheureuses victimes du fléau. Il les faisait adosser au nord-est du Presbytère, qui renfermait le plus grand nombre des malades, tous assis en plusieurs lignes les uns près des autres. Comme il tomba peu de neige cet hiver, les paroissiens eurent sous les yeux ce triste spectacle jusqu'au printemps. Ce ne fut qu'au moment de s'embarquer pour Québec qu'il leur fit donner la sépulture.

On raconte à son sujet la légende suivante :

A trois reprises, il voulut sortir de la Rivière Rimouski, et trois fois son embarcation fut jetée sur la pointe. Comme il manifestait toute sa mauvaise humeur chez M. Pierre Lepage : "Ne voyez-vous pas, lui dit Madame Lepage, qu'il vous sera impossible d'aller plus loin tant que vos pauvres matelots seront ainsi exposés à la voirie ? Ce sont eux qui vous retiennent." Sur-le-champ, Condamin fait creuser une large fosse et les y fait tous jeter. La marée suivante, il sortait facilement et faisait route vers Québec.

Dans les basses marées de l'automne et du printemps, il est encore facile de voir dans l'anse au Snau, à l'Ile St.-Barnabé, quelques parties du brigantin, le St.-Esprit. M. J.-C. Taché nous a raconté cette histoire de l'hermite, il y a quelques années, avec un succès admirable. Sa plume finement taillée a merveilleusement réussi à nous en rendre la lecture agréable.

L'ILE SAINT-BARNABÉ

DANS LE COMTÉ ET DANS LA PAROISSE DE RIMOUSKI.

I.

L'ILE ET SES ENVIRONS.

" En face de la belle baie, au fond de laquelle se pose coquettement le joli village de Rimouski, entouré des plus beaux aspects qu'il soit possible d'imaginer, se voit l'Ile Saint-Barnabé, délicieuse corbeille de verdure sise au sein des eaux du grand fleuve, dans un endroit de son cours où un espace de près de onze lieues sépare ses deux rives.

" Cette île, bien connue des marins auxquels elle présente deux hâvres sûrs et commodes contre les tempêtes, cette île, si petite qu'elle soit, a une histoire qui ne manque pas d'intérêt et dont je viens essayer ici d'esquisser quelques fragments.

" L'Ile Saint-Barnabé a environ une lieue de longueur sur une largeur moyenne d'à peu près six

arpents ; du côté du large, la marée laisse à peine ses bords, mais du côté de terre, le reflux des eaux permet de faire à pied le trajet de soixante arpents environ qui sépare l'île du village, en suivant les contours de la batture qui assèche.

" L'Ile est, sauf les faibles portions défrichées, couvertes de bois de sapin, d'épinette et de bouleaux, et d'une vigoureuse végétation d'arbustes et de plantes portant fruits. Les varecs aux mille formes et aux cent couleurs tapissent les rochers et les galets qui l'entourent. C'est un endroit de chasse et de pêche ; les outardes, les canards et toute la tribu des palmipèdes s'abattent dans l'onde qui l'environne, voltigent autour et au-dessus de ses grands arbres et barbottent dans ses mares. Les coaques se perchent aux branches de sa forêt qui abrite leurs nids, et les goëlands par milliers y font retentir l'air du bruit de leurs bruyants *coyouc*, *coyouc*, *coyouc*.

" Des pêcheries de fascines y arrêtent dans leurs dédales des bancs entiers d'aloses, de harengs, de sardines et de capelans ; tandis que le superbe saumon du Saint-Laurent s'y prend au filet qu'on lui tend. Au large on pêche la morue et le flettant, pendant que les chasseurs poursuivent dans leurs légers canots la

pourcie et le loup-marin. D'énormes gibards se prelassent au sein de leur élément et souvent tout près du rivage : puis, quand l'hiver a mis un pont de glace entre l'île et la terre, que le sol est couvert de son blanc manteau, que les sapins courbent leurs branches sous le faix de la neige, on *traverse* à l'île pour tendre des collets aux lièvres nombreux qui battent de leurs pieds mollets les sentiers qu'ils ont tracés sous le couvert.

" Oh ! Saint-Barnabé, que de fois je t'ai visitée dans mes courses de chasseur, que de fois j'ai reposé la nuit dans tes cabanes ! Que de fois, debout sur les pointes qui terminent ton domaine, j'ai admiré la beauté de tes environs ! Que de fois j'ai, sur tes rochers, livré ma tête rêveuse au souffle de tes brises et de tes tempêtes. Puis cette terre-du-sud qu'on voit si bien de tes bords s'élever par gradins vers l'intérieur, puis ce village de Rimouski, ne sont-ils pas chers à mon cœur : j'y sais des âmes qui m'aiment et que je paie de retour ; j'y ai des souvenirs que j'emporterai avec moi en quittant ce monde.

" Le lecteur de ces lignes, si ces lignes doivent avoir des lecteurs en dehors de ceux dont l'indulgence m'est acquise, le lecteur me pardonnera cette effusion,

sans laquelle je ne me serais pas senti capable de lui parler de ces lieux : comptant sur ce pardon que je sollicite, je passe aux souvenirs historiques qui se rattachent à l'Ile Saint-Barnabé.

II.

L'HERMITE DE SAINT-BARNABÉ.

" La tradition, d'accord avec les documents écrits, raconte qu'en l'année 1728, un jeune homme, âgé d'environ vingt et un ans, arrivait dans la paroisse de St.-Germain de Rimouski, alors pour ainsi dire simple mission ; il avait parcouru le chemin qui, à travers la forêt, conduisait de Ristigouche à Métis par le lac Matapédiac ; d'ailleurs personne n'a jamais su et personne ne saura d'où il venait.

" Q'était-il ? Avait-il un dessein arrêté quand il avait dirigé ses pas de ce côté ?

" Ces questions, que, sous mille formes, on lui a posées, il les a constamment laissées sans réponse, et la curiosité, si vive qu'elle fût, a dû se résigner à se tenir pour vaincue par le silence gardé jusqu'à la mort par celui qui en était l'objet.

" Le nouvel hôte qui, en ce moment, venait s'asseoir

au foyer hospitalier du seigneur Lepage, ne révéla de tout ce qui le concernait que son nom : il se nommait Toussaint Cartier. Il était, au reste, un homme parfait de manières, paraissant avoir souffert, ce que revélait un fond habituel de mélancolie, et, bien qu'illettré, possédait une somme considérable de connaissances, surtout de ces connaissances qui font le chrétien.

" Il n'était seulement que depuis quelques heures en compagnie des braves gens de Rimouski ; lorsque, s'arrêtant au milieu d'une promenade faite avec son hôte sur le bord de l'eau, il fixa pendant quelque temps ses regards vers l'île Saint-Barnabé, puis sortant de l'espèce de contemplation qui l'avait absorbé, il s'écria, en s'adressant au seigneur du lieu :

" Sur cet ilot sauvage,"
" Ferai mon hermitage !"

" Ces mots, prononcés avec une conviction qui saisit celui auquel ils s'adressaient, ont été et sont encore conservés religieusement dans les souvenirs traditionnels de la famille Lepage, alors propriétaire de la seigneurie de Rimouski et de l'île Saint-Barnabé.

" Ce jeune Toussaint Cartier, dont la maturité d'âme et d'esprit était bien au-dessus de son âge,

n'eut pas à faire de longues ni de difficiles négociations avec son hôte pour obtenir la permission d'exécuter son projet, probablement moins subit qu'on n'aurait pu le croire.

" Dans le moment dont il est ici question, le Père Ambroise Rouillard, missionnaire Récollet, qui, par humilité sans doute, signait souvent frère Ambroise, se trouvait dans sa mission de Rimonski : le saint homme, comme d'habitude chez les bons chrétiens et comme de sage, fut consulté par Monsieur Lepage et le Toussaint Cartier. Le bon père vit une telle foi, une telle détermination chez le jeune homme, qu'il approuva de suite, sous l'inspiration du ciel, le projet qui lui était soumis, et le même jour un contrat fut passé entre le seigneur de Saint-Barnabé et celui qui désormais s'appelait l'Hermite de Saint-Barnabé.

" Cet intéressant document, ayant été déposé plus tard, par copie conforme, dans les archives de monsieur le notaire Deschenaux, existe encore, et j'ai pu le recueillir sur une copie certifié, faite en 1790, et dont voici la cote :

" 30 avril 1790.

" Copie collationnée d'une donation usufruitière

" d'un terrein dans l'île Saint-Barnabé faite sous " seing privé le 15 novembre 1728.

" Par

" SIEUR LEPAGE de Saint Barnabé

" à

" TOUSSAINT CARTIER.

" P. L. DESCHENAUX."

Voici maintenant le document lui-même :

" PARDEVANT LE RÉVÉREND PÈRE AMBROISE Rouil-" lard, Récollet-Missionnaire faisant les fonctions de " curé dans la paroisse de Saint Germain et témoingts " cy bas nommez, furent présents en leurs personnes " le Sr. LePage, de St. Barnabé, seigneur du dit lieu " lequel de son gré et volonté a donné, ceddé, quitté, " délaissé et transporté comme il donne, cedde, quitte " et delaisse au dit toussaint Cartier un endroit dans " la dite isle de St. Barnabé et autant de terre qu'il en " pourra faire et ce seulement pendant sa vie sans " que le dit toussaint Cartier puisse la vendre ni " l'alliéner attendue qu'il l'a demandé au dit Sr. " Lepage sous ces conditions et qu'après le déceds " du dit toussaint Cartier le dit endroit aussi bien " que la terre qu'il pourra avoir fait retournera au

" d. Sieur Lepage ou à ses hoirs et ayant cause attendu
" que le dit Cartier s'est expliqué avec le d. Sr. Le
" Page qu'il ne voulait pas se marier et qu'il voulait
" se retirer dans un endroit seul afin de faire son
" salut et qu'il ne prétendait et n'entendait pas avoir
" aucun droit sur le dit endroit que pendant sa vie
" durante, et que au cas que le dit toussaint Cartier
" voulût servir et prendre les intérêts de la maison
" comme un propre enfant le dit Sieur LePage s'o-
" blige de lui faire comme il feras à ses enfants seule-
" ment pour son entretien et sa vie et au contraire si
" le dit toussaint Cartier veut agir autrement il fera
" comme il pourra et usera de ce qu'il pourra recueil-
" lir sur son dit bien en estant le maître sans toutes
" fois qu'il puisse empêcher le di. Sr. donateur de
" faire de la dite isle ce qu'il jugera à propos soit
" foins, pesche ou pâturage des animaux dont il seras
" le maître d'en faire comme il voudras sans que le
" dit toussaint Cartier puisse les empêcher ny lui ni
" les siens cédant seulement au dit Cartier lendroit
" qu'il pourra occuper par lui-même et la terre qu'il
" pourra faire pour sa subaissance seulement et que
" au cas que le dit toussaint Cartier vienne sur l'âge
" aiant pris les intérêts de la maison moi Le Page
" m'oblige et les miens de le nourrir et entretenir

" dans ma maison le regardant dès lors pour un " homme de la famille auquel tems le dit bien me " reviendra ou aux miens sans que le dit toussaint " ni autres puissent y rien prétendre ne lui aiant été " accordé seulement que pendant sa vie après m'avoir " fait connaître qu'il n'y prétendait rien après son " décez. Fait en présence du R. père Ambroise " Rouillard et de Charles Souslevent et de Basile " Gagnier tesmoingts qui ont signez avec nous, le dit " toussaint Cartier ayant déclarez ne scavoir écrire ny " signer de ce anquis suivant l'ordonnance à St. Germain " ce quinzième novembre mil sept cent vingt huit. " Signé sur l'original père Ambroise, LePage de St. " Barnabé, marque de toussaint Cartier † Charles " Souslevent."

Vient ensuite l'authentique, comme suit :

" Collationné et vidimé mot pour mot et lettre " pour lettre par les notaires publics en la province " de Québec résidants à Québec soussignés sur l'ori- " ginal au papier à nous présenté et à l'intant remis, " fait et collationné à Québec l'an mil sept cent " quatre-vingt-dix le trentième jour d'Août après " midi.

" Jh. Planté

" L. Deschenaux."

"Voilà un contrat qui mérite d'être connu et conservé, un contrat fait pour la considération de *faire son salut !*

"Ce contrat a été observé par les parties contractantes, pendant tout près de quarante ans, avec cette fidélité et cette honorabilité qui caractérisent les temps de foi et les hommes de foi.

"Toussaint Cartier se mit de suite à travailler à se constituer son hermitage : tout le temps qu'il lui fallut pour se mettre en état de subsister des fruits de sa culture, il recevait du sieur Lepage la nourriture et l'entretien, et il prenait les intérêts du sieur LePage comme "homme de la famille;" puis, lorsque ses défrichements devinrent en état de subvenir à ses besoins, il se retira dans l'Ile dont il ne sortait jamais, excepté pour assister aux exercices de la mission. Il partageait son temps entre le travail, la méditation et la prière, vivant du produit de son petit champ. Il s'était construit une petite maisonnette dans laquelle il vivait seul, et une petite étable qui logeait une vache et quelques poules.

"En l'année 1759, le pays et surtout les paroisses échelonnés des deux côtés du fleuve, en bas de Québec, eurent à souffrir de l'invasion des anglais dont la

flotte, en remontant le Saint-Laurent, avec des forces énormes, comparées à la petite population disséminée le long des côtes, semait la dévastation et la terreur. L'Ile St.-Barnabé fut un des premiers points de la côte qu'ils touchèrent. Les habitants de Rimouski, incapables d'opposer la moindre résistance, avaient conduit leurs familles dans les bois, et les hommes surveillaient les mouvements des navires. L'hermite seul ne changea rien à sa manière de vivre, devenant également étranger à la crainte et à la curiosité. Des chaloupes mirent à terre des escouades qui, après quelques excursions sur l'Ile, le croyant tout à fait déserté et se trouvant à distance des établissements de terre ferme, se rembarquèrent sans avoir découvert la demeure du solitaire que Dieu protégeait sans doute.

“ Il y avait trente-neuf ans que l'hermite menait cette existence mortifiée, embaumant cette île de Saint-Barnabé du parfum de sa sainteté, lorsque, le matin du 29 janvier 1767, le jeune Charles Lepage, âgé de quatorze ans, fils de Pierre Lepage, donateur au contrat que je viens de reproduire, remarqua, en sortant de la maison, que la cheminée de l'Hermite sur l'île ne donnait pas de fumée. Ayant informé son père du fait, il reçut l'ordre d'atteler immédiatement un

cheval pour aller voir quelle pouvait être la cause de l'absence du feu au logis du vieux solitaire, en ce jour de grand froid.

“ Le jeune Lepage partit accompagné d'un camarade, et, voiturant sur *la glace du pont de l'Ile*, ils eurent bientôt franchi la distance qui les séparait de la maisonnette de l'hermitage. Cette demeure n'avait qu'une pièce, au milieu de laquelle ils trouvèrent le saint étendu sans connaissance sur le plancher. Un petit chien, seul compagnon de la solitude de l'homme de Dieu, était couché sur la poitrine de son maître, il se mit à lui lécher la figure et à s'agiter de joie en voyant entrer les jeunes gens qu'il connaissait.

“ Toussaint Cartier, enveloppé de couvertures, fut amené à la maison du Sieur Lepage, où les bons traitements et la chaleur du foyer le ramenèrent bientôt à lui-même. Il déclara cependant, dès qu'il put parler, qu'il croyait son heure arrivée, et il demanda le père Ambroise.

“Le bon Père, qui, près de quarante ans auparavant, avait été témoin du contrat intervenu entre le sieur Lepage et celui qui était alors encore un tout jeune homme, le bon père Ambroise, chargé d'années et de mérites, se trouvait en ce moment à sa mission de

Rimouski, comme par une permission de la divine Providence : il assista son ami, lui conféra les sacrements de l'Eglise et reçut, le 30 janvier 1767, le dernier soupir de l'Hermite de Saint-Barnabé. Le lendemain, 31 janvier, il inhumait le pieux solitaire dans la petite chapelle qui servait alors d'église paroissiale à Rimouski, et il inscrivait dans les registres l'acte de la sépulture que nous avons vu plus haut.

" Cette histoire si simple, si touchante et si belle en elle-même de l'Hermite de Saint-Barnabé, a été ridiculement exploitée par quelques écrivains qui, sur la foi de la si peu croyable Lady Emily Montague, ont travesti ce souvenir si intéressant de notre histoire intime en un pitoyable roman d'amourettes.

" L'habitation et le champ cultivé de l'hermite étaient situés vers le milieu de l'Ile Saint-Barnabé, du côté sud, faisant face au village de Rimouski, et, il n'y a pas encore bien des années, on trouvait encore quelques arbustes de jardin dont les premiers plants avaient été mis en terre par le pieux reclus. Les recherches faites pour découvrir la tombe du solitaire, sur les indications de monsieur Charles Lepage, mort en 1846, à l'âge de quatre-vingt treize ans, (celui même qui était allé le chercher dans sa petite maison

de l'Ile) ces recherches sont demeurées sans succès : la construction successive de plusieurs églises ayant fait perdre toute trace précise de l'exacte situation des choses à l'époque où le Père Ambroise déposait son ami dans sa dernière demeure."

III.

LES NAUFRAGÉS DE LA " MACRÉE " ET " L'ANSE AU SENAU ".

" Dans l'automne de 1755, une frégate de Sa Majesté le Roi de France faisait naufrage à l'endroit appelé le Gros Mécatina, sur la côte du Nord. Cette frégate était commandée par MM. de Loubarat et de Condamin, avait pour aumônier M. l'abbé Chenot, pour médecin M. de Sauvenier, et portait environ trois cents hommes d'équipage : ce bâtiment avait nom *La Macrée.*

" Je ne connais pas de document écrit dans le temps qui fasse mention des événements qui se rapportent à ce naufrage, et tout ce que je constate ici ne nous est venu que par la tradition, conservée dans la fidèle et intelligente mémoire des anciens de la paroisse de Rimouski.

" Une notable partie de l'équipage de *La Macrée* avait péri dans le naufrage, au Gros Mécatina, et le reste était destiné à mourir inévitablement de faim sur cette plage, où ne se rencontraient que quelques postes de pêche et de traite, dont les habitants étaient hors d'état de nourrir, pendant tout un hiver, un nombre comparativement aussi considérable d'hommes.

" Le poste du Gros Mécatina était cette année-là occupé par un comptoir appartenant à M. Jean Taché, de Québec, et il s'y trouvait en ce moment un bâtiment à lui appartenant, lequel venait d'être mis en hivernement, à cause de la saison trop avancée pour tenter le retour au port de Québec ; on était alors à la mi-novembre.

" Les officiers de *La Macrée* furent sans retard mis en possession de ce petit navire d'environ cent tonneaux, appartenant à cette classe que l'on désigne sous le nom de *Senaux ;* et comme la seule chance de salut pour tous, hommes de la frégate et hommes du poste, reposait sur le prompt départ des premiers, on mit dès le lendemain du naufrage le petit navire à la mer pour faire immédiatement voile vers Québec.

" Il ne se passa rien de remarquable, d'après les

rapports, pendant les quelques jours de vents peu favorables que dura la navigation, jusqu'à ce que, par la hauteur de la Pointe-au-Père, et au milieu de la nuit, une tempête de vent de Nord-Ouest vint assaillir le Seneau. On était alors dans les derniers jours de novembre, et il faisait un froid intense.

" Le petit navire, que le vent affalait vers la côte, s'efforçait de tenir au plus près, afin de s'élargir, et ce fut ainsi que, perdus dans les ténèbres d'une nuit sombre, les malheureux naufragés de *La Macrée* vinrent donner contre les rochers qui bordent le bout d'en bas de l'Ile Saint-Barnabé, du côté sud, et firent un second naufrage. Le navire, après quelques chocs contre les rochers dont il franchissait les aspérités, soulevé par la vague, se mit à faire eau de toutes parts et finit bientôt par s'arrêter en sombrant dans une petite anse de l'île qui a toujours conservé depuis le nom d'Anse-au-S'nau.

" Les infortunés marins ne savaient guère où ils étaient; mais la marée, en baissant, vint enfin à laisser le petit bâtiment presque à sec; alors on se dirigea vers la terre de l'île, où de courtes explorations faites dans les ténèbres firent croire qu'on était sur une île du large sans habitations, peut-être l'île du

Bic. Il fallut se résigner à attendre le jour, alors que plusieurs déjà tombaient de fatigues, d'inquiétude, de misère et de froid, pour ne jamais plus se relever.

“ Aux premières lueurs du jour, l'Hermite, en sortant de son logis, aperçut vers l'est la voilure déchirée et ballant au vent, ainsi que la coque échouée du petit navire ; voyant en cela l'indice certain d'un malheur, le pieux solitaire se dirigea en toute hâte vers le lieu du sinistre. Il trouva sur le rivage, à l'entrée du bois, les naufragés serrés les uns contre les autres et mourant de froid. Quelques moments après, tous ceux que la mort n'avait point frappés, aidés par l'hermite, étaient rendus dans la petite maisonnette de l'hermitage, qui pouvait à peine les contenir à rangs pressés.

“ Cet asile ne pouvait servir qu'aux pressantes exigences du moment : aussi l'Hermite se mit-il de suite à allumer sur la plage le feu qu'il était convenu d'allumer comme signal au cas de besoin ; un signal semblable, apparaissant du côté du village de Rimouski, vint bientôt montrer qu'on avait compris qu'il fallait envoyer du secours, et la vue du navire naufragé faisait assez voir aux braves habitants du village la

cause de ce recours de l'hermite à ses amis, le premier qu'il eut encore imposé à leur amitié, pendant les vingt-sept ans qu'il avait déjà passés alors sur l'île Saint-Barnabé. Cependant la marée avait monté, et la glace qui empêchait de pouvoir se servir d'embarcations étant trop faible pour porter, force fut d'attendre la nouvelle marée basse dont profita alors, pour se rendre à l'île, presque toute la petite population mâle et valide du village, l'hermite ayant multiplié ses signaux pour faire voir l'étendue des besoins de secours.

" Il fallait se hâter de faire parvenir à terre ferme les naufragés, avant le retour de la marée, et ce fut un spectacle navrant que celui de cette pénible opération. Les marins de *La Macrée* étaient encore plus nombreux que les hommes généreux venus pour les secourir, beaucoup d'entre eux étaient incapables de faire sans aides le fatigant trajet que tous néanmoins voulurent entreprendre, malgré les remontrances et les charitables violences même de l'hermite et des bons villageois. Aussi plusieurs périrent-ils sur la batture, au milieu des glaces, les sauveteurs n'étant pas en nombre suffisant pour les conduire tous au rivage avant le retour de la marée.

" Les survivants de ce double naufrage passèrent l'hiver à Rimouski, décimés encore qu'ils furent par des fièvres malignes qui se déclarèrent parmi eux. Au printemps, ils quittèrent le presbytère et les autres demeures qui leur avaient donné asile, pour se rendre à Québec sur un petit bateau de l'endroit.

" On voit encore, aux extrêmes marées basses, dans l'Anse au S'nau de l'Ile Saint-Barnabé, les restes du petit navire de M. Taché ; le chêne de sa solide construction s'est conservé parfaitement sain, étant presque constamment submergé et toujours mouillé dans l'eau de mer. C'était le troisième bâtiment que M. Taché voyait se perdre au service du roi deFrance : un de ces navires avait péri sur cette même île Saint-Barnabé, en revenant d'Acadie, en 1750, comme en fait foi un document conservé aux Archives de la marine, à Paris.

" Tous ces incidents de l'existence de la petite population que la France a laissée sur les bords du Saint-Laurent, me semblent dignes d'être recueillis et transmis à nos descendants : ils sont comme ces souvenirs de famille qu'on se redit au coin du feu, et ne servent pas peu à entretenir au sein des peuples l'esprit national, et à fortifier chez eux l'instinct de

conservation. La religion, la langue et les souvenirs sont les éléments principaux qui constituent la nationalité : tant que nous tiendrons à ces trois choses, avec cette volonté ferme que rien n'ébranle, que l'intérêt matériel ne saurait faire défaillir, aussi longtemps, quoi qu'il arrive, nous conserverons cette vie distincte sans isolement qui honore notre race et arrache des éloges de la bouche même de ceux qui, on le sent, voudraient pour tout au monde pouvoir trouver à nous attaquer sur ce terrain.

" J.-C. Taché."

V.

Mort du premier seigneur, Lepage, de Ste. Claire.—Second seigneur de Rimouski, Lepage, de St. Barnabé.—Premiers établissements à Rimouski depuis sa fondation jusqu'en 1758.—Origine des premières familles à Rimouski.—Mort du second seigneur.

" J'aime, ô terre bénie, où dorment nos aïeux !
Tes lacs d'azur au fond des bois harmonieux
Où murmure une onde limpide,
Tes côteaux émaillés de hameaux éclatants
Qui se mirent au loin dans les flots transparents
De ton fleuve large et rapide."

L.-J.-C. Fiset.

Le premier seigneur de Rimouski, René Lepage, de Ste. Claire, mourut le 4 d'août 1718, après vingt-deux ans de séjour dans son nouveau domaine, à l'âge de cinquante-neuf ans. (1)

(1) " L'an mil sept cent dix-huit, le quatrième jour du mois d'août, j'ay moy frère Michel Brulé, récollet-missionnaire des sauvages de Miramichy, passant par la paroisse de St.-Germain de Rimouski et n'ayant trouvé aucun missionnaire, certifie et déclare que l'année et jour cy dessus est décédé René Lepage de Ste. Claire, seigneur de Rimousky, fils de Germain Lepage et marié à Marie Madeleine Gagnon. Après l'avoir confessé et

Sa mort fut vivement sentie par les quelques habitants de l'endroit, et causa un deuil général au milieu de la petite colonie; car elle le regardait comme un père, et ses grandes vertus le faisaient respecter et aimer de tous.

A sa mort, son fils, Pierre Lepage, de St.-Barnabé, âgé de trente et un ans, succéda à son père René et devint second seigneur de Rimouski. Ce ne fut qu'en 1751, sur sa représentation, que la partie qui s'étend de la Rivière Rimouski à la Pointe-au-Père fut ajoutée à la seigneurie de Rimouski.

Il s'était marié en 1716, au Château-Richer, à Marie De Trépagny, et avait eu plusieurs enfants. Toutes les familles Lepage qui habitent aujourd'hui Rimouski descendent de ce second seigneur. (1)

Comme la paroisse de Rimouski, à l'époque où

luy avoir administré le St. Viatique et le sacrement d'extrême onction a esté inhumé avec les cérémonies accoutumés dans l'Eglise de la paroisse St. Germain, proche le marche-pied de l'autel, au milieu de l'Eglise, le mesme jour du dit mois et an. En foy de quoy moy soussigné.

(Signé) " F. MICHEL BRULÉ, Récollet."

(1) Il était l'aïeul du père Charles Lepage, qui lui-même compte parmi ses petits-fils M. J.-C. Taché, représentant très estimé, pendant neuf ans, du comté de Rimouski et aujourd'hui député-ministre de l'agriculture, au gouvernement fédéral du Canada.

nous sommes, doit prendre bientôt un accroissement assez rapide, qu'elle va laisser sous peu d'année le nom de mission pour conserver celui de cure, il est à propos de jeter un coup d'œil sur ses premiers établissements et sur l'origine des familles fondatrices, dont les branches s'étendent jusqu'à nous.

Depuis l'arrivée du premier habitant, en 1696 jusqu'en 1758, on comptait dans la paroisse de Rimouski les habitations suivantes.

Au sud-ouest de la Rivière, à une demi-lieue de la chapelle environ, se trouvaient la maison de Zacharie Canuel, sur le Brûlé, (1) et celle de Jean-Baptiste Côté (actuellement Nicolas Canuel) : au nord-est sur la rive du fleuve, une vingtaine de maisons dispersées jusqu'au ruisseau à la loutre (*Moulin de Ste. Luce*).

Une seule habitation, celle de Pierre St.-Laurent, formait le second rang, sur la terre qu'occupe aujourd'hui Chrysante St.-Laurent. Pour tout village, il n'y avait que l'Eglise, le Presbytère, le vieux Manoir, les maisons de Charles, de Germain et de Nicolas Lepage.

Le nombre des paroissiens s'élevait à soixante-douze.

[1] On nomme ainsi cet endroit, parce qu'un grand feu consuma en quelques heures la forêt du lieu.

En dehors de ces limites, ce n'était qu'une vaste et obscure forêt.

Pour donner l'origine des anciennes familles, nous devons les classer par ordre chronologique, comme suit :

1. Lepage, arrivé en 1696. Seigneur.
2. St.-Laurent, " " 1696.
3. Gosselin, " " 1701.
4. Desrosier, " " 1718.
5. Gasse, " " 1724. Il défricha la terre d'Edmond Pineau.
6. Pineau, arrivé en 1730.
7. Côté, " " 1730.
8. Gagné, " " 1730.
9. Levêque, " " 1733.
10. Pruest, " " 1734. De St. Michel, Basse Normandie.
11. Bouillon, " " 1738. De Condeville, Evêché de Coutane, Basse-Normandie.
12. Canuel, arrivé en 1751. De Coudeville, Evêché de Coutane, Basse-Normandie.
13. Réchel, arrivé en 1751.
14. Proulx, " " 1751.
15. Bonville, " " 1757. De France. Il défricha la terre de Pierre Banville.

16. Brisson, arrivé en 1758.

La paroisse de Rimouski pendant près d'un siècle, ne compta que seize familles. La mort venait de temps en temps faire quelques victimes et diminuer le nombre de ses paisibles habitants. Le 8 juillet de l'année 1754, les paroissiens de Rimouski eurent encore à pleurer la perte du second seigneur, qu'une mort presque soudaine leur enleva. (1)

[1] " L'an mil sept cent cinquante-quatre, le huitième jour de juillet, est décédé en cette paroisse de St. Germain dépendante du diocèse de Québec, Pierre Lepage, seigneur et propriétaire de la seigneurie de Rimousky, âgé de soixante six ans, après avoir été confessé, et reçu le saint Viatique et le sacrement d'extrême onction. Son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans l'Eglise de cette paroisse sous son banc le neuvième jour du dit mois de juillet, en foy de quoy j'ay signé le jour et an que dessus.

[Signé] " Père Ambroise, Récollet, Ptre.
" Missionnaire à Rimousky."

VI.

Troisième et autres seigneurs de Rimouski.— Mort du troisième seigneur, etc.

> " Eternité profonde, océan sans rivage,
> " Près du terme fatal, c'est toi que j'envisage."

Germain Lepage, de St.-Germain, fut le troisième seigneur de Rimouski, et mourut en 1756, à l'âge de trente-six ans.

Il fut atteint de cette cruelle maladie qu'on appelait *peste*, et passa de vie à trépas, après quelques heures de souffrances seulement, muni des secours de notre sainte religion et des consolations qu'elle seule présente à nos derniers moments.

Voici son acte de sépulture :

" L'an mil sept cent cinquante-six, le septième du mois de février, est décédé Germain Lepage, seigneur et propriétaire de la seigneurie de Rimousky, âgé d'environ trente-six ans, après avoir été confessé et reçu le saint Viatique et l'extrême-onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires et prescriptes par la sainte

Eglise le lendemain de son décès, en foy de quoy j'ay signé les jour et an que dessus.

" **Père Ambroise**, Récollet."

Le quatrième seigneur de Rimouski fut son fils, Germain Lepage, de St. Germain, mort il y a quelques années, à un âge très-avancé.

En 1790, la seigneurie de Rimouski proprement dite, à laquelle avaient été réunies les seigneuries voisines de St.-Barnabé, de Lessard (1), de Lepage et Tibierge, (Pointe aux Bouleaux) (2), et le fief Pachot, (3) se trouvait entre les mains des héritiers Lepage.

Les héritiers Lepage vendirent successivement leurs parts de ces seigneuries à Joseph Drapeau, Ecuyer, alors négociant, demeurant en la ville de Québec.

[1] La seigneurie Lessard, située à l'est de la seigneurie St.-Barnabé, avait une lieue et demie le long du St. Laurent sur deux lieues de profondeur. Elle fut accordée, le 8 mars 1696, à Pierre Lessard.

[2] Cette seigneurie, faisant suite à la seigneurie Lessard, avait trois lieues de front sur une lieue de profondeur, et fut accordée, le 4 novembre 1696, aux sieurs Lepage et Gabriel Tibierge. Une augmentation de deux lieues de profondeur fut accordée aux mêmes personnes, le 7 mai 1697.

[3] Ce fief, à l'est de la seigneurie Lepage et Tibierge, est formé de la rivière Métis, depuis son embouchure dans le St.-Laurent, jusqu'à une lieue au-dessus, et d'un terrain le long du St.-Laurent d'une lieue de largeur. Il fut accordé, le 7 janvier 1689, au sieur Pachot.

M. Drapeau, originaire de la Pointe-Lévis, s'était établi en la basse-ville de Québec, dans l'une des maisons qui fait partie de ce qu'on appelle l'Hôtel Blanchard. A cette époque, il se faisait un commerce considérable d'exportation de grains du Bas-Canada, qui produisait le blé en immense quantité, et un commerce d'importation des Iles anglaises et françaises des Indes Occidentales.

M. Drapeau avait alors pour contemporains, dans ce genre de commerce, M. Cartier, ancêtre de feu Sir Georges Cartier, et M. Frémont, souche de la famille de feu le docteur Frémont, qui tous trois occupaient des maisons voisines dans la basse-ville de Québec, vis-à-vis de la petite Eglise de Notre-Dame des Victoires, près du marché d'en haut, alors le centre des affaires commerciales.

M. Drapeau acquit une grande fortune; et, poussé par ce désir assez naturel des Canadiens d'acquérir des propriétés foncières, il acheta plusieurs maisons dans la basse-ville, les seigneuries de Champlain, de la Baie St.-Paul, de Rimouski, et la moitié de l'Ile d'Orléans.

Il se mit à construire des vaisseaux de trois à quatre mille tonneaux, qu'il expédiait *aux Iles;* mais à

la fin de sa vie, il eut des revers de fortune. Il perdit deux vaisseaux chargés de sucre, qui n'étaient point assurés, et il lui fallut vendre ses maisons de la basse-ville et la seigneurie de Champlain, pour combler ses pertes.

En 1810, il fut élu représentant pour le comté de Charlevoix, qui faisait alors parti du grand comté de Northumberland. Il ne siégea qu'une session, et mourut à la fin de l'année 1810. Il laissa à sa veuve et à ses enfants les seigneuries de Rimouski, qui appartiennent encore à ses descendants directs.

Deux de ses filles vivent encore : Dame Luce Gertrude Drapeau, veuve de feu Thomas Casault, Ecuyer, Notaire, et Demoiselle Louise-Angèle Drapeau. La 3me branche, est représentée par les enfants et petits-enfants d'une autre sœur, Dame Marie-Joseph Drapeau, mariée à feu Jean-Baptiste d'Estimauville, officier dans les Voltigeurs, en 1812. La 4me branche descend d'une sœur, Dame Marguerite-Adélaïde Drapeau, mariée à Augustin Kelley, Ecuyer, tous deux décédés, et n'ayant laissé qu'une seule enfant, Dame Adèle Kelley, mariée à l'Honorable Ulric-Joseph Tessier, Sénateur, Doyen de la Faculté de Droit à l'Université Laval, et promu dernièrement à la dignité de Juge de la Cour Supérieure de Québec.

VII.

Première chapelle et premier presbytère à Rimouski.—Donations faites à l'Eglise.—Evacuation de la paroisse par les habitants pendant la guerre de 1759.— Tableau de St. Germain.

" L'heure sonore... on la compte : elle n'est déjà plus,
" L'airain n'annonce, hélas ! que des moments perdus !
" Son redoutable son m'épouvante, m'éveille,
" Et c'est la voix du temps qui frappe mon oreille."

La petite colonie, s'étant fortifiée par l'arrivée de quelques familles françaises, éleva un temple au Seigneur, en 1712.

La description que les livres saints nous donnent du temple qui devait renfermer l'Arche d'Alliance, ferait mal connaître la modeste chapelle de Rimouski. La grandeur, la richesse et l'élégance n'y présidaient pas, mais elle renfermait un trésor plus précieux : l'Agneau sans tache y était immolé, et le Rédempteur de l'humanité voulait se contenter d'une chétive maison de bois, pauvre comme l'étable de Bethléem.

Cette modeste chapelle, de 20 pieds sur 40 environ,

était située à 10 pieds au sud-ouest de l'Evêché actuel, et construite dans la direction de la Cathédrale. Au sud-ouest de la chapelle, se trouvait le cimetière, d'un quart d'arpent environ, et n'ayant pour clôture que des perches ordinaires de cèdre ; on ne le distinguait des autres terrains que par une petite croix de bois noir.

Une petite maison de vingt pieds carrés, construite sur la place même qu'occupe le presbytère actuel, abritait le missionnaire pendant ses visites, qu'il ne pouvait faire qu'une fois tous les deux ou trois ans, durant les premières années, mais qu'il faisait ensuite, une fois l'année, au temps de la belle saison.

L'Eglise fut dotée, en 1736, par le sieur Nicolas Lepage de Lafossès, d'une somme de deux cents écus d'Espagne, comme on le voit par l'acte suivant :

" Nous, Prêtre, Vicaire Général du diocèse de Québec, déclarons recevoir au nom et profit de l'Eglise St.-Germain, dite Rimouski, le don que lui fait le Sieur Nicolas Lepage de deux cents écus, payables moitié l'année prochaine et l'autre moitié l'année suivante, et en conséquence, suivant sa demande, lui accordons un banc avec toute franchise dont il ne payera rien, lui et ses descendants, et ordonnons qu'il lui soit donné assurance par les marguilliers de faire dire à perpétuité dans la dite Eglise, chaque année, deux messes basses à son intention par le

missionnaire ou curé du lieu. Lesquels deux cents écus seront employés selon qu'il le désire en vases sacrés d'argent, une cloche s'il se peut, missel et tableau, et pour plus grande sûreté sera insérée la présente dans les archives de la dite Eglise pour servir ainsi que de raison. Fait à Québec, ce neuf septembre mil sept cent trente-six.

[Signé] " F. J. P. Mimiac,
" Vicaire Général."

" Nous, Pierre Laurent, premier marguillier en charge, et le sieur Paul Lepage de Lamolest, déclarons que suivant l'ordonnance ci-dessus mentionnée, nous recevons, acceptons et prenons au nom de la dite Eglise de la paroisse dont nous sommes chargés, la somme de six cents livres, que le dit Sr. Nicolas Lepage fait présent à l'Eglise, à la charge, clause et condition qu'il aura un banc de franc dans la dite église, et que la dite lui fera dire à ses frais et dépens à perpétuité deux messes à son intention qui sont pour les âmes du Purgatoire. Nous, en vertu du même pouvoir, nous nous chargeons, au nom de la dite Eglise, d'accomplir et promettons dès à présent de commencer à exécuter les dites clauses et conditions ci-dessus, déclarant avoir déjà reçu la somme de trois cent vingt-huit livres douze sols à rabattre sur les six cents livres, il ne reste plus de la dite somme de six cents livres que deux cents soixante et douze livres à recevoir pour achever le parfait paiement, ce que nous reconnaissons vrai et avoir reçu et non reçu, du reçu étant requis, nous donnerons quittance et le non reçu il nous sera payé selon qu'il est porté par l'ordre de M. le Grand-Vicaire, l'année prochaine.

" Fait et passé dans la chambre de notre missionnaire ce vingt-deux février de l'année 1738. En foi de quoi nous avons signé.

[Signé] " LEPAGE DE ST.-BARNABÉ,
" " PIERRE ST.-LAURENT,
" " F. CHARLES BARBEL,
R. P. Missionnaire."

L'Eglise employa cette somme à l'acquisition d'une cloche et d'un tableau de St. Germain.

Le tabernacle qui fut donné cette même année, en 1736, est encore assez décent pour occuper une place sur un des autels des chapelles latérales de Ste. Luce.

En 1742, M. Pierre Lepage, de St.-Barnabé, second seigneur, voulut assurer une propriété foncière à l'Eglise ; il détacha de son domaine quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, qu'il donna à la fabrique, comme on peut s'en assurer par l'acte suivant :

" Nous, Père Albert Milliard, Récollet, Prêtre Missionnaire de la paroisse de St-Germain de Rimouski, déclarons avoir reçu au profit de l'Eglise dite de Rimouski les dons que fait le sieur Lepage de St.-Barnabé, à savoir, d'une chapelle composée d'un calice d'argent et d'une patène de la susdite matière comme aussi de tous les ornements absolument nécessaires pour célébrer le très-saint et très Auguste Sacrifice et la Messe, déclarons en outre recevoir du susdit sieur de St.-Barnabé une terre de quatre arpents de front avec deux arpents de profon-

deur située au Saurois de la terre du sieur Lepage de Lafossais et au nord-est du Domaine, sur laquelle susdite terre, l'Eglise et le Presbytère sont bâtis ; le susdit sieur Lepage de St.-Barnabé mettant pour clause que le missionnaire sera libre et prendra son bois sur la susdite terre, à charge et condition que la sus-dite Eglise de St.-Germain s'oblige de faire dire à perpétuité deux messes basses par an pour le repos des âmes des derniers Seigneurs et Dames défuntes de la paroisse, et pour plus grande sûreté sera inséré la présente dans les archives de la susdite Eglise. Comme aussi la copie conforme à l'original est insérée dans les archives du Palais Episcopal selon l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque Henri-Marie Duberiel, Evêque de Québec.

" Fait à Rimouski, le 30 mars de l'année mil sept cent quarante-deux. [1]

[Signé] " JEAN PINEAU.
" Marguillier.
" " F. ALBERT MILLIARD,
" Récollet Missionnaire."

Le calice dont il est parlé dans cette donation existe encore ; il se trouve actuellement dans la chapelle des Dames Religieuses de la Congrégation, et

[1] On voit dans la sacristie de la Cathédrale un tableau des messes de fondation et dans lequel il est dit : *Deux messes basses à perpétuité pour le repos des âmes des derniers Seigneurs et Dames défuntes de la paroisse, fondées par le sieur Lepage de St.-Barnabé* [1742] *à la charge du curé.*

Il y a certainement erreur dans ce tableau, ces messes ne sont point à la charge du curé, mais bien à la charge de la fabrique, comme le dit l'acte de donation ci-dessus.

sert tous les jours au saint sacrifice de la messe. Il est à espérer que ces bonnes Dames Religieuses conserveront longtemps ce précieux souvenir de piété et de générosité du second seigneur de Rimouski.

Les ornements se voient encore dans la sacristie de la Cathédrale, et sont encore assez décents pour servir à la sainte messe.

Monseigneur Hubert, dans sa visite épiscopale à Rimouski, écrivait dans le cahier des délibérations ce qui suit :

" Le terrain de l'église, une terre de 4 arpents de front sur 42 de profondeur donnée par Mons. Lepage de St.-Barnabé, à la charge de deux messes basses pour cette famille. (1)

" De plus deux messes basses pour la famille de Mons. Nicolas Lepage et un banc à perpétuité pour un don de deux cens écus. (2)

" Rimouski, le 19 juillet 1790.

(Signé) " † Jean François,

" Evêque de Québec."

[1] Cette donation fut rectifiée, en 1792, par M. Joseph Drapeau, seigneur de Rimouski. Le Père Charles Lepage fit lui-même le voyage à pied de Rimonski à Québec pour obtenir cette rectification·

[2] La famille Lepage a renoncé, le 11 février 1794, au dit banc, moyennant une certaine somme d'argent.

Lorsqu'en 1759, la flotte anglaise remontait le fleuve, les habitants de Rimouski furent saisis d'une telle frayeur, qu'ils abandonnèrent leurs maisons et séjournèrent longtemps dans la forêt. Comme ils emportèrent avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, le tableau de St. Germain ne fut pas oublié. (1) Soigneusement enveloppé et roulé dans des écorces de bouleau, il fut caché sous un cèdre; mais l'humidité lui occasionna quelques dommages, qui furent réparés, en 1790, par M. Baillargé, artiste de Québec.

La figure de St. Germain et celle de Ste. Geneviève sont du pinceau d'un premier maître. (2)

[1] Ce tableau se voit aujourd'hui dans la chapelle St.-Germain.

[2] Pendant longtemps, on a cru par ce tableau que la paroisse de St.-Germain de Rimouski était érigée sous le vocable de St. Germain d'Auxerre. Mais c'est une erreur; le tableau représente à la vérité St.-Germain d'Auxerre, donnant à Ste. Geneviève une médaille, lors de son passage à Nanterre, mais il n'est pas pour cela le titulaire de l'Eglise. C'est St. Germain de Paris, dont la fête est célébrée le 28 mai, qui en est le patron.

VIII.

Sépultures faites dans la première chapelle de Rimouski.—Peste à Rimouski.—Lettre de Monseigneur Briand aux habitants de Rimouski.—Interdiction de la première chapelle.

" Où retrouver tant d'heures écoulées ?
" Vers leurs source lointaine elles sont refoulées.
" Le seul effroi me reste, et l'espoir est banni.
" Il faut mourir, finir, quand je n'ai rien fini ;
" Où sais-je ? et quelle scène à mes yeux se déploie ?
" Des bords du lit funèbre, où palpite sa proie,
" Aux lugubres clartés de son pâle flambeau,
" L'impitoyable mort me montre le tombeau."

Les seules sépultures qui eurent lieu dans cette première chapelle furent les suivantes :

René Lepage, 1er seigneur, le 4 août 1718.

Germain Lepage, 26 février 1723.

Marie-Angélique Lepage, fille, 2 avril 1729.

Marie-Madeleine Gagnon, épouse de sieur René Lepage, 31 janvier 1744.

Pierre Lepage, 2me seigneur, 8 juillet 1754.

Marguerite Lepage, fille de René, 20 janvier 1756.

Toussaint Cartier, hermite, 30 janvier 1767.

Le Père Ambroise, Ptre., dans l'été de 1769. (1)

Une épidémie qui visita la paroisse en 1756, et dont le 3me seigneur fut victime, ne permit pas que son corps reçût la sépulture dans l'église.

La paroisse avait déjà subi le fléau d'une pareille épidémie en 1733. La famille de Pierre Gosselin, troisième colon du lieu, y avait succombé. Cette seconde année, le fléau sévit avec plus de rigueur encore. La famille seigneuriale eut à déplorer la perte de quatre de ses membres et un grand nombre de paroissiens. Des familles entières étaient moissonnées. Cette maladie, la fièvre scorbutique, avait été apportée par l'équipage d'un vaisseau français dont j'ai parlé plus haut; elle sévissait avec tant de fureur dans la paroisse, qu'on la désigna sous le nom de *peste*.

Pour nous faire une juste idée des souffrances de ceux qui étaient atteints de cette cruelle maladie, il nous suffit de rapporter les paroles suivantes des Relations des Jésuites, en l'année 1611.

" La maladie commune a été le Scorbut, qu'on
" appelle maladie de la terre. Les jambes, les cuisses

[1] Nous ne pouvons constater le jour précis de sa sépulture ; il y a dans les registres une lacune de plusieurs années.

" et face enflent, les levres se pourrissent, et leur
" surviennent de grandes excroissances, l'haleine est
" courte avec une fâcheuse toux, les bras meurtris et
" le cuir tacheté, toute la personne languit avec ennuie
" et douleur, sans rien pouvoir avaler si non quelque
" peu de liquide."

Si la peste décima la paroisse, l'émigration française vint bientôt lui donner un accroissement assez considérable; mais, malheureusement, tous les émigrés français qui étaient venus augmenter la population de Rimouski, n'y avaient pas en même temps apporté les mêmes dispositions religieuses que l'hermite Toussaint Cartier. Parmi le nombre des nouveaux colons, il s'en trouvait dont les mœurs constrastaient beaucoup avec la vie exemplaire des premiers habitants. La paroisse allait avoir ses jours d'épreuves. L'honnête et brave cultivateur de St.-Germain, jusqu'alors si tranquille et si heureux, voyait déjà chaque jour se répandre autour de lui le venin du mauvais exemple. L'ivrognerie et la débauche, sa sœur naturelle, promenaient partout leur hideuse figure. Informé du triste état de la mission, l'évêque de Québec déplorait dans son cœur la dépravation d'une partie de ces malheureux enfants, rebelles aux tendres

sollicitations de leur zélé missionnaire, indifférents à leur foi et presque endurcis dans leurs crimes. Voulant tenter un dernier moyen de les rappeler à leurs devoirs, il adresse à la paroisse entière la lettre suivante :

" Jean Olivier Briand, par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siége, Evèque de Québec, etc., etc., etc. Aux habitants de Rimouski, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

" Lorsqu'en 1741, je suis arrivé en Canada, on ne parlait que de la piété et de la religion des seigneurs et des habitants de Rimouski. En effet, il en est sorti un prêtre distingué par son esprit et par ses vertus, et plusieurs religieuses ferventes que j'ai connues et conduites. Il y avait encore un certain Hermite dont on publiait avec édification les mérites. Aussi les missionnaires qu'on leur envoyait alors étaient écoutés, chéris, respectés, et on ne négligeait rien pour leur adoucir le séjour d'un endroit séparé du reste des hommes, et pour les dédommager de l'espèce d'exil auquel ils se condamnaient volontairement pour la Gloire de Dieu et le salut des Ames.

" Tels étaient vos pères, N. C. F. ils craignaient Dieu, aimaient la Religion et voulaient se sauver.

C'étaient là les principes qui les dirigeaient, les sentiments qui les animaient, sentiments sans lesquels il n'y a plus de vrai Christianisme ; et, si l'on n'a encore quelques marques extérieures, l'on n'est plus vraiment chrétien dans l'âme, et l'on est à la veille de ne plus l'être du tout, ni devant Dieu, ni devant les hommes.

" Or il y a longtemps, M. C. F., nous vous le disons les larmes aux yeux, il y a longtemps que vous avez perdu ces saints, ces religieux sentiments. Le père Ambroise nous le disait quelque temps avant sa mort ; le père LaBrosse nous l'a répété plusieurs fois, et de toutes les missions dont nous l'avions chargé, la vôtre lui paraissait la plus dérangée, la plus indocile, la plus indifférente pour la religion, la plus opposée aux instructions et aux exercices de piété ; tellement que, malgré la tendresse dont notre cœur est rempli, nous avons été forcé, comme vous le savez, d'employer envers quelques-uns d'entre vous les foudres de l'Eglise.

" Quelle triste et malheureuse différence des premiers habitants de votre paroisse à ceux d'aujourd'hui. Vous vous en apercevez, anciens et vertueux chrétiens, petit reste des enfants de Dieu, qui avez su

conserver votre innocence au milieu d'un peuple corrompu. Vous voyez le désordre, vous en gémissez amèrement dans le silence, parce que vous n'osez élever la voix contre l'iniquité trop générale et qui a pris le dessus; vous craignez d'être moqués, méprisés, persécutés. Vous le seriez sans doute si vous avertissiez, si vous repreniez, mais ne vous laissez pas épouvanter par les méchants; opposez-vous au torrent, parlez et priez en même temps. Dieu bénira vos paroles soutenues par la prière. Qui sait si sa miséricorde n'aura pas d'égards à vos larmes et à votre zèle pour la gloire et le salut de vos frères, et s'il ne se servira pas de vous pour ouvrir les yeux à ces aveugles et pour les toucher. Ce sont les motifs que j'ai proposés à votre charitable missionnaire, de crainte qu'il ne se laissât aller au découragement et qu'il ne vous abandonnât.

" Il est vrai qu'il est envoyé chez vous comme Jésus-Christ, pour les malades et non pour ceux qui sont en santé; pour les pécheurs et non pour les justes ; mais aussi voyez quel témoignage il est contraint de nous rendre. Tous les vices, dit-il, règnent dans Rimouski. On n'a plus de honte du crime, on s'en glorifie, on ne rougit pas même de ceux qui sont les plus honteux. L'ivrognerie, l'adultère, l'inceste

et généralement tous ces péchés d'impureté qu'on n'ose nommer, sont communs et connus. Les filles ne cachent pas leur prostitution. Les fêtes et les dimanches ne sont point distingués des autres jours, on les passe à offenser Dieu. Les jeûnes et les abstinences n'y sont point observés, et l'on ne se fait sur cela aucun scrupule. Enfin, ce qui fait voir le dernier degré d'impiété et qu'on ne trouverait ni chez les Protestants, ni chez les Turcs, ni chez les Idolâtres même, c'est la mauvaise volonté qu'on a pour la maison de Dieu. Il y pleut partout. Les ornements de l'Eglise s'y perdent, le St.-Sacrement même est exposé aux injures du temps, et on ne s'en met pas en peine.

Ne vous reconnaissez-vous pas à ce portrait, il fait horreur mes frères, je l'avoue; mais en êtes-vous touchés?—Je ne le pense pas. Car, quand on est parvenu à un certain degré de malice et d'impiété, rien ne fait plus impression. Le cœur s'endurcit, l'esprit s'aveugle et l'on tombe dans l'impénitence finale, qui conduit immanquablement à la damnation éternelle. Oh! mes chers Frères, vous pouvez encore l'éviter; convertissez-vous, écoutez les instructions de votre Pasteur et courez à la pénitence. Apprenez les devoirs de votre religion que vous ignorez; rem-

plissez-les exactement et avec d'autant plus de fidélité que vous les avez violés et trangressés plus universellement et avec plus de mépris, d'insolence et de témérité. Je le répète, insolence et témérité; car qu'y a-t-il de plus insolent et de plus téméraire que de résister à un Dieu tout-puissant et de n'être touché ni de ses promesses, ni de ses menaces? Vous êtes insensibles, je le vois, à ce qui est plus capable de vous frapper. La croix même, la croix sur laquelle vous savez que Jésus-Christ est mort pour votre salut ne vous touche point; et si, en passant devant ce signe de notre Rédemption et cette marque de l'amour infini de Notre-Sauveur pour nos âmes, vous faites le signe de la croix, ce n'est que par habitude et par grimace, et dès l'instant qui suit vous vous livrez aux crimes les plus abominables. Ah! nos chers enfants, je suis pénétré de crainte et de douleur à la vue de votre état. Je ne désespère pas encore cependant, un retour prompt, sincère et persévérant vers Dieu, désarmera son bras et arrêtera sa colère; mais ne différez pas; car, après une longue patience, sa juste vengeance semblable à la foudre éclatera tout à coup, et alors le repentir venu trop tard sera infructueux, demeurera éternellement et fera une partie des tourments de l'enfer.

“ Nous avions résolu d'abord, N. T. F., de nous servir contre les coupables des armes que Notre-Seigneur et son Eglise nous a mises en mains ; mais un Pasteur qui aime, n'en vient qu'à regret à ces remèdes extrêmes. Nous avons voulu encore auparavant prendre la voie de l'instruction comme la plus conforme à la douceur de notre bon et miséricordieux Jésus ; bien déterminé aussi, si l'on ne fait pas attention à notre présente lettre qui est un avertissement charitable, de retrancher du nombre des fidèles et d'excommunier généralement tous ceux et toutes celles qui persévèreront dans leur conduite scandaleuse, et, si l'on ne met au plus tôt en bon ordre l'Eglise et le cimetière, de défendre à votre curé de célébrer les saints mystères dans cette mission, d'y laisser le Saint-Sacrement et d'administrer à qui que ce soit le saint Viatique. Il ne pourra dans ce cas donner aux mourants que les Sacrements de la Pénitence et de l'Extrême-Onction.

“ Comme M. Votre Missionnaire, touché et attendri à la lecture de cette lettre, m'a représenté qu'il y avait pourtant encore quelques honnêtes gens, bons chrétiens, j'ai pris le parti de leur ordonner et leur ordonne par ces présentes de me donner un détail exact par noms et par surnoms de ceux et celles qui

scandalisent, et alors la censure ne retombera que sur les coupables, au lieu qu'elle sera générale pour toute la paroisse si l'on ne me fait pas connaître et l'ivraie et le bon grain.

“ Quant aux conditions que ces impies veulent imposer pour bâtir un temple non pas à leur Dieu, c'est l'ivrognerie et l'impureté, mais au Dieu que servaient leurs pères, elles sont contraires à la religion, au bon sens, à la raison et aux ordonnances. C'est pourquoi nous défendons qu'on reçoive aucune contribution de pareils scélérats et qu'ils possèdent jamais aucun banc dans l'église que pourraient construire le peu de bons et fidèles chrétiens qui l'entreprendraient. Nous voulons encore que le seigneur de Rimouski et autres gens comme lui distingués par leur piété, leur zèle et leur sagesse, nous donnent les noms et surnoms de ces familles pécheresses, afin que nous les consignions dans nos Registres comme un témoignage éternel de leur impiété.

“ Voilà notre devoir rempli envers Dieu, son Eglise, et les bons chrétiens qui seront consolés de voir que nous ne ménageons et ne craignons ni les méchants ni leur méchanceté : envers les méchants eux-mêmes qui ne pourront pas nous reprocher que

si nous les avions avertis, instruits, corrigés, ils se seraient convertis. Nous finissons donc, N. C. F., en priant le Seigneur de répandre ses bénédictions sur nos paroles et de les faire fructifier pour sa gloire et le salut de vos âmes rachetées de son sang.

" Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire, le premier septembre 1784.

(Signé) " † J. Ol. Evêque de Québec,
" Par Monseigneur,
" J. O. Plessis, Sous-Diacre,
" Secrétaire."

Le Père Labrosse donna lui-même à la paroisse lecture de cette lettre, le jour de la Saint-Michel. Les sanglots qui vinrent plusieurs fois l'interrompre, les reproches si justes et adressés en termes si charitables à ces coupables enfants, produisirent tout leur effet. Une partie, prosternée aux pieds du bon Père, reconnut son indigne comportement; l'autre, trop endurcie dans le crime pour éprouver des remords, préféra s'éloigner de la place où désormais elle devait être honnie.

Après la lecture de la lettre, le Père Labrosse annonça que l'office public ne se ferait plus dans la

chapelle. Le seigneur Lepage offrit au missionnaire le second étage du manoir seigneurial pour servir à l'office divin, jusqu'au moment où la paroisse érigerait un second temple. Pendant six ans, cette antique maison fut le lieu où la paroisse se réunit pour rendre à Dieu ses devoirs. (1)

Les sépultures qui eurent lieu dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'à l'érection de la seconde Eglise, en 1789, se firent au nord-est du vieux manoir, et ce ne fut qu'en 1804 que les corps en furent exhumés pour être déposés dans l'ancien cimetière. (2)

—C'est une erreur de croire que les paroissiens de Rimouski bâtirent une chapelle à la Rivière, comme plusieurs le prétendent. Il n'a jamais existé de chapelle à la Rivière.

(1) Ce manoir était situé à une petite distance au sud-est du manoir actuel des Dames Drapeau.

[2] Ce cimetière se trouvait au sud-est du vieux séminaire actuel.

IX.

Construction de la seconde chapelle de Rimouski.—Visite Episcopale et mandement pour annoncer cette visite.—Construction de la troisième et quatrième Eglise de Rimouski.—Bénédiction solennelle de la quatrième église.

Salut, ô ma blanche chapelle,
Si douce au regard du passant,
Et dont la croix d'or étincelle
Aux rayons du soleil levant ;
Salut, ô chapelle sacrée,
Toi que bénit le pèlerin,
Qui, sur ta pierre vénérée
S'arrête un chapelet en main.

[*Trésors Poétiques.—Poésies Religieuses.*]

Comprenant l'impossibilité pour eux de demeurer sans temple, les paroissiens firent un accord en octobre 1787, pour construire une église en bois, et élirent MM. Charles Lepage et Gabriel St.-Laurent Syndics pour cette construction. Cette chapelle fut érigée à la place même du séminaire actuel, et avait 70 pieds de long sur 28 pieds de large.

Elle fut bâtie en colombage, et livrée au culte le 18 juillet 1790.

Les habitants, au nombre de soixante-douze, contribuèrent par rétribution volontaire de cinq livres dix-huit sols par chaque arpent de terre, et M. Nicolas Lepage fit l'entreprise pour la somme de mille cinq cent vingt-deux livres. (1)

Monseigneur Hubert, qui, pour la première fois, fit une visite épiscopale à Rimouski, accompagné de MM. Plessis et Bernard Panet, Prêtres, voulut lui-même en faire solennellement la bénédiction, et y célébrer le premier le sainte-messe. (2) Monseigneur Hubert promit en même temps aux paroissiens de leur envoyer un curé dès l'automne.

Voici le mandement que Sa Grandeur adressa aux trois paroisses de l'Ile-Verte, des Trois-Pistoles et de Rimouski pour annoncer sa visite.

Mandement de Monseigneur l'Evêque de Québec pour la visite Pastorale.

" Jean François Hubert, par la miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siége Apostolique, Evêque

[1] M. Nicolas Lepage était le père de Dame André-Elz. Gauvreau, Registrateur à Rimouski.

[2] " Le 18 juillet, nous avons béni solennellement l'Eglise " neuve de St.-Germain et y avons célébré la première messe.

" A Rimouski, le 19 Juillet 1790, dans le cours de nos visites.

[Signé] " † Jean Francois,

" Evêque de Québec."

de Québec, etc., etc., etc. A tous les Curés, Vicaires, Missionnaires et à tous les fidèles de ce diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

" La visite pastorale étant un des principaux devoirs des Evêques et un des moyens les plus propres à conserver parmi les Fidèles l'esprit de religion et de ferveur, à déraciner le vice, à faire cesser les abus, à rétablir partout l'ordre et la discipline, nous nous empressons, N. T. C. F., de vous annoncer qu'appuyé du secours tout-puissant de la Divine Providence, nous nous disposons à continuer la visite de ce Diocèse commencée depuis trois ans.

" Nous sommes vraiment persuadé que cette carrière est très-pénible pour nous, et, si nous entreprenions de la remplir avec les seules forces humaines, nous aurions grand sujet de craindre de n'y faire aucun fruit. Mais nous nous rassurons en pensant qu'il est au ciel un Dieu plein de miséricorde, qui vous aime, qui désire le salut de vos âmes, qui invite par notre bouche les pécheurs à retourner sincèrement à lui, et qui semble d'avance nous promettre d'animer notre zèle et de soutenir notre faiblesse dans les travaux que nous entreprenons sous les auspices de sa Sainte-Grâce.

“ Il est certain que la longue absence de vos premiers pasteurs a été cause que quantité de désordres se sont introduits parmi vous. La foi, cette première et si essentielle vertu des chrétiens, s'est éteinte dans bien des cœurs, la piété s'est refroidie, le crime a levé le masque, l'impiété et l'irréligion ont pris racine, et nous en voyons tous les jours les funestes fruits. Voilà, mes frères, des maux dont nous avons gémi bien des fois aux pieds du Seigneur. Nous connaissons combien ils sont graves ; serons-nous assez heureux pour les faire cesser? c'est néanmoins à quoi nous prétendons par la visite ou mission que nous allons vous faire.

“ Votre sanctification, N. T. C. F., est donc le terme heureux auquel nous aspirons. Nous n'avons cessé de demander à Dieu cette grâce depuis le moment où nous avons commencé une œuvre si importante. Ne négligez donc rien de ce qui peut concourir à vous la rendre salutaire. Souvenez-vous que la visite de vos Pasteurs est une continuation de celle que Jésus-Christ a faite sur la terre lorsqu'il y est venu pour nous racheter de la damnation éternelle. Elle est encore une image de la visite que le Chef des Pasteurs rend tous les jours à son Eglise, lorsqu'il descend dans les cœurs des fidèles par sa grâce ou par la sainte

communion. Malheur à ceux qui refusent de le recevoir avec des dispositions convenables. Si Jérusalem a été détruite de manière qu'il n'y est pas resté pierre sur pierre, c'est parce qu'elle n'a pas su profiter des temps de la visite du Seigneur. Frémissez, N. T. C. F., à cet exemple terrible, et craignez de voir fondre sur vous les mêmes châtiments, si vous montrez la même indifférence aux grâces que le ciel veut bien vous accorder par notre ministère.

" Comme il y a longtemps que les paroisses n'ont été visitées, notre visite durera ordinairement deux ou trois jours dans les plus grandes paroisses, afin que nous soyons en état de répondre plus aisément aux affaires qui pourront se présenter en grand nombre.

" A ces causes, etc.

(*Suit le Règlement ordinaire des visites Pastorales.*)

" Nous ne saurions trop le répéter, N. T. C. F., ne mettez point d'obstacles aux grâces que Dieu vous prépare dans cette visite. Souvenez-vous que vous êtes la vigne choisie du Seigneur et que, si vous ne portez point de fruit au temps marqué, il vous abandonnera comme indignes de ses soins et de sa culture.

" Sera le présent mandement lu et publié au prône de la messe paroissiale de l'Ile-Verte, des Trois-

Pistoles et de Rimouski, le plus tôt que faire se pourra.

" Donné à Québec sous notre seing, le sceau du Diocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le six mai 1790.

(Signé) " † JEAN FRANCOIS,

" Evèque de Québec.

" PLESSIS, Ptre., Secrtéaire."

La bénédiction de la maison de Dieu fut suivie d'une autre cérémonie non moins consolante. Jean Jacob Heppel, natif de Salem, province de New-York, abjura le luthéranisme entre les mains de M. Bernard Panet, et eut en même temps le bonheur d'offrir à Dieu un temple spirituel, en recevant, pour la première fois, la sainte communion. (1).

Voici l'acte d'abjuration :

" L'an mil sept cent quatre-vingt-dix, le dix-neuf " Juillet, en présence du Sieur Jean Deschamplain et " Come Lavoie, je, prêtre, soussigné, avec la permis- " sion de Monseigneur Jean François Hubert, Evêque " de Québec, ai reçu l'abjuration de l'hérésie de " Luther de la part de Jean-Jacob Heppel, qui a " promis et juré de suivre et de vivre et mourir dans

[1] Il est le premier de ce nom fixé à Rimouski,

" la profession de la Religion Catholique, Apostolique
" et Romaine ; le dit Jean-Jacob Heppel étant âgé
" d'environ trente-sept ans, natif de Salem, Province
" de New-York, et résidant actuellement dans la pa-
" roisse de St.-Germain de Rimouski.

" En foi de quoi, le dit Jean-Jacob Heppel a signé
" avec le dit Jean Deschamplain et avec nous, et le
" dit Côme Lavoie a déclaré ne le savoir de ce requis.

(Signé) " Jean-Jacob Heppel,
" Jean Deschamplain,
" Bern. Panet, Ptre."

Cette seconde chapelle, en colombage, fit place, en 1824, à une église construite en pierre, et qui, en 1862, fut converti en collége. (1)

Cette église avait 80 pieds de long sur 46 de large, et contenait cent-dix bancs. (2)

Cette troisième église fut bénite par M. Chauvin, alors curé de Rimouski, et nommé Vicaire-Général

[1] Cette église est le vieux séminaire actuel.

[2] Cette église avait été construite par M. Frs. Audet, père du Révérend M. Audet, chapelain du Couvent Jésus-Marie à Syllerie.

Les décorations intérieures de cette troisième église sont aujourd'hui dans la belle petite église de St.-Fabien, par les soins vigilants du Révérend A. Ladrière, alors curé de cette paroisse, et ont été faites par M. F.-X. Léprohon.

du diocèse de Québec, en 1840, et mort subitement à Québec, le 14 octobre 1862, à l'âge de soixante-sept ans.

En 1854, une seconde église de pierre, qui est aujourd'hui la Cathédrale, fut commencée grâce à l'énergie et à l'habileté de M. l'abbé Tanguay, curé de Rimouski, et qui, malgré les divisions intestines de la paroisse, sut, par son esprit de conciliation et de douceur, obtenir des souscriptions volontaires de tous ses paroissiens et un emprunt assez considérable du gouvernement ; il mena à bonne fin les travaux de ce temple majestueux. (1) Cette église a 193 pieds de long, 72 de large, 45 de haut, et la flèche, de la base au sommet, 224 pieds.

M. le curé Tanguay, en proposant à la paroisse de Rimouski la construction de la nouvelle église, avait d'abord l'intention bien arrêtée de la voir érigée sur la côte, à l'endroit où se trouve actuellement le Palais de Justice ; mais une opposition assez considérable de la part d'un certain nombre de paroissiens lui fit abandonner, bien qu'à regret, un plan que la paroisse serait heureuse aujourd'hui de trouver accompli.

[1] A une assemblée de la paroisse, le 25 mai 1854, furent élus pour la direction des travaux, comme syndics, le Révd. Cy. Tanguay, MM. Jos. Garon, Notaire, Majorique Côté, Marchand.

Cette église, commencée en 1854, fut ouverte au culte le 9 janvier 1862. (1)

Le Révérend Gabriel Nadeau, curé de Ste.-Luce, en fit la bénédiction solennelle, d'après l'acte authentique qui suit :

“ Sous le pontificat de Sa Sainteté le Pape Pie IX, le neuf janvier mil huit cent soixante et deux, vu l'autorisation donnée par Sa Grandeur Monseigneur de Tloa, par une lettre du dix-neuf de décembre dernier, Sa Grâce Pierre-Flavien Turgeon, étant archevêque, sous le reigne de Sa Majesté la Reine Victoria, Lord C.-S. Monk, étant gouverneur du Canada, M. Ephi. Lapointe, étant curé de cette paroisse. Nous, Prêtre, soussigné, curé de la paroisse de Ste.-Luce, avons bénit solennellement la nouvelle Eglise paroissiale de Rimouski, sous l'invocation de St. Germain, Evêque de Paris, en présence du peuple et du clergé réunis. Le Révd. J.-B. Blanchet a été le célébrant ; le Révd. A. Ladrière, le prédicateur, et les Révds. MM. Duguay et Jos. Dumas, diacre et sous-diacre : le Révd. A. Blouin, curé du Bic, a touché

[1] Les travaux de la Cathédrale ont été dirigés quant à la maçonnerie par M. Ignace Lefranaye, la charpente par M. Hilaire Fournier, et les décorations intérieures par MM. Murphy et Quigley.

l'harmonium, et le Révd. G. Potvin dirigeait les cérémonies.

(Signés) " G. Nadeau, Ptre.,
" A. Ladrière, Ptre.,
" Curé de St. Fabien,
" M. Duguay, Ptre.,
" J. B. Blanchet, Ptre.,
" F. A. Blouin, Ptre.,
" Joseph Dumas, Ptre.,
" G. Potvin, Ptre.,
" Ephi. Lapointe, Ptre."

Le tabernacle que l'on voit aujourd'hui dans la cathédrale, au maître autel, a été fait par M. Baillargé, sculpteur, en 1833.

Le presbytère actuel fut bâti, en 1829, et réparé en 1850, par les soins de M. Tanguay, alors curé de la paroisse.

X.

Visites Episcopales à Rimouski.—Erection canonique et civile de la paroisse.—Décrets d'érection.—Cimetière actuel.—Chemin de la Croix.—Société de tempérance.

La 1ère visite épiscopale à Rimouski se fit, le 18 juillet 1790, par Mgr. Hubert.

Mgr. Hubert est le premier Evêque qui visita Rimouski et ses environs.

La seule voie de communication alors était celle par mer, surtout depuis Kamouraska à Rimouski.

La 2ème visite se fit, le 6 août 1798, par Mgr. Pierre Denaut.

La 3ème, le 6 juillet 1806, par Mgr. Joseph Octave Plessis.

La 4ème, le 2 août 1810, par Mgr. Bernard Claude Panet, Evêque de Saldes.

La 5ème, le 7 juillet 1814, par Mgr. J.-O. Plessis.

La 6ème, le 16 juillet 1822, par Mgr. J.-O. Plessis.

La 7ème, le 19 juillet 1826, par Mgr. Bernard Claude Panet, alors Evêque de Québec. (1)

La 8ème, le 23 juillet 1833, par Mgr. Jos. Signay.

La 9ème, le 28 juillet 1838, par Mgr. Signay. (2)

La 10ème, le 28 juillet, en 1843, par Mgr. Signay, Evêque de Sidyme.

Le 11ème, le 4 juillet, en 1849, par Mgr. Pierre Flavien Turgeon.

La 12ème, le 23 juillet, en 1855, par Mgr. C.-F. Baillargeon, Evêque de Tloa.

La 13ème, le 18 juillet, en 1860, par Mgr. Baillargeon, Evêque de Tloa.

La 14ème, le 18 juillet, en 1865, par Mgr. Baillargeon, Evêque de Tloa.

La 15ème, le 23 mai, en 1867, par Mgr. Jean Langevin, premier Evêque de St.-Germain de Rimouski.

(1) Ce fut dans cette visite de Mgr. Panet que la cloche de la Cathédrale, du poids de 314 livres, fut bénite par M. Varrin, curé de Kamouraska.

Elle reçut les noms d'Henri-Marc-Catherine.

M. Varrin en fut lui-même le parrain, et la marraine fut Dame Catherine Drapeau, épouse de Sieur Augustin Trudel, Ecuyer.

(2) Ce fut dans cette visite, le 27 du même mois, qu'eut lieu la bénédiction de la première pierre de l'Eglise Ste-.Luce.

La paroisse de St.-Germain de Rimouski fut érigée canoniquement par Mgr. Panet, le 30 janvier 1829, comme il appert par le décret d'érection de Sa Grandeur.

" Bernard-Claude Panet, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St.-Siége apostolique, Evêque Catholique de Québec, etc., etc., etc.

" A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que vu la requête à nous adressée en date du vingt mars dernier, au nom de la part des tenanciers des seigneuries de Rimouski et de St.-Barnabé, comté de Cornwallis, district de Québec, demandant l'érection d'une paroisse dans les dites seigneuries pour les raisons y énoncées; notre commission en date du dix-huit juillet aussi dernier, chargeant monsieur Pierre Bourget, archiprêtre, et curé de Notre-Dame des Anges des Trois-Pistoles, de se transporter sur les lieux après avertissement préalable, de vérifier les énoncés de la requête sus-mentionnée, et d'en dresser un procès-verbal de *commodo* et *incommodo*; vu aussi les certificats signés Jos. Ouellet, Not. Pub. pour les Trois-Pistoles, et P. Gauvreau pour Rimouski et St.-Barnabé, d'une annonce faite le quatorze décembre de l'année dernière aux habitants réunis pour le service divin aux églises de Notre-Dame des Neiges

des Trois-Pistoles et de St.-Germain de Rimouski, convoquant les habitants des susdites seigneuries à une assemblée pour le mardi suivant à onze heures du matin, au presbytère du dit Rimouski : et enfin le procès-verbal *de commodo et incommodo* du dit monsieur Pierre Bourget, en date du seize décembre de la même année, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la requête sus-datée, en conséquence nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse (et ce jusqu'à ce que la population et le défrichement des terres exigent d'y ériger une seconde paroisse,) sous l'invocation de St.-Germain, évêque-confesseur, dont la fête, selon le martyrologe romain, se célèbre le vingt-huit mai, les dites seigneuries de Rimouski de St.-Barnabé, comprenant une étendue de territoire d'environ douze milles de front sur environ six milles de profondeur, borné vers le nord-ouest par le fleuve St.-Laurent, vers le sud-ouest par la ligne seigneuriale du Bic ; et vers le nord-est par la ligne seigneuriale de la Molaie ; pour être la dite cure et la paroisse St.-Germain de Rimouski entièrement sous notre Juridiction spirituelle ; à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par nous ou par nos successeurs de se conformer en tout aux règles des

disciplines ecclésiastiques en usage dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse ; en enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés ou desservants, les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Mais, comme le présent Décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il sera revêtu de Lettres Patentes de Sa Majesté, Nous recommandons très-positivement aux nouveaux paroissiens de la dite paroisse de St.-Germain de Rimouski qu'ils aient à se pourvoir à cet effet auprès de Son Excellence le Gouverneur de cette Province.

" Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le trente janvier mil huit cent vingt-neuf.

(Signé) " † Bern. Claude,
" Evêque de Saldes, Québec.
" Par Monseigneur.
(Signé) " A. C. Fortier, Ptre.,
" Secrétaire.
" Pour vraie copie,
" C. F. Cazeau, Ptre.,
" Secrétaire."

La paroisse fut érigée civilement par proclamation de Son Excellence Matthew, lord Aylmer, gouverneur en chef du Haut et du Bas-Canada, le 12 février 1835, conformément au rapport de MM. J.-B.-E. Bacquet, Hector S. Huot et Edouard Caron, commissaires nommés à cette fin, savoir :

" La dite paroisse devra comprendre les seigneuries " de Rimouski et de St.-Bárnabé, comprenant une " étendue de territoire d'environ douze milles de " front sur environ six milles de profondeur ; bornée " vers le nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, vers " le sud-est par les terres incultes de la couronne, vers " le sud-ouest par la ligne seigneuriale du Bic, et vers " le nord-est par la ligne seigneuriale de la Molaie."

Le cimetière actuel fut bénit par feu Messire Duguay, curé de Ste.-Flavie, le 10 juillet 1863.

Au pied de la croix, érigée au centre du cimetière, du côté nord, reposent les restes des défunts exhumés du vieux cimetière.

Le chemin de la croix, dans la Cathédrale, fut érigé par feu Messire Lapointe, le 9 mars 1862.

M. Picard, curé de Rimouski, donna, en 1831, les Cartes de Tempérance, et la Société de la Croix fut établie par M. le Grand-Vicaire Mailloux, en 1850.

XI.

Liste chronologique des Prêtres ou Religieux qui ont desservi à St.-Germain de Rimouski, depuis 1701 à 1872.—Liste des Députés pour le comté de Rimouski, connu jusqu'en 1831, sous le nom de Cornwallis.—Tableau montrant le mouvement de la population, depuis 1071 à 1872 inclusivement.

Liste chronologique des Prêtres ou Religieux qui ont desservi la paroisse de St.-Germain de Rimouski, depuis 1701 *à* 1872. (1)

	DE	A
Bernardin Leneuf, Récollet..................	1701	1703
Bertin Muller, Récollet	1703	1706
Michel Brûlé, Récollet..........................	1706	1709
Florentin de Belleroche, Récollet............	1709	1712
Jean Menage, Ptre..........................	1712	1713
Auclair Desnoyers, Ptre., curé de Kamouraska et missionnaire à Rimouski.....	1713	1717
Pierre Souvenir de Coppin, Ptre............	1717	1719
Gélase de l'Estage, Récollet.	1719	1723

(1) Cette liste a été prise dans les registres de la cure. Les registres de cette paroisse datent de 1701.

	DE	A
Amable Ambroise Rouillard, Récollet	1723	1735
Jean-Baptiste Charles Barbel, Récollet....	1735	1740
Albert Milliard, Récollet	1740	1744
Amable Ambroise Rouillard, Récollet......	1744	1767
Jean-Baptiste Labrosse, Jésuite	1767	1771
Joseph Amable Truteau, Ptre., curé de Kamouraska et missionnaire à Rimouski.	1771	1774
Jean-Baptiste Labrosse, Jésuite.............	1774	1781
Joseph Amable Truteau, Ptre., curé de Kamouraska et missionnaire à Rimouski.	1781	1783
Jean Adrien Leclaire, Ptre., curé de l'Ile-Verte et missionnaire à Rimouski....	1783	1789
Joseph Paquet, Ptre., curé de l'Ile-Verte, et missionnaire de l'Ile-Verte à Saint-Jérôme de Matane.......................	1789	1793
Pierre Robitaille, Ptre., curé de Rimouski et missionnaire à Matane......	1793	1798
François Gabriel le Courtois, Ptre., curé de Rimouski et missionnaire de Rimouski à Ste. Anne des Monts.	1798	1806
Jean-Baptiste-Isidore-Hospice Lajus, Ptre., curé de Rimouski, et missionnaire de Rimouski à Ste.-Anne des Monts.	1806	1807
Charles Hott, curé de Rimouski et mission-		

	DE	A
naire à Ste.-Anne........................	1807	1813
Prosper Gagnon, Ptre., curé de Rimouski et missionnaire à Ste.-Anne................	1813	1822
Marc Chauvin, Ptre., curé de Rimouski et missionnaire à Ste.-Anne	1822	1826
Michel Rinquette, Ptre., curé de Rimouski et missionnaire à Ste.-Anne.	1826	1833
Thomas-Féruce Destroismaisons, Ptre., curé	1833	1850
Pierre Beaumont, Ptre., vicaire à Rimouski, et missionnaire à Matane, au Cap-Chat et à Ste.-Anne	1833	1837
Gabriel Nadeau, Ptre., vicaire à Rimouski, et missionnaire à Matane, au Cap-Chat, à Ste.-Anne et au Mont-Louis	1837	1842
Cyprien Tanguay, Ptre., vicaire	1842	1846
J.-Antoine Lebel, Ptre., vicaire	1846	1848
C.-Zéphirin Rousseau, Ptre., vicaire.........	1848	1849
Thomas-Aubert Degaspé, Ptre., vicaire....	1849	1850
Cyprien Tanguay, Ptre., curé................	1850	1859
Jacob Côté, Ptre., vicaire......................	1856	1858
Patrick Kelly, Ptre., vicaire	1858	1859
Michel Forgues, Ptre., curé...............	1859	1861
Georges Potvin, Ptre., vicaire................	1859	1863

	DE	A
Epiphane Lapointe, Ptre., curé	1861	1862
Pierre-Léon Lahaye, Ptre., curé	1862	1867
P.-O. Alaire, Ptre., vicaire	1863	1864
Mgr. Jean Langevin, premier évêque de Rimouski	1867	
M. Edmond Langevin, Vicaire-Général....	1867	
Jean-Baptiste Blouin, Ptre., curé............	1867	1869
Magloire Moreau, Ptre., vicaire	1867	1868
Jessé Pérusse, Ptre., vicaire	1868	1869
Charles-Alphonse Winter, Ptre., curé......	1869	
Jos.-Octave Simard, Ptre., vicaire.	1869	1870
Charles Guay, Ptre., vicaire.........	1870	
Amand Lacasse, Ptre., vicaire...........	1872	

M. Jacob Gagné, en 1870, fut 6 mois vicaire, et en 1871, M. Cyprien Gagné, fut vicaire 3 mois, en remplaçant l'Abbé Chs. Guay, pendant ses missions de l'Intercolonial, dans la vallée Matapédiac.

Le Révd. A. Ladrière, alors curé de St. Fabien, nous disait, le jour de l'Installation de Mgr. de Rimouski :

" Le 31 août 1701, une frêle embarcation déposait sur la rive sauvage de Rimouski un homme béni, venant au nom du Seigneur, le père Bernardin Leneuf. Les quelques blancs du lieu, les familles

Lepage et St.-Laurent, suivis de la tribue des Micmacs dont les *wigwams* étaient groupés des deux côtés de la rivière, venaient s'agenouiller devant le dévoué missionnaire. Plus d'un siècle et demi plus tard, le 16 mai 1867, Sa Grandeur Monseigneur Langevin, entouré d'une pompe extraordinaire, acclamé de tous côtés, venait prendre possession de son nouveau diocèse. Entre ces deux dates, la fondation d'une paroisse et la fondation du siége épiscopal à Rimouski, que d'événements ! Si Saint-Germain, comme bien d'autres paroisses, a végété longtemps, un nouvel horizon s'ouvrit pour elle par l'établissement d'un district judiciaire en cet endroit, et la paroisse commença à compter parmi les grandes paroisses dès que les paroissiens y eurent élevé une superbe cathédrale. Puis vient l'érection d'un évêché, la construction d'un collége et d'un couvent." (1)

Le père Amable-Ambroise Rouillard, Récollet, fut ordonné prêtre, à Québec, par Mgr. de St.-Valier, en décembre 1723, et fut nommé, l'année suivante, missionnaire de Rimouski et des Trois-Pistoles. Il passa près de quarante ans dans ces deux missions, ayant sa résidence principale aux Trois-Pistoles, chez le seigneur Rioux.

(1) M. J.-M. Lemoine.

En hiver, pendant cette rigoureuse saison, il ne visitait la petite colonie de Rimouski qu'une ou deux fois, vu les difficultés excessives du trajet qui ne pouvait s'effectuer qu'à la raquette et à travers la forêt. Si la tempête le surprenait en chemin, force lui était imposée de faire halte, de se dresser un abri en sapin, et de passer ainsi quelquefois deux ou trois jours, avec des provisions à peine suffisantes.

Il n'est guère possible de comprendre la misère, les privations et les souffrances qu'endurèrent nos premiers missionnaires, dans leurs courses apostoliques.

Durant la belle saison d'été, le bon Père venait régulièrement à Rimouski, quatre ou cinq fois, y donner les exercices de la mission ; la seule voie de communication alors était celle par mer.

En juin 1768, par une des magnifiques matinées de ce beau mois, ce saint prêtre se rendait comme d'habitude à Rimouski pour la mission, à bord d'une frêle embarcation, montée par deux jeunes gens des Trois-Pistoles. (1) Au moment du départ, tout promettait un heureux voyage : la mer calme, l'air serein, le ciel

(1) Ces deux jeunes gens étaient J.-Bte. Vincent et J.-Bte. Rioux.

pur, annonçaient une belle journée. Le frêle esquif, poussé par deux vigoureux avirons, descendait le fleuve avec rapidité et semblait voler sur la surface unie des eaux. Nos trois heureux voyageurs accompagnaient leur marche accélérée de joyeuses chansons, et rien ne troublait leur course précipitée, si ce n'était que le bruissement des flots sur les flancs de la légère pirogue, le murmure lointain et cadencé de la mer expirant mollement sur la rive, et le chant monotone de quelques oiseaux aquatiques.

Déjà ils se réjouissaient dans la pensée d'accomplir le voyage avant la chute du jour, et aussi plus de la moitié du trajet était effectué lorsque quelques nuages s'annoncèrent à l'horizon. Cependant nos voyageurs n'en continuèrent pas moins leur route ; et, en quelques instants, ces nuages se répandirent avec tant de rapidité dans l'espace, qu'ils se trouvèrent dans la plus profonde obscurité. Ils comprirent alors toute leur témérité d'avoir longé de trop loin la rive, ils essayèrent, mais en vain, de regagner à force d'avirons le rivage trop éloigné.

L'ouragan se déchaîna avec tant de fureur, que soudain la mer devint furieuse, et semblait, dans sa rage, vouloir les engloutir.

Les deux jeunes gens, loin de perdre courage, sentaient leurs forces se ranimer par les paroles pleines de bonté du missionnaire, et luttaient avec énergie contre la tempête pour atteindre une des pointes de l'*Ilet-au-Flacon.* Ils ne leur restaient plus qu'une minime distance à franchir, lorsqu'une lame furieuse engloutit le vaisseau, et le vénéré missionnaire disparut à l'instant, pendant qu'il récitait son chapelet.

Les deux jeunes gens, plus forts que le saint religieux, luttèrent de nouveau dans ce danger, et ne parvinrent, cramponnés au canot, sur la rive de l'Ilet, qu'après bien des efforts et une peine inouïe.

Quelques heures plus tard, ils mettaient en sûreté les restes inanimés de leur infortuné compagnon, et apportèrent dès le lendemain la nouvelle du sinistre à la petite colonie de Rimouski.

Les restes furent exposés pendant trois jours dans la maison du seigneur Lepage; et la paroisse, tout en larmes, lui rendit les derniers devoirs, et pleura longtemps la perte prématurée de ce vénérable et saint prêtre.

Il nous est impossible de constater le jour précis de

sa sépulture, car les registres de cette paroisse présentent une lacune de près de dix ans. (1)

M. J.-C. Taché, dans ses "Forestiers et Voyageurs," nous dit :

" Après la mission, le père Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux :

—Mon bon monsieur Rioux, pourriez-vous me donner un vieux gobelet de ferblanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ?

—Mon père, reprit le seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites-moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi.

—Ah ! je ne puis faire cela, donnez-moi, je vous prie, un gobelet de ferblanc.

—Mon père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau, j'en serais peiné.

—Mon cher monsieur Rioux, vous savez que je ne

(1) Nous croyons que le père Ambroise a été inhumé dans la première église de Rimouski, près de son ami l'hermite Toussaint Cartier, et que les restes de ces deux serviteurs de Dieu ont été ensuite transportés dans la seconde église où ils doivent encore se trouver.

pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre.

—Eh bien ! mon père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort : si vous le perdez, le bon Dieu me le rendra.

—Ainsi soit-il, reprit le père Ambroise, et que le bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eues pour son humble serviteur."

" Le lendemain matin, madame Rioux, en faisant son ménage, trouva le gobelet d'argent sur la table de la chambre de compagnie, à la même place où il était quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père.

" On se dit de suite : le père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus au ciel.

" Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens des Trois-Pistoles de faire prendre le portrait du père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps-là ce n'étaient pas de petits portraits dans de petites boîtes comme

aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait. (1)

“ Quand le portrait fut fini, on le mit dans la chambre de compagnie, et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait, et on trouvait le portrait bien ressemblant. Il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras ; en un mot, tout y était, et on ne pouvait pas s'y méprendre.

“ Pour moi, dit le père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait.

“ La ressemblance malheureusement ne fut que trop frappante.”

Après la mort du père Ambroise, les habitants de Rimouski furent privés pendant quelque temps de la visite du prêtre, et M. Lepage, de St.-Barnabé, adressa les deux lettres suivantes à Mgr. Olivier Briand.

Monseigneur,

C'est avec la plus grande révérence et soumission que je prends la liberté de vous écrire pour avoir l'honneur de vous informer de l'ennuy où nous

(1) Il passait dans ce temps-là des *tireurs* de portraits qui parcouraient les campagnes.

sommes réduit de n'avoir eu aucun secours des religieux depuis que Dieu nous a retiré notre pasteur, c'est pourquoi Monseigneur sachant que Dieu nous a fait la grâce de vous choisir pour notre père protecteur de la foy catholique, apostolique et romaine, il vous plaise nous accordé un pasteur telle que vous jugerez à propos pour n'occassionner pas les âmes à s'égarer d'avantage qui ont été sy bien conduites dans par ce jour par les pasteurs du passé. C'est ce que nous espérons avec une grande impatience et espérance de Votre Grandeur, Monseigneur, de soutenir la véritable foi dans toute l'étendue de votre diocèse, et sommes toujours Monseigneur, les plus chétifs et les plus obéissants de Votre Grandeur,

Monseigneur,

Votre très-humble et

Très respectueux serviteur,

(Signé) LEPAGE DE ST.-BARNABÉ.

St.-Barnabé, ce 27 octobre 1769.

Monseigneur,

Vous voudrez bien me permettre après m'être humilié devant vous pour vous demander votre sainte

bénédiction pour moy et ma petite famille que je me fasse l'honneur de vous-informer que j'ay eu l'honneur de recevoir votre lettre le cinq d'octobre, datté du vingt-sept avril, un jour après l'arrivée du père Labrosse, nous avons eu le bonheur de sa visite quy a été courte raport à la saison avancée pour la mission d'en bas, ce quoy nous a causé la plus grande paine, car son arrivé nous a fait grande joye et son départ grande tristesse, car il serait bien à souhaité pour nous d'avoir toujours la compagnie d'un sy grand homme pòur notre salut. Mais puisqu'il est vrai qu'il était presque comme impossible que sa compagnie nous fut davantage. Nous avons toujours recours à Votre Grandeur, Monseigneur, et à sa charité pour les âmes du révérend père Labrosse que sa visite l'été prochain sera plus longue. C'est la grande espérance en laquelle nous vivons et sommes avec tous les respects et soumission possible.

De Votre Grandeur,

Monseigneur,

Le plus humble et le plus obéissant sujet,

(Signé) LEPAGE DE ST.-BARNABÉ.

St.-Barnabé, ce 12 décembre 1771.

Le père Jean-Baptiste De Labrosse, Jésuite, né à Trémouille, en Poitou, arriva en Canada le 24 septembre 1754. (1)

Le père Labrosse est peut-être le missionnaire qui eut la plus grande étendue de territoir à parcourir. Il fut plus de seize ans employé à donner successivement des missions à Rimouski (2), dans l'Acadie et sur la côte nord.

Il mourut à Tadoussac, le 11 avril 1782, à l'âge de soixante-dix ans, et fut inhumé dans la chapelle du lieu par M. Compain ; son corps a été depuis transporté à Chicoutimi. Le nom de ce saint religieux est encore en grande vénération parmi les anciens de Rimouski et les sauvages Montagnais de la côte nord. On le considérait comme un saint.

La tradition fidèlement conservée parmi les sauvages, et les anciens des différents endroits où ce bon Père a été, rapporte qu'au moment de sa mort, toutes les cloches des églises ou chapelles sonnèrent d'elles-mêmes ses glas, à une heure avancée de la nuit.

M. J.-C. Taché nous dit, dans ses " Forestiers et

(1) *Clergé Canadien*, par l'abbé Tanguay.

(2) Le père Gabriel St.-Laurent, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, a été baptisé par le père Labrosse.

Voyageurs," que c'est le père Labrosse qui a mis la dernière main à cette chrétienté montagnaise, si pleine de foi et de piété. Il a écrit la plupart des livres religieux qui sont encore en usage chez les Montagnais, a composé un dictionnaire de la langue de ce peuple et traduit dans la même langue des passages considérables de la Sainte-Ecriture. Le père Labrosse a encore répandu chez ses bons et chers sauvages l'usage de la lecture et de l'écriture, qui s'est transmis jusqu'à ce jour, de génération en génération, dans toutes les familles de cette tribu.

Voici une petite notice sur la vie du père Labrosse, publiée, en 1864, par les soins de M. le G.-V. Langevin, dans le rapport sur les missions du diocèse de Québec. Cette notice ne manque certainement pas d'intérêt, et nous montre les travaux et les voyages nombreux du bon Père.

" Jean-Baptiste de Labrosse, Jésuite, natif de Trémouille, en Poitou, arriva à Québec le 24 septembre 1754, et, après avoir desservi des paroisses, fut envoyé à Tadoussac, où il arriva le 11 juillet 1766. Il continua à en être chargé jusqu'à sa mort, arrivée le 3 avril 1782. Il avait soixante-huit ans, et était dans la compagnie depuis vingt-cinq ans et deux mois; le père

Coquart avait reçu sa profession religieuse à Québec, le 2 février 1758.

" On trouve sa signature aux Registres de l'Isle-aux-Coudres, de 1766 à 1767. Au mois de juin 1767, il bénit la nouvelle église des Islets de Jérémie. En 1770, étant à St.-Laurent de l'Ile, il fit son dictionnaire montagnais. Au mois d'octobre 1772, il bénit la chapelle de St.-Anne de Ristigouche et passa l'hiver à Bonaventure. Au printemps de 1773, il alla aux Islets de Jérémie, aux Sept-Iles, à Tadoussac et à l'Ile-Verte, puis à Québec, et de là il retourna à la Baie des Chaleurs, où il arriva le 10 septembre.

" Dans cet automne de 1773, il alla de Bonaventure à Nipisigui, à Poquemouche, et y bénit solennellement une église dédiée à St.-Michel. Il passa ensuite à Niga8ek, où l'attendaient des Acadiens, des Micmacs, des Français de Cocagne, de Richibouctou, etc., fit une maison à Tracadièche et retourna à Bonaventure, où il arriva le 25 octobre (7 Kal. X bris). Pendant un hiver, il y enseigna la lecture et le chant, et fit faire la première communion. Il se rendit à Tracadièche pour y faire faire les pâques et y passa vingt-quatre jours; puis il s'embarqua à Bonaventure pour Québec, le 1er mai 1774. Cette

année 1774, il fit la mission de l'Ile-Verte et des Trois-Pistoles, et passa l'hiver à Cacouna et à l'Isle-Verte. Il y fit l'école et mit la dernière main à son dictionnaire, auquel il travaillait depuis huit ans. Il traduisit aussi l'Evangile en montagnais et le fit copier aux sauvages, n'ayant pas de caractères d'imprimerie.

" Ayant passé l'hiver de 1774-5 à l'Isle-Verte, dès le 30 avril, il se rendit à Tadoussac, aux Islets de Jérémie, à Chicoutimi ; après la fête de Ste.-Anne, il traversa à Rimouski pour y faire faire les pâques, et étant tombé malade, il y passa l'hiver. Il se rendit le 7 mai 1776, à Tadoussac, où régnait une grande discorde. (1)

" Il mourut à Tadoussac, le 11 avril 1782, à l'âge de soixante-dix ans, et fut enterré dans la chapelle du lieu par M. Compain, curé de l'Isle-aux-Coudres.

J.-C. Taché nous dit : " Jean-Baptiste Labrosse, prêtre de la Compagnie de Jésus, a exercé le saint ministère dans un très-grand nombre de localités du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick, pendant trente-cinq ans ; mais il est surtout connu comme mission-

(1) Le père Labrosse vint à Rimouski un grand nombre de fois, comme on le voit d'après les registres.

naire des Montagnais, parmi lesquels il a évangélisé pendant environ seize ans. Il existe dans les anciens registres de Tadoussac, conservés à l'Archevêché, une notice biographique fort intéressante sur le père Labrosse.

" Le bon Père mourut à Tadoussac, le 11 Avril 1782, à l'âge de soixante-dix ans, dit l'acte de sépulture ; il fut enterré le lendemain, dans la chapelle de la mission. Son corps a été, depuis, transporté de Tadoussac à Chicoutimi, il y a quelques années seulement." (1)

" Il y avait alors vingt-quatre ans que le père Labrosse était mort, et son souvenir était aussi vivant que le premier jour.

" Le père Labrosse a été missionnaire partout, je crois bien, car on entend mentionner son nom des deux côtés de la Baie-des-Chaleurs, à Rimouski, dans la côte du Sud, à l'Ile d'Orléans, à Québec, dans les paroisses d'en haut ; il a baptisé et confessé des Français, des Canadiens, des Acadiens, des Irlandais, des Anglais, des Ecossais, des Abénaquis, des Hurons,

(1) M. le Grand-Vicaire Racine de Chicoutimi nous dit que les restes de ce révérend Père n'ont jamais été transportés à Chicoutimi, qu'au moins rien ne l'indique dans les registres de la paroisse.

des Maléchites, des Micmacs et surtout des Montagnais. C'est encore le père Labrosse qui a converti les premiers Naskapis qui se sont faits chrétiens "

" Les Montagnais disent encore que, huit mois avant sa mort, au moment où ils allaient partir pour la chasse, le père Labrosse fit venir les chefs et les principaux de la nation pour annoncer sa fin prochaine, leur faire ses adieux et leur donner ses derniers avis.

" Quand le père Labrosse mourut, les cloches de toutes les chapelles qu'il avait desservies, dans les missions de la Baie-des-Chaleurs, de Rimouski, de la côte nord et d'ailleurs, ont sonné ses glas d'elles-mêmes, par une inspiration d'en haut ; tous ceux qui les ont entendues, se sont dit de suite : Notre bon père Labrosse est mort ; il nous avait bien dit, lorsque nous le vîmes pour la dernière fois, que c'était sa dernière visite dans notre mission."

M. J.-C. Taché raconte que le bon missionnaire, durant son séjour à Chicoutimi, fut pendant quelque temps fort incommodé de visites inopportunes que lui firent certains étrangers venus comme touristes, dont la mine et les allures n'allaient guère à personne dans le poste.

"Le père Labrosse, fort occuppé de ses études et de ses travaux, imagina un moyen qui montre chez ce bon Père autant de fine satire dans l'esprit, que de bonté dans le cœur. Il écrivit le quatrain suivant, qu'il afficha sur sa porte pour l'occasion.

" Pour un homme occupé, rien de plus ennuyeux
" Que de gens désœuvrés le visite importune ;
" J'aimerais presqu'autant qu'on me crevât les yeux
" Que de venir ici, pour m'en procurer une !

"Ces vers eurent leur effet : les inopportuns visiteurs prirent bientôt le parti de délivrer Chicoutimi de leur désagréable et pernicieuse présence."

Mr. Drapeau, en 1791, le 6 août, demanda par lettre à Sa Grandeur l'Evêque de Québec qu'un prêtre fût résident à Rimouski.

Le 30 Juillet de l'année suivante, les habitants de Rimouski, au nombre de quatre-vingt seize, présentèrent de nouveau la même demande à Mgr. Hubert. Monseigneur, cette année-là, ne put acquiescer à leur demande ; mais l'année suivante il leur envoya, comme curé, M. Pierre Robitaille. M. Robitaille est le premier Curé résident à Rimouski. (1)

(1) Mr. Pierre Robitaille, né à Lorette en septembre 1758, fut ordonné prêtre en octobre 1788, et en 1793, nommé curé de Rimouski et de la côte Nord.

A son arrivée à Rimouski, Mr. Robitaille adressa la lettre suivante à Mgr. Hubert.

“ Monseigneur,

“ Je supplie Votre Grandeur d'agréer les humbles respects d'un pauvre isolé qui n'a pour toute consolation sur ces côtes de Rimouski qu'un bréviaire qui servira encore quinze jours. J'ai trouvé ici de braves gens qui m'ont très-bien reçu, ils sont accourus au-devant de moi et ont été très-surpris de me voir seul, parce qu'on leur avait dit de ne point s'inquiéter. Ils avaient fait faire pour deux piastres de réparation au presbytère, il est bâti comme par charité ; j'ai assemblé tous les paroissiens et leur ai montré tous les défauts, ils en sont convenus et se sont obligés à le réparer autant qu'ils le pourront. Ah ! Monseigneur, qu'il est terrible pour moi d'avoir été sous la tutelle de M. Drapeau pour le transport de mon *butin*, qu'il prouve son génie par l'exécution de ses projets, s'il avait pris un bâtiment qui n'eût point été obligé d'attendre les autres, il se serait rendu à bon port. Tous mes frais sont perdus, et ici j'en fais de nouveau tous les jours.

“ Les habitants ont bon cœur, mais ils sont pauvres. La grande fatigue du voyage m'avait rendu malade,

mais je suis mieux. Je demeure chez M. Germain Lepage.

" Je suis, Monseigneur, très-respectueusement,

" De votre Grandeur,

" Le plus humble et soumis fils.

(Signé) " R. ROBITAILLE, PTRE.

" Rimouski, 14 Septembre 1793."

Dans une autre lettre écrite la même année, en date du 9 décembre, M. Robitaille nous dit qu'il y avait dans Rimouski quatre-vingt-cinq feux catholiques. Il trouve que tous les habitants sont occupés à la chasse et à la pêche.

M. François Gabriel Lecourtois arriva en Canada le 26 juin 1794, d'après la liste chronologique de M. Noiseux. Il fut nommé curé à Rimouski en 1798, et il y demeura pendant huit ans. Il fut le second curé de Rimouski. Il était en même temps chargé des missions de la côte nord.

Les missions du nord étaient alors desservies par M. Lecourtois, prêtre français, échappé aux massacres de la révolution française.

Nous lisons ce qui suit dans les " Forestiers et Voyageurs ", à l'article des missionnaires :

" Le lendemain de notre arrivée était donc le jour

de la venue du missionnaire. Dès le matin, les sauvages étaient sur l'alerte, se préparant à recevoir leur bon Père.

" Vers midi, on vit le canot du père Lecourtois dédoubler la pointe, accompagné de plusieurs autres canots de sauvages qui lui faisaient escorte. Alors sortit des cabanes toute la population montagnaise, les hommes en tête, armés de leurs fusils, puis les femmes suivies des enfants.

" Les hommes se mirent en rang devant la chapelle et commencèrent une fusillade, qui dura jusqu'à ce que le canot du missionnaire fut près de toucher le sable de la baie. Les femmes, coiffées de leurs jolis bonnets, étaient groupées, avec les enfants, tout autour du talus de la dune.

" Quand le canot du missionnaire prit terre, tous les montagnais descendirent la côte pour le recevoir au rivage et lui donner la main, les hommes les premiers et les femmes ensuite ; le père Lecourtois allait de l'un à l'autre, à travers les groupes, donnant à chacun la main en répétant Koille ! Koille ! Bonjour ! Bonjour !

" Le Père se rendit ensuite accompagné de tout son troupeau à la chapelle, pour offrir une prière au

Seigneur et remercier Marie de sa protection. Dans l'après-midi, eut lieu le baptême de tous les enfants nés depuis la dernière visite du missionnaire. C'était vraiment touchant de voir tous ces bons sauvages et ces bonnes sauvagesses, les pères, les parrains et les marraines debout en rang devant les balustres pendant la cérémonie. Il y eut ensuite salut : les sauvages chantèrent des cantiques dans leur langue ; les hommes, tous placés du même côté, disaient un verset, puis les femmes, rangées de l'autre côté, répondaient par le verset suivant. Ils chantent à ravir, surtout les femmes.

" Le soir tard, après la brûnante, tous les sauvages, hommes, femmes et enfants, se rendirent, et ils font cela tous les soirs, durant la mission, qu'il fasse beau ou mauvais, se rendirent au cimetière, et là, à genoux autour de la grande croix, ils chantèrent un libera pour les âmes de leurs parents ou amis défunts.

" Je n'ai jamais entendu rien de plus solennel et de plus touchant que ce chant, si magnifiquement triste, redit au sein du calme et des ténèbres de la nuit, au milieu des tombeaux. C'est encore plus beau quand le vent souffle et que la tempête gronde.

" Le lendemain, le père Lecourtois chanta la

messe solennelle, après laquelle il fit l'enterrement d'un vieillard mort deux jours auparavant. En pareille circonstance, tous les sauvages, sans y manquer, hommes, femmes et enfants, viennent religieusement jeter chacun à leur tour, sur le cercueil descendu dans la fosse, trois poignées de terre.

" Le pauvre missionnaire n'avait pas de repos ; du moment de son arrivée, au moment de son départ, il fut constamment occupé à l'autel ou au confessionnal ; d'autant plus qu'il devait partir le surlendemain pour Chicoutimi."

M. Cyprien Tanguay, né à Québec, le 15 septembre 1819, fut ordonné prêtre à Québec, le 14 mai 1843, et fut vicaire de Rimouski, sous M. le curé Destroismaisons, de 1842 à 1846.

M. Tanguay fut nommé curé de Rimouski en 1850 ; pendant son séjour de 9 ans à Rimouski, il fonda le Couvent des Dames de la Congrégation, et bâtit, grâce à son énergie et à ses soins assidus, cette magnifique église, la Cathédrale actuelle.

M. Epiphane Lapointe, né à l'Ile-aux-Coudres, en juillet 1822, fut ordonné prêtre à Québec, en octobre 1850, et nommé curé de St.-Germain de Rimouski, en

1861, où il mourut des fièvres typhoïdes, le 28 octobre 1862, à l'âge de quarante ans.

Ce saint et zélé prêtre fut amèrement regretté de tous ses paroissiens. On voit son portrait conservé en grande vénération dans un très-grand nombre de familles de Rimouski.

Voici l'acte de sa sépulture, que nous trouvons dans les archives de la cure de Rimouski.

" Le trente et un du mois d'octobre, mil huit cent
" soixante et deux, nous, soussigné, curé de Ste.-Luce,
" avons inhumé dans l'Eglise de St. Germain, côté
" droit du chœur, sous l'autel, le corps du Révérend
" Monsieur Epiphane Lapointe, Prêtre, curé de la dite
" paroisse, décédé le vingt-huit du courant, sur les
" neuf heures et trois quarts de la nuit, dans un calme
" profond, après une agonie de trois-quarts d'heure,
" et une maladie de trente-quatre jours. Il est mort
" des fièvres typhoïdes, étant âgé de quarante-trois
" ans. Il était curé de St.-Germain, depuis un an et
" un mois. Etaient présent à l'inhumation, M. Moïse
" Duguay, Prêtre, curé de Ste. Flavie ; M. F.-A.
" Blouin, Prêtre, curé de Ste. Cécile ; M. J.-B.
" Blanchet, Prêtre, curé de St. Anaclet ; M. C.
" Cloutier, Prêtre, curé de St.-Octave ; M. Bilodeau,

" Prêtre, vicaire de Matane ; M. G. Potvin, Prêtre, " vicaire de Rimouski ; MM. les Marguilliers en " exercice, Edouard Martin, Henri Martin, Jacques " Parent, soussignés, et plusieurs autres.

(Signés) " F. A. Blouin, Ptre.,
" J. B. Blanchet, Ptre.,
" Chs. F. Cloutier, Ptre.,
" G. Potvin, Ptre.,
" M. B. Bilodeau, Ptre.,
" M. Duguay, Ptre.,
" André El. Gauvreau,
" Luc Sylvain,
" Ed. Martin,
" D. Bégin,
" Jos. Garon,
" J. Couillard."

L'acte de sépulture dit que le Révd. Epiphane Lapointe est mort à l'âge de quarante-trois ans, mais c'est une erreur, il n'avait que quarante ans.

Nous verrons avec plaisir son testament olographe qu'il écrivit durant sa maladie, dix-neuf jours avant sa mort. Ce testament nous fait connaître sa haute piété pour le culte de Dieu et sa grande charité pour les pauvres missions.

" Ceci est mon testament olographe. Je ne pense pas en avoir d'autre d'écrit. Après avoir demandé pardon à Dieu de mes péchés, et au prochain des offenses que je lui ai faites, je déclare la Propogation de la Foi, mon unique héritière, s'il me reste quelque chose, mes dettes payées."

Il donne ensuite quelques explications au sujet de ses dettes et de ce qu'il lui est dû, en quelques lignes seulement, et nomme pour exécuteurs testamentaires les Révérends MM. Forgues et Nadeau. Il termine son testament par ces paroles pleines de confiance en la miséricorde infinie de Dieu et de soumission à la sainte Eglise :

" Enfin, je prie Dieu de recevoir mon âme dans sa miséricorde divine. Mettant toute confiance sans borne dans les mérites de N.-S. J.-C. qui me ressuscitera un jour. M'appliquant à demander la douce assistance de la Ste.-Vierge jusqu'à ce qu'elle m'obtienne pardon et grâce au pied du trône de son fils. Remercie mon bon ange, mon saint patron, St. Antoine, de leurs protections.

" Je déclare mourir dans la foi, une et véritable de l'Eglise qui a le Pape pour chef. Jésus-Christ n'en a point établi d'autre. Je meurs en l'espérance du ciel et

dans cette foi et espérance, j'ai signé ce testament olographe écrit en mon plein jugement, ma vue et ma main un peu faibles, en ce jour, neuvième d'octobre, mil huit cent soixante-et-deux.

(Signé) " EPI. LAPOINTE, Ptre.,
" Curé de St.-Germain de Rimouski."

Tous les ans, depuis sa mort, les principaux citoyens de Rimouski lui font chanter un service solennel, et il est à désirer que cette pieuse pratique se conserve encore longtemps.

Une souscription avait été commencée pour élever sur sa tombe un marbre funéraire. Il est à souhaiter que cette souscription se continue, et que la paroisse entière s'empresse de concourir à l'érection de ce monument, qui redira aux générations futures l'amour, le respect et la vénération des citoyens de Rimouski pour la personne vénérée de leur regretté pasteur.

Voici les paroles du *Courrier du Canada*, lors de la mort de ce bon prêtre :

" Il avait une grande paroisse livrée aux dissen-
" tions intestines résultant de contradictions et de
" difficultés à l'occasion de la construction d'une
" église magnifique, qui ne le cède pas en beauté à

" celle de Beauport. A l'apparition de M. Lapointe
" à Rimouski, tout le monde fut réconcilié; par ses
" manières affables, son énergie, son habileté, il sut
" plaire à tous, et se faire obéir de tous."

En 1855, il fut missionnaire aux Illinois, où il contracta cette maladie qui devait le conduire au tombeau.

Mgr. de Rimouski, né à Québec le 22 septembre 1821, fut ordonné prêtre à Québec, le 12 septembre 1844. Après avoir été professeur au Séminaire de Québec pendant plusieurs années, il fut nommé successivement Curé de Sainte-Claire, de Beauport et Principal de l'Ecole Normale-Laval. Le 15 janvier 1867, il recevait de Sa Sainteté le Pape Pie IX ses bulles, le nommant Evêque de St.-Germain de Rimouski. Sa Grandeur fut consacrée sous ce titre dans la Cathédrale de Québec, le 1 mai 1867, par feu Mgr. Baillargeon, Archevêque de Québec.

Messire Edmond-Charles-Hyppolyte Langevin, frère de Mgr. de Rimouski, reçut l'ordre sacré de la prêtrise à Québec, le 30 août 1824, et demeura à l'Archevêché de Québec, comme Secrétaire, jusqu'en 1867. C'est à cette époque que M. Langevin reçut, de Mgr. de

Rimouski, ses lettres qui le nommaient Vicaire-Général de son diocèse.

Nous connaissons les sacrifices de tous genres que s'impose M. le Grand-Vicaire pour le progrès de la ville de Rimouski.

Nous espérons et nous formons les vœux les plus ardents pour que son œuvre soit complétement couronnée, et qu'elle obtienne le plus grand succès. Déjà, il voit tous les jours les progrès de cette ville naissante, et constate avec plaisir, nous en sommes certain, que ses labeurs et ses peines ne sont point vaines et inutiles.

Liste des Députés pour le comté de Rimouski, connu jusqu'en 1831 *sous le nom de Cornwallis.* (1).

Le 24 Novembre 1857, Sir Edmond Head, par une proclamation, créa le comté de Rimouski en district judiciaire, et y établit une juridiction spéciale de la Cour Supérieure.

(1) Ce comté comprenait les comtés actuels de Rimouski, de Témiscouata et de Kamouraska, ayant pour borne à l'Est, le comté de Gaspé, (Ste. Anne des Monts) à l'Ouest, la ligne paroissiale, entre Ste.-Anne de la Pocatière et St.-Roch des Aulnets.

	DE	A
P. L. Panet et Jean Digé	1792	1797
Pascal Sirois et Alexandre Menut	1797	1801
Joseph Boucher et Alex. Menut	1801	1804
Jos. N. Perrault et Alex. Roi	1804	1809
Joseph L. Borgia et Joseph Robitaille	1809	1820
Joseph Robitaille et Jean-Baptiste Taché	1820	1825
Jos. Levasseur Borgia et Jos. Robitaille	1825	1831
François Corneau et Paschal Dumais	1831	1835
J. Bte. Taché et Louis Bertrand	1835	1841
Michel Borne	1841	1842
Hon. R. Baldwin	1842	1844
Ls. Bertrand — inclusivement	1844	1847
J. C. Taché — inclusivement	1848	1857
G. Baby	1858	1863
Geo. Sylvain	1863	1867
Jos. Garon	1867	1871
F. X. Gosselin	1871	1872
A. Chauveau	élu en 1872	
R. Fiset	élu en 1872	

M. Baldwin fut repoussé, par esprit de fanatisme, de son comté d'York, et ses anciens électeurs méconnurent un moment ses immenses services, parce qu'il favorisait les Bas-Canadiens. Mais cet homme d'Etat, aussi distingué par ses talents que par sa haute probité, fut

élu par acclamation dans le comté de Rimouski, en remplacement de M. Borne, qui lui céda volontairement son siége.

" M. Baldwin est, sans contredit, une de nos plus belles figures politiques. Comme homme d'Etat, habile et prudent, comme avocat constitutionnel et parlementaire, il n'eut pas de supérieur. En toutes circonstances, il montra les vues d'un véritable chef politique, d'un homme consciencieux, honnête et libéral. S'il chercha à dominer, ce fut pour faire triompher une bonne cause, des principes honnêtes et admis de tous. Admirateur passionné de la constitution anglaise, il a constamment travaillé à en introduire les principes dans son pays d'adoption. Le triomphe du gouvernement constitutionnel fut surtout son ambition ; et c'est pour cela que le titre de *Père du gouvernement responsable* lui a été décerné. Ce patriote parvint à abattre l'influence des chefs conservateurs, et les contraignit à se soumettre aux exigences du gouvernement responsable, et à respecter les vœux du peuple. Ce fut là un grand triomphe." (1).

L'Honorable Baldwin mourut en décembre 1858, au milieu des regrets universels, et ce fut alors qu'on

[1] *Le Canada sous l'Union*, par Louis-P. Turcotte.

apprécia hautement les services qu'il rendit au gouvernement.

Tableau des mariages, des naissances et des sépultures de Rimouski, depuis 1701 *à* 1872.

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1701	1	3	
1702			
1703		2	
1704			
1705			
1706		3	
1707		1	
1708		3	
1709		3	
1710		1	
1711			
1712		4	1
1713		2	
1714		4	
1715			
1716	1	2	
1717		8	

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1718	1	4	1
1719		3	
1720	3	4	
1721			1
1722		3	
1723		5	1
1724		6	
1725	1		
1726	2	1	
1727		8	3
1728			
1729	1	6	2
1730	1	7	
1731	1	6	
1732		5	
1733	2	9	4
1734	2	8	
1735	2	10	3
1736	3	9	2
1737		9	2
1738	1	6	4
1739	1	3	1
1740		8	1
1741		6	
1742	1	2	

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1743	2	5	
1744		4	1
1745		5	
1746		6	
1747			
1748		5	
1749	1	12	2
1750		11	1
1751	3	10	
1752		14	
1753		4	
1754	1	7	2
1755	1	15	
1756	2	9	12
1757	3	20	
1758	3	9	
1759			
1760		1	
1761		4	
1762	1	2	
1763	1		
1764	1		
1765			
1766			
1767	2	5	1

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1768			
1769			
1770			
1771		1	
1772			
1773			
1774	7	7	
1775		1	
1776		4	
1777		1	
1778		4	
1779			
1780		2	
1781		2	
1782			
1783	5	25	
1784	1	16	
1785	2		
1786	2	13	1
1787	5	10	1
1788	2	9	9
1789	2	13	2
1790	2	21	5
1791		25	8
1792	3	16	8

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1793	3	23	3
1794	4	22	18
1795	5	30	20
1796	8	27	8
1797	3	28	13
1798	7	24	9
1799	3	28	5
1800	1	23	8
1801	6	36	10
1802	7	28	16
1803	4	35	12
1804	12	31	22
1805	14	41	9
1806	5	29	6
1807	2	26	4
1808	8	44	1
1809	9	31	6
1810	9	28	4
1811	12	58	7
1812	4	58	3
1813	18	51	4
1814	2	52	11
1815	8	58	8
1816	4	69	3
1817	1	62	7

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1818	8	56	11
1819	16	77	11
1820	15	69	4
1821	25	85	8
1822	18	102	14
1823	15	124	31
1824	16	89	32
1825	16	119	28
1826	15	108	38
1827	22	120	48
1828	23	139	36
1829	21	133	46
1830	25	178	107
1831	26	168	51
1832	30	161	42
1833	30	186	56
1834	33	193	51
1835	33	192	63
1836	45	212	63
1837	24	204	133
1838	31	220	49
1839	19	211	61
1840	19	200	63
1841	51	246	69
1842	28	156	59

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1843	32	159	57
1844	32	178	45
1845	38	190	38
1846	43	170	77
1847	33	215	62
1848	37	213	80
1849	37	253	78
1850	27	232	57
1851	27	176	36
1852	28	168	49
1853	34	186	52
1854	29	152	51
1855	25	170	44
1856	35	180	44
1857	39	167	44
1858	32	190	77
1859	41	203	44
1860	30	172	43
1861	35	189	54
1862	18	169	70
1863	19	185	68
1864	15	165	57
1865	17	164	65
1866	10	156	58
1867	13	148	131

Années.	Mariages.	Naissances.	Sépultures.
1868	22	150	73
1869	39	149	82
1870	48	194	89
1871	34	180	65
1872	38	189	64

XII.

Construction du quai de Rimouski.—Construction du Palais de Justice.—Liste des Juges qui ont présidé les Cours à Rimouski.—Protonotaire.—Régistrateurs.—Liste des mariages faits dans l'Eglise de Saint-Germain de Rimouski, il y a 50 ans et au delà, et qui tous vivaient à la date du 5 Mars 1871.—Chantiers dans Rimouski.

Le quai de Rimouski fut construit de 1850 à 1855 par l'honorable Jacques Baby. M. Macaire Lepage en avait le sous-contrat ; et les travaux étaient sous la surveillance éclairée de M. le docteur Taché.

Le palais de Justice fut commencé en 1860, et terminé en 1862, par M. Majorique Côté.

Les Honorables Juges qui ont présidé les Cours à Rimouski, depuis l'Union jusqu'aujourd'hui, sont les suivants :

Honorable André-Rémy Hamel, Cours des Requêtes.
" Augt.-Norbert Morin, " "

Honorable	William Power,	Cours des Requêtes.
"	David Roy,	Cour de Circuit.
"	Edouard Baquet,	" "
"	J.-Ths. Taschereau,	" "
"	John-B. Parkin,	" "
"	J.-A. Taschereau,	" "
"	W.-C. Meredith,	" "
"	F.-O. Gauthier,	" "
"	N. Casault,	" "
"	J. Maguire,	" "

M. F.-M. Derome fut nommé, par commission, le 6 mars 1858, aux charges de Protonotaire de la Cour de Circuit, de la Paix et de la Couronne.

M. Derome est le premier protonotaire du grand district judiciaire de Rimouski.

Les Régistrateurs furent :

	DE	À
M. Augustin-Guillaume Ruel	1840	1849
M. Louis-François Garon......	1849	1860
M. André-Elzéar Gauvreau (1)........	1860	

(1) Au moment que nous mettons ce travail sous presse, nous apprenons avec plaisir la nomination de M. A.-E. Gauvreau à la charge de Maire de la ville St.-Germain. Nous ne pouvons trop féliciter MM. les Conseillers de la ville de Rimouski pour leur choix judicieux.

Liste des personnes mariées à l'Eglise de Saint-Germain de Rimouski, il y a 50 ans et au-delà, et qui toutes vivaient à la date du 5 Mars 1871.

1. M. Eustache Dutremble et Dame Emérentienne Lavoie, mariés, par M. Lecourtois, le 13 février 1804, résidents à Ste.-Luce.

2. M. Jean-Bte. Ruest et Dame Thérèse Heppel, mariés par M. Hott, le 29 janvier 1811, de Rimouski.

3. M. Charles Banville et Dame Scholastique Lepage, mariés par M. P. Gagnon, le 22 novembre 1814, de St.-Anaclet.

4. M. Barnabé Fiolas et Dame Domitilde Ruest, mariés par M. Gagnon, le 24 janvier 1815, de St.-Anaclet.

5. M. Antoine Banville et Dame Euphrosine Gendron, mariés par M. Gagnon, le 24 août 1819, de St.-Anaclet.

6. M. Pierre Parent et Dame Madelaine Gagné, mariés par le même, le 23 novembre 1819, de Rimouski.

7. M. Germain Langis et Dame Hélène Lepage, mariés par le même, le 23 novembre 1819, de Rimouski.

8. M. Chs. Lepage et Dame Julienne Pineau, mariés par le même, le 29 août 1820, demeurant à Ste.-Anne des Monts.

9. M. Germain Banville, et Dame Basilisse St.-Laurent, mariés par le même, le 20 février 1821, demeurant à Ste.-Angèle de Mérici.

10. Lieutenant Colonel Olivier Pineau et Dame Pétronille Lepage, mariés par le même, le 16 janvier 1821, de Rimouski.

11. M. François Gagné et Dame Marcelline Côté, mariés par le même, le 12 février 1821, de Rimouski.

12. M. Joseph Proulx et Dame Thècle Rouleau, mariés par le même, le 20 février 1821, de Rimouski.

13. M. Chrysante St.-Laurent et Dame Angélique Lavoie, mariés par le même, le 5 mars 1821, de Rimouski.

Les premiers chantiers sur la Rivière Rimouski furent ouverts vers l'année 1820, par MM. Thobbs et Harvey ; ils passèrent ensuite entre les mains de M. Withney, vers 1825. M. Harvey y construisit un moulin à scie, au compte de M. Withney, marchand de Québec. Plus tard celui-ci, vendit à M. Price, père, son droit dans la Rivière et le moulin. M. Bradley,

de Rimouski, en devint ensuite le propriétaire. M. Price reprit son moulin quelques années plus tard, et le donna à son fils, qui en a fait aujourd'hui sa propriété. Depuis un grand nombre d'années, cinq ou six gros navires sont chargés à Rimouski, au compte de M. Price.

M. J.-B. Hall possède aussi, dans la Rivière Rimouski, un moulin à scie où il peut fabriquer, chaque année, plusieurs mille madriers. Il possède aussi un magnifique moulin à farine, qui est d'une grande utilité pour les habitants du lieu.

XIII.

Lettre pastorale de Mgr. C.-F. Baillargeon, annonçant la division du diocèse de Québec, et l'érection du diocèse de Saint-Germain de Rimouski.—Décret d'érection de Sa Sainteté, le Pape Pie IX.—Consécration de Mgr. Jean Langevin, premier Evêque de Saint-Germain de Rimouski.—Prise de possession du diocèse de Saint-Germain de Rimouski, par Messire P. Léon Lahaye, curé.—Installation de Sa Grandeur Mgr. Jean Langevin.—Acte concernant l'incorporation des Evêques Catholiques Romains de cette Province.—Liste des ordinations faites dans la Cathédrale de Rimouski.

Je les ai vus ces beaux rivages
Que les Cartier et les Champlain,
Malgré mille hordes sauvages,
Ont parcourus en souverains ;
J'ai vu ces forêts qui fournissent
Des vaisseaux à toutes les mers,
Et ces campagnes où mûrissent
Riches moissons et fruits divers ;
Puis, rencontrant partout la vie
Sur ce sol que Dieu féconda,
Je m'écriai, l'âme ravie :
" Je te salue, O Canada ! "

[Révd. B. Delorme, V. G. Orégon.]

Lettre pastorale de Mgr. C.-F. Baillargeon, Administrateur Apostolique de l'Archidiocèse de Québec, annonçant la Division du Diocèse de Québec, et l'érection du Diocèse de St.-Germain de Rimouski.

" Québec, 11 avril 1867.

"CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON par la Miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.

Au Clergé et aux fidèles du nouveau Diocèse de St.-Germain de Rimouski, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

" Vous savez, Nos TRÈS-CHERS FRÈRES, qu'il a plu au Souverain Pontife d'ériger en diocèse tout le district de Rimouski, avec la partie voisine de celui de Kamouraska, située à l'Est de la Rivière du Loup et de St. Antonin, tout le district de Gaspé et la partie de la Côte du Nord, comprise entre la rivière Portneuf et l'Anse au Blanc Sablon. Vous avez été de plus informés que sa Sainteté a daigné nommer au nouveau siége Monsieur JEAN LANGEVIN, Principal de l'Ecole Normale Laval de cette ville.

" Depuis plusieurs années, l'on prévoyait qu'il serait

bientôt nécessaire de séparer cette partie du pays de l'Archidiocèse de Québec. L'éloignement où elle se trouve de la métropole, l'accroissement rapide de la population, favorisé par la colonisation, qui y prend un grand développement, la difficulté pour le premier Pasteur de visiter régulièrement les fidèles qui y sont établis, tout annonçait que cette division ne pouvait tarder de s'opérer.

" D'ailleurs, la paroisse de Rimouski, destinée à devenir le Chef-lieu du nouveau diocèse, semblait s'être préparée à jouir de ce privilége, en bâtissant sa magnifique église, digne de devenir une cathédrale, et en fondant deux maisons d'éducation d'un grand avenir. La plus ancienne de ces maisons, le Couvent des Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, paraît solidement établie, et remplit, à la satisfaction générale, la noble et utile mission qui lui a été confiée.

" Le Collége d'une date plus récente, commencé d'abord sur des bases bien modestes, voit s'augmenter chaque année son importance, et promet de devenir une pépinière féconde d'où sortiront un grand nombre de jeunes gens élevés dans l'amour de la vertu et de la science, les uns pour se dévouer au service de l'Eglise dans les rangs du sacerdoce, les autres pour

fournir aux diverses classes de la société laïque des citoyens éclairés et religieux.

“ Les choses étant donc mûres pour l'érection du nouveau diocèse, il ne nous restait plus qu'à la solliciter auprès du S.-Siége ; et c'est ce que nous avons fait, de concert avec nos vénérables collègues de la Province Ecclésiastique de Québec, qui en ont compris, comme nous, la nécessité. Notre Saint-Père le Pape Pie IX, qui montre toujours une si grande sollicitude pour l'Eglise du Canada, s'est empressé de se rendre à nos vœux, en émanant ses Lettres Apostoliques, en date du 15 janvier dernier, par lesquelles il est réglé que le territoire ci-dessus désigné sera détaché de l'archidiocèse, pour former un diocèse séparé, sous le nom de Rimouski, et dont le village du même nom sera le siége.

“ C'est aussi sur la recommandation des mêmes Prélats que Sa Sainteté a bien voulu nommer M. Langevin premier Evêque de Rimouski, par d'autres Lettres Apostoliques de même date. Ayant eu occasion de connaître sa science et sa piété, sa prudence dans le maniement des esprits, son zèle pour la discipline ecclésiastique et le salut des âmes, son dévouement au bien de la religion, et enfin la rare capacité

qu'il avait déployée, soit comme curé, soit comme chef d'une institution d'enseignement supérieur, ils n'ont pas hésité à demander son élévation à la dignité sublime de l'Episcopat. Tout en effet leur donnait l'assurance que le nouveau Prélat serait à la hauteur de sa position, et qu'avec le secours du Ciel il cultiverait avec soin et intelligence la part du vaste champ de l'Eglise qui allait lui être assignée.

" Tel est, N. T. C. F., le digne Evêque à qui va être confiée dans quelques jours la charge de vos âmes et le soin de vos intérêts éternels. Sa consécration doit avoir lieu dans la cathédrale de Québec, le premier jour de Mai prochain, sous les auspices de la Reine des Vierges, à qui ce beau mois est spécialement consacré. Vous ne manquerez pas d'offrir à Dieu, ce jour-là surtout, vos ferventes prières, pour qu'il répande tous les dons de son esprit divin sur votre premier Pasteur.

" A dater du même jour, N. T. C. F., toute l'autorité spirituelle que nous exercions sur vous, passera entre les mains de Monseigneur l'Evêque de Rimouski. Il sera donc pour vous désormais la sentinelle vigilante, qui, selon le prophète Isaïe, placé par le Seigneur lui-même sur la hauteur, ne se taira ni durant le jour, ni durant la nuit, pour vous avertir du danger et vous ga-

rantir des attaques de l'ennemi (Isaïe, LXII. 6.) Il sera aussi pour vous le Pasteur fidèle, prêt à donner sa vie pour ses brebis ; qui va les chercher, quand elles s'égarent, et qui ne cesse de courir après elles, que lorsqu'il les a retrouvées et les a ramenées au bercail (S. Luc, XV. 5.) Il sera encore pour vous le véritable Evêque dont parle S. Paul, à qui Dieu n'a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de force, d'amour et de modération (II Tim. 1. 7), pour reprendre les coupables, réprimer le vice, et disposer les âmes avec douceur à la pratique de toutes les vertus.

" Vous recevrez donc avec joie, N. T. C. F., et vous bénirez avec bonheur Celui qui vient de la sorte à vous, au nom du Seigneur (S. Math. XXI. 9). Vous écouterez avec soumission sa parole, qu'il ne vous fera entendre que pour vous détourner du mal, et pour vous diriger dans le chemin qui conduit à la vie. Vous le respecterez comme l'envoyé du Souverain Pasteur des âmes, ayant pour mission de répandre sur vous les trésors de la divine miséricorde, d'adoucir les peines inséparables de votre exil dans cette vallée de larmes, et de vous conduire heureusement à la patrie céleste. Enfin vous lui montrerez en toute occasion la plus parfaite docilité, afin d'alléger, autant qu'il est en vous, le fardeau redoutable qu'il a accepté par

obéissance à l'Eglise, en se chargeant du soin de vos âmes.

" C'est sans doute avec regret, N. T. C. F., que nous nous séparons de vous : nous ne pouvons oublier l'empressement et la joie avec lesquels vous nous avez accueilli, dans les trois visites pastorales qu'il nous a été donné de vous faire : votre esprit de foi, votre attachement à la religion, et, en général, votre docilité envers vos pasteurs furent toujours pour nous une source d'abondantes consolations. Aussi, en cessant d'avoir les mêmes rapports avec vous, nous n'en continuerons pas moins de nous intéresser à votre bonheur, et d'offrir à Dieu nos plus ardentes prières, pour que, dociles à la voix de votre premier Pasteur, vous croissiez en toutes sortes de vertus, que vous fassiez l'honneur de l'Eglise, et que vous vous rendiez ainsi dignes de votre immortelle destinée.

" Pour vous, nos bien chers coopérateurs dans le ministère des âmes, pourrions-nous nous séparer aussi de vous sans vous exprimer la peine que nous en ressentons ? Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer du zèle et de la fidélité avec lesquels vous nous avez prêté votre concours pour travailler à la vigne du Seigneur, et nous le prions de vous en récompenser au

centuple. Cette affection filiale que vous n'avez cessé de nous témoigner, vous la reporterez sur votre nouvel Evêque, qui sera toujours pour vous un véritable père, en même temps qu'un guide sûr et éclairé. Aidé de ses conseils et de son expérience, vous continuerez de cultiver avec la même ardeur, et, nous l'espérons, avec un succès toujours croissant, la part du champ du père de famille qui vous a été confiée ; sous sa conduite, comme S. Paul, vous combattrez avec courage le bon combat ; vous ferez sa joie et sa couronne, par une vie toute sacerdotale, en attendant que vous receviez vous-mêmes cette couronne de justice qui faisait l'espérance du grand apôtre, et que le juste Juge rendra à tous ceux qui, par leurs travaux apostoliques, travaillent avec soin à la mériter, et se préparent ainsi au grand jour de son avénement (II Tim. IV. 7. 8).

" Seront la présente lettre pastorale et la Bulle du Souverain Pontife qui l'accompagne, lues et publiées au prône des messes paroissiales de toutes les églises et chapelles du nouveau diocèse de Rimouski, le 28 avril prochain, dimanche de la *Quasimodo*, et, dans les endroits où elles ne seraient pas arrivées à temps, le premier dimanche après leur réception.

" Donnée à l'Archevêché de Québec, sous notre seing,

le sceau de l'Archidiocèse, et le contre-seing de notre Assistant-Secrétaire, le onze avril mil huit cent soixante-sept.

(Signé) "† C. F. **Evêque de Tloa**,
"Administrateur.

"Par Monseigneur,

"A. H. **Gosselin**, Ptre.,
"Assistant-Secrétaire."

PIE IX, PAPE.

POUR EN CONSERVER LE PERPÉTUEL SOUVENIR.

"Fidèle aux devoirs de la charge Pastorale que Dieu, malgré notre indignité, nous a confiée, nous dirigeons surtout nos pensées et nos soins vers ces parties du troupeau de Notre-Seigneur qui sont éloignées du centre de la Foi Catholique par de longs espaces de terre et de mer: et du moment que nous voyons que l'intérêt et le bien de ce troupeau demandent que nous érigions de nouveaux diocèses en ces lieux éloignés, nous ne manquons pas de le faire par Notre Autorité Apostolique. Nos Vénérables Frères l'Evêque de

Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, Province du Canada, et les Evêques de la dite Province, ayant donc eu l'attention de nous exposer qu'il serait très-avantageux pour la Foi Catholique que nous érigions la partie inférieure du dit Archidiocèse en un diocèse séparé et distinct, qui aurait son Evêque propre, nous avons délibéré sur ce projet avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Ste. Eglise Romaine ; nous l'avons examiné avec soin, et nous avons jugé à propos de nous rendre à la prière des dits Evêques, et d'ériger le nouveau diocèse demandé. Aussi, du conseil de Nos Vénérables Frères, et par la plénitude de Notre Pouvoir Apostolique, nous érigeons et nous établissons, par les présentes, ce nouveau Siége Episcopal, dans le lieu appelé Saint-Germain de Rimouski, dans la partie inférieure de l'Archidiocèse de Québec, province du Canada ; et nous décrétons qu'à ce Siége appartiendra toute cette partie de territoire qui comprend les immenses districts de Rimouski et de Gaspé, au sud du fleuve St.-Laurent, ainsi que le comté de Témiscouata, excepté pourtant les paroisses de St.-Patrice, de St.-Antonin et de N.-D. du Portage ; et au nord du dit fleuve St.-Laurent, tout le territoire qui s'étend à l'est de la Rivière Portneuf, avec toutes les îles situées dans le

dit fleuve Saint-Laurent, et comprises dans les limites indiquées tout-à-l'heure. Nous voulons de plus que cette nouvelle Eglise Episcopale jouisse de tous les honneurs, droits et priviléges qui sont l'apanage des autres Siéges Episcopaux.

" Voilà ce que nous voulons, ce que nous statuons, ce que nous décrétons ; ordonnant que nos présentes Lettres soient dès à présent et à l'avenir stables, valides et efficaces, qu'elles obtiennent et produisent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles servent parfaitement à ceux qu'elles regardent maintenant, et à ceux qu'elles regarderont plus tard, et qu'il soit jugé et défini suivant les prémices par tous Juges ordinaires et délégués, même par les Auditeurs des Causes du Palais Apostolique ; et nous déclarons nul et sans valeur tout ce qui pourrait être tenté contrairement à ces choses, par toute autorité quelconque agissant soit par ignorance, soit avec connaissance de cause. Nonobstant notre règle et la règle de la Chancellerie Apostolique, *de jure quæsito non tollendo*, et nonobstant les autres Constitutions Apostoliques, et celle de notre prédécesseur Benoît XIV, d'heureuse mémoire, *super divisione Materiarum*, et toutes autres choses contraires.

“ Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 15 janvier, l'an MDCCCLXVII de N.-S. et le vingt et unième de notre Pontificat.

(Signé) L † S “ N. Card. Paracciani Clarelli.”

Le diocèse de St.-Germain de Rimouski fut érigé le 15 janvier 1867, dans la vingt et unième année du Pontificat de Pie IX. Alors, M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'Ecole Normale de Québec, fut nommé Evêque du Diocèse de St.-Germain de Rimouski, par une Bulle datée de Rome, le 15 janvier 1867.

Le premier jour de Mai de la même année, Mgr. Jean-François-Pierre-LaForce Langevin recevait, dans la Cathédrale de Québec, des mains de Mgr. l'Administrateur de l'Archidiocèse, la consécration épiscopale, l'élevant à la sublime dignité de successeur des Apôtres, en présence d'un grand concours de fidèles réunis et de Nos Seigneurs les Evêques Edouard-Jean Horan, Evêque de Kingston ; Jos.-Eugène Guigues, Evêque d'Ottawa ; Jean-Joseph Lynch, Evêque de Toronto ; Charles Larocque, Evêque de St.-Hyacinthe ; Louis-François Laflèche, Evêque d'Anthédon et coadjuteur de Mgr. Thomas Cooke, Evêque des Trois-Rivières.

Plus de 150 prêtres étaient aussi venus des différents

diocèses pour s'associer à cette intéressante démonstration du culte catholique, et prier le ciel de répandre ses plus abondantes bénédictions sur le nouvel Elu et sur les fidèles confiés à sa garde.

Mgr. de Rimouski, en choisissant le premier jour du mois que l'Eglise consacre à la reine des cieux, avait sans doute l'intention de mettre son diocèse sous la puissante protection de Marie.

Les deux prélats qui assistaient l'Elu furent Mgr. Horan et Mgr. Laflèche.

L'Evêque consécrateur fut Mgr. de Tloa, assisté de M. le Grand-Vicaire Cazeau, faisant l'office d'archidiacre, de M. le Grand-Vicaire Edmond Langevin et de M. Ouellette, remplissant l'office de diacres d'honneur.

Mgr. de St.-Hyacinthe, après l'Evangile, monta en chaire, et prenant pour texte ces paroles de l'Apôtre " Vos spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei," il les développa avec grâce et bonheur.

L'Eloquent orateur, après son début, fit une belle démonstration de la dignité de l'Evêque et fit voir en peu de mots combien l'Episcopat est nécessaire à l'Eglise et à la société.

Il termina son magnifique discours, qui fut vivement goûté de l'auditoire, à peu près en ces termes.

" C'est pour ajouter un nouvel anneau à la longue et belle chaîne du nombreux épiscopat qui gouverne maintenant les vastes territoires autrefois soumis à la jurisdiction de l'Evêché de Québec, que vient d'avoir lieu la consécration de Mgr. Jean Langevin ; ce jour doit être pour la vieille Eglise métropolitaine un jour de joie et de bonheur, puisqu'il est donné encore une fois de se complaire dans sa fécondité à l'occasion de la naissance de cette fille qui sort de son sein, pleine de vigueur et d'espérance, qui promet d'ajouter à sa couronne de mère un nouveau fleuron digne de figurer à côté de ceux qui en font déjà l'ornement et l'orgueil.

" Et ce qui doit ajouter à sa joie, c'est que celui que le Vicaire-Eternel a désigné pour gardien, pour époux à cette nouvelle fille, est lui aussi l'enfant de l'Eglise de Québec, qui après lui avoir donné, à son entrée dans la vie, la naissance spirituelle du baptême, a cultivé avec soin ses belles qualités, pour le préparer à entrer dans le sanctuaire et à monter les degrés de l'autel.

" Il s'est toujours montré digne du caractère sacerdotal dont elle l'avait revêtu ; aujourd'hui, sa tendresse de mère goûte une satisfaction aussi vive que naturelle, en le voyant monter au premier degré de la hiérarchie ecclésiastique et prendre sa place parmi les princes

de l'Eglise. Et vous, nouveau pontife du Seigneur, je pourrais à bien juste titre vous engager à prendre part à la joie commune du clergé et des fidèles réunis pour être témoins des grandes choses que la puissance de Dieu a opérées en ce jour pour vous ; car il vous serait bien permis de dire, en empruntant les paroles si pleines de reconnaissance et d'humilité de notre Auguste Mère : " fecit-mihi magna quia potens es."

" Mais il me vient une réflexion propre à arrêter les élans de cette joie, c'est que l'épiscopat n'est pas seulement un grand honneur, mais qu'il est aussi un grand fardeau, " Grandis honor vel grave pondus ". Mais, pourtant, consolez-vous : " dabit firmitatem qui contulit dignitatem."

Pendant que la cérémonie du sacre avait lieu dans la Cathédrale de Québec, Messire P.-Léon Lahaye, Prêtre, Curé de St.-Germain de Rimouski, en vertu d'une procuration, en date du 22 avril de la même année, de Mgr. Jean-François-Pierre LaForce Langevin, promu Evêque de St. Germain de Rimouski, par N. S. Père, le Pape Pie IX, (glorieusement régnant) prenait possession corporelle, réelle et actuelle en son nom, du dit diocèse de St.-Germain de Rimouski, de

sa Cathédrale de St.-Germain et de son Evêché, droits, appartenances et dépendances.

Voici l'acte de prise de possession :

" A laquelle prise de possession, nous avons été appelé par M. P.-Léon Lahaye. En vertu de quoi, nous nous sommes transporté à la Cathédrale, où lecture, traduction française de la Bulle, nommant Jean Langevin Evêque de St.-Germain de Rimouski, a été faite, et le dit P.-Léon Lahaye, a pris possession du Diocèse, Cathédrale et Evêché, en allant s'asseoir sur le trône épiscopal. Après quoi, nous avons fait acte. Signé du dit Procureur, de Messieurs A.-Elz. Gauvreau, Régistrateur ; S.-Jos. Chalifour, Ecr., Shérif, Témoins instrumentaires exprès mandés.

(Signés) " P. S. LAHAYE, Ptre., Proc.,
" A. Elz. GAUVREAU, Régis.,
" SIMON J. CHALIFOUR, Shérif,
" D. BÉGIN, N. P. J. P.,
" L. A. DASTOUS, M.,
" E. GRONDIN, C. M. et A. P.,
" ALP. POULIN, C. N.,
" X. F. TALBOT, Avocat,
" F. M. DEROME, Protonotaire,
" P. L. GAUVREAU, N. P.

" La Consécration de Mgr. Langevin, nous disait la *Minerve*, a été une cérémonie grandiose. Quoique la température de la veille et du jour fussent affreuses, néanmoins, les membres de l'épiscopat et du clergé s'étaient empressés de venir témoigner par leur présence que le Sacre de Mgr. Langevin était plus qu'une fête religieuse, c'était une fête nationale : car un pays doit se glorifier d'un prélat aussi distingué par ses vertus que par ses talents. C'était une fête générale de la ville de Québec, et toutes les figures étaient épanouies de bonheur. La Cathédrale était ornée avec un goût exquis et souriait au nouvel Elu, sous ses somptueuses parures. La foule était compacte, quand l'office a commencé à 9 heures."

Il y eut, après l'office, grand dîner au Séminaire de Québec, auquel assistaient Nos Seigneurs les Evêques, et tous les prêtres présents à la cérémonie.

Dans la soirée, tous se rendirent en foule à une séance littéraire et musicale, à l'Université-Laval, pour chômer dignement l'anniversaire d'un grand prélat.

Les Evêques, entourés de tous les membres du Clergé, ainsi qu'un grand nombre de citoyens et de

dames, rehaussaient de leur présence cette réunion choisie.

Le lendemain, dans l'après-diner, Mgr. Langevin allait présider une charmante et intéressante réunion qui avait lieu dans l'ancienne chambre d'assemblée. C'était le dixième anniversaire de la fondation de l'Ecole-Normale.

Mgr. Langevin, accompagné des Evêques de la Province, du Clergé, de plusieurs membres distingués de la législature et de l'élite de nos concitoyens, voulut agir pour la dernière fois comme Principal.

Les musiciens de l'artillerie royale rehaussèrent cette splendide fête de famille par leur présence et leurs morceaux choisis, exécutés avec art.

Notre bienveillant lecteur lira avec intérêt, nous en sommes sûr, le récit de l'installation de Sa Grandeur Mgr. Langevin, si bien narré par une plume amie, M. Faucher de St. Maurice :

" Le 15 mai 1867, le vapeur provincial l'*Advance*, joyeusement pavoisé, emportait, vers son nouveau diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Langevin, accompagné d'une suite nombreuse de prêtres et d'amis.

" La ville de Québec n'avait pas voulu laisser partir

le nouveau Pontife, sans au moins lui donner un dernier témoignage de l'inaltérable souvenir qu'elle allait conserver de ses vertus chrétiennes et de ses talents distingués. Ses citoyens les plus influents et les plus honorables s'étaient réunis à Monseigneur de Tloa, aux ecclésiastiques de l'Archevêché, du Séminaire, et aux officiers de la Force Active, pour lui former un cortége d'honneur.

"Une garde fournie par le neuvième bataillon, placée sous les ordres du capitaine Gagné, était rangée sur le quai en ligne de bataille; sa musique militaire jetait au vent du large les notes graves et majestueuses de l'hymne national anglais, et au milieu de toutes ces paroles d'adieu, de ces cliquetis d'armes et de ces respectueux hommages, Mgr. Langevin, debout sur la dunette, la tête nue et les yeux pleins de larmes, commençait à s'acheminer lentement vers ce mystérieux sentier de l'Episcopat, où venait de le placer la main de Pierre.

I.

EN ROUTE.

" Au moment du départ, il soufflait une forte brise de nord-est, qui, vers deux heures de l'après-midi, dégé-

néra en véritable bourrasque. Les vagues se montraient un peu grosses pour le vaisseau ; et, comme le passage de la traverse de Saint-Roch aurait pu nous présenter quelques difficultés, le capitaine jugea plus prudent de retourner se mettre à l'abri et mouiller pour la nuit à la Pointe-aux-Pins (Ile aux Grues.) Dans le courant de cette première journée de voyage, nous nous croisâmes avec un gros steamer, que Monseigneur crut être l'*Hibernian.* Nous savions que M. Cartier s'était embarqué sur ce bâtiment, et le capitaine, ne voulant pas passer si près sans permettre à ses illustres passagers de rendre hommage au premier ministre et de s'informer de sa santé, fit mettre le cap sur le *Transatlantique.* Après signaux échangés, nous apprîmes que c'était le *St. Andrew* de Glasgow, et amenant par trois fois notre pavillon, en réponse à son salut, nous reprîmes notre course. Le 16 au matin, nous accostions le quai de la Malbaie pour y prendre quelques prêtres de la côte du Nord, mais le mauvais temps ayant changé notre heure d'arrivée, et la brise devenant de plus en plus carabinée, nous fûmes forcés de lever l'ancre de suite et de nous diriger vers la Rivière du Loup où nous arrivâmes vers midi, pour en repartir immédiatement, après avoir augmenté notre personnel d'une douzaine de prêtres.

" En reprenant le largo, nous comptions encore sans la grosse mer et le vent contraire. Vis-à-vis l'Isle-Verte, le capitaine reconnut qu'il serait téméraire de continuer, et rebroussa vers le quai que nous venions de quitter. Comme nous devions y passer une bonne partie de la nuit, Monseigneur Langevin voulut bien accepter la cordiale hospitalité de M. l'abbé Lagueux, et mit pied à terre pour se rendre au presbytère du village, où l'adresse suivante, signée par les notabilités de l'endroit, lui fut présentée.

Les citoyens de la Rivière du Loup à sa Grandeur Monseigneur Langevin.

" Monseigneur,

" Nous, citoyens de la Rivière du Loup, profitons avec bonheur de l'occasion de votre passage dans notre localité, pour féliciter votre Grandeur de son élévation à la haute dignité d'Evêque que la Cour de Rome vient de lui conférer.

" C'est encore pour nous un devoir comme catholiques et comme canadiens, de vous exprimer notre reconnaissance pour les services si justement appréciés par tout le pays, que vous avez rendus depuis de longues années, à la religion et à l'éducation. Un nouveau

champ s'ouvre à votre zèle et à votre dévouement; veuille la Providence conserver à votre Grandeur toute la santé dont elle a besoin, et que le bonheur l'accompagne toujours.

(Signé) " Jos. Lagueux, Ptre."

(34 signatures).

" A ces paroles de félicitations et à ces bons souhaits, Monseigneur répondit avec ce charme d'expression et cet à-propos exquis que l'on s'est plu à rencontrer dans ses nombreuses allocutions et que le lecteur aimera à retrouver dans les réponses d'adresse ci-dessous, véritables chefs-d'œuvre de pensée, d'humilité et de style.

" A deux heures après minuit, la brise se prit à fléchir, juste assez de temps pour nous permettre de reprendre la haute mer, et là, poussés, bousculés sans pitié de tribord à bâbord, cherchant les uns, un endroit du pont où l'on pût se mettre à l'épreuve du mal de mer, les autres, un petit coin à l'abri de la froidure, de la pluie et du vent, nous accostions à 10½ heures la jetée de Rimouski, où, joyeux d'être sains et saufs, une cordiale réception venait bien vite jeter l'oubli sur les inconvénients d'une connaissance trop intime avec le Saint-Laurent, nous laissant en souvenir un singulier

sentiment de va-et-vient, pas trop désagréable par lui-même, mais qui devait faire un drôle d'effet sur les spectateurs. Les maisons du pimpant village semblaient valser devant nous le plus coquettement du monde ; le quai et la rue avaient le tanguage, et à tout moment le pied incertain de son terrain, éprouvait une indéfinissable sensation de vide et décrivait des zigzags fantastiques, au grand ébahissement de son légitime propriétaire.

II.

LA PRISE DE POSSESSION.

" Depuis déjà quelque temps, Rimouski s'était dignement préparé à recevoir son pontife. Huit jours avaient été employés à ériger sur le parcours de son passage d'élégants arcs de verdure ; on avait bordé le chemin de sapins et de cèdres ; des cultivateurs étaient venus d'une quinzaine de lieux aux alentours pour s'en faire bénir et lui payer la bienvenue, et la joie de la cathédrale se reflétait depuis la modeste chaumière du paysan jusque sur l'humble cabane du pêcheur. Mais la pluie torrentielle, cette pluie serrée et continue que nous avons eue, cette année là, dès le commencement d'avril, vint nous forcer de mettre

notre parapluie entre toutes ces belles choses, et c'était réellement bien triste que d'entrevoir ces pauvres drapeaux, faisant mélancoliquement suinter, eux aussi, leur quote-part d'eau sur les passants, et de jeter les yeux çà et là, sur quelques-unes de ces belles devises que M. Bérubé avait travaillées si artistiquement et que l'humidité s'était amusée à déchirer et à faire battre au vent.

“ Parmi ces inscriptions, nombreuses et fort remarquables, l'une, la première en débarquant—était une expression de respectueuse courtoisie:—“ *Rimouski vous salue.*” L'autre contenait en elle seule un résumé complet de la vie du saint prélat : “ *Honneur à la vertu, au mérite et au dévouement.*”

“ A mesure que nous approchions de la nouvelle cathédrale, les ornements et les décorations de toutes sortes se pressaient et s'entremêlaient les uns aux autres. A l'intérieur, au-dessus du sanctuaire, de jolies draperies retombant en festons servaient à relever la sévérité architecturale de l'édifice ; le parvis était encombré d'une foule pieuse et recueillie, et l'imposante cérémonie, attendue avec tant d'impatience, allait commencer. (1)

(1) M. André-Elz. Gauvreau, Régistrateur, avait lui-même fait les frais de ces décorations, et avait magnifiquement bien

“ Après s’être revêtu de ses habits pontificaux, le premier acte de Monseigneur Langevin, en mettant le pied dans le vestibule de sa cathédrale, fut de s’agenouiller sur le seuil de la porte principale, pour exprimer officiellement et sacerdotalement son entrée dans le diocèse de St.-Germain de Rimouski. Là, le curé de la paroisse, M. l’abbé Lahaye, lui présenta le crucifix à baiser, et, lecture ayant été donnée de la bulle du Souverain Pontife, érigeant cette portion du diocèse de Québec en évêché et en confiant la direction à la vigilance du nouveau pasteur, Monseigneur, accompagné de l’Evêque de Kingston, reçut l’eau bénite et l’encens, et fit son entrée triomphale, annoncée par les sublimes accords du *Te Deum*, bénissant solennellement son peuple et entouré de son chapitre et de son clergé. Arrivé au pied de l’autel, il s’y agenouilla pour y faire une seconde prière, puis, l’ayant embrassé respectueusement, il fut conduit à son trône épiscopal par Sa Grandeur Monseigneur Horan, et là, comme dit naïvement l’acte notarié de

préparé son salon pour la réception de Sa Grandeur, où Elle devait revêtir les ornements pontificaux, avant son entréee solennelle dans sa nouvelle Cathédrale. Mais le mauvais état des rues ne permit point à Monseigneur de s’arrêter chez M. Gauvreau, et Sa Grandeur dut se rendre immédiatement à sa Cathédrale.

prise de possession, " personne ne s'y étant opposé, reconnu joyeusement pour père en Dieu et évêque de St.-Germain de Rimouski, par le baiser de la main," que les prêtres s'en vinrent lui donner deux par deux. Après avoir reçu cette marque d'allégresse et de dévouement, Monseigneur retourna à l'autel, où l'antienne du patron du diocèse, St. Germain, ayant été entonnée, il chanta lui-même l'oraison, et, donnant de nouveau la bénédiction pontificale, une messe basse dite par M. le Grand-Vicaire Ed. Langevin, commença.

" Pendant le saint sacrifice, un chœur dirigé par M. l'abbé Rouleau, exécuta des morceaux choisis de grands maîtres, et le magnifique chant du ténor M. Gagné, qui serait tout à fait à l'aise au milieu de celui de nos artistes les plus distingués, fut habilement accompagné sur l'harmonium par M. Bégin.

" Musique, prières, cathédrale et peuple, tout semblait commenter à sa manière le verset sacré qui allait fournir au savant prédicateur de la fête, le texte de son discours :

—Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

III.

LE SERMON.

Le sermon de circonstance, prêché par M. l'abbé Ladrière, curé de St. Fabien, renferme de nobles pensées, rendues avec bonheur et avec éloquence. Sa diction est pure et facile, son geste noble, et plus d'une fois sa voix forte et émue, impressionna vivement son auditoire.

" Benedictus qui venit in nomine Domini." St. Matt. 21. IX.—

" Messeigneurs, mes frères,

" Il y a plus d'un siècle et demi, le 31 Août 1701, les bords de la rivière Rimouski tressaillaient d'allégresse, à la vue d'une frêle embarcation qui déposait, sur la rive sauvage, un homme béni venant au nom du Seigneur, le Père Bernardin le Neuf. Il embrasse avec transport cette terre qu'il doit féconder de ses sueurs et peut-être de son sang ; il en prend possession au nom de la religion, et, pour assurer sa conquête, il arbore l'étendard du salut. Alors, les quelques blancs, entre autres les familles Lepage et St.-Laurent, qui avaient fixé ici leurs demeures, et la tribu sauvage des Micmacs, dont les cabanes étaient rangées sur les

deux bords de la rivière, viennent s'agenouiller aux pieds du missionnaire pour recevoir ses premières bénédictions. Le prêtre les bénit, mais ce n'est pas assez : il brûle du désir de purifier cette terre avec le sang divin, qui efface les péchés du monde. On élève donc à la hâte une tente de feuillages, et là, sur un autel rustique, le Dieu Tout-Puissant vient vérifier une fois de plus ces paroles si consolantes pour l'humanité : " Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes."

" Aujourd'hui, ce n'est plus le léger canot d'écorce qui apparaît à nos regards. Il est vrai que la Providence, pour nous rappeler plus vivement les commencements pénibles de cette église, a semblé susciter des obstacles presque insurmontables, mais le courage a vaincu toutes les difficultés, et un splendide bateau-à-vapeur dépose sur notre rivage un homme très-élevé en dignité, mais dont le cœur, comme celui du missionnaire, ne désire que le salut des âmes. Aujourd'hui, la magnifique église de St.-Germain de Rimouski, parée de ses plus beaux ornements, *sicut sponsa ornata viro suo*, ouvre ses bras à un prince de l'Eglise, venant à elle au nom du Seigneur : et à la vue de cette pompe, à la vue de cet immense auditoire, à la vue surtout de ce nombreux et vénérable clergé venu de

tous côtés pour être témoin de cette alliance mystérieuse, je suis tenté de mettre dans la bouche de cette glorieuse église, le cantique de l'humble vierge d'Israël : " Mon âme glorifie le Seigneur, et toutes les générations m'appelleront bienheureuse, parce que Dieu a fait pour moi de grandes choses."

" Vous pouvez donc voir, mes frères, quel accroissement Dieu a donné au grain de sénévé enfoui sur vos rives par la main du missionnaire ; vous pouvez voir quels progrès merveilleux la religion a réalisés. Oui, osons le proclamer hautement, la religion est la source de tout véritable progrès ! Et si cette divine religion n'eut pas réchauffé sur son sein les 60,000 Canadiens laissés orphelins, après la conquête, sur les bords de notre grand fleuve, ils auraient disparu sous l'empire du vainqueur, comme la neige disparaît dans nos plaines sous les regards brûlants du soleil.

" Non pas que je veuille avancer ici que nos Evêques et nos Prêtres aient seuls défendu nos droits, aient seuls combattu et protesté. Non, mais ils ont, dans leurs maisons d'Education, donné la plupart des hommes dont le Canada s'enorgueillit, la plupart des hommes qui ont revendiqué et qui revendiquent encore pour notre patrie bien-aimée, le droit de garder

ses institutions, sa langue et ses lois. Admirons donc les desseins de la Providence sur notre pays, admirons donc la protection visible de Dieu sur ce petit peuple qu'il a voulu confier au soin tout spécial de la Religion ; et recevons comme un don de sa main, le Pontife béni qui vient au nom du Seigneur : *Benedictus qui venit in nomine Domine.*

" Il est béni ; il vient pour bénir : telle est sa fonction principale. Il vient au nom de Dieu, comme représentant de Dieu : telle est sa mission par rapport à nous. Il vient pour bénir : cela est si vrai, que le premier acte d'un évêque, après sa consécration, est de parcourir l'église en répandant des bénédictions sur les assistants. Oh ! quel moment pour l'évêque nouvellement consacré, que celui où il lève la main pour bénir ! Quelles émotions délicieuses doivent agiter son âme ! Ne se dit-il pas lui-même : ces mains consacrées ne se lèveront que pour bénir ; à chaque pas, je verrai les populations incliner leurs têtes sous mes bénédictions ; je bénirai le vieillard qui penche vers la tombe, je bénirai l'enfant qui commence à sourire à la vie ! Je bénirai toujours et partout.

" Monseigneur, Votre Grandeur a dû surtout éprouver ces vives et délicieuses émotions lorsque, au

milieu de ceux qui sollicitaient ses premières bénédictions, elle a reconnu un père et une mère vénérables, des frères et des sœurs chéris. Oui, Monseigneur, vous avez compris alors que l'Evèque est fait pour bénir! Et d'ailleurs, on le voit par les cérémonies si belles et si sublimes, les invocations si ardentes que le Pontife consécrateur emploie pour appeler les bénédictions de Dieu sur Celui qui doit être consacré. On dirait même que l'Eglise de la terre n'a pas de termes assez forts, assez énergiques pour exprimer ses désirs. Alors elle appelle à son aide l'Eglise triomphante, elle supplie toute la cour céleste d'unir ses prières aux siennes, afin que l'âme du nouvel Elu soit remplie des bénédictions les plus abondantes. Et, pendant que la terre fait monter jusqu'au ciel ses supplications ardentes, et que le ciel attendri s'incline pour contempler un spectacle aussi ravissant, le nouvel Elu, prosterné jusqu'à terre, semble mourir, mais pour renaître avec une âme d'évêque, c'est-à-dire, une âme embrâsée de la plus profonde et de la plus vive charité. Ce n'est pas tout: l'Eglise bénit encore tous les ornements de l'Evêque, depuis sa chaussure jusqu'à la mître qui couronne sa tète. Elle veut que tout en lui et sur lui soit béni.

" Mais pourquoi, M. F., la fonction principale de

l'Evêque est-elle de bénir ? C'est parce que l'Evêque est appelé à continuer dans les âmes l'œuvre de Dieu. Or, on voit dans la Genèse que le premier acte de Dieu, après la création, fut de bénir tous les êtres sortis de ses mains. Cette bénédiction divine, nos premiers parents la perdirent par leur péché, et la malédiction s'appesantit sur leurs têtes. Mais Dieu, qui aimait son œuvre, ne l'abandonna pas complétement. Il suscita de temps en temps des hommes selon son cœur, qui conservèrent en eux-mêmes, et communiquèrent à quelques autres, les faibles restes de cette bénédiction donnée par Dieu à la création tout entière, jusqu'au temps où le divin Réparateur fit entendre au monde étonné ces paroles qui devaient confondre l'empire de Satan : " Je viens écraser la tête du serpent infernal, je viens effacer la malédiction ; je viens bénir, je viens sauver ! Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ; je vous envoie comme mon Père m'a envoyé." C'est à des hommes que Jésus-Christ donnait cette puissance et cette mission ; c'est aux Apôtres et aux Evêques, leurs successeurs, qu'il a établis pour continuer son œuvre. Vous venez, Monseigneur, au nom de Dieu, comme le représentant de Dieu.

" Ici, M. F., je ne puis m'empêcher de vous faire

remarquer la vigueur et la fécondité de l'épiscopat canadien, implanté à Québec par le Pape Clément X, en la personne du très-illustre François de Montmorency Laval, le 1er octobre 1674. Ses rameaux s'étendent maintenant sur une vaste étendue de pays, et, naguère encore il a produit trois rejetons illustres destinés à faire la gloire et l'honneur de la Religion et de la Patrie. Le vénérable Evêque de Kingston, dont la présence ici ajoute tant à notre joie et à l'éclat de cette fête, est, lui aussi, un rejeton de cette tige féconde, et c'est à deux cents lieux d'ici qu'il est appelé à cultiver un çep de cette vigne, dont la racine est à Québec. Votre Grandeur nous accuserait d'ingratitude si, en ce moment, nous ne jetions un regard vers ce beau diocèse dont nous nous trouvons séparés. L'enfant que le sort éloigne de la maison paternelle, quelque heureux qu'il doive être, ne laisse pas de tourner ses regards vers cette demeure aimée où se sont écoulés de si beaux jours, et de tendre ses bras vers le bon père dont il a appris à connaître l'amour et la tendresse ! Vénérable Evêque de Tloa, nous osons espérer que, malgré la distance, nos accents parviendront à votre cœur. Nous nous consolons par la pensée que vous nous avez donné pour père un autre vous-même. Oui, nous sommes certains qu'en imposant vos mains sur la tête de notre

premier pasteur, pour appeler dans son âme les dons de l'Esprit-Saint, vous avez eu une pensée pour les enfants de Rimouski, et que vous avez désiré infuser dans son cœur la bonté, la tendresse, la charité qui animent le vôtre, afin que nous pussions toujours être conduits par votre main bien-aimée.

“ Me permettrez-vous, M. F., d'adresser aussi un mot à M. le Supérieur du Séminaire de Québec, digne représentant de cette maison qui vous est chère à tant de titres ? M. le Supérieur, le clergé de Rimouski n'ose pas vous faire ses adieux, parce qu'il espère recevoir encore quelquefois dans les murs de votre maison cette généreuse et bonne hospitalité dont le souvenir fait tant de bien au cœur. Mais, dans ce moment où s'accomplit la séparation, notre cœur avait besoin de vous dire : Amour et reconnaissance ! Ces deux mots me rappellent tout naturellement les sentiments qui doivent nous animer à l'égard de celui qui vient, au nom de Dieu, comme représentant de Dieu ! Oui, amour, reconnaissance, respect, docilité envers celui qui vient exercer au milieu de nous une charge si sainte et si redoutable. *Oportet enim episcopum judicare, interpretari, consecrare, ordinare, offerre, baptizare et confirmare.* L'Evêque doit juger, il doit interpréter les lois et les faire observer, il doit consacrer, il doit offrir

des sacrifices, il doit administrer les sacrements de l'Ordre, de Baptême et de Confirmation.

" Mais comment exercer ces pouvoirs qui le rendent pour ainsi dire l'égal de Dieu ? Ne craignez rien, M. F. Jésus-Christ a parlé, son œuvre se fera : " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Et l'Evêque consécrateur, pénétrant jusque dans le sanctuaire où réside l'adorable Trinité, ordonne à l'Esprit trois fois saint de venir habiter l'âme du nouvel Elu : *Accipe Spiritum Sanctum :* Recevez le Saint-Esprit ! Vous serez juge, recevez l'esprit de sagesse et de conseil. Vous serez l'interprète des lois, recevez l'esprit d'intelligence et de science. Vous devrez consacrer et administrer les sacrements, recevez l'esprit de piété. Mais ces fonctions sont bien saintes et bien redoutables, recevez donc l'esprit de force et l'esprit de crainte. Vous voyez, M. F., que l'Evêque, muni de ces secours, ne manquera pas à sa mission de représentant de Dieu.

" Nous croyons donc, Monseigneur, que Votre Grandeur vient au nom de Dieu pour être la pierre angulaire du siége épiscopale de Saint-Germain de Rimouski. Je ne puis donc pas ranimer en ce moment les cendres de vos prédécesseurs pour vous les donner comme

modèles, mais je puis proclamer hautement que la paroisse de St.-Germain de Rimouski a été conduite par une longue suite de braves et respectables curés qui, morts ou vivants, doivent être heureux aujourd'hui de voir leur humble église élevée à la dignité de cathédrale. Votre Grandeur sera la pierre angulaire du bel et solide édifice que la Povidence veut élever à la gloire de la Religion. Je puis donc lui adresser en ce moment les paroles que Dieu adressait à Abraham, lorsqu'il le destina à devenir le père d'un grand peuple: " Sortez de cette ville où vous avez passé des jours si heureux et si paisibles, quittez vos parents et la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai. Vous serez le père d'un grand peuple, je vous bénirai, je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni. Je bénirai ceux qui vous béniront et je maudirai ceux qui vous maudiront." Cette terre qui vous a été promise, c'est l'immense diocèse qui a été confié à vos soins. Du milieu de ces forêts encore vierges surgiront de populeuses paroisses qui vous reconnaîtront pour leur père, et vous dédommageront des sacrifices que vous faites aujourd'hui. Vous irez dans quelques années répandre en ces lieux, aujourd'hui déserts, les bénédictions dont votre cœur surabonde. Vous irez imposer les mains aux nations

naissantes, qui crieront sur votre passage: *Benedictus qui venit in nomine Domini !* Ce sont les espérances de l'avenir.

" Mais nous croyons, Monseigneur, que le présent ne sera pas sans consolations, et l'accueil si enthousiaste et si cordial que vous a fait la population de Rimouski, doit prouver à Votre Grandeur qu'il y a ici des cœurs sensibles, capables d'apprécier la grandeur du bienfait que la Providence nous accorde aujourd'hui. Pas un n'osera encourir la terrible malédiction annoncée par Dieu. Vous surtout, peuple de Rimouski, vous que je puis appeler la garde du corps de notre premier Pasteur, puisque vous habitez près de lui, tâchez de lui rappeler sans cesse qu'il est au milieu de ses enfants. Honneur à vous, parce que vous avez fait de généreux sacrifices pour fêter dignement l'arrivée de votre premier Pasteur ! Vous avez lutté contre les éléments qui semblaient conjurés, et votre courage a remporté la victoire ! Nous sommes donc persuadés que vous le consolerez toujours dans ses peines, et que vous réjouirez son cœur par vos vertus et vos bons exemples. Nous vous confions, en vous quittant, la douce tâche de mériter toujours pour vous et pour tout le diocèse, la bénédiction de Monseigneur. Ainsi soit-il ?

IV.

LA BIENVENUE.

" Au sortir de la cathédrale, les citoyens notables de Rimouski se rendirent en foule au collége, tout pavoisé, et coquet à en faire envie, et là, pressés autour de leur évêque, ils lui présentèrent une adresse, image vivante de leur foi et de leur attachement respectueux aux dogmes immuables de l'Eglise.

Les citoyens de Saint-Germain de Rimouski à Sa Grandeur Monseigneur Langevin.

" Monseigneur,

" Les habitants de Saint-Germain de Rimouski, heureux de prendre part à la joie qu'inspire aux populations de ce diocèse votre arrivée au milieu d'elles, se font en ce moment les interprêtes de l'allégresse commune en venant présenter à Votre Grandeur l'hommage de leurs congratulations respectueuses et sincères.

" Tout en envisageant avec bonheur l'établissement définitif d'un siége épiscopal dans le vaste territoire de Rimouski, les nombreuses ouailles qui en peuplent

l'étendue, ont applaudi d'avance au choix que le chef illustre de notre Sainte Eglise a fait de Votre Grandeur, pour s'en remettre à Elle de la tâche importante et laborieuse de leur direction spirituelle, en même temps que de l'administration de ce nouveau diocèse.

" Venu d'un centre plus riche ou plus favorisé que ne l'a été jusqu'à ce moment la circonscription sur laquelle s'étend votre juridiction épiscopale, vous aurez ici, Monseigneur, le spectacle d'une population pauvre, mais pénétrée du sentiment catholique et dévouée au culte de ses autels. Puisse cette disposition pour ainsi dire native chez le peuple canadien, prendre ici, sous vos auspices, un développement propre à alléger, pour Votre Grandeur, le fardeau des sollicitudes pastorales. C'est là, Monseigneur, le vœu que nous formons tous, espérant aussi que Dieu vous conservera longtemps à la vénération, ainsi qu'au respect inaltérable du troupeau dont le soin vous est désormais confié.

" AUG. MICHAUD,
" ED. MARTIN,
" ANDRÉ EL. GAUVREAU.
(190 signatures.)

" Saint-Germain de Rimouski, le 16 Mai 1867."

“ Monsieur le Maire,

“ Messieurs les paroissiens de St.-Germain de Rimouski,

“ Vous venez de vous rendre les interprètes des sentiments de joie qu'inspire à toutes les populations de ce diocèse l'érection d'un nouveau siége épiscopal au milieu d'elles ; j'en suis d'autant plus heureux, messieurs, que c'est parmi vous désormais que je dois passer mes jours. Votre paroisse est privilégiée entre toutes, ayant été choisie pour posséder habituellement le premier pasteur.

“ Vous répondrez à l'honneur qui vous est fait, j'en ai la ferme confiance, par votre zèle pour la religion, par votre générosité, votre docilité et la pratique de toutes les vertus dont vous donnerez l'exemple au reste du diocèse.

“ Quant au choix du St. Père, je regrette vivement qu'il ne soit pas tombé sur un sujet plus capable de remplir les nombreuses et difficiles fonctions de l'épiscopat. Mais, mes chers enfants, c'est le nom que je vous donnerai dorénavant, Dieu a ses vues particulières qui sont bien différentes des nôtres ; il emploie à ses fins pleines de sagesse toute espèce d'instruments, même les plus vils et les plus grossiers ; il se plaît quelquefois à se servir de ce qu'il y a de plus

faible et de plus petit pour opérer de grandes choses.

" Le Barreau vint à son tour déposer aux pieds de son pontife un éloquent tribut de dévouement aux saines doctrines.

Adresse du Barreau à Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de St.-Germain de Rimouski.

" Monseigneur,

" En ce jour à la fois mémorable et solennel, les membres du Barreau de St.-Germain de Rimouski, s'estiment heureux de prendre part à l'allégresse publique, en venant présenter à Votre Grandeur l'humble tribut de leurs félicitations empressées.

" Avant l'heureuse apparition de Votre Grandeur parmi nous, comme chef religieux de ce nouveau diocèse, nous savions, Monseigneur, quelle était l'éminence de vos titres à la dignité épiscopale ; mais nous nous bornons à nous en ressouvenir : il ne nous conviendrait pas d'en faire ici l'éloge. Ne savons-nous pas aussi que, bien moins préoccupée de ses mérites personnels que des nobles devoirs que sa mission apostolique lui impose, Votre Grandeur n'envisage, dans cette haute autorité pastorale dont elle est investie, d'autre gloire que celle du bien immense qu'elle

est destinée à produire, en ne voyant dans l'épiscopat lui-même qu'un moyen de plus de faire prévaloir les vérités qui émanent de Dieu, et un élément de force contre les irruptions du mal. Sur ce point, Monseigneur, nous unissons nos pensées aux vôtres, souhaitant à votre carrière épiscopale le bonheur de les voir se réaliser complétement.

" Quant à nous individuellement, soldats d'une communauté militante pour la lutte des intérêts humains, nous n'ignorons pas ce qu'exige de nous l'honneur d'une cause qui domine à elle seule tous les intérêts et toutes les discussions des hommes. Si jamais cette Cause auguste comptait notre appui pour quelque chose, notre voix ne lui faillirait pas. Partout on regarde le barreau comme l'une des colonies fortes de la société, et le barreau doit être, dans le Canada catholique surtout, l'un des meilleurs soutiens de la religion.

" T. M. Hudon,
" Augustin Michaud,
" A. Talbot,
" G. A. Billy,
" F. M. Dérome.

" Saint-Germain de Rimouski, le 16 mai 1867."

" Messieurs les membres du Barreau de Saint-Germain de Rimouski,

" Il m'est particulièrement agréable, à mon arrivée dans le lieu de ma résidence épiscopale de recevoir d'un corps aussi distingué et aussi éclairé que celui du Barreau, une adresse couchée en termes si flatteurs et si propres à consoler le cœur d'un évêque.

" Appelé par état à défendre les principes du droit, vous sentez que les lois humaines n'ont de base solide qu'autant qu'elles sont le reflet de la loi éternelle et divine. Avec une sincérité et une hardiesse qui vous honorent, vous vous offrez à aider à la propagatlon de la vérité et du bien parmi toutes les classes de la société ; vous mettez vos efforts et votre voix au service de la sainte cause de l'Eglise. Messieurs, j'accepte vos offres avec empressement et bonheur, et je vous dirai avec une franchise égale à la vôtre, que j'attends beaucoup de votre légitime influence pour la moralisation du peuple, et que j'aurai toujours le plus vif plaisir à vous voir lui donner l'exemple d'une foi profonde, jointe à la pratique de toutes les bonnes œuvres.

" En finissant, je souhaite, messieurs, que toujours vous soyez persuadés que le salut du peuple canadien

dépend de son union intime avec son clergé, de son respect pour ses prêtres, de son attachement inviolable à la religion de ses pères. Tous mes actes auront pour but de cimenter de plus en plus cette belle union qui a fait notre force dans le passé et qui nous conservera dans l'avenir comme nation.

A la suite du Barreau, les militaires de la compagnie des Chasseurs de St.-Germain voulurent prendre part à la joie générale et protester aussi de leur obéissance à la hiérarchie ecclésiastique. Excellente tenue, beaux hommes, bons supérieurs, j'ai rarement rencontré dans le cours de ma vie d'officier, un corps volontaire mieux discipliné et mieux commandé.

Monseigneur,

“ Aujourd'hui que toute la population de St.-Germain de Rimouski accourt en foule auprès de Votre Grandeur pour lui manifester les sentiments sympathiques qui l'animent, nous, les Officiers et soldats de la Compagnie des Chasseurs Canadiens, nous nous estimons heureux de venir déposer aux pieds de Votre Grandeur nos respectueux hommages, nos plus sincères félicitations, et lui exprimer toute la joie, toute

la satisfaction que nous ressentons, en voyant monter pour la première fois, sur le trône épiscopale de St.-Germain de Rimouski, un prélat dont les vertus et les qualités éminentes nous promettent pour l'avenir un bonheur sans mélange

“ Oui, Monseigneur, nous nous livrons en ce jour à la plus vive allégresse, en voyant apparaître Votre Grandeur au milieu de nous; car la renommée nous a déjà appris qu'elle a toujours favorisé les actions grandes et nobles qui élèvent les nations et soutiennent les empires. Nous savons combien Elle s'intéresse à ce mouvement patriotique qui a fait prendre les armes à l'élite de la jeunesse canadienne; nous savons combien Elle l'a encouragé ; les éloges prodigués aux élèves de l'Ecole Normale dans les journaux publics, touchant leurs progrès dans la science des armes, parlent assez éloquemment.

“ Nous espérons donc avoir une part à l'intérêt et au bienveillant encouragement de Votre Grandeur, dans nos efforts pour nous perfectionner dans cet art si nécessaire à l'époque où nous vivons.

“ Comment, en effet, ne pas tout espérer désormais de Votre Grandeur, sachant que la Religion et la Patrie sont sœurs ! Notre Patrie, nous l'aimons : nos armes

en font foi. Notre Religion, nous l'aimons ! Mais des faits conviennent mieux que des paroles, et nous espérons, Monseigneur, que notre conduite sera telle, que Votre Grandeur puisse toujours nous dire : " Je suis content de vous."

" Que Votre Grandeur daigne agréer les faibles expressions de nos sentiments, et qu'Elle daigne aussi répandre sa bénédiction sur nous et sur nos armes.

" Capitaine E. MARTIN,
" Lieutenant E. LEPAGE,
" Enseigne ABRAHAM LEPAGE.
(41 sous-officiers et soldats.)

" Rimouski, le 15 mai 1867.

" Officiers, sous-Officiers et soldats des Chasseurs Canadiens de St.-Germain de Rimouski,

" Votre évêque a du plaisir à recevoir votre chaleureuse adresse, si pleine de sentiments d'un véritable patriotisme et d'une religion sincère.

" Vous aimez votre patrie terrestre, vous lui offrez le secours de vos bras ; au besoin, vous seriez prêts à renouveler les hauts faits de vos valeureux ancêtres.

Mais, mes amis, vous n'oubliez pas qu'il est une autre patrie, encore plus noble, encore plus belle, la patrie céleste, et que, pour en faire la conquête, il faut soutenir des combats quelquefois bien rudes contre les passions et les tentations. Jeunes gens de Rimouski qui formez cette belle compagnie volontaire, vous êtes l'espérance de cette paroisse ; son avenir est en grande partie entre vos mains. Tout en vous montrant soldats braves et intrépides, soumis et disciplinés, vous avez surtout à cœur d'être constamment des chrétiens fervents, des catholiques exemplaires. Ayez confiance dans votre évêque, donnez-lui votre affection ; il veut être pour chacun de vous, un père plein de sollicitude et d'indulgence.

“ Vous avez bien voulu, mes enfants, faire allusion à l'intérêt que j'ai pris aux progrès de l'art militaire dans l'institution que je dirigeais. C'était un devoir pour moi, un devoir d'état, un devoir de patriotisme : car j'avais vu avec satisfaction, chez notre jeunesse si vaillante, cette ardeur guerrière qui distinguait nos pères et qui semblait sommeiller depuis quelques années. Puissiez-vous n'avoir jamais occasion de la déployer sur un champ de bataille ! Mais, à votre tenue si remarquable, à votre apparence si martiale, je ne doute pas que si la patrie vous appelait jamais à

sa défense sous vos chefs habiles, vous ne fissiez honneur à votre pays et à votre nom.

" La bienvenue venait d'être donnée à Monseigneur par la population qu'il allait désormais guider vers le jugement de Dieu. Il ne lui restait plus qu'à se rendre dans la salle du réfectoire, pour assister au banquet qui l'y attendait. Les écoliers, dirigés par le goût distingué de M. l'abbé Colfer, avaient contribué eux-mêmes à l'érection des dômes de verdure qui décoraient l'entrée du collége et à son ornementation ; la salle du repas était merveilleusement décorée, ses murs offraient à l'œil de délicates peintures à fresques, exécutées par un des élèves, M. Bouillon, un véritable artiste, celui-là, et, au milieu de toutes ces féeries, le doyen du clergé du nouveau diocèse, M. l'abbé Marceau, s'avançant au nom de ses confrères, félicita Monseigneur de son élévation à l'épiscopat.

Le clergé à Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski.

" Monseigneur,

" En ce jour solennel, où tous les cœurs semblent venir à vous pour vous féliciter de votre heureuse arrivée au milieu de nous, il n'est pas moins flatteur

qu'honorable pour moi, d'être, à cause de mon âge avancé, chargé de présenter à Votre Grandeur les hommages et les vœux du clergé de Rimouski ; et le tribut de vénération que nous nous empressons de vous rendre, n'est qu'une faible expression de notre zèle et de nos désirs. Quelle satisfaction pour nous, quel bonheur pour la paroisse de Rimouski et pour tout le peuple de recevoir aujourd'hui, au milieu des acclamations et des bénédictions publiques, son père, son évêque ; un évêque tel que St. Paul le demandait dans la ferveur de la primitive église, qui, par ses vertus, son zèle pour notre sainte religion et sa science, a été jugé digne et très-digne, par tous les Evêques de la Province, d'être élevé à la gloire de l'épiscopat, et d'occuper le nouveau siége épiscopal de St.-Germain de Rimouski !

" Oui, Monseigneur, c'est cet esprit de piété et de zèle pour le culte de Dieu qui vous a conduit aujourd'hui au milieu de nous, pour prendre possession de votre nouveau diocèse, et, comme le bon Pasteur, pour y conduire et paître le troupeau qui vous a été confié. Vous serez donc pour nous le modèle de toutes les vertus, que vous ne cesserez de nous recommander. Vos paroles, toujours dictées par la bonté et la sagesse, seront pour nous des oracles. Et notre vénération et

notre confiance vous répondent d'avance de notre souscription. Heureux, Monseigneur, si nous pouvons nous flatter d'obtenir votre approbation, et d'avoir part à votre estime, autant que nous sommes jaloux de la mériter.

" Il est bien vrai que ce n'est pas sans regret que nous avons été séparés de l'archidiocèse de Québec, là où nous avons nos sympathies, nos amis, et la maison charitable qui nous a donné notre éducation, mais surtout nos vénérables Evêques, de qui nous avons reçu l'onction sacerdotale, et dans les mains desquels nous avons tant de fois renouvelé nos promesses cléricales et reçu d'eux le baiser d'amour et de paix.

" Mais rendons grâces aux soins aimables d'une providence attentive et bienfaisante, qui veut bien consoler notre douleur, en nous accordant un nouveau Pontife selon le cœur de Dieu et selon le nôtre, qui a été formé, comme nous, par les dignes prélats que nous regrettons et qui en sera au milieu de nous une image vivante.

" Soyez donc le bien venu, Monseigneur ; si le commencement d'un nouveau diocèse vous paraît pénible et difficile, nous espérons cependant que celui de Rimouski vous donnera quelque consolation.

Vous trouvez ici une magnifique Eglise qui sera votre cathédrale, un collége qui déjà promet beaucoup par le zèle et l'activité de ses jeunes fondateurs, et qui prospérera davantage sous votre direction, un couvent bien fondé qui fait honneur aux citoyens de Rimouski et aux dames chargées de l'Education des élèves. Vous trouverez un peuple bien formé, qui s'est toujours montré docile à la voix des vénérables pasteurs qui l'ont conduit jusqu'à présent dans les voies du salut, un clergé, excepté l'humble serviteur qui vous parle, jeune et vigoureux, et assez nombreux à présent pour les besoins de votre diocèse, et qui s'efforcera, j'espère, d'alléger votre fardeau.

" Puissent, Monseigneur, ces vifs sentiments d'amour et de confiance nous mériter toujours l'honneur de votre bienveillance et de votre protection ! Puisse le ciel exaucer nos vœux et prolonger au gré de nos désirs votre règne et vos années, pour la gloire de Dieu et notre bonheur.

" Messieurs les membres du clergé de Rimouski,

" Parmi les adresses que je reçois à l'occasion de ma promotion à ce siége épiscopal, aucune ne saurait

m'être plus agréable que celle de mon vénérable clergé. Rien, en effet, ne peut autant réjouir le cœur d'un évêque, que d'entendre ceux qui doivent être ses collaborateurs et ses auxiliaires dans la grande œuvre du salut des âmes, l'assurer de leur respect et de leur confiance, et faire des vœux ardents pour le succès de son administration. Plût au ciel, Messieurs, que je ne méritasse les éloges que vous me donnez avec tant de bienveillance et de délicatesse, par la voix de votre digne et respectable doyen ! Mais ils ne me font que mieux comprendre ce qui me manque.

" Les hommes du monde n'envisagent souvent que l'extérieur des choses. Apercevant l'évêque environné de beaucoup de pompe et de splendeur, l'objet de bien des hommages et des égards, ils se laissent prendre à ces dehors brillants, et s'imaginent que l'épiscopat est une position toute d'honneur et digne d'envie. Mais vous, Messieurs, vous, hommes de Dieu, hommes de foi, vous voyez d'un œil bien différent, la situation du Pasteur chargé de la conduite de tout un diocèse. Vous sentez qu'à côté de l'honneur est la responsabilité, l'immense, l'épouvantable responsabilité. Sans doute, il faut compter sur le secours de Dieu, et c'est bien là le seul, l'unique motif d'encouragement. Ah ! Messieurs, comme de charitables Cyrénéens, aidez-moi

à porter la lourde croix qui vient de m'être imposée. Travaillons tous ensemble à nous sauver en sauvant nos frères.

" Vous regrettez avec raison d'être soustraits à la douce, à la paternelle direction de votre bien-aimé Evêque de Tloa. Personne cependant n'a plus de raison de le regretter que moi-même. Combien je suis peu préparé à le remplacer vis-à-vis du clergé et des fidèles ! Mais adorons les décrets de la Providence, acceptons généreusement les services qu'elle nous demande, et tâchons, par notre fidélité à nos devoirs réciproques, de mériter qu'elle ne se serve de nous que pour procurer la gloire et le bonheur de son Eglise.

" Il était bien naturel que les élèves vinssent après les maîtres, et l'on jugera avec quelle heureuse modestie et quelle exquise délicatesse, les traits principaux de la carrière de leur prélat furent rappelés.

" Monseigneur,

Les représentants des divers ordres de la société viennent de vous exprimer à l'envi les sentiments de bonheur que leur cause l'arrivée de Votre Grandeur

dans ce nouveau diocèse : comme diocésains, nous avons applaudi de tout notre cœur à ces sentiments si justes, si légitimes. Mais, dans une fète de famille, après les aînés, vient le tour des cadets ; c'est à ce titre que nous demandons la liberté d'approcher de Votre Grandeur ; c'est comme élèves du collége de Rimouski que nous venons vous présenter nos hommages, et redire tout ce que nos jeunes cœurs ressentent de vive allégresse, en ce jour mille fois béni, et qui fera époque dans les annales de cette institution.

" Enfants d'une maison que nous aimons, nous ne pouvons demeurer étrangers à tout ce qui peut contribuer à son développement ; or, votre élévation à la dignité de premier pasteur de ce nouveau diocèse a fait briller sur cette jeune institution les premières lueurs d'une prospérité nouvelle. Commencée, il y a à peine cinq ans, elle ne s'est maintenue que par l'énergie, le zèle et le dévouement infatigable de celui qui a présidé à sa fondation, et par l'encouragement que lui a donné, dès son début, celui que naguère encore, dans notre reconnaissance, nous appelions notre père, et que l'archidiocèse de Québec est si fier d'avoir pour premier Pasteur. Aujourd'hui, il est heureux d'avoir encouragé cette maison, et plus heureux encore de confier, entre des mains si habiles, ce

grain de senevé qui doit, sous votre vigilance pastorale, devenir un arbre vigoureux qui, nous l'espérons, portera bientôt d'heureux fruits.

Nous avons remarqué, Monseigneur, en étudiant l'histoire, que la divine Providence prépare d'avance ceux qu'elle destine à de grandes choses. Elle les conduits, pour ainsi dire, par la main, jusqu'à l'entier accomplissement de ses décrets éternels, et c'est ce que nous voyons aussi en parcourant les différentes phases de la vie de Votre Grandeur. Destiné par Dieu à la sublime fonction de premier Evêque de ce diocèse, où vous auriez tout à organiser, il vous prépare à ce poste éminent par les diverses charges que vous avez eues à remplir, et où, qu'il nous soit permis de le dire, vos talents administratifs, vos vertus sacerdotales et civiles ont toujours brillé du plus vif éclat : le vénérable séminaire de Québec, les paroisses de Ste. Claire et de Beauport, et surtout l'Ecole-Normale, sont les glorieux témoins de ce que nous avançons. Aussi, Monseigneur, soyez en persuadé, votre promotion à l'épiscopat n'a surpris personne, si ce n'est vous-même. Tous, dès que la division du diocèse fut un fait accompli, vous désignaient comme devant être le premier Evêque.

" Et ici, c'est bien le cas d'appliquer cet adage dont

on abuse si souvent: " *Vox populi, vox Dei.*" Cette voix de Dieu n'a pas tardé à se faire entendre; elle s'est manifestée par le choix qu'a fait de Votre Grandeur l'Immortel Pie IX, qui occupe si glorieusement la chaire de Pierre, et qui sait si bien découvrir le vrai mérite, quelque soin qu'il prenne de se cacher. Vous êtes donc l'Elu de Dieu, l'oint du Seigneur. Hâtons-nous de vous dire comme tel: *Benedictus qui venit in nomine Domini,*

" Sans doute, Monseigneur, l'Episcopat est un fardeau redoutable; et si vous n'eussiez écouté que vos goûts pour la vie cachée, si l'obéissance au Chef-Suprême de l'Eglise n'eut pas été chez vous la première des vertus, vous eussiez refusé cette charge sublime; mais Dieu le voulait, et dès lors vous avez fait un généreux sacrifice de vos goûts et de votre volonté, comptant, avec droit, sur la protection divine et sur l'amour, le respect et l'obéissance d'un peuple qui vous appelait de ses vœux.

" Pour nous, Monseigneur, sur qui votre sollicitude pastorale veillera d'une manière spéciale, nous nous efforcerons de nous rendre dignes de cette faveur par la pratique constante des vertus, par notre application à l'étude, par notre respect et notre amour filial.

Nous en prenons aujourd'hui le solennel engagement.

“ Parmi les inscriptions qui décorent aujourd'hui cette salle, il en est une qui nous a vivement frappés : *Habebitis hanc diem in monumentum !* Oui, Monseigneur, il sera pour nous à jamais mémorable le jour qui nous donne dans votre personne sacrée un protecteur, un ami, un père ; il sera mémorable le jour qui nous fait voir l'inestimable avantage de rencontrer, dans cette enceinte, celui que cette maison est si heureuse de considérer comme son fondateur ; il sera mémorable le jour qui nous procure le bonheur de connaître d'illustres prélats dont le front brille de la double auréole de la science et de la vertu, et qui, en ce jour, sont heureux de notre bonheur. Enfin, il sera mémorable ce jour qui nous permet d'unir nos voix à celles de tant de vénérables prêtres, et de vous dire avec eux, dans un concert unanime : Soyez heureux ! Vivez longtemps pour le bien de la religion et le bonheur de ce diocèse ! Et, pour couronner dignement un si beau jour, daignez nous accorder une bénédiction spéciale, que nous vous demandons instamment.

Messieurs les élèves du collége de Rimouski,

“ Ce n'est pas sans une vive émotion que je reçois votre affectueuse adresse ; j'y reconnais les chaleureux sentiments de jeunes cœurs, que le contact du monde n'a pu encore refroidir.

“ Vous augurez, mes chers enfants, de mon arrivée au milieu de vous, une ère nouvelle de prospérité pour l'Institution où vous vous instruisez : j'ignore ce que la divine Providence jugera à propos d'accorder de succès à mes efforts, mais je puis du moins vous promettre que je n'épargnerai rien pour assurer l'avenir de cette maison, pour y rendre les études de plus en plus fortes et solides, en un mot pour vous faire avancer d'un pas ferme et rapide, sous la sage conduite de vos maîtres, dans la voie de la science et de la vertu. Je n'ose m'engager à remplacer en tout, à votre égard, le saint et digne prélat qui a veillé, avec tant de bonté et de sollicitude, sur le berceau de cet établissement : le Seigneur ne repartit pas également ses dons ; mais, dans la mesure de mes forces, avec l'aide du ciel, je tâcherai de continuer son œuvre, je cultiverai avec amour l'arbre qu'il a planté, et prions tous ensemble pour que Dieu lui donne l'accroissement.

“ Dans votre adresse, vous rappelez ma carrière

passée. Il semble en effet que la Providence m'ait destiné à m'occuper spécialement de l'Education de la jeunesse, puisqu'elle a voulu que je vinsse à consacrer vingt années de ma vie à l'enseignement. Un tel passé a dû avoir une grande influence sur ma nature et mes goûts. Vous ne serez donc pas surpris, mes bons enfants, si, pour me délasser des travaux de ma charge pastorale, je prends plaisir à venir ici, de temps à autre, me reposer au millieu de vous, ou à visiter les autres maisons d'éducation du Diocèse.

" En ce jour où un évêque vient pour la première fois résider parmi vous, oui, mes enfants, je vous bénis dans vos études, je vous bénis dans vos parents et vos familles, je vous bénis dans vos projets et votre avenir. Puissiez-vous croître chaque jour en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes."

" Comme on le voit, prêtres, hommes de robe, militaires, paysans, bourgeois, étudiants, tous s'étaient donné la main pour tomber ensemble aux pieds de Monseigneur Langevin, et reconnaître en lui non-seulement les saints attributs de sa puissante dignité, mais encore sa science, sa modestie et son énergie au travail ; sa jeunesse consacrée à l'étude et aux rudes travaux du sacerdoce, son âge mûr

consacré à une tâche favorite sans le nom de laquelle, son nom ne peut plus aller maintenant, l'éducation — sa vieillesse qu'il allait donner tout entière à la terrible responsabilité de l'épiscopat, tout cela semblait réagir puissamment sur la pensée de l'auditoire, et rien d'étonnant que des paroles de dévouement sublime et d'admiration si vraie soient tombées si spontanément de toutes ces âmes loyales. Les pensées s'étaient élevées à la hauteur des battements du noble cœur auquel elles étaient destinées.

" Pendant que toutes ces cérémonies grandioses s'accomplissaient, que ces joies et ces félicitations s'échangeaient, l'heure du départ était arrivée. Monseigneur nous bénit une dernière fois, nous dit à chacun une de ces bonnes paroles, comme lui seul sait les trouver, et bientôt l'*Advance*, penchée sous une forte brise de vent d'est, filait lestement vers Québec, où nous arrivâmes en vingt heures, après avoir débarqué sur la jetée, nos camarades de la Rivière-du-Loup.

" Le temps, qui s'était maintenue froid et couvert pendant tout le voyage, s'était un peu remis au soleil. En ma qualité de frileux, je m'étais réfugié sur la dunette, à la recherche d'un rayon égaré, une brochure

du comte de Montalembert sous le bras, et ma pensée, arrêtée sur cette foule de prêtres qui encombrait le gaillard d'avant, s'amusait à se demander quel effet pourrait produire sur un libre penseur l'imposant spectacle dont je venais d'être témoin, lorsque tout à coup mes yeux tombèrent sur ce sublime passage de Donoso Cortès, cité par son illustre biographe :

“ Je suis purement catholique ; je crois et professe ce que professe et croit l'Eglisc catholique, apostolique, romaine. Pour savoir ce que je dois croire et ce que je dois penser, je ne regarde pas les philosophes, je regarde les docteurs de l'Eglise ; je ne questionne pas les sages, ils ne pourraient me répondre. J'interroge toutes les femmes pieuses et les enfants, deux vases de bénédictions, parce que l'un est purifié par les larmes, et que l'autre est embaumé des parfums de l'innocence.

“ Si tous nos esprits forts avaient toujours présente à la mémoire cette magnifique définition de la foi, bien des fronts orgueilleux ne viendraient plus se briser sur le granit de la Chaire de Pierre, car ils sauraient bientôt que, tant que ces deux colonnes fondamentales, la piété de la femme et l'éducation chrétienne des enfants, seront appuyées sur les bases inébranlables de l'épiscopat, le Christ sera avec elle.

" Or, partout où descend le Crucifié, là est la vérité."

" FAUCHER DE SAINT-MAURICE."

Voici l'acte notarié de la prise de possession :

" Le 17 Mai 1867, le Notaire public, soussigné, par Mgr. Langevin, comme il appert par l'acte de consécration, en date du premier mai dernier ; le clergé et le peuple ayant été convoqués à la Cathédrale, le dit Evêque Langevin s'est rendu à la Cathédrale prendre possession personnelle du diocèse, cathédrale et évêché de Rimouski, avec les cérémonies voulues, accompagné de Mgr. Horan, Evêque de Kingston.

" A laquelle cérémonie furent présents Mgr. Horan, Evêque de Kingston, le Vicaire-Général, le curé, Edouard Martin, maire municipal."

" Ici, suivent les signatures au nombre de treize.

(Signé) " Ls. GAUVREAU, N. P."

Un des premiers soins de Mgr. de Rimouski, après son installation dans son diocèse, fut de demander à la Chambre Législative une explication de l'acte concernant l'incorporation des Evêques Catholiques Romains de cette province, sanctionné le 5 avril 1869.

Voici cet acte :

" Acte pour expliquer la section septième de l'acte douzième Victoria, chapitre cent trente-six, concernant l'incorporation des Evêques Catholiques Romains de cette province.

" Attendu que par l'acte douzième Victoria, chapitre cent trente-six, l'archevêque catholique romain de Québec, l'évêque catholique romain de Montréal, et l'évêque catholique romain de Bytown, ont été constitués en corporation avec certains pouvoirs et sous certaines restrictions, et que l'intention du dit acte était de pourvoir, par la septième section d'icelui, à la constitution en corporation des archevêques ou évêques catholiques romains des diocèses qui seraient formés plus tard ; attendu que sur la foi du dit acte les évêques catholiques romains des diocèses de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières et de Saint-Germain de Rimouski, ont de fait et de bonne foi pris et exercé et exercent encore les attributions de corporation telles que celles conférées pour les dits diocèses de Québec, Montréal et Bytown, mais que des doutes se sont élevés sur la légalité de ces corporations ; et attendu qu'il est expédient de lever ces doutes et de déclarer la légalité des dites corporations et de pourvoir plus

clairement à la constitution en corporation des archevêques ou évêques des diocèses qui pourront être formés à l'avenir ; à ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, déclare et décrète ce qui suit :

" 1. D'après l'intention et le sens véritable de la septième section de l'acte douzième Victoria, chapitre cent trente-six, chacun des évêques catholiques romains des diocèses de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières et de Saint-Germain de Rimouski, a, du moment de sa nomination comme évêque, constitué et constitue encore une corporation civile et légale, possédant tous les mêmes pouvoirs et attributions, et sujette aux mêmes restrictions et limitations que celles conférées et imposées aux dits archevêques de Québec, et évêques de Montréal et de Bytown, et a exercé, et exerce encore les pouvoirs de telle corporation, sous le nom de *corporation épiscopale romaine du diocèse* de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières, ou *de Saint-Germain de Rimouski,* suivant le cas, et tous les actes qu'ils ont pu faire ou qu'ils pourront faire ci-après, respectivement, comme telle corporation, sont et seront valides et effectifs en loi, à toutes fins quelconques.

" 2. La septième section de l'acte douze Victoria,

chapitre cent trente-six, a, et a toujours eu, le même sens, la même portée et les mêmes effets en loi que si elle avait été et était rédigée comme suit :

“ Et qu'il soit statué que, quand on jugera à propos d'ériger canoniquement aucun diocèse catholique romain dans le Bas-Canada, l'archevêque ou l'évêque de tel nouveau diocèse et ses successeurs seront et constitueront chacun par le fait de telle érection canonique et de sa nomination comme évêque, une corporation distincte et séparée dans leurs diocèses respectifs, de fait et de nom, sous le nom de “ La Corporation Archiépiscopale (*ou* épiscopale *suivant le cas*) Catholique Romaine de (*mentionnant le nom du diocèse*) ” et auront les mêmes droits, pouvoirs et priviléges et seront sujets aux mêmes restrictions et limitations que ceux qui sont conférés ou imposés par le présent acte aux dits archevêque de Québec et évêques de Montréal et de Bytown respectivement.”

3. Le présent acte n'affectera aucune cause pendante ni aucune action ou procédure commencée, ni aucun jugement rendu dans aucune cour de justice dans cette province.”

Liste des ordinations faites à Rimouski, depuis l'érection du diocèse, par Mgr. Jean Langevin.

Jessé Pérusse, né à Lotbinière, le 31 août 1843, tonsuré le 19 juin 1864, minoré le 21 décembre 1867, sous-diacre le 26 janvier 1868, diacre le 7 mars 1868 et prêtre le 8 mars 1868. M. Pérusse est le premier ordonné dans le diocèse de Rimouski et le premier prêtre que Mgr. Langevin ordonna dans sa cathédrale.

Tobie Théberge, né à St.-Simon, le 29 mai 1840, tonsuré le 19 septembre 1863, minoré le 17 décembre 1864, sous-diacre le 21 décembre 1867, diacre le 7 mars 1868 et prêtre le 8 octobre 1868.

Louis Arpin, né à St.-Simon, (diocèse de St.-Hyacinthe) le 30 avril 1842, tonsuré le 21 août 1864, minoré le 13 octobre 1867, sous-diacre le 19 septembre 1868, diacre le 20 septembre 1868 et prêtre le 8 octobre 1868.

Jean-Josué Lepage, né à Rimouski, le 13 avril 1841, tonsuré le 8 octobre 1865, minoré le 14 octobre 1866, sous-diacre le 6 juin 1868, diacre le 20 septembre 1868 et prêtre le 7 février 1869. M. Lepage est le second prêtre né à Rimouski. Le premier

prêtre né à Rimouski est M. Antoine Gauvreau, curé de St.-Nicolas (diocèse de Québec).

M. Léonard, né à Montréal le 4 octobre 1873, tonsuré le 17 décembre 1865, minoré le 2 février 1869, sous-diacre le 7 février, diacre le 20 février et prêtre le 15 mai 1869.

Ferdinand-Elzéar Couture, né à Rimouski, le 28 novembre 1842, tonsuré le 7 octobre 1866, minoré le 12 octobre 1867, sous-diacre, le 6 juin 1868, diacre, le 3 février 1869, et prêtre le 25 août 1869.

Joseph-Octave Simard, né à St.-Roch de Québec, le 27 décembre 1843, tonsuré le 10 février 1867, minoré le 11 octobre 1868, sous-diacre, le 20 février 1869, diacre, le 15 mai 1769, et prêtre le 25 août 1869.

Augustin Duval, né à St.-Joseph de la Beauce, le 30 mars 1841, tonsuré le 27 septembre 1867, minoré le 11 octobre 1868, sous-diacre, le 20 février 1869, diacre, le 16 janvier 1870 et prêtre le 23 janvier 1870. M. Duval a été ordonné prêtre à St.-Hyacinthe.

Charles Guay, né à St.-Joseph de Lévis, le 23 janvier 1845, tonsuré le 13 octobre 1867, minoré le 26 mai 1870, sous-diacre le 5 juin 1870, diacre le 11

juin 1870 et prêtre le 12 juin 1870. L'Abbé Guay est le dernier prêtre ordonné par feu Mgr. C.-F. Baillargeon, dans la Cathédrale de Québec. Il reçut la tonsure des mains de Mgr. Langevin, dans la chapelle du Séminaire de Rimouski, et les autres ordres de Mgr. Baillargeon.

Jacob Gagné, né à l'Ile-aux-Coudres, le 2 juillet 1845, tonsuré le 6 juin 1868, minoré le 25 août 1869, sous-diacre le 20 octobre 1870, diacre le 20 novembre 1870 et prêtre le 17 décembre 1870.

Majorique Bolduc, né à St.-Victor de Tring, le 20 novembre 1842, tonsuré le 6 juin 1868, minoré le 25 août 1869, sous-diacre le 17 décembre 1870, diacre le 18 mai 1871 et prêtre le 23 décembre 1871.

Cyprien Gagné, né à St.-Valier, le 25 septembre 1835, tonsuré le 6 juin 1868, minoré le 2 septembre 1871, sous-diacre le 1er octobre 1871, diacre le 23 décembre 1871 et prêtre le 21 janvier 1872.

Cyprien Larrivée, nê à St.-Octave de Métis, le 17 août 1843, tonsuré le 6 juin 1868, minoré le 1er octobre 1870, sous-diacre le 20 octobre 1870, diacre le 17 décembre 1870 et prêtre le 25 mai 1872.

Ferdinand Audet dit Lapointe, né à St.-Anselme,

le 24 janvier 1839, tonsuré le 4 octobre 1870, minoré le 28 septembre 1871, sous-diacre le 1er octobre 1871, diacre le 25 mai 1872 et prêtre le 6 octobre 1872.

Ulfranc St.-Laurent, né à Ste.-Luce, le 5 mai 1845, tonsuré le 25 août 1869, minoré le 14 mai 1871, sous-diacre le 18 mai 1871, diacre le 23 décembre 1871 et prêtre le 6 octobre 1872.

Amand Lacasse, né à la Pointe-aux-Trembles, le 6 juin 1846, tonsuré le 6 juin 1866, minoré le 28 septembre 1871, sous-diacre le 1er octobre 1871, diacre le 6 octobre 1872 et prêtre le 24 novembre 1872.

Louis-Alphonse Lamontagne, né à Rimouski, le 7 décembre 1846, tonsuré le 1er octobre 1870, sous-diacre, le 24 novembre 1872, diacre le 20 septembre 1873.

Joseph Pelletier, né à la Rivière-du-Loup, le 8 février 1841, tonsuré le 1er octobre 1870, sous-diacre, le 25 mai 1872, et mort la même année, dans sa famille à St.-Antonin.

Ambroise-Philéas Fortier, né à Saint-Anselme, le 6 mai 1841, tonsuré le 1er octobre 1870, minoré

le 23 décembre 1871, sous-diacre, le 6 octobre 1872, diacre le 29 mars 1873.

Narcisse Gagnon, né à St.-Joachim, le 7 mars 1844, tonsuré le 3 octobre 1869, minoré le 28 septembre 1871, sous-diacre, le 6 octobre 1872, diacre le 29 mars 1873 et prêtre le 4 mai 1873.

François-Xavier-Louis-Théodule Smith, né à Montmagny, le 5 octobre 1846, tonsuré le 13 octobre 1867, minoré le 11 octobre 1868, sous-diacre le 29 mars 1873, diacre le 4 mai et prêtre le 8 juin de la même année.

Alfred Vigeant, né à Ste.-Marie du Manoir, le 10 mai 1844, tonsuré le 13 octobre 1867, minoré le 23 décembre 1871, sous-diacre, le 25 mai 1872, diacre le 6 octobre 1872 et prêtre le 12 octobre 1873.

Thomas Bérubé, ne à St.-Arsène le 8 décembre 1849, tonsuré le 20 janvier 1871, minoré le 1er octobre 1871, sous-diacre le 6 octobre 1872, diacre le 20 septembre 1873 et prêtre le 12 octobre 1873.

TABLE DES MATIÈRES.

AU LECTEUR.

En commençant cet ouvrage, notre but n'était certainement pas de faire plus d'un volume ; mais, à l'époque où nous sommes rendu, nous avons à traiter la question de la fondation des écoles et de quelques autres faits très-importants dans l'histoire de Rimouski. Nous avons aussi en main des manuscrits qui doivent nécessairement trouver place dans ce travail. Il faut donc nous résigner à entreprendre la publication d'un second volume, qui fera suite et paraîtra prochainement.

ERRATA.

Page 17, en note, lisez H. Z. Duberger.
" 94, ligne 16me, lisez Ruest.
" 94, ligne 22me, lisez Réhel.
" 94, ligne 24me, lisez Banville.
" 139, ligne 6me, lisez Ringuette.

